



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08172217 9

Presented by
John Bigelow

to the
Century Association

73
Presented by

to the
New York Public Library

*DM
Mercure

Handwritten signature or scribble

* IIM

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

AVRIL. 1751.



APARIS,

Chez { ANDRÉ CAILLEAU, rue Saint
Jacques, à S. André.
La Veuve PISSOT, Quai de Contry,
à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.
JACQUES BARROIS, Quai
des Augustins, à la ville de Nevers.

M. DCC. LI.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

A V I S.

L'ADRESSE générale du *Mercure* est
à M. DE CLEVES d'ARNICOURT,
rue des Mauvais Garçons, fauxbourg Saint
Germain, à l'Hôtel de Maçon. Nous prions
très - instamment ceux qui nous adresseront
des Paquets par la Poste, d'en affranchir le
Port, pour nous épargner le déplaisir de les
rebuter, & à eux, celui de ne pas voir paroître
leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays
Etrangers, qui souhaiteront avoir le *Mercure*
de France de la première main, & plus promp-
tement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus
indiquée ; on se conformera très-exactement à
leurs intentions.

Ainsi il faudra mettre sur les adresses à M.
de Cleves d'Arnicourt, Commis au *Mercure*
de France, rue des Mauvais Garçons, pour
remettre à M. l'Abbé Raynal.

PRIX XXX. SOLS.



MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

A V R I L. 1751.



PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

ÉPÎTRE FAMILIÈRE.

*A M. le Marquis de... le 20
Novembre 1736.*



Andis que la féconde Automne
Étalait ses dons précieux,
Et que le breuvage des Dieux
Couloit à grands flots dans la tonne;

Ami, je m'étois délivré
De l'esclavage des neuf Fées;
Déjà mon cœur, moins enyvré
De la gloire de nos Orphées,

A 4

4 MERCURE DE FRANCE.

Au plaisir tout entier livré,
N'aspiroit plus à leurs trophées.
D'un Dieu plus charmant qu'Apollon,
Mon ame alors étoit remplie ;
Eloigné du sacré Vallon,
Loin de la froide Castalie,
Je buvois, comme Anacréon ;
Du vin versé par la folie ;
A plus d'une Nimphe jolie ;
Ami, je servoais d'Echançon,
Et quand le vin de ce canton
Avoit banni la prud'homie,
Quand la raison plus endormie
Se lassant d'être mon Caton,
Devenoit enfin mon amie ;
Alors, plus hardi qu'Actéon,
J'endoctrinois une Diane,
Qui baissant les yeux par façon,
Tout bas dévorait ma leçon ;
Avec une jeune Bacchante
Je chantois le Dieu des raifins ;
Je parcourois les prés voisins -
Sur les traces d'une Atalante :
Ainsi je passois d'heureux jours ;
Le plus volage des Amours
Me lançoit en riant ses flèches ;
Sa main légère réparoit
En un instant les foibles brèches
D'un cœur que la joye enyvroit.

Mais hélas ! Ces belles journées ,
 Ces jours marqués par le plaisir ,
 Avec l'Automne terminées ,
 Me laissent au sein du loisir.
 Quand on n'a rien de mieux à faire ;
 On dort , on jure , on fait des vers ;
 Pour moi , qui ne suis point pervers ,
 Je ne jure pas ; au contraire
 Je dors pendant toute la nuit ,
 Puis je rime quand le jour luit.
 Le soir je me rendors encore ,
 Pour m'éveiller avec l'aurore ;
 Quel sort , quel destin à vingt ans !
 Reviens , Amour , c'est trop long-tems
 Oublier un cœur qui t'adore ,
 Reviens embellir mon Printems.



A V E R T I S S E M E N T

Sur la Piece suivante.

FEu M. de la Motte ayant donné en
 1714 une nouvelle Iliade, avec un
 Discours sur celle d'Homere, Mad. Dac-
 tier fit la critique du Discours & du Poë-
 me dans un Livre intitulé, *des Causes de la*
corruption du goût. M. de la Motte y ré-
 pondit dans un autre, qu'il intitula, *Ré-*
flexions sur la Critique, & qu'il publia par

A. iiij

6 MERCURE DE FRANCE.

parties. Après la troisième, des amis communs firent la paix entre les combattans, & M. de la Motte cessa de travailler à une quatrième partie, qu'il avoit commencée. C'est ce fragment qu'on donne ici, en attendant qu'il paroisse dans une Edition complete de tous ses ouvrages. M. de la Motte n'en a point fait en prose qui ait eu plus de succès que les *Reflexions sur la Critique*, & l'on sçait combien toute sa prose est estimée. Ce morceau n'affoiblira point cette estime. On y trouvera cet esprit philosophique qui faisoit le principal caractère de l'Auteur. On y aimera cette modération & cette politesse qui, entre tous les ouvrages polémiques, distinguent si avantageusement la Réponse de M. de la Motte à Mad. Dacier.



REFLEXIONS SUR LA CRITIQUE,

Quatrième Partie.

M Adame Dacier censure mes vers d'une manière bien commode.

Il n'y a là, dit-elle, nulle harmonie, cela fait pitié. Quelle bassesse ! quel jargon ! quel galimatias ! qui a jamais dit cela ? Pitoyable jeu de mots ! & ainsi du reste.

Un homme qui prendroit ma défense , répondroit suffisamment par les exclamations contraires , qui , peut-être ne seroient pas mieux fondées ; mais qui rendroient du moins goût pour goût , autorité pour autorité , & M. D. n'auroit pas lieu de se plaindre , puisqu'on la payeroit de ce qu'elle appelle raison.

Mais le Public ne se contente pas de ces sortes de preuves, il veut être éclairé ; il ne sauroit souffrir que personne lui donne son sentiment pour règle , & il lui faut des idées nettes , sur lesquelles il puisse former lui-même son jugement.

Je vais donc tâcher d'éclaircir les idées de la versification , de faire voir en quoi consiste son harmonie , sa noblesse , sa force , sa grace , & tous ses autres avantages. J'appliquerai les principes à mes vers mêmes , pour les approuver ou les condamner avec connoissance de cause ; car si le goût n'est appuyé sur ces fondemens solides , ce n'est plus qu'un pur caprice , un jugement d'humeur. Il varie autant de fois que nos dispositions ; il est le jouet de toutes les circonstances accessoires , & il condamnera hardiment aujourd'hui ce qu'il approuvoit hier sans hésiter.

De l'oreille.

On confond souvent en matiere de Poësie & d'Eloquence , l'esprit avec l'oreille. On dit qu'un discours la flatte ou la blesse, quoiqu'il n'y ait ordinairement que l'imagination , & la raison qui en soient blessées ou contentes ; ainsi il est important de distinguer d'abord dans les vers ce qui appartient uniquement à l'oreille , d'avec ce qui appartient à l'esprit , & de séparer ce qu'il y entre de musique , qui n'a que l'oreille pour objet , d'avec l'expression de nos pensées , qui n'a que la raison pour juge.

Je crois que les vers n'ont été inventés qu'après la musique ; & que sur l'exemple de certaines mesures de sons qu'avoient dictées le loisir & la joie , on a mesuré des paroles pour les marier aux airs ; mais qui dépouillées des airs offroient encore , pour ainsi dire , à l'oreille l'image du plaisir que lui avoient fait les airs même.

Voilà , si je ne me trompe , l'origine des vers dans toutes les Langues , & ainsi rien n'y appartient à l'oreille que la mesure , & le different arrangement des longues & des breves dans les Langues sçavantes , & dans le François , la rime jointe à la mesure. Otez cela , vous verrez que

presque tout le reste appartient à l'esprit , & qu'il arrive très-rarement qu'un vers nous blesse par le seul arrangement des syllabes , quand les choses y sont exprimées dans l'ordre , & avec toutes les convenances qu'elles demandent.

Il est vrai pourtant que l'oreille peut être blessée , ou par la répétition des mêmes sons qui la frappent avec trop d'uniformité , comme dans ce vers.

Et les Auteurs fauteurs de l'hérésie impie.

Ou par la rencontre de quelques mots durs , qui la heurtent désagréablement , comme dans un de mes vers ,

Qu'est-ce que contre Atreide un lâche se propose ? *

Ou même par une suite de sons trop faibles , qui ne la remplissent pas assez , comme dans ce vers ,

Je ne le cèle pas ; je l'espère de vous.

Ainsi il faut avoir le respect pour l'oreille , de ne point l'offenser sans nécessité ; & changer , quoiqu'il en coûte le tour de ses vers , toutes les fois que la force , ou la beauté de la pensée ne rachète pas assez ces petits inconvénients.

* Ce vers ne se trouve que dans la première édition , & fut changé dans la seconde.

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

Mais quand la pensée est telle qu'elle doit occuper tout l'esprit, ou que l'image exprimée avec les termes les plus propres & les plus nobles, est peinte de ses vraies couleurs, alors les petites délicatesses du son disparoissent, & ce n'est plus qu'un esprit de chicane qui anatomise les syllabes, dont une oreille impartiale ne s'apercevrait pas. Par exemple dans ce vers de Malherbe,

Rien n'est comparable à ma flamme.

Le sens est si foible, qu'il ne compense pas suffisamment cette suite désagréable des mêmes sons; & ainsi il n'y a point d'excuse. Je n'en allègue pas non plus pour la dureté de ce vers, dont le sens n'a rien de précieux.

Qu'est-ce que contre Attrice un lâche se propose ?

Mais dans ces deux-ci de M. Despreaux,

N'attendoit pas qu'un bœuf pressé de l'aiguillon,
Traçât à pas tardifs un pénibleillon.

L'imagination remplie de l'image, ne laisse pas sentir à l'oreille ce *traçât à pas*, qu'on ne s'imagineroit jamais pouvoir entrer heureusement dans un hémistiche; & malgré ce concours de sons semblables, le vers est harmonieux par le seul pouvoir

de la justesse , & de la convenance des termes.

J'ai dit , en parlant du trait que Pandarus lança contre Menelas , pour rompre la paix jurée entre les Troyens & les Grecs.

Le trait parjure part... , .

Ces deux *par* ont blessé quelques oreilles délicates ; mais je crains bien qu'elles ne le soient trop ; le mot de *parjure* , étant aussi expressif qu'il l'est en cette occasion , & le mot de *par* , rendant l'action & l'image aussi vivement qu'il le fait , je ne crois pas que l'oreille doive se révolter un moment contre le suffrage de la raison.

J'aurois pû mettre *perfide* , au lieu de *parjure* ; mais *perfide* n'est pas un terme aussi heureux que *parjure* , en parlant d'un serment violé ; & dès qu'il faut opter , je ne sçaurois me résoudre à préférer les droits de l'oreille à ceux de l'esprit.

D'ailleurs le jugement de l'oreille n'est pas aussi sûr , ni aussi superbe qu'on le dit. *Judicium aurium superbissimum*. Cet axiome Latin signifie seulement que l'oreille ne rend pas raison de ce qui la blesse , & sa fierté n'est proprement que son ignorance. Mais on pourroit dire au contraire , qu'en matière de Poësie & d'Eloquence , l'oreille est très-docile , & presque toujours con-

A vj

12. MERCURE DE FRANCE

tente, quand la raison & l'imagination le font. L'esprit soumet l'organe à ce qu'il lui plaît, jusques-là, que si l'image demande quelque dureté de sons, & que cette dureté serve à mieux peindre ce qu'on dit, l'oreille est flatée alors de ce qui la blesseroit en d'autres circonstances; on diroit qu'elle reçoit l'ordre de la raison, & que le désagrément même tourne en grace pour elle, dès que la raison l'exige. En un mot, comme tout chant nous plaît, dès qu'il convient parfaitement aux paroles qu'il exprime, toute expression nous plaît aussi, dès qu'elle est la plus convenable à la pensée & au dessein du Poète.

De l'Harmonie.

Qu'est-ce donc que l'harmonie dans les vers? Ce n'est pas tant l'arrangement des syllabes indépendant du sens, travail puérile, également indigne du Poète & des Lecteurs, que l'effet qui résulte de la mesure des vers exactement observée, de la beauté du sens, de la clarté & de la vivacité des tours, de l'élégance propre des termes, de l'alliance hardie, mais heureuse des expressions, de la force & de la grace des images, & enfin de la richesse & du choix des termes.

Je détaillerai dans la suite toutes ces parties qui concourent à rendre les vers harmonieux ; mais il est bien important de distinguer les differens genres de versification , pour déterminer de quelle sorte de plaisir ils sont responsables à l'oreille.

Nous avons en François des Odes de plusieurs mesures , qui pour être régulières doivent être distribuées en strophes égales , & ces strophes sont comme autant d'airs , dont la modulation est fixée par l'usage. Ainsi le Poète qui entreprend de ces sortes d'ouvrages , doit plier son sens à la modulation établie. Ce n'est pas assez pour lui d'être raisonnable , élégant , & même sublime , il faut encore qu'il soit fidèle à la musique : comme il promet un air , il doit le donner , & l'oreille se révolte dès qu'il détonne.

Je prends pour exemple la strophe de dix vers , & ce que j'en vais dire peut s'appliquer à toutes les autres. C'est un air , dont le quatrain est la première partie , & dont les deux tercets sont la reprise ; semblable en cela à nos airs de Ballet , dont la reprise est ordinairement plus étendue que le commencement.

Dans ce dessein , il est indispensable de fermer le quatrain par un sens reposé , & de séparer par un second repos les deux

14 MERCURE DE FRANCE.

tercets, qui sans cela feroient de trop longue haleine. Malherbe n'observoit pas d'abord cette séparation des tercets, & il n'en sentit la nécessité que sur la découverte de Racan. Mais si ces repos sont nécessaires, il est avantageux pour la beauté lyrique de la strophe, qu'il n'y en ait presque pas d'autres, ou du moins d'aussi sensibles que ceux-là. Il est agréable que le quatrain roule avec clarté, mais sans interruption jusqu'à la fin, & que les deux tercets soient partagés entr'eux avec la même économie ; & Malherbe est souvent un exemple de ce roulement harmonieux, qui est pour l'oreille l'image sensible d'une chanson.

Qu'on me pardonne, si je cite mes vers. Ils me sont plus présens que d'autres, & dans l'état où je suis, il me seroit presque impossible de chercher des exemples étrangers. D'ailleurs, il s'agit de ma justification, & pourvû que j'écarte l'orgueil de Poëte, dont je sens toute la puérilité, je crois qu'il m'est permis d'alléguer les endroits où je crois avoir réussi, en alléguant avec la même bonne foi, ceux où j'ai été en faute.

Ainsi rassemblant les nuages,
Les Aquilons audacieux,
D'un amas téaëbreux d'orages;

Affégent le flambeau des Cieux,
Toujours égal dans sa carrière,
Le Soleil, d'un trait de lumière,
Dissipe la noire vapeur ;
Et la convertit en rosée ,
Dont au loin la terre arrosée ,
Rend graces à l'Astre vainqueur.

Il me semble que cette strophe se feroit lire , selon la modulation établie , par ceux même qui ne connoissent pas cette modulation. Le sens les détermineroit à s'arrêter à la fin du quatrain , & les deux tercets , par le seul enchaînement de la construction , se feroient lire chacun de suite , & se feroient distinguer aussi l'un de l'autre par le sens reposé qui les sépare.

Il n'en est pas de même de cette strophe dans l'Ode d'Astrée.

Pourquoi fuis-tu , chère Innocence ?
Quel destin t'enleve aux mortels ?
Avec la paix & l'abondance
Disparoissent tes saints Autels.
Déjà Phébus brûle la terre ;
Eorée à son tour la resserre ;
Son sein épuise nos travaux.
Sourde à nos vœux qu'elle dédaigne ;
Il faut que le soc la contraigne
De livrer ses biens à la faux.

Les vers étant plus désunis, & surtout ceux du premier tercet, ils font chacun un sens partagé; ils n'entraînent pas le Lecteur jusqu'au repos nécessaire, de sorte qu'il faut déjà sçavoir la mesure pour l'observer, & ainsi cette strophe n'est pas autant que l'autre dans le véritable esprit de l'institution. Il faut remarquer cependant que, comme la plupart des hommes sont accoutumés à lire des Odes, cette habitude peut suppléer au roulement scrupuleux qui naît de l'enchaînement des phrases, & qu'ainsi, pourvû que les repos nécessaires soient exactement observés, l'intérêt du sens doit toujours l'emporter sur cette attention purement lyrique, qui enleveroit souvent des beautés plus essentielles.

Ce que j'ai dit de la strophe de dix vers, s'applique de soi-même aux autres mesures. Il y a toujours une modulation nécessaire, à laquelle on doit absolument asservir la pensée, & il y en a une subalterne qu'on doit sacrifier sans scrupule à de plus grandes beautés.

J'ai peint assez heureusement, ce me semble, dans l'Ode de la Variété, deux strophes de mesure différente.

Je ne sçais, si je dois par des rimes croisées,
Construisant d'abord un quatrain,

Joindre de deux tercets les phrases reposées,

Dans un terme égal & certain.

Tantôt dans une strophe , à l'exemple d'Horace ;

J'aime un accord moins répété ,

Et qu'après un grand vers , elle tombe avec grace ,

Par un vers plus précipité.

Voilà l'harmonie propre de l'Ode ; & sans examiner , si c'est un agrément fondé sur la nature , ou sur l'habitude (question d'une subtile Métaphysique) le Poète doit être soumis aux sentimens reçus , & mériter le nom d'harmonieux par les voies que l'usage lui impose.

Les vers héroïques sont d'un autre ordre. Chaque vers est un air entier , qui consiste dans le nombre réglé des syllabes , & dans le léger repos qu'on ménage au milieu. Ils n'ont d'ailleurs d'autre engagement entr'eux que la rime , la succession alternative des rimes masculines & des rimes féminines , & la loi de ne point enjamber les uns sur les autres , ce qui veut dire , qu'une phrase n'est pas bien versifiée , quand elle remplit un vers & demi , & que la fin du second vers recommence une autre phrase. Je n'y vois précisément de musique que ces conditions , car il est indifférent que les vers soient déliés entr'eux , ou périodiques ; ce n'est que l'in-

18 MERCURE DE FRANCE.

térêt de la variété qui demande , tantôt une manière , tantôt l'autre. Racine , le plus grand de nos versificateurs , a quelquefois trente vers de suite d'un sens complet , & très-dûement ponctués : il en a aussi quelquefois de périodiques ; mais il faut avouer que les vers périodiques sont les plus dangereux , & qu'ils sont sujets à laisser de l'embarras dans l'esprit. Par exemple , quand Junie parle à Néron des plaisirs qui s'offrent à lui de toutes parts ,

L'Empire en est pour vous l'inépuisable source ,
Et si quelque chagrin en interrompt la course ,
Tout l'univers , soigneux de les entretenir ,
S'empresse à l'effacer de votre souvenir.

Toute l'exactitude de la pensée ne suffit pas dans cette période pour en présenter le sens bien développé. *Ce le , & les , ces en* sont difficiles à rapporter juste , & il n'y a plus d'harmonie dès que l'esprit peine.

Ces principes posés , il faut examiner à présent ces autres sources de beauté , qui vont jusqu'à faire illusion à l'oreille , & à nous faire traiter d'harmonie ce qui n'est que raison.

De la beauté du sens.

Le sens est ce qui flatte le plus dans les vers , & il est bien juste que nous lui donnions cette préférence , puisque la raison est notre plus précieux appanage , & que le son n'a eu de part à l'invention des mots , qu'autant qu'il pouvoit concourir à réveiller l'idée des choses qu'on vouloit signifier. Quelqu'un a dit du terme d'amour , & de quelques autres semblables , Ces mots plairoient toujours , n'eussent ils que le son.

Mais ce n'est point le son d'amour qui nous plaît , c'est l'idée qu'il réveille ; & quoique cette idée soit exprimée différemment dans toutes les Langues , les mots différens qui l'expriment font par tout le même plaisir , parce qu'ils réveillent par tout les mêmes sentimens.

C'est donc de la dignité , ou de l'agrément des idées que les mots tirent leur force ou leur grace , & par une suite nécessaire , c'est de la beauté du sens que les vers tirent leur plus grand mérite. *Rome n'a qu'un esprit* , est un Hémistiche , sans comparaison plus beau que ne feroit celui-ci. *Rome n'a qu'un rampart*. Ce n'est pas que le premier soit plus fait pour l'oreille

que le second , c'est seulement parce qu'il offre une idée plus noble & plus intéressante ; & si l'on y prend garde , le mot même de *Rome* frappe tout différemment , quand il signifie les *Romains* , ce Peuple accoutumé à entraîner notre admiration , que quand il signifie simplement la Ville qu'ils habitoient ; & d'où pourroit venir cette différence du même terme , si ce n'est parce que l'idée donne , pour ainsi dire , la valeur au son ?

Rome n'est plus dans *Rome* , elle est toute où je suis.

Ce vers de Sertorius est admirable par la fîereté héroïque du sentiment , & quoique tous les mots en particulier en soient simples , & n'ayent même aucun son soû-tenu , ils acquièrent en quelque sorte la majesté du sens qu'ils renferment. Dans Racine , Iphigénie dit , en parlant d'Achille ,

Pour moi , depuis deux jours , qu'approchant de
ces lieux ,

Leur aspect souhaité se découvre à mes yeux ,

Je l'attendois par tout , & d'un regard timide ,

Sans cesse parcourant les chemins de l'Aulide ,

Mon cœur pour le chercher , voloît loin devant
moi ,

Et je demande Achille à tout ce que je voi.

Sans cesse parcourant les chemins de l'Aulide.

Si ce vers étoit dit au propre d'un courrier, il perdrait toute la grace qu'il a, en exprimant l'impatience rendre d'Iphigénie, qui promène par tout ses regards, dans l'espérance de découvrir ce qu'elle aime.

Mon cœur pour le chercher, voloit loin devant moi.

C'est encore le cœur qui donne à tout ce vers la grace du sentiment. Et enfin ce dernier.

Et je demande Achille à tout ce que je voi.

Seroit désagréablement prosaïque, s'il ne signifioit qu'une information positive, au lieu qu'il devient harmonieusement délicat, quand il exprime cet amour appliqué d'Iphigénie, qui semble se dire à chaque objet qu'elle rencontre, d'où vient que ce n'est pas encore Achille ?

Ainsi, par une illusion naturelle, les mots semblent se parer à notre oreille de l'agrément des choses mêmes, & ils ne sont sonores le plus souvent que d'une harmonie tout-à-fait étrangère aux syllabes. Que les Auteurs sans génie se consacrent à arranger des mots, s'ils ne pensent hautement, s'ils ne sentent avec délicatesse, toute leur peine est perdue, &

leurs vers prétendus harmonieux , deviendront importuns à l'oreille même.

Je dirai plus ; la beauté du sens peut quelquefois faire négliger impunément la régularité de l'hémistiche , & par exemple dans ces vers d'Iphigénie ,

De quel front , immolant tout l'Etat à ma fille ,
Roi sans gloire , j'irois vieillir dans ma famille.

immolant ne devoit pas , dans la règle , être séparé de *tout l'Etat* , ni *j'irois* de *vieillir* ; mais la négligence disparoît devant la beauté du sens. Racine , qui avoit l'oreille aussi poétique du moins que ses Lecteurs , étoit séduit le premier par la noblesse de la pensée & des expressions , & il n'est pas étonnant que le même charme fasse ensuite sur les Lecteurs ce qu'il a fait d'abord sur le Poète.

J'ai toujours songé à mettre dans mes vers cette force de sens , qui en est le fondement solide , & sans quoi tout le reste me paroît un jeu frivole & indigne de la raison ; mais malgré tous mes efforts , il m'en sera échappé de méprisables par la foiblesse même du sens , & je crois qu'on en trouvera plus d'exemples dans les quatre premiers Livres , où j'ai suivi de trop près les pensées d'Homere , que dans les huit derniers , où j'ai toujours pris mes

avantages aux dépens de la fidélité.

Dans la trêve dont les Grecs & les Troyens conviennent pour retirer les morts du champ de bataille, je dis de ceux qui y découvrent leurs parens & leurs amis.

Quelle étoit leur douleur, en les voyant paroître ?
C'étoit les perdre encor, que de les reconnoître.

Ce premier vers est assez foible de sens, & il n'a d'autre beauté que d'être la préparation nécessaire du second, qui me paroît très-frappant. J'aurois souhaité que ce premier vers fût beau en lui-même, sans pourtant entreprendre davantage sur le sens du second, qu'il faut laisser dans toute sa force ; car je me garderai bien de dire, qu'il est bon de laisser quelquefois des vers foibles pour en faire briller d'autres avec plus d'éclat : c'est tourner son impuissance & sa paresse en Art, & s'enorgueillir mal à propos de ce qui devoit humilier. Il faut toujours dire le mieux qu'il est possible : quand chaque chose brille de sa beauté propre, cette différence même des beautés les relève toutes ; elles se prêtent un secours réciproque, & se passent fort bien de fautes.

Les Poëtes fautifs, & les gens trop prévenus pour un Auteur, dont ils veulent

Tout excuser, s'arment ordinairement de ce proverbe, qu'il faut des ombres au tableau ; mais il suffit de sçavoir ce que sont les ombres dans la peinture, pour sentir que la comparaison ne peut jamais tomber sur les négligences. Les ombres dans les tableaux sont aussi nécessaires que la lumière ; la représentation des objets les exige également, & il y a autant d'art à bien placer les ombres que la lumière. C'est donc un abus de comparer des négligences qui sont des défauts de pensée, de sentiment ou d'expression, aux ombres qui, bien distribuées, servent à rendre les objets d'une manière plus vraie & plus frappante.

Si l'on veut dire seulement que les ombres relevent les endroits éclairés, & que comme le Peintre prend ses avantages dans sa disposition, pour faire sortir les figures principales, le Poëte doit prendre aussi les siens pour faire briller les endroits importans : il est vrai qu'en ce sens la poésie a ses ombres ; c'est-à-dire qu'elle a ses contrastes.

Ainsi, Philinte est une ombre au caractère du Myfantrope, & dans Britannicus, Narcisse est une ombre au caractère de Burrhus ; mais alors ce ne sont pas les fautes qui relevent les beautés ; c'est une opposition

position adroite de beautés différentes, qui se donnent mutuellement un nouveau prix.

Que la paresse des Auteurs renonce donc à ce vain prétexte, dont elle s'autorise. Il n'y a rien dans un ouvrage qui ne demande sa perfection propre, & malgré le voisinage des grandes beautés, je serai toujours en droit de censurer la faute où elle se trouvera; j'en serai d'autant plus frappé, que je connoîtrai par le reste l'exactitude & la force, dont l'Auteur étoit capable.

De la vivacité & de la clarté des tours.

On distingue les tours d'avec les pensées, & on ne les regarde quelquefois que comme des agrémens arbitraires du sens principal; mais cette idée est fautive. Le tour fait toujours partie de la pensée, & il la présente sous des faces, & avec des circonstances qui la font précisément ce qu'elle est. Changez le tour, vous entendrez bien une partie de la pensée, & même, si vous voulez, la plus grande; mais vous lui ôterez toujours quelque chose, & vous la chargerez de tout ce que le nouveau tour présente de nouvelles circonstances. Par exemple, dans ces vers de M. de Fontenelle.

B

Cent fois contre l'Amour , même contre sa mere ;
 Elle tint des discours offensans & hardis ;
 Je serois bien fâché de les avoir redits,

Ne croiroit-on pas que la pensée subsisteroit encore , si l'on mettoit

Elle tint des discours offensans & hardis ,
 Que je serois fâché de vous avoir redits ?

Cependant ce n'est plus le même sentiment ; la circonstance essentielle , quoique délicate , est l'idée de sacrilège que le berger se fait des discours que Silvanire a tenus contre Venus. L'horreur soudaine qu'il en conçoit , lui fait interrompre sa narration par un désaveu zélé de la hardiesse de la bergere. Au lieu , qu'en liant les deux vers comme j'en faisois , ce ne seroit plus qu'une condamnation froide de la hardiesse de Silvanire , qui se confondroit avec la narration , & toute différente de ce sentiment vif , qui intimide tout à coup le berger. Il craindroit d'avoir part au crime , s'il ne protestoit dans le moment de l'horreur qu'il en a. Ainsi les tours sont des pensées , puisqu'ils désignent expressément les divers aspects , sous lesquels nous envisageons les choses , & outre cela , les différences & les degrés de sentimens qu'elles excitent en nous. Dans mon

Iliade , après qu'Hélène a dit d'Ulysse :

En lui des sûrs conseils le Ciel mit l'abondance ,
Et jusqu'à l'artifice il pousse la prudence :

J'ajoute :

Que voilà bien Ulysse ! interrompt Antenor.

Que voilà bien Ulysse. , n'est pas la même chose que , *voilà bien Ulysse* , ni que , *je reconnois Ulysse*. Le premier renferme un sentiment plus vif de ressemblance, que les deux autres , & le *que* y ajoute la surprise de voir Ulysse si bien caractérisé. *Voilà bien Ulysse* , dit encore autre chose que , *je reconnois Ulysse* , parce que l'un marque le sentiment d'une ressemblance frappante , & que l'autre peut signifier seulement que l'on reconnoît l'original à quelques traits. Peut-être trouvera-t'on ces distinctions trop subtiles ; mais la plupart de ceux-mêmes qui les traiteront de minuties , ne laissent pas d'en sentir l'effet dans les vers , & leur imagination est en cela plus délicate que leur raison. Dans ce vers de Pirrhus.

Elle en mourra, Phénix , & j'en serai la cause.

Croiroit-t'on conserver la pensée , en disant , *je serai la cause de sa mort* ? Pirrhus perdrait dans cet arrangement la moitié

B ij

de l'émotion qu'il inspire, au lieu qu'en paroissant frappé d'abord de l'idée de la mort d'Andromaque, il porte un second coup à l'auditeur par cette seconde idée, qu'il en seroit la cause, surcroît de désespoir, & qui le rend encore plus digne de pitié. Ces deux tours présentent donc un ordre différent d'idées & de sentimens, & ainsi les tours ne sont pas seulement des agrémens de style; c'est la forme essentielle des pensées.

On voit par-là que le Poète n'est pas aussi libre qu'on le pense, à chercher des sons. Les pensées exigent nécessairement les termes; les sentimens exigent aussi nécessairement les tours; ainsi le Poète est entraîné au gré du sens, & s'il arrive qu'il rencontre en son chemin quelque choc de mots désagréables, c'est à lui de peser exactement le désagrément du son, avec la beauté du sens, & de sacrifier toujours sans scrupule, le moins sensible au plus frappant. Mais rien n'est plus puérile, ni même plus chimérique que d'épuiser son attention autour des syllabes, & de penser, pour ainsi dire, subordonnément à l'harmonie.

De la clarté.

Les tours ne sçauroient être beaux, si

la moindre obscurité retarde l'impression soudaine qu'ils doivent faire. La clarté naît de la pureté du style, & du choix des termes, & elle consiste à dire tout ce qu'il faut dans l'ordre naturel que la pensée demande. L'obligation la plus indispensable d'un Ecrivain est de se faire entendre; & depuis le règne des vers dits Iambiques, que les Grecs admiroient d'autant plus, qu'ils avoient plus de peine à les deviner, les hommes n'ont plus voulu que des ouvrages intelligibles.

Il faut pourtant remarquer qu'un Auteur, surtout un Poète, peut n'être pas entendu de bien de gens, sans qu'il y ait de sa faute. Il ne doit avoir en vûe que des esprits cultivés, qui soient au fait de ce qu'il traite, & de la manière dont il le traite : il parle une Langue inconnue aux autres. On a beau dire que Malherbe récitait ses vers à sa servante; ce n'étoit pas assurément pour en retrancher ce qu'elle auroit eu peine à comprendre; en ce cas-là nous n'aurions guères de ses ouvrages : peut-être n'étoit-ce chez lui qu'un caprice momentané de Poète; peut-être quelque hazard, qu'on aura changé en une pratique ordinaire & réglée.

Il faut être attentif au choix de ses termes; se bien demander, si ce sont les plus

propres à faire naître dans l'esprit des autres, les idées qu'on veut leur donner, & après s'être satisfait sur ce choix ; on peut en essayer encore l'effet sur des oreilles intelligentes. J'ai pris d'ordinaire ces avantages, & aussi ne crois-je pas avoir manqué souvent à la clarté : cependant les Journalistes de Hollande ont trouvé avec raison de l'embarras dans ces vers.

Que voilà bien Ulysse ! interrompt Antenor.
Autrefois sous mes toits (je crois l'y voir encor)
Seul avec Menelas , envoyé de la Grèce ,
Je les reçus tous deux , & je vis leur sagesse.

Je fais gloire de me ranger à leur avis ; si j'avois bien des vers comme ceux-là , je mériterois bien les exclamations de Mad. D. On ne sçait si je veux dire : *je les reçus seul* , ou *je reçus Ulysse , lorsqu'il fut envoyé seul avec Menelas* : peut-être y a-t'il encore quelqu'autre embarras dans la phrase, & je remercie sincèrement ces Messieurs d'une critique si judicieuse. Le discernement qu'ils y font paroître , est même un piège pour mon amour propre , & j'aime à me flater que les louanges qu'ils m'ont données d'ailleurs , sont à peu près aussi justes que leurs censures.

Des Equivoques.

Les équivoques sont sans doute un grand obstacle à la clarté, puisqu'elles laissent l'esprit incertain entre deux sens, & les Auteurs tombent d'autant plus aisément dans ce défaut, que pleins de ce qu'ils ont voulu dire, ils ne voyent dans leurs expressions que le sens qu'ils ont eu en vûe, sans appercevoir celui qu'ils n'ont pas eu dessein d'y mettre, au lieu que s'ils se mettoient à la place du Lecteur, qui ne connoîtra les pensées que par les expressions, ils sentiroient l'embarras où ils le jettent quelquefois par le double sens que les termes présentent.

Mad. D. me reproche une de ces équivoques dans ces vers d'Achille à Minerve, lorsque cette Déesse lui commande de ne pas céder à sa colere contre Agamemnon.

J'obéis, dit Achille, à ta loi souveraine;
Mon respect pour les Dieux est plus fort que ma haine.

Ne diroit-on pas, se r'écrie là-dessus Mad. D., qu'Achille respecte plus les Dieux qu'il ne les hait? Elle a raison, en isolant ce vers; mais je crois qu'elle a tort en le réunissant à ceux qui le précèdent, parce que la haine qu'Achille doit sacrifier aux Dieux,

E iiiij

32 MERCURE DE FRANCE:

est suffisamment désignée , & qu'on pourroit défier le Lecteur de s'y méprendre.

Mad. D. est pleine elle-même de ces équivoques sans conséquence. Elle fait dire à Andromaque , dans sa traduction de l'Iliade , qu'*Achille*, après avoir tué son pere, ne le déponilla pourtant pas de ses armes , & que malgré sa fureur il respecta encore sa valeur & son courage.

Aurois je bonne grace à m'écrier : *Ne diroit-on pas que la fureur & la valeur appartiennent ici à la même personne , & qu'Achille , tout furieux qu'il étoit , respecta encore sa propre valeur , ou que malgré la fureur du pere d'Andromaque , Achille respecta encore son courage ?* Je ne fais pas cette injustice à Mad. D. & je la prie seulement de me juger aussi équitablement qu'elle se juge. Un Auteur ne parle qu'à des Lecteurs de bonne foi , qui entendent ce qu'ils entendent , & qui ne s'avisent pas de trouver une équivoque où ils n'en sentent pas.

Voici , ce me semble , la règle la plus judicieuse qu'on puisse établir sur les équivoques. Quand la force du sens l'emporte, l'équivoque se doit souffrir ; mais quand le sens l'emporte , de maniere qu'on n'en sçauroit donner un autre qui ne soit absurde , on ne doit pas même dire qu'il y ait d'équivoque ; la gêne que cela apporteroit

dans le discours , si l'on y étoit trop sévère, n'est pas comparable à la vaine perfection que cela pourroit y mettre. Il ne seroit pas même possible de l'éviter toujours, & je vais apporter trois exemples de Racine, tirés d'une seule Scène de Britannicus, celle de ses Pièces qu'il dit avoir le plus travaillée, où l'on va voir des équivoques des deux espèces.

Britannicus à Junie.

Notre ennemi trompé,

Tandis que je vous parle, est ailleurs occupé;
Ménageons les momens de cette heureuse absence.

Junie.

Vous êtes en des lieux tout pleins de sa puissance.

Est-ce la puissance de l'absence ou de l'ennemi ? Le premier sens est absurde ; on ne doit donc pas dire qu'il y ait d'équivoque.

Douze vers après, Junie loue Néron, qu'elle sçait présent, & Britannicus répond.

Ce discours me surprend, il le faut avouer,
Je ne vous cherchois pas pour l'entendre louer.

Est-ce pour louer le discours ou Néron ? Le premier sens est encore absurde ; on ne doit pas dire encore qu'il y ait d'équi-

B v

voque. Mais entre ces deux exemples, Britannicus parle ainsi contre Néron.

Tout semble ici des yeux approuver mon courroux;
La mere de Néron se déclare pour nous ;

Rome de sa conduite elle-même offensée . . .

Rome est-elle offensée de la conduite de Néron ou de celle de la mere de Néron ? Ni l'un ni l'autre sens n'est absurde , ainsi il y a une véritable équivoque ; mais le sens l'emportant, de maniere qu'on ne peut s'y tromper , l'équivoque est sans conséquence , & l'Auditeur seroit ridiculement injuste de traiter d'obscur ce qu'il ne sçau-roit ne pas entendre. Mad. D. a autant d'intérêt que moi d'autoriser cette règle , & je voudrois pouvoir toujours me défendre ainsi, en la défendant elle-même.

Les transpositions violentes rendent encore les vers obscurs. Cette marche inusitée des phrases déconcerte l'esprit du Lecteur , & les idées ne s'y placent pas aisément dans leur ordre , parce qu'il n'est pas accoutumé à les voir sous cette forme , & ce qui prouve que c'est du moins en partie l'effet de l'habitude , c'est que les mêmes transpositions, qui seroient élégantes en Latin, seroient vicieuses en François , & qu'on traite d'obscur dans une Langue ce qui seroit lumineux dans une

autre. Si nous séparions dans un vers l'adjectif du substantif, ou le régime du verbe, quel galimatias, s'écrieroit-on ! quelle dureté ! Vous trouverez pourtant cet arrangement dans Virgile. Quelle netteté, dites-vous, quelle harmonie ! d'où vient cette différence ? C'est que l'imagination se plie à l'usage établi, & qu'elle se révolte, dès qu'on la veut conduire au gré d'un caprice dont elle n'est pas convenue.

C'est en cela que consiste la dureté & l'obscurité de *la Pucelle*. On y sent à tout moment cette surprise désagréable de l'arrangement des mots, & l'Auteur, pour avoir outré le privilège qu'a le Poëte de s'éloigner à un certain point du langage ordinaire, en a fait un presque étranger, & qu'on s'imagine déplaire à l'oreille, quoique le plus souvent l'imagination seule en soit blessée. La délicatesse de l'habitude est si grande, qu'elle va jusqu'à mettre de la différence entre des sons parfaitement semblables. Niera-t-on que *Saint* & *ceint* ne se prononcent précisément de même ? Cependant *le Saint Monarque* plairoit à l'oreille, & *le ceint Monarque*, bien entendu dans son sens naturel, la blesseroit. N'est-ce pas-là la démonstration la plus évidente que ce n'est pas le son qui

B vj

blesse, mais la violence qu'on fait à la langue par un certain arrangement de mots qui n'est pas selon son esprit ?

De l'Élégance

En vain les vers seroient ils exactement réguliers du côté de la mesure, en vain même seroient-ils clairs & raisonnables à un certain point, si l'élégance ne les soutient ; ce n'est plus qu'une prose mesurée, & dont la mesure même ne sert qu'à mieux faire sentir la bassesse & la langueur.

L'élégance consiste dans le choix des termes les plus propres à exprimer l'idée avec toutes les circonstances accessoires, les plus convenables à l'occasion, & si ce principe est vrai, l'élégance varie selon les differens genres, selon les personnages qu'on fait parler, & selon ceux à qui l'on parle. L'élégance de la Tragédie est autre que celle de la Comédie ; celle de l'Ode est autre que celle de l'Eglogue. Je corrigerai dans une Fable une expression qui auroit été magnifique dans un Poëme, parce que cette élégance prétendue n'y seroit pas en sa place, & qu'elle ne m'attireroit de la part du Lecteur que le reproche d'ostentation, au lieu de l'éloge qu'elle mériteroit ailleurs.



E P I T R E

A M. D. L. M.

Suspens ton étude ;
Viens, loin des neuf Sœurs,
De ma solitude
Goûter les douceurs.
Au sein de nos plaines,
Les vives chaleurs
Ont séché nos fleurs,
Tari nos fontaines.
L'Aurore est sans pleurs ;
Zéphir sans haleines,
Flore sans couleurs.
La seule Pomone,
Sous ce frais berceau,
Rit & se couronne
D'un pampre nouveau.
Du vin qui s'écoule,
Versé par ses mains,
S'abreuve une foule
De jeunes Sylvains,
Qui dans nos Jardins,
Du pesant Silène
Soutiennent à peine
Les pas incertains.

38 MERCURE DE FRANCE.

Viens donc , cher Ariste ,
Philosophe vain ;
Est-ce au Dieu du vin
Qu'un sage résiste ?
Esclave avec toi
Du vainqueur de l'Inde ;
Que le Dieu du Pinde
Subisse sa loi.

Si tu ne peux vivre
Sans un Apollon ,
C'est Anacréon ,
Ami , qu'il faut suivre :
Apprens à monter
Sa galante Lyre ;
Si tu veux chanter ,
Que Bacchus t'inspire
Ce tendre délire ,
Qui cher à Thémire ,
T'en fait écouter.

Parmi nos Convives
Admettons l'Amour ,
Qu'il vienne à son tour ,
Revoir sur ces rives
Cythere & sa Cour.
Couché sous la treille
Si quelqu'un sommeille ,
Par un tendre effort
Qu'Amour le réveille ,
Quand Bacchus l'endort.

Ami d'Epicure ,
J'en suis les leçons ;
Comme lui j'épure
Les utiles dons
Que fait la Nature
A ses nourrissons.
D'une ardeur extrême
Le tems nous poutsuit ;
Détruit par lui-même ,
Par lui reproduit ,
Plus léger qu'Eole ,
Il naît & s'envole ,
Renaît & s'enfuit.

Qu'un prompt sacrifice
Suspende les coups ,
Fixe le caprice
Du vieillard jaloux ;
Qu'au milieu de nous ,
Ce Dieu taciturne ,
Perde son courroux ;
Du vin de cette urne
Enyvrons Saturne ;
Désormais plus lent.
Ce Dieu turbulent ,
Pour reprendre haleine ;
Prendra de Silene
Le pas nonchalant.

Sous l'ombre propice
De ce bois sacré ,

40 MERCURE DE FRANCE.

Pour le sacrifice
L'Autel est paré :
Ce lieu solitaire ,
Est le Sanctuaire ,
Où , libre d'ennui ,
Je dois aujourd'hui
Immoler les craintes ,
Les soins , les contraintes
Et les vains desirs ,
Tyrans des plaisirs .

Déjà sous la tonne ,
La coupe à la main ,
Hébé me couronne
D'un Lierre divin ,
Et Comus ordonne
L'apprêt du festin ;
Les Nymphes accourent ,
Les Faunes m'entourent ;
Le vin va couler ,
L'encens va brûler ;
Ami , qui t'arrête ?
Thémire avec moi ;
Pour ouvrir la Fête ;
N'attend plus que toi .





Nous avons paru désirer en rendant compte de l'article *Art*, qu'on offrît au Public quelque autre article du Dictionnaire de l'Encyclopédie. Nous venons de recevoir le mot *Abeille* ; il est de M. d'Aubenton : la part que cet Ecrivain a à l'Histoire Naturelle, le met bien au-dessus de nos éloges.

ABEILLE, f. f. insecte de l'espece des mouches. Il y en a de trois sortes : la premiere & la plus nombreuse des trois est l'*abeille commune* : la seconde est moins abondante ; ce sont les *faux bourdons* ou *mâles* : enfin la troisième est la plus rare, ce sont les *semelles*.

Les Abeilles femelles, que l'on appelle *Reines* ou *meres Abeilles*, étoient connues des Anciens sous le nom de *Rois des Abeilles*, parce qu'autrefois on n'avoit pas distingué leur sexe ; mais aujourd'hui il n'est plus équivoque. On les a vû pondre des œufs, & on en trouve aussi en grande quantité dans leur corps. Il n'y a ordinairement qu'une *Reine* dans une ruche ; ainsi il est très-difficile de la voir : cependant on pourroit la reconnoître assez aisément,

parce qu'elle est plus grande que les autres : la tête est plus allongée & ses aîles sont très-courtes par rapport à son corps ; elles n'en couvrent gueres que la moitié ; au contraire celles des autres abeilles couvrent le corps en entier. La Reine est plus longue que les mâles ; mais elle n'est pas aussi grosse. On a prétendu autrefois qu'elle n'avoit point d'aiguillon ; cependant Aristote le connoissoit ; mais il croyoit qu'elle ne s'en servoit jamais. Il est aujourd'hui très-certain que les abeilles femelles ont un aiguillon , même plus long que celui des ouvrières ; cet aiguillon est recourbé. Il faut avouer qu'elles s'en servent fort rarement , ce n'est qu'après avoir été irritées pendant long-tems : mais alors elles piquent avec leur aiguillon , & la piquûre est accompagnée de venin , comme celle des abeilles communes. Il ne paroît pas que la mere abeille ait d'autre emploi dans la ruche que celui de multiplier l'espece , ce qu'elle fait par une ponte fort abondante , car elle produit dix à douze mille œufs en sept semaines , & communément trente à quarante mille par an.

On appelle les abeilles mâles *faux bourdons* , pour les distinguer de certaines mouches que l'on connoît sous le nom de *bourdons*. Voyez Bourdon.

On ne trouve ordinairement des mâles dans les ruches que depuis le commencement ou le milieu du mois de Mai jusques vers la fin du mois de Juillet ; leur nombre se multiplie de jour en jour pendant ce tems , à la fin duquel ils périssent subitement de mort violente , comme on le verra dans la suite.

Les mâles sont moins grands que la Reine , & plus grands que les ouvrières ; ils ont la tête plus ronde , ils ne vivent que de miel , au lieu que les ouvrières mangent souvent de la cire brute. Dès que l'aurore paroît , celles-ci partent pour aller travailler , les mâles sortent bien plus tard , & c'est seulement pour voltiger au tour de la ruche , sans travailler. Ils rentrent avant le serain & la fraîcheur du soir ; ils n'ont ni aiguillon , ni patelles , ni dents saillantes comme les ouvrières. Leurs dents sont petites , plates & cachées , leur trompe est aussi plus courte & plus déliée ; mais leurs yeux sont plus grands & beaucoup plus gros que ceux des ouvrières : ils couvrent tout le dessus de la partie supérieure de la tête , au lieu que les yeux des autres forment simplement une espece de bourlet de chaque côté.

On trouve dans certains tems des faux bourdons qui ont à leur extrémité postérieure deux cornes charnues , aussi longues

44 MERCURE DE FRANCE.

que le tiers ou la moitié de leur corps : il paroît aussi quelquefois entre ces deux cornes un corps charnu qui se recourbe en haut. Si ces parties ne sont pas apparentes au dehors, on peut les faire sortir en pressant le ventre du faux bourdon ; si on l'ouvre, on voit dans des vaisseaux & dans des réservoirs une liqueur laiteuse, qui est vraisemblablement la liqueur séminale. On croit que toutes ces parties sont celles de la génération, car on ne les trouve pas dans les abeilles meres, ni dans les ouvrières. L'unique emploi que l'on connoisse aux mâles, est de féconder la Reine ; aussi dès que la ponte est finie, les abeilles ouvrières les chassent & les tuent.

Il y a des abeilles qui n'ont point de sexe. En les disséquant on n'a jamais trouvé dans leurs corps aucune partie qui eût quelque rapport avec celles qui caractérisent les abeilles mâles ou les femelles. On les appelle *mutets* ou *abeilles communes*, parce qu'elles sont en beaucoup plus grand nombre que celles qui ont un sexe. Il y en a dans une seule ruche jusqu'à quinze ou seize mille & plus, tandis qu'on n'y trouve quelquefois que deux ou trois cens mâles, quelquefois sept ou huit cens, ou mille au plus.

On désigne aussi les abeilles communes

par le nom d'*ouvrières*, parce qu'elles font tout l'ouvrage qui est nécessaire pour l'entretien de la ruche, soit la récolte du miel & de la cire, soit la construction des alvéoles; elles soignent les petites abeilles; enfin elles tiennent la ruche propre, & elles écartent tous les animaux étrangers qui pourroient être nuisibles. La tête des abeilles communes est triangulaire; la pointe du triangle est formée par la rencontre de deux dents posées horizontalement l'une à côté de l'autre, longues, saillantes & mobiles. Ces dents servent à la construction des alvéoles: aussi sont-elles plus fortes dans les abeilles ouvrières que dans les autres. Si on écarte ces deux dents, on voit qu'elles sont comme des espèces de cuillieres, dont la concavité est en dedans. Les abeilles ont quatre aîles, deux grandes & deux petites; en les levant, on trouve de chaque côté auprès de l'origine de l'aîle de dessous en tirant vers l'estomach, une ouverture ressemblante à une bouche, c'est l'ouverture de l'un des poumons; il y en a une autre sous chacune des premières jambes, desorte qu'il y a quatre ouvertures sur le corcelet (*Voyez Corcelet.*) & douze autres de part & d'autre sur les six anneaux qui composent le corps: ces ouvertures sont nommées *stigmates*. *Voyez Stigmates.*

L'air entre par ces stigmates, & circule dans le corps par le moyen d'un grand nombre de petits canaux, enfin il en sort par les pores de la peau. Si on tire un peu la tête de l'abeille, on voit qu'elle ne tient à la poitrine ou corcelet que par un cou très-court, & le corcelet ne tient au corps que par un filet très-mince. Le corps est couvert en entier par six grandes pièces écailleuses, qui portent en recouvrement l'une sur l'autre & forment six anneaux, qui laissent au corps toute sa souplesse. On appelle *antennes* (Voyez Antennes) ces especes de cornes mobiles & articulées qui sont sur la tête, une de chaque côté; les antennes des mâles n'ont que onze articulations, celles des autres en ont quinze.

L'abeille a six jambes, placées deux à deux en trois rangs; chaque jambe est garnie à l'extrémité de deux grands ongles & de deux petits, entre lesquels il y a une partie molle & charnue. La jambe est composée de cinq pièces, les deux premières sont garnies de poils; la quatrième pièce de la seconde & de la troisième paire est appelée *la brosse*: cette partie est carrée, sa face extérieure est rase & lisse, l'intérieure est plus chargée de poils que nos brosses ne le sont ordinairement, & ces poils sont disposés de la même façon. C'est

avec ces sortes de broffes que l'abeille ramasse les poussières des étamines qui tombent sur son corps, lorsqu'elle est sur une fleur pour faire la récolte de la cire. Voyez Cire. Elle en fait de petites pelottes qu'elle transporte, à l'aide de ses jambes, sur la palette qui est la troisième partie des jambes de la troisième paire. Les jambes de devant transportent à celles du milieu ces petites masses; celles-ci les placent & les empilent sur la palete des jambes de derrière.

Cette manœuvre se fait avec tant d'agilité & de promptitude, qu'il est impossible d'en distinguer les mouvemens, lorsque l'abeille est vigoureuse. Pour bien distinguer cette manœuvre de l'abeille, il faut l'observer, lorsqu'elle est affoiblie & engourdie par la rigueur d'une mauvaise saison. Les palettes sont de figure triangulaire; leur face extérieure est lisse & luisante, des poils s'élèvent au-dessus des bords; comme ils sont droits, roides & ferrés, & qu'ils l'environnent, ils forment avec cette surface une espèce de corbeille; c'est-là que l'abeille dépose, à l'aide de ses pattes, les petites pelotes qu'elle a formées avec les broffes; plusieurs pelotes réunies sur la palette, font une masse qui est quelquefois aussi grosse qu'un grain de poivre.

La trompe de l'abeille est une partie qui se développe & qui se replie. Lorsqu'elle est dépliée, on la voit descendre du dessous des deux grosses dents saillantes qui sont à l'extrémité de la tête. La trompe paroît dans cet état comme une lame assez épaisse, très-luisante & de couleur châtain. Cette lame est appliquée contre le dessous de la tête : mais on n'en voit alors qu'une moitié qui est repliée sur l'autre ; lorsque l'abeille la dépie, l'extrémité qui est du côté des dents s'élève, & on apperçoit alors celle qui étoit dessous. On découvre aussi par ce déplacement la bouche & la langue de l'abeille, qui sont au-dessus des deux dents. Lorsque la trompe est repliée, on ne voit que les étuis qui la renferment.

Pour développer & pour examiner cet organe, il faudroit entrer dans un grand détail. Il suffira de dire ici que c'est par le moyen de cet organe que les abeilles recueillent le miel ; elles plongent leur trompe dans la liqueur miellée, pour la faire passer sur la surface extérieure. Cette surface de la trompe forme avec les étuis un canal par lequel le miel est conduit ; mais c'est la trompe seule, qui étant un corps musculeux, force par ses différentes inflexions & mouvemens vermiculaires la li-
queur

queur d'aller en avant, & qui la pousse vers le gosier.

Les abeilles ouvrières ont deux estomachs, l'un reçoit le miel & l'autre la cire: celui du miel a un cou qui tient lieu d'œsophage, par lequel passe la liqueur que la trompe y conduit, & qui doit s'y changer en miel parfait: l'estomach où la cire brute se change en vraie cire, est au-dessous de celui du miel. *Voyez Cire & Miel.*

L'aiguillon est caché dans l'état de repos; pour le faire sortir il faut presser l'extrémité du corps de l'abeille. On le voit paroître accompagné de deux corps blancs qui forment ensemble une espèce de boîte, dans laquelle il est logé, lorsqu'il est dans le corps. Cet aiguillon est semblable à un petit dard qui, quoique très-délié, est cependant creux d'un bout à l'autre. Lorsqu'on le comprime vers la base, on fait monter à la pointe une petite goutte d'une liqueur extrêmement transparente; c'est-là ce qui envenime les playes que fait l'aiguillon. On peut faire une équivoque par rapport à l'aiguillon comme par rapport à la trompe; ce qui paroît être l'aiguillon n'en est que l'étui; c'est par l'extrémité de cet étui que l'aiguillon sort, & qu'il est dardé en même tems que la liqueur empoisonnée. De plus cet aiguillon est dou-

C

ble ; il y en a deux à côté qui jouent en même tems ou séparément , au gré de l'abeille , ils sont de matiere de corne ou d'écaille , leur extrémité est taillée en scie , les dents sont inclinées de chaque côté , de sorte que les pointes sont dirigées vers la base de l'aiguillon , ce qui fait qu'il ne peut sortir de la playe sans la déchirer ; ainsi il faut que l'abeille le retire avec force. Si elle fait ce mouvement avec trop de promptitude , l'aiguillon casse , & il reste dans la playe , & en se séparant du corps de l'abeille , il arrache la vessie qui contient le venin & qui est posée au-dedans à la base de l'aiguillon. Une partie des entrailles sort en même-tems , ainsi cette séparation de l'aiguillon est mortelle pour la mouche. L'aiguillon qui reste dans la playe a encore du mouvement , quoique séparé du corps de l'abeille ; il s'incline alternativement dans des sens contraires , & il s'enfonce de plus en plus.

La liqueur qui coule dans l'étui de l'aiguillon est un véritable venin , qui cause la douleur que l'on éprouve , lorsqu'on a été piqué par une abeille. Si on goûte de ce venin , on le sent d'abord douxâtre , mais il devient bien-tôt âcre & brûlant ; plus l'abeille est vigoureuse , plus la douleur de la piquûre est grande. On sçait

que dans l'hyver on en souffre moins que dans l'été, toutes choses égales de la part de l'abeille : il y a des gens qui sont plus ou moins sensibles à cette piquûre que d'autres. Si l'abeille pique pour la seconde fois, elle fait moins de mal qu'à la première fois, encore moins à une troisième; enfin le venin s'épuise, & alors l'abeille ne se fait presque plus sentir. On a toujours crû qu'un certain nombre de piquûres faites à la fois sur le corps d'un animal, pourroient le faire mourir; le fait a été confirmé plusieurs fois, on a même voulu déterminer le nombre de piquûres qui seroit nécessaire pour faire mourir un grand animal; on a aussi cherché le remède qui détruiroit ce venin; mais on a trouvé seulement le moyen d'appaîser les douleurs en frottant l'endroit blessé avec de l'huile d'olive, ou en y appliquant du persil pilé. Quoiqu'il en soit du remède, il ne faut jamais manquer en pareil cas de retirer l'aiguillon, s'il est resté dans la playe, comme il arrive presque toujours. Au reste la crainte des piquûres ne doit pas empêcher que l'on approche des ruches : les abeilles ne piquent point, lorsqu'on ne les irrite pas; on peut impunément les laisser promener sur la main ou sur son visage, elles s'en vont d'elles-mêmes sans faire de mal : au con-

traire si on les chasse, elles piquent pour se défendre.

Pour suivre un ordre dans l'histoire succincte des abeilles que l'on va faire ici, il faut la commencer dans le tems où la mere abeille est fecondée. Elle peut l'être dès le quatrième ou cinquième jour après celui où elle est sortie de l'état de nymphe pour entrer dans celui de mouche, comme on le dira dans la suite. Il seroit presque impossible de voir dans la ruche l'accouplement des abeilles, parce que la Reine reste presque toujours dans le milieu où elle est cachée par les gâteaux de cire & par les abeilles qui l'entourent. On a tiré de la ruche des abeilles meres, & on les a mises avec des mâles dans des bocaux pour voir ce qui s'y passeroit.

On est obligé pour avoir une mere abeille de plonger une ruche dans l'eau & de noyer à demi toutes les abeilles, ou de les enfumer, afin de pouvoir les examiner chacune séparément pour reconnoître la mere. Lorsqu'elle est revenue de cet état violent, elle ne reprend pas d'abord assez de vivacité pour être bien disposée à l'accouplement. Ce n'est donc que par des hasards que l'on en peut trouver qui fassent réussir l'expérience; il faut d'ailleurs que cette mere soit jeune; de plus il faut évi-

ter le tems où elle est dans le plus fort de la ponte. Dès qu'on présente un mâle à une mere abeille bien choisie , aussi tôt elle s'en approche , le léche avec sa trompe & lui présente du miel ; elle le touche avec ses pattes , tourne autour de lui , se place vis-à-vis , lui brosse la tête avec ses jambes , &c. Le mâle reste quelquefois immobile pendant un quart d'heure , & enfin il fait à peu près les mêmes choses que la femelle ; celle-ci s'anime alors davantage. On l'a vûe monter sur le corps du mâle ; elle recourba l'extrémité du sien , pour l'appliquer contre l'extrémité de celui du mâle , qui faisoit sortir les deux cornes charnues & la partie recourbée en arc. Supposé que cette partie soit, comme on le croit , celle qui opere l'accouplement , il faut nécessairement que l'abeille femelle soit placée sur le mâle pour la rencontrer , parce qu'elle est recourbée en haut ; c'est ce qu'on a observé pendant trois ou quatre heures. Il y eut plusieurs accouplemens , après quoi le mâle resta immobile , la femelle lui mordit le corcelet & le souleva en faisant passer sa tête sous le corps du mâle ; mais ce fut en vain , car il étoit mort. On présenta un autre mâle , mais la mere abeille ne s'en occupa point du tout , & continua pendant tout le reste du jour de faire differens es-

54 MERCURE DE FRANCE.

forts pour tâcher de ranimer le premier. Le lendemain elle monta de nouveau sur le corps du premier mâle , & se recourba de la même façon que la veille , pour appliquer l'extrémité de son corps contre celui du mâle. L'accouplement des abeilles ne consiste-t'il que dans cette jonction qui ne dure qu'un instant ? On présume que c'est la mere abeille qui attaque le mâle avec qui elle veut s'accoupler ; si c'étoit au contraire les mâles qui attaquaient cette femelle , ils seroient quelquefois mille mâles pour une femelle. Le tems de la fécondation doit être nécessairement celui où il y a des mâles dans la ruche ; il dure environ six semaines prises dans les mois de Mai & de Juin ; c'est aussi dans ce même tems que les essains quittent les ruches. Les reines qui sortent sont fécondées , car on a observé des essains entiers dans lesquels il ne se trouvoit aucun mâle , par conséquent la reine n'auroit pû être fécondée avant la ponte qu'elle fait : aussi-tôt que l'essain est fixé quelque part , vingt-quatre heures après on trouve des œufs dans les gâteaux.

Après l'accouplement il se forme des œufs dans la matrice de la mere abeille ; cette matrice est divisée en deux branches , dont chacune est terminée par plusieurs filars :

chaque filet est creux ; c'est une sorte de vaisseau qui renferme plusieurs œufs disposés à quelque distance les uns des autres dans toute sa longueur. Ces œufs sont d'abord fort petits , ils tombent successivement dans les branches de la matrice & passent dans le corps de ce viscère pour sortir au-dehors ; il y a un corps sphérique posé sur la matrice ; on croit qu'il en degoute une liqueur visqueuse qui enduit les œufs & qui les colle au fond des alvéoles , lorsqu'ils y sont déposés dans le tems de la ponte. On a estimé que chaque extrémité des branches de la matrice est composée de plus de 150 vaisseaux , & que chacun peut contenir dix-sept œufs sensibles à l'œil ; par conséquent une mere abeille prête à pondre a cinq mille œufs visibles. Le nombre de ceux qui ne sont pas encore visibles , & qui doivent grossir pendant la ponte , doit être beaucoup plus grand ; ainsi il est aisé de concevoir comment une mere abeille peut pondre dix à douze mille œufs & plus en sept ou huit semaines.

Les abeilles ouvrières ont un instinct singulier pour prévoir le tems auquel la mere abeille doit faire la ponte , & le nombre d'œufs qu'elle doit déposer ; lorsqu'il surpasse celui des alvéoles qui sont

C iiij

56 MERCURE DE FRANCE.

faits, elles en ébauchent de nouveaux pour fournir au besoin pressant; elles semblent connoître que les œufs des abeilles ouvrières sortiront les premiers, & qu'il y en aura plusieurs milliers; qu'il viendra ensuite plusieurs centaines d'œufs qui produiront des mâles; & qu'enfin la ponte finira par trois ou quatre, & quelquefois par plus de quinze ou vingt œufs, d'où sortiront les femelles. Comme ces trois sortes d'abeilles sont de différentes grosseurs, elles y proportionnent la grandeur des alvéoles. Il est aisé de distinguer à l'œil ceux des reines, & que l'on a appelé pour cette raison *alvéoles royaux*; ils sont les plus grands. Ceux des faux bourdons sont plus petits que ceux des reines, mais plus grands que ceux des mulets, ou abeilles ouvrières.

La mere abeille distingue parfaitement ces differens alvéoles; lorsqu'elle fait sa ponte, elle arrive environnée de dix ou douze abeilles ouvrières, plus ou moins, qui semblent la conduire & la soigner; les unes lui présentent du miel avec leur trompe, les autres la lèchent & la brosent. Elle entre d'abord dans un alvéole la tête la première, & elle y reste pendant quelques instans; ensuite elle en sort, & y rentre à reculons, la ponte est faite dans

un moment. Elle en fait cinq ou six de suite, après quoi elle se repose avant que de continuer. Quelquefois elle passe devant un alvéole vuide sans s'y arrêter.

Le tems de la ponte est fort long, car c'est presque toute l'année, excepté l'hiver. Le fort de cette ponte est au printems; on a calculé que dans les mois de Mars & de Mai, la mere abeille doit pondre environ douze mille œufs, ce qui fait environ deux cens œufs par jour : ces douze mille œufs forment en partie l'essain qui sort à la fin de Mai ou au mois de Juin, & remplacent les anciennes mouches qui font partie de l'essain, car après sa sortie la ruche n'est pas moins peuplée qu'au commencement de Mars.

Les œufs des abeilles ont six fois plus de longueur que de diamètre; ils sont courbes; l'une de leurs extrémités est plus petite que l'autre : elles sont arrondies toutes les deux. Ces œufs sont d'une couleur blanche tirant sur le bleu; ils sont revêtus d'une membrane flexible, desorte qu'on peut les plier, & cela se peut faire sans nuire à l'embrion. Chaque œuf est logé séparément dans un alvéole, & placé de façon à faire connoître qu'il est sorti du corps de la mere par le petit bout, car cette extrémité est collée au fond de l'alvéole. Lorsque la mere ne

C v

58 MERCURE DE FRANCE.

On trouve pas un assez grand nombre de cellules pour tous les œufs qui sont prêts à sortir , elle en met deux ou trois & même quatre dans un seul alvéole ; ils ne doivent pas y rester , car un seul ver doit remplir dans la suite l'alvéole en entier. On a vu les abeilles ouvrières retirer tous les œufs surnuméraires ; mais on ne sçait pas si elles les replacent dans d'autres alvéoles ; on ne croit pas qu'il se trouve dans aucune circonstance plusieurs œufs dans les cellules royales.

La chaleur de la ruche suffit pour faire éclore les œufs , souvent elle surpasse de deux degrés celle de nos étés les plus chauds : en deux ou trois jours l'œuf est éclos ; il en sort un ver qui tombe dans l'alvéole. Dès qu'il a pris un peu d'accroissement , il se roule en cercle ; il est blanc , charnu , & sa tête ressemble à celle des vers à soie ; le ver est posé de façon qu'en se tournant , il trouve une sorte de gelée ou de bouillie qui est au fond de l'alvéole , & qui lui sert de nourriture. On voit des abeilles ouvrières qui visitent plusieurs fois chaque jour les alvéoles où sont les vers : elles y entrent la tête la première & y restent quelque tems. On n'a jamais pu voir ce qu'elles y faisoient ; mais il est à croire qu'elles renouvellent la bouillie

dont le ver se nourrit. Il vient d'autres abeilles qui ne s'arrêtent qu'un instant à l'entrée de l'alvéole, comme pour voir s'il ne manque rien au ver. Avant que d'entrer dans une cellule, elles passent successivement devant plusieurs; elles ont un soin continuel de tous les vers qui viennent de la ponte de leur reine: mais si on apporte dans la ruche des gâteaux, dans lesquels il y auroit des vers d'une autre ruche, elles les laissent périr, & même elles les entraînent dehors. Chacun des vers qui est né dans la ruche, n'a que la quantité de nourriture qui lui est nécessaire, excepté ceux qui doivent être changés en reines; il reste du superflu dans les alvéoles de ceux-ci. La quantité de la nourriture est proportionnée à l'âge du ver; lorsqu'ils sont jeunes, c'est une bouillie blanchâtre, insipide comme de la colle de farine. Dans un âge plus avancé, c'est une gelée jaunâtre ou verdâtre, qui a un goût de sucre ou de miel; enfin lorsqu'ils ont pris tout leur accroissement, la nourriture a un goût de sucre mêlé d'acide. On croit que cette matière est composée de miel & de cire que l'abeille a plus ou moins digérés, & qu'elle peut rendre par la bouche lorsqu'il lui plaît.

Il ne sort du corps des vers aucun ex-

Cvj

crément : aussi ont-ils pris tout leur accroissement en cinq ou six jours. Lorsqu'un ver est parvenu à ce point , les abeilles ouvrières ferment son alvéole avec de la cire ; le couvercle est plat pour ceux , dont il doit sortir des abeilles ouvrières , & convexe pour ceux des faux bourdons. Lorsque l'alvéole est fermé , le ver tapisse l'intérieur de sa cellule avec une toile de soie : il tire cette soie de son corps , au moyen d'une filière , pareille à celle des vers à soie , qu'il a au-dessous de la bouche. La toile de soie est tissue de fils qui sont très-proches les uns des autres , & qui se croisent ; elle est appliquée exactement contre les parois de l'alvéole. On en trouve où il y a jusqu'à vingt toiles les unes sur les autres ; c'est parce que le même alvéole a servi successivement à vingt vers , qui y ont appliqué chacun une toile , car lorsque les abeilles ouvrières nettoient une cellule où un ver s'est métamorphosé , elles enlèvent toutes les dépouilles de la nymphe , sans toucher à la toile de soie. On a remarqué que les cellules d'où sortent les reines , ne servent jamais deux fois ; les abeilles les détruisent pour en bâtir d'autres sur leurs fondemens.

Le ver , après avoir tapissé de soie son alvéole , quitte sa peau de ver , & à la

place de sa premiere peau , il s'en trouve une bien plus fine : c'est ainsi qu'il se change en nymphe. *Voyez* Nymphe. Cette nymphe est blanche dans les premiers jours , ensuite ses yeux deviennent rougeâtres , il paroît des poils ; enfin , après environ quinze jours , c'est une mouche bien formée , & recouverte d'une peau qu'elle perce pour paroître au jour. Mais cette opération est fort laborieuse pour celles qui n'ont pas de force , comme il arrive dans les tems froids. Il y en a qui périssent , après avoir passé la tête hors de l'enveloppe , sans pouvoir en sortir. Les abeilles ouvrières , qui avoient tant de soin pour nourrir le ver , ne donnent aucun secours à ces petites abeilles lorsqu'elles sont dans leurs enveloppes ; mais dès qu'elles sont parvenues à en sortir , elles accourent pour leur rendre tous les services dont elles ont besoin. Elles leur donnent du miel , les lèchent avec leurs trompes & les essuyent , car ces petites abeilles sont mouillées , lorsqu'elles sortent de leur enveloppe ; elles se séchent bientôt ; elles déploient les aîles ; elles marchent pendant quelque tems sur les gâteaux ; enfin elles sortent au dehors , s'envolent , & dès le premier jour elles rapportent dans la ruche du miel & de la cire.

62 MERCURE DE FRANCE.

Les abeilles se nourrissent de miel & de cire brute ; on croit que le mélange de ces deux matieres est nécessaire , pour que leurs digestions soient bonnes ; on croit aussi que ces insectes sont attaqués d'une maladie , qu'on appelle le *dévoiyement* , lorsqu'ils sont obligés de vivre de miel seulement. Dans l'état naturel , il n'arrive pas que les excréments des abeilles qui sont toujours liquides , tombent sur d'autres abeilles , ce qui leur feroit un très-grand mal ; dans le *dévoiyement* ce mal arrive , parce que les abeilles n'ayant pas assez de force pour se mettre dans une position convenable les unes par rapport aux autres , celles qui sont au-dessus laissent tomber sur celles qui sont au-dessous , une matiere qui gâte leurs aîles , qui bouche les organes de la respiration , & qui les fait périr.

Voilà la seule maladie des abeilles qui soit bien connue ; on peut y remédier , en mettant dans la ruche où sont les malades , un gâteau que l'on tire d'une autre ruche , & dont les alvéoles sont remplis de cire brute : c'est l'aliment dont la disette a causé la maladie ; on pourroit aussi y suppléer par une composition ; celle qui a paru la meilleure se fait avec une demi-livre de sucre , autant de bon miel , une chopine

de vin rouge, & environ un quarteron de fine farine de fève. Les abeilles courent risque de se noyer, en bûvant dans des ruisseaux, ou dans des réservoirs, dont les bords sont escarpés. Pour prévenir cet inconvénient, il est à propos de leur donner de l'eau dans des affiettes autour de leur ruche. On peut reconnoître les jeunes abeilles & les vieilles par leur couleur. Les premières ont les anneaux bruns & les poils blancs; les vieilles ont au contraire les poils roux, & les anneaux d'une couleur moins brune que les jeunes. Celles-ci ont les aîles saines & entières; dans un âge plus avancé, les aîles se frangent & se déchiquettent à force de servir. On n'a pas encore pû sçavoir quelle étoit la durée de la vie des abeilles: quelques Auteurs ont prétendu qu'elles vivoient dix ans, d'autres sept; d'autres enfin ont rapproché de beaucoup le terme de leur mort naturelle, en le fixant à la fin de la première année: c'est peut-être l'opinion la mieux fondée; il seroit difficile d'en avoir la preuve, car on ne pourroit pas garder une abeille séparément des autres: ces insectes ne peuvent vivre qu'en société.

Après avoir suivi les abeilles dans leurs differens âges, il faut rapporter les faits les plus remarquables dans l'espèce de so-

64 MERCURE DE FRANCE:

ciété qu'elles composent. Une ruche ne peut subsister, s'il n'y a une abeille mere; & s'il s'en trouve plusieurs, les abeilles ouvrières tuent les surnuméraires. Jusqu'à ce que cette exécution soit faite, elles ne travaillent point, tout est en désordre dans la ruche. On trouve communément des ruches qui ont jusqu'à seize ou dix-huit mille habitans: ces insectes travaillent assidûment, tant que la température de l'air le leur permet. Elles sortent de la ruche dès que l'aurore paroît; au printems, dans les mois d'Avril & de Mai, il n'y a aucune interruption dans leurs courses, depuis quatre heures du matin jusqu'à huit heures du soir; on en voit à tout instant sortir de la ruche, & y rentrer chargées de butin. On a compté qu'il en sortoit jusqu'à cent par minute, & qu'une seule abeille pouvoit faire cinq, & même jusqu'à sept voyages en un jour. Dans les mois de Juillet & d'Août, elles rentrent ordinairement dans la ruche pour y passer le milieu du jour; on ne croit pas qu'elles craignent pour elles-mêmes la grande chaleur, c'est plutôt parce que l'ardeur du Soleil ayant desséché les étamines des fleurs, il leur est plus difficile de les pelotonner ensemble pour les transporter; aussi celles qui rencontrent des plantes aquatiques

qui sont humides , travaillent à toute heure.

Il y a des tems critiques, où elles tâchent de surmonter tout obstacle, c'est lorsqu'un essain s'est fixé dans un nouveau gîte ; alors il faut nécessairement construire des gâteaux ; pour cela , elles travaillent continuellement ; elles iroient jusqu'à une lieue pour avoir une seule pelotte de cire. Cependant la pluie & l'orage sont insurmontables ; dès qu'un nuage paroît l'annoncer , on voit les abeilles se rassembler de tous côtés , & rentrer avec promptitude dans la ruche. Celles qui rapportent du miel ne vont pas toujours le déposer dans les alvéoles ; elles le distribuent souvent en chemin à d'autres abeilles qu'elles rencontrent ; elles en donnent aussi à celles qui travaillent dans la ruche , & même il s'en trouve qui le leur enlèvent de force.

Les abeilles qui recueillent la cire brute, l'avalent quelquefois pour lui faire prendre dans leur estomac la qualité de vraie cire : mais le plus souvent elles la rapportent en pelotes , & la remettent à d'autres ouvrières qui l'avalent pour la préparer ; enfin la cire brute est aussi déposée dans les alvéoles. L'abeille qui arrive chargée , entre dans un alvéole , détache avec l'extrémité de ses jambes du milieu les deux,

pelotes qui tiennent aux jambes de derrière, & les fait tomber au fond de l'atvéele. Si cette mouche quitte alors l'atvéele, il en vient une autre qui met les deux pelotes en une seule masse, qu'elle étend au fond de la cellule; peu-à-peu elle est remplie de cire brute que les abeilles pétrissent de la même façon, & qu'elles détrempent avec du miel. Quelque laborieuses que soient les abeilles, elles ne peuvent pas être toujours en mouvement; il faut bien qu'elles prennent du repos pour se délasser: pendant l'hyver, ce repos est forcé; le froid les engourdit, & les met dans l'inaction; alors elles s'accrochent les unes aux autres par les pattes, & se suspendent en forme de guirlande.

Les abeilles ouvrières semblent respecter la mere abeille, & les abeilles mâles seulement, parce qu'elles sont nécessaires pour la multiplication de l'espèce. Elles suivent la reine, parce que c'est d'elle que sortent les œufs: mais elles n'en reconnoissent qu'une, & elles tuent les autres; une seule produit une assez grande quantité d'œufs. Elles fournissent des alimens aux faux bourdons, pendant tout le tems qu'ils sont nécessaires pour feconder la reine: mais dès qu'elle cesse de s'en approcher, ce qui arrive dans le mois de Juin; dans le

mois de Juillet, ou dans le mois d'Août, les abeilles ouvrières les tuent à coup d'aiguillon, & les entraînent hors de la ruche : elles sont quelquefois deux, trois, ou quatre ensemble pour se défaire d'un faux bourdon. En même tems elles détruisent tous les œufs, & tous les vers dont il doit sortir des faux bourdons ; la mere abeille en produira dans sa ponte un assez grand nombre pour une autre génération. Les abeilles ouvrières tournent aussi leur aiguillon contre leurs pareilles ; & toutes les fois qu'elles se battent deux ensemble, il en coûte la vie à l'une, & souvent à toutes les deux, lorsque celle qui a porté le coup mortel ne peut pas retirer son aiguillon ; il y a aussi des combats généraux, dont on parlera au mot *Essain*.

Les abeilles ouvrières se servent encore de leur aiguillon contre tous les animaux qui entrent dans leur ruche, comme des limaces, des limaçons, des scarabés, &c. Elles les tuent & les entraînent dehors. Si le fardeau est au-dessus de leur force, elles ont un moyen d'empêcher que la mauvaise odeur de l'animal ne les incommode, elles l'enduisent de propolis, qui est une résine qu'elles employent pour espalmer la ruche. Voyez Propolis. Les guêpes & les frelons tuent les abeilles, & leur qu-

68 MERCURE DE FRANCE.

vrent le ventre pour tirer le miel qui est dans leurs entrailles ; elles pourtoient se défendre contre ces insectes , s'ils ne les attaquoient par surprise : mais il leur est impossible de résister aux moineaux qui en mangent une grande quantité , lorsqu'ils sont dans le voisinage des ruches. *Voyez* Mouffet , Swammerdam , les *Mémoires de M. Maraldi , dans le Recueil de l'Académie Royale des Sciences , & le cinquième volume des Mémoires pour servir à l'Histoire des Insectes , par M. de Reaumur , dont cet abrégé a été tiré en grande partie. Voyez* Alvéole , Essain , Gâteau , Propolis , Ruche , Insecte.

Il y a plusieurs espèces d'abeilles , différentes de celles qui produisent le miel & la cire ; l'une des principales espèces , beaucoup plus grosse que les abeilles , est connue sous le nom de *bourdon*. *Voyez* Bourdon.

Les abeilles , que l'on appelle *perce-bois* , sont presque aussi grosses que les bourdons ; leur corps est aplati , & presque ras : elles sont d'un beau noir luisant , à l'exception des aîles , dont la couleur est violette. On les voit dans les jardins dès le commencement du printemps , & on entend de loin le bruit qu'elles font en volant : elles pratiquent leur nid dans des morceaux de

bois sec, qui commencent à se pourrir ; elles y percent des trous avec leurs dents ; d'où vient leur nom de perce-bois. Ces trous ont douze à quinze pouces de longueur , & sont assez larges pour qu'elles puissent y passer librement. Elles divisent chaque trou en plusieurs cellules de sept ou huit lignes de longueur ; elles sont séparées les unes des autres par une cloison faite avec de la sciûre de bois & une espèce de colle. Avant que de fermer la première pièce , l'abeille y dépose un œuf, & elle y met une pâtée , composée d'étamines de fleurs , humectée de miel , qui sert de nourriture au ver , lorsqu'il est éclos ; la première cellule étant fermée , elle fait les mêmes choses dans la seconde , & successivement dans toutes les autres. Le ver se métamorphose dans la suite en nymphe , & il sort de cette nymphe une mouche qui va faire d'autres trous , & pondre de nouveaux œufs , si c'est une femelle.

Une autre espèce d'abeille construit son nid avec une sorte de mortier. Les femelles sont aussi noires que les abeilles perce-bois & plus velues ; on voit seulement un peu de couleur jaunâtre en-dessous à leur partie postérieure : elles ont un aiguillon pareil à celui des mouches à miel ; les mâles

les n'en ont point , ils sont de couleur fauve ou rousse. Les femelles construisent seules les nids , sans que les mâles y travaillent ; ces nids n'ont que l'apparence d'un morceau de terre , gros comme la moitié d'un œuf , collé contre un mur ; ils sont à l'exposition du Midi. Si on détache ce nid , on voit dans son intérieur environ huit ou dix cavités dans lesquelles on trouve , ou des vers & de la pâtée , ou des nymphes , ou des mouches. Cette abeille transporte entre ses dents une petite pelote composée de sable , de terre , & d'une liqueur gluante qui lie le tout ensemble , & elle applique & façonne avec ses dents la charge de mortier qu'elle a apportée pour la construction du nid. Elle commence par faire une cellule , à laquelle elle donne la figure d'un petit dé à coudre ; elle la remplit de pâtée , & elle y dépose un œuf , & ensuite elle la ferme. Elle fait ainsi successivement , & dans différentes directions , sept ou huit cellules , qui doivent composer le nid en entier ; enfin elle remplit avec un mortier grossier les vuides que les cellules laissent entr'elles , & elle enduit le tout d'une couche fort épaisse.

Il y a d'autres abeilles qui font des nids sous terre ; elles sont presque aussi grosses

que des mouches à miel ; leur nid est cylindrique à l'extérieur , & arrondi aux deux bouts : il est posé horizontalement , & recouvert de terre de l'épaisseur de plusieurs pouces , soit dans un jardin , soit en plein champ , quelquefois dans la crête d'un sillon. La mouche commence d'abord par creuser un trou propre à recevoir ce cylindre ; ensuite elle le forme avec des feuilles découpées : cette première couche de feuilles n'est qu'une enveloppe , qui doit être commune à cinq ou six petites cellules , faites avec des feuilles comme la première enveloppe. Chaque cellule est aussi cylindrique & arrondie par l'un des bouts ; l'abeille découpe des feuilles en demi ovale : chaque pièce est la moitié d'un ovale coupé sur son petit diamètre. Si on faisoit entrer trois pièces de cette figure dans un dé à coudre pour couvrir ses parois intérieures , de façon que chaque pièce anticipât un peu sur la pièce voisine , on feroit ce que fait l'abeille dont nous parlons. Pour construire une petite cellule dans l'enveloppe commune , elle double & triple les feuilles pour rendre la petite cellule plus solide , & elle les joint ensemble , de façon que la pâte qu'elle y dépose avec l'œuf ne puisse couler au-dehors. L'ouverture de la cellule est aussi

72 MERCURE DE FRANCE.

fermée par des feuilles découpées en rond, qui joignent exactement les bords de la cellule. Il y a trois feuilles l'une sur l'autre pour faire ce couvercle. Cette première cellule étant placée à l'un des bouts de l'enveloppe cylindrique, de façon que son bout arrondi touche les parois intérieures du bout arrondi de l'enveloppe; la bouche fait une seconde cellule située de la même façon, & ensuite d'autres jusqu'au bout de l'enveloppe. Chacune a environ six lignes de longueur sur trois lignes de diamètre, & renferme de la pâtée & un ver qui, après avoir passé par l'état de nymphe, devient une abeille. Il y en a de plusieurs espèces: chacune n'emploie que la feuille d'une même plante, les unes celles de rosier, d'autres celles du maronnier, de l'orme: d'autres abeilles construisent leurs nids à peu près de la même façon, mais avec des matériaux différens; c'est une matière analogue à la soie, & qui sort de leur bouche.

Il y a des abeilles qui font seulement un trou en terre; elles déposent un œuf, avec la pâtée qui sert d'aliment au ver, & elles remplissent ensuite le reste du trou avec de la terre. Il y en a d'autres qui, après avoir creusé en terre des trous d'environ trois pouces de profondeur, les revêtissent

vêtissent avec des feuilles de coquelicot : elles les découpent & les appliquent exactement sur les parois du trou : elles mettent au moins deux feuilles l'une sur l'autre. C'est sur cette couche de fleurs que la mouche dépose un œuf & la pâtée du ver ; & comme cela ne suffit pas pour remplir toute la partie du trou qui est revêtue de fleurs , elle renverse la partie de la ténure qui débordé , & en fait une couverture pour la pâtée & pour l'œuf , ensuite elle remplit le reste du trou avec de la terre.

On trouvera l'Histoire de toutes ces mouches , dans le sixième volume des *Mémoires pour servir à l'Histoire des Insectes* , par M. de Reaumur , dont cet abrégé a été tiré. Voyez Mouche , Insecte. (L)

Abeilles , (*Myrb.*) passèrent pour les nourrices de Jupiter , sur ce qu'on en trouva des ruches dans l'autre de Dicté , où Jupiter avoit été nourri.





EPITRE A M. D.

DE l'urne céleste
Le signe funeste
Domine sur nous,
Et sous lui commence
L'humide influence
De l'ourse en courroux.

L'onde suspendue
Sur les monts voisins,
Est dans nos bassins
En vain attendue ;
Ces bois, ces ruisseaux
N'ont rien qui m'amuse ;
La froide Aréthuse
Fuit dans ces roseaux ;
C'est envain qu'Alphée
Mêle avec ses eaux
Son onde échauffée.

Telle est des saisons
La marche éternelle;
Des fleurs, des moissons,
Des fruits, des glaçons,
Ce tribut fidèle
Qui se renouvelle
Avec nos desirs,

En changeant nos plaines
 Fait tantôt nos peines,
 Tantôt nos plaisirs.

Cédons nos campagnes
 Aux tyrans des airs,
 Flore & ses compagnes
 Ont fui les déserts.

Si quelqu'une y reste,
 Son sein outragé
 Gémir, ombragé
 D'un voile funeste,
 Et la nymphe en pleurs,
 Doit être modeste
 Jusqu'au tems des fleurs.

Quand d'un vol agile
 L'amour & les jeux
 Passent dans la Ville,
 J'y passe avec eux:
 Sur sa double scène
 Suivant Melpomène
 Et les jeux nouveaux,
 J'irai voir la guerre
 Des Auteurs Rivaux
 Qu'on juge au parterre.

Là, sans affecter
 Les dédains critiques,
 Je laisse avorter
 Ces brigues publiques
 Du beau seul épris,

D ij

Envie ou mépris

Jamais ne m'enflâme ;

Seulement dans l'ame ,

J'approuve ou je blâme ,

Je bâille ou je ris.

Dans tes folles veilles

J'irai de mes airs

Frapper tes oreilles ;

Après nos Concerts

L'yvresse au délire

Pourra succéder ;

Sous un double empire

Je sçais accorder

Le thyrsè & la lyre.

Je crois voir Thémire

Le verre à la main ,

Chanter son refrain ,

Folâtrer & rire.

Quel sort plus heureux &

Bûveur , amoureux ,

Sans soins , sans attente ,

Je n'ai qu'à saisir

Un riant loisir ;

Pour l'heure présente

Toujours un plaisir ;

Pour l'heure suivante

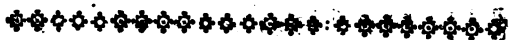
Toujours un desir.

Coulez mes journées

Par un nœud si beau,
 Toujours enchaînées,
 Toujours couronnées
 D'un plaisir nouveau-
 Qu'à son gré la Parque
 Hâte mes instans,
 Les compte & les marque
 Aux fastes du tems ;
 Je l'attends sans crainte ,
 Par sa rude atteinte
 Je serai vaincu ,
 Mais j'aurai vécu.

Sans date ni titre ,
 Dormant à demi ,
 Ici ton ami
 Finit son Epitre ,
 En rimant pour toi
 Ce dernier chapitre :
 La table où je boi
 Me sert de pupitre ,
 De tes vins divers
 Je serai l'arbitre ,
 Sois - le de mes vers.
 Je te les adresse ,
 Quoique sans justesse ,
 Sans ordre & sans choix ,
 En de folles rimes
 On lit quelquefois
 De sages maximes.

Diij



ADIEU AUX MUSES.

S I j'ai fait quelques vers dignes de voir le jour ;
 Ils ne sont point à moi , je les dois à l'Amour :
 Dès mes plus jeunes ans l'Amour fut mon idole.
 Hélas ! faut-il sitôt que la saison s'envole ,
 Où les brûlans transports qu'il inspire à nos cœurs ,
 Du plus charmant retour éprouvent les douceurs ?
 Quand nos tendres soupirs ne sont plus de con-
 quêtes ,
 Quand les fleurs du printems se fanent sur nos
 têtes ,
 Quand la jeunesse fuit pour ne plus revenir ,
 L'Amour fuit avec elle , il faut le prévenir.
 D'un amant suranné l'indécente foiblesse
 Fait rire à ses dépens la folâtre jeunesse ,
 Et le Dieu des plaisirs , enfant traître & badin ,
 De ses vaines atteurs se fait un jeu malin.

Avant que de l'hiver les neiges survenues ,
 Rendent leurs cœurs de glace & leurs têtes cha-
 nues ,

Les sages , préparés au ravage des ans ,
 De leurs beaux jours passés quittent les passe-temps ,
 Imitons , s'il se peut , leur prudente retraite :
 Bientôt à d'autres soins il faut que je m'apprete.
 Comme chaque saison , chaque âge a ses plaisirs ,
 Heureux , qui sçauroit l'art de changer ses desirs !

Voilà ce que le tems devoit mieux nous ap-
prendre ,

Et que trop vainement on nous voit entreprendre ;
Le goût reste le même , & malgré tous nos soins
Nos penchans surmontés n'en subsistent pas moins
Toujours des doux transports du plaisir qui s'ens-
vole ,

La pesante raison tristement nous console ;
Pour calmer nos regrets les soins sont superflus ;
Et quand le cœur est mort , hélas ! on ne vit plus :

Adieu donc pour jamais , Muse aimable & so-
lâtre ,

Compagne des amours dont j'étois idolâtre ;
J'abandonne à regret ma lyre & vos chansons ;
Mais le tems me poursuit & veut d'autres leçons.
Du moins en vous quittant si je n'ai point la gloire
De voir mes vers gravés au Temple de Mémoire ,
Jamais leur souvenir ne troublera d'horreur
Le repos de ma vie & la paix de mon cœur.
Je n'ai point insulté la timide indigence ;
Je n'ai point encensé la superbe opulence ,
Et pour rendre aux vertus l'hommage mérité ;
J'ai manqué de talent & non de volonté.

O toi , qui dois à l'homme enseigner Part de
vivre ,

Que chacun veut connoître , & que nul ne veut
suivre ,

Toi , de qui tant de fots , d'un ridicule ton
D iij

30 MERCURE DE FRANCE.

Affectant le langage , avilissent le nom ,
Reine des passions , fiere Philosophie ,
Bien que de ton pouvoir mon esprit se défie ,
Bien que mon cœur encor méconnoisse ta voix ;
Je sens qu'il faut enfin me soumettre à tes loix.
Des Socrates du tems je veux suivre l'exemple ;
Mais quel modèle entr'eux faut-il que je con-
temple ?

Quoi ! ces hommes dorés , si parfumés , si beaux !
Qui , fiers d'avoir par cœur appris quelques lam-
beaux

De Bayle ou de Montagne , extraits dans leurs
Tablettes ,

S'en vont les débitant à toutes les toilettes ,
Puis , enphilosophés à si modique prix ,
De leur profond sçavoir étonnent tout Paris.
Ou bien , si j'aime mieux , Censeur atrabilaire ;
Indulgent à moi seul , à tout autre sévère ,
Imiter les propos de ce caustique oisif ,
Jugeant tout , blâmant tout , important , décisif ,
Dont l'adroit laconisme affecté par prudence ,
Couvre de son orgueil sa brutale ignorance ;
Philosophes du jour , votre tems finira ;
La mode qui vous fit , bientôt vous détruira ;
Ce tyran des François se fait enfin justice ,
Et de ses propres mains étouffe son caprice.
J'ai vu naître & tomber le règne des Pantins ,
Aussi frivoles qu'eux , vous aurez leurs destins.

Mais que sert de chercher des biens que je possède ?

Vais-je imiter ce fôn que l'avarice obsède,
Des mines du Potosé appellant le bonheur,
Qu'il auroit dû trouver dans le fond de son cœur ?
Trésor que dès long-tems le Ciel m'a fait con-
noître,

Vertueux . . . toi, mon ami, mon maître ;
De ton puissant génie offre moi les clartés ;
Montre-moi ces sentiers du vulgaire écartés,
D'où tu sçais pénétrer jusqu'aux sources sacrées
De tant de vérités trop long-tems ignorées.
Mais ne crois pas pourtant qu'en m'attachant à
toi,

Tes sublimes écrits soient tout ce que je voi ;
Ce n'est point à ce prix qu'on obtient mon estime,
Il faut pour l'obtenir un droit plus légitime.

Hors de leur Cabinet je veux voir les Auteurs ;
Et je sçais distinguer les talens & les mœurs.
Ah ! c'est par-là, sur-tout, ami, que je t'admire &
Avoir ton cœur, ton ame, est le but où j'aspire ;
Pour être Philosophe & pouvoir m'en flatter,
C'est ta seule vertu que je veux imiter.
Ton sort est doux par elle, il est digne d'envie ;
Tu fais à peu de frais le bonheur de ta vie.
Ce bonheur n'appartient qu'au seul homme de
bien ;

D. v.

82. MERCURE DE FRANCE.

Et ton cœur l'a trouvé sans qu'il t'en coûtât rien.
Jamais on ne verra ton généreux courage
De la fortune épris, courir à l'esclavage :
Tu fuis les vains honneurs & les fausses vertus ;
Et maître de toi seul, tu ne veux rien de plus.

Heureux qui sait ainsi se suffire à lui-même !
Ce grand art, en effet, est le seul bien suprême :
Sçavoir se commander & se faire obéir ;
Voilà le vrai bonheur pour qui sait en jouir.
Vil enfant des enfers, servitude funeste ;
Le mérite indigné, te craint & te déteste ;
Sous ton joug odieux le grand homme abattu
S'est épuisé sa force & languit sa vertu.
L'honneur n'habite point dans une âme servile ;
C'est pour de lâches cœurs qu'obéir est facile ;
Le sage est son seul maître, il n'obéit qu'à
Dieux,

Et libre dans son choix, il fait le bien comme
eux.

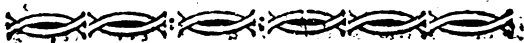
Que ne puis-je te voir & t'imiter de même ;
O mon cher . . . toi, qu'avec transport j'aime !
Vien, ramène à Paris ta gaieté, ta candeur,
Image de la paix qui regne dans ton cœur.
Appui des malheureux, ami tendre & solide ;
C'est dans tes sentimens que la vertu réside,
Et non, selon le vain des Sages de nos jours,
Dans l'éclat affecté de quelques vains discours.

Que fais-tu si long-tems parmi tes Allobroges,
 Toi, qui trop au dessus de mes foibles éloges,
 As déjà passé Locke & terrassé Leibniz ?
 Reviens, cher . . . que bientôt réunis,
 De . . . de toi, convive Hebdomadaire,
 Apprenne entre vous deux l'art d'écrire & de
 plaire.

Qui ne devient un sage avec de tels amis ;
 Fait dans leurs entretiens indigne d'être admis ;
 Je le sçais ; mais enfin, tout ce que j'envisage,
 Loin de m'épouvanter, anime mon courage.
 Non, qu'élevant ma voix à leur sublime ton ;
 J'espère avec les leurs éterniser mon nom.
 Mais si de mon devoir la loi m'est toujours chère,
 Si je fais tout le bien qu'il m'est permis de faire,
 Si toujours la vertu fait mon soin le plus doux,
 Amis, embrassez-moi, je suis digne de vous.



De vj



L E T T R E.

De Madame, la P. F. à M. l'Abbé R. Doc-
 teur de Sorbonne*. A Paris le 21 Jan-
 vier 1721.

JE vous rends grâces, Monsieur, de
 m'avoir procuré la lecture d'un ou-
 vrage, qui a pour titre : *Eloge de Madame*
Dacier. Personne ne prendra jamais plus
 de part que moi, à la justice que l'on ren-
 dra, à un mérite si rare, & si digne des
 éloges des plus fameux Ecrivains, parce
 que personne n'a tant estimé ses vertus, &
 ne l'a examinée avec plus d'attention,
 pendant plusieurs années que j'ai été au
 nombre de ses amis, ce que j'ai toujours
 tenu à grand honneur. Mais je vous
 avouerai, que l'écrit dont il est question,
 m'a paru l'Eloge des ouvrages de Madame
 Dacier, plutôt que celui de sa personne ;

* La voie, par laquelle nous avons reçu l'éloge
 de Madame Dacier, nous autorise à croire qu'il
 est de Madame la Présidente Ferrand, si connue
 par la délicatesse de son esprit, & les charmes de
 sa conversation. Les amis de cette femme célèbre
 doivent compte au Public de mille morceaux pleins
 d'agrément qui lui sont échappés, & dont ils sont
 les dépositaires.

cependant c'est retrancher une partie de sa gloire ; que de ne pas entrer dans un détail qui lui est infiniment avantageux , & qui peut même être très-utile ; il feroit voir aux hommes qu'ils doivent souhaiter , loin de le craindre , que les femmes aient le goût des Livres ; & les femmes apprendroient que la Science est si peu opposée à leurs devoirs , qu'aucune ne s'en est acquittée aussi excellemment que Madame Dacier.

En me rappelant le souvenir de ce que j'ai vû d'elle dans son domestique , je sens naître une tentation à laquelle je vais succomber. C'est , Monsieur , d'entrer dans ce détail ; où je souhaitois que quelqu'un plus capable que moi fût entré ; je n'ai besoin après tout , que d'un récit simple & fidèle pour réussir.

Montagne dit que l'on est principalement obligé à Plutarque , de nous avoir fait connoître les grands hommes à leur âges. On me sçaura donc gré d'avoir mis Madame Dacier dans un point de vûe , également propre à faire aimer la science & la vertu.

La réputation de Madame Dacier comme sçavante , m'avoit donné de l'admiration & de l'humilité , sans nulle envie de la connoître plus particulièrement ; je re-

connoissois la distance infinie qui nous séparoit, & je ne me jugeois pas à portée de profiter de son commerce, jusqu'au moment que la fortune m'ayant liée d'amitié avec de ses amis intimes, ils me dirent des choses d'elle, qui me firent desirer ardemment de la voir; je la trouvai filant, d'une politesse judicieuse éloignée de toute affectation, parlant aux femmes des choses dont on les entretient ordinairement. Je me souviens que je pensai m'en fâcher, & que me croyant plus habile qu'elle dans ce que je suppose, qu'elle traitoit de bagatelle, j'aurois voulu qu'elle me parlât de ce que je ne sçavois pas; mais je connus bientôt que l'on pouvoit toujours s'instruire avec elle: les ajustemens, les meubles, rien ne lui étoit inconnu: elle sçavoit les différentes fabriques des étoffes, & leurs différens degrés de bonté, aussi bien que leur juste prix; & j'aurois donné la préférence à Madame Dacier, sur toutes les femmes de ma connoissance, pour des emplettes considérables.

Sa fille vivoit alors: une santé qui avoit toujours été délicate, n'avoit pas permis à Madame Dacier de l'engager dans la même carrière où elle avoit acquis tant de gloire: mais de sages ménagemens, & les heureuses dispositions de cette aimable

filie, lui avoient procuré tout ce qui peut perfectionner la raison & ouvrir l'esprit; elle s'étoit d'abord amusée de l'étude de la Musique; mais tenant de sa famille l'idée & l'amour de la perfection, elle étoit devenue si habile, que dans des Concerts qu'elle faisoit avec les plus fameux Musiciens, elle montrait une capacité presque miraculeuse : sa figure donnoit un nouveau lustre à un talent si agréable, & semblable à Clio, elle en avoit les graces & la modestie, aussi-bien que la science : elle étoit digne en toute maniere de l'amour de M. & de Madame Dacier, & du rendre souvenir de ceux qui l'ont connue. Elle a eu le destin des roses, elle a vécu l'espace d'un matin.

Madame Dacier n'oublioit rien de sa part pour rendre les Concerts dont je parle d'agréables régals, soit par une compagnie choisie, soit par des collations qu'elle composoit de ce qu'elle faisoit elle-même; sa pâtisserie, ses confitures, ses liqueurs, tout étoit d'un goût exquis; elle sçavoit même faire du pain excellent. Quand je considérois dans ces sortes d'occupations cette même personne, qui étoit si bien enracinée dans le sublime d'Homère, je croyois voir ces mêmes Héros passer des emplois les plus sérieux, au soin de recevoir leurs

88 MERCURE DE FRANCE.

Hôtes. Madame Dacier & ces Héros m'en paroïssent plus aimables, & ce sentiment me confirmoit dans la pensée que nous avons une fausse idée de la véritable grandeur. J'admirois encore plus Madame Dacier dans ses talens domestiques que dans ses Livres; j'avoue que ces differens mérites étoient ce qu'est le clair-obscur en peinture; leur opposition les relevoit; mais elle faisoit sentir dans toutes ses actions une convenance & une bonté, qui seules leur auroient donné du prix; le jugement que j'en portois étoit conforme à ses propres sentimens, car jamais personne n'a fait tant de cas des mœurs; nul ménagement de vanité ou d'intérêt ne lui a fait mettre au rang de ses amis des gens sans vertu; indulgente cependant ou du moins très-réservée à blâmer ce qu'elle n'approuvoit pas, elle ne cherchoit pas à mettre son mérite au jour, en lui opposant les défauts d'autrui. On en lui remarquoit nul retour sur elle-même; elle ne faisoit jamais sentir le moi; la bonté naturelle l'éloignoit des opinions qui favorisent la dureté; elle se délassoit, en s'amusant de plusieurs sortes d'animaux qu'elle nourrissoit & dont elle prenoit soin elle-même; qui l'auroit vûe au milieu de ses oiseaux, l'auroit crûe toute livrée à ce goût-là. Il faut

avoir vû familièrement Madame Dacier pour comprendre le loisir que donne l'aversion de l'oisiveté & de ces vains amusemens qui consomment le tems des autres femmes ; elle trouvoit du tems pour tout , & tout se faisoit avec tant d'ordre , qu'elle n'avoit jamais l'air affairé ; je ne sçais cù j'ai lû que les actions du Sage forment l'harmonie la plus parfaite qui soit sous le Ciel.

Après ce que je viens de dire , on ne peut douter des soins qu'elle avoit de ses domestiques ; elle sçavoit être libérale & économe , bonne sans se familiariser , ne connoissant rien de petit de tout ce qui lui paroissoit nécessaire au bon ordre de sa maison ; bonne mere après avoir rempli les devoirs de fille d'une maniere digne du pere que la Providence lui avoit donné ; amie sûre & solide , sans humeur , supportant les torts de ses amis avec une patience & une douceur , également éloignée de l'insensibilité & de la délicatesse outrée ; qui ne pardonne rien , enfin épouse si parfaite , que l'on peut assurer sans exagération qu'elle n'a pas eu sa pareille. C'est un assemblage que la Nature & la fortune ne font peut-être qu'une fois , que de joindre tant de vertus , tant d'esprit & tant de science à mille qualités agréables & utiles.

Je n'entre point dans un détail qui me meneroit trop loin ; mais vous sçavez , Monsieur , qu'en ne pouvoit souhaiter à Mad^e Dacier aucune sorte de connoissance , elle les avoit toutes ; ayant lû en tout genre ce qu'il y a de plus excellent , elle en avoit profité d'un façon à ne laisser pas lieu de douter qu'elle n'eût eu principalement en vûe sa propre perfection , & que son dessein en écrivant , ne fût de procurer aux autres les mêmes avantages.

Je ne me suis pas engagée à parler de la maniere d'écrire de Mad. Dacier , quoique j'aye eu la hardiesse d'en juger & que j'aye écrit quelque part que son style , formé de bonne heure sur celui des meilleurs Auteurs , avoit la force & l'exactitude du style des hommes , jointes à une certaine douceur propre aux femmes , qui rendoit sa maniere d'écrire supérieure à toute autre ; mais je ne puis me taire de ses Lettres , j'entens celles que l'on écrit dans le commerce ordinaire. Cette personne , si remplie des beaux traits des Poëtes & des Historiens , connoissoit si précisément en quoi consiste principalement la beauté de chaque chose , que son érudition disparoissoit dans ses Lettres , & qu'elles pouvoient passer pour avoir été écrites par une femme du grand monde qui a beaucoup d'esprit

& dont l'éducation n'a pas été négligée.

Ceux qui l'ont vûe animée à un certain point dans les disputes qu'elle n'a pû éviter, l'ont bien mal connue ; elle séparoit les Auteurs de leurs livres avec une exactitude scrupuleuse , & comme on peut avoir de la probité & de la vertu & se tromper sur un point d'érudition , elle ne prétendoit pas attaquer leurs personnes dans cette sorte de combat ; j'avoue que cette sorte de distinction n'est pas trop du goût d'un Auteur , dont ordinairement la partie la plus sensible est son ouvrage ; mais comme cela ne devoit pas être , Madame Dacier a fait honneur à tous ceux avec qui elle a eu des différends , de les supposer tels qu'ils doivent être ; c'est une honte à un Sçavant (le Pere Hardouin , Jésuite) du premier Ordre , d'avoir attaqué Madame Dacier comme il a fait ; à la vérité le Public l'a vengée, & la posterité la vengera encore davantage. Quand j'ai vû des Sçavans relever les prétendues fautes de Madame Dacier , au lieu de la combler des louanges qu'elle a si bien méritées par ses excellens ouvrages, je n'ai pû m'empêcher de soupçonner les hommes de voir d'un œil d'envie la science dans les femmes , & que ce ne soit à eux que nous devons nous prendre de la puérile éducation que l'on nous donne.

Ce que je viens de dire de la disposition de Madame Dacier, s'est principalement fait remarquer par rapport à M. de la Motte. Je suis témoin qu'elle n'a pas souffert en sa présence le moindre trait qui sortît du fait de la dispute. Les amis de cet Auteur ont regardé le Livre *de la Corruption du goût* comme un outrage, & je crois qu'il est un effet de l'estime que Madame Dacier faisoit de M. de la Motte; elle ne pouvoit en façon du monde être de son sentiment; mais elle avoit si bonne opinion de lui, qu'elle se flattoit de le ramener au vrai, & elle le croyoit si propre à séduire, qu'elle n'a jamais voulu suivre le conseil que quelques-uns de ses amis lui donnoient, de laisser Homere avec sa vieille réputation de 3000 ans vis-à-vis de M. de la Motte. Craindre pour Homere, c'est sembler mettre la main à l'Arche, si j'ose me servir de cette expression; après tout il est juste de laisser le droit à ces Messieurs les Anti-Homeristes de trouver Homere un rêveur; les autres ont droit aussi de peser l'autorité des Longins, des Quintiliens, des Cicérons, des Horaces & des Racines, avec l'autorité de ces Messieurs: ce que je ne puis comprendre, c'est que M. de la Motte n'ait pu deviner de quel côté pencheroit la balance.

Après avoir parlé de la modération de Madame Dacier, dans les disputes, je dois parler de celle que l'on remarquoit en elle par rapport à la fortune; cette femme si connue & si honorée dans l'Europe, cherchée avec empressement par les Etrangers, s'est trouvée en d'étranges embarras.

Un présent pénible, un avenir incertain, rien n'altéroit sa modération; dans les dernières années de sa vie elle parloit de se retirer en Languedoc: le seul intérêt de M. Dacier retardoit sa retraite; elle craignoit qu'il ne s'en accommodât pas; je suis persuadée que pour elle elle s'y seroit trouvée contente; mais quoiqu'elle ne parlât de son dessein qu'à ses amis, il ne lui échappoit pas la moindre plainte, elle n'appelloit point la fortune injuste ni aveugle, & toujours également éloignée de flatter ou de blâmer les Puissances, elle surprenoit par une conduite si exactement sage, qu'elle paroissoit plus qu'humaine.

Cette modération n'étoit rien moins qu'une certaine disposition de tempérament, qui produit la foiblesse & la timidité. Les ouvrages de Madame Dacier prouvent que son esprit étoit plein de feu & de vigueur. Son courage n'étoit pas moindre; jamais personne n'a été plus sensible & n'a aimé plus tendrement ce qu'elle

le devoit aimer , & cependant jamais per-
 sonne n'a réprimé avec tant de force les
 excès où peut jetter la sensibilité , ména-
 geant les autres , en renfermant en elle-
 même ses propres sentimens ; exempte de
 la vanité , qui souvent nous fait montrer
 nos larmes & nous parer de nos malheurs ;
 toujours vraie , toujours sage ; c'étoit par
 la connoissance que l'on avoit de son ca-
 ractère , plutôt que par ses plaintes , que
 l'on étoit instruit de ses afflictions ; elle
 avoit perdu un fils à qui on peut dire
 qu'elle avoit donné une double naissance ,
 en se chargeant de son éducation. Que ne
 promettrait point un enfant , qui à l'âge de
 dix ans avoit porté sur Hérodore & sur
 Polybe un jugement que M. & Madame
 Dacier auroient pû avouer. Quel coup
 pour Madame Dacier , que la mort d'un
 tel fils ! Mais à quelle épreuve ne fut pas
 mise sa vertu , quand elle vit cette fille ,
 l'objet de tant de soins & de tant d'amour ,
 consumée par une longue maladie ! Quel
 spectacle pour une telle mere ? Mais per-
 suadée que sa présence étoit nécessaire à sa
 fille , elle dévorait sa douleur pour se con-
 server le droit d'en être la garde assidue
 jour & nuit , & de ne la quitter que dans le
 funeste moment où elle pouvoit dire , je
 ne la verrai plus.

Cet endroit de ma Lettre me rappelle le souvenir de mes propres pertes ; quelle douleur de voir périr ce qu'on aime , quand l'estime publique s'accorde avec notre tendresse ! Madame Dacier mêloit ses larmes avec celles d'une autre elle-même , & ce qui sembloit augmenter son affliction , servoit à l'adoucir ; mais mes larmes avoient tant de différentes causes , que je ne puis comprendre comment j'ai résisté à une situation si cruelle ; je suis presque honteuse de vivre. Vous sçavez mieux qu'un autre, Monsieur , par la confiance que j'ai en vous , d'où j'ai tiré ma force , & que c'est de cette même source où l'innocence de la vie de Madame Dacier lui donnoit droit de puiser abondamment. C'est à vous qui la connoissiez à fond , à mettre la dernière main au portrait que j'ai entrepris de cette aimable femme , en vous parlant de sa solide piété & de ses réflexions également édifiantes , & instructives sur l'Ecriture Sainte , dont la lecture commençoit tous les jours ses occupations ; vous n'oublierez point ses aumônes , souvent excessives , presque toujours ignorées de ceux mêmes qui les recevoient , & que nous ignorions aussi , si vous ne vous étiez dispensé du secret qu'elle avoit exigé de vous ; pour moi je n'ai plus rien à dire.

non que je croye avoir tout dit , mais par l'impossibilité qu'une personne plus habile que moi , trouveroit à épuiser un sujet inépuisable.



V E R S

A M. Gresset , sur ce qu'il a procuré l'établissement d'une Académie de Belles-Lettres dans la Ville d'Amiens.

A Inſi l'amour de la Patrie ,
 De ton cœur & de ton génie
 Conſacrant les heureux talens ,
Cher Gresset , dans les murs de ta Ville chérie ,
 D'une immortelle Académie
 Vient de poſer les fondemens.
 'Apollon à ton zèle uniſſant ſon ſuffrage ,
 Voit avec plaifir cet ouvrage ,
 Elevé par les mains d'un de ſes favoris ,
 Et ce Dieu pour jamais s'engage
 De le rendre durable autant que tes écrits.
 On dit qu'en ce jour mémorable ,
 Où dans Amiens pour la première fois ,
 De ton Inſtitut vénérable
 Le Dieu du goût fonda les lois ,
 Il voulut emprunter ta voix ,
 Et propoſa ta muſe aimable

Pour

Pour le modèle véritable
Des Eleves dont il fit choix.

- » Vous, qui des doctes Sœurs arborez la bannière ;
- » Néophytes, dit-il, l'honneur de ces climats ,
- » Courez dans la noble carrière
- » Où Gresset doit guider vos pas.
- » Nourri depuis long tems aux rives du Parnasse,
- » Il en connoît tous les sentiers ,
- » Et c'est en marchant sur sa trace
- » Que vous cueillerez des lauriers ;
- » Surtout dans la belle Nature ,
- » Comme lui , prenez les pinceaux ,
- » C'est par là que sa main, si légère & si sûre ,
- » Sçait tracer ces parfaits tableaux ,
- » Dont la délicate peinture ,
- » Sans fard & sans enluminure ,
- » Offre aux yeux des charmes nouveaux :
- » A ces conditions , j'assûre
- » Dès-à présent à la Société ,
- » Et pour toujours chez la race future ,
- » Lot fameux d'immortalité.

Ainsi parla ce Dieu. Par un joyeux murmure
On applaudit au choix qu'il a dicté ,

Et sur son institut son infailible augure
Par le Public est accepté.

Cher Gresset , goûte en paix la gloire ,
Le plaisir de faire du bien ;

Vis long-tems , & chéri des Filles de Mémoire ;
Aimable esprit , bon Citoyen ,

E

Des bords heureux , qui t'ont vû naître ,
 Puisse Apollon ne s'exiler jamais !
 Que fertile en talens parfaits ,
 Amiens par tout fasse connoître
 Qu'elle mérite tes bienfaits !

Raoult.



E L O G E

*De M. Languet de Gergy , ci-devant Curé
 de Saint Sulpice , extrait du Panégyrique
 de S. Sulpice , prononcé dans l'Eglise Pa-
 roissiale de S. Sulpice , en présence de M.
 l' Archevêque de Sens , qui officioit pontifi-
 calement le 24 Janvier dernier. Par M.
 l' Abbé du Moulin , Vicaire de Saint
 Hyppolite.*

Saint Sulpice connu comme Saint Paul , que sa
 mission étoit remplie , & qu'il avoit couronné sa
 course ; il remit à un Coadjuteur légitimement élu,
 le gouvernement de son Eglise pour ne songer
 plus qu'à la subsistance des pauvres & à la sancti-
 fication.

C E dernier trait , Messieurs , n'acheve-
 t'il pas le portrait d'un Pasteur que
 vous venez de perdre , & auquel , sans
 doute , vous avez pensé plusieurs fois pen-

dant que je vous parlois de votre Saint Patron ?

Permettez-nous , Monseigneur , * de répandre des fleurs sur le tombeau d'un homme illustre que vous avez pleuré comme un frere digne de vous , & nous comme un pere digne de tous nos regrets.

Homme né pour faire les délices du monde , dans lequel il pouvoit paroître avec éclat , il vivoit au milieu de vous , Messieurs , dans un état de modestie & de simplicité qui lui gagnoit tous les cœurs.

Supérieur à toutes les foiblesses , je dirois presque à l'humanité , sa vertu ne s'apercevoit pas qu'il étoit environné de désordres & de scandales ; le plus doux , le plus aimable des hommes & en même-tems le plus irréprochable & le plus édifiant , il réunissoit l'affection & l'estime publique , & on ne put jamais aimer en lui que des vertus.

Appelé au gouvernement de cette vaste Paroisse , on vit que sa sagesse n'avoit point de bornes. Toujours plein de grands projets , toujours attentif aux moindres détails , il suffisoit seul à toutes ses occupations.

Son zèle prudent & modéré fut toujours couronné par les succès les plus heu-

* Adressant la parole à M. l'Archevêque de Sens.

E ij

reux. Il sçavoit parler aux Grands le langage de la foi , & les vérités terribles de la Religion avoient dans sa bouche des charmes qui le faisoient désirer dans ces momens horribles , où prêts de quitter une terre délicieuse pour eux , les Grands haïssent tout ce qui leur annonce cette cruelle séparation.

Il ne faisoit pas de distinction entre l'ame du riche & l'ame du pauvre ; il avoit toujours le tems de se prêter à la confiance publique , d'écouter & d'instruire tous ceux qui lui demandoient des leçons de salut. Cet homme d'un esprit élevé , qui sans manquer aux égards dûs à la grandeur , sçavoit conserver jusqu'au pied du Trône la dignité Apostolique , sçavoit aussi se familiariser noblement avec le pauvre & le misérable.

Les pauvres même étoient ses enfans les plus chéris ; on eût dit qu'il ne vivoit que pour eux. C'est à vous , mes freres , à nous apprendre ce qu'il fit pour rendre fertiles ces tristes années où l'on manquoit de pain. Riches , pauvres , vous pouvez chanter ensemble les prodiges de la charité ; les uns , parce qu'il faisoit fructifier vos trésors pour le Ciel , les autres , parce que dans des jours de mort il vous a fait vivre sur la terre. Si ce grand homme eût pû

Livre tous les desirs de son cœur, on n'auroit plus vû de miseres dans le monde; il avoit conçu des projets de miséricorde, qui auroient fait disparaître toutes les infortunes.

Cette Maison, * aussi édifiante par la régularité des mœurs, qu'illustre par la noblesse des personnes qui l'habitent, n'étoit que l'ébauche du bien qu'il vouloit faire sur la terre, & ses projets, tout grands, tout admirables, tout immenses qu'ils étoient, il étoit capable d'en rendre l'exécution facile. J'en atteste ce vaste Edifice, l'admiration de la Postérité, qui n'étoit pas encore élevé, lorsque vous y vîtes paroître des ornemens pompeux, des chefs-d'œuvre de peinture, & toutes ces richesses précieuses dont le monde fait hommage à la Religion: cependant il ne donnoit à cette entreprise que des momens qu'il pouvoit dérober aux fonctions du Ministère.

Ah! s'il eût vécu plus long-tems
O triste condition de l'humanité! Nous sommes sans cesse occupés à pleurer les grands hommes; le Seigneur semble ne nous les prêter, que pour nous faire mieux sentir nos besoins, lorsqu'ils ne sont plus.

Que dis-je, Messieurs? Le Pasteur que:

• L'Enfant Jésus.

E in,

vous pleurez a prévenu vos regrets & vos douleurs. Comme Saint Sulpice, il s'est donné un successeur qui perpétue sa tendresse paternelle & ses vertus éminentes mais il vit, & je n'ose parler. Ceux qui nous succéderont dans cette Chaire de vérité, le loueront un jour, en apprenant de votre postérité que vous l'avez reçu avec acclamation des mains d'un prédécesseur éclairé, qui ne s'étoit jamais trompé dans la connoissance des hommes, & que la sagesse de son gouvernement surpasse encore toutes vos espérances.



L'HEUREUX HYMEN,

CANTATILLE EPITALAMIQUE,

*A l'occasion du Mariage de M. Launay de
S. Valery, avec Mlle le Noir de Ceindré.*

A Mour, viens former une chaîne,
Qui fait mes plus ardens desirs;
Au charmant transport, qui m'entraîne,
Daigne mêler les doux plaisirs.

Un objet, suivi par les Graces,
Me prépare le plus beau jour,

Et ce n'est plus que sur ses traces
Qu'on voit voler le tendre Amour.

Amour , viens former une chaîne ,
Qui fait mes plus ardens desirs ;
Au charmant transport , qui m'entraîne ;
Daigne mêler les doux plaisirs.

C'étoit par ces mots que Daphnis
Aspiroit à l'instant d'un hymen favorable ,
Tous les Dieux réservoient ce prix
A son caractère adorable.
Le jour arrive enfin où ses vœux sont comblés ;
Dans ce moment heureux que son ame étoit ten-
dre ?

Il peint ses sentimens ; sa voix les fait entendre
A tous ses amis assemblés.

De la beauté la plus parfaite
L'Hymen récompense mes vœux ;
Habitans de cette retraite ,
Chantez la gloire de mes feux.

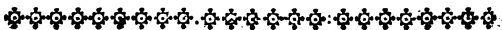
Le cœur charmé de ma conquête ;
Je veux passer d'heureux momens ;
Chaque jour ce sera la fête
Et des Amours & des amans.

De la beauté la plus parfaite
L'Hymen récompense mes vœux ;
E. iiii

Habitans de cette retraite ,
Chantez la gloire de mes feux.

Laffichard.

Les mots de l'Enigme & des Logogri-
phes du Mercure de Mars sont , *Tapissierie*,
argument, *métamorphose* & *Mithridate*, con-
trepoison. On trouve dans le premier Lo-
gogriphe *argent*, *mur*, *ruë*, *nuë*, *âne*, *garre*,
vent, *Maur*, *rave*, *mure*, *guet*, *augment*,
marge, *eau*, *Mage*, *marire*, *Ange*, *mât*,
âge, *mat*, *Marne*, *mange*, *muet*, *ame*, *amer*,
agent, *amen*, *ut*, *rage*, *arme*, *gâte*. On
trouve dans le second, *mort*, *Morphée*, *Ma-*
homet, *Orphée*, *Rhée*, *sot*, *Oëta*, *rose*, *Pœ-*
te, *Pharos*, *Paros* & *Mars*. On trouve dans
le troisième, *datte*, *mirthe*, *rat*, *trait*, *rade*,
Medra, *Ville de Négritie*, *Armide*, *re*, *mi*,
ire, *taille*, *midi* & *Mer*.



E N I G M E.

JE suis enfant de l'art; mon sujet est mon maître;
Mon pouvoir absolu partout se fait connoître,
Et quand j'en fais usage, on me craint, on se tait,
Ou bien il en cuiroit, & c'est ce qui déplaît.
Utile au bel amant, qui va voir sa maîtresse,
Je sers à ses appas, bien plus à la vieillesse.

On me voit à la Cour, comme partout ailleurs,
 Passer effrontément sous le nés des Seigneurs;
 Mais quelquefois aussi par une main sévère
 Ils me font repasser d'une belle manière,
 Et pour me dévoiler enfin, Lecteur, à toi,
 Mon pouvoir est si grand, qu'à la barbe du Roi,
 Je lui prouve à l'instant que sans être coupable,
 Son ennemi je suis, & le plus formidable.

Par M. C . . . à Alençon.

L O G O G R I P H E.

P Arrout je suis assez d'usage,

Mal habillé chez l'un, chez l'autre mieux orné;

Du projet à peine né,

Je suis dépositaire, & c'est un avantage

Que me donne sur tout l'homme prudent & sage.

Souvent environné de songes gracieux,

Je promets aux amans un sort délicieux;

Si sous ces traits, Lecteur, je suis méconnoissable;

Je vais par mon détail me rendre plus traitable.

Par les deux premiers pieds, qui composent mon
 nom;

Je nourris des mortels la folle ambition.

Par quatre, je fournis l'instrument aux Poètes,

Pour chanter de Louis les fameuses conquêtes;

Par trois, tu vois un rang, centre de tous plaisirs;

Et qui des Grands fais les plus chers desirs.

E. v.

Cherche en mon sein , je cache une bergere ,

• Dont Jupiter devint épris ,

Qu'en vache il transforma, ne pouvant qu'à ce prix

De la fiere Junon éviter la colere.

J'enferme encor des Dieux un des plus beaux pré-
sens ;

Ce que , pour étaler le luxe & la richesse ,

Une Marquise en Cour surcharge d'ornemens ;

Ce Dieu qui, pour remplir les vœux d'une Déesse,

Contre Enée & les siens déchaîna tous les vents ;

Une demeure d'eau partout environnée ;

Un animal qui dort un bon quart de l'année.

Je contiens une passion ,

Qui rarement agit par la réflexion ;

• Riviere célèbre en Touraine ;

Ce qu'on n'observe à présent qu'avec peine ;

Un arbrisseau rampant sans l'aide d'un appui ;

Acteur Italien, très-célèbre aujourd'hui ;

L'action que produit l'aimable Comédie ;

L'état d'un criminel , prêt à perdre la vie.

Lecteur , si par hazard tes soins sont superflus ,

A demain sans façon remettons la partie ;

Je suis certain qu'ayant dormi dessus,

La matiere pour toi sera mieux éclaircie.

Du Boissier , de Reims.

STANCES LOGOGRIPHQUES.

LE mot de ce petit ouvrage
N'est pas facile de sçavoir ,
Cependant presque à chaque page
Des Livres Saints on peut le voir.

David aux accords de la lyre
Unissant son chant & sa voix ,
Enyvré d'un sacré délire ,
L'a chanté mainte & mainte fois.

Depuis Jacob , tous les Prophètes ,
Transportés , d'un saint zèle épris ,
Chez les Hébreux , pendant leurs fêtes ,
L'ont célébré dans leurs écrits.

Un Envoyé de l'Empirée ,
Un Messager de l'Eternel ,
Traversant la voûte azurée ,
L'annonce à l'époux de Rachel.

Dans leurs Offices nos Chanoines
Répètent ces divins Concerts ,
De même que les pauvres Moines ,
Reclus dans le fond des Déserts.

Mot auguste ! nom magnifique !
J'ai presque dit saint & sacré.

E vj.

108 MERCURE DE FRANCE.

Vous formez trois tons de musique ;
Il en résulte la , si . . .

Il manque à la ligne dernière :
Un pied court , facile & coulant ;
Ce pied trouvé , l'affaire entière
Se développe dans l'instant.

Qu'ai je fait ? Le secret m'échappe .
Ah ! c'en est trop , en vérité .
Rêvez , Lecteurs , qui cherche attrappe ,
Et voit clair dans l'obscurité .

Bruno du Puget.

A Cuers en Provence , le 7 Février 1751.



NOUVELLES LITTERAIRES.

SY S T E M E du Philosophe Chrétien ,
par M. de Gamache , Chanoine Régulier
de Sainte Croix de la Bretonnerie.
Seconde Edition , augmentée. *A Paris* ,
chez David , l'aîné , rue Saint Jacques ,
1751 , brochure in-12.

La plupart des Traités de Religion sont
si remplis de controverse , de rabinisme
& de scholastique , qu'ils ne peuvent gué-
res servir qu'à occuper le loisir de quel-

ques Scavans & à remplir des Bibliothèques. Les ouvrages immortels de Messieurs Abbadie & Houteville, sont d'un usage plus étendu ; les gens d'esprit sont charmés de la très-bonne Métaphysique de l'un, de l'éloquence un peu mêlée de déclamation de l'autre, & des preuves tout-à-fait triomphantes de tous deux. Il nous manquoit un Ecrit qui fût à portée par sa clarté, du commun des hommes, & par sa brièveté, des hommes les plus occupés. L'ouvrage que nous annonçons réunit ces deux avantages. Une suite de raisonnemens très-concluans y conduit de l'existence de Dieu, à la distinction de l'ame & du corps, à la réalité du bien & du mal moral ; de l'insuffisance de la Loi naturelle, à la nécessité d'une Loi positive, & à l'insuffisance de la Loi Judaïque ; des preuves de la Mission de Jésus-Christ, à un plan de la Religion Chrétienne. Paschal, ce génie étendu & sublime, qui a deviné les Mathématiques & réfléchi sur des matieres plus importantes, vouloit qu'on s'attachât moins à prouver la Religion qu'à en donner une grande idée ; il nous paroît que M. de Gauiache a réuni jusqu'à un certain point ces deux avantages.

EXPERIENCES & Réflexions rela-

PRO MERCURE DE FRANCE.

rives au Traité de la culture des terres, publié en 1750. *A Paris*, chez *Guerin*, rue Saint Jacques, 1751.

M. Duhamel, qui est un Citoyen & un Citoyen éclairé, proposa l'année dernière une manière de cultiver les terres, infiniment plus utile que la manière ordinaire. Son Traité mérite l'estime des gens en place & des Physiciens. Il s'agissoit d'obtenir la confiance des Cultivateurs, & nous ne croyons pas qu'après les expériences dont il vient de faire part au Public, on puisse la lui refuser. Il est démontré par des épreuves qu'a faites M. Duhamel, & qu'ont faites d'autres curieux, qu'il ne peut rien arriver de plus heureux aux peuples que de leur voir faire usage des moyens proposés dans le Traité de la culture des terres. Cependant telle est la force de la routine, qu'il seroit très-possible que toutes ces découvertes n'aboutissent à rien d'avantageux pour la partie de la Nation la plus négligée, la plus malheureuse & la plus utile. Qu'on nous permette à cette occasion de proposer le Problème suivant.

Pourquoi les François, qui sont si avides de certaines nouveautés, ont-ils tant d'averssion pour quelques autres?

CONSIDERATIONS sur les mœurs de ce siècle, 1751. On les trouve à *Paris*, chez *Brunet*, rue Saint Jacques, & chez *Prault*, fils, Quai de Conti.

L'Ouvrage que nous annonçons est d'un Philosophe qui respecte, & qui fait renaître la vertu; d'un Citoyen qui aime, & qui fait aimer la patrie; d'un bel esprit qui saisit, & qui rend bien les ridicules. La célébrité de l'Auteur a fait rechercher à Paris le Livre, avec un empressement qui a peu d'exemples. Pour faire connoître cette importante nouveauté aux Provinces, nous en transcrivons quelques traits pris au hazard.

Les mœurs, en parlant d'un particulier & de la vie privée, ne signifient autre chose que la pratique des vertus morales, ou le dérèglement de la conduite, suivant que ce terme est pris en bien ou en mal : mais relativement à une Nation, cela s'entend de ses Coûtumes ou de ses usages, non pas de ceux, qui indifferens par eux-mêmes, sont du ressort d'une mode arbitraire ; mais des usages qui influent sur la manière de penser, de sentir & d'agir, ou qui en dépendent ; c'est sous cet aspect que je considère les mœurs.

Les peuples les plus sauvages sont les plus criminels ; l'enfance d'une Nation

LE MERCURE DE FRANCE.

n'est pas son âge d'innocence, c'est l'excès du désordre qui donne la première idée des Loix : on les doit au besoin, souvent au crime, & non pas à la prévoyance.

L'état le plus heureux seroit celui où la vertu ne seroit pas un mérite. Quand elle commence à se faire remarquer, les mœurs sont déjà altérées, & si elle en devient ridicule, c'est le dernier degré de la corruption.

Les occupations sont différentes à Paris & dans la Province; l'oisiveté même n'y ressemble pas : l'une est une langueur, un engourdissement, une existence matérielle; l'autre est une activité sans dessein, un mouvement sans objet. On sent plus à Paris qu'on ne pense, on agit plus qu'on ne projette, on projette plus qu'on ne résout.

Les mœurs sont à Paris, ce que l'esprit du Gouvernement fait à Londres; elles confondent & égalisent dans la société les rangs, qui sont distingués & subordonnés dans l'Etat. Tous les ordres vivent à Londres dans la familiarité, parce que tous les Citoyens ont besoin les uns des autres; l'intérêt les rapproche. Les plaisirs produisent le même effet à Paris; tous ceux qui se plaisent, se conviennent avec cette différence, que l'égalité qui est un bien,

quand elle part d'un principe du Gouvernement , est un très-grand mal , quand elle ne vient que des mœurs , parce que cela n'arrive jamais que par leur corruption.

Le François est le seul peuple dont les mœurs peuvent se dépraver , sans que le cœur se corrompe , & que le courage s'altère ; qui allie les qualités héroïques avec le plaisir , le luxe & la mollesse : ses vertus ont peu de consistance , ses vices n'ont point de racines ; le caractère d'Alcibiade n'est point rare en France... Si l'on a quelquefois vû parmi nous des crimes odieux , ils ont disparu , plutôt par le caractère national que par la sévérité des Loix.

Quelques opinions , consacrées parmi nous , paroîtront absurdes à nos neveux ; il n'y aura parmi eux que les Philosophes qui concevront qu'elles aient pû avoir des partisans. Les hommes n'exigent point de preuves pour adopter une opinion ; leur esprit n'a besoin que d'être familiarisé avec elle , comme nos yeux avec les modes.

Le respect d'obligation n'est dû qu'à ceux à qui on est subordonné de devoir , aux vrais Supérieurs , que nous devons toujours distinguer de ceux , dont le rang seul est supérieur au nôtre. Le respect :

qu'on rend uniquement à la naissance , ~~est~~
 un devoir de simple bienfiance ; c'est un
 hommage à la mémoire des ancêtres qui
 ont illustré leur nom , hommage qui à l'é-
 gard de leurs descendans , ressemble en
 quelque sorte au culte des images , auquel-
 les on n'attribue aucune vertu propre ,
 dont la matiere peut être méprisable , qui
 fort quelquefois des productions d'un Art
 grossier , que la piété seule empêche de
 trouver ridicules , & pour lesquelles on
 n'a qu'un respect de relation.

Les hommes sçavent que les politesses
 qu'ils se font ne sont qu'une imitation de
 l'estime. Ils conviennent en général que
 les choses obligeantes qu'ils se disent ne
 sont pas le langage de la vérité , & dans les
 occasions particulieres ils en sont les dupes.
 L'amour propre persuade grossierement
 à chacun que ce qu'il fait par décence , on
 le lui rend par justice.

Le plus malheureux effet de la politesse
 d'usage , est d'enseigner l'art de se passer
 des vertus qu'elle imite. Qu'on nous ins-
 pire dans l'éducation l'humanité & la bien-
 fiance , nous aurons la politesse , ou nous
 n'en aurons plus besoin.

A peine un homme paroît-il dans quel-
 que carrière que ce soit , pour peu qu'il
 montre des dispositions heureuses , quel-

quelquefois même sans cela , chacun s'empresse de le servir , de l'annoncer , de l'exalter ; c'est toujours en commençant qu'on est un prodige. D'où vient cet empressement ? Est-ce générosité , bonté ou justice ? Non, c'est envie , souvent ignorée de ceux qu'elle excite. Dans chaque carrière il se trouve toujours quelques hommes supérieurs. Les subalternes ne pouvant aspirer aux premières places , cherchent à en écarter ceux qui les occupent , en leur suscitant des rivaux.

Comme le public fait des réputations par caprice , des particuliers en usurent par manège , ou par une sorte d'impudence , qu'on ne doit pas même honorer du nom d'amour propre. Ils annoncent qu'ils ont beaucoup de mérite : on plaisante d'abord de leurs prétentions ; ils répètent les mêmes propos si souvent , & avec tant de confiance , qu'ils viennent à bout d'en imposer. On ne se souvient plus par qui on les a entendu tenir , & l'on finit par les croire ; cela se répète comme un bruit de ville , qu'on n'approfondit point.

Les hommes ont plus de timidité dans l'esprit que dans le cœur ; & les esclaves volontaires font plus de tyrans , que les tyrans ne font d'esclaves forcés.

Les Grands sont si persuadés de la con-

considération que le faste leur donne aux yeux même de leurs pareils, qu'ils font tout pour le soutenir. Un homme de la Cour est avili, aussi-tôt qu'il est ruiné; & cela est au point que celui qui se maintient par des ressources criminelles, est encore plus considéré que celui qui a l'ame assez noble pour se faire une justice sévère; mais aussi lorsqu'on succombe après avoir épuisé les ressources les plus injustes, c'est le comble de l'avilissement, parce qu'il n'y a de vice bien reconnu que celui qui est joint au malheur.

Si les bienfaiteurs sont sensibles à la reconnaissance, que leurs bienfaits cherchent le mérite, parce qu'il n'y a que le mérite de reconnoissant.

Les qualités aimables, étant, pour la plupart, fondées sur les choses frivoles, l'estime que nous en faisons, nous accoutume insensiblement à l'indifférence pour celles qui devroient nous intéresser le plus. Il semble que ce qui touche le bien public nous soit étranger.

L'adulation fade & outrée est la plus sûre de plaire: une louange fine & délicate fait honneur à celui qui la donne; un éloge exagéré fait plaisir à celui qui le reçoit. Il prend l'exagération pour l'expression propre, & pense que les gra-

des vérités ne peuvent pas se dire avec finesse.

La singularité n'est pas précisément un caractère ; c'est une simple manière d'être , qui s'unit à tout autre caractère , & qui consiste à être soi , sans s'appercevoir qu'on soit différent des autres , car si l'on vient à le reconnoître , la singularité s'évanouit ; c'est une énigme qui cesse de l'être , aussitôt que le mot en est connu. Quand on s'est apperçu qu'on est différent des autres , & que cette différence n'est pas un mérite , on ne peut guères persister que dans l'affectation , & c'est alors petitesse ou orgueil , ce qui revient au même , & produit le dégoût , au lieu que la singularité naturelle met un certain piquant dans la société , qui en ranime la langueur.

Les mœurs d'une Nation lui sont plus sacrées , & plus chères que ses Loix ; comme elle n'en connoît pas l'Auteur , elle les regarde comme son ouvrage , & les prend toujours pour la raison.

C'est avec bien de la répugnance que j'oserai dire , que les gens naturellement sensibles ne sont pas ordinairement les meilleurs juges de ce qui est estimable , c'est-à-dire de ce qui l'est pour la société. Les parens , tendres jusqu'à la foiblesse , sont les moins propres à rendre leurs en-

fans bons Citoyens. Cependant nous sommes portés à aimer de préférence les personnes reconnues pour sensibles, parce que nous nous flatons de devenir l'objet de leur affection, & que nous nous préférons à la société. Il y a une espèce de sensibilité vague, qui n'est qu'une foiblesse d'organe, plus digne de compassion que de reconnoissance. La vraie sensibilité seroit celle qui naîtroit de nos jugemens, & qui ne les formeroit pas.

Nous voyons chez les peuples où le patriotisme a régné avec le plus d'éclat, les peres immoler leurs fils à l'Etat; nous admirons leur courage, ou nous sommes révoltés de leur barbarie, parce que nous jugeons d'après nos mœurs. Si nous étions élevés dans les mêmes principes, nous verrions qu'ils faisoient à peine des sacrifices, puisque la Patrie concentroit toutes leurs affections, & qu'il n'y a point d'objet vers lequel le préjugé de l'éducation ne puisse les porter. Pour ces Républicains l'amitié n'étoit qu'une émulation de vertu; le mariage, une loi de société; l'amour, un plaisir passager; la Patrie seule, une passion. Pour ces hommes, l'amitié se confondoit avec l'estime: pour nous l'une est un simple jugement de l'esprit, & l'autre un sentiment.

ÆDEOLOGIE , ou traité du Rossignol franc ou chanteur , contenant la maniere de le prendre au filet , de le nourrir facilement en cage , & d'en avoir le chant pendant toute l'année , avec figures. *A Paris* , chez *Démore* , l'aîné , Quai des Augustins , 1751.

On convient assez généralement que le chant le plus délicieux est celui du Rossignol. On n'a négligé d'élever jusqu'ici cet agréable oiseau , que parce qu'on en ignoroit les moyens. On les trouvera très-nettement développés dans le Traité que nous annonçons. On y verra qu'on peut prendre facilement les vieux Rossignols , lorsqu'ils arrivent en France , vers la fin de Mars ou au commencement d'Avril ; que par la Méthode qu'on y prescrit , ces Rossignols chantent huit jours après qu'on les a pris , comme s'ils étoient en liberté ; que ces oiseaux deviennent au bout de six mois aussi familiers , que s'ils avoient été élevés à la brochette , & qu'on peut les conserver pendant dix ou douze ans , en chantant plus de six mois de l'année , & cela au moyen d'une pâte , dont on donne la recette , qui peut se garder des années entières sans se gâter , &c.

MÉMOIRE sur la canonicité de l'institut

de Saint Dominique, ou Examen de la question, ſçavoir, ſi les Freres Prêcheurs ont été reçus dans l'Egliſe en qualité de Chanoines Réguliers, & ſ'ils doivent être regardés comme tels. *A Beziers*, chez *Barbùt*, & ſe vend à *Paris*, chez *Debure*, l'ainé, Quai des Auguſtins.

Quand on connoît la multitude de grands Théologiens, de Prédicateurs éloquentes, de Controverſiſtes éclairés, de ſaints perſonnages qu'à produit l'Ordre de Saint Dominique, on eſt étonné qu'il y ait des Chanoines Réguliers qui reſuſent de reconnoître pour tels les Dominicains. Ce reſus a déterminé ces Reverends Peres à établir leurs prétentions : leurs Mémoires nous ont paru capables de faire impreſſion ſur leurs adverſaires mêmes, & de leur aſſurer dans l'eſprit des gens indifférens, une qualité dont juſques-ici ils avoient été, & avoient eu raiſon d'être aſſez peu jaloux. C'eſt la Science, c'eſt la vertu, & non les titres qui font la gloire & le mérite d'un Religieux.

TRAGEDIES-OPERA de *Mataſtaze*, traduites en François. Cinq volumes in-16. *A Paris*, chez *Durand & Piſſot*.

Nous allons donner, comme nous l'avons promis, quelque détail ſur l'importante

tante & agréable Traduction que M. de R... nous a donnée, du seul Italien qui ait réussi dans la carrière du Théâtre.

Extrait d'Adrien.

Adrien , vainqueur des Parthes , fut donné pour Successeur à Trajan. Le nouvel Empereur , malgré ses engagements avec Sabine , nièce de son Prédécesseur , étoit devenu amoureux d'Emirene , fille du Roi vaincu , & l'avoit conduite à Antioche ; cette Princesse avoit été promise par Osroës , son pere , à Pharnaspe , un des Princes , ses Tributaires , qui depuis long-tems l'aimoit.

Pharnaspe vient à Antioche proposer à l'Empereur la rançon d'Emirene ; à la suite est Osroës lui-même , mais inconnu. En même-tems , sur la nouvelle de la proclamation d'Adrien , Sabine accourt en Syrie , pour accomplir son hymen avec lui.

La fidélité de Pharnaspe pour son Roi , sa tendresse pour Emirene , les combats d'Adrien , flottant entre l'amour & le devoir ; partagé entre Emirene & Sabine ; la fierté & la ferocité d'Osroës , ses diverses entreprises pour se venger d'Adrien , forment le nœud de cette Pièce ; à la fin de laquelle Adrien triomphe de soi-même

F

122 MERCURE DE FRANCE.

& rend justice à la constance & à la vertu de Sabine.

Le caractère d'Osroës est parfaitement soutenu ; celui de Sabine est un des plus aimables qu'on ait mis au Théâtre. S'il est un moyen de ramener un inconstant, elle fait voir qu'on y peut réussir par la tendresse du sentiment & la douceur du caractère.

La neuvième Scène du second Acte , où Osroës est arrêté, après avoir tenté d'immoler l'Empereur , est parfaitement belle. La dernière du troisième Acte est infiniment touchante.

On souhaiteroit que le caractère odieux du Tribun Aquilius fût moins subalterne ; n'auroit-on pas pû s'en passer ?

Extrait de Titus.

La grandeur d'ame ; l'humanité dans son plus beau jour ; un Prince le modèle des bons Rois, voilà le tableau que présente cette Pièce ; elle n'est point , osons le dire , de beaucoup inférieure à Cinna. La clémence de Titus est peut être plus intéressante que celle d'Auguste ; elle est mieux développée. Nous regardons cette Tragédie , comme le chef-d'œuvre de Metastase ; nous convenons cependant , qu'il y a trop de ressemblance entre le

personnage de Vitellie & l'Hermione de Racine.

Sellus , favori de Titus , entraîné par un aveugle amour pour Vitellie , devient ingrat pour un maître , qui l'a comblé de bienfaits. L'ambitieuse Vitellie , pour qui le Trône a autant de charmes que Titus , ne peut se résoudre à se voir priver de l'un & de l'autre. Au désespoir , elle se sert de l'empire qu'elle a sur Sellus , pour l'engager dans une conspiration contre l'Empereur. Sellus est découvert , Titus lui pardonne. Voilà le sujet de cette Pièce , dont l'Episode n'est pas de la première force.

La plus belle Scène de cet Opéra , est celle où l'Empereur , ayant la preuve du crime de Sellus , le fait venir devant lui , & emploie les moyens les plus touchans , pour l'engager à l'aveu de sa faute.

Extrait de Cyrus.

Cette Tragédie est d'un genre bien différent des deux dont nous venons de parler ; c'est un véritable *imbroglio*. Il est vrai qu'elle occupe agréablement ; mais elle exige une grande attention. On en est bien dédommagé par les situations nouvelles & intéressantes , dont elle est remplie. C'est où l'on peut remarquer toute l'adresse

F ij

& tout l'esprit du lyrique Italien ; au reste elle ressemble à toutes les Méropes du monde , tant anciennes que modernes.

Mandanes , fille d'Astyage , Roi des Medes , étant prête de donner le jour à un enfant , son pere consulte les devins sur un songe qu'il a eu ; on lui répond que son petit-fils doit lui enlever la Couronne : allarmé , le Roi ordonne que l'on fasse périr l'enfant ; son ordre n'est point exécuté. Cyrus est sauvé , Astyage l'apprend , & veut lui ôter la vie. Le peuple se soulève en faveur de Cyrus , qui loin d'en abuser , ne montre pour son ayeul que de la soumission & du respect. Astyage touché , cède le Trône à son petit-fils ; il n'est pas possible , sans passer les bornes de notre Extrait , de rendre compte des differens tableaux que cette Tragédie offre en grand nombre.

Extrait de Zemobie.

Le sujet de cette Tragédie est le même que M. de Crébillon a mis avec tant de succès sur notre Scène ; mais il n'est point traité de la même maniere. Chez l'Auteur François , le principal intérêt roule sur Rhadamiste & sur Pharasmane , son pere. Ici , il n'est point question de Pharasmane , & Rhadamiste n'est qu'un

second personnage. Tout l'intérêt est entre la vertueuse Zénobie & un amant qui l'adore. Attachée par devoir à un époux qu'elle doit haïr, épouse respectable, elle triomphe de sa tendresse pour Tiridate, l'amant le plus aimable. Elle vient à bout de bannir la jalousie du cœur de Rhadamiste, & de changer en estime l'amour que Tiridate a pour elle.

Deux personnages de cet Opéra pourrout paroître défectueux. Zopire est un traître détestable, dont le caractère n'est pas assez établi, pour qu'on conçoive bien le motif de toutes ses noirceurs; il semble souvent méchant pour le plaisir de l'être. Pour Egli, qui se trouve au dénouement être sœur de Zénobie; tout l'esprit que lui donne Metastase; toutes les choses aimables qu'elle dit, ne peuvent faire oublier qu'elle est trop étrangère à la Pièce, & qu'au milieu d'un grand intérêt, on n'en peut guères prendre à une jeune bergère, telle qu'on la croit dans le cours de la Tragédie.

Nous rendrons compte le mois prochain des trois derniers volumes. Nous exhortons le Traducteur à finir sa belle entreprise, & à joindre à sa Traduction un examen raisonné de tous les ouvrages de son original.

Fij

MESLANGE de différentes pièces de vers & de prose, traduites de l'Anglois, d'après Mesdames Alize Haywood & Suzanne Centlivre, Messieurs Pope, Southern & autres. *A Berlin*, 1751, & se trouve à *Paris*, chez *Durand & Pissot*, trois volumes in-12. jolie édition.

Ce Recueil, qui est formé avec goût, & dans lequel le Traducteur a eu soin de ne faire entrer que des morceaux faits pour plaire à des François, est extrêmement varié. Il commence par un Roman intitulé, *l'Histoire de Clémelie*, où les plus fortes passions sont mises en jeu; tout s'y développe à merveilles, quoiquel'intrigue soit compliquée. Une déclaration d'amour, faite dans le fort d'une tempête affreuse, pourra bien n'être pas trouvée trop naturelle. L'heureux enlèvement est une petite nouvelle, dont le dénouement nous a paru heureux. La nouvelle suivante, intitulée *l'Amant capricieux*, soutient très bien le titre de Nouvelle Espagnole qu'elle porte.

Les Lettres qui forment la seconde partie de l'agréable Recueil que nous annonçons, nous ont paru devoir piquer la curiosité. On y en trouvera de philosophiques, de galantes, de tendres, de passionnées, de plaisantes; elles n'ont pas toutes un égal mérite; mais il y en a fort peu qui n'ayent quelque agrément.

: Deux pièces de Théâtre font la troisième partie du Recueil. La première est une Tragédie intitulée, *Oronoko* à laquelle nous n'osions promettre une destinée brillante. Nous jugeons plus favorablement de la Comédie de l'Orpheline; elle nous a paru très-ingénieuse & très-plaisante, & nous croyons qu'elle réussiroit sur notre Théâtre.

Le Traducteur, outre le mérite du choix, qui est très bon, a celui d'avoir donné un air original à sa Traduction; son style est quelquefois négligé; mais toujours facile.

CORIOLAN, Tragédie représentée pour la première fois sur le Théâtre François le 10 Janvier 1748, avec un Discours sur la manière de juger des ouvrages de Théâtre. *A Amsterdam*, & se trouve à *Paris*, chez *Garnier*, rue Saint Severin, 1751.

Cette Tragédie mérite d'être lûe. Le quatrième Acte en particulier nous a paru fort beau.

LA PIPE CASSE'E, Poème. Se trouve à *Paris*, chez la veuve *Cailleau*, 1751.

L'Auteur de cette plaisanterie a écrit plusieurs ouvrages dans le langage & le goût poissard, qui ont réussi. Celui-ci ne

F iiij

diminuera pas sa réputation , & plaira à ceux qui aiment à voir les mœurs du peuple peintes avec des couleurs assorties à ces mœurs.

VOYAGE de Rogliano , par M. de Chevrier , de l'Académie des Belles Lettres de Corse. *A Livourne* , de l'Imprimerie Française , 1751.

Cet ouvrage est mêlé de vers & de prose dans le goût de ceux de Chapelle & de M. le Franc. On y trouvera des choses agréables.

LETTRE sur les sourds & muets à l'usage de ceux qui entendent & qui parlent , 1751. Se trouve à Paris , chez Bauche , fils , Quai des Augustins.

L'Auteur de cet ouvrage en a si bien fait l'analyse , que nous croyons faire plaisir à nos Lecteurs en la copiant. J'ai crû , dit-il , que pour bien connoître la nature des inversions , il étoit à propos d'examiner comment le langage oratoire s'étoit formé.

J'ai inferé de cet examen , 1°. que notre Langue étoit pleine d'inversions , si on la comparoit avec le langage animal , ou avec le premier état du langage oratoire ; l'état où ce langage étoit sans cas , sans régime , sans déclinaisons , sans conjugaisons , en un mot sans syntaxe. 2°. Que si

nous n'avions dans notre Langue presque rien de ce que nous appellons inversion dans les Langues anciennes, nous en étions peut-être redevables au péripatéticisme moderne, qui réalisant les êtres abstraits, leur avoit assigné dans le discours la place d'honneur.

En appuyant sur ces premières vérités, j'ai pensé que sans remonter à l'origine du langage oratoire, on pourroit s'en assurer par l'étude seule de la Langue des gestes.

J'ai proposé deux moyens de connoître la Langue des gestes; les expériences sur un muet de convention, & la conversation assidue avec un sourd, & muet de naissance.

L'idée du muet de convention, ou celle d'ôter la parole à un homme pour s'éclairer sur la formation du langage, cette idée, dis-je, un peu généralisée, m'a conduit à considérer l'homme distribué en autant d'êtres distincts & séparés qu'il a de sens, & j'ai conçu que si pour bien juger de l'intonation d'un A&teur, il falloit l'écouter sans le voir, il étoit naturel de le regarder sans l'entendre, pour bien juger de son geste.

A l'occasion de l'énergie du geste, j'en ai rapporté quelques exemples frappans, qui m'ont engagé dans la considération d'une

Fi v

sorte de sublime, que j'appelle sublime de situation.

L'ordre qui doit regner entre les gestes d'un sourd & muet de naissance, dont la conversation familière m'a paru préférable aux expériences sur un muet de convention, & la difficulté qu'on a de transmettre certaines idées à ce sourd & muet, m'ont fait distinguer entre les signes oratoires, les premiers & les derniers institués.

J'ai vu que les signes qui marquoient dans le discours des parties indéterminées de la quantité, & sur tout celles du tems, avoient été du nombre des derniers institués, & j'ai compris pourquoi quelques Langues manquoient de plusieurs tems, & pourquoi d'autres Langues faisoient un double emploi du même tems.

Ce manque de tems dans une Langue, & cet abus des tems dans une autre, m'ont fait distinguer dans toute Langue en général trois états différens; l'état de naissance, celui de formation & l'état de perfection.

J'ai vu sous la Langue formée, l'esprit enchaîné par la Syntaxe, & dans l'impossibilité de mettre entre les concepts l'ordre qui regne dans les périodes Grecques & Latines. D'où j'ai conclu, 1°. que quel que soit l'ordre des termes dans une Lan-

grec ancienne ou moderne, l'esprit de l'Ecrivain a suivi l'ordre didactique de la Syntaxe François. 2°. Que cette Syntaxe étant la plus simple de toutes, la Langue François avoit à cet égard & à plusieurs autres, l'avantage sur les Langues anciennes.

J'ai fait plus; j'ai démontré par l'introduction & par l'utilité de l'article *hic*, *ille* dans la Langue Latine & *le* dans la Langue François, & par la nécessité d'avoir plusieurs perceptions à la fois pour former un jugement ou un discours, que quand l'esprit ne seroit point subjugué par les Syntaxes Grecques & Latines, la suite de ses vûes ne s'éloigneroit gueres de l'arrangement didactique de nos expressions.

En suivant le passage de l'état de Langue formée à l'état de Langue perfectionnée, j'ai rencontré l'harmonie. J'ai comparé l'harmonie du style à l'harmonie musicale, & je me suis convaincu, 1°. que dans les mots la première étoit un effet de la quantité & d'un certain entrelassement des voyelles avec les consonnes, suggéré par l'instinct; & que dans la période, elle résulteroit de l'arrangement des mots. 2°. Que l'harmonie syllabique & l'harmonie périodique engendroient une espèce d'hieroglyphe particulier à la Poésie; & j'ai con-

F. vj,

sideré cet hieroglyphe dans l'analyse de trois ou quatre morceaux des plus grands Poètes.

Sur cette analyse j'ai crû pouvoir assurer qu'il étoit impossible de rendre un Poète dans une autre Langue, & qu'il étoit plus commun de bien entendre un Géometre qu'un Poète.

Après avoir fixé la date de l'introduction de l'hieroglyphe syllabique dans une Langue quelle qu'elle soit, j'ai remarqué que chaque art d'imitation avoit son hieroglyphe, & j'en ai tenté la comparaison. L'harmonie musicale, qui entroit nécessairement dans cette comparaison, m'a ramené à l'harmonie oratoire. J'ai dit que les entraves de l'une & de l'autre étoient beaucoup plus supportables, que je ne sçais quelle prétendue délicatesse qui tend de jour en jour à appauvrir notre Langue.

Telle est la marche d'un ouvrage où nous avons trouvé des vûes, de l'esprit, de la métaphysique & du style. L'Auteur a fait la critique d'un endroit du beau Discours que M. l'Abbé de Bernis lut à l'Académie, le jour de la réception de M. de Bissy. Cette critique a donné occasion à la Lettre suivante.

*Auteur de la Lettre sur les sourds & muets
à M. B. son Libraire.*

Rien n'est si dangereux, Monsieur, que de faire la critique d'un ouvrage qu'on n'a point lû, & à plus forte raison d'un ouvrage qu'on ne connoît que par oui-dire. C'est précisément le cas où je me trouve.

Une personne qui avoit assisté à la dernière Assemblée publique de l'Académie-Françoise, m'avoit assuré que M. l'Abbé de Bernis avoit repris, non comme simplement déplacés, mais comme mauvais en eux-mêmes, ces vers du Récit de Théramene.

Ses superbes Courriers qu'on voyoit autrefois,
Beins d'une ardeur si noble, obéir à sa voix,
L'œil-morne maintenant, & la tête baissée,
Sembloient se conformer à sa triste pensée.

J'ai crû, sans aucun dessein de déso- bliger M. l'Abbé de Bernis, pouvoit attaquer un sentiment que j'avois lieu de regarder comme le sien; mais il me revient de tous côtés dans ma solitude, que M. l'Abbé de Bernis n'a prétendu blâmer dans ces vers de Racine que le hors de propos & non l'image en elle-même. On ajoute que bien loin de donner sa critique

pour nouvelle, il n'a cité les vers dont il s'agit, que comme l'exemple le plus connu, & par conséquent le plus propre à convaincre de la foiblesse que les grands hommes ont quelquefois de se laisser entraîner au mauvais goût.

Je crois donc, Monsieur, devoir déclarer publiquement que je suis entièrement de l'avis de M. l'Abbé de Bernis, & rétracter en conséquence une critique prématurée.

Je vous envoie ce désaveu, si convenable à un Philosophe qui n'aime & ne cherche que la vérité. Je vous prie de le joindre à ma Lettre même, afin qu'ils subsistent ou qu'ils soient oubliés ensemble; & sur tout de le faire parvenir à M. l'Abbé Raynal, pour qu'il en puisse faire mention dans son Mercure, & à M. l'Abbé de Bernis, que je n'ai jamais eu l'honneur de voir, & qui m'est seulement connu par la réputation que lui ont mérité son amour pour les Lettres, son talent distingué pour la Poësie, la délicatesse de son goût, la douceur de ses mœurs, & l'agrément de son commerce. Voilà sur quoi je n'aurai point à me rétracter, tout le monde étant de même avis. Je suis, Monsieur, votre, &c.

AV. cc. 3 Mars 1754.

OBSERVATIONS sur les Romains , par M. l'Abbé de Mably, 2 volumes in-12. 1751. A Genève , & se trouve à Paris , chez Durand , rue Saint Jacques.

L'esprit Philosophique fait des progrès rapides , & l'ouvrage que nous annonçons en est la preuve. L'Histoire , qui n'est ordinairement que le récit de quelques événemens , plus ou moins intéressans , devient sous la plume de M. l'Abbé de Mably une école de mœurs , de police , de gouvernement , de guerre & de politique. Cet Ecrivain lumineux & profond a démêlé avec beaucoup de hardiesse & de bonheur les causes de tout ce qui est arrivé d'heureux ou de malheureux à Rome ; on voit cette République se former , s'aggrandir , se détruire , & ce qui est plus intéressant , on connoît tous les ressorts qui ont préparé , retardé ou produit ces grands événemens. Nous voudrions pouvoir suivre M. l'Abbé de Mably dans les raisonnemens tout-à-fait solides qui forment le tissu de son ouvrage. L'abondance des matières nous force à ne citer qu'un morceau. Nous choisirons le caractère d'Auguste ; on pourra se convaincre par ce portrait , que l'Auteur est aussi profond dans la connoissance des hommes que des choses.

La conduite d'Octave, qui établit la révo-

eablement la Monarchie sur les ruines de la République, & à qui ses sujets donnerent depuis le nom d'Auguste, mérite une attention particulière. Il étoit d'une naissance peu relevée, & la raison est confondue, en pensant qu'il n'avoit que dix-huit ans, lorsqu'il quitta Apollonie, où il faisoit ses études, pour se rendre à Rome, & y recueillir la succession de César, son pere adoptif. On lui représente que cette Ville ne doit être qu'un précipice pour lui; on lui met sous les yeux la fin tragique du Dictateur & la Raine des Conjurés; on le menace de l'ambition même des amis de César. *J'ai tout prévu*, répond-il froidement, *& les Dieux défendront la justice de ma cause.* Comment ce jeune homme peut-il se flatter de former un troisième parti en sa faveur, tandis que toute la République est partagée entre Antoine & Brutus? Est-il vrai-semblable qu'il puisse lutter contre Antoine, qui sous prétexte d'exécuter les volontés de César, dispose à son gré de sa succession, & attache à sa fortune tous ceux qui aiment la leur? Son nom, ses droits ne sont-ils pas autant de titres qui doivent le rendre odieux aux partisans de Brutus & de la liberté? N'auroit-il pas été insensé de compter sur la protection de Cicéron, & d'attendre de la part d'un

Consulaire aussi illustre, la conduite molle & peu raisonnée dont j'ai parlé ? Comme personne dans Rome n'étoit attaché aux loix de César ni à la République par le même motif, ceux qui tendoient en apparence au même but, vouloient secrètement y arriver par des chemins différens. Octave, si je puis m'exprimer ainsi, saisit le joint des différentes cabales, dont les deux partis étoient composés. Il sème des soupçons, forme des liaisons, fait naître des haines, promet, flate, menace, persuade, divise, unit, & parvient enfin par son habileté à partager la considération des premiers Magistrats, à balancer le crédit de Brutus, & à se faire craindre d'Antoine.

C'est un spectacle bien surprenant, que de voir conquérir l'univers, à un homme qui n'a pas le courage de se trouver à une bataille, après avoir affronté avec intrépidité de plus grands dangers au milieu de Rome. Sa lâcheté ne nuit point à sa fortune, parce qu'Hirtius, Pansa, Antoine & Agrippa furent braves, sçurent vaincre, & qu'il eut l'art de profiter seul de leurs victoires. Sa prudence, qui dans un jour de combat ne lui présentait aucun secours, contre l'épée ou les dards de l'ennemi, l'abandonnoit tout entière à la crainte.

mais dans les autres espèces de dangers , sa timidité naturelle dispaeroissoit devant la foule infinie de ressources & d'expédiens , que lui prodiguoit le génie , le plus heureusement formé pour l'intrigue , la politique & le commandement.

Né avec une ambition , qui occupoit toutes ses pensées , il ne fut point partagé par d'autres passions , du moins elles obéissoient toutes à celle-là , d'où elles sembloient naître. En le délivrant de ses fougues , souvent trop familières aux grands hommes , & si dangereuses , sa timidité l'entretenoit dans cette espèce de calme , si utile à un ambitieux , pour tracer & faire exécuter à propos les plus grands projets. Il prit sans efforts , & par l'effet naturel d'une lumière supérieure , toutes les formes qu'exigeoit l'état de ses affaires. Il n'avoit aucune des vertus qui font l'honnête homme ; il n'avoit aucun des vices qui le dégradent ; toujours prêt à se revêtir de la vertu ou du vice , que le tems & les circonstances lui rendent utile , il est tour à tour l'ami & l'ennemi d'Antoine , de Cicéron , de Lepidus , & des conjurés. Sans haïr ni aimer Agrippa , dont le mérite trop éclatant lui devenoit suspect , il lui est indifférent de le faire périr , ou de se l'attacher par le mariage de sa fille. Il

est cruel sans aimer le sang, il ne cesse de le répandre, ni par lassitude ni par remords, & il pardonne quand il juge qu'il lui est aussi utile de pardonner, qu'il auroit été auparavant dangereux pour lui de ne pas purger la République des Citoyens inquiets, jaloux de leur liberté, vertueux, prudens ou courageux, que son usurpation & sa puissance devoient offenser.

NOUVELLES fontaines domestiques, approuvées par l'Académie Royale des Sciences. *A Paris*, chez Coignard & Bondes, 1750, in-12.

L'invention de ces Fontaines est d'un Citoyen, & elle est consacrée à la conservation des Citoyens. Nous sommes instruits que les gens sages qui s'en sont servis, s'en sont très-bien trouvés, & nous exhortons fortement nos compatriotes & les étrangers, à ne pas négliger un moyen si simple, & si sûr de prévenir un grand nombre de maladies cruelles. Le Livre que nous annonçons fait sentir parfaitement les inconvéniens des anciennes Fontaines, & l'avantage des nouvelles. Les personnes qui voudront se dispenser de le lire, pourront être déterminées par le témoignage d'un homme très vertueux, & d'un des plus sçavans & des plus respectables Médecins de l'Europe.

Attestation de M. Falconet.

» Telle est la force de la coutume , que
 » dans les choses les plus importantes à la
 » vie , plus souvent encore que dans les
 » plus indifferentes , elle prévaut à la rai-
 » son , quoique sentie & même avouée.
 » L'exemple n'en sçauroit être plus mani-
 » feste que dans l'usage des fontaines de
 » cuivre : tout le monde convient des ac-
 » cidens funestes que souvent elles pro-
 » duisent : on en est frappé , on se récrie ,
 » & cependant l'on continue à s'en servir.
 » La matiere sur laquelle on se rassure , est
 » un secours d'autant plus infidèle , que ,
 » soit ignorance , soit négligence , on ne
 » porte point assez d'attention à la renou-
 » veller dans les cas où elle est nécessaire.
 » M. Amy, ayant senti l'importance de tous
 » ces inconveniens , guidé par l'amour du
 » bien public , nous propose des fontaines
 » faites de matieres qui ne doivent point
 » préjudicier à la santé : outre le danger ,
 » dont il nous préserve , en excluant le
 » cuivre , il les fait construire de maniere ,
 » à nous procurer une eau beaucoup mieux
 » dépurée , & par conséquent plus saine ,
 » par le moyen des differens filtres placés
 » avec art en differens endroits. Ajoutons
 » à tous ces avantages , la commodité que

» donne la structure qu'il a imaginée, plus
 » parfaitement, plus facilement, & à
 » moins de frais, sans les démonter. C'est
 » le témoignage que je crois devoir ren-
 » dre à M. Amy, sur l'examen des fontai-
 » nes qu'il m'a fait voir, & sur la lecture
 » du Livre qu'il donne au Public; témoi-
 » gnage au reste, qui ne lui seroit aucune-
 » ment nécessaire, puisque le suffrage dont
 » Messieurs de l'Académie des Sciences
 » l'ont honoré, est au-dessus de toutes les
 » Approbations. A Paris, ce 3 Décembre
 » 1749. Signé, FALCONET.

Le Magasin des nouvelles Fontaines
 domestiques, est établi rue Poissonniere,
 passé le Boulevard, chez le Sieur Troard,
 Marbrier du Roi.

ESSAI pour parvenir à la connoissance
 de l'homme, par M. *Coutan*. A Paris,
 chez Pierre *Prault*, Quai de Gêvres, in-12.
 Un volume, 1751.

Pour mettre nos Lecteurs en état de ju-
 ger de cet ouvrage, qui traite de la plû-
 part des vices, des vertus & des passions,
 nous allons transcrire le chapitre de la pitié.

La pitié est une espèce de tendresse que
 nous ressentons intérieurement pour les
 autres à l'aspect de leurs souffrances, & par
 laquelle, non-seulement nous comparif-

sons à leurs peines, mais encore nous cherchons sincèrement les moyens de les soulager dans leurs afflictions & dans leur misère. Il y a des personnes qui prétendent que la pitié est toujours intéressée. Ceux, disent-elles, qui ouvrent leur bourse pour subvenir à la nécessité d'un homme qui est dans l'indigence, ou qui se montrent officieux & secourables envers un autre qu'ils voyent accablé de douleurs & de maladies, ou qui essayent de consoler un pere déolé de la mort d'un fils unique, quoique leurs actions semblent nous persuader qu'ils ont une véritable compassion des afflictions & des misères de leur prochain, ils n'ont cependant pitié que d'eux-mêmes. Ces gens, voyant que par l'inconstance des choses humaines, les plus riches tombent quelquefois dans la pauvreté par des revers de fortune qui leur surviennent, que les plus robustes & les plus sains, lorsqu'ils y pensent le moins, sont attaqués de maladies longues & incurables, que les plus heureux deviennent souvent les objets des persécutions de la fortune, ces gens prennent tous les soins qu'ils peuvent des malheureux, afin qu'on prenne les mêmes soins d'eux, s'ils viennent à manquer de bien, ou s'ils tombent malades, ou si leur fortune vient à chan-

get , de sorte qu'ils pensent prévenir tous leurs besoins , & se procurer par avance , tous les secours qu'ils peuvent s'imaginer.

A cela , on peut répondre qu'il peut y avoir des personnes en qui la pitié soit un sentiment d'intérêt ; mais qu'il y en a plusieurs aussi , en qui elle est une tendresse effective , & une compassion désintéressée. Ne voyons-nous pas tous les jours des personnes comblées de biens & d'honneurs , & dont le bonheur est si bien affermi , qu'elles n'ont rien à craindre des revers de la fortune , avoir de la pitié envers les autres , & secourir , non-seulement ceux qui implorent leur assistance ; mais encore prévenir les besoins des indigens , consoler les affligés , & , en toutes les occurrences , comparer à la peine d'autrui ? Certainement ces personnes sont compatissantes par amour de leur devoir , & non par un motif d'intérêt.

TRAITE' des maladies des os , par M. du Verney , Docteur en Médecine , ancien Professeur d'Anatomie & de Chirurgie au Jardin Royal , & Membre de l'Académie Royale des Sciences. *A Paris*, chez Deburc, l'aîné , Quai des Augustins , près le Pont Saint Michel , 1751. Deux volumes in-12.

L'Art de remédier aux maladies des os, est peut-être la partie la plus importante de la Chirurgie. Les differens Traités qu'on avoit sur cette matiere, laissoient encore bien des choses à desirer, & il sembleroit qu'il étoit réservé à M. du Verney, d'y mettre la dernière main. Tout le monde connoît assez la réputation distinguée que ce grand Anatomiste s'est acquise. Ses talens supérieurs l'ont annoncé à toute l'Europe. Il a eu la gloire d'être célébré par M. de Fontenelle, & le bel éloge que cet Académicien en a fait, se trouve à la tête de l'ouvrage que nous annonçons. Ce *Traité des maladies des os* est divisé en trois Livres. Dans le premier, il s'agit des fractures, dans le second des luxations, & dans le troisième, des maladies de la substance des os. On peut dire que M. du Verney traite toutes ces matieres en Maître. Il ne dédaigne pas d'entrer dans les moindres détails, par rapport aux opérations qu'il décrit. La maniere, dont il approfondit les causes des maladies, surtout celles de la substance des os, annonce un grand Médecin. Il ne traite d'aucun sujet sans faire précéder les descriptions anatomiques qui y ont rapport. Il parle aussi de bien des maladies, dont les Auteurs, qui l'ont précédé, n'ont fait aucune mention,

tion , comme de la fracture des grands os en long , de la perversion de la tête des os & des muscles , des pieds bots , du relâchement des articles , de la commotion , de la courbure de l'épine , de la formation des bosses , de la luxation du ponce , de celle du rayon , &c. On trouvera aussi des réflexions nouvelles sur la formation du cal , sur la rachitis , sur la cause de la mollesse & de la fragilité des os , & sur bien d'autres matieres qu'il seroit trop long d'indiquer ici : il suffira de dire qu'il porte une nouvelle lumiere dans presque tout ce qu'il examine. Nous croyons qu'on sera bien aise d'apprendre qu'on va mettre bientôt sous presse le Traité des opérations & l'Anatomie du même Auteur.

NOUVEAUX Essais de Physique, par M. le *Raz de Laxobénée*. A Paris , chez *Durand*, rue Saint Jacques , au Griffon ; *Pissot*, fils, Quai des Augustins , à la Sagesse. Brochure in-12.

Ces Essais de Physique sont en dialogue, & ils nous ont paru bien écrits. Le petit volume , qui vient d'être publié , ne contient que le premier entretien. Après avoir établi la porosité des corps , l'Auteur fait voir que ces pores , relativement à leur grandeur & à leur figure , donnent

G

entrée aux différentes particules de matière dont l'atmosphère se trouve chargée. Il démontre ensuite les effets qui résultent de cette introduction. Il prouve que les corps de même espèce, de quelque grandeur qu'ils soient, ont des atmosphères également épaisses; que les couches d'air sont différemment comprimées par l'action des corpuscules qui s'échappent des corps; que ces corpuscules forment des atmosphères, dont les couches se trouvent d'autant moins denses, qu'elles sont plus éloignées des corps; qu'à ces atmosphères succèdent plusieurs couches d'air, de plus en plus comprimées, en s'éloignant des corps, & qu'enfin il y a d'autres couches d'air, dont les degrés de compression s'affoiblissent peu à peu, en s'éloignant de ces mêmes corps. A l'aide de ces principes, il donne une explication satisfaisante de plusieurs phénomènes, curieux qui embarrassoient les Physiciens; par exemple, de la suspension d'une aiguille à la surface de l'eau; de l'excès du diamètre de l'ombre d'un fil, sur celui du fil même; de la jonction de deux gouttes de liqueur, qui étoient fort proches l'une de l'autre; de l'ascension des liqueurs dans les tuyaux capillaires, & de toutes les variétés surprenantes qu'on y a observées. Il fait aussi des remar-

ques très-judicieuses sur l'attraction , qu'il n'adopte pas sans bien des restrictions. Nous croyons que le dialogue , dont nous venons de rendre compte , réussira assez-bien , pour engager l'Auteur à ne pas faire attendre long-tems les dialogues suivans.

EPHEMERIDES en figures , conformes aux Ephémérides en nombres , ou Plan Géométrique du cours apparent & réel du Soleil , de Mercure , de Venus , de Mars , & de leur lieu vrai pour chaque jour , vis-à-vis les degrés de l'Ecliptique , où il est prévu & annoncé pour 1751 & 1752.

Cette Carte qui vient d'être publiée , rue des grands Augustins , chez *le Ronge* , Ingénieur & Géographe du Roi , est une démonstration aussi Physique qu'Astronomique du Plan de l'Univers & du Système de l'électricité.

Si par des lignes on pouvoit représenter la latitude des Planètes , comme leur longitude , dont on y trouve la représentation jour pour jour , vis-à-vis les signes & degrés de l'Ecliptique , où elle est annoncée dans les Ephémérides , & même vis-à-vis les constellations du Zodiaque , où elles seront observables en ces deux années , l'inspection suffiroit pour convaincre qu'elles décrivent des arcs proportion-

G ij

nels , & même égaux en tems égaux , selon la règle de Kepler , à laquelle il n'est donc pas besoin de substituer la prétendue règle de Newton , qu'elles bordent en tems égaux , des aires égales , ou des triangles égaux.

La comparaison du lieu diurne , & successif du Soleil avec celui de ses Planettes , par la direction variable qui en résulte dans leur radiation & leur ombre , devient aussi sur cette Carte une manifestation de leur cause motrice & directrice , selon les loix du système de l'électricité , dont on trouve l'Analyse *in-4^o*. chez *Jombert* , & dans les Ephémérides Cosmographiques , chez *Durand*. Tous ces ouvrages sont de M. l'Abbé de *Branca* , qui consacre son loisir à l'honneur de la Religion , & au progrès des Sciences.

DISCOURS qui a remporté le prix de Physique , au jugement de l'Académie de Bordeaux , en 1750. Par M. *Barberet* , Docteur de la Faculté de Montpellier , agrégé au Collège des Médecins de Dijon , de l'Académie des Sciences de la même Ville. *A Dijon* , chez la veuve *Siro*t , Imprimeur de l'Académie des Sciences , Place Saint Etienne. Le sujet étoit :

S'il y a quelques rapports entre les Phe-

phénomènes du tonnerre & ceux de l'électricité.

L'Auteur fait voir dans cette Dissertation, qui est fort ingénieuse, que les Phénomènes du tonnerre & ceux de l'électricité doivent être attribués à la même cause. L'électricité, dit-il, est entre nos mains, & le tonnerre est entre les mains de la Nature.

Il adopte l'idée de M. l'Abbé Noller, sur la matiere affluente & effluente, par rapport à l'électricité, & il prouve ensuite que le tonnerre se produit de la même maniere. Les particules ignées, agitées par la chaleur du Soleil, enlèvent des exhalaisons nitreuses & sulfureuses, & les rassemblent en une nuée. Voilà la matiere affluente. Si ces bulles viennent à être pressées, comprimées par les vents, les particules ignées, réagissant par leur élasticité, se dégageront & prendront feu. L'inflammation deviendra bientôt générale, & toutes ces parties différentes se précipiteront sous la forme d'un tourbillon, avec une vitesse, proportionnée à la raréfaction de l'air, qui les chasse. Voilà la matiere effluente.

La matiere électrique brille & s'enflamme comme celle du tonnerre ; elles agissent l'une & l'autre avec une prompti-

110 MERCURE DE FRANCE.

tude singulière, & se communiquent avec une vîtesse qu'on a peine à concevoir. Elles pénètrent les corps jusques dans leurs moindres parties, & laissent également après elles une odeur sulfureuse.

Tels sont les principaux Phenomènes du tonnerre & de l'électricité, que l'Auteur compare dans sa Dissertation, & il conclut de la conformité qui se trouve entr'eux, qu'ils sont produits par la même cause, c'est-à-dire par le feu, qu'on peut regarder comme l'agent universel de la Nature.

ŒUVRES de feu M. *Cochin*, Ecuyer, Avocat au Parlement, concernant le Recueil de ses Mémoires & Consultations. Tome I. *A Paris*, chez de *Nully*, Libraire, Grande Salle du Palais, du côté de la Cour des Aides, à l'Ecu de France & à la Palme, 1751, avec Approbation & privilège du Roi. Vol. in-4°. de près de cent feuilles d'impression, 10 liv. relié. Le tome second, qui est sous la presse, paroîtra à la fin de cette année; le troisième à Pâques de l'année prochaine, & le quatrième & dernier, à la Saint Martin suivante.

LA SPECTATRICE, ouvrage traduit de l'Anglois. *A Paris*, chez *Rollin*, fils, *Banche*, fils, & *Piffot*. Deux vol. in-12. 1751.

Si on jugeoit de cette nouveauté , par la Traduction qui en parut l'année dernière en Hollande , on s'en formeroit une idée injuste. Cette Traduction a été remaniée à Paris par un homme d'esprit & de goût : nous l'avons lûe avec plaisir , & nous croyons que nos Lecteurs nous sauront gré de la leur avoir fait connoître. Ce n'est pas un ouvrage de la force du Spectateur , mais ce n'est pas un ouvrage sans mérite : il roule presque entièrement sur l'amour & sur les femmes. Mademoiselle Haywood , qu'on en croit Auteur , respecte la Religion & les mœurs. Cette remarque ne doit pas paroître inutile dans le siècle où nous sommes.

En parlant dans le dernier Mercure , de l'utile & sage entreprise de M. Chompré , nous avons oublié de dire que la collection , dont nous annonçons la Traduction , se vend chez les freres Guerin , & qu'elle est intitulée : *Selecta Latini sermonis exemplaria à scriptoribus probatissimis*. Nous sommes fort aises que cette inadvertence nous fournisse une nouvelle occasion de témoigner à M. Chompré le cas que nous faisons de la Méthode , dont il se sert pour instruire la jeunesse.

NOUVELLE VUE sur le système de l'Uni-

G iiii.

vers. Un volume *in-8°*. *A Paris*, chez *Chaubert & Ballard*.

Cet ouvrage mérite une grande attention ; nous en donnerons une idée le mois prochain.

THEATRE & Œuvres diverses de M. de Morand. *A Paris*, chez *Sebastien Jorry*, Quai des Augustins, près le Pont Saint Michel, aux Cigognes, *in-12*. 3 volumes. Nous rendrons compte le mois prochain de ce Recueil, dont une partie a été imprimée avec succès, & le reste paroît pour la première fois.

BIBLIOTHEQUE annuelle & universelle, tome premier, contenant un Catalogue de tous les Livres qui ont été imprimés en Europe pendant l'année 1748, rangé par ordre de matière avec une Table alphabétique des noms des Auteurs. *A Paris*, chez *le Mercier & Lambert*, rue Saint Jacques, 1751.

Le titre de l'ouvrage en indique les avantages & la commodité. Ce Catalogue n'est pas seulement nécessaire aux Sçavans qui forment des Bibliothèques ; il l'est encore, plus peut-être à ceux qui ne font pas leur principale occupation des Sciences : ils y trouveront une liste de tous les ouvrages imprimés chaque année, sur la profession qu'ils exercent. Le Catalogue que

nous annonçons n'est pas parfait sans doute ; mais il y a moins de fautes ou d'omissions qu'on ne pouvoit raisonnablement l'attendre. Il nous paroît que les Libraires sont déterminés à exécuter les années suivantes , leur plan avec tout le soin & toutes les recherches possibles.

ŒUVRES de *M. de Fontenelle* , des Académies Françoises , des Sciences & des Belles Lettres , & de la Société Royale de Londres. Tome 7 & 8. *A Paris* , chez *Brunet* , rue Saint Jacques , 1751.

L'Histoire Littéraire fournit peu de vies aussi longues , aussi pleines , aussi distinguées que celle de *M. de Fontenelle*. Cet homme illustre , qui n'a jamais cessé d'éclairer sa Nation , & d'en faire ses délices , vient de publier deux nouveaux volumes ; ils contiennent une Tragédie en prose , six Comédies , & quelques Discours sur la Poësie. Nous rendrons compte le mois prochain de cette nouveauté , & nous tâcherons de rappeler une partie des traits fins & ingénieux , qui nous ont frappé en lisant ces pièces.



B E A U X - A R T S.

Exposition de Tableaux aux grands-Augustins.

L'Emulation est un second génie , dont les Arts sont animés : il est donc vrai que plus on expose de leurs productions , plus on forme les Spectateurs , & par une suite nécessaire , plus les Artistes s'empres- sent de mériter les suffrages de ceux , dont ils ont perfectionné , ou fait naître le goût. C'est par de tels moyens que les Arts ont été poussés si loin dans les derniers siècles en Italie : c'est ainsi qu'ils acquirent cette sublime élégance , dont la Grèce pourra se vanter à jamais.

Une partie des Peintres & Sculpteurs qui composent l'Académie de Saint Luc , sous la protection de M. le Comte d'Argenson , & de M. le Marquis de Voyer , son fils , ont voulu faire juger le Public de leurs ouvrages , ce qu'ils n'avoient point encore fait , & les ont exposés dans plusieurs Salles des grands Augustins. On y a vû des Tableaux en tous les genres , ainsi que des modèles. Il ne nous appartient pas d'en juger ; mais le Public a paru très-content du choix que l'on a fait dans le

travail d'un grand nombre d'années : le petit Livre qui nomme les Auteurs, en même tems qu'il explique les sujets, se vend chez *Pranis*, pere. Nous en rapportons le discours préliminaire.

L'ACADEMIE de Saint Luc, formée par des Artistes & des Amateurs, lors du renouvellement de la Peinture & de la Sculpture, dont la perfection étoit réservée à la glorieuse adoption, dont le Roi honore les plus célèbres talens, a toujours été protégée par des Personnes, aussi recommandables par le goût & les lumières, que par la naissance & les places éminentes.

M. le Marquis *de Voyer*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Inspecteur Général de la Cavalerie & des Dragons, Lieutenant Général pour Sa Majesté en la Province d'Alsace, Gouverneur de Romorantin, Honoraire-Affilié libre de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture, zélé pour la gloire des Arts, a saisi le tems de la paix, pour veiller singulièrement aux progrès de l'Académie de Saint Luc, dont il est Vice-Protecteur.

Il a crû que le moyen de les augmenter, étoit de mettre sous les yeux du Public les ouvrages qu'elle produit, & de nourrir l'émulation par une distribution

G.vj.

de quelque récompense honorable.

Dans cette vûe , on a choisi la Salle des Grands Augustins , pour les y exposer pendant un mois. L'ouverture s'en est faite le Samedi 20 Février 1751.

MOYREAU, Graveur du Roi, vient de mettre au jour une nouvelle Estampe, gravée d'après *Wouvermens*, intitulée : *Le Conseil des Chasseurs*. C'est le N°. 67, de sa belle suite. Le Tableau est au Cabinet de M. Gagnat, Secrétaire du Roi. M. Moyreau loge rue du Petit-Pont, Saint Severin, à l'Image Notre-Dame, à Paris.

DEVISES

Pour les Jettons du premier Janvier 1751.

TRESOR ROYAL.

LE Soleil au-dessus du Globe Terrestre. Légende, *Non sibi, sed orbi* ; il ne luit pas pour lui, mais pour le monde. Exergue, *Trésor Royal*, 1751.

PARTIES CASUELLES.

L'Arc-en-Ciel. Légende, *Fœdere tuti* ; ce pact fait leur sûreté. Exergue, *Parties Casuelles*, 1751.

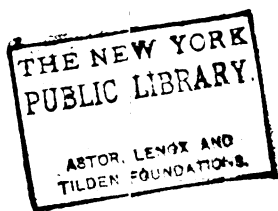
MAISON DE LA REINE.

Un Laurier, d'où sortent plusieurs re-

JETTOANNEE 1751



D. Sorrique Sculp.



jettons. Légende : *Nata Coronis progenies* ;
ses rejettons sont nés pour des Couronnes.
Exergue , *Maison de la Reine* , 1751.

MAISON DE MADAME LA DAUPHINE.

L'Aurore ouvrant la barrière du jour.
Légende : *It prævia Phæbo* ; elle devance
le Soleil. Exergue , *Maison de Madame la
Dauphine* , 1751.

CHAMBRE AUX DENIERS.

Une fleur d'Immortelle. Légende : *Nullo
contusus aratro. . .* Exergue , *Chambre aux
Deniers* , 1751.

EXTRAORDINAIRE DES GUERRES.

Les Cyclopes assis à l'entrée de leur ca-
verne , dans l'attitude de gens oisifs. Lé-
gende : *Deus otia fecit* ; un Dieu nous a
procuré ce repos. Exergue , *Extraordinaire
des Guerres* , 1751.

ORDINAIRE DES GUERRES.

Des Bombes d'artifice , des fusées , &c.
Légende : *Latitia vertuntur in usum* ; on les a
convertis en instrumens d'allégresse. Exer-
gue , *Ordinaire des Guerres* , 1751.

MARINE.

Un nid d'Alcions sur une mer calme.
Légende : *Fecunda quies* ; ce calme enfante
l'abondance. Exergue , *Marine* , 1751.

158 MERCURE DE FRANCE.

COLONIES.

Un Sauvage, & des Lys plantés auprès de lui. Légende : *Sub omni sidere crescunt* ils croissent dans tous les climats. Exergue Colonies Françaises de la Martinique, 1751.

BÂTIMENS DU ROI.

Un Compas sur un bloc de marbre. Légende : *Decus additur Arti* ; l'Art y donne les graces, 1751.

ARTILLERIE.

Un Soleil répandant ses rayons de tous parts. Légende : *Ut radios sic fulgura spargere promptum est* ; la foudre part au promptement que ses rayons. Exergue, Artillerie, 1751.

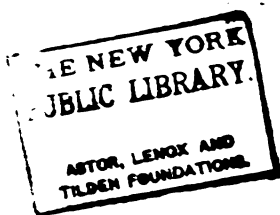


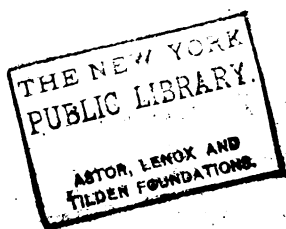
CHANSON.

LE NOUVEL AN.

Loin tous complimens fastueux ;
L'Amour tient un simple langage ;
Un berger rempli de ses feux ,
Ne se regle point sur l'usage ;
En tout tems , comme dans ce jour ,
Il ne fait rien que par amour.







O toi , qui possèdes mon cœur ,
 Réponds-moi sans fard , chere Aminte ;
 Comme moi , d'une vive ardeur
 Te sens-tu vraiment l'ame atteinte ?
 Comme moi , fais-tu dans ce jour.
 Tout ce que tu fais par amour ?



Je ne vois au monde que toi ;
 Sans toi rien ne sçauroit me plaire ;
 Je te renouvelle ma foi ;
 Crois que ton amant , ma bergere ,
 En tout tems , comme dans ce jour ,
 Ne fera rien que par amour.



De tendres feux , des sentimens .
 Que je conserverai sans ceise ;
 De doux soupirs , des vœux ardens ,
 Voilà mon unique richesse :
 Ce sont les présens de l'Amour ,
 Et je te les fais chaque jour .



Tu ne verras rien d'étonnant
 Dans mes soins dans mon hommage ;
 Ennemi de tout faux brillant ,
 Ne t'attends à rien davantage ;
 Inspiré par le seul amour ,
 Tous les jours sont pour moi ce jour .

L. E. Guichard.



S P E C T A C L E S.

L'Académie Royale de Musique donna le 18 Février, la première représentation de nouveaux fragmens, composés des Actes d'Ismene, de Titon & l'Aurore, & d'Æglé.

Nous avons rendu compte de celui d'Ismene dans le Mercure d'Octobre. Cet Acte, dont les paroles sont de M. de Moncrif, des Académies François & de Berlin, Lecteur de la Reine, avoit remporté le prix sur les fragmens donnés dans l'été. Dans cette reprise, il fait le même plaisir. Des vers doux & faciles, une galanterie noble & délicate, des chants simples, & quelquefois faillans, sont les parties aimables qui forment l'ensemble de cet Acte. On y reconnoît surtout, ce ton du monde, cette politesse, cet agrément qu'on aime, & qu'on estime depuis si long-tems en M. de Moncrif, & qu'il répand sur tous ses ouvrages.

Les paroles de Titon & l'Aurore sont de M. Roy, Chevalier de l'Ordre de Saint Michel, & la Musique de Mr de Buri, Maître de celle de la Chambre de Sa Majesté. Cet Acte a été représenté à Versailles en

1750. Le rajeunissement de Titon , & son amour pour l'Aurore en sont le sujet. L'Auteur suppose Titon vieilli dès sa jeunesse par la vengeance du Soleil , Amant rebuté de l'Aurore , & odieux à Venus , dont il avoit découvert l'intrigue avec le Dieu Mars. L'ancienne & grande réputation de M. Roy ; les charmes de la voix de M. Jellotte , & beaucoup de fort bonne Musique , répandue dans cet ouvrage , n'ont pû le faire réussir. L'Acte de Titon a rappelé à tout le monde un ouvrage charmant , qui vraisemblablement ne vieillira jamais : c'est le rajeunissement inutile , Poëme ingénieux , aimable & léger.

Les paroles d'Æglé , sont de M. Laujon , Secrétaire des Commandemens de S. A. S. M. le Comte de Clermont , & la Musique de M. de la Garde , Ordinaire de celle de la Chambre du Roi. Il avoit été représenté à Versailles en 1748 & 1749.

Apollon , sous l'habit d'un berger , veut goûter les douceurs *de l'amour & de l'égalité*. Il aime Æglé , jeune bergere ; il forme sa voix , & jouit du développement de son cœur. La Fortune (elle est ici personnifiée , & présentée comme Déesse) la Fortune qui l'aime sans le connoître , veut se fixer en sa faveur , si elle peut l'attacher

à elle : il lui résiste. Cette Déesse alors se flatte au moins d'éblouir, d'entraîner sa rivale, & de l'enlever à un simple berger. *Æglé*, aussi sensible que *Mysis*, ne voit, n'aime, ne veut connoître, & ne suit que lui. Tel est le fonds de cet Acte. Ce Monologue qu'*Æglé* chante, le commence.

Ah ! que ma voix me devient chère ,
 Depuis que mon berger se plaît à la former !
 Amour , rends mes accens dignes de le charmer.
 C'est peu , c'est trop peu de lui plaire.
 Ne pourrai-je point l'enflammer ?

La fortune paroît ; *Æglé* se retire ; toute la foule de mortels qui suivent cette Déesse , s'empresse autour d'elle. C'est là un premier divertissement , dans lequel elle expose son amour , & où le Musicien a placé un chœur très bien dessiné , & des airs de violon d'un fort beau caractère.

Mysis vient ; la suite de la Fortune se retire. M. Lajon a sauvé l'ennui de cette Scène , par ces jolis vers qu'il a mis dans la bouche de *Mysis*.

Æglé tient tous ses biens des mains de la Nature ,
 Sa richesse , c'est la beauté ;
 L'Art ne relève point l'éclat de sa parure ;
 Des fleurs sont l'ornement de sa simplicité ,
 Et son cœur , qui jamais ne connut l'imposture ,

Que rien encor n'a pû charmer ,
 Est le prix que l'Amour assure
 Au berger trop heureux, qui pourra l'enflammer.

Le dépit chasse la Déesse, & Apollon ,
 sous le nom de Myfis, qui reste seul ,
 chante ce Monologue.

Paissibles bois , vergers délicieux ,
 J'abandonne pour vous le séjour du tonnerre.
 J'ai laissé mon rang dans les Cieux ,
 Tous mes plaisirs sont sur la terre.
 Æglé me croit berger , que mon cœur est flatté :
 Mon rang est un secret qu'il faut que je lui cèle ,
 Même après ma félicité ,
 Comme berger , je goûterai près d'elle
 Les plaisirs de l'amour & de l'égalité ,
 Et si je me souviens de ma divinité ,
 Ce sera pour brûler d'une ardeur éternelle ,
 Paissibles bois , &c.

Ces deux morceaux ont paru infiniment agréables ; M. de la Garde les a rendus par des chants neufs ; l'accompagnement du premier est un trait de génie.

Æglé arrive à la suite de ce Monologue , & cette Scène forme un joli tableau de l'Albane. Il faudroit la transcrire entière pour la faire connoître , & il lui manqueroit encore le charme que Mlle Fel , & M. de Chassé y ont répandu , & qu'on ne

sçauroit rendre. Myfis, qui enseigne à chanter à Æglé, lui dit, qu'on lui a donné une chanson nouvelle, dans laquelle il a placé son nom. C'est cette chanson qui fait le sujet de la leçon.

Que je vous aime !

Je vous instruis enfin de mon amour extrême ;
Il est tems de parler, lorsque tout me trahit ;
Le trouble de ma voix, mes yeux... ah, tout
vous dit

Que je vous aime ;

Æglé, que je vous aime !

Dans le cours de la leçon, Æglé prononce le nom de Myfis pour le sien. Ce développement neuf & théâtral dénoue cette Scène. Il a été senti de tout le monde, exprimé de la manière la plus aimable par le Musicien, & rendu par les deux Acteurs, de la façon la plus intéressante.

La Fortune, qui vient étaler toutes ses richesses pour séduire la jeune Æglé, éprouve de la part de cette bergere la résistance qu'elle avoit trouvée dans Myfis. Ce dernier trait met le comble au désespoir de la Déesse ; elle fuit, détruit son Temple, & défend qu'on la suive. Les bergers, plus tranquilles & plus heureux sans elle terminent l'Acte par un divertissement pastoral, dont les airs de violon ont

para fort agréables. Les vers que nous avons transcrits dans cet extrait, ne sont pas les seuls qui méritent des éloges. Il y en a un, surtout, qui doit être rapporté. Mysis dit à *Æglé*.

Je chante toujours mieux, quand je chante pour
vous,

Le Public a apperçû dans cet ingénieux ouvrage quelques négligences. L'Épisode de la Fortune a été assez généralement condamné. On a trouvé des expressions impropres, comme celle-ci : *Nous vivons sans desirs*, pour sans ambition. Cette expression est d'autant plus vicieuse, qu'elle est dans la bouche d'une bergere qui fait gloire de l'amour le plus tendre. Nous croyons aussi que la pensée suivante est mal rendue ; *Et si je me souviens de ma divinité, ce sera pour brûler d'une ardeur éternelle*. Ce n'est pas ce que M. Laujon a voulu dire. Le souvenir de la divinité ne fait rien à l'objet de Mysis ; c'est la jouissance de sa divinité qui l'assûrera d'une ardeur éternelle, & il nous semble qu'il auroit fallu dire :

Et je ne jouirai de ma divinité

Que pour brûler d'une ardeur éternelle ;

Ces legeres taches n'ont empêché per-

bonne de convenir, que le Poëte & le Musicien ont mérité le succès qui a suivi leur travail. Le Public espère qu'il aura le plaisir de couronner souvent la réunion de deux talens aussi aimables.

Cependant les Actes d'Ismene & d'Æglé, souffroient un peu du voisinage de celui de Tiron & de l'Aurore. L'Acte charmant de Pigmalion est venu à leur secours : l'Académie Royale de Musique l'a repris le Mardi, 9 Mars, à la place de Tiron, & le Public y a couru en foule.

Cet Acte, représenté pour la première fois le 27 Août 1748, fut demandé par la Direction dans une circonstance pressante, & il fut mis en Musique dans moins de huit jours par M. Rameau, dont le génie lumineux, hardi & fécond, a concilié à la Musique Françoisse l'estime des autres Nations.

Les paroles de cet Acte, écrites avec toutes les graces, l'esprit & la finesse, que feu M. de la Motte mettoit dans ses ouvrages lyriques, n'avoient pas pû soutenir seules la foiblesse de la Musique de feu Labarre; car cet Acte fait partie du Ballet des Arts, représenté sans succès en 1700.

Il étoit fâcheux, d'un côté de perdre un aussi joli tableau, & de l'autre, les changemens survenus au Théâtre de l'Opéra, le

gout que le Public paroît montrer pour la danse & pour la musique, exigeoient nécessairement une coupe nouvelle. Ce travail fut entrepris & exécuté par un homme d'esprit, qui ne s'est point nommé. L'éducation de la Statue, animée par l'Amour & confiée aux Graces; le choix d'une Danseuse pour représenter la Statue; les Ballets que ce choix amène, celui qui naît de l'éclat qu'un pareil prodige introduit dans tous les Ateliers de Pigmalion, & dans la Ville; les Ariettes; le Chœur brillant; l'Amour triomphe, &c. sont de son invention.

On n'avoit point encore vû un desir si vif, si marqué, une préférence si décidée pour les ouvrages d'un Auteur vivant, que celle que le Public a montrée dans cette circonstance pour la Musique de notre Orphée. Un moment avant que l'on commençât l'Acte de Pigmalion, la joie de toute l'assemblée s'exprima d'une manière très vive. L'ouverture ranima ces démonstrations, & chacun des morceaux de cet ouvrage saillant fut applaudi universellement avec une espèce de transport.

Le 7, l'Académie Royale de Musique donna la vingt quatrième & dernière représentation de l'Opéra de *Thésis & Pelée*.

Tout a concouru dans le cours des représentations de cet ancien ouvrage , pour prouver à M. de Fontenelle , qui en a fait les paroles , combien il est estimé & chéri de tous les François. Jamais le zèle des Acteurs n'a paru si vif ni si constant : M. Jeliote , qui a rendu le rôle de Pelée avec tout le sentiment dont il est capable , ne l'a pas quitté une seule fois , malgré la foiblesse de sa santé. Il a paru amant tendre & passionné pour Thérès ; nous manquons d'expressions pour dire ce qu'il est dans Pigmalion.

Le 12 , on reprit la Tragédie de *Tancrede* , qu'on continuera les Vendredis & les Dimanches , jusqu'à la clôture du Théâtre. Les fragmens n'occupent que les Mardis & les Jeudis ; mais ces jours , depuis long-tems , presque infructueux pour l'Académie Royale de Musique , sont devenus depuis ces arrangemens les bons jours de l'Opéra,

Le Vendredi 5 Mars , les Comédiens François donneront la première représentation du *Fat* , Comédie en cinq Actes , & en vers.

Les Comédiens Italiens donneront le le 26 Février le *Prix du Silence* , Comédie
en

en trois Actes, & en vers, de M. de Boissy.
 Cette Pièce, qui est déjà imprimée chez
 la veuve Cailleau, est pleine d'esprit, &
 écrite avec l'agrément que M. de Boissy
 met dans ses ouvrages. Nous en rendrons
 compte le mois prochain, aussi-bien que
 des *Amans inquiets*, Parodie de *Thétis &*
Pellée. Nous n'avons pas crû devoir sépa-
 rer les extraits de ces deux ouvrages que
 les Comédiens ont joints.



NOUVELLES ETRANGERES.

D U N O R D.

DE PETERSBOURG, le 8 Février.

Plusieurs Ingénieurs sont partis pour aller vi-
 siter les Places de la Livonie, & faire réparer
 les fortifications de celles qui en ont besoin.

La Cour a envoyé des ordres précis à Cron-
 stadt, à Rével & à Friederichsam, d'y équiper
 les Vaisseaux de guerre, les Galeres & les autres
 Bâtimens qui composent la Flotte, pour qu'elle
 soit en état de mettre à la voile sitôt que la Mer
 Baltique sera dégagée des glaces.

DE WARSOVIE, le 6 Février.

Les Lettres des frontieres de Turquie portent
 que les differens Corps des troupes Ottomanes,

H

qui sont repartis dans la Bulgarie , la Romanie , la Servie & l'Albanie , ont ordre d'être prêts à marcher au premier commandement , pour se rendre dans les quartiers qui leur seront marqués. On fait en même tems de grands amas de provisions dans la Moldavie & dans la Valachie. On ajoute que tous ces préparatifs n'ont aucun objet dont on puisse prendre ombrage , la Porte paroissant être toujours dans la disposition de vivre en bonne intelligence avec ses voisins.

DE STOCKHOLM, le 10 Février.

On a arrêté ces jours passés un homme qui s'étoit faussement annoncé comme un Courier venant de Russie , avec des dépêches pour M. de Rohdt, Ministre du Roi en cette Cour-là. Il a déjà subi plusieurs interrogatoires , dans lesquels il s'est coupé , & l'on a découvert qu'il a pris un faux nom , qu'il s'appelle Nortman , & qu'il est né à Stockholm.

DE COPENHAGUE , le 30 Janvier.

Le 27 de ce mois M. Laurent Angliviel de la Beaumelle , Professeur du Collège que Sa Majesté a nouvellement établi pour la Langue & Belles-Lettres Françoises , en fit l'ouverture dans le Palais de Charlottenbourg par un Discours , où il examina si un Empire se rend plus respectable par les Arts qu'il crée ; que par ceux qu'il adopte.

Une Lettre écrite ici de Tranquebar aux Indes Orientales par un Danois , datée du 2 Février 1750 , fait mention des funérailles d'un Prince Indien , qui furent célébrées de la façon suivante.

On avoit élevé un grand bucher où son corps

fat porté avec beaucoup de pompe ; les Brames ou les Prêtres de ce Pays y mirent le feu. Les femmes de ce Prince qui accompagnoient le convoi, étoient au nombre de 47 , toutes ornées de fleurs, & brillantes de pierreries. La plus distinguée d'entre elles portoit le poignard du Prince mort , & le remit à son successeur , ensuite elle tourna fièrement ses regards vers le bucher & se précipita au milieu des flâmes. La seconde montra la même intrépidité ; mais il y en eut une plus timide , qui courut se réfugier dans les bras d'un des Spectateurs qui étoit Chrétien , en le conjurant de lui sauver la vie. Son secours lui fut inutile ; elle fut faisie impitoyablement & jetée , malgré les cris , dans le bucher. Quand toutes ces malheureuses victimes y furent consumées , les Brams s'approchèrent , & firent sur leurs cendres ardentes plusieurs cérémonies superstitieuses. Le lendemain ils recueillirent les ossemens nés avec ces cendres , & les ayant renfermés dans de riches toiles , ils les portèrent près de l'Isle de Rameluren , où ils les jetèrent dans la mer.

Ensuite dans le même lieu où le bucher avoit été dressé , on bâtit un Temple pour y faire des sacrifices en l'honneur du Prince & de ses femmes , qu'on érigea dès lors en Divinités.

Par des Lettres Patentes , dattées du dix du mois dernier , le Roi a accordé à une Compagnie de Particuliers de la Ville de Bergen en Norwege , le privilège d'y établir une Raffinerie de Sucre , & pour favoriser cet établissement , Sa Majesté a rendu une Ordonnance , qui défend l'introduction des Sucres & Sirops étrangers dans le Port de Bergen , dans le territoire qui en est dépendant & dans les Districts de la Norwege , qui tirent leurs denrées de ce même Port.

H ij

Le Roi vient de fonder en cette Ville une Académie de Peinture , de Sculpture & d'Architecture. Sa Majesté a assigné un fonds considérable pour fournir aux dépenses de cet établissement, & pour payer les émolumens qu'elle donne aux Maîtres qui seront chargés de la Direction.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, le 3 Février.

Les lettres de Fiume portent que la plupart des Eglises, des Maisons Religieuses & des magasins ont été abimés, avec les trois quarts de la Ville, par le dernier tremblement de terre, ce qui fait un tort considérable aux Commerçans de l'Istrie.

Dans le fort de ce tremblement, les flots de la mer furent si agités, qu'ils submergerent une petite Isle voisine de Fiume, avec tous ses malheureux habitans. Le lendemain que le calme succéda, on n'en apperçut plus aucun vestige. Elle aura vrai-semblablement été détachée du fond par la violence du tremblement.

On doit vérifier incessamment les griefs de Religion des sujets Protestans en Hongrie, suivant l'état que le Comte d'Esterhâsi de Galantha a eu ordre de présenter à la Cour, afin que l'Impératrice Reine puisse régler cette affaire dans le tems qu'elle se rendra dans ce Royaume.

Les deux Camps qu'on doit y former, s'assembleront du côté de Bude & aux environs de Presbourg. Le Prince de Venceslas de Lichtenstein commandera le premier, & le Comte de Palsi d'Ernerodi sera à la tête du second. Le Prince de Lichtenstein fait déjà travailler à de brillans équipages de campagne, pour y paroître avec distinction.

L'ouverture du Jubilé se fit le 7 avec beaucoup de pompe. Leurs Majestés Imp. accompagnées du Nonce du Pape & de toute la Cour, se rendirent le matin par la galerie à l'Eglise des Augustins Déchaussés. Elles visiterent ensuite à pied & processionnellement les quatre Eglises pour gagner le Jubilé, & entendirent la grande Messe avec le Sermon dans l'Eglise Métropolitaine.

Le jeune Comte de Preysing arriva ici ces jours passés avec des dépêches concernant les négociations qui se traitent à la Cour de Baviere. Il est parti depuis pour retourner à la Cour de Munich. Entre ces importantes affaires qu'on y vient de régler, l'Electeur de Baviere a envoyé à l'Impératrice Reine un Acte, par lequel il renonce aux prétentions qu'il formoit sur le Duché de la Mirandole & sur le Marquisat de Concordia, moyennant dix mille livres ster. par an que Sa Majesté Impériale s'est engagée de lui faire payer pour dédommagement pendant le cours de six années consécutives.

Leurs Majestés Impériales, conformément à la résolution prise de réformer la gêne de l'ancienne étiquette, sont convenues de dîner tous les Lundis & les Jeudis chez la Princesse Charlotte, à une table de 20 ou de 24 couverts. Elles nommeront chaque fois ceux qui y seront admis, & en donneront la liste au Grand-Maître, qui les en informera.

DE BERLIN, le 23 Février.

Une Fabrique de Porcelaine vient de s'établir en cette Ville; M. Wegeli en est le Directeur. Sa Majesté lui a accordé pour cette Fabrique la maison du Commandant, auquel elle a assigné une somme annuelle par forme de dédommagement.

H iij.

DE RATISBONNE, le 28 Janvier.

Le 21 de ce mois le Décret Commissorial de l'Empereur, concernant la garantie du Traité de paix fait à Dresde, demandée au Corps Germanique, a été porté par le Directoire de Mayence à la Diète de la Diète générale de l'Empire : en voici le précis.

Le Prince Alexandre Ferdinand de la Tour Taxis, Commissaire principal de l'Empereur, expose aux Conseillers des Electeurs, Princes & Etats de l'Empire, que le neuvième article du Traité conclu à Dresde le 25 Décembre 1745, entre Sa Majesté l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême & Sa Majesté le Roi de Prusse, par les Ministres Plénipotentiaires autorisés à cet effet, concernant les garanties respectives y stipulées, a été exécuté de la part du Roi de la Grande Bretagne pour autant que cela le regardoit, & que l'Impératrice Reine pour remplir ses engagements, a requis l'Empereur de donner sa garantie avec celle de l'Empire, conformément à l'article neuvième du susdit Traité de Dresde & à la Déclaration de Sa Majesté Britannique, sauf les engagements antérieurs auxquels il n'a pas été dérogé par les Traités suivans. A ce sujet & par ordre exprès de l'Empereur, le sus-nommé Commissaire principal en fait l'ouverture aux Conseillers, Ministres & Envoyés des Electeurs, Princes & Etats de l'Empire assemblés en Diète.

A V R I L. 1751. 175

I T A L I E.

DE ROME, le 13 Février.

ON a représenté cette semaine dans le Collège *Clementino*, les Tragédies de Zaïre de M. de Voltaire, & d'Inès de Castro de M. de la Motte, traduites en Italien, & dans le Collège *Nazzareno*, celle de Rhadamiste & Zénobie de M. de Crébillon, avec un grand concours de monde & un applaudissement général.

DE VENISE, le 30 Janvier.

Le 28 de ce mois, le Chevalier François Morosini fut élu par le Sénat pour aller résider à Rome en qualité d'Ambassadeur de la République auprès de Sa Sainteté. Cette destination semble annoncer la décision prochaine de l'affaire du Patriarcat d'Aquilée.

On a publié le 18 un nouveau Tarif, par lequel on augmente considérablement les droits d'entrée sur les marchandises qu'on apporte ici de France, d'Angleterre, de Hollande & d'Allemagne. Les Consuls des Puissances étrangères qui résident en cette Ville, ont fait de fortes représentations au Gouvernement sur ce sujet; mais elles n'ont pas encore été suivies du succès qu'ils en attendoient.

G R A N D E B R E T A G N E.

DE LONDRES, le 31 Janvier.

ON apprend de la Jamaïque du 15 Octobre dernier, qu'on avoit découvert dans cette île, sur la pointe de Masqueto, plusieurs arbres.

H. iiij

176 MERCURE DE FRANCE.

Muscadiers, dont on avoit fait l'épreuve, & qu'ayant été trouvés parfaitement semblables à ceux des Isles aux Indes Orientales, le Gouverneur ne négligeoit rien pour les rendre profitables à la Nation.

Le 19 Fév. une proposition fut faite dans la Chambre des Communes d'y porter un Bill pour naturaliser les Protestans étrangers. Elle fut approuvée à la pluralité de 152 voix contre 69. M. Fane fit le rapport des résolutions prises le jour précédent, & il fut proposé de réexaminer la première en Comité; mais cette proposition passa à la négative de 175 voix contre 75; ensuite il fut résolu que la Chambre en Comité délibérerait le lendemain sur les moyens de lever le subside.

La Chambre demeura assemblée jusqu'à deux heures du matin à entendre la défense de M. Murray, contre l'accusation du Grand-Baillif de Westminster; mais le fait dont il étoit accusé ayant été clairement prouvé contre lui, il fut décidé à la pluralité de 164 voix contre 52, que ledit Murray seroit gardé de près en détention dans la prison de Newgate, pour punition des menées séditieuses qu'il a pratiquées. Il fut encore résolu à la pluralité de 136 voix contre 40, qu'il recevrait à genoux sa Sentence. En conséquence il fut amené à la Barre; mais il refusa de se conformer à cet Acte de soumission. Sur quoi il eut ordre de se retirer; & il fut prononcé que ledit Murray seroit privé pendant sa détention de l'usage de plumes, d'encre & de papier, & que personne n'auroit accès auprès de lui.

La Souscription à la pêche du Harang sera continuée jusqu'au 20 de ce mois, auquel jour on apprend qu'elle se montera à 144 mille 89 liv. st. La Compagnie est convenue, 1^o. qu'à la fin de chaque

année les comptes seront réglés ; 2°. que si par des accidens imprévus il survenoit des pertes , le gain de l'année précédente sera employé à y suppléer, afin que le capital soit conservé en entier, 3°. que le Prime de trois pour cent ne sera point confondu avec le fonds commerçant ; mais qu'il sera payé au bout de chaque demi année , aussi tôt que le Gouvernement en aura fait la remise, & 4°. que le Prime de 30 Schelins par tonneau , & celui de 2 s. 8 d. par baril sur le transport des Harangs, fera partie du dividende annuel , s'il y a du profit au-dessus du payement de 3 pour cent chaque demi année.

Par un ordre du Conseil le Roi promet une récompense de 1000 liv. st. pour la découverte de l'Auteur d'un Ecrit séditieux , ayant pour titre : *Questions sur la Constitution de l'Etat* ; 200 liv. st. pour la découverte de l'Imprimeur , & 50 liv. st. pour celle des Colporteurs.

FRANCE.

Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.

LE Roi a accordé la survivance de la Charge de Dame d'honneur de la Reine à la Duchesse de Chevreuse , par la démission de la Duchesse de Luynes ; & elle a prêté le serment pour cette Charge entre les mains de la Reine le 14. Février.

Le 12. le Pere Duparc, Professeur de Rhétorique au Collège de Louis le Grand, prononça un Discours sur le rapport qu'il y a entre l'esprit propre de la Littérature , & celui qui convient à l'Art Militaire. L'Orateur , en combattant l'ancien pré-

H. v

jugé, qui prétend que la valeur seule fait l'homme de guerre, montre qu'il ne faut pas moins d'esprit & d'étude pour se distinguer dans la Profession des Armes, que pour briller dans la République des Lettres.

Le 16, le Prince de Soubise a donné un Bal paré, où il avoit invité les Princes & Princesses du Sang, les Ambassadeurs & Ministres Etrangers, les Seigneurs & Dames de la Cour, ce qui composoit le nombre de 400. personnes priées.

Le Bal a commencé à cinq heures dans les appartemens d'en haut, qui étoient décorés avec un goût parfait; ils étoient éclairés de même, ainsi que l'escalier, qui est un des plus beaux de Paris. La cour avoit simplement un cordon d'illumination en bas & en haut, qui faisoit un très-bel effet; on dansoit dans trois pièces.

Dans la première Salle, il y avoit une table de 110 couverts; elle a été servie à dix heures avec autant d'ordre & d'aisance que de délicatesse, ainsi que trois autres tables de trente couverts chacune. Le souper a duré jusqu'à deux heures après minuit. La danse a recommencé, & la fête a fini à sept heures du matin avec la satisfaction de tous ceux qui y ont assisté.

Du 11 : *Actions*, 19 cens 42; *Billets de la première Loterie Royale*, 744; *Billets de la seconde*, 670, 71 & 72.

Le 24, Mercredi des Cendres, le Roi entendit en bas dans la Chapelle du Château la Messe, pendant laquelle la Musique chanta le *Miserere* en faux bourdon, & reçut des Cendres des mains du Cardinal de Soubise, son Grand-Aumônier.

La Reine, Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine & Mesdames, entendirent la Messe de leurs Chapelains, & reçurent des Cendres des

ains de leurs Aumôniers & Chapelains.

Le 18 Février, les Ducs de Rohan Chabot, de Brancas-Villars & de Fleury, prêterent serment & prirent séance au Parlement, en qualité de Ducs & Pairs de France.

Le Dimanche 28 Février, le Roi, la Reine & Mesdames, assistèrent l'après-midi, en bas dans la Chapelle du Château, au Sermon du Pere Griffet, Jésuite.

Le Roi, en considération des talens & des services de M. Morand, Chirurgien de Paris, Membre de l'Académie Royale des Sciences, & de la Société Royale de Londres, vient de lui accorder des Lettres de Noblesse.

Du 4: *Actions*, 19 cens 20; *Billets* de la première Loterie Royale, 740; *Billets* de la seconde, 670

Dimanche 7 & Mardi 9 Mars, le Roi la Reine & la Famille Royale, entendirent dans la Chapelle du Château, le Sermon du Pere Griffet, Jésuite.

Monseigneur le Dauphin a été indisposé d'un gros rhume, qui l'a obligé de garder son appartement, mais dont il est parfaitement guéri.

Le 7, le Roi a nommé l'Abbé de la Romagère de Rouffecy, Grand Vicaire du Mans, à l'Evêché de Tarbes.

On a appris de Strasbourg, que le 7 Février entre onze heures & midi, le corps du Maréchal Comte de Saxe fut apporté en cette Ville, escorté de cent Dragons de son Régiment.

Le Régiment de Clermont, Cavalerie, a été au-devant de lui, à la distance de près d'une demi-lieue.

A son arrivée, on fit une salve de douze coups de canon. Toute l'Infanterie, composée de 11 bataillons, besoit la haye dans les rues, les ar-

H. vj i

mes présentées, depuis la porte de la Ville, où étoit l'Etat Major de la Place, pour le recevoir, jusqu'à l'Hôtel du Maréchal de Coigny, où il a été déposé dans un appartement tendu de noir, sur un lit de parade.

Le lendemain 8, l'Infanterie prit les armes pour border la haye depuis la porte de l'Hôtel de Coigny jusqu'à celle de l'Eglise, portant les armes renversées.

La Cavalerie monta à cheval, & se rendit sur les Places devant lesquelles le Convoi devoit passer.

24 Sergens ont été commandés pour porter le corps. Mrs de Vivrai & de Saint Germain, Lieutenans Généraux, M. Dupar, Maréchal de Camp, & M. de Saint Afrique, Brigadier, ont porté les coins du Drap mortuaire.

Les Tambours & Trompettes, les caisses & tymbales étoient drapés de noir.

Le Convoi se mit en marche à midi & demi, précédé de cent Dragons qui avoient escorté le corps.

Le Comte de Frize & le Comte de Lervenhaupt, parens du Maréchal, suivoient le corps & étoient conduits par le Prince de Nassau, vêtu comme eux. A leur suite marchoit l'Ecuyer du Maréchal, deux de ses Pages & plusieurs domestiques de sa Maison.

Le Chevalier de Saint André, Commandant dans cette Province, en l'absence du Maréchal de Coigny, accompagnoit le Deuil, marchant seul & ayant à sa droite & à sa gauche une file de Sergens pour écarter la foule.

L'Etat Major venoit ensuite; le Magistrat & la Noblesse fermoient la marche, & dans cet ordre chacun fut placé dans l'Eglise neuve, qui étoit tendue de noir, avec les Armoiries du Maréchal,

quantité d'Emblèmes, & un fort beau Catafalque.

Après la cérémonie, il a été fait trois salves de douze coups de canon, chacune alternativement, avec la mousqueterie de toute l'Infanterie de cette Garnison.

On écrit de Tarbes, qu'on a entendu dans les Monts Pyrénées, pendant plusieurs jours de suite un bruit souterrain qui a répandu l'effroi dans tous les environs. Ce bruit a été suivi de plusieurs secousses de tremblement de terre, qui se sont fait sentir jusques dans le Bearn. Les habitans du Pays, dans l'épouvante qui les a saisis, ont couru tous en foule se réfugier à Tarbes avec leurs meilleurs effets. Il y a eu à Lourde une secoussé si forte, qu'elle a détaché une montagne qui a comblé une vallée voisine. Plusieurs jours de jeûne & de prières ont été ordonnés pour implorer la bonté du Ciel, & demander la cessation de ces sujets d'alarmes.

Du 11 : *Actions*, 19 cens 22 ; *Billets* de la première Loterie Royale, 742 ; *Billets* de la seconde, 670.



E X T R A I T

Des avantages d'établir un Port de mer dans la Manche, reconnus d'après la visite de M. l'Intendant en la Généralité de Caën, & les Opérations de M^{rs} Duhamel & de Fouchy, de l'Académie Royale des Sciences, & de Saint Pierre, Ingénieur en chef au Port de l'Orient.

LA Basse Normandie semble être la seule Province du Royaume, située sur la mer, à laquelle il manque un débouché pour la consommation de ses denrées, l'accroissement de son commerce & de ses Manufactures.

Un lieu, fait exprès par la Nature, indique l'emplacement le plus avantageux pour occuper un Port de mer utile, commode & capable par sa situation de protéger la navigation en tems de paix contre l'inconstance des Elémens, & en tems de guerre contre les poursuites de l'ennemi.

M. de Saint Mars, Député des Villes de Bayeux & Vire, a eu l'honneur de faire part au Ministère de ses observations sur l'importance de construire à Port-en-Bessin, & le Conseil de Sa Majesté, toujours attentif à procurer le bien de l'Etat, a daigné y faire attention. On croit devoir donner au Public un abrégé de ces avantages.

Port-en-Bessin est situé en Basse Normandie, au centre du meilleur pays de la Province, dans le milieu d'une Anse garantie à l'Est par la côte de la Haute Normandie, voisine de l'embouchure de la Seine, au Midi, par la côte même du Bessin, à

Ouest par le Cotentin, & au Nord par la côte d'Angleterre, qui n'en est distante que de trente lieues.

Le seul vent du Nord-Ouest y trouve une libre entrée; mais par la situation du Port, une haute montagne y met les Vaisseaux parfaitement à l'abri de ce vent.

Le mouillage y est excellent; les observations de Mrs Duhamel, de Fouchy & de Saint Pierre, concourent à établir les grande & petite rades comme les meilleures qu'on puisse souhaiter; cette dernière porte trente-cinq pieds d'eau; elle joint à l'avant-port, & les Vaisseaux y étant à l'ancre, sont à demi-portée du canon, & par conséquent en toute sûreté contre l'ennemi.

La défense du Port est toute naturelle; des roches plates qui bordent la côte, ne laissent qu'un goulet pour y entrer; & ceste entrée peut être aisément défendue, tant par des batteries établies à fleur d'eau sur les jettées, que par celles qu'on peut mettre partout, en cas de besoin, sur la montagne qui succede à ces roches plates.

Ce Port, une fois construit, offriroit une retraite sûre aux Vaisseaux chassés de l'ennemi ou de la tempête; ceux-mêmes qui ne pourroient, ou à cause de la basse mer, ou à cause de leur trop grand tirant d'eau, entrer dans le Port, pourroient mouiller en toute sûreté dans la petite rade & y être protégés par le canon; d'ailleurs les Navires pourroient entrer dans l'avant Port au quart de flot avec leur charge, quelque vent qui puisse regner, sans qu'il soit besoin d'alléges, avantage qui ne se trouve point ailleurs.

Une Escadre, ou seulement un petit nombre de Frégates qui croiseroient dans la Manche, la nettoieroit des Corsaires ennemis en tems de guerre.

& protegeroit les Vaisseaux Marchands François ; ces Vaisseaux auroient toujours une retraite assurée dans le Port-en-Bessin.

Les Commerçans du Royaume & les Flottes du Roi pourroient profiter des bois, des chanvres & des bestiaux qui sont abondans en cette Province.

On pourra y établir des Corderies & s'y fournir de viandes salées, * ce qui conservera dans le Royaume des fonds considérables, qu'on est forcé d'en faire sortir pour l'avitaillement tant des Vaisseaux du Roi, que de la Compagnie des Indes & des Négocians.

Le commerce maritime y formera un nombre considérable de Matelots qui seront classés, & qu'on pourra trouver dans les nécessités de l'Etat.

Les bois, lins, chanvres, toiles, suifs, cire, beures, cidre, viandes, charbon de terre, ardoise, pastel, papier, fer, marbre, draps Espagnolettes & autres marchandises & denrées très-abondantes en Basse-Normandie, & qui ne peuvent s'y consommer, rrouveront un débouché convenable, & d'un autre côté, la Province recevra de l'étranger les marchandises dont elle manque, & qu'elle ne peut tirer, depuis que les Ports d'Isigny, Caën & Dives sont devenus impraticables.

Les Manufactures qui sont en cette Province, & que la cherté des marchandises étrangères a fait

** Les gras pâturages n'étant pas chargés à plus d'un tiers du nombre des bestiaux qu'ils peuvent entretenir, loin que les embarquemans fissent tort à Paris, comme quelques esprits contrarians se le sont mal-à-propos imaginés, les viandes seroient au contraire plus abondantes, parce qu'alors le Fermier ayant plus de débit & de fortune, étendrait son commerce d'autant plus volontiers, qu'il seroit certain de la consommation.*

ramber, se rétabliront, & l'industrie des habitans sera réveillée.

La Pêche y reprendra faveur, & l'approvisionnement de Paris & des autres grandes Villes, tant en poisson frais que salé & beurre, deviendra plus facile & plus abondant; on les recevra même à leur destination à plus du quart à meilleur marché, par la suppression des frais qu'on est aujourd'hui nécessaire de faire.

Il se fera à Port-en-Bessin des armemens pour les Isles & pour le Banc de Terre Neuve; les gens du pays seront occupés & ne seront plus obligés pour vivre de faire le commerce défendu & de s'exposer aux peines rigoureuses des Ordonnances & aux désertions qui dépeuplent la Province.

En cas de disette dans les Provinces limitrophes de la Basse Normandie, elle pourra leur procurer du secours par le moyen de son Port, & jouira des mêmes avantages pour en retirer les choses qui lui sont nécessaires.

On compte 36 lieues de Cherbourg au Havre. Il est peu d'années qu'il n'arrive des naufrages dans ce trajet, où les coups de vent sont fréquens & les courans dangereux, & il est constant qu'aucun de ces accidens ne seroit à craindre s'il y avoit un Port de construit à Port-en-Bessin, qui se trouve placé à égale distance de ces deux Ports. * Les Vaisseaux s'y retireroient pour y attendre les tems favorables pour se rendre à leur destination, & l'on verroit moins ces fréquentes banqueroutes, qui pour l'ordinaire causent à la fois la ruine de plusieurs familles.

* S'il y avoit eu un Port de construit en cet endroit en 1692, l'Etat n'auroit pas eu la douleur de perdre ses Flottes sous la Hogue; perte qu'on n'a pu réparer depuis sans sacrifier des sommes immenses.

Ce ne sont pas les seuls avantages que l'Etat en retirera ; on se rendra de ce Port en une marée à celui de Quilbeuf ; il protégera les côtes de Picardie & de Bretagne ; sa rade s'étend jusqu'au Cap d'Antifer. Il s'établira pareillement une communication réciproque dans les cantons qu'arrosent les rivières de Dives, Touques, d'Orne, d'Ifigny, de Dives, de Douve & de Taute, où l'on se rendra de Port-en-Bessin en moins de deux heures, en sorte que le commerce se fera aisément & à peu de frais dans une grande étendue d'un pays riche naturellement, mais inaccessible aujourd'hui pendant huit mois de l'année.

Les habitans de cette Province, obligés, faute de consommation, d'abandonner en différens endroits la culture des terres, & de chercher du travail ailleurs pour s'exempter des impôts, s'attacheront aux Manufactures, au commerce, & à l'agriculture, & l'Etat retirera son revenu en cette partie de l'aide des particuliers.

L'exactitude & les soins avec lesquels Mrs de Fouchy & de Saint Pierre ont fait leurs opérations à Port-en-Bessin, ne doivent rien laisser à désirer, & si l'amour du bien public fait la vertu du Citoyen, l'attention avec laquelle ils se font l'un & l'autre conduits, fait le plus parfait éloge qui caractérise à la fois l'homme de l'Etat & le Patriote désintéressé.





NAISSANCE ET MORTS.

LE 11 Mars, Gabrielle-Rosalie le Tonnelier de Breteuil, femme de Charles-Armand de Pons, Comte de Roquefort, dit le Vicomte de Pons, Brigadier des Armées du Roi, accoucha à trois heures & demie après midi d'une fille, qui a été nommée *Antoinette-Rosalie*. Elle a pour frere Charles-Armand-Augustin, Marquis de Pons, né le premier Juillet 1744.

La Maison de Pons, en Saintonge, est trop connue par son antiquité, ses illustrations, & ses alliances, pour s'étendre sur cette Généalogie, & en former un long détail. Il suffit de remarquer que l'une des filles du Duc de Guyenne épousa un Sire de Pons, nommé Aymar, l'an 989. De cette alliance descendit par degrés de filiation, Renaud, Sire de Pons, qui conduisit quatre cens chevaux au voyage de Naples pour le service de Charles de France, Comte d'Anjou, frere du Roi Saint Louis, contre le Bâard Mainfroy, usurpateur du Royaume de Sicile. De son mariage avec Marguerite Rudel, Dame de Bragerac, &c. descendit au cinquième degré Renaud, Sire de Pons, Comte de Marennes & de Montfort, Vicomte de Turenne, Seigneur des Îles d'Oleron, d'Alvert, &c. Premier Baron de Saintonge, qualifié Gouverneur pour le Roi, Protecteur, & Conservateur Général des Provinces d'Aquitaine. Perigord, Saintonge & Angoumois, dans une Lettre en parchemin, dattée du 24 Janvier 1414. Jacques, Sire de Pons, son fils, épousa Isabelle de Foix dont la mere Marguerite d'Albret étoit nièce du Roi Charles V. dit le Sage; & par cette alliance, il se

voyoit cousin-issu-de-Germain du Roi Charles VII. qui lui fut en partie redevable de sa Couronne. Guy, Sire de Pons, l'unique fruit de ce mariage, est qualifié de cousin par le Roi, dans un Acte du 15 Novembre 1498. Son petit-fils Antoine, Sire de Pons, Comte de Marennes &c. Seigneur des Isles d'Oleron & d'Alvert, Premier Baron, & Lieutenant Général de Saintonge, Capitaine des Cent-Gentilhommes de la Maison du Roi, fut créé Chevalier de l'Ordre du Saint Esprit, lors de son institution, à la première Promotion faite à Paris dans l'Eglise des Augustins du grand Convent, le 31 Décembre 1578, après cinquante-un an de service, ayant commencé à servir sous le grand Maréchal de Lautrec, son cousin, en Italie, où il s'étoit trouvé en 1528 au siège de Naples. Pendant les guerres civiles de la Religion, il fit la guerre à ses dépens aux Huguenots du Pays de Saintonge & Provinces voisines, qu'il conserva sous l'obéissance du Roi. Ses conquêtes, les victoires de Saint Sorlin & de Saint Just, sa vigoureuse & admirable défense, lorsqu'il fut assiégé dans la Ville de Pons, & un grand nombre de beaux exploits en font foi. Il mourut en 1580, ne laissant que deux filles, nommées Antoinettes, dont l'une porta la Terre & Seigneurie de Pons dans la Maison d'Albret, d'où par succession de tems elle a passé dans celle de Lorraine. La cadette épousa 1°. le Comte de la Rocheguyon, du nom de Silly, Chevalier des Ordres du Roi. 2°. Le Seigneur de Liancourt, Premier Ecuyer du Roi Henri IV. Chevalier de ses Ordres, Gouverneur de Paris.

Les branches puînées de cette Maison, sont celles de Bourg Charente, de Mirebeau, de la Caze & de Roquefort. La première ne subsista pas

long-tems. La seconde fut formée par Jacques de Pons, Baron de Mirembreau, fils puîné de François I. du nom, Sire de Pons, & de Marguerite de Coëtivy. C'est lui qui jeta les premiers fondemens de la Ville de Broüage, & la nomma *Jacopolis*, de son nom. Pons de Pons, son fils cadet, fut Seigneur de la Caze, & bisayeul de Renaud-Constant, Comte de Pons, mort en 1741. Pons de Pons, fils puîné de Jean-Jacques de Pons, Marquis de la Caze, fut Comte de Roquesfort, Seigneur des Côreaux, & autres lieux, & pere de Pons de Pons II. du nom, Comte de Roquesfort, qui a eu pour fils de Charlotte-Armande de Rohan-Montbazou, sa femme, Charles-Armand, Vicomte de Pons, Brigadier des Armées du Roi, qui a donné lieu à cet article.

Le 18 Décembre, mourut au Château de la Forêt, en Gâtinois, Joseph d'Aldart, Chevalier Seigneur de Châtre & de la Benardiere, Chevalier -Baronnet d'Angleterre. Colonel d'Infanterie, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, ci-devant Aide-Major & Lieutenant au Régiment des Gardes Françaises. Il avoit épousé en 1712, Anne-Françoise Picot, fille d'Achille-Alexandre Picot, Seigneur de Lavau, &c. Lieutenant-Colonel d'Infanterie, & de Françoise-Hedonart de Vaujouan. De cette alliance sont issus

- 1°. Louis-Joseph d'Aldart, né le 7 Avril 1727, Lieutenant de Grenadiers au Régiment des Gardes Françaises, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, qui a épousé au mois de Mars 1748, Marie de Rezé, dont il a un fils & une fille.
- 2°. Anne-Elisabeth d'Aldart, née le 2 Juillet 1720, mariée au mois de Juin 1733, à Louis de Machault, Seigneur de la Motte, & autres lieux.
- 3°. Louise-Françoise d'Aldart, Religieuse aux Filles de Sainte Marie de Montargis.

Le 16 Janvier , mourut à Paris Hypolite , Marquis de Bethune , Baron de la Lande , Seigneur Châtelain du Gripon , Mestre-de-Camp de Cavalerie , Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis , & fut inhumé en l'Eglise de Saint Sulpice , sa Paroisse Il étoit fils unique de Louis de Bethune , Marquis de Chabris , Gouverneur d'Ardres & du Comté de Guines , Mestre-de-Camp de Cavalerie , & d'Elisabeth le Marchand ; & petit-fils d'Hypolite , Comte de Bethune , Chevalier d'Honneur de la Reine Marie-Thérèse d'Autriche , Conseiller d'Etat d'Epée , créé Chevalier des Ordres du Roi , le 31 Décembre 1661 , & d'Anne Marie de Beauvilliers-Saint-Aignan.

Le 4 Février , mourut au Château des Junies , en Quercy , François de Beaumont , Baron des Junies , Seigneur de Ferrieres , Flaugeat & autres lieux , âgé d'environ 77 ans , & fut inhumé dans l'Eglise des Religieuses Jacobines des Junies , dont les Seigneurs des Juniesont Fondateurs , & où ils ont leur sepulture. Les Seigneurs des Junies sont issus d'une branche de la Maison de Touchebœuf , qui a pris le nom de Beaumont vers l'an 1390 , par le mariage de Bertrand de Touchebœuf avec Gallienne de Beaumont , que Pierre de Beaumont , Chanoine de Saint Martin de Tours , son oncle , avoit institué son héritiere universelle , à la charge de faire porter le nom de Beaumont à son mari , & ses descendants. De ce mariage sortit Jean de Touchebœuf , dit de Beaumont , Seigneur de Pierreraillade , qui laissa de Pernelle de Ferrieres , sa femme , fille de Guy de Ferrieres , Seigneur de Sauvebeuf , & de Perrette d'Hélias , Jacques de Beaumont , Seigneur de Pierreraillade , qui épousa Jeanne de Plamont , dont il eut Jean de Beaumont , Seigneur de Pierre-

trillade , pere d'Antoine de Beaumont, Seigneur de Ferrieres & de Pierretailade , trisaïeul de François de Beaumont , Baron des Junies , qui a donné lieu à cet article. De son alliance avec Charlotte de Montalambert, sont issus 1°. Jean-François de Beaumont , Comte des Junies , marié. 2°. François de Beaumont , Capitaine au Régiment de Normandie , tué à la bataille de Fontenoy en 1745. 3°. Charles-Gabriel de Beaumont , Capitaine au Régiment de Normandie. 4°. Jean-Antoine de Beaumont . Docteur en Théologie de la Faculté de Paris , Vicaire Général de l'Archevêché de Tours. 5°. Henriette Louise de Beaumont , mariée à Charles de Veylats , Seigneur de Lastours.

Le 10 , mourut à l'âge de 82 ans , Jean d'Ysa de Saleon , Archevêque de Vienne , Primat des Gaules , ci-devant Evêque de Rhodès , & fut inhumé le 13 dans son Eglise Métropolitaine.

Le 12 , Frere Louis-Vincent de Bouchet , Religieux Profès de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem , Commandeur de Laon , Brigadier des Armées du Roi , mourut à Paris âgé de 9 ans , & fut enterré dans l'Eglise des Jacobins de la rue Saint Honoré. Né le 8 Juin 1672 , il commença à servir en qualité de Garde-Marine en 1691 ; fut fait Enseigne de Vaisseau en 1694 , & au Régiment des Gardes en 1695 ; reçut une blessure au combat d'Eckeran , le 30 Juin 1703 ; obtint un Régiment d'Infanterie de son nom , en 1706 , lequel fut réformé à la Paix de 1714 ; la même année Colonel reformé à la suite du Régiment de Touraine ; créé Brigadier d'Armée le premier Février 1719 ; nommé en 1726 , à la Commanderie de Villedieu-le-Bailleul , & en 1746 , à celle de Laon.

Il étoit fils de Louis-François de Bouchet , Marquis de Sourches , Prevôt de l'Hôtel du Roi , & Grand Prevôt de France , Gouverneur du Maine , Perche & Comté de Laval , mort à Paris le 4 Mars 1716 ; & de Marie-Geneviève de Chambès-Montforeau , morte le 25 Novembre précédent , & petit fils de Jean de Bouchet , Marquis de Sourches , Grand Prevôt de France , Conseiller d'Etat d'Epée , Commandant dans les Pays du Maine , Perche , & Comté de Laval ; créé Chevalier des Ordres du Roi à la Promotion faite dans l'Eglise des Augustins du grand Convent de Paris , le 31 Décembre 1661.

La Maison de ou du Bouchet est originaire de la Province d'Anjou , & s'établit dans le Pays du Maine au commencement du quinzième siècle.

Le 17 , Charles-Guillaume *de Maupeou* , Evêque de Lombès , Abbé Commandataire de l'Abbaye Royale de Lezat , Ordre de Saint Benoît , Diocèse de Rieux , Chanoine Honoraire de l'Eglise de Paris , Conseiller d'Etat , Ancien Agent Général du Clergé de France , mourut en son Evêché âgé de 71 ans , & fut inhumé dans son Eglise Cathédrale.

Le 24 , Pierre *Gaultier de Billiancourt* , Prieur Commandataire du Prieuré de Saint Denis de Marnai-Sur Seine , mourut à Paris , âgé de plus de 80 ans , & fut enterré à Saint Roch , la Paroisse.

Le 28 , Marguerite-Philippe *de Felius* , fille de Philippe de Felius , Maréchal des Camps & Armées du Roi , mourut sans alliance au Château de Gail-lou , âgée de 90 ans.

Le 11 Mars , mourut à Lyon , Louise Catherine *Pernot Du-Buat* , femme de Louis de Ville-neuve , Marquis de Trans , Comte de Tourette ,
Enseigne

Enseigne de Galères qu'elle avoit épousé le 29 Octobre 1738. Leurs enfans , sont 1°. Louis-Henri de Villeneuve , né le 18 Octobre 1739. 2°. Thomas-Alexandre Balthazar , né le 18 Mars 1742. 3°. Roscoline Victor Martial de Villeneuve , né le 18 Mai 1744. 4°. Alexandre-Marie de Villeneuve , né le 5 Février 1748. 5°. Pauline-Françoise de Villeneuve , née le 18 Octobre 1745. Le Marquis de Trans est arriere-petit fils de Jean de Villeneuve III. du nom , Baron de Tourette , nommé à l'Ordre du Saint Esprit , & descend par degrés de filiations , de Raimond de Villeneuve , Général des troupes d'Arragon , qui vint en Provence avec le Comte de Barcelonne , vers l'an 1114 , & s'y établit , ayant eu la Terre de Gandelet , appelée depuis Villeneuve. Geraud de Villeneuve , son fils , Baron de Trans , Gouverneur de Tarascon , fut pere du fameux Romée de Villeneuve , Baron de Vence , Grand Ministre d'Etat , Maréchal & Gouverneur de Provence. Voyez la troisième & la quatrième partie des Tablettes historiques , généalogiques & chronologiques.



ARRESTS NOTABLES.

A R R E S T du Conseil d'Etat du Roi , du 12 Janvier , qui ordonne que les Résignataires au huitième , ou au quart denier d'offices de justice , police & finance , seront tenus de prendre des provisions dans six mois , à compter de ce jour , & faite par eux d'y satisfaire , leurs Résignans continueront d'en payer le Prêt & Annuel.

A

AUTRE, du 26, qui annulle les soumissions faites par les Négocians, pour le payement des quatre sols pour livre des droits d'entrée, sur les Marchandises venues de l'Etranger, depuis le mois de Mars 1746, jusqu'au premier du même mois 1749; & ordonne le remboursement des sommes par eux payées, par forme de consignation, pour lesdits quatre sols pour livre.

AUTRE du même jour, qui exempte des droits de Brouage, & de ceux d'entrée dans les Ports de Boulogne & de Calais, les sels provenant des marais salans de Poitou, destinés pour la pêche de la morue du côté du Nord, par les Négocians desdits Ports, en observant les formalités prescrites par le présent Arrêt.

AUTRE, du premier Février, portant interdiction du Commerce direct des Ports du Royaume sur l'Océan, avec ceux des Etats de Barbarie & de Maroc.

ORDONNANCE DU ROI, du même jour, concernant l'assemblée des bataillons de Milice & de Grenadiers-Royaux.

AUTRE du 5 Mars, concernant les Milices des Duchés de Lorraine & de Bar.



SUCRE METALLIQUE.

Remède approuvé par la Commission Royale de Médecine.

PAR Brevet du 6 Décembre 1750, expédié en conséquence de la délibération prise au Bureau de la Commission Royale de Médecine, assemblée au Château des Thuilleries le 21 Août 1750, sur les Certificats des Médecins, & autres personnes de la profession, concernant les bons effets d'un nouveau remède, appelé *Sucre Métallique*, de la composition du Sieur *Darius*, il est permis audit Sieur *Darius* de composer, vendre, & distribuer dans toute l'étendue du Royaume le-dit remède, nommé *Sucre Métallique*, comme un bon *Diaphorétique*, qui peut être employé très-utilement pour le *rhumatisme*, la *goutte*, certaines *éruptions cutanées*, plusieurs espèces de *fièvres*, & autres cas dans lesquels les Médecins jugeront convenable d'augmenter la *transpiration*, de provoquer les *sueurs*, & de pousser par les *urines*.

On n'ajoutera rien à un témoignage si avantageux, & qui désigne si bien les vertus & les propriétés de ce remède; on se bornera à donner seulement une idée générale de sa nature & de ses effets.

Ce remède est une essence métallique, réduite en poudre impalpable-incorruptible, & dégagée de toute terrestréité, de toute acrimonie; elle s'unit à nos principes internes sans violence, & sans la moindre douleur.

Son caractère essentiel est de ne pouvoir jamais

I ij

faire de mal , & de ne produire que de bons effets. On peut en faire prendre sans aucun danger aux enfans , aux vieillards les plus infirmes , aux femmes enceintes , & à toutes sortes de personnes , dans quelques circonstances qu'elles se trouvent.

Son action , qui est toujours très-douce , quoique puissante , ne produit d'autre effet sensible qu'une transpiration plus ou moins abondante , suivant la disposition du malade , & le genre de la maladie , souvent même cette transpiration est insensible.

Ce remède ayant été approuvé , comme un bon Diaphorétique , qui peut être employé très-utilement , dans les cas où il convient d'augmenter la transpiration , de provoquer les sueurs & de pousser par les urines , il s'ensuit qu'il a la vertu de dépurer le sang , en le débarrassant par ces sortes d'évacuations , des mauvais levains , & des humeurs vicieuses qui l'altèrent , & qu'on peut en faire usage avec beaucoup de succès dans un grand nombre de maladies , soit aiguës ou inflammatoires , soit chroniques , dont ces mauvais levains & ces humeurs vicieuses sont la cause la plus générale.

On peut , par conséquent , l'employer avec confiance dans beaucoup d'occasions , puisqu'il y a fort peu de maladies , dans lesquelles il ne convienne de lever des embarras & des obstructions , & de fondre & diviser les humeurs trop gluantes & trop visqueuses , qualités essentielles dans ce remède , & nécessaires pour augmenter la transpiration , provoquer les sueurs , & pousser par les urines.

*Maniere de faire usage de ce remède, &
d'en régler les doses.*

On mettra la dose qu'on voudra prendre dans un verre, ou dans une tasse à café, on versera par-dessus une cuillerée d'eau tiède, & l'on remuera la poudre & l'eau avant que de boire, & après avoir bû, on mettra encore un peu d'eau sur ce qui restera, & on le boira, ce qu'on répètera jusqu'à ce qu'il ne reste rien dans le vase.

On peut prendre cette poudre dans de l'eau, dans du vin, dans du bouillon, ou dans telle autre liqueur que le Médecin ordinaire jugera convenable à la maladie; elle n'a aucun goût, & il n'y a point de remède si facile à prendre.

Pour les enfans, depuis le jour de leur naissance jusqu'à l'âge de cinq ans, la dose sera d'un grain par jour, qu'on fera prendre le matin, ou le soir indifféremment; & si l'effet n'est pas assez prompt, on donnera un grain le matin, & un grain le soir, jusqu'à ce que les accidens aient cessé.

Depuis l'âge de cinq ans jusqu'à dix, la dose sera d'un grain le matin, & autant le soir; & si la maladie est opiniâtre, on donnera deux grains matin & soir.

Pour les personnes de dix à quinze ans, la dose sera de deux grains matin & soir; & si la maladie résiste, on donnera des doses de trois grains matin & soir, & même de quatre grains dans les cas graves & pressans.

Depuis quinze jusqu'à vingt ans, & au-dessus, la dose en général sera de deux grains soir & matin, lorsque la maladie ne sera pas considérable; mais si elle est grave & sérieuse, on donnera des doses de quatre grains soir & matin; & dans les cas

extraordinaires , on pourra donner des doses de six grains.

Dans *les fièvres continues malignes & inflammatoires* , pour lesquelles ce remède est souverain , on donnera toujours des doses de quatre grains soir & matin. Si l'effet n'est pas assez prompt , on donnera des doses de six grains , & quand les accidens auront disparu , on donnera seulement deux grains tous les matins , jusqu'à l'entier rétablissement.

On en usera de même dans les *fièvres intermittentes* , ainsi que dans les maladies qui produisent des éruptions cutanées , comme *la petite varole & la rougeole*.

Dans les cas où le malade se trouveroit à l'extrémité , par la violence d'une maladie aigue , ou par d'autres accidens graves & subits , on doit donner d'abord une dose de huit grains , & si dans l'espace de six heures cette dose ne fait pas son effet , on donnera six autres grains , & ensuite des doses de quatre grains matin & soir.

Pour les *maladies chroniques* , la dose sera de trois grains matin & soir , de même que pour les maladies de l'estomach ; on pourra augmenter cette dose , suivant les circonstances.

Ceux qui jugeront à propos d'user de ce remède par précaution , observeront d'en prendre deux grains tous les matins pendant huit jours dans chaque mois. Cet usage est très-bon pour garantir de beaucoup d'incommodités , & pour conserver la santé , & il n'oblige point les personnes qui sont dans l'habitude de se faire saigner & purger de tems en tems , d'interrompre cette pratique , si le Médecin la juge nécessaire.

On pourroit sans aucun danger , prendre des doses plus fortes que celles qui viennent d'être énoncées , parce que le remède est très-innocent

par lui-même, & qu'il ne peut nuire, quelque forte que soit la dose ; mais il faut en toutes choses une mesure & une règle. Les doses qu'on a indiquées ont été réglées sur l'expérience.

Quoiqu'on puisse prendre ce remède sans aucune préparation préliminaire, & sans craindre qu'il puisse en résulter le moindre préjudice, il sera néanmoins plus à propos, avant que d'en faire usage dans des maladies sérieuses, de consulter son Médecin, pour sçavoir s'il conviendra à l'état du malade de faire précéder la saignée & la purgation, ou d'autres remèdes généraux ; & après qu'on aura exécuté son ordonnance, on observera de ne commencer l'usage de la poudre, que le lendemain de la purgation si le malade a été purgé.

Ce remède se distribue à Paris, chez le Sieur *Darius*, Directeur Général des Hôpitaux militaires du Royaume, rue neuve des Petits-Champs, vis-à-vis la rue d'Antio.

Le prix est de douze s. ls le grain.

Chaque paquet est de vingt grains, & contient cinq petits paquets, de quatre grains chacun, pesés très-exactement ; en coupant les quatre grains en deux parties égales, on fera des doses de deux grains ; & en coupant encore celles-ci en deux autres parties, on fera des doses d'un grain. Il n'y a personne qui ne puisse faire très-facilement cette subdivision par le coup d'œil seul ; par ce moyen on fera des doses plus ou moins fortes, & telles qu'on le souhaitera, sans avoir besoin de balances & de poids.

Si les personnes qui demeurent dans les Provinces du Royaume, & dans les Pays étrangers, jugent à propos de s'adresser directement au Sieur *Darius*, elles pourront lui écrire à l'adresse indiquée ci-dessus.

I iij.

Nous avons vu les Certificats dont parle M. Darius ; & ils nous ont paru extrêmement favorables à son remède.

OBSERVATION *singulière sur un accouchement de deux jumeaux, par M. Weigen.*

LE 3 Juin 1750, à sept heures du soir, je fus appelé auprès d'une femme, âgée de 29 ans, qui étoit en travail depuis deux heures après midi, que les eaux étoient écoulées ; il se présentoit déjà trois pieds d'enfant hors de l'orifice de la matrice, ce qui faisant présumer à la Sage-femme qu'il y avoit des jumeaux, la détermina de commencer par tirer deux pieds, & en même tems elle fit sortir l'un des deux enfans jusqu'aux cuisses ; mais ne pouvant absolument pas le faire avancer davantage, malgré bien des efforts réitérés, & la femme s'épuisant entièrement, on vint me chercher à l'heure ci-dessus. En arrivant je trouvai la femme à l'agonie, & les deux pieds en dehors, avec un troisième dans le vagin ; je laissai ce dernier, & me mis à tirer les deux premiers ; trouvant aussi-bien que la Sage-femme, une forte résistance, je pris les bras de cet enfant qui s'accrochoient à l'os pubis, & les descendis, croyant de le pouvoir tirer par ce moyen ; mais cela ne le faisant pas avancer plus qu'auparavant, & craignant que la tête ne fût tournée de côté, & qu'étant accrochée quelque part elle ne s'arrachât, je résolus de la mettre en bonne situation, pour voir si en la tenant ferme, je ne pourrois pas tirer le premier enfant : prenant donc de la main gauche ses pieds, & montant de la droite le long du corps, je rencontrai d'abord

un si fort obstacle qu'il me fut impossible de monter plus haut, pas seulement avec un doigt. J'examinai ces parties, & ne trouvai qu'un cordon umbilical avec le pied ci-dessus mentionné, dans la vulve; cela me fit juger d'abord qu'il y auroit quelque chose de surnaturel, & qu'il falloit absolument que ces jumeaux fussent attachés ensemble; je résolus aussi tôt, avant que d'avoir recours aux instrumens, d'essayer si je ne pourrois pas tirer ces deux enfans à la fois avec mes mains, & pour cet effet je pris les deux cuisses de l'un, de la main gauche, & les pieds de l'autre de la droite, dans l'esperance que les tirant, & situés de cette maniere, la tête du premier pourroit donner contre la poitrine & le col du second, & que celui-ci placeroit sa tête par-dessus celle de l'autre; là-dessus je recommençai à travailler, & de cette façon je les ai tirés heureusement, dans l'espace d'un quart-d'heure, comme je me l'étois proposé. Ces enfans sont au terme de neuf mois accomplis, beaux, & parfaitement bien formés, excepté qu'ils sont attachés depuis le nombril jusqu'à l'os sternum, comme on le peut voir dans l'Estampe, n'ayant qu'un cordon umbilical, & qu'un arriere faix. La mere, qui l'étoit alors pour la premiere fois, n'a pas été endommagée de la moindre chose à mon grand étonnement, & toutes ses parties sont en aussi bon état que celles d'une femme qui auroit accouché sans aucun accident; elle s'est assez bien portée pendant ses couches; indépendamment de plusieurs altérations & frayeurs qu'elle a essuyées, elle n'a pas senti la moindre incommodité depuis. Il y a à observer que la mere a encore senti remuer ces enfans le matin, mais qu'à mon arrivée ils étoient déjà morts.

Le Roi, ayant été informé de l'accouchement

I v

dont on vient de parler , a désiré de voir ces enfans. M. Weigen, qui avoit fait l'opération, est venu à Paris au commencement du mois passé, & il a eu l'honneur de les présenter à Sa Majesté, qui en a été très-satisfaite, & a ordonné que les enfans, qui avoient été mis dans une liqueur conservatrice, fussent transportés au Cabinet du Jardin du Roi, où ils se trouvent actuellement.

LETTRE À M. G. * * *.

*Docteur en Médecine, résidant à V. * * *.
dans laquelle on démontre les avantages
que l'on peut retirer de l'usage des Bougies
creuses, nouvellement inventées pour la
guérison radicale des carnosités, callosités
& autres maladies de l'urèthre, qui occa-
sionnent des retentions d'urine. Par M.
Olivier, Privilégié du Roi.*

Monsieur, vous avez paru vous intéresser vivement à ce qui me regarde pendant votre séjour à Paris. Je ne cesserai jamais d'en avoir la plus sincère reconnoissance. Vos bontés pour moi dans ce tems, me font croire qu'il ne vous sera pas indifférent d'apprendre ce qui m'est arrivé d'avantageux depuis votre départ. Curieux, comme vous l'êtes, de tout ce qui peut procurer du soulagement à vos concitoyens, je suis persuadé que vous apprendrez avec plaisir, les découvertes que je fais dans l'Art que j'exerce.

Vous sçavez que mon but a toujours été de me rendre utile au Public, c'est dans cette vûe que je

me suis particulièrement attaché à ohercher les moyens de guérir radicalement les rétentions d'urine, occasionnées par les carnosités & callosités de l'urètre, suites ordinaires des gonorrhées sèches, négligées, mal guéries, ou arrêtées à contre-tems.

J'ai employé avec succès sous vos yeux, il y a plusieurs années, les Bougies, dont je vous avois communiqué la composition avant d'en faire usage. J'ai toujours travaillé depuis avec le même bonheur. Mes expériences réitérées sous la conduite de plusieurs autres Médecins, qui m'ont donné des Certificats authentiques de la réussite qu'elles ont eue sur tous les malades qu'ils avoient confiés à mes soins, ont prouvé l'efficacité de mon remède dans toutes les maladies du canal de l'urètre, & m'ont fait obtenir un Privilège du Roi pour la cure de ces sortes d'accidens.

Je vous-ai souvent parlé de Bougies creuses, dont vous trouvátes l'invention d'une grande beauté, vous parûtes douter que je puisse les perfectionner; les plus fameux Praticiens les ayant regardées jusqu'à présent comme un être de raison: mais je suis en état d'en démontrer la possibilité: j'en ai même déjà convaincu quelques-uns, en leur faisant voir de ces Bougies, que j'ai réduites à la grosseur des Bougies simples, dont je me sers ordinairement.

C'est surtout par rapport aux avantages, que l'on peut tirer de ces nouvelles Bougies, que M. le Premier Médecin du Roi m'a accordé ma demande; en effet, je crois que rien ne peut rendre plus prompte & plus certaine la cure des maladies que je traite, que les injections de toute espèce, que je puis porter par le moyen des Bougies, non-seulement dans le canal, mais même jusqu'au

Lvj

sphincter de la vessie partie si souvent affectée dans les personnes atteintes de carnosités ; je puis de plus faire parvenir mes injections dans la vessie , détruire les abscesses qui pourroient s'être formés vers son col , évacuer les matieres purulentes qui seroient amassées , & néoyer toutes ces parties des impuretés , auxquelles le séjour des urines , dont ces injections adoucissent en même tems l'acrimonie , auroit pû donner lieu.

Je fais aussi , par le secours de ces nouvelles Bougies , des fumigations balzamiques , si nécessaires dans les grands délabremens de la vessie , causés par l'âcreté des urines long-tems retenues ; des fumigations mercurielles , aux personnes atteintes d'ulcères carcinomateux des glandes prostrates , d'où naissent ces écoulemens continuels de matieres purulentes & sanieuses , dont la durée réduit les malades au dernier période de la Phtisie , & qu'on ne peut arrêter & guérir , qu'en portant sur le mal même le spécifique ; vous savez combien de fois vous avez désiré que l'on trouvât les moyens de remédier à ces accidens , dont tant de personnes sont incommodées , & dont un si grand nombre n'a pû être délivré , le mal résultant très-souvent à l'effet de ce qu'on appelle vulgairement les grands remédes.

L'utilité de mes nouvelles Bougies ne se borne pas à cela , dans l'instant que je les introduis , le malade se trouve soulagé des douleurs cruelles , qui se font ressentir , lorsqu'il y a une trop grande quantité d'urine dans la vessie , & que les fibres , dont elle est composée , sont distendues au delà de leur portée ; accident qui la rend souvent paralytique , ou qui produit dans tout le corps de la vessie une inflammation , dont la suite ordinaire est la gangrène , lorsque le malade n'est pas promptement secouru.

On m'objectera , sans doute , que l'Algali a les mêmes propriétés ; que par son moyen on fait couler l'urine hors de la vessie ; que l'on s'en sert avec succès pour porter des injections. Je l'avoue ; mais je soutiens que les Bougies que je propose , n'ont pas les mêmes inconvéniens. A quels tourmens n'est pas exposé la plupart des malades , que l'on est obligé de sonder avec cet instrument ? Quelle quantité de sang ne perdent ils pas ? Enfin , quelle dureté dans ce corps étranger ? Mes Bougies creuses , au contraire , n'ayant pas la grosseur de l'Algali le plus fin , surmontent , sans beaucoup de difficulté tous les obstacles qui pourroient s'opposer à leur passage , & entrent dans la vessie , tel resserrement qu'il y ait au sphincter ; il est impossible d'ailleurs qu'elles fassent de fausses routes , la flexibilité dont elles sont , ôte tout sujet de crainte à cet égard.

J'ai par cette méthode la satisfaction d'épargner aux malades , atteints d'ulcères , de carnosités , &c. les douleurs cuisantes que l'on a coutume de ressentir lorsque l'urine passe par un canal malade , douleurs qui les affectent si violemment , qu'ils disent eux-mêmes , qu'il semble qu'on leur passe un fer chaud dans cette partie ; c'est donc leur ôter toutes leurs douleurs que d'employer cette méthode , puisque le plus grand nombre oublieroit sa maladie si les picotemens aigus que leur donne l'âcreté des sels de l'urine qu'ils rendent , ne les en faisoit souvenir.

Il est aussi bien satisfaisant pour moi de procurer du calme à mes malades , & d'appliquer en même tems sur les carnosités le remède qui doit les détruire.

Vous vous souvenez , sans doute , Monsieur qu'aucun des malades que j'ai traités , conjointe-

ment avec vous , n'a eu le moindre accès de fièvres à moins qu'il ne se soit livré à quelque excès d'intempérance , ou qu'il n'ait manqué au régime que l'on lui prescrivoit pendant l'usage de mes Bougies ; les Bougies creuses , dont je viens de vous détailler les effets , sont composées des mêmes médicamens , ainsi elles ne produisent pas d'accidens plus fâcheux que celles que j'employois en votre présence.

Je puis vous assurer que les maladies les plus invétérées cèdent à mes remèdes dans l'espace de quarante jours. J'ai les Certificats de ceux qui ont passé par mes mains , que je vous montrerai lorsque vous viendrez dans ce pays-ci , vous verrez par la manière dont ils s'expriment , le contentement qu'ils ont de s'être adressés à moi.

Trop heureux , si je puis parvenir à mériter la confiance du public , je ne cesserai de travailler à perfectionner ma méthode , c'est-à-dire , que je tâcherai d'abréger le tems qu'il faut employer pour conduire les malades à une guérison radicale. Quoique l'on dise , *sat citò si sat bonè* , ce tems paroît encore long à ceux qui ont des affaires pressantes. Dès que je serai venu à bout de ce point , si cela m'est possible , je vous en donnerai avis.

Je ne doute pas que quelques envieux , car qui n'en a pas ? ne lancent des traits contre moi , je leur fais réponse d'avance , je guéris *citò* , *utò & jucundè* , conditions requises par tous les Maîtres de l'Art dans toutes les opérations , ne blâmant jamais la pratique de personne , & sûr de ma méthode , je puis me tenir tranquille , & dire :

Allatrant canes luna , nec luna movetur.

J'ai l'honneur , d'être , &c.

Si vous me faites l'honneur de me répondre , je

se trouve présentement, rue & vis-à-vis l'Hôtel du
Bouloir.

E X T R A I T

D'une Lettre de M. de Saint Hilaire, Aide-Major d'un Bataillon de Royal Artillerie, en garnison dans le Dauphiné, écrite de Lyon, le 10 Octobre 1750, à un Médecin de Paris, son ami.

JE vous suis bien obligé, mon cher Docteur, de m'avoir adressé à M. Laforest, Chirurgien à Paris, pour la guérison complète de ma fistule lacrimale, que je portois depuis plusieurs années; aucun Chirurgien, de ceux que j'avois consultés, ne m'avoit pu promettre ma guérison, qu'en subissant l'opération, toujours fort douloureuse, & le succès bien problématique, pour ne rien dire de plus. Je souhaiterois fort que tous les malades affligés de fistules lacrimales, fussent instruits, que cet habile Chirurgien est le premier, & même l'unique qui guérit cette maladie sans l'opération, & seulement, en introduisant une sonde creusée d'argent par le conduit du nez, qui répond au sac lacrimonal, par laquelle il injecte avec une petite seringue les médicamens propres à guérir la fistule; il laisse cette sonde dans le nez sans qu'elle incommode aucunement, jusqu'à ce que le sac soit guéri, elle produit un bon effet par sa présence, qui est de dilater le conduit, qui sert de décharge au sac lacrimonal, ce qui contribue capitalement à empêcher la récidive de cette maladie. Toute cette

mon œuvre s'exécute sans que le malade souffre , & il n'en manque aucune , pas même celles où les os se trouvent cariés ou découverts.

Pendant mon séjour à Paris pour me guérir , & qui , comme vous sçavez , a été fort court , j'ai eu connoissance qu'il en avoit guéri plusieurs , qui étoient désespérés , par la voie ordinaire , entre ceux-là étoit le Chevalier de Souza, Seigneur de la Cour de Portugal , à qui l'on avoit fait l'opération sans succès dans son Pays , & qui est venu ensuite exprès à Paris , M. Laforest l'a guéri parfaitement , en rétablissant le conduit nasal dans l'état naturel , quoiqu'il fût entièrement oblitéré. Ce fait s'est passé sous les yeux du célèbre M. Morand. Ce Seigneur logeoit à l'Hôtel d'Angleterre , rue du Mail , près la Place des Victoires.

Il a guéri aussi une femme , du fauxbourg Saint Lazare , à Paris , à qui on avoit fait l'opération infructueusement deux fois de suite à l'Hôtel-Dieu de Paris , où il ne manque pas d'habiles Chirurgiens , ce qui est une preuve de l'incertitude qu'il y a d'être guéri par l'opération ordinaire. Elle avoit de surcroît à la fistule , une hernie du sac lacrimonal. J'ai oublié son nom , mais ceux qui voudront la voir , pourront demander son adresse à M. Laforest.

Il a guéri Mad. Luder , vis-à-vis la Croix des Petits-Champs , chez le Chapelier ; elle avoit une fistule qui cernoit tout le dessous du globe de l'œil d'avec son orbite , & le canal nasal obstrué.

Il a guéri aussi en 21 jours Mlle de Gaubiant , près Saint Roch , rue Saint Honoré. On l'avoit opérée sans succès deux fois à la manière ordinaire.

M^{lle}. Dubuiffon , rue du Roi de Sicile , a été guérie , elle étoit attaquée depuis plusieurs années.

Il a guéri aussi la femme de Chambre de Mad. de Moyancour , à la Miséricorde , Paroisse Saint Sulpicé.

Il a guéri pareillement le fils de M. de l. Pommeray , à Rouen , qui est venu exprès à Paris.

Il a guéri une fille de Senlis , envoyée par M. Casteret , Lieutenant des Chirurgiens de la même Ville.

Tous ces faits sont extraordinaires ; les malades qui sont affligés de la même maladie que j'avois , pourront aller demander eux-mêmes les détails & circonstances de ce que je cite , à M. Laforêt lui-même ; il m'en a raconté un grand nombre d'autres que j'ometts & qu'il a tous guéris par sa méthode , qui est une découverte qui lui est propre , & que personne n'a faite avant lui , elle est aussi utile qu'ingénieuse. La satisfaction que j'ai d'être guéri , me fait souhaiter le même bonheur à tous mes anciens condoléans , d'autant plus que cette maladie n'empêche pas de se transporter aussi loin qu'on souhaite.

Je vous embrasse , cher Docteur , & je vous prie de rendre ma Lettre publique , par reconnoissance pour mon Bienfaiteur , & sans la participation , quoiqu'il n'y ait rien qui déroge à la modestie.

A V I S.

LA veuve du Sr Simon Bailly renouvelle au Public ses assurances qu'elle continue de fabriquer les véritables Savonnettes légères de pure crème de savon , dont elle seule a le secret. Comme plusieurs personnes se mêlent de les contrefaire &

de les marquer comme elle, il faut pour n'être point trompé, s'adresser chez elle, rue Pavée Saint Sauveur, au bout de celle du petit Lion, à l'Image Saint Nicolas, une porte cochère, presque vis-à-vis la rue Françoisse, quartier de la Comédie Italienne.

P R I X

*Proposé par l'Académie Royale de Chirurgie
pour l'année 1752.*

L'Académie Royale de Chirurgie proposa pour le Prix de l'année 1750, de déterminer le caractère des Tumeurs scrophuleuses, leurs espèces, leurs signes & leur cure.

Quoique cette matière ait été traitée au long & avec assez d'intelligence dans plusieurs Mémoires, cependant l'Académie n'a pas cru devoir adjuger le Prix, parce que les ouvrages qu'elle a reçus lui ont paru manquer d'exactitude ou de solidité.

L'Académie qui connoît combien il seroit utile au Public & à l'avancement de l'Art, que la matière des Tumeurs scrophuleuses fût traitée solidement, & que l'on fît sur ces maladies toutes les recherches nécessaires pour satisfaire aux conditions portées par le Programme, a cru devoir proposer le même sujet pour l'année 1752, ne doutant point que les Auteurs qui ont déjà travaillé avec quelque succès, ne fassent de nouveaux efforts pour répondre à ses vûes : ils pourront faire, à leurs Mémoires tels changemens, ou les mettre sous telle forme nouvelle qu'ils voudront, & les

renvoyeront écrits de nouveau. Ils sont priés d'avoir soin d'appuyer leurs sentimens & leur doctrine sur l'expérience & sur les observations des meilleurs Praticiens.

Le Prix sera double, c'est à-dire que celui qui, au jugement de l'Académie, aura fait le meilleur ouvrage sur le sujet proposé, recevra deux Médailles d'or, chacune de la valeur de cinq cens livres, conformément au legs de M. de la Peyronie, ou une Médaille & la valeur de l'autre, au choix de l'Auteur.

Les Auteurs auront soin d'adresser leurs ouvrages, francs de port, à M. Herin, Secrétaire de l'Académie Royale de Chirurgie pour les correspondances, ou les lui feront remettre entre les mains. Les ouvrages seront reçus jusqu'au dernier Février 1752.

A C A D E M I E

Des Belles - Lettres de Montauban.

MR l'Evêque de Montauban ayant destiné la somme de deux cens cinquante livres, pour donner un Prix de pareille valeur à celui qui, au jugement de l'Académie des Belles-Lettres de cette Ville, se trouvera avoir fait le meilleur Discours sur un sujet relatif à quelque point de Morale, tiré des Livres Saints, l'Académie a adjugé le Prix de l'année 1750 au Discours qui a pour sentence, *Amico fideli nulla est comparatio*, Eccle. & qui commence par ces paroles : *Le Monde, qui dans les desseins du Créateur, devoit être le séjour de la paix, &c.*

Le Prix que l'Académie fut obligée de réserver

212 MERCURE DE FRANCE.

en 1749 , & qu'elle avoit destiné à une Ode ou à un Poëme , a été encore réservé.

Il y aura ainsi deux Prix à distribuer le 25 Août prochain , fête de Saint Louis , Roi de France . un Prix de Discours , & un Prix d'Ode ou de Poëme.

Le sujet du Discours sera pour l'année 1751 , *Combien les Arts sont nécessaires à la société*, conformément à ces paroles de l'Ecriture : *Sine his omnibus non aedificatur civitas.* Eccle. xxxviii. 36.

Le sujet de l'Ode ou Poëme pour la même année sera , *L'invention de l'Imprimerie.*

Les Discours ne seront tout au plus que de demi heure , & finiront toujours par une courte Priere à Jesus-Christ.

On n'en recevra aucun qui n'ait une approbation signée de deux Docteurs en Théologie.

Les Auteurs ne mettront point leur nom à leurs ouvrages , mais seulement une marque ou paraphe , avec un Passage de l'Ecriture Sainte ou d'un Pere de l'Eglise , qu'on écrira aussi sur le Registre du Secrétaire de l'Académie.

Le Poëme doit être de soixante vers au moins , ou de cent vers au plus.

L'Académie avertit les Orateurs de s'attacher à bien prendre le sens du sujet qui leur est proposé , d'éviter le ton de déclamateur , de ne point s'écarter de leur plan , & d'en remplir toutes les parties avec justice & avec précision.

L'Académie avertit aussi les Poètes , qu'invariablement attachée aux règles & aux grands modèles , elle refusera toujours le Prix aux Auteurs qui se seront négligés sur les rimes , sur la construction Française & sur la propriété des termes.

Les Auteurs feront remettre leurs ouvrages par tout le mois de Mai prochain , entre les mains de *M. de Bernoy* , Secrétaire perpétuel de l'Acadé-

nie, en sa maison rue Montmurat, ou en son absence, à M. l'Abbé Bellet, en sa maison rue Cour-de-Toulouse.

Le Prix ne sera délivré à aucun qu'il ne se nomme, & qu'il ne se présente en personne ou par Procureur, pour le recevoir & pour signer le Discours.

Les Auteurs sont priés d'adresser à M. le Secrétaire trois copies bien lisibles de leurs ouvrages, & d'affranchir les paquets qui seront envoyés par la poste. Sans ces deux conditions les ouvrages ne seront point admis au concours.

Le Public trouvera que nous lui présentons bien tard ce Programme, mais il n'y a que trois jours que nous l'avons reçu.

On vient de donner au Public deux éditions des Œuvres de M. de Voltaire. La première en neuf volumes, divisés en treize parties, grand in-12. sous le titre de *Londres*, 1750.

La seconde sans nom de Ville, *Année 1751*; distribuée en onze volumes in-12. petite forme. Cette seconde paroît infiniment préférable à la première, tant par les augmentations & les corrections qui s'y trouvent, que par la netteré & l'exactitude de l'impression, & l'exécution des gravures, qui paroissent faites avec beaucoup de soin.

Nous entrerons le mois prochain dans un plus grand détail sur cette Edition.

Les Estampes représentant *Saint Nicolas & Saint François*, gravées excellemment par M. Dupuis, que nous avons annoncées dans le *Mercur* de Mars dernier, se vendent chez M. Beauvais, rue Saint Jacques, à Saint Nicolas.

APPROBATION.

J'Ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le *Mercur* de France du présent mois. A Paris, le premier Avril 1751.

MAIGNAN DE SAVIGNY.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en Vers & en Prose.	
Epitre familiere à M. le Marquis de . . . le 20 Novembre 1736,	3
Avertissement sur la pièce suivante,	5
Réflexions sur la Critique. Quatrième partie,	6
Epitre à M. D. L. M.	37
Article du Dictionnaire de l'Encyclopédie, sur le mot <i>Abeille</i> ,	41
Epitre à M. D.	74
Adieu aux Muses,	78
Lettre de Mad. la P. F. à M. l'Abbé R. Docteur de Sorbonne, à Paris le 21 Janvier 1721,	84
Vers à M. Gresset, sur ce qu'il a procuré l'établissement d'une Académie de Belles-Lettres dans la Ville d'Amiens,	96
Eloge de M. Languet de Gergy, ci-devant Curé de Saint Sulpice, &c.	98
L'heureux Hymen. Cantatille Epitalamique sur le mariage de M. Launay de Saint Valéry avec Mlle le Noir de Ceindré,	102
Mots de l'Enigme & des Logogriphes du Mercur de Mars,	104
Enigme & Logogriphes,	<i>ibid.</i>

Nouvelles Littéraires. Système du Philosophe Chrétien ,	108
Expériences & Réflexions sur la culture des terres ,	110
Problème proposé ,	<i>ibid.</i>
Considérations sur les mœurs de ce siècle ,	111
Adeologie , ou Traité du Rossignol franc ou chanteur ,	119
Mémoire sur la canonicité de l'Institut de S. Dominique ,	<i>ibid.</i>
Tragédies-Opera de Matastaze , traduites en François ,	120
Mélange de différentes pièces de vers & de prose , &c.	126
Ceniolan , Tragédie ,	127
La Pipe cassée , Poème ,	<i>ibid.</i>
Voyage de Rogliano ,	128
Lettre sur les sourds & muets ,	<i>ibid.</i>
Autre de l'Auteur de celle sur les sourds & muets , à M. B. son Libraire ,	133
Observations sur les Romains ,	134
Nouvelles fontaines domestiques ,	139
Essai pour parvenir à la connoissance de l'homme ,	141
Traité des maladies des os ,	143
Nouveaux Essais de Physique ,	144
Ephemerides en figures ,	147
Discours qui a remporté le prix de Physique à l'Académie de Bordeaux en 1750 ,	148
Œuvres de feu M. Cochin ,	150
La Spectatrice ,	<i>ibid.</i>
Nouvelles vues sur le système de l'Univers ,	151
Théâtre & Œuvres diverses de M. de Morand ,	152
Bibliothèque annuelle & universelle. Tome premier ,	<i>ibid.</i>
Œuvres de M. de Fontenelle ,	153

Beaux-Arts. Exposition de Tableaux aux grands	
Augustins ,	154
Estampe nouvelle ,	156
Devises pour les Jettons du premier Janvier	
1751 ,	<i>ibid.</i>
Air noté. Le nouvel an ,	158
Spectacles ,	160
Nouvelles Etrangères , &c.	167
France. Nouvelles de la Cour , de Paris ,	177
Extrait des avantages d'établir un Port de mer	
dans la Manche ,	182
Naissance & Morts ,	187
Arrêts notables ,	193
Sucre métallique ,	195
Observation singulière sur un accouchement de	
deux jumeaux ,	200
Lettre à M. G * * * ,	202
Extrait d'une lettre à un Médecin de Paris ,	207
Avis ,	209
Prix proposé par l'Académie Royale de Chirurgie	
pour l'année 1752 ,	210
Programme de l'Académie des Belles-Lettres de	
Montauban ,	214
Editions des Œuvres de M. de Voltaire ,	214

<i>La Planche des Jettons doit regarder la page</i>	156
<i>La Chanson notée la page</i>	158

De l'Imprimerie de J. BULLOT.

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

M A I. 1751.



APARIS,

La Veuve CAILLEAU, rue Saint Jacques, à S André.

La Veuve PISSOT, Quai de Conty, à la descente du Pont-Neuf.

JEAN DE NULLY, au Palais.

JACQUES BARROIS, Quai des Augustins, à la ville de Nevers.

M. DCC. LI.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

A V I S.

L'ADRESSE générale du *Mercure* est à M. DE CLEVES D'ARNICOURT, rue des Mauvais Garçons, fauxbourg Saint Germain, à l'Hôtel de Mâcon. Nous prions très - instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le Port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter. Et à eux, celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le *Mercure* de France de la première main, Et plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée ; on se conformera très-exactement à leurs intentions.

Ainsi il faudra mettre sur les adresses à M. de Cleves d'Arnicourt, Commis au *Mercure* de France, rue des Mauvais Garçons, pour remettre à M. l'Abbé Raynal.

PAIX XXX. SOLS.



MERCURE

DE FRANCE.

DÉDIÉ AU ROI.

M A I. 1751.

PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

LETTRE

A l'Auteur du Mercure.



E n'est pas assez, Monsieur ;
d'instruire & d'amuser, comme
vous faites, vos Lecteurs, il faut
encore les édifier, surtout dans
la saison où nous entrons. Je veux vous
en donner un moyen facile, en vous priant
d'insérer dans le Mercure deux Pièces,
qui ont certainement le mérite de la piété :
pour leur mérite poétique, j'en fais juge

A ij

4 MERCURE DE FRANCE.

le Public. La première que j'intitule vaguement : *Tableau du Jugement dernier*, est d'un Auteur célèbre, que vous connoissez aussi bien que moi ; mais ne le nommez pas, je vous prie ; devinera qui pourra. La seconde que j'intitule : *Imitation libre de la Prose, Dies ira*, est de moi, & vous pouvez me nommer, j'en veux courir les risques, persuadé que le choix de l'original inspirera quelque indulgence pour les défauts de la copie.

Je suis, &c. Gaillard.

T A B L E A U .

Du Jugement dernier.

DEja j'entends des mers mugir les flots troublés ;

Déjà je vois pâlir les Astres ébranlés ;

Le feu vengeur s'allume, & le son des trompettes

Va réveiller les morts dans leurs sombres retraites.

Ce jour est le dernier des jours de l'Univers.

Dieu cite devant lui tous les peuples divers,

Et pour en séparer les Saints, son héritage,

De la Religion vient consommer l'ouvrage ;

La terre, le Soleil, le tems, tout va périr,

Et de l'éternité les portes vont s'ouvrir.

Elles s'ouvrent : le Dieu , si long-tems invisible ,
 S'avance , précédé de sa gloire terrible ;
 Entouré du tonnerre , au milieu des éclairs ,
 Son Trône étincelant s'élève dans les airs.
 Le grand rideau se tire , & ce Dieu vient en
 Maître ;
 Malheureux , qui pour lors commence à le con-
 noître !

Ses Anges ont par tout fait entendre leur voix ,
 Et sortant de la poudre une seconde fois ,
 Le genre humain , tremblant , sans appui , sans
 refuge ,
 Ne voit plus de grandeur que celle de son Juge :
 Ebloui des rayons , dont il se sent percer ,
 L'impie avec horreur voudroit les repousser ;
 Il n'est plus tems. Il voit la gloire qui l'opprime ;
 Et tombe enseveli dans l'éternel abîme ;
 Rien de larmes , de cris & de rugissemens ,
 Dans ce séjour affreux quels seront ses tourmens !

Le vrai Chrétien , lui seul , ne voit rien qui
 l'étonne ,
 Et sur ce Tribunal , que la foudre environne ,
 Il voit le même Dieu qu'il a cru sans le voir ,
 L'objet de son amour , la fin de son espoir ;
 Mais il n'a plus besoin de foi ni d'esperance ;
 Un éternel amour en est la récompense.



IMITATION LIBRE

De la Prose , *Dies ira.*

DEs vengeances de Dieu voici le jour terrible ;
 Le son de la trompette horrible
 A brisé les tombeaux , a ranimé les corps ;
 Sur un nuage , armé de flammes éclatantes ,
 Le Roi des vivans & des morts ,
 Cite à son Tribunal les Nations tremblantes :
 A l'aspect foudroyant de ce Juge vengeur ,
 La nature & la mort ont frémi de terreur ;
 Un Ange a déployé ce Livre formidable ,
 L'esperance du Juste , & l'effroi du coupable ;
 La vérité vendue aux forfaits des méchans ,
 Va réclamer ses droits , outragés trop long tems :
 Ces complots ténébreux , ces cabales perfides ,
 Ces noires trahisons , ces conseils homicides ,
 Aux yeux de l'univers , & confus & surpris ,
 Seront en ce grand jour dévoilés & punis.
 Pâlissez , fiers tyrans , Dieux de chair & d'argile ,
 Dont la mort a détruit la puissance fragile !
 De ce sang innocent , par vos mains répandu ,
 Le lamentable cri du Ciel est entendu ;
 L'éclair part , l'enfer s'ouvre , & les brûlans abî-
 mes
 Dévorent pour jamais , & vos noms , & vos cri-
 mes. . . .

Mais quoi ! le Juste tremble en ce moment
d'horreur ?

Où fuir ? Où se cacher ? O supplice ! ô terreur !
Tombez * , écrasez-nous , rochers épouvantables !
Ouvrez-nous vos cachots, cavernes effroyables !
Dérobez notre tête aux fureurs de l'Agneau !
Mort ! viens nous engloutir , viens nous rendre
au tombeau ! . . .

Grand Dieu ! je tombe aux pieds de ta bonté
suprême !

Souviens-toi , que pour nous tu t'immolas toi-
même !

Arrache aux feux cruels de l'enfer irrité
L'ouvrage de tes mains par ton sang racheté !
Je t'adore & te crains , je frémis & j'espère ;
Suspend ton bras vengeur , ô mon Juge ! ô mon
Père !

Ton courroux est terrible , & je l'ai mérité ;
Mais le Dieu de justice est le Dieu de bonté.
Du pécheur pénitent il voit couler les larmes ;
Il entend ses soupirs , il bannit ses allarmes ;
S'il lance ses carreaux sur les cœurs endurcis ,
Toujours il tend les bras à ces foibles brebis ,
Qu'une frivole erreur a long-tems détournées ;
Mais qu'enfin au bercail l'amour a ramenées.
Que le fourbe & l'impie aux tourmens soit livré ;
Justes ! que craignez-vous ? Le Trône est préparé

* *Apoc. ch. 6. v. 15. 16. & 17.*

A iiij

Venez ; le Tout-Puissant vous couvre de ses ailes ;
Sur vos fronts , couronnés de splendeurs immor-
telles ,

Il imprime sa gloire & sa divinité ,
Et son cœur pour jamais avec vos cœurs fidelles
Veut partager sa joie & sa félicité.

Gaillard.



P A R A L L E L E

*De l'Eloquence & de la Peinture. Par M.
Coyvel , Premier Peintre du Roi.*

S'il se trouve , Messieurs , comme cela
pourroit être , des Orateurs qui
n'aient qu'une idée médiocre de la Pein-
ture , ils ne manqueront pas de s'écrier :
quelle audace ! d'oser comparer l'Art de
peindre au Prince des Arts , à cet Art ,
qui sçait à son gré remuer les cœurs , ex-
citer & guérir les passions , triompher des
volontés : à cet Art , par lequel on par-
vient à soutenir la vérité , à défendre l'in-
nocence , à démasquer le vice , à gouver-
ner les Républiques & les Etats , à con-
fondre les incrédules , à faire rentrer dans
le devoir les séditieux les plus emportés ,
à consoler les malheureux , & à remplir de
terreur ceux qui méfurent de la prospérité !

Combien les Orateurs auroient-ils en-

encore de choses à dire en faveur de l'Eloquence ? Mais je crois devoir supprimer ce détail , pour me hâter de vous annoncer que mon dessein n'est point , en comparant l'art de peindre à l'art de bien dire , de soutenir que l'un soit aussi nécessaire que l'autre à la société ; ce que j'entreprends seulement de prouver aujourd'hui , c'est le rapport qu'ils ont dans presque toutes leurs parties. Je vais tâcher de les citer par ordre , en les comparant toujours les unes aux autres.

Si je n'avois écrit ce petit ouvrage que pour vous , Messieurs , je me serois contenté de nommer simplement les parties de la Rhétorique , sans me mettre en peine de les définir , puisque je ne dois pas douter que vous n'en connoissiez l'usage. Mais vous le sçavez , l'instruction de nos Elèves doit être un des principaux objets de nos Conférences Académiques , & parmi les jeunes gens qui s'adonnent à la Peinture , il s'en trouvera nombre à qui de courtes explications ne feront pas inutiles , & qui peut être sans elles ne pourroient concevoir ce rapport infini que je crois trouver entre la Peinture & l'Eloquence.

C'est donc pour la jeunesse que je donne à mesure ces définitions abrégées des parties de l'art de bien dire ; & c'est à vous ,

Avv

10 MERCURE DE FRANCE.

Messieurs, que je m'adresse pour sçavoir si elles sont justes & claires, & si je ne m'abuse point, lorsqu'à ces diverses parties je crois trouver des équivalens dans celles de l'art de peindre. En vous parlant des trois genres de la Rhétorique, je vais terminer cet avant propos par un essai de ce que j'ose entreprendre.

Si nombreux que puissent être les sujets de parler, les anciens ont crû devoir les réduire à trois genres, qu'ils ont nommés *judiciaire, démonstratif & délibératif*.

Le genre judiciaire est des trois genres d'oraison, celui par lequel on accuse, ou l'on défend.

Le genre démonstratif est ainsi nommé, parce qu'il démontre & met au jour les vertus & les vices. Il a pour objet la louange & le blâme.

L'usage du genre délibératif, c'est d'employer la force des raisons pour persuader, ou pour dissuader.

Il me semble, Messieurs, que l'Histoire & la Fable n'offrent presque point de sujets à la Peinture, qui ne soient de l'un de ces trois genres. Par exemple, Susanne accusée, est un sujet du genre judiciaire; & le Peintre qui auroit entrepris de traiter cette grande scène, l'auroit mal rendue, si l'impudicité & la noirceur n'é-

roient pas assez sensiblement écrites sur le front des vieillards , pour exciter contre eux notre juste indignation. Ce même Peintre ne seroit pas excusable , non plus, s'il n'avoit pris soin de rendre plus touchante la beauté de son héroïne par cette noble pudeur , qui prouve l'innocence.

Scipion , qui rend cette belle & jeune captive à son époux , & Tullie qui fait passer son char sur le corps de son pere , nous présentent deux sujets qui appartiennent au genre démonstratif. Pourra-t'on les voir bien rendus, sans admirer Scipion, & sans prendre Tullie en horreur ?

Le sujet d'Alexandre , qui avalant la médecine que vient de lui présenter Philippe , lui donne à lire la Lettre où ce Médecin est accusé d'avoir voulu l'empoisonner , convient au genre délibératif. L'expression de Philippe doit nous persuader qu'il est coupable du crime qu'on lui impute , ou nous en dissuader.

De l'Invention.

Comment dans l'art de peindre , ainsi que dans l'art de bien dire , ne regarderait-on pas l'Invention , comme la première des parties qui le composent , puis-que tous les Arts la reconnoissent pour ce don du Ciel que l'on conserve par la gra-

A vj

rique & par l'étude , mais que la pratique & l'étude ne font point obtenir.

L'invention oratoire consiste à trouver la matière , à imaginer les raisons pour prouver les choses dont il s'agit , & à chercher les pensées , avant que de songer à l'expression. Dans la Peinture il s'agit d'abord de faire choix d'un sujet proportionné à nos forces , d'envisager par quels moyens nous pourrions parvenir à le traiter d'une façon sensible , nouvelle & piquante , & de ne point penser aux beautés de détail , que nous n'ayons conçu le plan qui doit les renfermer , & où elles viennent presque toujours se placer d'elles-mêmes , lorsqu'il est heureusement tracé.

Le rapport me paroît si juste à l'égard de cette première partie , que je ne doute point , Messieurs , qu'il ne vous frappe ; & vous conviendrez avec moi , qu'on pourroit dire à nombre de nos jeunes Elèves : *Avant donc que de peindre , apprenez à penser.*

De la disposition.

L'Orateur , après avoir préparé les matières d'un discours , doit les disposer avec ordre , & leur donner le rang que chacune d'elles demande en particulier , pour composer un tout qui frappe , entraîne , &

persuade l'Auditeur. Cicéron disoit que Gorgias étoit un fanfaron d'éloquence, parce que Gorgias osoit se vanter de dis-courir avec succès sur quelque maniere qu'on lui donnât, sans avoir disposé son sujet, ni fait aucune préparation.

Qu'est ce, Messieurs, dans la Peinture que la disposition? N'est-ce pas de mettre en règle, avec réflexion, ce qu'une imagination échauffée nous a présenté dans une sorte de désordre? N'est-ce pas de placer les Acteurs de la scène, que notre tableau doit représenter, dans le rang qui convient à chacun? N'est-ce pas de sçavoir rejeter les choses accessoi-res, peu convenables au sujet que l'on traite, fussent elles même avantageuses pour l'effet général, & de trouver le moyen d'y suppléer par d'autres? N'est-ce pas de disposer la lumière de façon, qu'elle attire l'œil sur l'objet principal? Que pourrois-je dire sur cette partie qui n'ait pas été dit, & qui ne prouve pas qu'elle est aussi nécessaire au grand Peintre qu'au grand Orateur?

Du Langage.

Cette troisième partie de la Rhétorique regarde la justesse du langage, la propriété, le choix & l'arrangement des paroles, dont on se sert pour exprimer les choses.

14 MERCURE DE FRANCE.

que l'on a déjà inventées & disposées. Sans les pensées, les plus beaux termes ne signifieroient rien; sans les termes propres, les pensées les plus heureuses perdroient de leur force, ou de leur grace.

Le dessein, la couleur, le pinceau, voilà, Messieurs, quel est, je crois, notre langage. Nous aurions beau avoir heureusement disposé une figure de Venus, nous ne parviendrions point à la représenter telle qu'on doit se la figurer, sans l'élégance, & la noblesse du dessein, sans la fraîcheur & la délicatesse de la couleur, sans la finesse & les graces du pinceau. Si un Peintre au contraire nous offroit cette Déesse peinte grossièrement, d'une forme ignoble, avec le teint hâlé d'une basse vilgeoise, quand même cette figure seroit dans sa maussaderie, correcte, bien colorée & bien peinte, ne pourrions-nous pas dire que celui qui en feroit l'Auteur, auroit fait un mauvais usage du langage de la Peinture ?

Des quatre parties de l'Oraison.

Les quatre parties de l'Oraison sont, l'exorde, la narration, la confirmation & la conclusion.

L'exorde est une entrée au discours oratoire, qui prépare les Auditeurs aux s^u

les, dont on doit les entretenir. L'Orateur dans un exorde, doit avoir pour objet d'attirer l'attention de ceux qui l'écourent, de mériter leur confiance, & de gagner leur affection, en leur annonçant à la fois la nouveauté, la vérité & le plaisir.

Ce tout ensemble du tableau, qui à l'aide du clair-obscur & de l'harmonie des couleurs, doit attirer les yeux, même de l'homme, peu versé dans les mystères de la Peinture, en lui faisant espérer de voir un spectacle extraordinaire, vrai & satisfaisant : ce tout ensemble, dis-je, n'est-ce pas, Messieurs, ce que dans l'art de peindre nous pouvons regarder comme cet exorde, si puissant dans l'art de bien dire ?

La narration, c'est le récit du fait dont il s'agit, qui doit avoir la vraisemblance, la clarté & la brièveté. Ne pouvons-nous pas comparer à cette seconde partie de l'oraison la composition du tableau, où tout doit être aussi vraisemblable que parfaitement clair, & dont les choses superflues doivent être absolument bannies ?

La confirmation, c'est la preuve du fait exposée par des raisons claires, fortes & convaincantes.

Les objets divers qui composent un tableau, imités d'une manière sensible, vraie

& piquante , voilà pour le grand Peintre un équivalent des raisons , que pour convaincre ceux qui l'écoutent , l'Orateur doit employer dans un discours.

La conclusion , c'est ce dernier effort de l'Eloquence , par lequel elle sçait , à l'aide des figures vives & brillantes , des riches expressions dont elle fait usage , & des fleurs qu'elle répand à pleines mains , obtenir la victoire , & mériter les honneurs du triomphe.

Vous me prévenez , sans doute , Messieurs , & vous dites : voilà ce que doivent être pour un tableau ces derniers traits , vifs , brillans , expressifs , où le pinceau , comparable au flambeau de Prométhée , anime , en les touchant , tous les objets qu'on a dû former de sang-froid , & avec une profonde méditation. Oüi , nous reconnoissons-là cet enthousiasme heureux , où l'exécution la plus vive peut à peine suivre la rapide pensée. Voilà ce dernier effort enfin , d'où dépend le sort de nos ouvrages.

Nous avons donc dans l'art de peindre , l'exorde , la narration , la confirmation & la conclusion. La seule objection qu'on pourroit faire , & qui est avantageuse à la Peinture , c'est que dans un discours ces quatre parties n'offrent que successivement

Les effets heureux qu'elles produisent à la fois dans un tableau qui les réunit.

Du Style.

Tout le monde sçait qu'en parlant des écrits divers, on se sert du mot de style, qui signifie alors au figuré, la maniere de composer & d'écrire. Comme les Peintres ont chacun leur maniere de composer & d'écrire avec le pinceau, ils pourroient, ainsi que les Orateurs, faire usage de ce mot. Mais cette grande partie de leur art ils l'appellent simplement *Maniere*. Ainsi lorsque je dis : ce tableau est dans la maniere de Raphaël, je fais concevoir à l'amateur de la Peinture l'équivalent de ce que je donneroie à penser à l'homme de Lettres, en disant : ce plaidoyer est dans le style de Cicéron.

Si dans l'art de bien dire, chaque Orateur a son style particulier ; dans l'art de peindre, je l'ai déjà dit, chaque Peintre a sa maniere favorite, & cette diversité est presque comparable à celle des physionomies.

Mais parce que dans l'art de bien dire, ces différentes manieres de composer & d'écrire n'ont que trois sortes de matieres, l'une simple, l'autre plus élevée, la troisième héroïque & sublime, on a crû de-

voir dire qu'il n'y a que trois sortes de styles, sçavoir le style simple, le style temperé, le style héroïque & sublime. Cette regle, fondée sur l'expérience, peut sans doute s'appliquer à l'art de peindre.

Ainsi que l'Orateur, le Peintre, non seulement ne peut presque exercer son art que dans l'un de ces trois styles; mais dans ces trois styles le Peintre, comme l'Orateur, doit éviter d'être obscur, affecté, entortillé, enflé ou rampant.

J'ose comparer, par exemple, le trop fréquent usage des racourcis au style obscur. Desirez-vous d'autres équivalens? Les minauderies, & les tours forcés, voilà pour le style affecté. Ces expressions du visage que l'on rend inintelligibles, en voulant les rendre trop fines, voilà pour le style entortillé. Les grimaces, les gestes outrés, les muscles trop sensiblement prononcés, le trop d'ampleur & d'agitation dans les draperies, le coloris exagéré, voilà pour le style enflé. Cette facilité, d'autant plus dangereuse qu'elle s'acquiert promptement; cette facilité, dis-je, avec laquelle les mauvais Peintres sçavent multiplier à l'infini des idées déjà trop rebarbues, voilà pour le style rampant.

Le style ne sauroit être trop clair, & doit saisir sur le champ. Une jeune & belle

le personne nous éblouit à la première vue, son éclat lui attire notre hommage, avant que nous ayons eu le tems d'observer ses traits : de-même, pour nous charmer, un style vraiment beau ne dépend point d'un long examen. Non, l'examen le plus sévère ne doit servir qu'à justifier l'admiration que le style a sçu nous causer d'abord. La manière de traiter les choses en les peignant, doit produire un effet semblable : & dans un tableau, ce seroit louer d'une façon cruelle la figure d'un Apollon, que de dire qu'on l'a trouvée majestueuse, après en avoir mesuré bien exactement toutes les proportions.

Dans l'Eloquence, le style doit être proportionné aux choses dont on parle. Dans la Peinture, il faut aussi qu'il soit convenable aux objets qu'on veut représenter ; & ce seroit déplacer ridiculement un beau style, que de dessiner & de peindre Adonis de la forme, de la proportion & de la couleur qui doivent caractériser Hercule.

A l'égard du choix qu'il faut faire de l'un des trois styles généraux, c'est moins encore la dignité des personnages dont on parle ou que l'on peint, que le genre des faits qu'on raconte ou qu'on retrace aux yeux, qui détermine les Orateurs & les Peintres à préférer un style aux autres.

Par exemple , on pourroit dans notre art faire un noble usage du style simple pour peindre *Louis* , tel qu'en particulier il se fait voir à son auguste famille. Le style tempéré conviendrait pour représenter ce Monarque avec cet air majestueux & plein de bonté dont il regarde son peuple. Le Peintre qui voudroit nous montrer ce Héros tel qu'on le vit à Fontenoy , ne pourroit nous offrir le vrai , sans faire éclatter le sublime.

Le sublime peut se rencontrer dans tous les differens styles. Moliere & la Fontaine nous ont sur tout donné des preuves que les grands Ecrivains le trouvent dans le style simple & dans le style tempéré. Rembrandt , Teniers & plusieurs autres Peintres Flamands y sont parvenus quelquefois par l'extrême vérité des expressions , dans des sujets qu'on ne peut mettre au rang des sujets nobles & héroïques. Mais comme les sujets héroïques exigent plus que les autres beaucoup d'élevation dans le style , le style héroïque dont je vais parler est regardé comme celui dans lequel le sublime doit se trouver le plus communément.

Du Style héroïque & sublime.

Sçavoir écrire dans le style héroïque & sublime , c'est sçavoir exprimer en termes

purs , énergiques & nobles , ce qu'on a dû penser noblement & avec enthousiasme.

L'effet que doit produire ce style , c'est de nous élever avec force au-dessus de nous-mêmes , c'est de nous remplir à la fois de respect , d'admiration , de plaisir.

En employant ce style , l'Orateur ne doit pas prétendre se soutenir toujours également dans ce haut degré d'élévation. Pour reprendre haleine & donner à ses Auditeurs le tems de respirer , on lui permet , & même on lui conseille d'en descendre quelquefois ; mais on ne lui pardonne jamais d'en tomber.

Pierre Corneille & Michel-Ange , dans leurs ouvrages divers , nous paroissent souvent des Divinités , & sur le champ de foibles humains.

Racine & Raphaël ne cessent point d'être héroïques , quand ils cessent d'être sublimes.

Le sublime ne se rencontre point dans un style chargé d'une parure superflue. S'il impose par sa noblesse , lorsqu'il paroît dans un ouvrage , il ne nous étonne pas moins par sa simplicité. Il ne se montre jamais sans l'exacte vérité , toujours l'exagération le fait fuir.

Racine , dans *Athalie* , fait dire à Joad ,

Soumis avec respect à sa volonté sainte ,
 Je crains Dieu , cher Abner , & n'ai point d'autre
 crainte.

Nous reconnoissons dans ces vers sublimes la simplicité , la noblesse & le vrai. Peut-être un Auteur médiocre eût-il crû devoir étendre cette magnifique pensée. Combien eût-elle perdu de son éclat , s'il eût dit par exemple ?

Soumis au Souverain du Ciel & de la terre ,
 Je crains le bras vengeur qui lance le tonnerre ;
 Lui seul peut me remplir de terreur & d'effroi ;
 Toute autre crainte , Abner , est au-dessous de moi.

Raphaël s'est élevé jusqu'au sublime , en peignant la figure de Saint Paul qui prêche à Corinthe. Voyons-nous autre chose dans cette figure que le noble , le simple & le vrai , réunis ? Cette figure nous imposeroit-elle par le grand & le pathétique , si nous voyions dans ses bras & sur son visage une agitation forcée ? Ne seroit-elle pas appauvrie par l'abondance des plis d'une draperie volante ? Un Peintre froid eût imaginé faire trembler , en nous offrant dans Saint Paul un Prédicateur outré , & sans doute il n'eût pas réussi. Raphaël nous inspire le respect & l'admiration , en faisant voir dans cet Apôtre

un homme rempli de la sagesse divine.

Mais , dira-t-on , s'il s'agissoit de peindre le démon de la guerre sortant du Temple de Janus , conviendrait-il d'avoir recours au simple , pour tâcher de s'élever jusqu'au sublime ? Oui sans doute. Si dans cette figure le contraste étoit affecté , elle perdrait du feu qu'elle doit avoir ; si le visage de ce redoutable démon étoit d'une laideur basse & exagérée ; s'il n'offroit à nos regards qu'une affreuse grimace , il nous paroîtroit plus hideux que terrible. Jamais un Peintre , s'il est froid , ne peut être sublime. Oui , j'ose avancer que jamais on n'a recours à la bizarrerie & à l'exagération , que faute de génie & de feu.

On pourra m'objecter encore que certaines gens, prenant à la lettre ce que je viens de dire , tomberont dans le cas d'être froids & non pas sublimes en affectant trop de simplicité. A cela je répondrai que l'affectation de paroître simple est une sorte d'exagération , & je finirai cet article, en disant que tout le monde est frappé du sublime , mais qu'en travaillant peu de gens le rencontrent & l'ont rencontré.

Du Style simple.

Les Ecrivains font usage de ce style pour

parler des choses ordinaires, & les Peintres s'en servent pour représenter les actions communes. L'épithète de simple qu'on lui donne, ne doit pas faire imaginer qu'il soit des trois styles généraux celui dans lequel on parvient le plus aisément à se distinguer. Au contraire, je croirois qu'en débutant, il est encore moins difficile d'avoir quelque réussite dans le style héroïque que dans le style simple, & je pense qu'un jeune homme, en sortant du Collège, pourra plutôt écrire passablement une Tragédie qu'une Comédie. Ce n'est jamais que par un grand usage du monde qu'on acquiert cette précision, cette pureté, ce naturel noble, cette grace naïve, cette fine plaisanterie qu'exige le style simple.

Ce style, pour qu'il soit piquant, demande qu'on employe un art d'autant plus fin, si j'ose m'exprimer ainsi, que cet art ne doit jamais paroître à découvert; il faut le cacher assez parfaitement, pour que l'on croye en général ne devoir attribuer qu'à la Nature ce que la Nature n'eût pû faire sans lui, & qu'il n'appartienne qu'aux gens d'un goût exquis, de reconnoître le travail d'un grand Auteur dans des ouvrages où les autres croient ne devoir admirer que son heureuse facilité; enfin dans
le

le style simple les graces & la beauté doivent se présenter sans la moindre affectation, & ne point tirer leur éclat des ornemens superbes & des parures recherchées.

Combien de sujets ordinaires ont été traités par Raphaël, le Carrache, Rubbens & plusieurs autres grands Maîtres, de manière à prouver le grand usage qu'on peut faire du style simple dans la peinture ? Quel parti n'en a point tiré Raphaël dans ses tableaux des Loges, où il a peint les Patriarches dans leur noble simplicité ? Avec quel succès le Carrache & Rubbens l'ont-ils employé dans des tableaux qui ne représentent que des gens en conversation, des Nôces de Villages, des danfes de bergers, des plaisirs champêtres, tels que ceux de la pêche & de la chasse ? A quel point me seroit-il facile de prouver encore ce que j'avance par nombre de productions nouvelles, si je ne craignois de blesser la modestie d'une partie de ceux qui me font la grace de m'écouter ? Je dois me contenter de renvoyer aux tableaux peints par deux de nos Professeurs, qui ont été exécutés en rapissérie dans la Manufacture de Beauvais. Les uns nous mettent sous les yeux le haut comique, les autres nous font voir ce que l'Eglogue

B

nous donneroit à penser. Le plaisant & le naïf s'y montrent noblement. Car enfin si l'on doit éviter dans le style simple la pompe & la magnificence, on doit encore plus se garder d'y laisser rien entrer qui puisse l'avilir. Loin de paroître jamais bas, il faut au contraire que ce style ennoblisse les choses les plus communes.

Le style le moins noble a pourtant sa noblesse.

Gardons-nous d'imaginer que dans notre art la bonne plaisanterie puisse tirer sa source des objets vils & dégoûtans. Je soupire lorsqu'un Peintre, par exemple, croyant m'offrir un badinage ingénieux sur le peu de fortune que procurent les Arts, me représente les Artistes couverts de haillons sales & dégoûtans. Heureux encore si pour pousser plus loin cette basse plaisanterie, il ne les environne pas des attributs de la plus indigne crapule !

Du Style temperé.

Il suffit de nommer ce style, pour faire concevoir qu'il doit tenir un juste milieu entre le style héroïque & le style simple dont je viens de vous entretenir. S'il ne faut pas qu'il soit aussi paré que l'un, il ne doit pas être aussi dépouillé d'ornemens que l'autre.

Il me paroît que c'est du style temperé que le Peintre doit faire choix , pour rendre les sujets galands tirés de la Fable ou des bons Romans , & nombre de ceux que nous fournit l'Histoire , qui sont nobles sans être héroïques.

Ne pouvons-nous pas dire , par exemple , que l'Albane n'a point cherché d'autre style dans la plupart de ses tableaux ? N'y reconnoît on pas ces pensées fines & nobles , ces expressions délicates , ces ornemens , ces fleurs qu'offre sans prodigalité le style temperé ?

Annibal , qui ne pouvoit perdre de vûe le sublime , eût été moins propre que son Eleve à nous représenter Vénus à sa toilette , environnée des Graces ; les Amours aux forges de Lemnos ; Diane & ses chastes Nymphes désarmant les Dieux de Cythere endormis , & portant leurs mains timides , armées de ciseaux , sur les aîles de ces redoutables enfans.

Le style temperé paroît encore avoir été le favori de Carle-Marat , lorsqu'il a traité nombre de sujets de dévotion. Le Titien n'en a point employé d'autre , si l'on excepte quelques morceaux , tels que Saint Pierre Martyr , qui sans doute est du style sublime. Mais cependant comme la maniere qui distingue le Titien , & que je

B ij

28 MERCURE DE FRANCE.

compare au style, consiste plus dans son coloris que dans son dessein & dans ses expressions, nous pouvons dire qu'en cette partie il a sçu se montrer, selon l'occasion, simple, temperé & sublime.

Bien des gens se croiront en droit de me dire qu'ils sentent bien que la maniere de dessiner, d'exprimer & de colorier, peut avoir un grand rapport avec le style; mais qu'ils ne comprennent pas que la seule maniere de colorier puisse lui être comparée. A cela je répondrai qu'on a vû nombre d'Ecrivains renommés, dont le style n'avoit d'autre mérite éclatant que cette harmonie enchanteresse, qui fait valoir des pensées ordinaires, & que dans leurs écrits c'est-là ce que je regarde comme l'équivalent de la couleur du Titien.

Du Style burlesque & de la raillerie.

Ainsi que les Ecrivains, les Peintres peuvent s'égayer dans le style burlesque, & se permettre la raillerie; mais ce n'est qu'avec beaucoup de goût, de finesse & de prudence qu'ils doivent faire usage de l'un & de l'autre, s'ils veulent les rendre agréables à la bonne compagnie.

Parmi les vrais connoisseurs les plus graves aiment à rire quelquefois, & la raillerie délicate ne leur déplaît pas tou-

jours ; mais la basse bouffonnerie leur répugne , & la satire mordante les révolte.

Dans le style burlesque même , on veut reconnoître que celui qui s'en est servi est bien né ; & dans la raillerie on se plaît à voir que la sagesse & le sentiment retiennent dans de justes bornes un Auteur dont l'intention est de corriger & non pas de déchirer les hommes.

La Peinture ne pourroit que trop aisément lancer les traits de la satire. Assez souvent même sans pouvoir s'en dispenser en faisant de simples portraits , elle fait de fortes Epigrammes. Nombre de gens remplissent des places qu'ils ne devroient pas occuper , ou embrassent des états qui ne leur conviennent point ; ils veulent cependant être peints avec les ornemens qui annoncent leurs dignités ou leurs professions. La Peinture alors se trouve dans la cruelle nécessité de représenter quelquefois l'iniquité sous le noble vêtement de la Justice ; la lâcheté sous les armes de la valeur ; le scandale sous l'habit sacré de la piété. Que sçais-je enfin ? Ce détail seroit infini.

Des Figures.

Après avoir essayé de démontrer le rapport qui se trouve entre les parties de l'E-

loquence & celles de la Peinture, il semble que je devrois tenter d'étendre cette comparaison sur les figures, dont l'Orateur fait un si grand usage; mais je craindrois d'entrer, Messieurs, dans un détail qui pourroit fatiguer, & je crois devoir me borner à dire un mot de celles qui me paroissent les plus importantes.

Cette sçavante exagération dans la couleur, dans la touche, dans les contours, & dans les proportions, lorsque nous faisons des ouvrages, qui toujours éloignés de la vûe, doivent produire un grand effet; cette exagération, dis-je, me paroît être pour le Peintre, ce que l'hyperbole est pour l'Orateur. Le Carrache & Rubens nous en ont, ce me semble, donné des preuves dans le dessein, & dans le coloris.

Pour rendre avec un air de vraisemblance les prodiges inventés par la Poësie, ou consacrés par l'Histoire, je crois que l'exagération nous devient encore absolument nécessaire. Par exemple, l'imitation la plus parfaite de la nature ordinaire, ne seroit pas suffisante pour peindre avec l'apparence de la vérité, Roland furieux, déracinant les arbres les plus hauts, ou Samson portant sur ses épaules les portes de Gaza.

Quiconque traiteroit en peinture le sujet d'Hercule au berceau , étouffant les serpens , ne feroit-il pas une faute , s'il se contentoit de le représenter avec la molle souplesse d'un enfant nouvellement né ? Et celui qui entreprendroit de nous offrir dans un tableau l'Amour triomphant , n'auroit-il pas raison de joindre aux graces du visage de ce petit Dieu , cette fierté mâle , & cette audace imposante , capables de faire reconnoître en lui le vainqueur du Maître du tonnerre ?

Gardez-vous cependant , jeunes gens qui m'écontez , de vous familiariser avec l'exagération , & de la pousser trop loin. Elle rebute & perd sa force , sitôt qu'elle est outrée & prodiguée. L'Auteur d'un ouvrage où tout paroît exagéré , est un homme bizarre , & non pas un homme d'esprit.

De la Métaphore.

Cette figure renferme toujours une espèce de comparaison , & par elle on transporte un mot de son sens propre & naturel , dans un autre sens. J'emploie la métaphore , quand je dis que les vices se cachent sous le manteau de l'hypocrisie : par le mot de manteau , qui devient alors métaphorique , on n'entend pas à la let-

B iiij

tre , ce vêtement qui se met par dessus l'habit ; mais on conçoit que je veux parler de toutes les actions vertueuses en apparence , par lesquelles l'hypocrite sçait couvrir les vices qui regnent dans son cœur , & parvient à nous éloigner de penser qu'il soit capable des crimes qu'en secret il ose commettre.

Il n'est pas douteux , Messieurs , que le pinceau comme la plume , rendroit vivement cette idée que je viens de vous proposer pour exemple , & de-là nous devons conclure que les beaux tableaux allégoriques ne sont qu'un assemblage d'heureuses métaphores.

Je dirois volontiers , à propos des allégories , que Rubbens a peut-être abusé de la facilité avec laquelle il les traitoit , & que la fécondité de son imagination a jeté de l'obscurité dans quelques-uns de ses tableaux de la Galerie du Luxembourg. Notre objet , quand nous travaillons dans ce genre , c'est de rendre nos pensées plus nettes & plus lumineuses , & non pas de les voiler , de manière qu'elles deviennent des énigmes pour le Public.

De l'Apôstrophe , & du combat des sentimens.

Je n'ai , Messieurs , que quelques mots à dire sur ces deux figures. Il est nombre

de cas, où le Peintre ne peut se dispenser de les mettre sous les yeux, si j'ose m'exprimer ainsi. Celui qui voudra peindre Ariane seule, abandonnée dans l'Isle de Naxe, ne rendra point ce sujet, de manière à n'y laisser aucun doute, si les yeux & les bras de cette Princesse, tournés du côté du Vaisseau de Thésée, ne donnent à connoître qu'elle apostrophe l'amant volage qui s'éloigne d'elle. Quant au combat des sentimens, on ne sçauroit nier qu'il ne fallût absolument l'exprimer, si l'on entreprenoit de peindre Pyrrhus, dans l'instant qu'Andromaque à ses pieds lui demande la vie d'Astyanax, ou bien Achilles, au moment où Priam le supplie de lui rendre le corps d'Hector; ces grandes scènes feroient-elles parfaitement traitées en peinture, si le visage de Pyrrhus, & celui d'Achilles, ne nous faisoient voir sensiblement le combat qui se fait en eux du ressentiment & de la compassion.

Je crois pouvoir dire hardiment, que l'usage de cette figure est plus difficile pour le Peintre, que pour le grand Ecrivain : les Acteurs que nous mettons sur la scène, n'ont d'autre langage que le geste & les mouvemens du visage. En parlant il n'est point d'homme qui ne puisse aisément faire comprendre, à quel point il est combattu

B v

par deux sentimens contraires. Mais ce seroit le chef-d'œuvre d'un muet, que de pouvoir en pareil cas nous mettre au fait des mouvemens opposés qui l'agitent.

Si quelqu'un doutoit, Messieurs, qu'il fût impossible à la Peinture de porter l'expression à ce haut degré, il me suffiroit pour l'en convaincre, de le renvoyer au fameux Tableau de Rubbens, où ce grand Maître a peint Marie de Médicis, regardant Louis XIII. qu'elle vient de mettre au monde. On voit clairement sur le visage de cette Princesse, que la satisfaction du cœur & de l'esprit triomphe des souffrances, dont elle ressent encore la vive impression.

De la Comparaison.

Il me semble que le Peintre peut en faire un grand usage, par exemple, si l'on peignoit les quatre âges, & que le fond de chaque tableau représentât un paysage, il conviendrait de mettre l'enfance dans un séjour agréable & riant, orné de gazons naissans : la jeunesse, dans un jardin paré des fleurs les plus éclatantes ; l'âge viril, dans un lieu champêtre, plein d'arbres portant des fruits ; la vieillesse enfin, dans une campagne attristée par l'hiver : le gazon naissant, les fleurs brillan-

res & passageres , les arbres portant des fruits , la verdure fanée en pareil cas , ajouteroient aux tableaux , dont je propose les sujets , ce que les comparaisons ajoutent au discours.

De la Feinte & du Silence.

La Peinture a quelquefois , comme la Rhétorique , sa feinte & son silence , témoin le fameux Timante , qui dans son Tableau du sacrifice d'Iphigénie cacha le visage d'Agamemnom , pour laisser ceux qui verroient cet ouvrage , maîtres de se figurer à leur gré la douleur inexprimable , dont ce pere infortuné devoit être accablé. Le Poussin nous en a fourni un autre exemple , en peignant le déluge. La scène de ce Tableau , qui paroît immense , ne représente que le Ciel , l'eau , & l'Arche où Noé est renfermé avec sa famille. Le nombre des Acteurs qui occupent cette scène , réduit avec art à cinq ou six malheureux qui implorent inutilement la miséricorde céleste , donne à penser qu'on voit en eux le reste des humains condamnés à être engloutis.

Quiconque voudroit peindre Persée transformant en rochers Atlas ou Phinée , ne feroit-il pas bien de disposer la figure de son Héros , de façon qu'il ne nous laissât

B vj

voir que le derriere de la tête effroyable qui pétrifie les lâches ennemis? Le Peintre par ce moyen, ne nous donneroit-il pas à penser ce que le pinceau ne peut exprimer?

De la Description vive & figurée.

Je crois pouvoir dire, Messieurs, que si les grands Ecrivains, par des descriptions magnifiques & ingénieuses, fournissent aux Peintres une belle matiere pour faire d'excellens tableaux, les grands Peintres dans leurs ouvrages, peuvent offrir aux Ecrivains de quoi faire de piquantes descriptions. L'Ecrivain en employant cette figure, doit desirer de pouvoir exciter vivement le Peintre à prendre le pinceau: il faut de-même que le Peintre en travaillant, souhaite que son tableau échauffe l'Ecrivain à tel point, qu'il lui tarde d'avoir la plume en main.

Si l'Orateur & le Poëte doivent éviter en faisant des descriptions, les circonstances inutiles, & se garder sur tout d'entrer dans des détails puériles, quoique vrais ou vraisemblables, il n'est pas moins essentiel au Peintre de sçavoir les bannir de ses compositions.

Despreaux reproche à un Auteur, qu'en décrivant le passage de la Mer rouge, il s'amuse à parler d'un *enfant, qui joyeux,*

offre un caillou à sa mere. Le même reproche se pourroit faire avec justice au Peintre, qui traitant ce magnifique sujet y introduiroit un badinage si puerile. Je ne puis approuver, par exemple, qu'un de nos anciens Maîtres, en peignant la Salutation Angélique, ait mis sur le devant de son tableau un chat endormi sur un siège, cela n'est pas hors de vraisemblance; mais est-il convenable qu'un pareil objet enrichisse une pareille scène?

Le Dominiquin lui-même a fait une faute plus considérable en ce genre dans son magnifique tableau du Martyre de Saint André; un des bourreaux qui étend ce Saint sur le chevalet, vient de faire un effort si violent, qu'en rompant la corde il est tombé par terre; un de ses camarades mettant le doigt à sa bouche & faisant une basse grimace, se moque de lui; ne conviendra-t'on pas que cette circonstance n'est digne ni du sujet que représente le tableau, ni du Peintre qui l'a composé?

Quoique mon pere ait cité dans une de ses Dissertations, cette faute du Dominiquin, j'ai crû ne pouvoit me dispenser de la rappeler ici; les fautes d'un illustre Artiste sont pour les Etudiants de dangereux exemples; & pour l'instruction des Eleves, si nous ne pouvons trop relever les beau-

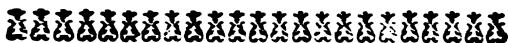
38 MERCURE DE FRANCE.

rés des ouvrages que nous ont laissés les grands Maîtres de l'art , nous ne sommes pas moins obligés de leur faire remarquer les défauts qu'on y rencontre quelquefois.

De la Mémoire.

La mémoire ne doit pas être moins exercée par le Peintre que par l'Orateur. Nous pouvons dire même qu'elle doit avoir moins de peine à conserver les dépôts que l'Orateur lui donne à garder , que ceux que le Peintre lui confie.

En relisant souvent le même discours , nous forçons la mémoire à s'en charger pour nous le représenter au besoin ; mais le plus grand effort que nous puissions exiger de la mémoire , c'est qu'elle reçoive & retienne ce nombreux amas de différens objets qui se présentent & disparaissent presque au même moment. Telles sont les actions momentanées du corps humain , les formes & les couleurs peu durables des nuages & des flots qu'agitent les vents , les effets divers que peut produire en un instant le Soleil dissipant un orage ; que sçais-je enfin ? Tous ces tableaux piquans que la Nature offre sans cesse à des yeux capables de les voir, tous ces tableaux qui, comme je l'ai déjà dit , s'évanouissent sur le champ pour faire place à d'autres.



REFLEXIONS

*Sur la Grandeur de Dieu & la folie
des hommes.*

DAns un char rayonnant de gloire & de puissance ,

Des Cieux le Monarque & l'Autheur

Parcourt cet Univers immense ,

Dont lui-même est le Créateur ,

Et qui n'est qu'un essai de sa Toute-Puissance. *

Quel magnifique objet a frappé mes esprits !

Le Temple où sa grandeur préside ,

Franchit d'un mouvement rapide

Ce vuide que jamais nul homme n'a compris.

Un Ange bienfaisant , Ministre de ses graces ,

Verse sur les humains les sources efficaces

De sa paternelle bonté ;

Plus loin , l'exécuteur de son courroux funeste ,

Ministre de son équité ,

De son bras foudroyant tient la flamme céleste ,

Et jette des yeux menaçans

Sur cette terre trop coupable.

Tremblez Rois , Monarques puissans ,

Vous , dont le pouvoir redoutable

Rassemble d'un seul mot mille peuples divers ,

Mais déjà cet éclat , ce brillant Diadème ,

Ce Trône , qui sembloit dominer sur les airs ,

40 MERCURE DE FRANCE.

Tout s'est évanoui devant l'Être suprême ,
Le vrai Maître de vos Etats.

Parmi cette foule innombrable
De globes suspendus par l'effort de son bras ,
Je ne reconnois plus ce globe formidable ,
La demeure des Potentats.

Dieu d'une lumière ineffable ,
Quelle est ta splendeur admirable ,
Que les purs Séraphins ne peuvent soutenir ?
De l'abîme profond l'étendue ignorée ,
Que l'œil ni la raison ne peuvent définir ,
Peint ton éternelle durée.

Et toi , frivole humanité ,
Toi , dont la terrestre origine
Obscurcit ce rayon d'une flamme divine ,

La source de ta vanité ,
Crois tu de pénétrer la sage Providence
De ce Dieu , sans qui rien n'eût jamais existé ?
A ce que tu connois tu regles sa puissance ;
Le doute suit bien-tôt ta curiosité ,
Et tu trouves pour prix de ta témérité ,
Aveuglé par ton arrogance ,
Des phantômes de vérité.

Plus heureux l'Artisan dans sa simplicité ,
Qui , non à son sçavoir , mais à sa conscience ,
Mesure son humble piété ;
Qui des Livres sacrés fait sa seule science ,
Et pour aimer son Dieu , n'écoute que son cœur
Occupé du soin de lui plaire ,

Plutôt que de juger son sage Créateur ;
 Son unique désir est de le satisfaire ,
 Et l'offenser est la seule frayeur.

M. A. Lagraverre de Latour , âgé de 16 ans.

A Bordeaux ce 6 Février 1750.



Nous avons reçu d'Italie la Dissertation suivante. M. Lavirote , Docteur en Médecine de la Faculté de Paris , qui a plus d'une sorte d'esprit , a pris la peine de la traduire. Nous espérons que ce ne sera pas la dernière obligation que notre Recueil lui aura.

NUOVE scoperte intorno le luci notturne dell' acqua marina , spettanti alla Naturale Storia , fatte da Giuseppe Vianelli , Medico-Fisico in Chioggia , &c. C'est-à-dire , Nouvelles découvertes d'Histoire Naturelle sur la lumière que jette l'eau de mer pendant la nuit. Par Joseph Vianelli , Médecin-Physicien à Chioggia. A Venise , chez François Pitteri , 1749 , in-8°.

*Ego quidem meos oculos habeo ,
 Nec rogo utendos foris. Plaut.*

Poichè anch' io certamente ho gli occhi miei ;
 Nè vo cercando fuor chi me gl' impressi.

DISSERTATION

Sur l'éclat que jette l'eau de mer pendant la nuit.

ON voit toujours avec étonnement briller l'eau de mer d'une lumière éclatante pendant la nuit. Nos Lagunes de Chioggia, sur tout, nous font jouir de ce charmant spectacle. On diroit au premier coup d'œil que les Etoiles qui embellissent le Firmament, se sont peintes agréablement dans ces eaux, ou que leurs brillantes images se réfléchissent comme d'un miroir aux yeux des Spectateurs. Si l'eau vient ensuite à être agitée par les rames ou par les vents, elle jette une lumière plus vive & plus éclatante, surtout dans les endroits où l'algue marine se trouve en plus grande quantité.

Ce phénomène agréable, qui se manifeste constamment depuis le commencement de l'Eté jusqu'en Automne, m'a tellement frappé d'admiration, que je me suis empressé d'en rechercher l'origine avec toute l'exactitude dont je suis capable.

Une nuit d'Eté en 1746, je pus dans un vaisseau convenable, une bonne quan-

tité d'eau de mer, & l'ayant mise dans mon cabinet à l'obscurité, j'observai qu'en l'agitant souvent avec mes mains, elle resplendissoit d'une lumière éclatante.

Mais après l'avoir passée par un linge d'un tissu très-serré, j'eus beau la secouer & l'agiter de différentes façons, elle ne donna pas la moindre lumière. J'aperçûs alors avec étonnement un nombre infini de particules éclatantes qui s'étoient attachées sur le linge, & je ne pouvois plus douter que ces corpuscules lumineux ne fussent totalement distincts de l'eau.

Quelque vif que fût alors mon empressement à découvrir la nature de ces petits êtres, je me trouvai dans l'impossibilité de le satisfaire, faute de microscope. Ces corpuscules étoient d'une petitesse si prodigieuse, qu'ils échappoient presque à la vue, & que c'étoit inutilement que je me frotois les yeux.

Come vecchio sartor fa nella cruna.

Sur ces entrefaites ayant réfléchi que les corpuscules brillans se trouvoient en plus grand nombre sur les feuilles de l'algue marine, j'en arrachai du fond de l'eau une autre nuit, & j'eus alors une espèce de gazon rempli de corpuscules qui lançoient une lumière éclatante.

Ce ne sera pas exagérer que de dire qu'on en pouvoit compter plus de trente sur chaque feuille d'algue. Je voulus ensuite secouer la feuille, pour tâcher de faire tomber au moins un de ces corpuscules sur du papier blanc, que j'avois préparée à cet effet, car j'étois fort curieux de le faire voir à quelques-uns de mes amis, qui attendoient avec impatience le résultat de mes observations.

Je réussis comme je l'avois projeté. Le petit corps lumineux, enveloppé dans le papier & même caché dans ses replis, se faisoit remarquer de tous les assistans par son brillant éclat, qui s'échappoit à travers les pores du papier; c'est de quoi peut rendre témoignage M. François Cestari, mon intime ami, dont le mérite est assez connu, aussi bien qu'un très-grand nombre de personnes qui étoient présentes avec lui à ce spectacle agréable, & qui furent toutes saisies d'admiration.

*I quali vidio per maraviglia,
Stringer le labbra ed'incarcer le ciglia.*

Ayant déplié le papier, & examiné attentivement le corpuscule lumineux, je découvris qu'il n'étoit pas même si gros que la moitié d'un poil des cils; que sa couleur approchoit du jaune brun, & qu'il

étoit formé d'une substance fort tendre & fort fragile.

Heureusement je me trouvai alors pourvu d'un très-bon microscope que le sçavant Docteur Fantoni avoit bien voulu m'envoyer de Bologne à cet effet, & je découvris, à l'aide de cet instrument, que le corpuscule lumineux étoit un petit animal vivant. Je ne pouvois me lasser de l'observer, tant sa structure me paroissoit curieuse & singulière, & parce qu'il me frappoit surtout par l'éclat de sa lumière, je lui donnai le nom de petit ver luisant d'eau de mer.

Cet animalcule est construit, comme les chenilles ou les autres insectes de ce genre, de onze anneaux ou segmens. C'est le nombre, qui suivant les observations du fameux Malpighi, * s'en trouve communément dans tous les vers. A côté de ces anneaux, près du ventre, paroissent des especes de petites nageoires qui lui servent probablement à s'agiter, à porter son petit corps en avant, à s'arrêter, ou enfin à s'aider de quelque maniere que ce soit.

Sa tête est garnie de petites cornes, ou, pour mieux dire, de petites antennes, car c'est ainsi qu'on appelle les cornes des in-

* *Diff. Epist. de Bomb.*

sectes, même dès le tems d'Aristote. * Sa petite queue paroît toute entortillée. **

Ces petits vers luisans se trouvent plus abondamment, comme je l'ai déjà remarqué, sur l'algue marine, que partout ailleurs, & sur tout au commencement des chaleurs de l'Été. Ils se multiplient ensuite en très-grande quantité, & se dispersent de tous côtés dans l'eau. Peut-être cela vient-il de ce que dans cette saison ces petits vers luisans éclosent & sortent de leurs œufs déjà fécondés, de la même manière précisément que les autres petites insectes aquatiques, qui, suivant les observations du célèbre Derham, s'accouplent tous dans le tems dont nous venons de parler.

Cette opinion paroît d'autant plus probable, que le sçavant M. de Réaumur a déjà découvert que les insectes terrestres du même genre ne deviennent lumineux que pendant l'Été, & cela par une effervescence particulière, qui arrive en eux dans la saison où ils s'accouplent.

Telles sont les mouches luisantes des Antilles, *** qui n'éclairent les voyageurs durant la nuit que dans le tems chaud.

Arist. Hist. Animal. l. 4. c. 7.

** L'Auteur donne ici la figure de cet animalcule grossi au microscope.

*** Hist. des Antill. Journ. des Sçav. 1667.

Tels sont les vers qui brillent tellement dans les Indes durant les nuits chaudes, qu'il semble que les buissons soient tout en feu. *

Ce qu'on doit remarquer de plus, c'est que nos petits vers luisans de l'eau de mer, paroissent lumineux dans toutes leurs parties, à la différence des vers luisans terrestres, qui ne brillent qu'à l'extrémité de leur ventre.

Il est sur tout fort étonnant que nos animalcules lumineux ne jettent pas la moindre lueur tant qu'ils sont en repos ; mais dès qu'ils agitent les parties de leur petit corps, ils brillent avec beaucoup d'éclat.

Il suit de là qu'on peut attribuer la lumière dont ils brillent, à un certain mouvement, ou à une forte vibration des parties dont ils sont composés ; car plus elles s'agitent, plus elles deviennent lumineuses & éclatantes.

Si on fait attention à toutes les choses qui viennent d'être rapportées, on ne sera pas surpris de ce que les Pêcheurs trouvant la mer ou les lagunes plus brillantes qu'à l'ordinaire, prédissent de-là le changement de tems, & jugent que l'orage n'est pas éloigné, parce que dans ces circonstances les petits vers luisans sont plus agités,

* Abreg. de Gassend. 7. 4.

48 MERCURE DE FRANCE.

& plus troublés, comme il arrive aux autres insectes ailés, & particulièrement aux mouches, qui, dans un dérangement sensible de l'air, annoncé par les baromètres, & dont elles se trouvent incommodées, ont coutume de s'agiter, de nous insulter, & de nous faire sentir vivement leurs aiguillons.

Je ne dois pas non plus passer sous silence que ces petits vers luisans, venant à être divisés par quelque accident en particules extrêmement petites, (ce qui peut aisément leur arriver à raison de la mollesse de leur substance) ne laissent pas de briller dans chacune de ces particules, pendant un certain espace de tems. Il est vraisemblable que cet éclat dure tant que leurs petits membres séparés conservent encore quelque mouvement de vibration; car on sçait que les Lézards, les Vipères & plusieurs autres poissons & insectes, quoique coupés & divisés en plusieurs morceaux, conservent encore pendant quelque tems une sorte de mouvement ou d'oscillation. ●

Il est encore à propos d'observer que les petits vers luisans étant morts, même depuis quelque jours, recommencent à briller d'une nouvelle lumière. Je m'en aperçûs un soir, lorsqu'ayant par hazard éteint

éteint ma bougie , je vis briller dans l'obscurité un de ces vers que je conservois dans mon microscope dès la veille pour faire mes observations. Je me suis assuré de la vérité de ce fait toutes les fois que j'ai examiné attentivement dans les ténèbres le porte objet de mon microscope , sur lequel se trouvoit le petit cadavre.

Je fus moins étonné de ce phénomène , lorsque je vins à me rappeler ce qui arrive aux poissons & au bois pourri , qui dans l'obscurité jettant un éclat fort vif , sont ordinairement comptés parmi les phosphores.

Il ne me reste plus qu'à dire quelques choses sur le nombre de vers luisans qu'on peut probablement imaginer dans la seule Lagune de Chioggia. Il est certain que jamais Xerxès ne conduisit tant de soldats en Italie , qu'on peut compter de ces animalcules brillans. Supposons qu'il s'en trouve seulement vingt dans la surface d'un pied quarré , quoiqu'il y en ait certainement beaucoup plus , qu'on restreigne le contour de notre Lagune à trente-neuf milles d'Italie , & que la surface donnée se réduise à un triangle de trois côtés égaux , qui ayent chacun treize milles de longueur ; après avoir calculé l'aire du triangle donné , on trouvera environ 36 ,

C

221, 250, 000 animalcules contenus dans la surface donnée. Si on transporte maintenant la surface du même triangle jusqu'au fond de l'eau, qui en bien des endroits sera certainement de plusieurs pieds, combien n'aura-t'on pas de ces surfaces à compter ? Et si on règle le calcul sur le nombre de ces surfaces, le nombre des vers nuisans ne deviendra-t'il pas presque infini ?

Enfin je ne terminerai pas cette Dissertation sans avertir, que tandis que j'exposois mes observations, il me tomba entre les mains un certain Livre, imprimé à Venise en 1746, qui avoit pour titre, *Dell' Elettricismo, ossia delle Forze Elettriche, &c.* C'est-à-dire, de l'Électricité, ou des forces électriques, &c.

L'Auteur de ce sçavant ouvrage, que je considère beaucoup, parlant de la lumière nocturne de l'eau de mer, en attribue la cause à la manière électrique. La surface de la mer, dit-il, ayant été exposée pendant tout l'Été aux rayons brûlans du Soleil, on voit sortir près de l'Automne des eaux salées, agitées par les rames pendant la nuit, un grand nombre d'étincelles vives & brillantes, précisément comme celles qui partent des corps électrisés avec un certain bruit, ce qui se voit fort souvent dans les Canaux de Venise, lorsque les

Batteliers agitent les eaux avec leurs rames, &c.

Il est aisé de voir maintenant quel fonds on doit faire sur cette opinion. Pour moi il me paroît aussi certain que les vers luisans que j'ai découverts, sont la principale cause du phénomène agréable qui jusqu'ici a excité mon admiration, qu'il l'est qu'un triangle ne peut avoir deux angles obtus.

Come veggion le terrene menti,
Non capere in triangolo du' ottusi.

Maintenant si l'éclat de ces animalcules doit être attribué à une sorte de matiere électrique lumineuse, excitée par des tremblemens ou des vibrations, ou produite par quelqu'autre cause interne, c'est ce que je laisse à déterminer aux plus habiles que moi.

Cien di Filosofia, la lingua e'l petto.

Tandis que je travaillerai à pousser plus loin mes observations sur ces nouveaux insectes, autant que mes occupations médicales me le permettront.



LES DEUX AMOURS AU BAL.

A Mad. de.....

DEux habitans du pays de Cithère,
 Amours nommés en langage vulgaire,
 De par Vénus ayant commission,
 Alloient remplir chacun leur mission.
 L'un, de plaisirs & de fêtes avide,
 Ne respiroit que le monde & le bruit;
 L'autre, toujours doux, modeste, timide,
 Fuyoit la foule & l'éclat qui la suit.
 Nos voyageurs avoient fait longue traite;
 Amours ne sont de roc ou de métal;
 Où ferons-nous ce soir notre retraite?
 Dit l'un des deux, à voix basse & discrète.
 Où? d'un ton haut, lui répond l'autre, au bal.
 De gîte, ami, là nous n'aurons disette.
 C'étoit alors le tems du Carnaval.
 Vers du M. . . . soudain prenant sa route,
 Comme un éclair ce Dieu perce la voûte
 D'un cabinet de cent feux éclairé;
 D'objets brillans le bal étoit paré;
 Les ris, les jeux, se mêlant dans la danse,
 En folâtrant en marquoient la cadence.
 Là, notre Amour, l'amateur du fracas;
 Le turbulent, j'entends, non le modeste,
 Notre Amour, dis-je, animant tout du geste,

Mettant en œuvre & bruns & blonds appas ,
 Que sçais-je enfin ? toute la mécanique
 Dont ces Dieux-là se servent en tel cas ,
 Pas ne tarda qu'il ne trouvât pratique.
 Mais là , tandis qu'exerçant ses talens ;
 De plus d'un cœur il sçait s'ouvrir l'entrée ;
 Son compagnon , Amour du bon vieux tems ;
 Du tems jadis , renouvelé d'Astrée ,
 Dans son maintien , tremblant , mal assuré ,
 Baisse les yeux , en un coin retiré.
 En vain pour lui son air demande grace ;
 Point de pitié pour le pauvre étranger ;
 Nul cœur n'est-là qui s'offre à l'héberger :
 Nul ; je dis trop , en un il trouva place ;
 En un je dis , & ce cœur fut le mien.
 Ne demandez , Iris , par quel moyen
 Ce jeune Enfant sçut chez moi s'introduire ;
 S'il me surprit , si je le voulus bien ,
 Point ne sçaurois au juste vous le dire :
 Hors vous , alors mes yeux ne voyoient rien.

*Par M. Verrieres , de l'Académie Royale
 des Belles-Lettres de Caën.*





LES AGES DE L'AMOUR.

UN Ne passion suit tous les degrés, & toutes les impressions marquées dans le cours ordinaire de la vie, & ce n'est pas sans raison que la fontaine de Jouvence a été regardée comme une image des effets de l'amour. En effet une nouvelle passion rajeunit un cœur, & le fait repasser par les mêmes degrés qu'il vient successivement d'éprouver.

Dans les premiers instans de la naissance de l'amour, la curiosité & la nouveauté se joignent sans cesse à la naïveté & à la gayeté, attributs essentiels de cette enfance, qui ne connoît encore ni les soucis, ni les peines : ces divinités légères occupent le cœur, animent l'esprit, échauffent l'imagination. Cette Reine du monde, cette bonne amie des commencemens de l'amour, n'est occupée que du soin de peindre les plus agréables tableaux; les couleurs en sont aussi douces que le printems, le paysage délicieux est toujours neuf & riant; la vûe ne peut en concevoir l'étendue, elle n'en est point occupée; tantôt les fleurs les plus éclatantes, tantôt les parfums les plus exquis détour-

nent son attention ; les objets agréables se succèdent , & passent avec une extrême rapidité , & ne sont remplacés que par des objets dont l'attrait est pareil ; c'est l'enfance qui conduit tout , qui n'arrête & ne fixe aucun de ses desirs , qui voltige de tous les côtés , & décore seul le plus heureux climat ; malgré le peu d'ordre & d'arrangement dont elle est capable , tout y semble paré , on le croit , il suffit ; la gaieté , le rire & la joie , bannissent tout examen , éloignent toute réflexion , empêchent de distinguer aucun objet en particulier ; tant de satisfactions réunies produisent un doux éblouissement , dont on est occupé sans avoir de sentiment distinct ; la confiance s'établit , l'espérance se nourrit , le désir accroît , enfin les découvertes que fait à chaque instant , & avec une avidité toujours nouvelle , cet enfant devenu plus fort , l'enchantent & le remplissent ; l'espérance acquiert de nouvelles forces , & l'ardeur augmente les desirs ; on se flatte , en jouissant de cette vive occupation , que la trésor qu'on a découvert , n'étant connu de personne , sera facile à conserver : on n'est occupé que du mystère ; le secret est alors une passion ; tant de soins rendent indiscret ; ce mystère si recherché est souvent évanoui , que l'on croit le posséder

encore ; cet enfant , qui n'a dans son pouvoir ni art , ni réflexion , éclate , paroît à des regards étrangers ; eh ! comment le méconnoître ? On commence , il est vrai , par le soupçonner ; mais enfin les pleurs , les rires , les chagrins , les vivacités , les caresses , les inégalités , les prévoyances si mal concertées , ne sont pas long-tems sans le décèler absolument. C'est alors qu'on lui tend des pièges ; les uns veulent l'enlever , persuadés qu'ils doivent seuls le posséder ; d'autres ne veulent que le détruire ; des tourmens si vifs , des agitations si violentes , le conduisent à la méfiance pour laquelle il n'est pas né ; la réflexion le rend timide ; la crainte s'empare de ses sens ; sa gayeté s'évanouit ; les démarches les plus simples l'embarrassent ; plus il les croit cachées , réservées & modérées , plus elles servent à le faire connoître ; cependant la révolte & la contrainte augmentent & redoublent ses forces ; il exprime ses desirs avec d'autant plus de force & d'énergie que l'on a voulu les réprimer. Enfin , il éprouve un tendre retour , il n'est plus cet enfant , dont nous venons de voir la peinture , c'est un adolescent , qui réunit toutes les graces & tous les dons ; il est aimé. Quelle augmentation de force & de pouvoir ! Quels ravif-

semens ! Quels enchantemens se succèdent
Il devient incapable de toute autre faculté
que d'un sentiment devenu tout pour lui.
Jamais il ne se lasse d'exiger de nouvelles
preuves de son bonheur. Ce qu'il a vû,
entendu , senti , partagé , il veut encore le
voir , l'entendre , le sentir , & le parta-
ger ; à force de demander il obtient tou-
jours quelque chose de plus. Le moindre
refus le pénètre de douleur ; il tient en-
core de l'enfance , il pleure ; il croit tout
perdu. Au moment le moins prévû il ob-
tient ce qu'il desiroit , toutes les yvresses
se réunissent à tous les plaisirs. Passons le
rideau , ne voyons que les âges ; c'est alors
un homme fait , qui conserve quelque tems
les graces de l'enfance , & les charmes de
l'adolescence , qui perd enfin l'imagina-
tion pour acquérir de l'esprit & des con-
noissances ; il connoît son bonheur ; la
crainte de perdre tout son bien , tous ses
plaisirs , toute son existence , cette crainte
le saisit avec la plus grande vivacité ; elle
s'entretient , elle se nourrit par la certitude
d'être applaudi , & d'éprouver un senti-
ment pareil : tant que cette crainte de-
meure renfermée dans de justes bornes ,
tant qu'elle est bien reçue , elle est le char-
me du cœur , car elle est la pure , la simple
& la délicieuse délicatesse , plus étendue ,

C v

plus inégalement ressentie , ce qu'elle ne devient que trop aisément , elle n'est que la jalousie , la fureur , le tourment réciproque , le dérangement de l'esprit , une offense , enfin la douleur du cœur. Faut-il que des sentimens si durs & si barbares naissent , & soient émanés de l'amour ? Cependant ils ne sont pas les seuls malheurs auxquels il est exposé. Tant qu'un souvenir de son enfance lui fait employer la douce confiance , tant qu'il accourt pour se plaindre , & pour faire l'aveu complet de ses soupçons , de ses craintes & de ses inquiétudes , en un mot de toutes ses idées sans aucune réserve , tant qu'il ressent le besoin de les dire , & qu'il est soulagé en les disant , ses forces subsistent , & ses peines les plus vives sont continuellement changées en plaisirs. Mais bientôt un faux rapport , une médisance , un mécontentement , qu'une fausse honte empêche d'avouer , produisent & jettent les racines de la réserve , qui n'est qu'une méfiance déguisée ; cette ennemie du cœur grossit & s'étend , elle est non-seulement étrangère à l'amour , mais elle fait souvenir qu'il y a d'autre objet dans le monde que l'objet aimé ; c'est elle qui présente & autorise les premières dissipations ; toutes innocentes qu'elles sont d'abord , elles

sont dissipations ; dès-lors la vieillesse se déclare , elle arrive à grand pas. Les torts que la méfiance elle-même a produits , donnent des armes , & servent à combattre les remords qui naissent toujours du souvenir des plaisirs , & de l'attachement mérité par les bons procédés ; on les veut chasser , on veut se défaire de leur importunité , on les excuse , on s'en occupe ; & pour y parvenir on augmente des torts que la confiance eût fait évanouir. Ces combats de reproches & d'amour propre , conduisent incessamment à l'aigreur , l'aigreur donne bientôt naissance aux reproches , ainsi qu'à de certains éloignemens ; dès-lors l'enfance & la confiance sont envolées , sans avoir laissé la moindre trace ; l'amour n'est plus reconnoissable à lui-même , il se recherche dans des instans & ne se retrouve plus ; les troubles qu'il ressent , le conduisent à des éclaircissemens ; il les regarde comme un moyen de se ratifier , il reprend par leur moyen quelques-uns de ses anciens droits , mais l'âge a porté ses coups , les maux sont établis , leur racine est profonde , ils se cachent pendant quelques momens , pour reparôître avec plus de force , mais l'amour n'a plus celle de les détruire ; les éclaircissemens s'éloignent , ou ne produisent plus les mêmes effets :

C vj

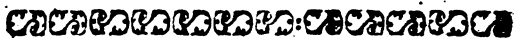
les avis contraires sont débattus & soutenus avec chaleur, l'amour propre a pris le dessus, il ne peut convenir des torts reprochés, il veut avoir raison; deux amours propres terrassent facilement un amour, on a disputé sans avoir pû se convaincre; ce n'est pas tout, on emporte le souvenir de la contrariété, le plus doux s'est soumis, il a fait semblant d'acquiescer sans être plus persuadé. L'habitude de se voir, soutient un commerce qui devient chaque jour plus cruel, les visites sont en quelque façon mécaniques, elles se font machinalement. L'ignorance, où l'on est de ce que l'on peut mettre à la place des démarches répétées depuis si long-tems, porte alors le nom de l'amour. On ne peut encore se passer d'être ensemble, on sent un triste besoin de se chercher, & quand on s'est trouvé, on ne se suffit pas, on bâille, la conversation languit, on trouve, après de longs intervalles de silence, une question à faire, on la saisit, plus par politesse que par curiosité, la réponse réunit les mêmes caractères, on desire l'arrivée d'un tiers, autant, & plus peut-être, qu'on a scû la redouter; on convient, après avoir perdu bien du tems, qu'il faut une sorte de dissipation. Pour s'étourdir & se flatter, on donne à une

vie si dure & si languissante le beau nom de constance ; le monde se prête à cette erreur , il respecte les malheureuses victimes de l'habitude & du désœuvrement. Cet état de langueur & de tristesse de l'ame présente tous les caractères de la décrépitude , on le soutient quelque tems , c'est un vieillard qui finit avec peine : enfin , après avoir bien cherché l'amour perdu , & que le tems a détruit , l'un ou l'autre trouve ce qu'il peut mettre à sa place ; c'est alors que le plus paresseux se réveille , & que sans vouloir garder , il ne peut souffrir d'être quitté , il fait des reproches , il semble triompher d'avoir aimé le dernier , il s'en vante du moins à son infidelle ; mais loin d'en convenir dans le monde , il se donne le faux bon air d'avoir prévenu l'infidélité ; on regrette de tems en tems ce que l'on a perdu ; on a l'injustice de haïr son successeur , on tient des propos piquans , la plaisanterie s'en mêle , le tout est rapporté avec des ornemens qui ne peuvent qu'aigrir & irriter les esprits , ils s'échauffent , & la connoissance intime ne sert plus qu'à rendre les réponses plus amères & plus offensantes de part & d'autre. C'est ainsi que l'amour conduit presque toujours à la haine , & que le défaut

62 MERCURE DE FRANCE.

de confiance est la source de la perte , & de tous les malheurs de l'amour.

Pour terminer plus simplement ces détails du cœur , je dirois que l'enfance de l'amour ressent le desir d'aimer , sans le connoître , qu'elle est agitée & timide , que sa jeunesse a du plaisir à aimer , que ce plaisir est accompagné de vivacité , de gayeté , de témérité & de confiance , que son âge mûr sent une espèce de besoin d'aimer , qu'il est sérieux , inquiet , qu'il a de l'esprit , & qu'il est par conséquent adroit & prudent , & qu'enfin sa vieillesse n'est soutenue que par l'habitude d'aimer , qu'elle est triste , soupçonneuse , & qu'il résulte des plaisirs que sa mémoire lui retrace , l'aigreur & l'ennui qui conduisent aisément le vieil amour au tombeau.



DE PIT AMOUREUX.

*A Mademoiselle ***.*

A Llons , c'en est fait , mes amis :
Je renonce à l'amour , & je brise ma chaîne ;
J'aimois une belle inhumaine ,
Dont les charmes m'avoient surpris ,
Je veux rendre haine pour haine ,
Et me vanger de ses mépris.

Chantez , célébrez ma victoire ;
Je vais dans des ruisseaux de vin
Eteindre tous mes feux , & noyer leur mémoire ;
Je vais sur ce tonneau tout plein
Dresser un trophée à ma gloire ,
Et chercher , à force de boire ,
Ma raison dans ce jus divin.

Vos bachiques concerts , cette table & ce verre
Ont produit dans mon cœur un changement si
prompt ;

Bacchus en est garant , ce vin vous en répond.

Quels transports ! je quitte la terre ;

Je fends les airs d'un vol audacieux ;

Sous mes pas roule le tonnerre ;

Une folâtre joie éclate dans mes yeux.

Recommençons cent fois une si douce guerre :

Mes amis , arrachez de mon front dédaigneux

Ce rameau de Myrthe amoureux ,

Et ne couronnez plus ma tête que de lierre.

Bacchus est le Dieu que je sers ;

De ses dons mon ame est ravie.

Melpomène ou Cléon * , Dangeville * ou Thalie ;

Les amis , la table & les vers

Vont remplir tout mon tems & partager ma vie.

Cruel amour , je ne vis plus pour toi .

** Deux célèbres Actrices , la première dans le
Tragique , & l'autre dans le Comique.*

64. MERCURE DE FRANCE.

Tu fais des malheureux, & je ne veux plus l'être ;
J'étois esclave , je suis maître ;
Je puis enfin vivre pour moi.

Envain , pour finir mes allarmes ,
Climène m'offriroit un bonheur plein d'appas ;
Sa tendresse & ses charmes
Ne me toucheroient pas.

Mais quel objet se présente à ma vue ?
C'est elle que je vois en ce même moment !
Quel trouble ! quel saisissement !
Climène ! ô Dieux ! . . . que mon ame
est émue !

Ses graces . . . mes transports . . . sa douceur
ingénue

Ah ! courons expier mon crime à ses genoux.

C'en est fait , je reprends ma chaîne.

Amis , & toi Bacchus , n'en foyez point jaloux.

Vous avez beau m'offrir les plaisirs les plus doux ;

Elle a beau redoubler ma peine ;

J'aime encor mieux vivre sans vous ,

Que de vivre un moment sans adorer Climène.

Par M. Guis de M.





L E T T R E

*A l'Auteur du Mercure, par L***,
Membre de la Société Royale d'Angle-
terre, sur la Géographie.*

NE connoissant pas, Monsieur, de Science plus curieuse que la Géographie, je crois entrer dans l'esprit de votre Journal, consacré à la curiosité en tout genre d'esprit, en vous communiquant mes vûes sur cette partie amusante de la science humaine. La Géographie est l'ame ou le corps, le grand Théâtre au moins de l'Histoire, de la double Histoire même des hommes & de la Nature. Elle est même de soi, & sans autre scène ni acteur, la propre Histoire de la Nature, servant par tout de Coriphée & de modèle, autant que de scène à l'Histoire des hommes, qui ne sont souvent, & ne font que de très infidelles copies de cette belle & bonne Nature.

La Géographie est une scène en effet dramatique & pleine d'action. J'ai tâté de bien des sciences, vous le sçavez, mais je n'en ai point trouvé de plus assortie à la partie mobile, variable, frivole même de l'esprit humain, naturellement actif.

leger & changeant. Il semble qu'on voyage, lorsqu'on s'occupe de Géographie. Nos Cartes les plus communes m'occupent toujours. Les Pays que j'ai vus, ceux que je voudrois voir, terminent toujours agréablement la simple promenade de mes yeux.

Le peu que je sçais d'Histoire se représente par tout à ma mémoire, de la façon la plus propre à enchanter mon esprit. Là, je vois Turenne; ici, Alexandre; ailleurs, Scipion donner des batailles, remporter des victoires, gagner des Provinces, conquérir l'univers. Jusqu'aux villages que parcouroit le bon-homme Homère, pour y réciter ses divines rapsodies une branche d'arbre à la main, servant, sans doute de bâton & de guide à ses pieds (car il étoit Quinze Vingt) réveillent ma verve & me font plaisir.

Dans la contemplation, animée de la Géographie, on voyage en grand Seigneur, & mieux que cela, car les Seigneurs courent la poste à la nouvelle mode entre deux draps dans les bras du sommeil. Sans fatigue ni dépense, on parcourt l'univers d'un clin d'œil, qui reveille & fait sentir au moins qu'on est au monde, & qu'on y est quelque chose d'assez grand pour le mesurer & le parcourir, sans même sortir de sa place.

Cette aimable Géographie avoit pris de merveilleux accroissemens , il y a soixante ou quatre-vingt ans ; par un nombre de découvertes faites & à faire par les Marins , Pilotes , Commerçans & Missionnaires surtout. L'Art de les constater sur des Cartes , reconnoît *Messieurs Sansons* pour ses Fondateurs ou Restaurateurs , sçavans & laborieux ; j'applaudis à tous les Travailleurs. *Messieurs de Fer , Duval , Jaillot ,* &c. rassemblerent peut-être encore plus de matériaux pour un si charmant édifice qui peint l'univers sur une feuille de papier. Leurs Cartes à tous furent belles & riches , en attendant qu'elles fussent plus exactes.

M. Delisle visa , & atteignit de plus près à cette exactitude , à l'aide , comme il dit , de l'Astronomie & des Missionnaires. Ceux-ci voyent en effet de plus près , les Peuples , les Empires , & tout le détail d'un Pays , & l'Astronomie voit de très près les Astres & leurs positions , respectives entr'eux & aux divers Points de la Terre. Mais depuis M. Delisle , il me semble que la Géographie souffre une espèce de *station* astronomique , que je crains qui ne soit régulièrement suivie d'une *retrogradation*.

A force de science , on devient quelquefois scrupuleux. Car ce n'est pas la science

68. MERCURE DE FRANCE.

qui manque à nos Géographes modernes ; je leur rends avec plaisir cette justice. Messieurs Sanfon & autres , nous dit-on , avoient donné une *Géographie* , comme en bloc : sans Pointe ni Epigramme , me sera-t'il permis de craindre qu'on ne nous en donne une *trop en blanc* ?

Je vais à la source : je crains que le Ciel , non celui de Dieu , ne dépeuple la Terre , & que l'ancien monde n'appauvrisse le nouveau par toutes ces mesures sçavamment *Astronomico-Choregraphiques*. La plûpart des sciences sont un peu tyrans : chacune aime à regner seule sur les débris , fallut-il , de ses sœurs , plus rivales qu'auxiliaires.

Notre siècle est fort Géomètre , la Métaphysique fait son caractère. L'esprit , le bel esprit vit de pensées , bien plus que de raisonnement , ou de raisonnement bien plus que de faits substantiels , combinés & assortis ; voyez cette triste Physique , comme la Géométrie la plus transcendante la quintessencie au par dessus des nues , & l'y réduit à une inanition céleste , sous le nom de *gravitation* , ne l'y nourrissant que de vuide & d'attraction , comme vous diriez de rien , & de moins que rien. Car attraction n'est que *soif & appetit* , de tout ce qui est hors , & surtout loin de soi.

J'ai une idée , elle peut être fausse. Je

ne l'en dirai que mieux au Public , curieux de science , mais très-soigneux d'amusement. Oter de la Géographie les Peuples , rivières , mers ou Empires , dont elle est en possession , c'est ravager la Terre , & dévaster l'univers , sans répandre du sang , il est vrai. *Ridendo , poutant , dicere verum quid vetat ?*

Toute la Terre paroît habitée. On a trouvé des Peuples dans les forêts du Canada , dans les déserts de la Tartarie , dans les horreurs des Bayes de Hudson , de Baffins , sur les côtes glacées du Groenland , de la Sibirie , du Waigatz. On ne peut donc en Géographie se tromper , que sur les noms des Peuples dont on remplit un terrain.

Et puis les Géographes ne sont que des Artistes. Les Voyageurs , marins ou autres , sont les vrais sçavans , chacun dans sa partie , les Inventeurs du moins , les Créateurs de la science , je doute que la main ait droit de diriger l'œil. Mais les Voyageurs mentent , dit-on , & je m'en serois bien douté , soit , parce qu'à beau mentir qui vient de loin , soit , parce que l'humanité ment pour eux , en les trompant ou en se trompant.

Il faut après tout croire quelqu'un , & quiconque parle doit être crû jusqu'à non-

vel ordre. Aux objets de la Géographie , il faut y aller voir : au lieu que les objets astronomiques viennent tôt ou tard s'alligner dans une lunette avec des yeux experts placés au bout.

On abuse , je pense , de ce prétexte des mensonges lointains. Les Voyageurs sont pourtant les seuls qui aient pû voir de près ; & à moins qu'on n'y ait été prendre le menteur sur le fait , soi-même , ou par autrui , je ne vois pas qu'on ait droit d'ôter un Peuple , une rivière , un simple nom , pour n'y mettre rien au profit des seuls Papetiers.

Il n'y a pas jusqu'au *Baron de la Hontan*, que je ne sois tenté de croire dans ce qu'il dit de la *Rivière longue* ou *morte* , tant je la crois la même que notre *Missouri* , dans son origine au moins , par le principe que *multa incredibilia vera , multa credibilia falsa*. Et je pense qu'une grande rivière , venant de l'Ouest le plus reculé du Canada , entre dans le *Micissipi* par deux , ou même trois bouches , assez éloignées l'une de l'autre.

La première bouche , ou embouchure est la *Rivière des Kikapoux* , assez directement allignée avec la rivière mère ou longue du Baron , qui paroît y entrer par cette bouche & ce canal. Plus bas la seconde

branche est la *Riviere des Moingons*, & plus bas encore, c'est le *Missouri*, dont on ne connoit que peu de chose au dessus de l'embouchure. J'ai dit les raisons de tout cela dans un ouvrage fait exprès.

En 1703, M. Delisle mit la *Riviere* longue dans une Carte, en citant le Baron de la Hontan. Dans la suite il l'ôta, par voie de fait, je crois, sans rien citer. Il avoit aussi confondu la riviere de la Hontan avec celle des *Moingons*, & n'avoit osé que ponctuer à demi celle des *Kicapoux*, sans rien citer non plus.

J'ai d'autres raisons pour trouver la source du *Micissipi* dans le *Lac Rouge*, qui est à l'Ouest, un peu Nord, du *Lac des Bois*. En remontant même de Lacs en Lacs, je dérive le *Lac rouge* lui-même du petit *Ouinipigon*, dérivé lui-même du *Lac de la Pluie*, ou *Tecamamionan*, & d'une suite de plusieurs courans & petits Lacs émanés du *Lac Supérieur*, ou de la même *Hauteur de Terre*, d'où émane ce *Lac Supérieur*. Car les *Hauteurs de Terre* sont au défaut des *Hauteurs du Pôle*, les vrais *Pôles* immédiats de la *Géographie*.

Il seroit pourtant paradoxe, je le sens, qu'en premiere instance les sources du *Micissipi* fussent dans le *Lac Supérieur*, ou tout à côté, dans celles de ce *Lac* & du

72 MERCURE DE FRANCE.

Saint Laurent. On cherche au dessus de la tête ce qu'on a à ses pieds. Les Loix du *nivellement des Terres & des Eaux* sont ici les vraies. Celles de l'Astronomie ne sont bonnes que pour la perfection. Celles du nivellement pour l'existence même des lieux Géographiques.

Il y a du reste autant de Mathématique & de Géométrie dans celles-ci que dans celles-là. Les chaînes des montagnes & les grands courans d'eau ébauchent bien au moins la longitude & la latitude, & la nature même Géographique d'un Pays. Ce sont les traits au moins, dont la Sagesse divine a dessiné notre Globe, lorsque le Très-Haut équilibroit les Terres & les Mers. *Quando appendebat fundamenta Terre, & librabat fontes aquarum. . . . cum eo erant cuncta componens* : composition sçavante, *in mensurâ, pondere & numero*, s'il en fut jamais.

En suivant ces règles & ces principes, j'ai de tout tems visé au point le plus élevé de ce Continent, *point de partage* de ces immenses masses d'eau qui l'inondent presque. Et comme les Géomètres ont leurs questions *de maximis & minimis*, j'ai cherché le plus haut point pour arriver au plus bas, qui sont les mers.

On connoît trois mers bornant cette
Amérique

Amérique Septentrionale : à l'Est, la grande mer *Atlantique*, où se jette le *Saint Laurent* ; au Sud, le *Gölfe du Mexique*, formé par le *Micissipi*, & au Nord, la *Baye de Hudson*, dont je crois tenir les trois principales rivières, le *Bourbon*, la *Danoise* & le *Loup marin*, dérivées aussi du Lac Supérieur ou de sa source par la médiation des Lacs surnommés de la *Pluye*, des *Bois* & le double *Ouinipigon*.

Il est remarquable, que de toutes ces eaux, pas une ne ramène à la quatrième mer de l'Ouest ou du *Nord-Ouest*, qui est pourtant celle qui intéresse si vivement les Anglois, & par là même si solidement les François ; car elle borne nos possessions & ils veulent nous y gagner de vitesse, on voit pourquoi.

On peut les laisser s'y consumer en faux, frais, & ce n'est pas à moi, François, quoique leur associé d'esprit, de les y orienter. Ils cherchent, non pas une *aiguille*, mais à l'enfiler du premier coup dans une *botte de foin*. Leur triste *Baye de Hudson* n'est qu'une minière de glaces & de frimats qui dévore ses habitans les plus passagers. Le Sauvage même n'y tient qu'à 100 lieues de distance, n'y venant qu'en traite dans la belle saison.

Y a t'il un *Détroit de Portobello* à Pana-

D

74 MERCURE DE FRANCE.

ma ? Y en a-t'il à Sués ? Le chemin des Anglois au *Nord-Ouest* est impraticable. Le nôtre, de proche en proche, est comme tout fait, & le Roi a déjà bien des forteresses, qui ne sont peut-être pas à 100 & à 50 lieues de cette mer désirée, qui met le Japon, la Chine, les Indes, le Pérou sur tout, à notre porte, sans ligne ni Détroit de Magellan à passer.

Je place, pour raison, cette mer sur le revers & au pied de cette grande *Cordilliere*, qui regne dans le double Continent de l'Amérique, depuis le Détroit de Magellan, à travers le Chili, le Pérou, la nouvelle Espagne même, le double Mexique & les sources du Missouri & du Micissipi, jusqu'au plus Nord des Bayes de Hudson, de Baffris, du Groënland même, pour servir de bassin ou de barrière de ce côté-là à cette immense *mer du Sud*, qui s'étend jusqu'au Pôle, sans doute,

Ni faciat, maria ac terras, cœlumque profundum;
Quippe ferant rapidi secum, vertantque per aura.

J'écrivis il y a un an en Canada, pour avoir de nouvelles instructions sur tout cela, & j'en ai reçu d'un ami très-digne de foi, qui a passé un hyver au *Fort-la-Reine*, à 1100 lieues, dit-il, de Quebec, par les détours, Fort qui est comme au

piéd de cette *Cordilliere*. Il la juge inaccessible; mais il avoue que les *Affinipoels* y vont en chasse tous les ans, & je ne connois rien d'inaccessible en ce genre. La double *Cordilliere* du Pérou ne l'est pas, & cet Empire y est tout enclavé, & n'en est que plus tempéré dans son climat.

Il est même fort remarquable qu'à mesure qu'on approche de cette chaîne, on trouve le climat plus doux, la terre plus habitable, toute en prairies pleines de bestiaux, bœufs, vaches, chevreuils, gibier, venaison, poissons, étant semée de petits Lacs, marais, ruisseaux, bosquets, & habités de peuples de moins en moins sauvages, plus nombreux, mieux conservés, plus policés, mieux faits, beaux hommes même.

On y trouve spécialement la Nation des beaux hommes, & les *Affinipoels*, les *Nadouessis*, les *Martanes*, les *Essanapes*, les *Gnacstaires*, les *Serpents*, tous hommes bien faits. Je ne serois donc pas surpris qu'au bout & dans le sein même de ces montagnes, sur leurs revers au moins & aux bords de la mer d'Ouest & du Nord-Ouest, car il y en a une plus ou moins près de nous, on retrouvât les fameux Royaume d'*Anian*, de *Quivria*, de *Tegayo*, de *Tahugack*, &c. qu'une ancienne

Tradition y a placés , & que Messieurs nos Géographes n'osent trop y placer , uniquement arrêtés , parce que nulle Tradition nouvelle , ni observation Astronomique ne les y replace , depuis qu'on ne va plus dans ces quartiers , qui se trouvent peu sur le chemin des Navigateurs & des voyageurs de routine , n'y ayant plus de *Dracks* , de *Barents* , de *Muncks* , de *Hudsons* , &c. Je suis , &c.



V E R S

*De M. des M*** à M. de*** à D***,
Premier Mai.*

DAns votre Château si vanté ;
 Vous qu'on envie ou qu'on adore
 Pour l'esprit & pour la beauté ,
 Je reviens donc jouir encore
 Des douceurs de la liberté ,
 Du silence des bois & des parfums de Flore ;
 Du crépuscule & de l'Aurore ,
 Des dons de la Nature & de la vérité.
 Mais à tous ces dons je préfère
 Vos charmes , vos talens , vos goûts :
 Ovide , retenu par des liens si doux ,
 Dans son affreux desert eût crû vivre à Cythere ;

Tous nos plaisirs enfin ne seroient rien sans vous.
 Les Amours & les jeux vous prennent pour leur
 mere,

Et le front couronné des fleurs d'Anacréon ;
 De votre séjour viennent faire
 Le véritable Panthéon
 De tous les Dieux qui savent plaire.



TRADUCTION

*Un Discours prononcé en Latin par M.
 l'Abbé RIBALLIER, Procureur de
 Sorbonne, dans l'Assemblée générale de
 la Société, tenue le 23 Décembre 1750,
 au sujet de la Chaire d'Ecriture Sainte
 selon le Texte Hébreu, que S. A. S. M.
 le Duc d'ORLEANS s'est proposé de
 fonder.*

Vous êtes déjà instruits, Messieurs,
 du projet formé par M. le Duc d'Or-
 léans, de fonder une Chaire dans nos
 Ecoles pour l'explication de l'Ecriture
 Sainte selon le Texte Hébreu. La nouvelle
 s'en est même répandue au-dehors, & vous
 sçavez combien elle a excité d'applaudisse-
 mens. Un dessein si digne de la piété &
 de la libéralité de ce grand Prince, fructif
 à l'Eglise & si honorable à notre Société,

D iij

78. MERCURE DE FRANCE

a rempli de joye tous ceux qui aiment la Religion, & qui sont animés d'un vrai zèle pour ses intérêts.

Il en est encore, Messieurs, malgré la corruption du siècle, il en est même un grand nombre de ces cœurs vraiment Chrétiens, respectueusement soumis à la Religion, observateurs de ses saintes Loix, qui désirent ardemment de la voir regner sur tous les hommes. Ne craignons pas que cette génération d'hommes fidèles s'éteigne. Notre sainte Religion est l'ouvrage de Dieu même, il saura susciter dans tous les siècles des enfans d'Abraham qui l'adoreront en justice & en vérité.

Pouvons-nous méconnoître le bras du Tout-Puissant dans la protection qu'il accorde à la Religion, dans ces tems où le vice & l'incrédulité conjurent contre elle? C'est lui, n'en doutons pas, qui a tiré des trésors de sa Providence un Prince auguste, formé du Sang de nos Rois: il l'a placé auprès du Trône, au faite des honneurs & des dignités; il montre en sa personne aux yeux de l'Univers un Héros Chrétien, insensible aux délices de la Cour, qui s'occupe uniquement du culte, de la défense, de l'avancement de la Religion, & qui, par toute sa vie, ses mœurs, ses études, ses écrits, ses bienfaits, nous inspire l'a-

mour, le respect & l'obéissance qu'elle mérite.

La Providence proportionne ses secours à la grandeur de nos maux ; tandis que l'impiété sortant des souterrains où elle travailloit sourdement, s'élance avec fureur contre la Religion, sans craindre le grand jour ; tandis que des hommes audacieux sement impunément parmi les peuples des écrits où l'on se joue de la Foi & des plus saintes maximes, où l'on s'efforce d'ébranler, d'arracher même jusqu'aux fondemens de la croyance de nos peres, & où par une visible haine de la Religion, ses Ministres sont l'objet des railleries, des insultes, des outrages, qu'il est consolant, Messieurs, de voir en la personne d'un si grand Prince un fidèle observateur des Loix de l'Evangile, zélé à soutenir ses dogmes, détaché depuis long-tems des pompes & des voluptés du siècle, qui ne vit plus que pour le Roi des Rois, & n'aspire qu'aux honneurs qui ne périssent point ; pere des orphelins, protecteur des veuves, généreux bienfaiteur de tous les indigens, ingénieux à répandre ses richesses dans leur sein par mille canaux, qui ayant reçu de la Nature une pénétration vive & juste, & s'étant enrichi par un travail assidu des plus rares connoissances, fait à la Reli-

D iiij.

gion un humble sacrifice de ses talens & de son profond sçavoir, & ne les employe qu'à éclaircir & à défendre ses saintes vérités!

Le nouveau genre de secours dont ce Prince vient aider la Religion, nous montre en lui une piété aussi solide qu'éclairée.

Vous dirai-je, Messieurs, qu'en lisant les Ecrits d'Origène, de Saint Augustin, de Saint Jérôme, dont il fait sa plus douce occupation, il a été frappé des éloges que ces sçavans Docteurs ont fait de l'étude de la Langue Sainte, comme pouvant seule donner l'intelligence parfaite du Texte Sacré? Je dirai plus, Messieurs, il a senti en lui-même ce qu'avoient senti ces grands hommes. La lecture de la sainte Bible dans le Texte original lui a inspiré un nouveau goût, un nouvel amour pour les saintes Lettres. Il a recueilli les étincelles de ce feu divin, dont l'Esprit de Dieu semble avoir animé les Caractères Hébraïques. C'est dans cette source, c'est en lisant les Auteurs Sacrés dans leur Langue naturelle, que ce Prince a puisé cette foi solide & constante, que ni les sophismes des incrédules, ni les vaines subtilités des Hérétiques ne sçauroient ébranler.

En effet, Messieurs, quoique la Vulgate mérite nos respects, quoiqu'elle ait toute

l'autorité que lui a donné un Concile Général, en la déclarant authentique, cependant les sources originales n'ont rien perdu de leur dignité, de leur utilité, de leur autorité. Il en est de toute traduction comme de la copie d'un tableau; celle-ci rendra fidèlement l'original, mais ce ne sera plus l'Original même; on n'y retrouvera plus les idées dans leur naissance, il y manquera toujours quelque chose pour l'ensemble des traits, pour les nuances & le contraste des couleurs. Ainsi dans la traduction de quelque Livre que ce soit, la différence du style en met une, au moins apparente, dans les choses même. C'est le même sens, quant au fond, mais ce n'est plus le même naturel, la même majesté dans les pensées, la même force, la même énergie dans l'expression.

Ce ne sont pas encore tous les avantages de la connoissance du Texte Hébraïque.

Personne n'ignore qu'il faut y avoir recours pour combattre avec succès des Juifs opiniâtres ou des hérétiques indociles. Les uns & les autres se font du Texte original, comme un rempart, où ils se retranchent, & d'où ils bravent nos attaques, d'autant plus fiers & plus obstinés dans leur résistance, qu'ils se glorifient d'avoir pour eux

D w

82 MERCURE DE FRANCE.

le Texte le plus authentique. Si donc on n'employe pas contre eux des armes pareilles, ils s'attribueront insolemment la victoire, & peut-être le vulgaire, ébloui de leur audace, les regardera-t'il comme victorieux.

Toutes ces considérations ont frappé M. le Duc d'Orléans.

Il n'a pû apprendre sans étonnement qu'il n'y eût dans l'Université de Paris aucun Professeur de la Langue Sainte. Les Souverains Pontifes, toujours attentifs au bien de l'Eglise, avoient recommandé souvent & avec force à toutes les Universités d'en avoir. Il y a des Chaires d'Hébreu à Rome, à Louvain, à Douay & dans d'autres Universités célèbres. M. le Duc d'Orléans n'a pas voulu que celle de Paris, qui l'emporte sur les autres par son ancienneté & sa réputation, leur fût inférieure en ce point, & voyant que dans presque toutes les Universités Protestantes d'Allemagne, d'Angleterre & des Pays-Bas, l'étude de l'Hébreu leur fournit des armes pour attaquer les dogmes de l'Eglise Catholique, il n'a pû souffrir que la Faculté de Théologie de Paris, ce fleau de l'erreur & ce rempart de la vérité, fût privée d'un secours qui peut-être n'est pas indispensablement nécessaire, mais qui est du moins

extrêmement utile pour repousser les assauts de l'hérésie.

Les intentions de M. le Duc d'Orléans ont déjà été communiquées à Messieurs nos Anciens par M. l'Abbé *Omelane*, notre Confrere, qui par son mérite personnel, plus encore que par ses autres titres, soutient dignement l'honneur de notre Société. Vous connoissez son attachement pour elle, & avec combien de zèle il emploie auprès de M. le Duc d'Orléans, pour les intérêts de cette Maison, tout ce que l'estime & les bontés de ce grand Prince lui donnent de faveur.

Ces Messieurs ayant pris lecture du projet de la nouvelle fondation, n'ont pas cru devoir attendre le tems de l'assemblée générale de la Société, & prévenant ses suffrages, ils sont allés faire éclater sur le champ aux yeux du Prince, les sentimens de la respectueuse reconnoissance dont ils étoient biens sûrs qu'elle seroit pénétrée comme eux.

Il ne me reste donc plus qu'à faire lecture du même projet, avec les corrections & les changemens que M. le Duc d'Orléans y a faits de sa main. C'est à vous, Messieurs, à délibérer ensuite sur le choix des Députés qui doivent aller avec plus de sollemnité remercier M. le Duc d'Orléans de

D. vj;

84 MERCURE DE FRANCE.

la bienveillance dont il nous honore, & l'assûrer d'une reconnoissance immortelle. C'est aussi à vous à nommer des Commisaires pour examiner la forme & les charges de la nouvelle fondation & en faire le rapport à la prochaine assemblée, ou à celle qui sera indiquée extraordinairement pour ce sujet.

L'affaire ayant été mise en délibération par M. Turgot, Prieur de Sorbonne,

La Société a nommé les douze Anciens, & leur a joint M. l'Abbé Omelane, M. le Bibliothécaire & M. le Procureur de la Maison, pour aller témoigner à M. le Duc d'Orléans la vive reconnoissance dont toute la Société est pénétrée pour les singulieres marques de bonté dont ce Prince l'honore, & combien elle admire son zèle & sa générosité à favoriser l'étude des saintes Lettres.

La Société a commis les quatre anciens & les six Professeurs, pour examiner avec M. l'Abbé Omelane, M. le Bibliothécaire & M. le Procureur de la Maison, la forme & les charges du nouvel établissement, & en rendre compte à la prochaine Assemblée.

Le 31 Décembre 1750, dans l'Assemblée générale, tenue à l'occasion de l'élection du Prieur, après que M. le Procureur a exposé

*P*avis de Mrs les Députés & qu'il a lû de nouveau le projet de la fondation, l'affaire ayant été mise en délibération par M. l'Abbé le Normant, Sénieur, la Société a accepté unanimement avec les plus vifs sentimens de reconnaissance, la fondation d'une Chaire d'Ecriture Sainte selon le Texte Hébreu, proposée par M. le Duc d'Orléans, & elle a acquiescé à toutes les conditions renfermées dans le projet.

Les Députés se sont rendus à l'audience de M. le Duc d'Orléans, & ayant eu l'honneur d'y être admis, ils se sont acquittés, au nom de la Société, de leur commission.

La Société a été aussi très sensible au zèle religieux & éclairé avec lequel M. de Silhouette, Chancelier de M. le Duc d'Orléans, a concouru à l'exécution des volontés & des vûes de ce Prince.

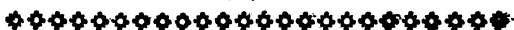


ESQUISSE

Du Portrait du Roi. Par M. de la Soriniere.

Louis est un Héros à la guerre; dans la paix un Prince tranquille, qui ne s'occupe que du bonheur de ses sujets; un pere tendre, attaché à sa Famille par le cœur & le sentiment. Sensible aux dou-

ceurs de l'amitié, Louis a des amis, & ne se trompe jamais dans le choix qu'il en fait. Il forme ses Généraux, & travaille avec ses Ministres. Il embellit son Royaume; il protège les Arts & les talens, parce qu'il s'y connoît; s'il n'étoit pas né avec une Couronne, c'est lui que nous voudrions avoir pour Roi.



LA DEFAITE DE LA RAISON.

*Cantatille à Mlle ***.*

E St-il un fort plus affreux que le mien ?
 Je regnois sur le cœur de l'aimable Thémire ,
 Quand jalouse de mon empire ,
 La Raison vint tenter de m'enlever ce bien.
 Au coup fatal qu'elle m'apprête ,
 La douleur accable mes sens ,
 Et la crainte de perdre une telle conquête
 A mon cœur amoureux arrache ces accens.

Tendres Amours, accourez tous ;
 Venez, volez, troupe propice ;
 Le cœur de Thémire est à vous ,
 Ne souffrez pas qu'on le ravisse.
 Armez-vous d'un juste courroux ;
 Venez, volez, troupe propice ,
 Tendres Amours, accourez tous.

L'Amour paroît avec sa suite ,
Il s'avance au bruit de ma voix :

A cet aspect la Raison prend la fuite ,
L'Amour en rit , & Thémire à ses loix
Se rend une secondfois .

Fiere Raison , de ton empire
Ce n'est pas encore le tems ,
Tu régneras sur ma Thémire ,
Quand l'âge aura glacé ses sens ;
Jusqu'à cette heure infortunée ,
Fire loin d'elle ton séjour ;
Son automne t'est destinée ,
Mais son printems est à l'Amour..

L. DUCLOS.



L E T T R E

*A Mlle. . . sur son portrait , inséré dans le
Mercure de Mars 1751 , & fait par elle-
même..*

M Ademoiselle, vous connoissez, sans
doute , la Métromanie. M. de
l'Empirée vous aura rejoui , mais sa belle
passion vous aura paru bien extravagante..
Eh bien , qui vous diroit que cet homme
existe , le croiriez-vous ? Je laisse à votre

88. MERCURE DE FRANCE:

amour propre à le décider. C'est votre portrait qui l'a séduit. Oui, je vous aime sans vous connoître, & avec tous vos défauts. Mon amour en a déjà fait des vertus, & votre petite méchanceté me plaît davantage que la bonté de bien d'autres, qui ne sont souvent telles que faute d'esprit.

L'aveu dégagé que je vous fais ne doit point effaroucher votre modestie, je défie même les prudes de trouver à redire à notre commerce. D'ailleurs je vous prierois de me passer quelque chose en faveur de l'habitude. Nous autres jeunes gens, nous sommes impertinens par état : il faut cela pour réussir, & paroître interdit devant une femme que l'on aime, & à qui on brûle de le dire, ce seroit assez pour se perdre dans son esprit. On nous renverroit au Collège. Je vous avouerai cependant tout bas, que j'ai de la peine à être fat, & fadeurs à part, si vous vouliez prendre des arrangemens avec moi pour nous aimer de bonne foi, je deviendrois pour le reste du monde le misantrope le plus décidé qui fut jamais. Pour sçavoir ce qu'on fera, me direz-vous, il faut vous connoître. Volontiers, je commence par ma figure. On dit que c'est peu de chose dans un homme, & moi je soutiens qu'au-

jourd'hui c'est beaucoup. J'ai été supplanté auprès d'une jolie femme par un homme sans esprit , qui n'avoit d'autre mérite qu'une jambe mieux faite que la mienne. Je suis bien fait , d'une taille médiocre , je porte mes habits courts & dégagés , je joue passablement l'étourdi ; mes pieds ne touchent à terre que par complaisance pour les autres , sans cela je serois toujours en l'air ; je parle beaucoup , & avec assurance. J'ai quelquefois de l'esprit , mais quelquefois aussi je suis si fade que je me fais pitié. Je parlerai fort aisément une heure entière , sans sçavoir ce que je dis , je questionne l'un , & je réponds à l'autre. Je me familiarise ; je deviens sérieux , gai , triste en un quart-d'heure. Je ferai des vers jusqu'à vingt-cinq ans , mais je n'ai jamais voulu faire de chansons. Toutes ces petites qualités me font réussir. Ajoutez à cela , que je n'ai que vingt-trois ans. Un visage frais , de belles couleurs , & des cheveux châains , très bien plantés. Je n'ai de barbe , précisément que ce qu'il en faut. Mes yeux sont petits , mais j'ai le regard vif ; il y entre même quelque chose de tendre. J'ai la bouche petite , les dents blanches , mais assez mal arrangées. Le rire un peu niais , quand je n'y veux pas mettre d'esprit. J'ai encore la jambe assez forte , mais

bien prise. Me voilà depuis les pieds jusqu'à la tête , tel que je suis connu dans le monde. On ne m'y soupçonne pas d'être Philosophe , & c'est cependant ma passion dominante. J'ai fait toutes les extravagances qui peuvent illustrer un jeune homme. Je me suis battu pour une Maîtresse , que j'ai quitté huit jours après. J'ai eu des intrigues ; j'ai donné des rendez-vous ; j'ai reçu des billets ; & qui m'a fait arriver là , vous ne l'imaginerez pas. Un esprit de Philosophie, car je suis né sérieux, timide. J'aime par goût les compagnies où l'on raisonne , j'écoute alors volontiers , & je ne me trouve point déplacé parmi des gens de bon sens. Il y a telle Maison dans Paris , où l'on ne me soupçonne pas capable d'une réflexion sérieuse , & dans telle autre , on ne comprend pas que je puisse prendre plaisir à la bagatelle. Il n'y a point d'hypocrisie là dedans de ma part ; je me suis fait cette réputation différente sans y penser. Mon goût , en entrant dans le monde , me portoit à la solitude ; j'ai voulu vaincre ma timidité. Le sérieux qui m'assiégeoit , m'a fait trembler pour l'avenir. J'ai vû le grand monde ; vous jugerez si j'y ai profité. Ce n'est pas encore tout , je passe pour un homme à bonnes fortunes ; mais je veux donner à mes camarades , les

petits-mâtres un bel exemple qu'ils ne suivront pas. Je confesse humblement que j'attends encore la première, non que je n'aie sçu me faire aimer, je crois l'avoir été, mais comme je ne me suis jamais attaché à ces femmes, dont la réputation est faite, & que j'ai l'esprit assez bourgeois, ou trop de délicatesse, comme vous voudrez, pour ne pas mettre de pareilles aventures au rang des bonnes fortunes, je vous l'ai déjà dit, je cherche la première. Si je vous détaillais toutes les conquêtes, les petites perfidies, les retours, les dépirs, toutes les folies enfin que l'amour, ou plutôt le caprice m'ont fait faire, vous auriez peine à croire ce que je m'en vais vous dire, & qui est vrai : c'est que mon cœur est encore ce qui s'appelle tout neuf. Ce n'est pas ma faute, je l'ai mille fois voulu forcer d'aimer, je me suis représenté qu'à mon âge, il est déshonorant d'être insensible, & tout ce que j'ai pû obtenir de moi, c'est de paroître au moins reconnoissant. Ce que je vous dis est à la lettre. On peut sous le masque être fat impunément; mais comme on l'est alors sans intérêt, le langage que je tiens peut changer de nom, & passer même pour simple franchise. Je cherchois depuis longtemps cette parenthèse, elle doit sauver ma

modestie ; je vous dirai donc sur le même ton , que lorsque je me suis crû prévenu , j'ai toujours voulu répondre , mais c'étoit un feu d'artifice qui ne pouvoit durer long-tems. Si nous nous mettions une fois à philosopher ensemble , je vous dirois que c'est là peut-être la source de l'inconstance dont on nous accuse , car ne pensez pas que je sois le seul qui se trouve dans cette situation singulière ; s'il est rare de voir deux personnes s'aimer constamment , c'est qu'il est plus difficile qu'on ne pense , de rencontrer quelqu'un pour qui l'on sente ce goût particulier que l'on ne sçauroit définir , cette sympathie , ce je ne sçais quoi , qui fait le véritable amour. Actuellement que je vous écris , je suis dans le train d'un amour de reconnoissance. Ma Maîtresse est une belle brune , fort aimable ; je ne sçais trop pourquoi je la veux quitter , mais je la quitterai absolument. La meilleure raison que j'en pourrois donner , c'est qu'il y a si long-tems que j'aime de grands yeux noirs , que j'en voudrois aimer d'une autre couleur ; les vôtres me conviendroient à merveilles. Que nous dirions de jolies choses ensemble ? Nous médirions des femmes tant que bon vous sembleroit ; pour les hommes , je vous les abandonnerois , & je me con-

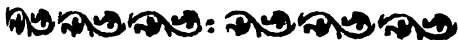
tenterois d'approuver de la tête ce que vous en pourriez dire, car nous sommes tous amis jusqu'à ce que nous devenions rivaux. Il y a cependant certaines figures que je vous aiderois à peindre ; un petit-maître sans esprit, par exemple, un Robin qui tireroit des armes. Que ma légèreté ne vous fasse pas peur, je m'en déferai pour l'amour de vous, & l'impression que votre portrait seul a fait sur moi, vous répond de votre conquête.

Quelle idée avez-vous de moi, Mademoiselle, à présent que vous me connoissez un peu ? Je ne vous ai fait qu'une partie de mon portrait. Je me tairai sur les qualités du cœur. Est-ce modestie de ma part ? Est-ce amour propre ? Je vous le laisse à décider comme tout le reste. Je pourrois cependant vous dire, que je suis né aussi généreux que vous, je plains les malheureux, & je souffre de ne pouvoir rien faire de plus pour eux. Ce sont peut-être les avantages que ma petite vanité en retireroit, qui me font désirer d'être en état de les secourir. J'aime à rendre service, mais je sens toujours un retour vers moi-même, dont je ne suis quelquefois pas maître, & contre lequel je lutte même assez inutilement. L'idée seule que je passerai pour un homme utile,

me fait faire des choses, dont je ne me mêlerois peut-être pas, si personne ne le devoit sçavoir. J'ai le louable défaut d'être franc, facile à démêler; tout ce qui se passe dans mon cœur vient se peindre sur mon visage, ce qui est plutôt chez moi l'effet de la vivacité de mon caractère que de la vertu. Je n'ai d'orgueil que ce qu'il en faut pour ne point faire de bassesse. J'ai peu d'ambition, & je ne souffre pas tant de me voir au-dessous de bien de gens, que d'en voir certains au-dessus de moi, qui ne me valent pas à beaucoup près. Sans le respect humain, je ne ferois point d'attention aux mauvais procédés des sots, ni de mille gens qui n'ont point d'honneur ni de probité; ce n'est que pour lui que je me venge, & je ne serois sensible qu'aux reproches d'un honnête-homme qui passe pour tel. Mais ce qui m'indigneroit plus que je ne puis vous dire, ce seroit de voir un homme, quel qu'il puisse être, manquer à une femme estimable. Vous auriez trouvé votre Dom Quichotte, comme vous voyez, Mademoiselle; s'il est bien vrai que vous existiez, ne négligez pas de gayeté de cœur, un serviteur aussi zélé que le Chevalier D. L. H. E.

A Paris, le 12 Mars 1751.

On a dû expliquer l'Enigme & les Logogripes du Mercure d'Avril, par *rasoir*, *oreiller* & *Israël*. On trouve dans le premier Logogriphe, *or*, *lyre*, *Roi*, *io*, *œil*, *oreille*, *Eole*, *Isle*, *loir*, *ire*, *Loire*, *loi*, *lierre*, *lelio*, *rîre*, *lié*. On trouve dans le second, *si*, *la*, *ré*.



E N I G M E.

JE suis du goût de tout le monde :
 La blancheur me fait estimer ;
 Enfant de la terre & de l'onde ,
 Un troisième élément concourt à me former ;
 Aux grands , comme aux petits , d'un usage ordi-
 naire ,
 Je suis de l'indigent le principal appui :
 Enfin je suis si nécessaire
 Qu'on quitte pour moi toute affaire ,
 Et que sans moi le jour est d'un mortel ennui ,

Muyart.

A U T R E.

NOus sommes plusieurs sœurs , à peu près de
 même âge ;
 En même maison nous logeons ,
 Et bien qu'assez souvent nous y fassions ravage ;

96 MERCURE DE FRANCE.

Le Maître du logis , quand nous démenageons ,
Fait une perte irréparable.

L'emploi de notre tems est assez agréable ;

En effet nous le partageons
Entre un doux loisir & la table.

Que nous sommes en embonpoint

A ce portrait on imagine ,
Mais l'on s'abuse sur ce point ,
Car nous avons la taille fine.

Sans que la parure ou le fard

A notre éclat ait nulle part ,

Quelquefois nous sommes si belles ;

Que dès que l'on nous voit , de nous on est épris ,
Et c'est le plus souvent l'ouvrage d'un souris.

Chose assez rare entre femelles ,

Il régne parmi nous une étroite union.

Dans notre voisinage est certaine causeuse ,

Qui , par son indiscretion ,
Est quelquefois très-dangereuse ,

Pour lui servir de frein ,

Il semble qu'à dessein

Près d'elle on nous plaça : mais il n'est de bar-
riere

Capable de la retenir ;

Nous avons cependant grand soin de la punir ,

Quand elle se donne carrière.

LOGOGRIPE,

L O G O G R I P H E.

Fait pour la guerre , autrefois le soldat ,
Sans moi, n'alloit point au combat ;
Mais aujourd'hui je ne suis plus d'usage.
J'ai huit pieds , & rien davantage.
Etes-vous curieux de découvrir mon nom ?
Regardez d'abord à l'oreille ,
Ou bien au petit pied mignon
D'une jeune beauté ; je les pare à merveille ;
Continuez , j'offre un certain limon ,
Un vase propre au bon jus de la treille ;
Une crasse que ce jus fait ;
De maint Abbé , je crois , le principal objet ;
Une Province ; deux Rivières ;
Chez le sexe un bijou qu'enrichissent les pierres ;
L'endroit où ce bijou se met.
Un animal dont l'odeur empoisonne ;
Un corps solide & rond ; ce qui rend le bled net ;
Enfin un des travaux que l'abeille nous donne.

J. F. Guichard.

A U T R E.

FLore me donne la naissance ;
Mon tout forme neuf pieds , & renferme , Lecteur ,
Un être qui par tout fait sentir sa puissance ;
L'antidote de l'ignorance ;

E

98 MERCURE DE FRANCE.

Un fruit bon à manger ; ce qui mene à l'honneur ;

Ce dont souvent est armé le voleur ;

L'Astre dont la clarté rend son ame chagrine ;

Certain instrument de cuisine ;

Un Prophète , une Ville , un conducteur , un mal

Qui vient aux chiens , & même à tout autre ani-
mal ;

Dans l'Angleterre , enfin une Isle ,

Laquelle est située à son couchant , dit-on ;

Ami Lecteur , si vous trouvez son nom ,

Le mien à deviner vous deviendra facile.

Par le m^{em}



NOUVELLES LITTERAIRES.

L'ETABLISSEMENT de l'Ecole Royale Militaire , Poëme héroïque , par M. *Marmontel*. A Paris , chez Sebastien Jorry , Quai des Augustins , 1751.

Si la Poësie est destinée à consacrer ce que la vertu produit de grand & d'utile , quels éloges ne doit-elle point à des monumens publics , qui sont à la fois la récompense & la source des belles actions ? Tel est l'Etablissement de l'Hôtel Royal des Invalides , sous le Regne de Louis XIV. Tel est l'Edit de Louis XV. qui accorde la Noblesse aux services & aux grades mi-

liraires, & celui qui vient d'être rendu pour l'établissement des cinq cens Gentils-hommes.

M. Marmontel a célébré les deux derniers monumens : l'un dans une Epître au Roi, dont nous avons fait part au Public dans un de nos Mercurès.

L'autre, dans un nouveau Poème héroïque, dont nous allons donner ici une idée.

L'action de ce Poème est le projet d'une Ecole Militaire, arrêté dans le Conseil du Roi. Qu'il nous soit permis d'abord de faire deux observations sur le fonds de l'ouvrage. 1°. Quelques Critiques lui reprochent de manquer d'action, & il nous semble que c'est confondre dans cette circonstance l'action avec le mouvement, deux choses très-distinctes l'une de l'autre en Poésie, puisque des mouvemens, qui n'aboutiroient à rien d'important, formeroient sûrement un Poème vuide d'action, & que des discours qui embrasseroient, ou prépareroient de grands objets, produiroient dans un ouvrage de ce genre, une action très-vive sans mouvement.

2°. On voit sans peine que la Mythologie ne pouvoit point entrer avec décence dans ce Poème. Outre que l'Epopée peut se passer du merveilleux, la proximité de

E ij

l'événement en rendoit la vérité inviolable. Il falloit donc que le Poëte conciliât l'usage, la décence & la vérité. Il paroît en avoir trouvé le moyen, en suivant le système, proposé par l'Abbé Dubos; ainsi le Poëme, dont nous avons à rendre compte, est une noble allégorie d'un très-grand événement arrivé, sous nos yeux.

Il présente le Roi dans le point de vue le plus convenable à son caractère, *occupé du bien public*. La Gloire & la Justice sont à ses côtés. Voilà son Conseil.

Tels sont dans ses desseins les témoins qu'il consulte ;

Son Empire est leur Temple, & son Regne est leur culte.

Ainsi dès son enfance on les vit près de lui ;

Se prêtant l'une à l'autre un mutuel appui ;

De ses pas à l'envi conductrices fidelles ,

Former d'un zèle égal un cœur si digne d'elles ;

Et partageant le soin de son regne naissant ,

Sur son Trône avec lui monter , en s'embrassant

L'ancienne Noblesse personifiée & caractérisée par des traits nerveux & touchans , vient se jeter aux pieds du Roi.

Lui montre ses enfans , son deuil , ses cicatrices

Le Héros entrevoit ses plaintes à tra-

vers son silence respectueux, la rassûre, la console, rappelle les services qu'elle lui a rendus, se plaint de n'avoir pû les récompenser plutôt; il a dû ses premiers soins à son peuple. Mais il adopte ses enfans, il veut qu'un même azile les rassemble.

Et que les arbrisseaux d'âge en âge croissans,
Soient un jour de l'Etat les appuis florissans. . .
J'envie à mon Ayeul, non de vastes conquêtes,
Mais des bienfaits versés du sein même des sècs.
J'envie à mon Ayeul cet azile pieux,
Où de timides fleurs écloses sous mes yeux,
Développent aux traits d'une clarté féconde,
Le parfum des vertus, dont s'embellit le monde.
J'envie à mon Ayeul le monument si beau,
Des victimes de Mars l'azile & le tombeau,
Port tranquille & sacré que la Seine attendrie
Arrose, en bénissant le Dieu de la Patrie.
Voilà le grand modèle offert à mes projets,
Puissai-je, comme lui laisser à mes Sujets,
Laisser à mes Sujets une éternelle marque
De justice & d'amour, seuls restes d'un Monarque!

Alors le Roi charge la Gloire de l'exécution de son projet, lui assigne le lieu qu'il a choisi près de la Capitale, & à côté de l'Hôtel des Invalides, lui ordonne d'assembler les beaux Arts, & de leur confier l'éducation de ces Guerriers naissans : le

E iij.

Héros trace lui-même le plan de leurs études , de leurs exercices. Ce morceau , peut-être le plus estimable de l'ouvrage , est une preuve que notre Poësie peut réunir la force , la facilité , l'élégance & la justesse dans les détails même , où la Langue & le génie paroissent le plus à l'étroit. On croit faire plaisir aux Lecteurs en le transcrivant tout entier.

Camper , marcher , choisir & les lieux & les tems ,
 Combiner les efforts , les moyens , les instans :
 Se peindre les terrains , mesurer les espaces ,
 Des Bataillons serrés faire mouvoir les masses ;
 Fortifier , défendre , attaquer des remparts ;
 D'un combat , d'un assaut calculer les hazards ;
 Sçavoir , sans s'étonner , supposer sa défaite ;
 Méditer à la fois l'attaque & la retraite ;
 Prompt & lent à propos , suspendre ; exécuter ;
 Sans s'obstiner envain , ne se point rebuter ;
 Opposer aux travaux des travaux plus terribles ;
 Forger sous des rochers des foudres invincibles ;
 Ou d'un œil assuré , le compas à la main ,
 Au tonnerre dans l'air prescrire son chemin ;
 Soumettre à l'examen d'une juste balance
 L'art de son ennemi , sa force , & sa vaillance ;
 Voilà les rares fruits de l'étude & des ans . . .

On a vû que le Roi avoit à ses côtés la Gloire & la Justice. Il vient de satisfaire

Pune , il lui reste à dissiper les allarmes de l'autre. Le Poëte donne à la Justice deux sujets de crainte : les dépenses d'un nouvel établissement , qui peuvent être à charge au peuple , & les abus qui pourroient se glisser dans l'exécution d'un si beau projet. Le Roi , en les prévenant , la rassûre. Les frais de ces établissemens ne tomberont point sur le peuple.

Tirons du superflu des secours au besoin ;
L'Art ne rend-il jamais un poison salutaire ?
Rendons de la vertu le vice tributaire.
Que l'hommage du luxe & de l'oisiveté
Soit d'un noble travail le tribut affecté.
Ainsi l'économie , en ressources fertile ,
Sçait au progrès du bien rendre le mal utile.

Le produit de la taxe , mise sur les cartes , dont les fonds sont destinés à l'établissement de l'Ecole Militaire , ne pouvoit être peint , ni avec plus d'élevation , ni avec plus de Philosophie.

Pour les abus , la Justice elle-même est chargée de les écarter ; elle fera de ce *Jardin le Dragon inflexible.*

Les plaintes de la Noblesse au commencement du Poëme , ont été muettes ; sa reconnoissance ne l'est pas , & son discours est plein de sentimens , de dignité & de poésie. Elle disparoit : la Gloire re-

E iij

çoit ses nourrissons dans ses bras ; la Justice
la suit.

Le Héros cependant goûte ce calme heureux,
Que répand la vertu sur un cœur généreux,
Quand, laissant reposer sa sagesse profonde,
Il vient de travailler pour le bonheur du monde.

Tel est le plan, la suite & la fin de ce
Poème. Il ne pouvoit être qu'un tableau.
Les Connoisseurs en Peinture en sentiront
tout le mérite, la règle la plus sûre pour
bien juger d'un groupe en vers, étant de
le supposer exécuté sur la toile.

L'Auteur, qui avoit à choisir entre deux
genres d'éloquence, a préféré le démon-
stratif. Le délibératif eût fourni au dialo-
gue ; mais, comme il suppose le doute &
les contradictions, il auroit dans cette ren-
contre blessé également la vérité & la bien-
séance. Le démonstratif, au contraire,
n'admet point d'interlocuteurs, & il four-
nissoit au Poète ces discours nobles, qu'il a
mis dans la bouche de son Héros, & qui
lui donnent les moyens de peindre sous
différentes faces le caractère sensible, cette
âme élevée, & pleine d'humanité, qui a
fait donner au Roi, par un cri unanime
de son peuple, le titre de *Bien-Aimé*.

On peut, sans doute, trouver dans cet
ouvrage des choses à reprendre. En est-il

quelqu'un exempt de défauts ? Mais celui-ci est rempli de traits en grand nombre, qui annoncent également le Poëte & le Citoyen. Les taches disparoissent à côté de pareilles beautés, & on ne sçauroit trop louer M. Marmontel d'avoir consacré sa Muse à célébrer une époque aussi glorieuse de notre siècle.

PISSOT, Libraire, Quai de Conti, vient d'acquies le célèbre ouvrage de M. l'Abbé *Dubos*, intitulé : *Réflexions critiques sur la Poësie & sur la Peinture*. Trois volumes in-12. Le but du premier volume est d'expliquer en quoi consiste principalement la beauté d'un Tableau & la beauté d'un Poëme, quel mérite l'un & l'autre peuvent tirer de l'observation des règles, & quel secours enfin les productions de la Poësie, & celles de la Peinture, peuvent emprunter des autres Arts. L'Auteur traite dans le second volume, des qualités naturelles & acquises qui font les grands Peintres & les grands Poëtes : il y cherche la cause qui a pû rendre quelques siècles si féconds, & les autres siècles si stériles en hommes de génie. Il examine ensuite comment la réputation des hommes de génie s'établit ; à quels signes on peut prévoir, si la célébrité où ils sont de leurs tems, est un renom

E w

durable ; ou bien une vogue passagere , & quels sont enfin les présages sur la foi desquels il est permis d'augurer , que la renommée d'un Peintre , ou d'un Poëte vantée par ses contemporains , ira toujours en augmentant , de maniere qu'il sera plus estimé encore dans les siècles à venir , qu'il ne l'a été dans le sien. Le troisième volume est employé à développer tout ce qui concerne les représentations théâtrales des anciens.

Le Livre dont nous rappelions le souvenir , n'est pas sans défauts ; on y trouvera trop de matieres étrangères ; il y a trop , de ce qu'on appelle phrases , & trop peu d'ordre ; c'est cependant un des meilleurs ouvrages que nous ayons en notre Langue. Quelle connoissance des Arts ! Quels développemens du cœur humain ! Que de bonne Métaphysique ! Les gens de Lettres ont rendu les premiers , justice à cette belle production ; les gens du monde ont suivi , mais un peu tard. Il est à peu près établi maintenant que la lecture des réflexions critiques sur la Poësie & sur la Peinture est indispensable.

DISCOURS prononcés, le 3 Février 1751, à la premiere assemblée de la Société Littéraire , fondée dans la Ville de Nancy par

Le Roi de Pologne , Duc de Lorraine & de Bar. *A Nancy* , chez Pierre *Antoine* , 1751 , in 4^o.

Toute l'Europe est instruite des fondations sans nombre , qu'a faites en fort peu de tems le Roi de Pologne Duc de Lorraine. Il vient de donner une nouvelle preuve de la grandeur de son ame , & de l'étendue de ses lumieres , en fondant à perpétuité deux prix pour les Sciences , les Belles Lettres & les Arts , & des Censeurs pour décerner ces prix. M. le Chevalier de Solignac , si connu par sa belle Histoire de Pologne , a développé le dessein & les motifs de l'établissement que nous annonçons. Voici la fin de son Discours , qui est fort ingénieux , & qui s'adresse aux Lorrains,

Est-il aucune Science , est-il aucun Art , dont vous ne trouviez des modèles dans votre Patrie ? Et quels modèles , Messieurs ! Dans la Jurisprudence , je vois les Bourcier , les le Febvre , les Mathieu ; dans les Mathématiques , les Jean l'Hôte & les Rivard ; dans le génie , les Evrands , Ingénieurs de Henri IV. les premiers qui aient écrit des Fortifications ; dans la Science des Médailles , les Charles de Poix ; dans la Mécanique , les Descarniers , les Sébastien , de l'Académie des Sciences ;

E. vj.

dans l'Art de la gravûre , les Callot , les Sylvestre , les Rael , les Dervet , les Spierre , les Saint Urbain ; dans la Peinture , les Lallemand , les Bellange , les Le Clerc , les Meffin , les Gelée , les Bermand ; dans la Sculpture , les Bagard , les trois Adam , Freres , actuellement vivans , & dans l'Art de la Fonderie , les Chatigny , & les deux Cuny , Commissaires Généraux des Fontes de France ?

Combien d'autres exemples domestiques n'aurois je pas à vous citer , Messieurs , pour vous porter à seconder les desfeins du Roi , & pour vous engager à justifier l'idée avantageuse qu'il a conçue de vos talens.

Ne craignez rien des Censeurs établis pour juger du mérite de vos ouvrages ; aucun d'eux ne prétend s'arroger une dictature sur le Parnasse ; s'ils cherchent à éclaircir , à épurer les eaux du fleuve qui l'arrose , ce ne sera que pour les rendre plus propres à l'accroissement des plantes qu'ils se proposent de cultiver.

La seule peine à redouter dans le sage examen qu'on fera de vos ouvrages , c'est que ceux qui n'auront point ce degré de justesse & de solidité qui enlève les suffrages , ne seront point mis au jour , & que l'Auteur , devenant inconnu , n'aura

d'autre regret que de n'avoir pas assez approché du point de perfection où il s'étoit proposé d'atteindre.

Ce n'est pourtant pas que nous ayons dessein de rebuter tous les ouvrages qui n'auront point concouru pour les prix. Il n'est guères de productions travaillées avec soin, dont les défauts ne soient rachetés par des beautés, comme il n'en est point, dont les beautés ne soient mêlées de quelques défauts. Ce sera à nous, & l'ordre nous en est imposé ; ce sera à nous à recueillir dans ces minéraux brutes tous les grains d'or qui s'y trouveront, & à les mettre en œuvre, autant pour l'avantage des beaux Arts, que pour en faire honneur à celui à qui nous en serons redevables. La critique, qui proscriit tout, n'enseigne rien & déconcerte ; celle qui démêle & choisit, instruit autant qu'elle encourage ; & c'est celle que nous adoptons.

Que vous reste-t'il donc à présent, Messieurs, qu'à orner votre Patrie par vos talens ? Ne fut ce que pour vous donner plus de relation & de rapport avec la France, dont vous devez faire un jour une des plus illustres portions. Quelle Nation fut jamais plus capable que la vôtre de réussir dans tous les Arts, que la France chérit ? Votre Langue, vos mœurs,

vos penchans, votre origine sont les mêmes. Vous l'égaliez déjà dans la tendre affection qu'elle a pour son Prince; il ne tient qu'à vous de l'égalier bientôt par la culture de l'esprit.

Quelle idée réveillai-je ici dans vos cœurs? Quel nouveau motif vous offrirai-je encore de vous appliquer à l'étude? Admirateurs zélés du Prince à qui vous devez appartenir, quels efforts n'êtes-vous pas capables de faire pour être désormais plus propres à célébrer ses vertus? Nous avons vu, nous voyons encore tous les jours parmi nous une espèce de prodige. Quels peuples ont jamais osé louer d'autres Princes sous les yeux de leurs Rois? Et quels Rois étendirent jamais avec plus de plaisir, que le vôtre, les éloges que vous ne cessez de donner au Prince qui doit vous gouverner après lui?

Je ne m'étonne plus, Messieurs, que Louis soit si chéri de ses Sujets. Il est dès à présent l'objet de votre amour; & de quels peuples si éloignés ne l'est-il point, si ces peuples ont le bonheur de le connaître? Beaucoup de Princes ont brillé dans le monde par cette hardiesse de cœur, qui fait les Héros, combien peu se sont distingués par la hardiesse de l'esprit, qui fait les grands hommes? L'une se fait ad-

mirer sous le nom de valeur , & elle est assez rare ; l'autre , plus rare encore , est cette immuable fermeté , qui sans audace & sans orgueil , sans présomption & sans opiniâtreté , se roidit dans les disgraces , ne s'amollit point dans les succès , & ne confondant jamais l'extraordinaire avec l'impossible , suit constamment les desseins que la raison a conçûs , & que les circonstances des tems ordonnent.

C'est cette vigueur de l'âme , Messieurs , qu'admirent dans Louis tous ceux qui ont l'honneur de l'approcher de plus près , c'est le caractère distinctif de ce Monarque ; mais , caractère qui paroît à peine sous ce dehors simple & naturel , qui lui est propre , & qui semble fuir les regards de ceux qui en sont frappés.

Quelle douce espérance pour vous , Messieurs ! Les grandes qualités de ce Prince se reproduisent tous les jours dans son auguste fils. J'ai vû , j'ai vû en lui le langage du sentiment , & plus rare ordinairement dans les Princes , que le sentiment même. J'ai été témoin de son goût pour les Lettres : précieux augure des flatteuses distinctions qu'elles doivent en attendre , & de la vive reconnoissance qu'il a droit d'en espérer.

M. Thibault répondit au nom de la Nation à M. le Chevalier de Solignac : cette réponse est pleine de sentimens.

Et qu'aurois-je à craindre, dit l'Orateur, en ne vous faisant point une pompeuse énumération des libéralités d'un Prince, qui par elles exerce un empire vraiment paternel sur ses Sujets, & s'en attire un amour tout filial, mais qui n'en supporte jamais l'encens ? Qui par ses vertus, & au-dessus des deux Trônes qu'elles lui ont ménagés successivement, mais qui les profterne sans cesse au pied des Autels que sa piété a élevés ; qui, pour nous inspirer le goût du travail, croit, à l'exemple des César, des Auguste, des Charlemagne & des Charles-Quint, qu'il n'est point au-dessous de la Majesté Royale, de tracer de sa propre main des ouvrages exquis en plus d'un genre, mais qui regarderoit comme un tems perdu celui que nous ferions servir à ses louanges ?

Quel jour cependant en mérita plus que ce jour célèbre, où les Sciences, les Belles-Lettres, & les Arts trouvent en lui un Restaurateur, qui leur donne une nouvelle activité par les attrails séduisans de l'honneur & les vifs aiguillons de la récompense ?

Avouez-le, Messieurs, les différentes

faveurs dont il vous a comblés , sem-
bloient avoir épuisé toutes les ressources
de sa tendresse : Religion affermie , misère
soulagée , infirmité secourue , accidens ré-
parés , disette prévenue , pauvres & ten-
dres enfans éclairés , orphelins qui cessez
de l'être , jeunesse illustre & malheureuse ,
rendue à la noblesse de votre destination :
Commerçans relevés de vos disgraces ;
Droits Litigieux , innocens opprimés , dé-
gagés sans frais du ténébreux labyrinthe
de la chicane , n'êtes-vous pas , & ne serez-
vous point en effet les monumens éternels
d'une bonté compatissante , qui semble
être l'image vivante du Créateur , & Con-
servateur de toutes choses ?

Peuple privilégié de tout tems , Sujets
de tant de Souverains qui ne connurent
jamais de vrai bonheur que le vôtre ; il
étoit sans doute , réservé à celui-ci de por-
ter sur vous des attentions détaillées au-
delà de vos vœux & de votre prévoyance ,
& après en avoir rempli la mesure , d'assû-
rer le bien être du général ! car tour à tour
aujourd'hui , & tel que ce fleuve , qui par
ses débordemens périodiques répand des
sels qui fertilisent les terres qu'il arrose ,
votre Roi vous presse , vous invite tous
de venir vous abbreuver d'une eau plus
délicieuse , dont la propriété n'est pas seu-

lement d'enrichir la raison , de régler les mœurs , de faire connoître le prix du tems , les charmes du travail , la honte de l'oïveté , mais d'obliger la fortune , malgré ses caprices , de jeter sur vous un regard favorable , quand vous aurez été couronnés par les mains de la gloire.

Le troisiéme Discours est de M. le Comte de Tressan. Ce Seigneur s'est proposé d'inspirer aux Lorrains l'amour du travail par le détail des découvertes de notre siècle dans les Sciences & dans les Arts. On trouvera dans cet ouvrage des connoissances étendues , des traits lumineux , des pensées vives , des expressions fortes , & beaucoup de coups de pinceau , très-hardis & très heureux. Il s'y est glissé quelque erreur & un assez grand nombre de fautes d'impression. La fin du Discours , que nous annonçons , est destiné à faire sentir aux Lorrains quel avantage ce sera pour eux de faire un jour partie de la Monarchie Françoisé. Voici comme M. de Tressan y parle du Roi.

Les dépenses excessives d'une guerre , qui n'a pas moins signalé sa puissance & sa modération , que les ressources inépuisables de ses Etats ; ces dépenses n'ont point diminué ses bienfaits , ni rallenti sa bonté prévoyante pour toutes les fondations utiles.

Cette Place, cette Statue, demandée avec tant d'acclamations par un peuple qui desireroit voir fixer sous ses yeux l'image de son Roi victorieux; ces monumens ne subsistent point encore, & déjà les magasins publics, les routes, les édifices qui entretiennent le commerce entre les Provinces, s'élèvent de toutes parts.

Ce Prince, petit-fils de Philippe-Auguste, fait revivre les anciens privilèges d'une Nation guerrière, & les enfans de ceux qui combattirent à Fontenoy, vont jouir des mêmes honneurs que les enfans de ceux qui s'illustrèrent à Bouvines.

Ces mêmes enfans, élevés sous les yeux de leur Souverain, sont comblés, presque en naissant, de ses bienfaits; ils nous rappellent l'éducation que recevoit la jeunesse de Lacedemone: ces disciples de Licurgue, ces enfans de la Patrie, exercés sans cesse aux armes & à la discipline militaire & civile, oublioient toute autre affection particulière; le même esprit qui les inspiroit ne formoit qu'une seule famille de tous ceux qui devoient servir la République.

Heureux le Ministre qui reçoit les ordres de son Maître pour publier de pareils Decrets, & qui voit renaître pour les anciens Militaires qu'il protège, la source pure de la haute Noblesse qu'il a reçue de

ses ancêtres ! telles sont les récompenses dont un grand Roi sçait honorer le Ministere & les services d'un homme d'Etat qui connoît le génie de la Nation , & qui n'est occupé qu'à en élever les sentimens & à les rendre utiles à la gloire de son Maître.

Les bienfaits, les privilèges accordés aux Nations, inspirent la reconnoissance ; mais souvent les graces qui sont personnelles, animent encore plus vivement l'émulation. Le François cherche sans cesse les regards de son Maître ; un mot de la bouche d'un Souverain adoré , est pour lui la plus chère , la plus honorable de toutes les récompenses. Quel est le François digne d'estime , qui n'a pas éprouvé ce pouvoir enchanteur , lorsque ses actions ou ses ouvrages l'ont rendu digne de paroître aux yeux de son Souverain ?

M. l'Evêque de Troyes est Auteur du quatrième Discours. Il roule sur le goût , & il est semé de choses finement vûes.

Pour prouver la nécessité du goût, dit M. de Troyes, j'ose avancer ce paradoxe , que sans lui le génie le plus sublime est souvent plus dangereux pour les Arts qu'il ne leur est utile. Naturellement hardi , il s'élève au-dessus du vrai comme au-dessus du commun : sa passion est le nouveau ; toujours avide de distinction, il prend son vol ; ce

qui est naturel aux autres , est étranger pour lui ; une région supérieure d'où il puisse dominer , voilà son centre. L'imagination , guide insensé , lorsqu'elle n'est pas guidée elle-même , lui prête ses aîles ; nouvel Icare , il va dans la région du feu , & tandis qu'il se livre à un nouvel essor dans des plages inconnues , les nues qu'il a percées se rejoignent ; leur ombre le dérobe aux regards des mortels , & il ne leur est rendu que par sa chute. L'esprit qui ne peut atteindre à la hauteur du génie , le laisse s'élever , se contente de marcher ; mais sa marche irrégulière ne le conduit point à son but ; un goût frivole s'empare de lui ; il tourne sans cesse dans le tourbillon de la mode ; c'est un papillon qui cherche une lueur favorable pour faire briller les couleurs dont ses aîles sont nuancées ; là se borne son ambition. Il plaît aux Lecteurs légers , comme le papillon aux enfans ; son éclat dure autant que la lueur , au tour de laquelle il voltige ; l'aîle se dessèche , se brûle ensuite & l'insecte rampe.

Le Recueil que nous annonçons est terminé par une Épître du P. Leslie , Jésuite , qui a chanté si noblement & qui continue à chanter si bien le Roi de Pologne. Nous allons transcrire la fin de cette Épître.

118 MERCURE DE FRANCE.

De Maîtres adorés , ô vous ! Dans tous les tems ,
Moins les sujets craintifs , que les tendres enfans ,
Lorrains , à qui le Ciel , pour prix de votre zèle ,
Les rend tous dans un Roi , formé sur leur modèle ;
Peuple ami des Autels , des Vertus & des Arts ,
Vers la gloire , à sa voix , élevez vos regards.
Les prix vous sont offerts ; on leve la barrière ;
Pleins d'une noble ardeur , volez dans la carrière ;
Portant au sein des Arts , à l'envi le flambeau ,
Saisissez, en tout genre, & l'utile & le beau.
Dans ces fastes, quel peuple en eut plus de modèles ?
J'y vois des Phidias , des Varrons , des Apelles.
La plume , le compas , le pinceau , le burin ,
Ont brillé tour-à-tour dans votre heureuse main :
Riche encor de vos biens , la France vous envie
Le ciseau des *Adam* , les charmes de *Cénie*.
De vos travaux déjà les Arbitres sçavans ,
Modèles tout ensemble & Juges des talens ,
Les lauriers à la main , attendent vos ouvrages.
Balançant leur critique , honorant leurs suffrages !
Puissent , heureux vainqueurs , vos efforts , vos
succès ,
Payer de votre Roi les soins & les bienfaits.

TRAGEDIES-OPERA de Métastaze , *traduites en François*. Cinq volumes in-16. Se trouvent à Paris , chez *Durand & Pissot*.

Nous allons finir , comme nous l'avons promis , à rendre compte de l'agréable Traduction de Métastaze.

Siroës.

On ne voit que trop souvent des peres avoir une tendresse aveugle pour ceux de leurs enfans qui la méritent le moins.

L'artificieux Médrassés, second fils de Cosroës, Roi des Perses, a sçu gagner le cœur de son pere. Vainement Siroës, son fils, rassemble toutes les qualités qui font les Héros. Ce Prince infortuné est sur le point de devenir la victime de toutes les intrigues & de toutes les perfidies de son frere; mais Cosroës a le bonheur d'ouvrir les yeux assez à tems pour n'avoir pas à se repentir de son penchant pour un indigne fils.

Cette pièce est remplie de situations nouvelles. Le personnage d'Emire est un des plus singuliers que la Scène puisse offrir. Conduite par son amour pour Siroës, & par le desir de se venger de Cosroës, qui a fait périr son pere après l'avoir détrôné, elle déguise son sexe & trouve le moyen de s'introduire à la Cour de Perse. Cette Emire est le principal ressort de la Tragédie.

Aëtius.

Le célèbre Aëtius est le Héros de cet Opera, un des plus beaux de Métastaze. L'Empereur Valentinien III. jaloux de la

gloire d'Aëtius, n'est que trop porté à le sacrifier à l'ombrage qu'il en a conçu. L'amour vient encore allumer sa haine. Aëtius est son rival.

Ce n'est pas tout encore. Le Patrice Maxime, offensé par l'Empereur, qui a attenté à l'honneur de sa femme, ne pouvant réussir à faire entrer Aëtius dans ses desseins de vengeance, employe tout pour déterminer l'Empereur à le faire périr, persuadé que le peuple, indigné de la mort de son Libérateur, ne manquera pas d'en punir l'Empereur.

Il régné dans cette pièce un grand intérêt.

Les Graces vengées.

C'est une louange fine pour l'Impératrice, épouse de Charles VI.

Les Graces, mécontentes de Vénus, forment le projet de s'attacher à une mortelle, qui puisse par leur secours faire oublier la Déesse de la beauté. Voilà tout le fond de ce petit Poëme, qui est orné de trois Récits infiniment agréables.

Démophon.

On trouvera dans cet Opéra de la ressemblance avec la Tragédie d'Inès de Castro ; mais Métastaze & M. de la Motte ne se

se ressembler point. Tous les caractères sont ici de la plus grande beauté.

Comme il arrive souvent de trouver dans Métafaste des situations semblables à celles de nos Auteurs modernes, il est à souhaiter que les dates puissent nous apprendre qui les a le premier mises au Théâtre. Nous ne doutons point que le Traducteur, en continuant son ouvrage, ne nous instruisse là-dessus.

Hypsipile.

Voici un morceau bien curieux pour ceux qui aiment la multiplicité des événemens.

Les femmes de Lemnos, furieuses contre leurs époux, qui les ont abandonnées, forment le projet de massacrer tous les Lémniens, à leur retour de la Thrace. La vertueuse Hypsipile, fille de Thoas, Roi de l'Isle, est obligée, pour parvenir à sauver son pere, de feindre d'entrer dans la conjuration; les inquiétudes, les périls qui successivement menacent les jours du Roi, occasionnent nombre de scènes ou tendres ou terribles.

La catastrophe est des plus frappantes.

Regulus.

On ne dira plus que Métafaste ne sçait

122 MERCURE DE FRANCE.

que charger ses tableaux & donner des pièces embarrassées; en voici une du genre le plus simple.

Régulus, que les Carthaginois ont fait prisonnier, est par eux envoyé à Rome sur sa parole, pour proposer ou la paix ou l'échange des captifs; ce Héros conseille à ses Concitoyens de refuser l'un & l'autre, comme également désavantageux à leur République. Content de les avoir persuadés, il retourne à Carthage être la victime de son amour pour sa Patrie, & de sa fidélité à garder la parole qu'il a donnée à ses ennemis.

Rien de plus ingénieux que l'Episode qui se trouve nécessairement lié à l'action principale.

ŒUVRES de M. de Voltaire, nouvelle Edition, considérablement augmentée, enrichie de figures en taille-douce. Onze volumes, petit in-12. 1751.

Toute l'Europe attendoit avec impatience une Edition complète & correcte des ouvrages de M. de Voltaire. Celle que nous annonçons, réunit plus qu'aucune autre ces deux avantages. On n'y trouve pas seulement tous les ouvrages connus de ce grand Ecrivain, mais encore de nouveaux morceaux de Philosophie, de Morale, de

Politique, de Poësie, &c. Le format de l'édition est commode, le caractère assez net, le papier bon, & la plûpart des gravûres, qui y sont en grand nombre, fort agréables. Pour la correction qui manquoit à presque toutes les éditions de M. de Voltaire, au point de rendre souvent ses ouvrages méconnoissables, nous croyons qu'on sera content de celle qui regne dans l'édition que nous annonçons. Nous ne dirons rien des changemens considérables qu'on y trouvera, on s'appercvra bien, sans que nous en avertissions, qu'ils sont dignes de l'Auteur. Voici comment il a été peint par le vertueux M. de Vauvenargue, page 319 de son Introduction à la connoissance de l'esprit humain, imprimée chez Briasson en 1747.

» Je me sens forcé de respecter un génie
 » hardi & fécond, élevé, pénétrant, faci-
 » le, infatigable; aussi ingénieux & aussi
 » aimable dans les ouvrages de pur agré-
 » ment, que vrai & pathétique dans les
 » autres: d'une vaste imagination, qui a
 » embrassé & pénétré rapidement toute
 » l'œconomie des choses humaines; à qui
 » ni les sciences abstraites, ni les Arts, ni
 » la politique, ni les mœurs des peuples,
 » ni leurs opinions ni leurs Histoires, ni
 » leurs Langues même n'ont pu échapper:

F ij

124 MERCURE DE FRANCE.

» illustre en sortant de l'enfance , par la
 » grandeur & la force de sa Poësie féconde
 » en pensées, & bien-tôt après par les char-
 » mes & par le caractère original & plein
 » de raison de sa Prose : Philosophe &
 » Peintre sublime , qui a semé avec éclat
 » dans ses écrits tout ce qu'il y a de grand
 » dans l'esprit des hommes , qui a repré-
 » senté les passions avec des traits de feu &
 » de lumière , & enrichi le Théâtre de
 » nouvelles graces : sçavant à imiter le ca-
 » ractère & à saisir l'esprit des bons ouvra-
 » ges de chaque Nation par l'extrême étén-
 » due de son génie , mais n'imitant rien
 » d'ordinaire qu'il ne l'embellisse : éclatant
 » jusques dans les fautes qu'on a crû re-
 » marquer dans ses écrits , & tel que mal-
 » gré leurs défauts , & malgré les efforts de
 » la critique , il a occupé sans relâche de ses
 » veilles ses amis & ses ennemis , & a por-
 » té chez les Etrangers dès sa jeunesse la
 » réputation de nos Lettres , dont il a re-
 » culé toutes les bornes.

L'ORPHELINE ANGLOISE , ou *Histoire*
de Charlotte Summers , imitée de l'Anglois
 de M. N * * * , par M. de la Place. *A Lon-*
dres , & se trouve à *Paris* , chez *Rollin &*
Prault , fils , Quai de Conty , 1751 , 4
 volumes in 12.

M. de la Place continue à enrichir notre Littérature des meilleurs ouvrages Anglois. Le succès qui a couronné les deux premières entreprises, justifie encore son nouveau choix. L'orpheline réussit & doit réussir. Le fond de ce Roman est intéressant, les passions y sont fortement exprimées, les caractères naturels, variés & soutenus, les reconnoissances bien amenées & tout-à fait touchantes; l'intérêt a les gradations qu'il doit avoir, & le dernier volume est fort supérieur aux autres. Nous n'avons guères vû d'ouvrages réunir aussi universellement les suffrages que l'Orpheline.

MELANGES de Poësie, de Littérature & d'Histoire, par l'Académie des Belles-Lettres de Montauban, pour les années 1744, 1745 & 1746. *A Montauban*, chez Jean-François Tenieres, & se trouve à Paris, chez Chaubert, Quai des Augustins.

Nous ne craignons pas d'annoncer ce Recueil comme un des meilleurs qui soient sortis de nos Académies. Il est étonnant que dans une aussi petite Ville que Montauban, il se trouve un si grand nombre de personnes qui écrivent bien en vers & en prose. C'est l'ouvrage de M. le Franc, si connu & si estimé de tous les gens de goût.

F^e iiij

Quoique le Recueil que nous ne faisons aujourd'hui qu'annoncer, & dont nous parlerons en détail le mois prochain, ait été imprimé avec soin, il s'y est glissé quelques fautes. On en trouve, entre autres, une fort considérable dans le premier Paragraphe de l'Histoire du Grand Condé. Après ces mots, *le Roi de Navarre & le Prince de Condé sont les seuls qui aient en postérité, on lit : Antoine est la tige de la Branche de Condé.* Il y a ici faute & omission ; on doit lire : *Antoine est la tige de la Maison de France ; Louis est la tige de la Maison de Condé.*

LES ETRENNES de la Saint Jean, troisième édition, revûe, corrigée & augmentée par les Auteurs de plusieurs morceaux, d'esprit, qui n'ont point encore paru. *A Troyes, chez la veuve Oudot, 1751, & se trouve à Paris, chez la veuve Piffot, Quai de Conty.*

Ce Livre, le plus célèbre de tous ceux de ce genre, est si connu, qu'il nous paroît inutile d'en dire autre chose, si ce n'est qu'il vient d'être réimprimé.

LE TRIOMPHE DE L'AMITIE, ouvrage traduit du Grec, par Mlle D**.

Amicitia immortalis esse oportet. T. Liv.

A Londres, & se vend à Paris, chez BAILLARD.

de, fils, Libraire, Quai des Augustins, à l'Image sainte Geneviève, 1751.

On a trouvé dans ce Roman, qui est réellement d'une personne du sexe, un style brillant, beaucoup de pensées ingénieuses, des traits saillans, des passions fortement exprimées. On souhaiteroit plus d'ordre & de vraisemblance dans les événemens. Le sort de ce premier ouvrage doit engager l'Auteur, qui ne fait que d'arriver de Province, & qui a beaucoup de talent, à courir la carrière des Lettres, dans laquelle tant de femmes illustres du siècle passé & du nôtre se sont distinguées.

LA FORTUNE, Histoire Critique. Volume in-12. Se trouve à Paris, chez Quillau & Durand.

MÉMOIRE pour les Maîtres Horlogers de la Ville & Fauxbourgs de Paris, opposans à l'enregistrement des Lettres Patentes obtenues par le sieur Pierre Rivaz le 24 Mai 1750.

Le but de ce Mémoire est de prouver,
1°. que le sieur Rivaz n'a rien inventé ni perfectionné dans l'art de l'Horlogerie;
2°. que les privilèges, statuts & réglemens de la Communauté des Horlogers, l'intérêt de cet Art & celui du Public, ne permettent pas d'enregistrer son privilège: 3°. que cet

enregistrement seroit susceptible de difficultés & d'inconvéniens sans nombre.

Il ne nous convient pas de prendre parti dans une affaire qui est en Justice réglée; tout ce que nous nous permettrons de dire, c'est que le Mémoire pour les Horlogers de Paris est écrit avec beaucoup d'adresse, de force & de précision. Nous le croyons en partie de M. Pierre le Roy, qui quoique très-bon Horloger, possède les Belles Lettres, comme s'il avoit uniquement passé sa vie à les cultiver.

TRAITE Historique & Dogmatique sur les Apparitions, les Visions & les Révélation particulières, avec des observations sur les Dissertations de Dom Calmet sur les Apparitions & les Revenans. Par M. l'Abbé *Lenglet du Fresnoy*. A Avignon, & se trouve à Paris, chez *Leloup*, Quai des Augustins, in-12. deux volumes.

DISCURSO sobre las Tragedias Españolas, &c. c'est-à-dire, Discours sur les Tragédies Espagnoles, suivi d'une Tragédie aussi en Langue Espagnole, intitulée: *Virginie*, par Don *Augustin de Maritano*, & *Layardo*, du Conseil de Sa Majesté Catholique, son Secrétaire de la Chambre de Grace, de Justice & d'Etat de Castille, & Directeur Perpétuel pour le

Roi de l'Académie Royale de l'Histoire ,
& Académicien de l'Académie Royale
Espagnole , in-12. *A Madrid* , 1750.

Don Augustin de Martiano , jaloux de
l'honneur de sa Nation , se propose dans
ce Discours de faire voir que c'est contre
toute vérité , que l'Auteur du *Théâtre Es-*
pagnol , imprimé à Paris en 1738 , assure ,
qu'à proprement parler , les Espagnols
n'ont point de Tragédies , & qu'ils n'ont fait
que *baptiser* de ce nom quelques misérables
pièces , absolument indignes de le porter.

Il fait voir que cet Auteur a formé ce
jugement sans connoissance de cause , sur
une lecture très-superficielle de quelques
Poètes Espagnols , & qu'il lui arrive de
donner pour des Tragédies , des pièces
même , que les Espagnols ne regardent pas
comme telles. Aussi , bien loin que la
Tragédie soit un genre de Poème , qui
leur soit inconnu , Don Augustin soutient
qu'ils sont les premiers qui l'ayent fait re-
paraître sur leurs Théâtres , & que dès l'an
1533 , l'Espagne se glorifioit d'avoir deux
Tragédies , auxquelles on ne peut contes-
ter d'être écrites dans le goût , & confor-
mément aux règles des Anciens. Il nous
donne une idée de ces Tragédies , & fait
un examen aussi exact qu'impartial , de
toutes celles qui parurent depuis ce tems-

E w

là. Il montre, que s'il s'en trouve plusieurs, sur lesquelles la Critique de l'Auteur François peut justement tomber, il n'en est beaucoup qu'elle ne peut raisonnablement attaquer.

Il avoue cependant que le Théâtre Espagnol ne resta pas long-tems dans l'état florissant, où il fut d'abord, porté vers le milieu du 16^e. siècle; il en attribue la cause à l'ambition que le Capitaine Alphonse Virués eut de se distinguer des Anciens, en se frayant une route nouvelle. En quoi il lui paroît d'autant plus blâmable, que ce Poète connoissoit parfaitement les règles de l'Art, & qu'au jugement de Don Augustin, il les avoit même très-heureusement suivies dans quelques-unes de ses pièces.

Le célèbre Lope Felix de Vega Carpio, poussa la science encore plus loin, & malgré la prodigieuse réputation qu'il a encore parmi ses compatriotes, notre illustre & sçavant Auteur ne craint pas de dire, qu'on ne sçait véritablement quel nom donner à ce grand nombre de pièces de Théâtre, qu'il a composées. Elles sont remplies d'une bouffonnerie si basse; les personnages qu'on y fait entrer ont tant de comique, & le dénouement en est presque toujours si gay, qu'on ne peut pas les ran-

ger parmi les Tragédies. On seroit encore moins en droit de les regarder comme des Comédies , puisqu'on y voit des défits, des combats, & que la Scène y est presque toujours ensanglantée.

Depuis Lope de Vega , tous les Poètes qui ont composé des Tragédies , n'ont que trop prouvé la vérité de ce que dit Aristote , qu'il est beaucoup plus aisé de faire de bons vers qu'une bonne fable. La dernière des Tragédies Espagnoles , dont notre Auteur fait mention , a paru en 1740 , sous le seul titre de *Paulin*. Il ne la rappelle ici que par un esprit d'équité , & dans la crainte que les Etrangers n'allaient se persuader , qu'elle soit écrite dans le goût des Tragédies Françoises , comme l'Auteur du Théâtre ose l'assurer : le nôtre soutient au contraire , qu'il suffira de la lire , pour voir qu'elle diffère totalement d'une imitation si malheureuse.

Ainsi , quoique les Espagnols se soient depuis long-tems écartés des règles , & que la plupart de leurs pièces soient aujourd'hui sans conduite , sans décence & sans mœurs , il n'en est pas moins certain , selon Don Augustin , quoiqu'en dise l'Auteur du Théâtre François , qu'ils ont sur les autres Nations , non-seulement l'avan-

Fvj

tage d'avoir été les premiers qui aient composé des Tragédies, & des Tragédies régulières, mais encore celui de tenir le premier rang dans la Classe des Auteurs Dramatiques; par rapport au principal de ses objets, qui est la Tragédie, d'où il suit que M. de Voltaire s'est aussi trompé, lorsque dans la Préface de son *Œdipe*, il a avancé » que les François sont les premiers d'entre les Nations modernes, » qui aient fait revivre les sages loix du » Théâtre, & que les autres peuples ont » été long-tems sans vouloir recevoir un » joug qui leur paroïssoit trop dur.

Mais pour renouveler la mémoire de ce que les Espagnols ont sçu faire en ce genre, il y a plus de 220 ans, & pour montrer qu'en naturellement portés au grand tragique, ils sont capables de suivre exactement les règles du Théâtre, Don Augustin nous donne une Tragédie de sa composition, intitulée : *Virginie*. Il nous assure qu'elle étoit entièrement finie, lorsqu'il a découvert que le même sujet avoit déjà été traité en Espagnol par Jean de la Cuevas, & en François par M. Campistron; mais il prétend que, comme on ne peut soupçonner le second d'avoir pillé le premier, on ne pourra de même lui faire le reproche de s'être rencontré avec ces deux Poètes..

Pour mettre le Lecteur éclairé plus en état de juger de sa Tragédie , il en fait un examen détaillé , & expose assez au long les principes sur lesquelles il l'a composée.. Cette Analyse fait honneur à la justesse de son goût , & prouve qu'il est très instruit de ce que les Anciens & les Modernes ont écrit de plus solide sur les règles de l'Art. Il nous a même paru qu'il les avoit mises fort heureusement en pratique. Du reste c'est à ceux qui entendent parfaitement l'Espagnol , à juger si les Amateurs du Théâtre doivent trouver autant à admirer dans la Virginie de Don Augustin , que les Critiques y trouveront , selon nous , peu à blâmer..

HISTOIRE DES HUNS , & des Peuples qui en sont sortis , où l'on voit l'origine des Turcs , des Hongrois , des Mogols & des Tatars , &c. leurs migrations , leurs conquêtes , & leurs établissemens dans l'Asie , l'Europe & l'Afrique , avant & depuis Jesus-Christ jusqu'à présent. Ouvrage tiré des Livres Chinois & des Manuscrits Orientaux , de la Bibliothèque du Roi. Par M. *Deguignes* , Interprète du Roi pour les Langues Orientales. *A Paris* , chez *Debure* , l'aîné , Quai des Augustins , à l'Image Saint Paul , 1751..

134 MERCURE DE FRANCE.

On ne nous donne encore que le *Prospectus* de ce grand ouvrage , mais on nous assure que l'ouvrage même ne tardera pas à paroître. C'est une très-grande entreprise que l'Auteur paroît bien capable d'exécuter.

DESCRIPTION & Usages de la Sphère Armillaire , suivant le système de Ptolomée & de Copernic , & des Globes célestes & terrestres.

Extraits du Dictionnaire Universel de Mathématique & de Physique , de M. Saverien , Ingénieur de la Marine , & de la Société Royale de Lyon. *A Paris* , de l'Imprimerie de Claude Simon , pere , Imprimeur de M. l'Archevêque , rue des Maçons , in-12.

L'accueil que le Public a fait au *Prospectus* du Dictionnaire de M. Saverien , a donné naissance à cet ouvrage. Le Sieur Baradelle , Ingénieur pour les Instrumens de Mathématiques , instruit que cet Auteur avoit expliqué l'usage des Sphères & des Globes à l'article des termes , sous lesquels sont compris ces Instrumens d'Astronomie , lui fit part du dessein qu'il avoit de distribuer avec ceux qu'il vendoit , la façon de s'en servir. M. Saverien lui communiqua ce qu'il avoit composé à cette

fin, & le Sieur Baradelle reconnut qu'il avoit rempli ses vûes ; que les usages y étoient exposés avec clarté & précision , & il eut même le plaisir d'en voir la justesse , soit en résolvant les problèmes que l'Auteur donne pour exemple , soit en s'exerçant sur plusieurs autres. Tel est le précis d'un Avertissement , qui est à la tête de cette Description , dont le Sieur Baradelle est Editeur.

Cette brochure est comme divisée en quatre parties , qui comprennent chacune un instrument particulier des quatre nommées dans son titre. Et d'abord , c'est la Description de la Sphère Armillaire , suivie de ses usages. Le même ordre est observé à l'égard de la Sphère de Copernic , & des Globes céleste & terrestre. Comme il s'agit ici d'une instruction , pour l'intelligence de laquelle il faut avoir sous les yeux les instrumens qu'elle a pour objets , nous ne pouvons faire connoître plus particulièrement cet ouvrage , mais nous dirons que les opérations qu'on y prescrit pour les usages , nous ont paru méthodiques , & d'une pratique très-aisée : en voici un exemple.

Usage XIII. (du Glôbe céleste) trouver l'heure par le moyen de deux étoiles , observées dans le même vertical.

136 MERCURE DE FRANCE.

1°. Tournez le Globe de côté & d'autre, soit vers l'Orient, ou vers l'Occident, en sorte que les deux étoiles se rencontrent sous le même vertical.

2°. Remarquez quel degré de l'Equateur est sous le Méridien. On trouvera le nombre des degrés, qui est celui de l'ascension droite du milieu du Ciel.

3°. Otez de ce nombre 90 degrés, le reste sera la distance du Soleil au Méridien; les degrés étant réduits en heures & en minutes, en les divisant par 15, on aura l'heure requise.

Ayant observé sous un même vertical & l'étoile de Laigle, qui est de la première grandeur, & l'étoile du molet de la jambe d'Hercule, qui est de la troisième, on trouve que le degré du Globe, qui est sous le Méridien, est le deux cens seizième degré. De ce nombre ayant soustrait 90, vient 126 degrés, lesquels étant divisés par 15 pour les réduire en heures, donnent 8 heures, 4 minutes, & 4 secondes.

Cette brochure se distribue chez le Sieur *Baradelle*, Ingénieur du Roi, pour les Instrumens de Mathématiques, Quai de l'Horloge du Palais, à l'enseigne de l'Observatoire. Nous apprenons avec plaisir qu'on imprime sans relâche le second volume du Dictionnaire Universel de Ma-

thématiques de M. *Saverien*, & nous souhaitons que le Graveur soit aussi diligent, afin que l'ouvrage entier ne tarde pas à paroître

LE MANUEL DU CHRÉTIEN, contenant les Pseaumes, le Nouveau Testament, & l'imitation de Jesus-Christ, le tout de la Traduction de M. de Saci, avec l'Ordinaire de la Messe, & les Oraisons de toute l'année; avec Approbation & Privilège du Roi, volume in-18. *A Paris*, chez *Desprez & Cavelier*, Libraires, rue Saint Jacques, à Saint Prosper, & aux trois Vertus.

LA MORT de Polieucte, Poëme, par M. Mentelle, 1751.

REGIA Societas Medica Desparæ de la Esperanza in Matritensi Curia erecta, subque Serenissimi Infantis Cardinalis auspicio munita; præmium anno nuper elapso ab ipsa promissum, & jucundè & æquè promeritis elargita est præclarissimis viris D. D. Dominico Talia Excellentissimi D. Ducis de Lissada *Neapoli* Medico, & D. D. Joanni Ignatio Moguel *Villa Montis Regii de Deba* in Hispania munus medicæ obtinenti. Verumtamen cum nedum ulterioris, sed & perpetuæ bonarum litterarum

139 MERCURE DE FRANCE.

rum culturæ hæc eadem societas enixè cupida sit, Hispanam ditare Medicinam omni molimine exoptans, ac ejus incrementa pro virili curans, idem omnino munusculum 100. nimirum librarum Parisiensium, seu, quod idem est, 20. unciarum argenti denuò pollicetur duobus illorum, quibus cordi fuerit calamus sumere, & satius, adamussim magis, atque mechanices consonantius legibus sequens dubium enodaverint. *Cur pregnantēs plurima plerumque abhorrent edulia, quæ ante gravitatem earum palato magnoperè arridebant, aliæque vehementer appetunt, quæ ante eam maximo habebant tedio, quin prorsus earum appetitus negligat carbonem, sal, gypsum, & id genus alia?* Intereà tamen cunctos monitos amat, ut quas super hujusmodi phenomeno exaraverint Dissertationes, ad D. D. Petri Bedoya, Regiæ Familiæ Numerarii Medici, Societatis necnon à secretis perpetui manus extemplò mittant, vel saltem priusquam primus Novembris currentis anni 1751 dies accedat, in quo omnium ad usque tunc misfarum lectio inchoabitur, & ad trutinam revocabuntur.

LA SCIENCE du Calcul numerique, ou l'Arithmétique raisonnée, traité profondé-

ment. Ouvrage théorique & pratique , pour l'instruction de la jeunesse , soit pour le Commerce , la Finance , & les Arts , où tout est ramené à son principe , & démontré dans un ordre naturel & facile , à pouvoir soi-même s'en instruire en très-peu de tems.

L'Algèbre , ou la Science du Calcul littéral , facile à apprendre , où tout est démontré dans un ordre naturel , & les choses nettement expliquées , traitées plus à fond , & poussées plus loin que l'on n'a fait jusqu'ici. Imprimé en 1751. Les deux volumes *in-8°*. 3 liv. 12 s. brochés.

Géométrie élémentaire d'Euclide , avec des supplémens de Géométrie , à l'usage de chaque proposition pour toutes les parties des Mathématiques , accompagnée d'une Méthode générale de construire les Tables des Sinus , tangentes & sécantes ; c'est une Géométrie complète , où l'on trouve les principes généraux de toutes les Sciences & des Mécaniques , traitée avec ordre , & démontrée d'une façon claire & distincte , à pouvoir soi-même s'en donner une prompte & facile intelligence. Par M. Gallimard , demeurant rue de la Tisseranderie, attenant un Corroyeur. Nouvelle édition, revue , corrigée & augmentée. Volume *in-12*. 30 s. broché , avec les figures en taille-douce.

Libraires : *Bauche*, le pere, & *Chaubert*,
 Quai des Augustins; *Quillau*, pere, rue
 Gallande; *Saillant* & *Ballard*, rue Saint
 Jean de Beauvais; *Quillau*, fils, & *Barboze*,
 rue Saint Jacques; *Saugrin*, grand' Salle
 du Palais; *Cuissart*, rue neuve Notre-Da-
 me, en la Cité. *A Paris.*

Ces trois Méthodes fournissent un
 moyen facile & prompt d'apprendre soi-
 même & sans dépense les Mathématiques,
 & d'y faire plus de progrès en six mois,
 que l'on n'a coûtume d'en faire en six ans.
 On y trouve de plus cet avantage que
 l'Auteur, qui n'a en vûe que l'intérêt du
 public & son entière satisfaction, les a fi-
 xées à un prix très-modique, afin de se
 mesurer aux facultés de ceux que de trop
 foibles moyens pourroient écarter d'une
 science si nécessaire à la société en général,
 & à l'Etat en particulier. Le zèle de l'Au-
 teur pour le progrès des Sciences lui fait
 esperer que dans le grand nombre de ceux
 que la facilité des trois Méthodes pourra
 déterminer à les approfondir, il se trou-
 vera des génies heureux, qui contribu-
 ront à faire les découvertes qui nous man-
 quent, pour arriver à une plus haute per-
 fection des Mathématiques.

ARCHITECTURE Françoisse, ou Recueil

des plans, élévations, coupes & profils des Eglises, Maisons Royales, Palais, Hôtels & Edifices les plus considérables de Paris, & des Châteaux & Maisons de plaisance, situés aux environs de cette Ville, ou en d'autres endroits de la France, bâtis par les plus célèbres Architectes, & mesurés exactement. On y a joint divers exemples de chaque partie de la décoration extérieure & intérieure, comme le jardinage, la ferrurerie, la menuiserie, les ornemens de Sculpture, &c. inventés par les meilleurs Artistes, & dans le goût le plus moderne. Et les profils en grand des Ordres d'Architecture, employés dans une partie de ces Edifices & dans quelques-uns des plus beaux Monumens de l'Italie, réduits à une même division module.

Segnius irritant animos demissa per aures
Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus. . . .

Horat. de Art. Poët.

Huit volumes *in-folio*, grand papier, avec plus de 1400 Planches. Proposés par souscription. *A Paris*, rue Dauphine, chez Charles - Antoine *Jombert*, Libraire du Roi pour l'Artillerie & le Génie, à l'Image Notre-Dame, 1751. Avec Approbation & Pivilége du Roi.

142 MERCURE DE FRANCE.

Conditions proposées aux Souscripteurs.

Chaque volume sera précédé d'environ douze ou quinze feuilles de discours, & contiendra au moins deux cens planches de demi-feuille chacune, ou l'équivalent de cent feuilles entières de gravûre, en évaluant deux petites planches pour une feuille entière.

Tout l'ouvrage sera imprimé sur de très beau papier, connu sous le nom de *grand Raisin fin double*, tant les planches que les discours, & comme il s'y trouve plusieurs planches qui sont trop grandes pour ce papier, & qu'on sera obligé de replier, pour la satisfaction des curieux, on en tirera un petit nombre d'exemplaires sur de plus grand papier, appelé *Nom de Jesus fin*, c'est ce qui formera le *grand papier*.

Les planches seront imprimées avec tout le soin possible, & les Souscripteurs seront servis par préférence, & auront les plus belles épreuves.

Les Souscripteurs payeront leur exemplaire, tiré sur le papier de *grand Raisin* 360 liv. en feuilles; ceux qui n'auront pas souscrit le payeront 460 liv.

Les exemplaires tirés sur le *grand Nom de Jesus*, seront payés 460 liv. par souscription, & 600 liv. par les personnes qui n'auront pas souscrit.

On ne sera admis à souscrire que depuis le premier Février 1751, jusqu'au mois d'Août prochain pour Paris, & l'on accordera jusqu'à la fin de Septembre pour les Provinces éloignées & pour les pays étrangers.

	Papier ordinaire	grand papier.
On payera en souscrivant	96 liv.	120 liv.
Au mois de Nov. 1751 en retirant les deux pre- miers volumes	72	96
Au mois d'Avril 1752, en retirant les tomes III & IV.	72	84
Au mois de Sept. 1752, en retirant les tomes V & VI.	72	84
Au mois de Fev. 1753, en retirant les deux der- niers volumes,	48	76
Total	360	460



NOUVEAU RAPPORT

De Messieurs les Commissaires nommés par l'Académie Royale des Sciences, & jugement de cette Compagnie, sur l'Art d'apprendre à parler aux muets, à l'occasion d'un nouvel Eleve que le sieur *Pereire* lui a présenté le 13 Janvier 1751, après deux mois & demi d'instruction.

Extrait des Registres de l'Académie Royale des Sciences, du 27 Janvier 1751.

Nous avons examiné, par ordre de l'Académie, les progrès du nouvel Eleve que M. *Pereire* lui présenta le 13 de ce mois.

M. de Fontenay, sourd & muet de naissance, âgé de treize à quatorze ans, fils de M. de Fontenay, Maréchal des Logis des Chevaux-Legers de la Garde, a commencé à recevoir les instructions de M. *Pereire* le 26 Octobre 1750.

Il prononce déjà toutes les lettres, toutes les diphtongues & toutes les syllabes distinctement & clairement, sans excepter les plus compliquées, telles que *blanc*, *franc*, *blond*, *grand*.

Il a récité le *Pater* à l'Académie, & a prononcé le nom de plusieurs choses qu'on lui

lui a indiquées par signes, comme *chapeau, habit, bouton, épée, &c.*

Malgré l'irrégularité de la prononciation des syllabes françoises, il ne s'y méprend pas ordinairement.

Il prononce *ca, se, si, co, cu, & non sa, que, qui, quo.*

Il prononce *ga, je, ji, go, gu, & non, ja, gue, gui, &c.*

Il fait la difference de l'*è* ouvert, de l'*é* masculin & de l'*e* muet.

Il comprend déjà le sens de plusieurs expressions familières de façon qu'en lui mettant par écrit, *asseyez-vous, levez-vous, embrassez-moi, allez-vous-en, & plusieurs autres*, il exécute cela exactement.

Outre ces connoissances, il a encore celle de l'Alphabet manuel de son Maître, par le moyen duquel il comprend tout ce qu'on veut lui faire prononcer.

Cet exposé fait voir que M. Pereire a un talent singulier pour apprendre à parler & à lire aux sourds & muets de naissance; que la méthode dont il se sert doit être excellente, les enfans qui ont tous leurs sens ne faisant pas communément autant de progrès dans un si petit espace de tems.

Cela suffit pour confirmer le jugement que nous fîmes de M. Pereire dans notre

G

rapport du mois de Juillet 1749, & pour faire sentir que sa maniere d'instruire les muets ne peut être que très-ingénieuse; que son usage intéresse le bien public, & qu'on ne sçauroit trop encourager celui qui s'en sert avec tant de succès. *Signé*, d'Ortous de Mairan, de Buffon, Ferrein.

Je certifie le présent Extrait conforme à son original & au Jugement de l'Académie. A Paris ce dernier Janvier 1751. *Signé*, Grandjean de Fouchy, *Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences.*

Remarques sur l'Art d'apprendre à parler aux muets.

Cet Art du sieur Pereire ne contient rien de la Médecine ni de la Chirurgie, comme quelques personnes ont pensé. Il consiste dans une méthode très-pénible pour lui, mais qui n'est pour ses élèves qu'un espece d'amusement.

C'est par lui-même & par son frere seulement, que le sieur Pereire pratique son Art. Il pourroit néanmoins se faire aider par Mlle sa sœur, s'il étoit question d'instruire quelque personne du sexe.

Le sieur Pereire divise son instruction en deux parties principales; la prononciation & l'intelligence. Il apprend aux sourds & muets, par la premiere, à lire

& prononcer le François , mais sans leur faire comprendre que quelques phrases des plus familières & les noms des choses d'un usage journalier , telles que les alimens & les habillemens ordinaires , les meubles d'une maison , &c. Dans la seconde partie il leur apprend tout le reste de l'instruction , c'est - à - dire , à comprendre la valeur des mots contenus dans toutes les parties du discours , & à s'en servir à propos , soit en parlant , soit en écrivant , conformément aux règles grammaticales & au génie particulier de la Langue.

Dans peu de jours d'instruction , le sieur Pereire met ses élèves en état de prononcer quelques mots intelligiblement. Pour les instruire sur la première partie de son Art , il lui suffit de douze à quinze mois , surtout s'ils sont d'un âge encore tendre ; mais pour la parfaite instruction sur la seconde partie , il lui faut un tems plus considérable.

Maniere de traiter avec le sieur Pereire.

On pourra convenir avec lui pour la première partie , d'un prix , payable en trois payemens. Le premier ne lui devra être délivré qu'après que son élève articulera distinctement quarante à cinquante mots ;

G ij

on ne lui donnera le second que lorsqu'il en sçaura prononcer quatre à cinq cens; ni le troisième, que quand le sieur Pereire se sera acquitté de cette premiere partie de son instruction. Le prix de la seconde se réglera sur celui de la premiere, & l'on aura égard au tems qu'il lui aura fallu y employer.

Afin d'informer d'une maniere entiere-ment satisfaisante les parens qui ne résideront pas à Paris, des progrès des élèves, le sieur Pereire soumettra au jugement de Messieurs de l'Académie Royale des Sciences, ou à celui de quelques personnes éclairées dont on conviendra avec lui, la décision de ces progrès, pour être en droit d'exiger les récompenses qui lui en seront dûes.

Avertissement pour les Etrangers.

Si au lieu du François il falloit apprendre à quelque personne muette l'Espagnol ou le Portugais, le sieur Pereire le feroit d'autant plus volontiers, que l'orthographe en est bien plus aisée, & qu'il possède ces deux Langues. Pour instruire un muet sur un langage different des trois mentionnés, il faudroit au sieur Pereire l'apprendre lui-même auparavant. La Langue Italienne, dont il a quelque connoissan-

ce, lui seroit pour cet effet la moins difficile.

Le sieur Pereire demeure à l'Hôtel d'Angvergne, Quai des Augustins à Paris. Les personnes qui voudront lui écrire sont priées d'affranchir leurs lettres.

L E T T R E

*De M. de Guenet à M. le Comte de T...
au sujet du Théâtre de M. de Morand.*

ENfin l'Edition du *Théâtre & Oeuvres* diverses de *M. de Morand*, que je vous ai annoncée depuis si longtems, & que vous attendiez avec impatience, vient de paroître en 3. vol. in 12. chez Sébastien Jorry, Quai des Augustins, près le Pont S. Michel, aux Cicognes.

Vous demandez que je vous en donne une idée, & je vais tâcher de vous satisfaire, en moins de mots qu'il me sera possible.

Ce Recueil contient trois Tragédies jouées sur le Théâtre François; *Tégis* en 1735; *Childeric* en 1736, & *Mégare* en 1748. *L'Esprit de Divorce*, Comédie jouée sur le Théâtre Italien en 1738; *les Muses* représentées sur le même Théâtre à la fin de la même année, où est *Agatine*, Pastorale;

G iiij

Menzikof, Tragédie qui fut donnée sous le nom de *Phanazar*, à qui l'on rend ici son véritable titre & sa première forme ; il y a encore *l'Enlèvement imprévu*, Comédie en un Acte en Prose, que des raisons que l'on devinera peut être empêcherent d'être jouée en son tems ; & *la Vengeance trompée*, autre petite pièce en un Acte en Prose, qui l'a été en 1743. en Province. A la suite des Pièces de Théâtre, il y a quelques Poësies diverses, & deux discours en Prose. Le 3^e. volume ne contient que des Poësies Lyriques, trois Ballets non représentés, dix grands divertissemens chantés en diverses occasions, des Cantates, Cantatilles, &c. & deux morceaux, un en Vers & Prose, & l'autre tout en Prose, qui tiennent par leur sujet à la Musique & à la Poësie Lyrique.

Je n'entrerai point dans le détail des beautés & du mérite de tous ces divers Ouvrages, ni de leurs défauts ; cet examen me mèneroit trop loin ; vous en connoissez quelques-uns dont vous avez vû le succès, & vous leur avez rendu justice en leur tems ; mais ceux qui avoient déjà été imprimés sont ici soigneusement corrigés ; les Tragédies de *Teglis* & de *Childeric* sont beaucoup mieux, les vers en étant retravaillés avec attention, & y ayant dans cette dernière des augmentations, & des

changemens considérables , qui en font presque une autre Pièce : celle de *Mégare* y est imprimée pour la première fois, & confirme à la lecture, le jugement que les gens de goût en avoient porté à la représentation, malgré le tumulte qu'y exciterent les ennemis de l'Auteur.

Personne n'a jamais disputé à M. de Morand, d'entendre parfaitement le Théâtre; invention, ordre, conduite, caractères soutenus, dialogue exact, parties trop négligées & trop peu estimées aujourd'hui, donneront toujours un rang distingué à ses Pièces, & lui assûreront le suffrage des Connoisseurs. Je sçais qu'on lui a reproché d'avoir plus imité que créé, de s'être souvent négligé dans la versification, & d'avoir plus donné à l'ordonnance du Tableau, & à la régularité du dessein, qu'à la force de l'expression, & à la vivacité du coloris; mais qu'il seroit aisé de confondre de semblables critiques! Il n'y a pas moins de génie, d'invention & d'art, à imiter les grands modèles, sans les copier, qu'à s'ouvrir des routes nouvelles. On a dit que *Tégis* étoit une imitation de *Rodogune*, comme *Childeric*, d'*Héraclius*. *

Je l'avoüerai, si l'on veut, mais qu'y a-t'il

* Dans un des premiers Journaux de Trévoux de 1737.

de Rodogune, dans Tégliſ, que ce qu'a fourni l'hiſtoire ? L'Auteur, comme il le dit dans ſa Préface, a eu attention dans tout ce qu'il y a ajouté, de ſ'éloigner des caractères, de l'intrigue & des incidens de cette Reine des Tragédies. Childéric ne reſſemble à Héraclius, que par le double échange qui a été fait d'un Prince au berceau ; l'intérêt, l'action, le nœud, le dénouement, les ſituations, l'objet, tout en eſt différent ; les Latins ont imité les Grecs : les Italiens, les Latins & les Grecs, & les François, ces trois Nations ; les Anglois nous imitent tant qu'ils peuvent, & nous font le même honneur qu'aux Grecs, aux Latins, & aux Italiens. L'imitation fut toujours permife : c'eſt le plagiat ſeul qui eſt blâmable.

Le ſtyle & la verſification de M. de Morand ſont ſimples, mais nobles : naturels, mais élégans ; ſes vers ſurtout ſont très-harmonieux ; jamais l'eſprit n'y brille aux dépens du ſentiment & de la raiſon ; tout y eſt placé, ſage, & conſéquent, la douceur à la vérité en eſt le principal caractère ; ce mérite n'empêche pas qu'il n'y ait de la force & de l'élévation où il en faut. Faites attention, pour vous en convaincre, à la cinquième & ſixième Scènes du premier Acte de Tégliſ, à la huitième du troi-

fième, à la quatrième du quatrième, & à la quatrième du cinquième; à la troisième & à la cinquième du deuxième Acte de Childeric; à la troisième, la septième & la huitième du quatrième, & presque à tout le troisième & le cinquième Acte; à la cinquième, la septième, la neuvième, la dixième, la douzième, & les dernières de Menzikof; à la quatrième & la cinquième du premier Acte de Mégare; à la troisième & la cinquième du second; à la seconde, la troisième, la sixième du troisième; à la seconde, la troisième, la septième du quatrième; à la seconde, la neuvième, & les dernières du cinquième. Pour les détails, quoique cet Auteur n'en ait usé que sobrement, n'en ayant employé que lorsqu'ils se sont présentés naturellement, & qu'ils naissoient de son sujet, je ne ferois pas en peine d'en extraire de ses Tragédies plus qu'on ne m'en citeroit des plus célèbres. La description du naufrage de Tégliș, les dangers du Trône, le combat de Pyrrhus & de Ptolomée dans Tégliș; le portrait du Czar, ses réflexions sur la noirceur des hommes, dans Menzikof: les traits sur la plainte, sur les ambitieux, sur la fortune; les prédictions & souhaits du Roi, en faveur de Clovis, dans Childeric: les crimes de Thèbes, les travaux & les fureurs

d'Hercule , dans Mégare , & tant d'autres ;
 peut-on nier que ce ne soient là des mor-
 ceaux de vers très bien faits & très-frap-
 pans ? Jugez-en par les deux pendans , le
Czar & Hercule que je vais vous rapporter.
 Le Prince d'*Amilka* , Chef d'une Conspira-
 tion contre le Czar , promet à Menzikof
 de lui donner la main de la Princesse fille
 d'*Amilka* , qui est aimée passionément de
 ce Favori du Czar , pourvû que l'amant
 donne au Prince le moyen de poignarder
 son Maître. Menzikof lui dit : (page 38
 du second vol.)

Tu cherches vainement à tromper ma raison ,
 Mon cœur qu'a révolté ta noire trahison ,
 Démêle avec horreur ce lâche stratagème.
 Prends de plus dignes soins & rentre dans toi-même.
 Si ton avidité pour le suprême rang ,
 Si la soif de regner , non de venger ton sang ,
 Des devoirs de sujet effaçant la mémoire ,
 Laisse au moins dans ton cœur quelque place à la
 gloire ,

Que l'admiration trop due à ce Héros ,
 Ses exploits inouis , ses immortels travaux ,
 Que le bien , la grandeur , l'amour de ta Patrie ,
 Pour ce fameux Monarque appaisent ta furie.
 Est-il rien sous tes yeux qui ne parle pour lui ,
 Et contre ton forfait ne s'élève aujourd'hui ?
 Regarde ces Palais , cette superbe Ville ,

Le séjour des Beaux Arts & des talens l'azile ,
 Qu fait déjà du Nord trembler les plusgrands Rois
 Qui peut-être à l'Europe un jour fera des loix.
 Regarde cette rive , où l'onde renfermée ,
 Brave des vents fougueux la rage envenimée ;
 Où nos Vaisseaux , jadis inconnus sur les mers ,
 Appportent des trésors du bout de l'Univers ,
 Et songe que ces lieux en moins d'un demi lustre ;
 On acquis par lui seul & leur force & leur lustre ;
 Qu'ils n'étoient de limon qu'un ras marécageux ,
 Et de l'Ours affamé que le repaire affreux :
 Vois ces peuples polis , généreux , équitables ,
 Et songe qu'ils étoient jadis presque intraitables.
 Si le Ciel sous tes loix eût rangé ces climats ,
 Uniquement touché du bien de tes Etats ,
 Tenterois-tu pour nous ce qu'acheva son zèle ?
 Les périls te prêtant une force nouvelle ,
 Crois-tu , de ton rang quittant la majesté ,
 Aux emplois les plus vils abaissant ta fierté ,
 Chez cent peuples divers, jaloux de leurs maximes ,
 Etudier leurs mœurs , sonder leurs loix sublimes ,
 Enlever leurs vertus , leurs Arts & leurs secrets ,
 Et les porter ensuite à tes heureux sujets ?
 Toi , qui veux par le crime envahir la Couronne ;
 Pour apprendre à regner descendrois-tu du Trône ?

Lycas pressant Mégare de le préférer à
 Hercule , qui l'a sans doute oubliée , elle
 réplique , (page 225. du second vol.).

G. vj

156 MERCURE DE FRANCE.

Lycas au grand Alcide ose se comparer ?
 Il croit qu'à ce vainqueur je le dois préférer ?
 D'un tel excès d'orgueil je demeure interdite ;
 Mais enfin tant d'audace & m'indigne & m'irrite.
 As-tu donc oublié tes crimes, ses vertus ?
 Mon cœur en est rempli, s'il ne t'en souvient plus.
 Tu n'offres à mes yeux qu'un sujet téméraire,
 Un lâche usurpateur, l'oppresser de mon pere,
 Dont la main fume encor du sang trop généreux
 De deux jeunes Héros, mes freres malheureux.
 Que de traits differens Hercule me présente ?
 Sa vie est de hauts faits une suite éclatante.
 Les jeux de son berceau sont de fameux exploits ;
 Dès l'enfance il punit, il subjuga les Rois.
 Le Lion de Némée & l'Hydre renaissante,
 L'horrible Sanglier qui ravage Erymanthe,
 Le Taureau de la Crete, & ces Dragons ailés,
 Dont l'air est obscurci, les champs sont désolés ;
 Tous, malgré leurs détours, leur force, leur adresse,
 Succombent sous les coups de sa main vengeresse.
 Est-il quelque brigand dont il n'ait triomphé ?
 Suspendu dans ses bras, Antée est étouffé.
 Le triple Gétion, Diomède, Thirréne,
 De leurs noirs attentats portent la juste peine.
 Accablé sous le poids dont il est surchargé,
 Atlas du faix des Cieux est par lui soulagé ;
 Des Titans écrasés sous les monts qu'il entasse,
 A l'envi de la foudre, il réprime l'audace ;
 Il brise les rochers, il réunit les mers :

Pour le bien des mortels, pour leurs besoins divers,
 Pour extirper le crime, à son bras invincible
 Il n'est jamais d'obstacle, il n'est rien d'impossible,
 Et dans tous ses travaux ne prenant pour objets
 Que le bonheur du monde & la gloire & la paix,
 Il dédaigne le Trône, il ne veut pour tout titre,
 Qu'être appelé des Rois le vengeur & l'arbitre.
 En un mot digne fils du Souverain des Cieux,
 Pour obtenir enfin sa place au rang des Dieux,
 Alcide a-t'il encor des tyrans à réduire ?
 Oui, tremble, il en est un qui lui reste à détruire.

Mais de tous les genres où M. de Morand s'est exercé, il n'en est point pour lequel il ait marqué plus de talent que pour le Lyrique. On trouve sans contredire dans les vers qu'il nous a donnés pour être chantés, toute cette douceur, cette harmonie, cette variété, & cette coupure qui leur est si nécessaire, & qui facilite si fort le travail du Musicien : & je puis ajouter que dans ses Ballets & ses Divertissemens, il a su dans chaque Acte mettre de l'action, de l'intérêt, un nœud, un dénouement, & une marche très-Théâtrale. Enfin dans ses vers, comme dans sa prose, on trouvera partout l'esprit solide, & l'homme de goût ; on voit qu'il n'a jamais travaillé au hasard, & sans avoir bien examiné son sujet, qu'il a toujours bâti

158. MERCURE DE FRANCE

sur de bons fondemens. Je ne crains pas d'en trop dire , persuadé que vous en penserez peut-être plus , quand vous aurez lus ses ouvrages ; mais au cas que l'amitié qui me lie avec lui m'eût prévenu trop avantageusement pour ses productions , je conviendrai de bonne foi des fautes que vous y remarquerez , car je ne prétends pas que mon ami ait le privilége exclusif de n'en avoir point fait. J'avouë qu'il y en a plusieurs , mais je doute qu'on en trouve beaucoup de celles qui choquent les règles , le bon sens & le bon goût ; il a peut-être trop négligé de se conformer à la mode du siècle.

Je suis avec les sentimens que vous me connoissez , mon cher Comte , &c.

De Guenet..

A Paris le 1 Avril 1751..

NOUVELLE DECOUVERTE du *Microscope Solaire Universel* , par le moyen duquel l'on peut observer successivement avec toutes leurs couleurs , & d'une grandeur très-considérable , les images des objets quelconques , soit qu'ils soient absolument opaques , soit qu'ils soient plus ou moins-transparens , depuis les invisibles à l'œil nud , jusqu'aux objets qui auroient

un ponce & demi , & plus de diamètre.
Par M. l'Ange-de la Malhiere, Capitaine
au Régiment Dauphin , Infanterie , de
l'Académie des Sciences , Belles Lettres ,
& Beaux Arts de Rouen.

L'Auteur de cette découverte , informé
depuis peu de Paris , que sur le simple
récit des effets de ce nouveau Microscope ,
plusieurs Opticiens , Artistes de cette Vil-
le , travaillent assidument à en deviner ,
ou à en imaginer la construction ; sollicité
par ses amis , se croit obligé de déclarer au
Public , qu'il y a près d'un an qu'il a conçu
la première idée de cet instrument d'opti-
que , & qu'il a eu le bonheur de le faire
exécuter avec assez de succès. Au reste , il
n'est point jaloux que ces sçavans Artistes
cherchent à construire ce Microscope So-
laire universel ; il desire même , par l'inté-
rêt qu'il prend aux progrès des Sciences
& des Beaux Arts , qu'ils trouvent quel-
que Méchanisme beaucoup plus parfait que
celui qu'il a imaginé.

Ce nouveau Microscope , outre la pro-
priété de faire observer les objets opaques
naturels , & les plus ou moins diaphanes ,
a encore celle de représenter en très-grand
les petits ouvrages de l'Art , tels que des
bas reliefs antiques sur les agathes , des
médailles , portraits en miniature , ou en

émail , &c. Quand bien même ces ouvrages auroient jusqu'à quatre à cinq pouces de diamètre , tous ces objets sont représentés par cet instrument d'optique avec toutes leurs couleurs , & quoique considérablement grossis , leurs images n'ont point cette rudesse & ces aspérités désagréables , que la loupe la plus forte fait découvrir dans tout ce qu'elle grossit. Différentes modifications de lumière , dont cette machine est susceptible par sa construction , préviennent ce désagrément. On peut même aisément dessiner en grand les objets sur leurs images , si ce Microscope est assez solidement construit pour n'être pas sujet à des mouvemens nuisibles à cette opération.

L'Auteur de cet instrument d'optique eut l'honneur de lire le mois de Mars dernier , à une Séance de l'Académie de Rouen , un Mémoire raisonné sur cette nouvelle découverte. Il a pris soin d'y expliquer les effets du Microscope Solaire universel , avec les démonstrations relatives à l'optique , toutes rendues sensibles par les figures qu'il a crûes nécessaires pour en faciliter l'intelligence. Il n'a point jugé à propos d'y parler du Mécanisme particulier des mouvemens du porte-objet , ni de plusieurs autres parties mobi-

les, qui entrent dans la construction & l'usage de cette machine, ses effets pouvant très-bien se démontrer sans y confondre cette espèce de détail, qui ne concerne que les Mécaniques.

On compte tôt ou tard faire part de ce Mémoire au Public, soit en entier, soit par extrait dans les Journaux.



BEAUX-ARTS.

LE Sieur J. Ph. *le Bas*, Graveur du Cabinet du Roi, voulant confirmer par de nouveaux ouvrages la réputation qu'il s'est acquise, vient de mettre au jour sept morceaux; cinq d'après David Teniers, & deux d'après Wouvermens. Nous en allons donner une légère description.

Quatrième Fête Flamande.

Cette Fête de Village est une des plus composées, que nous ayons de ce Peintre fécond; la naïveté & la variété des attitudes ne peuvent être mieux rendues; une maison de paysan fait le fond d'une partie de ce Tableau, un lointain plus éloigné représente un Château, duquel on voit sortir une compagnie plus noble, &

qui paroît attirée par la joie , dont tout le peuple est animé , jusques sur les plans plus éloignés. Ce seroit faire tort à une composition si étendue , que de la décrire plus en détail. La variété du dessein dans la même action peut intéresser dans un Tableau , & devenir monotone dans la description.

Cette Estampe est dédiée à Mad. la Marquise de Pompadour, & de la même grandeur que le Tableau original qui se trouve dans le Cabinet de M. le Comte de Choiseul.

Les Pêcheurs Flamands.

Ce sujet représente le bord de la mer ; quatre Pêcheurs , qui sont l'objet principal de ce Tableau , sont placés autour d'un baquet , destiné pour contenir le fruit de leur travail ; un enfant remuant un panier à leurs pieds , il en sort plusieurs poissons & quelques coquillages , rendus avec la plus grande vérité. La mer n'est point orangeuse , mais elle exprime , ainsi que le Ciel , les brumes de la Hollande ; la plage est terminée par une dune , sur laquelle il y a une espèce de tour , derrière laquelle on voit un Arc-en-Ciel. Ce Tableau est du Cabinet de M. le Comte de Vence.

Vûe de Skervin.

Teniers a rendu dans ce Tableau la situation de ce petit Village, qui sert si souvent de promenade aux Habitans de la Haye; il en a placé plusieurs de l'un & de l'autre sexe sur le rivage, & qui se promènent en effet: le ciel est fort bien rendu, la mer est ornée de quelques barques, & les flots ne peuvent être mieux exprimés. Ils ont donné occasion à M. de Moraine de placer ces vers au bas de l'Estampe:

Le flux & le reflux qui couvrent cette plage,
Des effets de l'amour sont la parfaite image,
Et tandis qu'en ce lieu, je vois que de concert,
Ces trois sages amans, & ces trois jeunes Dames
Se tiennent séparés, pour mieux cacher leurs
flâmes,
Leur cœur est plus ému que les flots de la mer.

Septième Vûe de Flandre.

Ce petit Tableau ne consiste que dans un paysage, composé d'une maison & de quelques arbres sur le bord d'un étang; trois paysans debout sur le premier plan, paroissent occupés de leur conversation; le ciel est chargé de nuages & de pluie, & le coup de jour qu'il laisse échapper est très-piquant & très bien rendu. Cette

Planche est dédiée à M. Slodtz , l'aîné , Sculpteur , & Dessinateur des Menus Plaisirs du Roi.

Huitième Vue de Flandre.

Ce petit paysage , qui fait pendant au précédent , est composé d'une maison de paysan & de quelques arbres ; on y voit quatre hommes dans des attitudes simples & naturelles ; la nuit qui s'approche , & la lumière que la Lune répand à son levé , produit un effet admirable. Cette Estampe est dédiée à M. Slodtz de Saint Paul , Sculpteur du Roi , Adjoint & Professeur dans son Académie de Peinture & de Sculpture.

Neuvième Vue de Flandre.

Teniers a représenté dans ce Tableau une campagne délicieuse , coupée de plusieurs ruisseaux , & dont la fécondité est marquée par les differens animaux de basse-cour , qui y sont répandus ; on voit sur le devant , à droite , une maison de paysan , devant laquelle plusieurs hommes de la Campagne chantent & boivent ; une jeune fille , qui tire de l'eau d'un puits , paroît attentive à leurs chansons. Ce morceau est dédié à Milord le Comte de Castlemain. L'original est dans le Cabinet de M. de la Live de Jully.

La petite Fermiere.

Ce petit morceau en hauteur, est d'après Wouvermens ; il représente deux chèvres & un chevreau ; une des deux chèvres est élevée sur ses deux pieds de derriere pour brouter les branches d'un arbre , au pied duquel une jeune paysanne est à genoux , qui tire le lait de l'autre chèvre. L'Estampe est dédiée à M. de la Live de Jully.

Le Parc aux Cerfs.

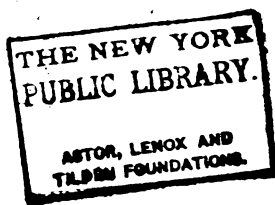
Cette Estampe fait pendant à la précédente , elle est d'après le même Maître ; on y voit un cerf & quatre biches , dont deux sont sur le devant ; deux lapins d'une forte proportion , en les comparant aux autres animaux , sont encore sur un plan plus rapproché. Cette Estampe est dédiée à M. Vanschorel , Ecuyer Seigneur de Wilryck, & Echevin & Grand Aumônier de la Ville d'Anvers.

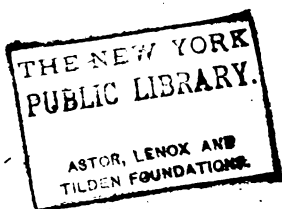
Monsieur *le Bas* vient encore de mettre au jour un premier Livre , composé de vingt sujets , pour servir de principes pour le paysage à ceux qui veulent apprendre à dessiner à la plume,

Un second Livre , composé de treize feuilles , destiné pour les Sculpteurs, Peintres & Orfèvres , & pour leur indiquer des supports pour les armoiries.

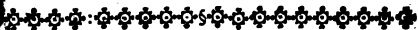
Nous devons annoncer les deux Estampes, que M. Duflos vient de mettre au jour, d'après M. Boucher : elles forment des pendans, non-seulement par leur grandeur, mais par la nature des sujets. L'un représente un retour de chasse de Diane & l'autre Erigone vaincue. Il est inutile, après avoir nommé l'Auteur, de dire que les sujets sont agréablement rendus. En effet, Diane, assise au pied de plusieurs arbres, ayant à ses côtés ses armes, ses habits & plusieurs pièces de gibier, qui sont les fruits de sa chasse, détache le seul brodequin qui lui reste, pour se baigner dans un ruisseau qui coule sur le premier plan du Tableau ; trois nymphes de sa suite sont arrivées devant elle, & s'entretiennent d'un oiseau qu'elles tiennent, & qui leur a donné, sans doute, plus de peine à prendre que les autres ; ce groupe agréable a pour fond des roseaux, & un fond de ciel d'une couleur & d'une fraîcheur admirables.

Erigone est assise aux pieds de plusieurs seps de vigne ; elle s'appuye sur une de ses compagnes, dont elle est fort peu occupée, mais qui paroît dans la confidence de Bacchus, puisqu'elle lui montre une très-belle grappe de raisin. L'attitude & le maintien de la figure dominante indique





effets de l'amour , quand
 t dans un cœur. On acheve de
 cre des sentimens d'Erigone ,
 on dont elle prend & reprend
 te la corbeille de raisins , qu'un
 présente avec un air malin. Un
 ur, un peu plus sur le devant du
 enrichit le groupe & concourt
 puisqu'il tient des raisins pour
 ter à Erigone , au cas qu'elle n'ait
 core assez ressenti d'impression
 iers. La beauté des chairs , la ri-
 es draperies , & l'agrément du
 expriment le sujet avec beaucoup
 s ; tous ces differens effets sont
 ndus par M. Duflos. Le Public
 sans doute , à ces deux Estampes
 e qui leur est dûe.



C H A N S O N.

échus , dans ce repas tu vas perdre ta gloire ;
 l'offres vainement un jus délicieux ;
 l'aimable Iris , fixe seule mes yeux ,
 Et je n'ai pas le tems de boire.



S P E C T A C L E S.

Extrait du Prix du Silence.

LE caractère singulier de la Marquise forme seul toute l'intrigue de cette Pièce, dont elle est l'Héroïne. Elle est, à la bien définir, capricieuse par un excès de raison, & misantrope par un accès de jalousie. Son cœur aime, malgré lui même, & presque à son insçu, Lisidor qu'elle a banni. Elle ne se fait un amusement de rendre tous ses rivaux ridicules, que pour s'étourdir sur l'estime secrète, mais trop rendre, qu'elle a pour lui. Elle développe elle-même le fond de son caractère dès la seconde Scène du premier Acte, où elle paroît avec Léandre, son frere. Comme il arrive de la campagne, il lui demande s'il est vrai qu'elle se remarie, ainsi qu'il vient de l'apprendre. Elle répond en riant, que ce mariage n'est qu'une fiction qu'elle a imaginée, pour allarmer la cohue de ses amans, & pour s'en amuser. Léandre la blâme de ce bizarre procédé, en lui disant :

Vous n'êtes point coquette à la rigueur ;
 Mais vous en avez l'air, & tout pesé, ma sœur ;
 La

La sagesse trop étourdie ,
Dont le maintien n'est pas décent ,
Nuit plus dans le public que le vice prudent ,
Qui des traits de la modestie
Sçait se masquer adroitement ;
Des dehors , non du cœur , votre gloire dépend.

La Marquise , touchée de ce reproche ,
lui dévoile le fond de son ame , & se justifie ,
en lui avouant qu'elle avoit été la
victime de son premier choix ; que l'hymen
l'avoit cruellement détrompée , &
que le Marquis , d'un amant très-aimable ,
étoit devenu un tyran dur , un époux
odieux , qui vouloit seul avoir le droit d'être
infidèle ; qu'elle avoit déguisé en public
son chagrin , mais qu'au fond du cœur elle
n'en avoit pas moins conçu d'aversion
pour le mariage & pour les hommes , malgré
les grands biens , dont il l'avoit enrichie à sa mort.

Mais pourquoi changer de conduite ,
lui dit Léandre ? en voici la raison , répond-elle.

L'éclat de ma fortune a rempli ma maison
D'une foule d'amans que l'intérêt attire ;
De ces avarés soins mon cœur n'est point flatté ,
Je n'en fais point d'honneur à ma beauté ;
C'est pour mes biens qu'elle soupire :

H

Voilà l'objet , dont ils sont tous épris ;

Leur avantage les occupe ;

Dans ma position , il n'est que deux partis ,

Ou de m'en divertir , ou d'en être la dupe.

Le premier est plus sage , & ma raison l'a pris.

Soit pour les éprouver , ou soit pour m'en défaire,

Je joue exprès , forçant mon caractère ,

La petite maîtresse , & ses aits étourdis ;

Je porte les écarts jusqu'à l'extravagance.

Tous mes propos n'ont pas le sens commun ,

Mes procédés sont pleins d'impertinence ,

Mais par malheur , je n'en dégoûte aucun.

Plus je suis folle , & plus leur sottise m'encense ,

Plus j'accrois leur nombre importun ,

Le don d'extravaguer attire l'affluence.

Auprès des hommes d'à présent ,

C'est un droit pour leur plaire , & si l'on n'est

frivole ,

Si mon sexe , comme eux n'est léger , inconstant ,

Railleur , faux , singulier , bizarre , inconséquent ,

Il est d'un mauvais ton , & leur troupe s'envole ;

Il faut leur ressembler pour être leur idole.

Sur ce que Léandre lui fait entendre ,
qu'elle veut cependant avoir leur homma-
ge , elle l'interrompt , en disant :

C'est pour les démasquer que je les flatte tous ;

Ils veulent marcher sur nos traces ,

Mais leurs efforts sont superflus ,

Car ils défigurent nos graces ;
 Ils outrent nos défauts , & n'ont pas nos vertus.

Nous convenons , répond-il , de votre
 supériorité , nous vous louons. Elogé in-
 sultant , s'écrie la Marquise ;

Votre mépris pour nous fait votre politesse ;

Vous nous traitez comme un enfant ,

Qui vous dit une gentillesse ;

Si votre orgueil le flatte en ce moment ,

C'est par égard pour sa foiblesse ,

Et par compassion , vous lui faites carresse.

Elle ajoute dans sa vivacité.

Là fureur de parler est le vice des hommes ;

Ils sont tous indiscrets plus que nous ne le sommes.

Un triomphe éclatant pour leur fatuité ,

Est de ternir l'honneur d'un sexe sans défense ,

Dont le plus grand défaut est son trop de bonté

Pour des ingrats , prompts à lui faire offense ,

Parce qu'ils sont toujours sûrs de l'impunité.

Les perfides entr'eux ont plus de probité ,

Par la crainte qu'ils ont d'une juste vengeance ;

Ils font le mal par volupté ,

Et suivent l'honneur par prudence.

Son frere lui témoigne alors la crainte
 où il est , que cette prévention ne fasse
 tort à Lisidor , son ami : Ah ! ne m'en par-
 lez point , réplique-t-elle :

H ij

Je l'ai banni pour le connoître,
 Et je l'ai dévoilé ; mon art a réussi,
 C'est l'inconstant , honteux de l'être.

Léandre lui proteste que Lisidor lui est toujours fidèle , & qu'il a rempli aveuglément ses ordres.

Pour suivre Hortense à la campagne , interrompt la Marquise , par un trait de jalousie secrète qui lui échappe. Léandre justifie son ami , en apprenant à sa sœur qu'il est toujours triste loin d'elle. La Marquise , poussée par ce même dépit qu'elle veut déguiser , réplique aussi-tôt.

C'est-là son caractère ; il aime tristement ,
 Il soupire , il adore avec mélancolie.

Moi , je hais , il est vrai , mais avec enjouement ;
 Ma haine saisit tout par le côté plaisant ,

Et pour la rendre plus jolie
 Je lui donne toujours l'habit de la folie.

C'est sous cette couleur qu'elle se montre dans toute la pièce.

Du Bois , son valet-de chambre , vient lui annoncer que Pasquin , Frontin , Jamin , la Tulipe , la France , Champagne , Bourguignon , attendent dans l'anti-chambre , & que chacun d'eux est chargé d'un billet doux pour elle. La Marquise dit à du Bois de prendre ces billets , qu'elle y

fera réponse , qu'ils n'auront qu'à l'attendre , & que lui , du Bois , la leur remettra Arlequin entre , comme du Bois sort , & informe la Marquise du retour de Lisidor. Il veut s'étendre sur l'état présent de son Maître , mais elle lui ordonne d'abréger ; Arlequin réplique :

Soit ; en trois mots je m'énonce ;
 Madame , Monsieur vous écrit :
 Tenez , lisez , faites réponse ;
 Elle presse , j'attends , j'ai dit.

Dendant qu'elle fait la lecture de la Lettre de Lisidor , du Bois rentre , chargé de plusieurs billets , qu'il remet à sa Maîtresse ; elle lit le premier que le hazard lui présente , & qui est conçu en ces termes :

Qui de nous est l'époux , dont vous cachez le nom ?

Pour réponse un seul mot , écrivez. Rosimon.

Ce Rosimon est un cousin de Lisidor.

Important à la glace ,
 Le sang-froid de l'orgueil est empreint sur sa face ;
 Il croit vous honorer de vous répondre un mot ;
 Il faut souvent finir la phrase qu'il commence ,
 Et ne pouvant jamais construire ce qu'il pense ,
 Au ton d'un fat il joint l'esprit d'un sot.

H ij

La Maquise paroît approuver le laconisme de ce billet, & condamner celui de Lisidor, qu'elle trouve trop diffus.

Avec précision j'aime que l'on s'explique ;
Léandre lui répond, pour justifier son ami ;

Eh ! le peut-on quand on est bien épris ?
Non, l'amour est prolix, & l'orgueil est précis.

Dans l'embarras où elle est, de répondre à dix billets à la fois, du Bois, qui lui tient lieu de secrétaire, lui conseille, pour avoir plutôt fait, de ne faire qu'une réponse circulaire, qui servira pour tous les dix. Oui, j'approuve, dit-elle, cette idée.

Elle m'offre un moyen de rendre un heureux
piège

A leur amour propre indiscret ;
C'est où je les attends ; mon frere, l'avoueraï-je ?

Mon triomphe seroit parfait ,
Si j'avois le bonheur de rendre d'un seul trait ,
Ridicule à jamais leur troupe qui m'assiège ,

Si ma juste haine pouvoit
En elle humilier tous les hommes ensemble ,

Dans chacun d'eux punir avec éclat
Tous les vices divers que leur sexe rassemble ,
Jouer le fourbe , & châtier l'ingrat ;

Tromper l'avare , & confondre le fat :
Si je pouvois enfin , rendre guerre pour guerre ,

Au médifant qui nous noircit ,
Et sans pitié livrer au siflet du Parterre

Tous ceux qui contre nous abusent de l'esprit.

Elle rentre avec du Bois , & Léandre sort pour aller joindre Lisidor , en disant ,

Forçons la haine à lui rendre justice ,
Et que l'amour constant subjugué le caprice ,
Ou l'excès de raison qui domine ma sœur.

Lisidor ouvre le second Acte , avec Léandre , qu'il a rencontré en chemin , & qu'il oblige de revenir sur ses pas , & de l'informer , avant que de voir la Marquise , des dispositions où elle est à son égard : il lui demande avec empressement si elle a reçu son billet , & si elle y fera réponse. Léandre lui dit qu'elle est occupée à l'écrire , mais qu'il ne doit pas lui cacher qu'elle le soupçonne d'aimer Hortense.

Il falloit la désabuser ,
Et lui dire qu'elle est ta femme ,

Interrompt Lisidor avec vivacité. Léandre lui répond :

Peux-tu bien me tenir un langage pareil ,
Toi , le seul confident , le témoin , le conseil ,
Du secret hymen qui nous lie ?
D'un silence profond sa fortune dépend ;
D'un oncle rigoureux tu sçais qu'elle l'attend :

Lisidor s'excuse par ces deux vers.

Un amant allarmé s'oublie ,
Et son trouble le rend distrait ;

Arlequin survient , & lui apporte la réponse de la Marquise ; Lisidor l'ouvre en tremblant , & y lit ces mots :

H iij

C'est Lisidor que je choisis ;
Qu'il raise son bonheur ; ma main est à ce prix :

Il est au comble de la joie ; Arlequin s'en glo-
rifie , & sort , enchanté de son message.

Léandre , qui paroît plus réservé , recommande
à son ami la discrétion que sa sœur exige ; lui
conseille sagement de modérer son transport , & le
laisse avec Rosimon , qui entre avec sa froide
gravité.

Rosimon , après un salut de protection , con-
seille à son cousin de se retirer. Lisidor le badine
sur sa confiance phlegmatique. Rosimon piqué ,
lui répond :

Mais à la fin , je prendrai feu :

Lisidor réplique :

Toi , prendre feu ! je t'en défie ;
Malgré tout mon respect , trouve bon que j'en rie :

Rosimon.

C'est trop mettre ma gloire en jeu ;
A mon amour , quand il persiste ,
Apprends donc , que rien ne résiste ;
Et mon ardeur est faite. . . . , .

Lisidor.

Pour geler ?

Rosimon.

Un feu si doux remplit mon ame :

Lisidor.

Si doux , que sa chaleur ne doit pas te brûler ,
Et tu dois transfir dans ta flâme.

Rosimon , pour le punir de sa plaisanterie , devient indiscret , & lui présente la réponse circulaire que la Marquise a faite à tous ses amans. Lisidor la lit, avec autant de surprise que de douleur , en voyant que c'est le même billet qu'il a reçu , & qu'il n'y a que le nom de changé. Rosimon le quitte triomphant , en lui disant :

Rends moi ce garant de ma gloire :

Tu raillois ; à mon tour je me moque de toi ,

Et par ce trait qui comble ma victoire ,

Je te laisse en partant , beaucoup plus froid que moi.

Pour achever de pétrifier Lisidor , Dorante survient ; autre rival , & autre fat , mais plus étourdi que Rosimon , quibique pour le moins aussi sot , en formant son contraste. Il vient avec empressement & avec enthousiasme , lire le billet banal qu'il a reçu de la Marquise , à Lisidor qu'il fait son confident , malgré lui , & sort ensuite enchanté de sa bonne fortune , sans prendre garde au comble d'étonnement de Lisidor , qu'il laisse aussi étourdiement qu'il l'a abordé.

Arlequin vient avertir son Maître , que son Avocat le prie de passer au plutôt chez lui pour son procès , qui presse. Lisidor s'écrie :

Mon Avocat ,

Mon Avocat , morbleu m'ennuie !

Arlequin répond :

Mais , c'est un droit de son état.

Comme il insiste , Lisidor le renvoie , en le chargeant de dire à son Avocat , qu'il passera chez lui dans la journée.

Du Bois entre , en éclatant de rire , Lifidor lui en demande le sujet ; du Bois répond qu'il rit de la sottise de ses rivaux , & du plaisant effet qu'a produit l'envoi de la réponse circulaire que la Maîtresse leur a faite ; que cette ruse a servi à mettre au jour leur indiscretion & leur fatuité. Il ajoute que Dorante , qui les avoit tous tirés en particulier pour leur lire à chacun son poulet , venoit par-là de dévoiler le mystère , & que toute la troupe s'étoit réunie pour mieux l'éclaircir , quand Madame est survenue & les a voulu congédier , après les avoir vivement plaisantés , mais qu'ils se sont jetés à ses genoux , pour la prier de changer leur châtiment , & qu'elle les a tous condamnés à garder un profond silence pour expier leur indiscretion. Ainsi , dit il , désormais

Madame va se voir servir par des muets ,
Et saluer par des pagodes.

Lifidor répond , qu'il en riroit dans un autre tems , mais que du caractère , dont il connoissoit la Marquise , il n'en devoit pas attendre un traitement plus doux. Du Bois lui dit d'espérer & de saisir , pour lui parler , ce moment où elle paroît seule.

Lifidor l'aborde en tremblant ; elle lui demande qui lui inspire cette crainte , il lui avouë franchement , que c'est son caprice inconcevable , & que le procédé du billet l'avoit beaucoup surpris : vous l'avez sur le cœur , dit-elle ; mais j'ai voulu démasquer votre sexe.

A tout Paris je devois cet exemple ,
Pour la gloire du mien qui doit donner le ton :

Lisidor.

Mais il le donne aussi : vous êtes nos oracles.

Dans les cercles , dans les spectacles.

La Marquise.

Où toujours les premiers vous courez follement ;

Pour étaler votre figure ,

Et pour faire , Messieurs , briller votre parure ;

Plutôt que votre goût & votre jugement ;

La nouveauté fait votre ivresse.

Moins frivoles que vous , nous n'y courons jamais

Que quand l'ouvrage est bon , & qu'il nous
intéresse ;

Notre présence est le sceau du succès ;

Et nos larmes font mieux l'éloge d'une pièce ,

Que tout ce vain fracas , & ces battemens fots ;

Que vous donnez mal-à-propos ,

Toujours aux cris , jamais à la justesse.

Si vous en jugez bien , vous êtes nos échos.

Elle ajoute.

Mon sexe est fait pour gouverner le monde ;

Par la raison , plus que par la beauté.

Lisidor répond galamment.

Tous les hommes ici lui cèdent la victoire ;

Ils sont à ses genoux , sans être humiliés ,

Et moi-même. . . , . . .

La Marquise.

Arrêtez , vous êtes à ses pieds ;

Pour sa honte souvent , & jamais pour sa gloire.

H v j j

185 MERCURE DE FRANCE.

Il l'assûre que cette gloire n'a rien à craindre de l'hommage respectueux d'un amant, tel que lui, qu'il est fidèle, vrai, discret, sincère; & modeste, interrompt la Marquise malignement; elle lui fait entendre, qu'elle a la même opinion de sa constance que de ses autres vertus. Il se plaint de ce doute injurieux, & qu'il est bien mal payé de son exil. Elle lui répond, qu'il y passoit les jours avec Hortense. Il se justifie, en lui disant qu'Hortense en aime un autre. Elle lui demande avec vivacité le nom de cet amant. Il lui réplique que c'est un secret qui n'est pas le sien. Ce refus redouble la curiosité de la Marquise, qui donne le choix à Lisidor, ou de lui en faire promptement la confidence, ou d'éviter sa vue pour jamais. Lisidor, que l'intérêt de Léandre oblige de se taire, se récrie contre l'injustice de sa sœur, & lui reproche qu'elle le traite plus mal que ses rivaux. La Marquise répond:

Vous êtes plus coupable; ils ne sont que des fots;
Et c'est assez contr'eux de la plaisanterie;
Un travers éclatant dissipe mon ennui,

Il exerce mon ironie.

Je ris d'un ridicule, & je vis avec lui;
Mais un vice masqué, qui veut tromper autrui,
Me donne de l'humeur, & je le congédie.

Elle le renvoie en conséquence: je vous donne, dit elle, encore une heure par grace, pour vous déterminer.

Mais ce tems écoulé, sans appel je prononce;

Et je vous bannis sans retour;

Adieu, profitez bien de cette heure du jour;

Voilà ma dernière réponse.

Lisidor se retire , en s'écriant :

O serment ! . . . O secret ! qui tiens mon cœur
lié !

Comment rompre aujourd'hui ta chaîne ,
Et désarmer l'injuste haine ,
Sans trahir l'austère amitié ?

Le troisième Acte commence par une courte Scène entre la Marquise & du Bois , devant qui elle se félicite d'avoir trouvé le moyen de se débarrasser de la poursuite de ses amans indiscrets , qui n'ont pu garder le silence une journée entière , & qui ont préféré l'exil au tourment de se taire. Lisidor revient pour la prier de lui accorder un sursis des plus courts. Vous sçavez , dit il , demain le secret d'Hortense. Ce secret ne m'intéresse plus , interrompt la Marquise ; tenons des discours plus agréables. Vous êtes à présent dans la position de vos charmans rivaux. Vous les égalez en discrétion. Lisidor trouve la comparaison injurieuse ; mais elle lui dit qu'il faut traiter la chose gaie-ment d'une façon légère , & qu'il ne recevra plus d'elle de billet tendre , qu'il les cache trop mal. Il proteste qu'il a caché le sien ; oui , répond-elle , Marton le sçait par cœur. Sur ce qu'il accuse l'im- discrétion de son valet , elle lui réplique :

Qu'un Maître doit toujours répondre
De l'imprudence de ses gens.

Il passe condamnation , & veut se jeter à ses pieds. Oh ! point de pathétique , dit-elle , le ton badin est le seul qui convient. Il la prie de prononcer son arrêt. La Marquise répond qu'il est tout prononcé , qu'ayant commis le même crime ,

182. MERCURE DE FRANCE.

il doit subir la peine de ses rivaux , & perdre la parole comme eux. Il y souscrit , en disant :

Un soupir. . . un regard , sçaura me consoler ;
Vous permettrez d'ailleurs que je soupire.

La Marquise.

Oui , vous pourrez , Monsieur , même gemir ,
pleurer , rire ,

Chanter , si vous voulez , mais sans articuler.

Lisidor la presse tendrement de garder le silence avec lui , en lui représentant que l'intérêt du beau sexe le demande , & qu'elle le doit pour montrer à tous , que les femmes l'emportent sur les hommes en discrétion même. Ce discours la pique d'honneur , elle accepte le parti généreusement , & paroît si sûre de la victoire , qu'elle consent que le premier d'eux qui parlera , devienne sujet de l'autre , & reçoive ses loix. Elle ordonne en même tems à du Bois de leur servir d'interprète , & commence à garder un austère silence , que Lisidor observe en même tems avec une égale sévérité. Arlequin entre , & veut parler à son Maître , qui lui donne un soufflet ; il demande à quel propos cette insulte : du Bois lui répond que c'est pour avoir parlé du billet , & que Monsieur est devenu muet , aussi-bien que Madame. Arlequin dit , qu'il n'est pas question de ce badinage , qu'on va juger l'affaire de son Maître , que son Avocat l'attend , qu'il s'agit de cent mille livres , & que pour peu qu'il tarde , il risque de les perdre. Lisidor ne répond rien à son valet , mais il fait entendre par ses gestes , qu'il voudroit écrire à la Marquise , si elle veut le permettre. Elle y consent par un coup de tête. Lisidor , après avoir écrit , pré-

scrite sa Lettre à la Marquise, qui fait signe à du Bois de la prendre, & de la lire tout haut.

Du Bois lit.

Mon intérêt n'est rien, mon amour vous l'im-
mole,

Mais au défaut de la parole,

Il m'inspire lui-même un moyen qui me rit,

C'est de converser par écrit;

Les entretiens font tout; pour animer les nôtres,

Nos gens nous prêteront leurs voix.

Marquise, mes billets seront lûs par du Bois,

Arlequin me fera la lecture des vôtres,

Et nous nous parlerons sans enfreindre nos loix.

La Marquise fait réponse; du Bois la prend, & la donne à Arlequin.

Il lit, en imitant le bouffon.

J'adopte votre idée; on peut en confidence

Par cet ingénieux moyen,

S'avouer tout, Monsieur, sans rompre le silence.

Pour profiter des droits d'un si doux entretien,

Dites-moi le Secret d'Hortense,

Et mon cœur vous dira le sien.

Au milieu d'une conversation si nouvelle, Rosimon vient l'interrompre: comme il ne s'étoit pas trouvé à la Scène qui s'étoit passée au second Acte, il n'avoit pû être puni comme les autres; il annonce à la Marquise qu'Hortense est mariée en secret. A cette nouvelle elle paroît agitée. Du Bois, son fidèle interprète qui devine son trouble, dit à Rosimon, que Madame voudroit sçavoir:

quel est celui qu'Hortense vient d'épouser. Roste-
mon répond :

Qu'elle interroge Lisidor ,
Chez Hortense on dit qu'il préside ;
Il est son ame en tout , son conseil , son appui.

La Marquise.

Ah , c'est lui-même ! le perfide !

Lisidor.

Donce injure ! transport charmant !

Vous avez parlé la première ;

Je triomphe heureusement.

Cet amant fidèle lui déclare qu'il n'est pas l'é-
poux d'Hortense. Qui l'est donc , s'écrie-t-elle ?
c'est moi , ma sœur , lui dit Léandre , qui entre
transporté de joye , & qui vient la détromper , en
lui apprenant que l'oncle d'Hortense avoit donné
son suffrage à leur hymen secret. La Marquise ,
heureusement desabusée , donne la main à Lisidor ,
en disant :

Un feu si plein de vérité

Ne permet plus que je balance ;

Recevez le prix du silence ,

Que ma main donne à la fidélité.

Telle est la marche théâtrale de cette Pièce.
Les morceaux que nous en avons rapportés , doi-
vent suffisamment en faire connoître l'aimable
coloris. Cet ouvrage ingénieux est adressé à Mad-
la Marquise de Pompadour , & paroît sous ses aus-
pices. Il se vend chez la veuve *Caillaud* , Libraire ,
rue Saint Jacques.

L'Académie Royale de Musique a continué avec le plus grand succès, jusqu'à la clôture de son Théâtre, les représentations des fragmens, composés des Actes d'Ismene, de Pigmalion & d'Ægée. Le Vendredi 26, ils furent donnés pour la dernière fois à la place de la Tragédie de Tancrede.

Le 17, on donna pour les Acteurs une représentation du *Carnaval du Parnasse*. Mlle *Vestris*, jeune Danseuse, y dansa pour son début un pas de deux avec M. *Vestris* son frere, qui a fait des progrès si rapides dans la danse noble. Elle fut très-bien accueillie, & le Public a conçu de grandes espérances de son talent.

Outre le pas de deux, on avoit ajoûté un grand air Italien que Mlle Fel exécuta : il est de M. *Galuppi*, célèbre Compositeur d'Italie.

Cet air fut fort goûté des connoisseurs, & parut faire une impression très-agréable sur le Public ; il est vrai que Mlle Fel y répandit cette légereté, ces graces, cette précision, qu'elle met dans tout ce qu'elle exécute. Les Etrangers surtout, accoutumés à ce seul genre de musique, parurent étonnés de sa prononciation, & de l'adresse avec laquelle elle a saisi les tournures délicates du chant Italien, en évitant cependant la trop grande affectation, qui quelquefois dans les meilleurs Chanteurs Italiens frise la charge.

La perfection avec laquelle Mlle Fel rend tous les traits de cette espece de chant, & ceux dont elle embellit d'elle même les fonds qu'elle exécute, supposent dans une Française le travail le plus opiniâtre, une connoissance exacte & fort étendue des finesses & du fond de l'art, & une facilité fort rare.

L'Air chanté par Mlle Fel, fut suivi d'une Pantomime nouvelle, exécutée par Mlle Lany & M. Sodi, qui n'a point réussi.

Le Lundi 22 & le Mercredi 24, on donna pour les Acteurs, les Fragmens, le Pas de deux de Mlle Vestris, & l'Air Italien de Mlle Fel.

A la représentation du Mercredi, M. Rameau, qui relevoit d'une longue & dangereuse maladie, parut à l'Opéra dans une des loges du fond. Sa présence excita d'abord dans l'Amphitéâtre un murmure qui se répandit rapidement dans toute l'assemblée. Il partit alors tout à coup un applaudissement universel, & ce qu'on n'avoit point vû encore, l'Orchestre, qui étoit rassemblé, mêla avec transport ses acclamations à celles du Parterre.

Ces mouvemens qu'excitoit dans le Public l'admiration qu'il a conçue pour le talent extraordinaire de M. Rameau, & qu'il se plaît à manifester dans toutes les occasions, étoient ranimés encore par la crainte qu'il avoit eue de perdre ce grand Musicien, & par la joye que lui causoit son retour à la vie.

M. Rameau vit la représentation de son Pignion, & partagea avec le Public le plaisir d'une exécution excellente. Il sembloit ce jour là que tous les Acteurs cherchoient à se surpasser. Mlle Puvigné, qui joue le rôle de la Statue animée, & qui joint à la figure de l'amour, les charmes du grand talent, & les attitudes des graces, parut plus aimable encore que les autres jours. M. Jéliote répandit plusieurs traits nouveaux dans l'Ariete, & chanta le reste du rôle de la manière la plus séduisante : les Chœurs, les Balets, furent rendus avec la plus parfaite précision, & l'assemblée nombreuse pendant le cours de la représentation & après qu'elle fut finie, témoigna son contentement par les plus grands applaudissemens.

CONCERTS SPIRITUELS.

LE grand nombre de Concerts dont nous avons à rendre compte, nous empêche de louer en détail tout ce qu'on y a entendu d'excellente musique, de belles voix & de grands instrumens. Il suffira de parler des nouveautés agréables que l'activité & le goût de Mrs Royer & Capran ont présentées au Public. Outre les Morets ordinaires, on a donné trois fois *In convertendo*, Motet de M. Rameau, fait il y a près de quarante ans. On y découvre le germe de ce génie sublime, fertile & brillant, qui devoit porter la musique Française au comble de sa perfection & de sa gloire. M. Cordelet, Maître de la Musique de Saint Germain l'Auxerrois a donné *Domine in virtute tua*, nouveau Motet, où l'on a trouvé d'agréables morceaux de récit, & des Chœurs très-bien faits.

M. Rose, Ordinaire de la Musique du Roi, Desfus, a chanté avec succès dans plusieurs Concerts. On lui a trouvé le son de voix agréable, & de la précision dans l'exécution. Le Public a vu avec plaisir reparoître M. Bêche, Haute-contre, & il a paru s'intéresser aux progrès rapides de M. Gelin, Basse-taille.

M. Wendling, Ordinaire de la Musique de S. A. S. le Duc de Deux Ponts, a joué un Concerto de Flûte. M. Ernst, Allemand, a exécuté seul un Concerto à deux cors-de-chasse. Cette nouveauté a paru plus singulière qu'agréable.

On a entendu avec étonnement M. Baron, âgé de quatorze ans, & M. Moria, âgé de onze ans, exécuter des Concerto de violon avec une chaleur & une précision singulieres pour leur âge.

Les applaudissemens que M. Chiabran, neveu du

fameux M. Somis, & Ordinaire de la Musique du Roi de Sardaigne, a reçûs la première & la seconde fois qu'il a parû, ont été poussés dans la suite jusqu'à une espèce d'enthousiasme. L'exécution la plus aisée & la plus brillante, une légèreté, une justesse, une précision étonnante, un jeu neuf & unique, plein de traits vifs & saillans, caractérisent ce talent, aussi grand que singulier. L'agrément de la Musique qu'il joue & dont il est l'Auteur, ajoute aux charmes de son exécution.

Le Jeudi 25 Mars, jour de l'Annonciation le Concert commença par une symphonie de M. Tellemann, ensuite par *Cantate*, Pl. 95, Motet à grand Chœur de M. Martin. M. France Kermazian joua un Concerto de Basson. M. l'Abbé de la Croix chanta *Jubilare Deo*, petit Motet nouveau. M. Canavas joua seul. Le Concert finit par *Dominus regnavit*, Motet à grand Chœur de M. Mondonville.

Le 28, Dimanche de la Passion, il commença par une symphonie de M. Tellemann, ensuite *Deus noster*, Motet à grand Chœur de M. Cordelet Maître de Musique de l'Eglise de Saint Germain l'Auxerrois; il y eut une symphonie de Cors-de-chasse. Mlle Fel chanta, *Confitebor tibi Domine*, petit Motet de feu M. Fiocco; M. Gaviniés joua seul; le Concert finit par *Cœli enarrant*, de M. Mondonville.

Le Mardi 30, il commença par une symphonie, ensuite *Exaltabor te*, Motet à grand Chœur de feu M. de la Lande, dans lequel M. Rose, Ordinaire de la Musique du Roi, chanta *Miserator*, Récit de Dessus; une grande symphonie de M. Guillemain, Ordinaire de la Musique du Roi. Mlle du Perey chanta, *Cantate Domino*, petit Motet de feu M. Mouret; M. Canavas joua seul. Le Concert finit par *In convertendo Dominus*, ancien Motet de M. Rameau.

Le Vendredi 2 Avril, il commença par une symphonie de M. Guillenain, Ordinaire de la Musique du Roi, ensuite *Diligam te Domine*, Motet à grand Chœur de feu M. Madin; un Concerto de deux Hautbois de forêt, deux Cors-de-chasse & un Basson; *Quemadmodum*, Motet à grand Chœur de feu M. de Lalande; M. Dupont joua un Concerto. Le Concert finit par *In convertendo Dominus*, ancien Motet à grand Chœur de M. Rameau.

Le 4, Dimanche des Rameaux, il commença par une symphonie, ensuite *Diligam te Domine*, Motet à grand Chœur de feu M. Gilles, dans lequel Mlle Chevalier chanta *Beata gens*, Récit ajouté de feu M. de la Lande. Un Concerto de deux Hautbois de forêt, deux Cors-de-chasse & un Basson, avec la symphonie; Mlle Fel chanta *Confitemini Domino*, petit Motet; M. Gaviniés & M. Dupont jouèrent des Duo. Le Concert finit par *De profundis*, Motet à grand Chœur de M. Mondouville.

Le Lundi 5, il commença par une symphonie, ensuite *Dominus regnavit*, Ps. 96, Motet à grand Chœur de feu M. de la Lande, dans lequel M. Rose, Ordinaire de la Musique du Roi, chanta avec M. Benoît, le Duo *Annuntiaverunt Cæli*; M. Anciaux, Trompette du Roi, sonna un Concerto; Mlle Duperey & M. Gelin chanterent *Cantemus Domino*, petit Motet de feu M. Mouret; M. Gaviniés joua seul. Le Concert finit par *In convertendo*, ancien Motet de M. Rameau.

Le Mardi 6, il commença par une symphonie, ensuite *Venite exultemus*, Motet à grand Chœur de M. Davesne, dans lequel M. Rose, Ordinaire de la Musique du Roi, chanta un Récit de Dessus; M. Tacet joua un Concerto de Flûte; M. Bèche chanta *Benedictus Dominus*, petit Motet de feu M.

Mouret ; M. Gaviniés & M. Dupont jouèrent *des Duo*. Le Concert finit par *Nisi Dominus*, Motet à grand Chœur de M. Mondonville.

Le Mercredi 7, il commença par une symphonie de M. Martin, ensuite *Cantate*, Ps. 95, Motet à grand Chœur du même Auteur ; une grande symphonie de M. Guillemain, Ordinaire de la Musique du Roi ; Mlle Duperey & M. Gelin chanterent *Cantemus Domino*, petit Motet de feu M. Mouret ; M. Gaviniés joua seul. Le Concert finit par *Miserere*, Motet à grand Chœur de feu M. de la Lande.

Le Jeudi 8, il commença par une symphonie de M. Martin, ensuite *Requiem*, Motet à grand Chœur de M. Gilles ; M. Chiabran, neveu de M. Somis, Ordinaire de la Musique du Roi de Sardaigne, joua une Sonate de sa composition après le premier Motet, & un Concerto de sa composition avant le dernier ; *Quemadmodum*, Motet à grand Chœur de feu M. de la Lande ; le Concerto annoncé ci dessus. Le Concert finit par *Jubilatus Deo*, Motet à grand Chœur de M. Mondonville.

Le 9, Vendredi Saint, il commença par une symphonie, ensuite *De profundis*, Motet à grand Chœur de M. Mondonville ; M. Ernst, Allemand, joua seul un Concerto à 2 Cors-de-chasse, de la composition de M. Schifer ; Mlle Duperey chanta *Quemadmodum*, petit Motet de M. Mouret ; M. Gaviniés joua seul. Le Concert finit par *Miserere*, Motet à grand Chœur de M. de Lalande.

Le Samedi 10, il commença par une symphonie à tymballes & trompettes de M. Plessi, cadet, ensuite *Cantate Domino*, Ps. 149, Motet à grand Chœur de M. Daverne, Ordinaire de l'Académie Royale de Musique ; M. Baron, âgé de 14 ans, joua un Concerto de violon ; Mlle Duperey & M. Rose, de la Musique du Roi, chanterent un petit

Motet de M. Cordelet, Maître de Musique de S. Germain l'Auxerrois; M. Chiabran joua seul une Sonate de sa composition. Le Concert finit par *Cæli enarrant*, Motet à grand Chœur de M. Mondonville.

Le Dimanche 11, jour de Pâques, il commença par une symphonie de M. Geminiani, ensuite *Cantate*, Motet à grand Chœur de M. de la Lande; M. Gaviniés joua une Sonate à violon seul; Mlle Fel chanta *Laudate pueri Dominum*, petit Motet de M. Fiocco; M. Gaviniés joua un Concerto. Le Concert finit par *Venite exultemus*, de M. Mondonville.

Le Lundi 12, il commença par une symphonie à symballes, trompettes, cors-de-chasse de M. Ståmitz; Directeur de la Musique de S. A. E. Palatine; ensuite *Venite exultemus*, Motet à grand Chœur de M. Daveſne, Ordinaire de l'Académie Royale de Musique, dans lequel chanta M. Rose, de la Musique du Roi; M. Wendeling, Maître de Flute de S. A. S. M. le Prince Palatin, Duc régnant de Deux Ponts, joua un Concerto; Mlle Duperey & M. Gelin chanterent *Cantemus Domino*, petit Motet de M. Mouret; M. Chiabran joua un Concerto de Violon. Le Concert finit par *Bonum est*, de M. Mondonville.

Le Mardi 13, il commença par une symphonie, ensuite *Deus noster*, Motet à grand Chœur de M. Cordelet, Maître de Musique de l'Eglise de Saint Germain l'Auxerrois; M. Chiabran joua une Sonate de sa composition; M. Bêche chanta *Venite exultemus*, petit Motet; M. Chiabran joua seul. Le Concert finit par *Nisi Dominus*, de M. Mondonville.

Le Vendredi 16, il commença par une symphonie, ensuite *Lauda Jerusalem*, Motet à grand

Chœur de M. de Lalande ; une grande symphonie de M. Guillemain , Ordinaire de la Musique du Roi ; Mlle Duperey & M. Rose chanterent un petit Motet de M. Cordelet ; M. Chiabran joua seul. Le Concert finit par *Venite exultemus* de M. Mondonville.



NOUVELLES ETRANGERES.

DU NORD.

DE PETERSBOURG, le 2 Mars.

LE Général Baron de Pretlack, Ambassadeur Extraordinaire de la Cour de Vienne, a reçu par les Couriers de Stockholm & de Coppenhague, des dépêches importantes des Ministres de Leurs Majestés Impériales des Romains auprès des Rois de Suède & de Dannemarck.

Pour remédier aux abus qui se commettoient dans le transport des Livres venant des pays étrangers, parmi lesquels on faisoit passer d'autres marchandises, il a été décidé que l'Académie Impériale des Sciences sera chargée à l'avenir du soin de faire venir les Livres nouveaux qui s'impriment ailleurs, & que les particuliers qui voudront les avoir, seront obligés de s'adresser à la Librairie de l'Académie, qui fera leurs commissions par la voye des premiers Vaisseaux.

Quelques Etrangers ayant osé débiter ici la Doctrine des Herrenbutters, ont reçu un ordre secret de se retirer au plutôt, sous peine d'être arrêtés & punis comme Sectaires & introducteurs de nouvelles opinions, en cas de désobéissance.

On

On a reçu avis de Riga , que le Feldt Maréchal Comte de Lacy étoit si fort affoibli de sa maladie, jointe à son grand âge , qu'il n'y avoit presque plus d'espérance qu'il pût se rétablir.

Ce Feldt Maréchal a demandé & obtenu la démission de ses Emplois , eu égard au mauvais état de sa santé. Le Général Major Brown, son gendre, sollicite aussi sa retraite, ainsi que le Lieutenant Général de Brigli , & le Général Major Frédéric.

DE STOCKHOLM, le 9 Mars.

Le 21 du mois dernier le froid a été si excessif dans ce Royaume ; qu'il a surpassé de trois degrés celui qu'il fit en 1709 & en 1740 ; mais il n'a pas été long , & le tems s'est tout-à-coup radouci.

Le Comte de Gyllembourg, Président du Collège des Mines , & Commandeur de l'Ordre de l'Etoile du Nord , présenta ces jours passés une Médaille d'or du produit de ces Mines , au Prince successeur , qui la reçut avec des marques de satisfaction.

Le Baron de Flemming , Ministre de cette Cour auprès du Roi de Dannemarc , qui étoit venu rendre compte à sa Majesté du succès de l'importante négociation dont il a été chargé , est parti pour retourner à Coppenhague. Avant son départ il a été fait Commandeur de l'Ordre de l'Epée. Le Ministre de Dannemark a dépêché en même-tems un Exprès à sa Cour , pour y porter le résultat des Conférences qu'il a eues avec les Ministres du Roi.

Le Roi de France ayant envoyé au Cap de Bonne Espérance M. de la Caille , de l'Académie Royale des Sciences pour y faire des Observations Astronomiques sur la parallaxe de la Lune , Sa Majesté a chargé l'Académie Royale de Suède de faire aussi sur ce sujet les siennes , afin de les com-

1794 MERCURE DE FRANCE.

parer ensemble, & de les rendre utiles à la navigation, comme on se l'est proposé.

On a fait rapport au Roi, que conformément à ses ordres, la Flotte de Carlscron étoit prête à mettre à la voile au premier commandement. Elle est composée de 20 Vaisseaux de ligne & de 12 Frégates.

DE COPENHAGUE, le 2 Mars.

On a publié une Ordonnance du Roi, portant que les Maîtres de Navires, avec les Pilotes qui seront à l'avenir convaincus d'avoir soustrait des marchandises ou autres effets qu'on leur aura confiés, seront non-seulement condamnés à rendre le double de ce qu'ils auront pris, mais encore punis de mort, selon les circonstances du cas. Il y est ajouté que les Matelots ou autres personnes qui leur auront prêté leur assistance & se seront par-là rendus complices du vol, subiront la peine du fouet, seront marqués d'un fer rouge au front & faits esclaves. Cette Ordonnance est datée du 3 du mois dernier.

Le Roi vient d'établir une nouvelle Commission pour la direction des affaires de la Marine. Le Commandeur Fontenoy, Chef des Cadets, en est le Président. Cette Commission est particulièrement chargée d'examiner le nombre des Vaisseaux qu'on pourroit mettre en mer en cas de besoin; de fixer le tems qu'il faudroit pour les équiper; de dresser un état des provisions & munitions de guerre nécessaires à cet effet, & d'en faire ensuite le rapport à Sa Majesté.

A L L E M A G N E.

DE VIENNE, le 3 Mars.

LA Cour ayant été informée qu'une nouvelle Secte, appelée Hernbutters, ou Freres Maraves, faisoient tous les jours du progrès, & que

plusieurs s'étoient assemblés le 23 de ce mois dans un Village nommé Waring , à quelques lieues d'ici , y envoya le même jour un détachement de Cuirassiers , qui les enleva & les conduisit dans les prisons de cette Ville.

L'Archiduc Joseph doit accompagner Leurs Majestés Impériales à Presbourg. On travaille actuellement à augmenter la Cour de ce Prince. Il est décidé que les Ministres Etrangers ne seront point de ce voyage , mais le Grand Chancelier Comte d'Ulfeldt viendra ici tous les Vendredis pour leur donner audience. Ils pourront toutesfois se rendre à Presbourg , quand ils auront quelque chose d'important & de pressé à communiquer à la Cour.

Le Baron de Klingraff , Envoyé Extraordinaire de la Cour de Prusse , fut en conférence ces jours passés avec le Comte d'Ulfeldt , & lui déclara que le Roi son Maître ayant consenti que l'on continuât à Vienne la négociation entamée à Berlin pour la liquidation des dettes de la Silésie , avoit chargé M. de Dewits de se rendre en cette Capitale en qualité de Commissaire de sa part , & qu'il seroit muni des instructions nécessaires pour amener cette affaire à une prompte décision.

L'Impératrice s'est chargée de payer l'intérêt de la somme de 400 mille liv. st. qui a été levée pour l'établissement des Maisons des Invalides.

Il paroît un Edit de l'Impératrice Reine , qui diminue considérablement les dépenses pour les deuil & pour les enterremens , comme étant ruineuses aux uns , & ne faisant paroître dans les autres qu'un luxe vain & déplacé.

Le 19 , vers les onze heures du matin , l'Impératrice Reine est accouchée d'une Archiduchesse , qui a été baptisée le soir , & tenue sur les Fonts , au nom du Roi & de la Reine d'Espagne , par le

196 MERCURE DE FRANCE.

Feldt-Maréchal Prince de Saxe Hildburghausen , & par la Princesse Charlotte. Elle a reçu les noms de Josephine, Gabrielle, Jeanne, Antoinette, Anne.

DE BERLIN , le 30 Mars.

Le 27 de ce mois , on célébra à la Cour avec beaucoup d'éclat l'anniversaire de la naissance de la Reine Mere , qui entra dans la soixante-cinquième année. Le Roi ne put y assister , s'étant trouvé incommodé d'une fluxion ; mais Sa Majesté avoit chargé le Prince de Prusse de faire les honneurs de cette fête , dont il s'acquitta parfaitement.

La Reine Mere dîna chez la Reine Regnante avec la Famille Royale , les Princes & Princesses du Sang & plusieurs Seigneurs & Dames de la Cour. Le repas fut magnifique & servi en vai l'elle d'or. A cinq heures du soir les deux Reines , la Maison Royale & toute la Cour allèrent voir représenter l'Opera d'*Armide* , qui eut un grand succès. Il y eut un concours de monde prodigieux. Au sortir du Spectacle , la Cour se rendit au Château dans les appartemens de la Reine ; on y soupa à plusieurs tables , & la fête fut terminée par un Bal masqué , qui dura jusqu'à quatre heures du matin.

On apprend que le Roi est parfaitement rétabli de son indisposition & qu'il se rendra ici demain.

DE DRESDE , le 6 Mars.

Le 9 de ce mois , le Chevalier Hambury Williams , Ministre Plénipotentiaire du Roi d'Angleterre , doit revenir de Berlin en cette Ville. On parle beaucoup d'un Traité de Subside entre cette Cour & celle de Londres , & on dit que ce Ministre sera chargé d'y travailler avec ceux du Roi.

Le Maréchal Comte de Lowendahl est revenu de Pologne , & s'est rendu dans une des Terres du

Baron de Kiefewitte , son gendre , od il doit faire quelque séjour.

DE RATISBONNE, le 4 Mars.

Le Ministre du Roi de Prusse a fait connoître aux Ministres Electoraux , ainsi qu'à ceux des Princes , que Sa Majesté Prussienne souhaitoit vivement que l'affaire de la garantie générale de la Silésie par la Diète de l'Empire , fût réglée avant le vacances prochaines de Pâques , afin que la résolution de cette Assemblée étant portée à l'Empereur , il pût la revêtir de sa ratification.

Il paroît ici divers écrits sur l'élection d'un Roi des Romains ; les uns prétendent qu'avant que d'y procéder , il faut que la nécessité de cette élection soit non-seulement constatée & approuvée par le Collège Electoral , mais encore par celui des Princes , qui doivent être aussi consultés ; mais ce dernier article est combattu par d'autres , qui soutiennent que ce Collège n'y a aucun droit. En attendant , il n'y a rien de décidé sur le tems où cette élection sera proposée au Collège Electoral.

I T A L I E.

DE NAPLES, le 9 Mars.

LA nouvelle Junte établie par la Cour pour la direction du Commerce dans ce Royaume , continue aux jours marqués ses séances chez le Marquis de Fogliani , qui en est le Président , malgré l'absence de ce Seigneur , qui a suivi le Roi à Bovino.

DE ROME, le 6 Mars.

Le Pape , toujours attentif à enrichir des morceaux les plus curieux & les plus rares le grand Cabinet du Capitole , vient d'y faire placer par-

mi les fameuses Statues qu'on y garde ; un Buste qui paroît être celui d'une Déesse du Paganisme, La tête & les cheveux sont d'émail , la draperie est d'albâtre & le piédestal d'un noir antique. Sa Sainteté a encore orné ce Cabinet d'un Bas-relief, qu'on croit avoir été sculpté dans les premiers tems de l'Eglise. On y voit la Vierge qui présente l'Enfant Jesus aux Mages. Le Pape a joint à ces deux Monumens précieux un ancien Cadran solaire , où toutes les heures & les minutes paroissent encore très-bien dessinées.

On a reçu avis de Terracine , qu'on y avoit arrêté plusieurs voleurs de la bande de Mastrigly , & qu'on avoit pris toutes les mesures possibles pour se saisir de leur chef. Il a eu la hardiesse d'envoyer dans differens Bourgs & Villages des lettres de contribution , où il se donne la qualité de Marquis , & menace les habitans de brûler leurs maisons, s'ils ne sont exacts à déposer l'argent qu'il leur demande , dans les endroits qu'il leur indique.

DE MILAN , le 10 Mars.

Le Comte Christiani , Grand-Chancelier du Milanès , vient d'être muni par l'Impératrice Reine des pouvoirs nécessaires pour terminer définitivement avec les Commissaires de la République de Venise, les difficultés survenues au sujet des confins de leurs Etats , & du nouveau règlement qui doit être fait pour fixer les limites du Tirol & du Frioul.

DE TURIN , le 24 Février.

Il paroît un Edit du Roi, qui continue les impositions extraordinaires sur le pied qu'elles étoient pendant la guerre. Par la repartition qui en a été faite , elles se montent à deux millions 725 mille 936 livres pour les différentes Provinces & districts des Etats de Sa Majesté en Italie.

La Duchesse de Savoye avance heureusement, dans sa grossesse, & jouit d'une parfaite santé.

Le projet de réforme dans les troupes du Roi doit être incessamment exécuté.

On vient de publier une Ordonnance qui révoque la permission ci-devant accordée aux Fabriquans de faire des étoffes de soye d'une moindre largeur que celle prescrite par les reglemens précédens, & leur enjoint de s'y conformer, sous les peines portées par ladite Ordonnance.

Le Roi ayant fait en 1745 un emprunt de 600 mille livres, à six pour cent d'intérêt, des Banquiers, Négocians & autres habitans aisés de cette Capitale, & ceux de Genève ayant été les premiers à s'y intéresser, S. M. a ordonné qu'ils fussent aussi remboursés les premiers de leurs capitaux.

P O R T U G A L.

DE LISBONNE, le 3 Février.

LE 23 du mois dernier on a publié un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, portant qu'à l'avenir on ne payera plus que la moitié des droits sur le sucre fabriqué au Brezil, qu'on fera sortir du Royaume, & que pour en faciliter l'expédition, on ne sera plus obligé de faire peser les caisses à la Douane, mais qu'on se réglera pour les droits de sortie sur le poids qui aura été mis au Brezil.

E S P A G N E.

DE MADRID, le 16 Mars.

Les dernières lettres d'Oran, datées du 7 de ce mois, portent que Don Antoine Campoy y Morata, Visiteur & Vicaire Ecclésiastique de cette Ville, avoit baptisé le 23 Janvier dernier, Fête de Saint Ildefonse, Archevêque de Tolède, 42 Mores.

L. iiii.

qu'il avoit convertis & cathéchifés. Plusieurs autres Mores des deux sexes, que leurs Maîtres avoient envoyés à cette pieuse cérémonie, s'étoient présentés pour demander le Baptême, mais comme ils n'étoient pas instruits des principes de notre Religion, ils n'ont pû encore le recevoir.

DE GIBRALTAR, le 10 Février.

Le Traité de paix & de navigation entre les Etats Généraux & Muley Abdallah, Empereur de Maroc, qui se négocioit depuis plusieurs années, fut signé le 21 Janvier dernier par le Pacha, Premier Ministre de ce Prince, & par M. Buttler, Consul de la République en cette Ville. Ce Consul s'est rendu pour cet effet à Teutan. Toutes les difficultés ont été levées par ce Traité, & les présens destinés pour l'Empereur seront incessamment remis.



FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE Roi vient d'accorder des Lettres de Noblesse à M. Puzos, Directeur de l'Académie Royale de Chirurgie, en considération des découvertes qu'il a faites dans son Art.

Du 18 : *Actions*, 19 cens 20; *Billets* de la première Loterie Royale, 740; *Billets* de la seconde, 668.

Le Vendredi, jour de Saint Joseph, la Reine fit ses dévotions, & communia par les mains de l'Evêque de Chartres, son Premier Aumônier.

Le Dimanche suivant, le Roi, la Reine, Monseigneur le Dauphin, & Mesdames, assistèrent dans la Chapelle du Château, au Sermon du Pere Griffet, Jésuite.

Le Mardi, la Reine, Monseigneur le Dauphin

& Mesdames , assisterent au Sermon du même Pere , dans la Chapelle.

Du 24; *Actions*, 19 cens 30; *Billets* de la premiere Loterie Royale , 740; *Billets* de la seconde , 667.

Le Jeudi 25 Mars , Fête de l'Annonciation , le Roi , Monseigneur le Dauphin , Madame la Dauphine & Mesdames , entendirent la Messe dans la Tribune , & ensuite les Vêpres , chantées par la Musique , auxquelles l'Abbé Gergois , Chapelain ordinaire du Roi , officia. La Reine ne s'y trouva point , ayant entendu dans la Tribune , la Grande Messe des Missionnaires , ainsi que les Vêpres , qui furent chantées après.

L'après-midi , le Roi , la Reine , & toute la Famille Royale , assisterent au Sermon du Pere Griffet , Jesuite.

Le 30 , le Roi , la Reine , & toute la Famille Royale , entendirent le Sermon du même Prédicateur.

L'ouverture du Jubilé de l'Année Sainte , qui doit durer pendant six mois , se fit en cette Capitale le 29 Mars , suivant le Mandement de l'Archevêque de Paris , par une Messe solennelle du Saint Esprit , qu'il célébra pontificalement dans l'Eglise Métropolitaine , après avoir entonné l'Hymne *Veni Creator* , qui fut chanté comme la Messe , par la Musique ordinaire de cette Eglise.

Dans la précédente Gazette , il s'est glissé une faute d'impression , à l'article de cette Ville , au sujet des qualités de M. Boucot , qu'il faut rétablir ainsi ; Chevalier de l'Ordre de Saint Michel , & Receveur de la Ville.

Du premier : *Actions* , 19 cens 15 ; *Billets* de la premiere Loterie Royale , point de prix fixe. *Billets* de la seconde , 662.

Le 4 Avril , Dimanche des Rameaux , le Roi , la Reine , Monseigneur le Dauphin , & Mesdames

assistèrent , dans la Chapelle du Château , à la Bénédiction des Palmes , ainsi qu'à la Grande Messe , célébrée par l'Abbé Gergois , Chapelain ordinaire du Roi , & chantée par la Musique. Madame la Dauphine l'entendit dans la Tribune.

L'après-midi , Leurs Majestés , & toute la Famille Royale , assistèrent au Sermon du P. Griffet , Jésuite , aux Vêpres , chantées par la Musique , auxquelles l'Abbé Gergois officia , & au Salut , chanté par les Missionnaires.

Le 5 , Lundi Saint , la Reine se rendit à la Paroisse , & communia par les mains de l'Evêque de Chartres , son Premier Aumônier , dont elle entendit la Messe. Madame Henriette , & Madame Adélaïde y communierent par les mains de l'Evêque de Meaux , Premier Aumônier de Madame Henriette , & entendirent sa Messe.

Le 6 , Mardi Saint , Monseigneur le Dauphin se rendit à la Paroisse , & communia par les mains du Cardinal de Soubise , Grand Aumônier de France , dont il entendit la Messe. Madame la Dauphine , qui s'y rendit aussi , communia par les mains de l'Abbé de Poudens , son Aumônier de quartier , & entendit sa Messe.

Le même jour , M. de Wernicke , Ministre Plénipotentiaire du Duc de Wirtemberg , eut une Audience particulière du Roi , à laquelle il fut conduit par le Marquis de Verneuil , Introducteur des Ambassadeurs.

Le 7 , Mercredi Saint , Madame Victoire & Madame Sophie communierent , à la Paroisse , par les mains de l'Abbé de Colincourt , Aumônier du Roi , & entendirent sa Messe.

L'après midi , le Roi , la Reine , & toute la Famille Royale , assistèrent , dans la Chapelle , à l'Office des Ténébres , que chanta la Musique.

Le 8 , Jeudi Saint , le Roi entendit le Sermon.

de la Cène de l'Abbé Berthier, Chanoine & Grand Vicaire de Troyes. L'Evêque de Perpignan fit l'Absoute, après laquelle Sa Majesté lava les pieds à douze pauvres, & les servit. Le Comte de Charolois, faisant les fonctions de Grand-Maitre, précédoit le Service. Les plats étoient portés par Monseigneur le Dauphin, le Duc de Chartres, le Prince de Condé, le Prince de Conti, le Comte de la Marche, le Prince de Dombes, le Comte d'Eu, le Duc de Penthièvre, & les Principaux Officiers de Sa Majesté. Les Maitres d'Hôtel marchoient à la tête.

Après cette cérémonie, le Roi, la Reine, & toute la Famille Royale, se rendirent à la Chapelle, où ils entendirent la Grande Messe, célébrée par l'Abbé Gergois, & chantée par la Musique, & l'après midi, assistèrent à l'Office des Ténébres.

Du 7 : *Affians*, 19 cens 15 ; *Billets* de la première Loterie Royale, 727 ; *Billets* de la seconde, point de prix fixe.

Le 9 Avril, Vendredi Saint, le Roi, la Reine, & toute la Famille Royale, entendirent dans la Chapelle du Château, le Sermon de la Passion, du Pere Griffet, Jésuite, & l'après-midi assistèrent aux Ténébres.

Le 10, Samedi Saint, Monseigneur le Dauphin commença ses Stations, & visita les Eglises de Notre-Dame, de Saint Louis, des Recolets & la Chapelle du Château. Madame la Dauphine fit une Station le même jour à la Chapelle & à la Paroisse. Mesdames visiterent aussi les quatre Eglises marquées, & ont continué, ainsi que Monseigneur le Dauphin, les Lundi, Mardi & Mercredi. La Reine a commencé le 9 les Stations..

Le 12, Fête de Pâques, le Roi, la Reine, & toute la Famille Royale, assistèrent à la Grande

Messe , célébrée par l'Evêque de Perpignan , & chantée par la Musique ; l'après-midi au Sermon du Pere Griffet , Jésuite , aux Vêpres , auxquelles le même Prélat officia , & au Salut chanté par les missionnaires.

Sa Majesté fit rendre le même jour à la Paroisse les Pains Bénits , qui furent présentés par l'Abbé de Colincourt , un de ses Aumôniers.

L'Académie Royale de Chirurgie vient de recevoir par un nouveau Règlement , des marques de l'attention particulière que Sa Majesté donne à ce qui peut concourir à ses progrès. Cette Académie demeurera toujours sous la protection du Roi ; elle recevra ses ordres par le Secrétaire d'Etat , qui aura dans son département les autres Académies , & le Premier Chirurgien du Roi en sera le Président né. Elle sera divisée en quatre Classes. La première sera de quarante Académiciens Conseillers du Comité ; la seconde de vingt Adjoints : tous les autres Maîtres en Chirurgie du Collège de Paris formeront la troisième Classe , avec la qualité d'Académiciens libres : la quatrième Classe , sous le nom d'Associés de l'Académie , sera composée des Chirurgiens des Provinces du Royaume & des Pays étrangers ; distingués , qui auront fait part à l'Académie de quelques découvertes ou observations particulières.

Les Officiers de l'Académie seront toujours choisis dans le nombre des Conseillers. Sa Majesté a nommé M. le Dran , Directeur ; M. de la Faye , Vice Directeur ; M. Morand , Secrétaire ; M. Louis , Commissaire pour les Extraits ; M. Bafuel , Commissaire pour les Correspondances , & M. Malaval , Trésorier.

L'intention du Roi est , que l'Académie s'occupe à perfectionner la théorie & la pratique de la Chirurgie , par des recherches & des découvertes

Sur la Physique du corps humain , sur les causes , les effets , & les indications des Maladies Chirurgicales , sur les cas dans lesquels on doit faire ou omettre les opérations , sur le tems & la méthode de les faire ; enfin sur les remèdes Chirurgicaux , convenables à chaque maladie.

Du 19 : *Actions* , point de prix fixe ; *Billets de la premiere Loterie Royale* , 726 ; *Billets de la seconde* , 653.

Dimanche 25 , le Roi tint un Chapitre extraordinaire de l'Ordre , & S. M. y nomma Chevalier le Duc de Nivernois, Ambassadeur Extraordinaire à Rome , accordant à ce Seigneur dispense d'âge.

BENEFICES DONNE'S.

LE 4 Avril , le Roi a nommé M. d'Hugues , Evêque de Nevers , à l'Archevêché de Vienne ; M. Tinséau , Evêque de Belley , à l'Evêché de Nevers ; l'Abbé Courtois de Quincey , Grand Vicaire de Dijon , à l'Evêché de Belley ; l'Abbé de Cerisy , Grand Vicaire de Rouen , à celui de Lombès ; l'Abbé Beaupoil de Saint Aulaire , Prêtre du Diocèse de Limoges , à l'Abbaye de la Réole ; l'Ordre de Saint Benoît , Diocèse de Tarbes ; l'Abbé Beaupoil de Saint Aulaire , Grand Vicaire de Tarbes , à l'Abbaye de Tourtoyrac , l'Ordre de Saint Benoît , Diocèse de Périgueux ; l'Abbé de Kerverfis , Grand Vicaire de Nantes , à l'Abbaye de Pornid ; l'Ordre de Saint Augustin , Diocèse de Nantes , & l'Abbé de Mazancourt , Doyen de l'Eglise de Noyon , à l'Abbaye de la Réau , l'Ordre de Saint Augustin , Diocèse de Poitiers.

Sa Majesté a accordé l'Abbaye Régulière & Elective d'Arrouaise , l'Ordre de Saint Augustin , Diocèse d'Arras , à Dom Wartel , Religieux de la même Abbaye ; l'Abbaye Régulière & Elective de

226 MERCURE DE FRANCE.

Saint André-aux Bois , Ordre de Prémontré ,
 Diocèse d'Amiens , à Dom Crespin , Religieux de
 la même Abbaye ; l'Abbaye Régulière & Elective
 de Bergue-Saint Vinox , Ordre de Saint Benoît ,
 Diocèse d'Ypres , à Dom Desain , Religieux de la
 même Abbaye , & l'Abbaye de Beauvoir , Ordre
 de Cîteaux , Diocèse de Bourges , à Dame de
 Vauldre , Religieuse du même Ordre.



MARIAGE ET MORT.

LE 19. Avril, Jean Comte de Selve , Seigneur
 de Haudeville , &c. Capitaine de Cavalerie au
 Régiment d'Harcourt, Chevalier de S. Louis, fils
 de Pierre Comte de Selve, Maréchal de Camp,
 Gouverneur de S. Venant, & de Françoise Eléon-
 nore Arnaud de Rety, épousa dans l'Eglise Pa-
 roissiale de S. Stulpice Charlotte-Elizabeth de Sel-
 ve, sa cousine issue de germaine, fille de Jean de
 Selve, Seigneur Haut-Châtelain de Cerny, &c. &
 de Marie-Elizabeth le Petit. La Mariée est
 unique de la branche aînée de sa Maison, qui est
 très-ancienne & qui a fourni plusieurs hommes il-
 lustres en différens états, entre-autres, un Premier
 Président du Parlement de Paris, lequel fut chargé
 d'aller traiter de la rançon du Roi François I. après
 la perte de la bataille de Pavie en 1524. Ses armes
 sont d'azur à deux faces ondées d'argent.

Jean-Louis Balbis Bertons de Crillon, Arche-
 vêque & Primat de Narbonne, Président né
 des Etats Généraux de la Province de Languedoc,
 Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit, Abbé
 Commendataire de l'Abbaye de Cherlieu, &c.
 mourut à Avignon le 15 du mois de Mars dernier,
 dans la soixante-septième année de son âge. Il
 avoit été nommé à l'Evêché de Saint Pons le 15.

Octobre 1713. Il fut transféré à l'Archêvêché de Toulouse en 1727, & à Narbonne en 1739; il a honoré toutes ces places par des talens supérieurs. Il avoit l'esprit des Lettres, l'esprit d'affaires, l'esprit de conversation. Une profonde connoissance des hommes : son éloquence naturelle, l'art de gagner les cœurs, & l'amour de l'ordre lui avoient acquis la confiance générale de la Province; il s'en est servi, comme tous les hommes en place qui la méritent, pour le bien public.

Il étoit fils de Philippe-Marie Balbis Bertons, Comte de Crillon, qui quitta l'Ordre de Malthe, pour se marier, & petit-fils de Louis Balbis Bertons, Marquis de Crillon, Maréchal des Camps & Armées du Roi, qui se signala au siège de Turin.

Le Marquis de Crillon descendoit à la huitième génération, de Gilles Balbis Bertons, premier Marquis de Crillon, qui vint s'établir à Avignon, l'an 1460, lequel étoit fils de Barthelemi Balbis Bertons, & petit-fils de Louis Balbis Bertons, cré noble Vénitien le 24 Mai 1409; il commandoit les Armées de cette République, où Simon Balbis Bertons Monbel, son pere, s'étoit retiré après la prise de la Ville de Quiers, qu'il avoit défendue contre Amé IV. du nom, Comte de Savoye en 1347, le Podesterat de cette Ville, pendant qu'elle avoit été République, ayant presque toujours été dans sa Maison.

La Maison de Balbiès, & par corruption Balbis ou Bertons, une des plus illustres d'Italie, se perd dans l'antiquité, & prouve par les titres les plus authentiques, la filiation la mieux suivie depuis le neuvième siècle.

* Le Comte Riviera, dans un Procès qu'il a eu l'an 1730, avec M. d'Ormea, Premier Ministre du Roi de Sardaigne, au sujet d'une substitution, a fait :

- Humbert , premier Balbis Bertons , passa dans la Terre-Sainte à la première Croisade , & fut tué à la prise d'Antioche , l'an 1099.

Geoffroy Molans Balbis Bertons , âgé de vingt-trois ans , suivit Amé III. Comte de Savoye , en 1147 , à la seconde Croisade , en qualité de Porte-Étendart , qui étoit la première dignité militaire.

Humbert II. & Odouain Balbis Bertons , accompagnèrent Louis le Jeune , à la même expédition , l'an 1148.

Alexandre Balbis Bertons Simeoni , de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem , contribua beaucoup à l'obéissance que l'Eglise de la Palestine rendit à Alexandre III. l'an 1161.

Cette Maison est alliée aux plus grandes de Piémont & d'Italie , entre autres à celles de *Savoye* , de *Saluces* , de *Milan Visconti* * , *Colonne* , *Doria* , *Imperiali* , *Valpergues* , *Montafia* , &c.

Elle a eu pendant quelque tems jusqu'à dix-sept branches , répandues en différentes parties de l'Europe : elle subsiste encore dans celles de Quiers , de Turin & d'Avignon.

L'ainée , qui n'est jamais sortie de Quiers , sous le nom de Balbis Bertons , dont le Chef est le Comte Balbis , qui a plusieurs enfans.

A Turin , sous le nom de Balbis Bertons de Monbel , de laquelle il ne reste plus qu'un Commandeur de Malte & un Abbé , sous le nom de

voir par des titres originaux , & propres à chaque siècle , la filiation de sa Maison jusqu'en l'an 820.

* Elle a eu l'honneur d'appartenir de près à la Maison de France , par cette alliance. Yolande Visconti , qui entra dans la Maison de Balbis , étoit fille de Barnabé , frère de Galeas Visconti , dont la fille épousa Louis , Duc d'Orléans , frère de Charles VI bisayeul de François I.

Balbis Bertons Sanguis, dont le Chef est le Comte de Bertons, Lieutenant Général des Armées du Roi de Sardaigne, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, qui a plusieurs enfans sous le nom de Balbis Bertons Simeoni, en deux branches, dont l'une s'éteindra dans la personne de la Marquise Palazzo, & dont l'autre subsiste dans la personne du Comte de Riviera, Ministre de Roi du Sardaigne à Rome, qui n'est point marié.

A Avignon, sous le nom de Balbis Bertons de Crillon, dont le Chef est François Felix de Crillon, frere du feu Archevêque de Narbonne, & de feu Dominique-Laurent Balbis Bertons de Crillon, mort Evêque de Glandèves en 1747.

François-Felix de Crillon a épousé Marie-Thérèse Fabri de Moncault, fille de M. de Moncault, Lieutenant Général des Armées du Roi; il en a eu plusieurs enfans, dont l'aîné est Louis de Crillon, Maréchal des Camps & Armées du Roi, qui a épousé Marie-Françoise-Elisabeth Couvay, fille de M. Couvay, Chevalier de l'Ordre du Roi de Portugal, de laquelle il a eu deux fils vivans.

La branche de Balbis Bertons de Crillon, d'où étoit l'Archevêque de Narbonne, qui donne lieu à cet article, s'est alliée depuis qu'elle est à Avignon avec les Maisons de *Seytre-Caumon*, de *Ruis d'Arragon*, de *Joyeuse*, de *Galean*, de *Cavaillon*, de *Baronully*, de *Grillet-Brissac*, de *Monteil-Gri-gnan*, de *Villeneuve*, de *Simiane*, de *Lavalatte*, de *Albertas*, &c. Elle a donné à l'Etat plusieurs hommes illustres, entre autres Louis Balbis Bertons de Crillon, surnommé le Brave, Lieutenant Général des Armées du Roi, Mestre-de-Camp du Régiment de ses Gardes, Lieutenant-Colonel Général de l'Infanterie Françoise*, Gouverneur de

* Cette Charge fut créée en sa faveur, pour contre-

210 MERCURE DE FRANCE.

Boulogne & du Bouloanois, Conseiller du Roi en son Conseil d'Etat & privé, Chevalier de ses Ordres.

• Pierre Bertons de Crillon, qui fut tué en partant de son corps un coup de pertuisane, porté au Roi Henri III.

François-Philippe Balbis Bertons de Crillon, Baillif de Malte à l'âge de trente ans, commandant l'Armée d'Urbain VIII, mort à Frejus, empoisonné avec ses domestiques, retournant à la Cour de France, où il étoit appelé pour être Capitaine des Gardes du Corps. Quatre Chevaliers de l'Ordre du Roi, avant la création de l'Ordre du Saint Esprit, un Chevalier à la création de cet Ordre, & un Commandeur, des Ambassadeurs, des Gouverneurs, & des Commandans de Province, plusieurs Baillifs de Malte & plusieurs Prélats.

Toutes les branches de la Maison de Balbis Bertons ont conservé dans tous les tems une grande union entre elles. Ce fut pour la perpétuer que dans le commencement du treizième siècle, Jean Balbis Bertons, qualifié alors *Nobilis & Potens Vir*, fonda un Majorat, dont les fonds diminués par les guerres d'Italie, furent réparés par Bienvenu Bertons, Comte de Monbel, en 1437. Ce Majorat doit être possédé par le plus âgé de la Maison, & passe indifféremment de l'une à l'autre branche, Feu François Balbis Bertons de Crillon, Archevêque de Vienne, l'a possédé, ensuite le Comte de Balbis Bertons de Crillon, son frere. Aujourd'hui, c'est le Commandeur Balbis Bertons de Monbel, d'une branche de Piémont, qui le possède; l'Acte de création de ce Majorat se trouve à Gènes, dans la Banque de Saint Georges, sur laquelle les fonds sont établis.

balancer la trop grande autorité du Duc d'Epemon, & fut supprimée à sa mort.

CANAL EN PROVENCE.

LA Compagnie des Intéressés dans ce Canal ; se propose de commencer à y faire travailler avant la fin du Printems de 1751. Elle a à cet effet acquis à perpétuité les droits de la Maison d'Oppède pour la dérivation des eaux de la Durance en Provence. Son intérêt total a été divisé en 9600 parties égales.

M. le Maréchal Duc de Richelieu a acquis un intérêt considérable dans cette entreprise, qu'il protège, parce qu'il l'a reconnue pour devoir être utile au Roi, à la province, au Public & aux Intéressés.

Ce Canal aura sa source dans la Durance, auprès du Bacq de Mirabeau, à travers le roc de *Canteperdrix*, qui s'avance dans cette rivière, reçoit en tout tems le choc du courant de ses eaux & fait partie de l'une des deux montagnes de rocher qui bordent de chaque côté la Durance en cet endroit.

Son cours sera par les terroirs de Jouques, de Peyroilles, de Meyraignes, & jusqu'à l'endroit où on établira le bassin de partage de ses eaux, duquel on tirera deux Canaux d'arrosement & de navigation, dont l'un après avoir passé au dessus & près de la Ville d'Aix, aura son embouchure dans la Mer auprès de Marseille, & l'autre, après avoir traversé de vastes plaines, déchargera ses eaux dans le Rhône auprès de Tarascon.

Ce Canal est destiné pour fertiliser les terres par le moyen des arrosements, pour mettre en mouvement une infinité de Moulins & Machines, & pour faire de riches plantations de meuriers dans sa longueur. Il résultera de la vente de ces eaux une utilité incontestable pour les Villes & les Campagnes, & une décoration précieuse pour l'une & pour l'autre.

re, sur tout pour Marseille & les Maisons de campagne de son territoire.

Il ne doit point être confondu avec celui qui fut proposé en 1718, & dont les Actions furent converties en intérêts sur le Canal de Picardie; il est aussi bien différent des autres Canaux, qui ne servant qu'à la navigation, exigent d'avance l'assurance de tous les fonds nécessaires pour leur entière construction, qui ne peuvent donner de produit qu'après qu'ils sont entièrement finis, & qui souvent n'en donnent pas assez pour indemniser des dépenses qu'ils ont occasionnées.

La navigation est l'objet le moins considérable de tous ceux que présente le Canal de Provence; celui de l'arrosement des terres en est le principal. Tout le monde connoît combien le terrain de la Provence, brûlé par le Soleil, est desséché par des secheresses excessives. Ce Canal commencera à donner du profit à 3000 toises loin de sa source & ce profit augmentera ensuite à mesure qu'on continuera de travailler à sa construction, & chaque partie d'ouvrage sera elle-même un Canal achevé, dont les eaux superflues & qui n'auroient point été employées aux arrosements, se déchargeront dans les divers torrens qui traversent la route qu'il doit suivre.

Une Compagnie d'habiles Architectes & Entrepreneurs s'est engagée de construire ce Canal, & de le rendre à sa perfection depuis sa source jusqu'à Aix & à Marseille dans l'espace de six années.

Le Bureau général de cette Compagnie est établi à Paris, rue Traversière, Butte Saint Roch, à côté de la maison de M. Daran, Chirurgien du Roi, où l'on donnera tous les éclaircissimens nécessaires & où l'on délivrera, ainsi que chez M. de Verzure, Banquier à Paris, Trésorier Général de ladite Compagnie & Syndic de celle des Indes,

des Actes de propriété dans la forme suivante.

N^o *Canal de Provence , année*

* Pour un neuf mille six centièmes d'intérêt dans l'entreprise dudit Canal au profit de
A Paris, le

Vû & contrôlé par nous soussignés Syndics de la Compagnie dudit Canal , autorisés à cet effet par délibération du
pour constater les Titres de propriété d'intérêt dans ladite Entreprise.

Enregistré , fol.

Les Intéressés dans ladite Entreprise sont ,

M. le Maréchal Duc de Richelieu , premier Syndic perpétuel né des Bureaux de Paris & de Provence, & Président des Assemblées de la Compagnie.

M. Floquet , Ingénieur Hydraulique , Auteur du Projet , second Syndic perpétuel né , & Directeur Général desd. Bureaux , Président desd. Assemblées en l'absence de M. le Maréchal Duc de Richelieu, & Directeur Général des ouvrages du Canal.

Syndics du Bureau de Paris.

M. le Baron d'Oppede , Capitaine-Lieutenant des Cheval-Legers de Bretagne. M. le Comte de Saint Pern , Lieutenant-Général des Armées du Roi. M. de Massiac , Capitaine des Vaisseaux du Roi. M. de Sablières , Seigneur de Rustrel. M. de Montferrier , Syndic Général de la Province de Languedoc. M. Daran , Chirurgien ordinaire du Roi. M. Hébert , Trésorier des Menus-Plaisirs du

* N^a. On sera obligé de faire enregistrer le présent Titre au Bureau de la Compagnie , dans tous les cas de vente , cession ou autrement , & à chaque mutation on dressera un nouveau Titre.

Roi. M. de Curis , Intendant des Menus-Plaisirs du Roi. M. Dumouceaux , Intéressé dans les Affaires du Roi. Mrs de Ricaudy & Vata , Avocats. M. Calzabigi. M. de la Robole , Ecuyer. M. de Valacoste , Intéressé dans les Affaires du Roi. M. Fauvel , Architecte , Entrepreneur général du Canal , avec M. Brun, Architecte de Marseille , & autres les Associés pour la construction du Canal.

Syndics du Bureau d'Aix.

M. le Marquis de Vence. M. le Marquis de Bruée. M. le Marquis de Ragues. M. le Marquis de Buons. M. le Vicomte de Vence. M. de l'Enfant. M. le Comte de Carné , Capitaine des Vaisseaux du Roi. M. de Savornin de S. Jean , Ecuyer. M. d'Alleman , ancien Ingénieur du Roi , l'un des Adjoints de M. Floquet à la Direction générale des ouvrages pour la construction du Canal. M. Régibaud , Avocat & Greffier du Parlement & de la Noblesse de Provence , Agent Général de la Compagnie du Canal. M. Pontier.

Toutte les Intéressés , Syndics ci-dessus nommés , il y a encore un grand nombre d'Associés qui ont droit d'assister aux Assemblées , & qui y assistent pour y donner leurs conseils. De ce nombre sont des personnes de condition dans l'Epée & dans la Robe , d'habiles Ingénieurs & Architectes , des Gens d'Affaires & des Négocians , aussi connus qu'accrédités.

Nous venons de recevoir une Oraison Funèbre de M. le Maréchal de Saxe , prononcée ici dans la Chapelle du Ministre de Suède. Cet ouvrage est écrit d'un style noble & nombreux. On le trouvera chez le Breton , rue S. Jacques. Il ne faut pas confondre cette Oraison funebre avec celle qui a été prononcée à Strasbourg. Celle que nous annonçons & qui nous paroît très-digne d'éloge , est de M. Baer.

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le *Mercur de France* du présent mois. A Paris, le trois Mai 1751.

MAIGNAN DE SAVIGNY.

T A B L E.

P IECES FUGATIVES en Vers & en Prose.	
Lettre à l'Auteur du <i>Mercur</i> ,	3
Tableau du Jugement dernier,	4
Imitation libre de la Prose <i>Dies ira</i> ,	6
Parallèle de l'Eloquence & de la Peinture, par M. Coypel, Premier Peintre du Roi,	8
Réflexions sur la Grandeur de Dieu, & la folie des hommes,	39
Nouvelles découvertes d'Histoire naturelle sur la lumière que jette l'eau de la mer pendant la nuit. L'ouvrage est en kalica,	41
Les deux Amours au Bal, à Mad. de . . .	52
Les âges de l'Amour,	54
Dépit amoureux à Mlle * * *,	62
Lettre à l'Auteur du <i>Mercur</i> sur la Géographie, par L * * *, Membre de la Société Royale d'Angleterre,	65
Vers de M. des M * * * à M. de * * * à D * * *, premier Mai,	76
Traduction du Discours prononcé en Latin par M. l'Abbé Riballier, Procureur de Sorbonne, dans l'Assemblée générale de la Société, tenue le 23 Décembre 1750, au sujet de la Chaire d'Écriture Sainte selon le Texte Hébreu, que S. A.	

S. M. le Duc d'Orléans s'est proposé de fonder ,	77
Esquisse du Portrait du Roi , par M. de la Soriniere ,	85
La défaite de la raison , Cantatille à Mlle * * * ,	86
Lettre à Mlle. . . sur son Portrait , inséré dans le Mercure de Mars , & fait par elle-même ,	87
Mots de l'Enigme & des Logogriphes du Mercure d'Avril ,	95
Enigmes & Logogriphes ,	<i>ibid.</i>
Nouvelles Littéraires , &c.	98
Beaux-Arts. Estampes du Sr le Bas ;	161
Chanson notée ,	167
Spectacles. Extrait du Prix du Silence ,	168
Les Actes d'Ismene , de Pigmalion & d'Eglé , représentés à l'Opera ,	185
La Tragédie de Tancrede & le Carnaval du Parnasse , représentés sur le même Théâtre ,	<i>ibid.</i>
Concerts Spirituels ,	187
Nouvelles Etrangères , &c.	192
France. Nouvelles de la Cour , de Paris ,	200
Bénéfices donnés ,	206
Mariage & Mort ,	206
Canal en Provence ,	211

La Chanson notée doit regarder la page 162

De l'Imprimerie de J. BULLOT.

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.

J U I N. 1751.
PREMIER VOLUME.



A PARIS,

Ch. { La Veuve CAILLEAU, rue Saint
Jacques, à S. André.
La Veuve PISSOT, Quai de Conty,
à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.
JACQUES BARROIS, Quai
des Augustins, à la ville de Nevers.

M. DCC. LI.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

A V I S.

L'ADRESSE générale du *Mercur*e est à M. DE CLEVES d'ARNICOURT, rue des Mauvais Garçons, fauxbourg Saint Germain, à l'Hôtel de Mâcon. Nous prions très - instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le Port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux, celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers, qui souhaiteront avoir le *Mercur*e de France de la première main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée ; on se conformera très-exactement à leurs intentions.

Ainsi il faudra mettre sur les adresses à M. de Cleves d'Arnicourt, *Commis au Mercur*e de France, rue des Mauvais Garçons, pour remettre à M. l'Abbé Raynal.

P R I X X X X . S O L S .

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
J U I N. 1751.

PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

E P I T R E

A mon Habit. Ce premier Mars 1751.



H ! mon habit , que je vous remercie !
Que je valus hier , graces à votre valeur !
Je me connois , & plus je m'apprécie ,
Plus j'entrevois qu'il faut que mon
tailleur ,

Par une secrette magie ,
Ait caché dans vos plis un Talisman vainqueur ;
Capable de gagner & l'esprit & le cœur.
Dans un Cercle nombreux de bonne compagnie ;
I. Vol. A ij

4 MERCURE DE FRANCE.

Quels honneurs je reçûs ! quels égards ! quel accueil !

Auprès de la Maîtresse, & dans un grand fauteuil !

Je ne vis que des gens, toujours prêts à sourire,

J'eus le droit de parler, & parlai sans rien dire.

Cette femme à grands falbalas,

Me consulta sur l'air de son visage ;

Un Robin sur un mot d'usage ;

Un Abbé sur des Opéras,

Ce que je décidai fut le *Nec plus ultra* :

On applaudit à tout ; j'avois tant de génie ;

Ah ! mon habit, que je vous remercie !

C'est vous qui me valez cela.

Ce Poupard à simple tonsure,

Qui ne songe qu'à vivre, & ne vit que pour soi ;

Oublia quelque tems son rabat, sa figure,

Pour ne s'occuper que de moi.

Cet ancien ami de Collège

Me reconnut enfin, & du premier coup d'œil

Il m'accorda le privilège

D'un tendre embrassement qu'approuvoit son orgueil ;

Ce qu'une liaison dès l'enfance établie,

Ma probité, mes mœurs, que rien ne dérégla ;

Ne m'eussent valu de ma vie,

Votre aspect seul me l'attira.

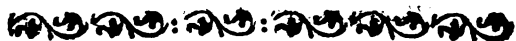
Mais ma surprise fut extrême ;

Je m'aperçûs que sur moi-même

Le charme sans doute opéroit ;

J'étois jadis d'un air discret ,
A peine assis sur le bord de ma chaise ;
J'écoutois en silence , & ne me permettois
Le moindre si , le moindre mais.
Avec moi tout le monde étoit fort à son aise ;
Et moi je ne l'étois jamais.
Un rien auroit pû me confondre ;
Un regard , tout m'étoit fatal.
Je ne parlois que pour répondre ;
Je parlois bas , je parlois mal.
Un sot Provincial , arrivé par le coche ,
Eût été moins que moi tourmenté dans sa peau ;
Je me mouchois presque au bord de ma poche ;
J'éternuois dans mon chapeau.
Mais à présent , les airs , la suffisance ,
Et ces tons décidés que l'on prend pour aisance ,
Deviennent mon ton favori.
Et c'est par vous que je suis applaudi.





P O R T R A I T

*De M. de la Motte, par feu M^{ad.} la
Marquise de Lambert.*

M On sieur de la Motte me demande son portrait, il me paroît très-difficile à faire; ce n'est pas par la stérilité de la matiere, c'est par son abondance. Je ne sçais par où commencer, ni sur quel talent m'arrêter davantage. M. de la Motte est Poëte, Philosophe, Orateur. Dans sa Poësie il y a du génie, de l'invention, de l'ordre, de la netteté, de l'unité, de la force, & quoiqu'en aient dit quelques critiques, de l'harmonie & des images, toutes les qualités nécessaires y entrent; mais son imagination est réglée; si elle pare tout ce qu'il fait, c'est avec sagesse; si elle répand des fleurs, c'est avec une main ménagere, quoiqu'elle en pût être aussi prodigue que toute autre; tout ce qu'elle produit, passe par l'examen de la raison.

M. de la Motte est Philosophe profond. Philosopher, c'est rendre à la raison toute sa dignité & la faire rentrer dans ses droits; c'est rapporter chaque chose à ses princi-

pes propres, & secouer le joug de l'opinion & de l'autorité. Enfin la droite raison bien consultée, & la Nature bien vûe, bien entendue, sont les maîtres de M. de la Motte. Quelle mesure d'esprit ne met-il pas dans tout ce qu'il fait? Avec quelles graces ne nous présente-t'il pas le vrai & le nouveau? N'augmente-t'il pas le droit qu'ils ont de nous plaire? Jamais les termes n'ont dégradé ses idées; les termes propres sont toujours prêts & à ses ordres.

Son éloquence est douce, pleine & toute de choses. Il regne dans tout ce qu'il écrit, une bienveillance, un accord, une harmonie admirables. Je ne lis jamais ses ouvrages, que je ne pense qu'Apollon & Minerve les ont dictés de concert. Un Philosophe a dit que quand Dieu forma les ames, il jeta de l'or dans la fonte des unes, & du fer dans celle des autres. Dans la formation de certaines ames privilégiées, telles que celle de M. de la Motte, il a fait entrer les métaux les plus précieux; il y a renfermé toute la magnificence de la Nature. Ces ames à génie, si l'on peut parler ainsi, n'ont besoin d'aucun secours étranger, elles tirent tout d'elles-mêmes. Le génie est une lumière & un feu de l'esprit, qui conduit à la perfection par des moyens faciles. L'ame de

A iiij

8 MERCURE DE FRANCE.

M. de la Motte est née toute instruite ; toute sçavante ; ce n'est pas un sçavoir acquis , c'est un sçavoir inspiré. On sent dans tous ses ouvrages cette heureuse facilité qui vient de son abondance ; il commande à toutes les facultés de son ame , il en est toujours le maître , aussi-bien que de son sujet. Nous n'avons pas vû en lui de commencement ; son esprit n'a point eu d'enfance ; il s'est montré à nous tout fait & tout formé.

Ses malheurs lui ont tourné à profit. Quand ce monde matériel a disparu à ses yeux par la perte de la vûe , un monde intellectuel s'est offert à son ame ; son intelligence lui a tracé une route de lumière , toute nouvelle dans le chemin de l'esprit. La vûe , plus que tous les autres sens , unit l'ame avec les objets sensibles. Quand tout commerce a été interrompu avec eux , l'ame de M. de la Motte , destituée de ces appuis extérieurs , s'est recueillie , & repliée sur elle-même ; alors elle a acquis une nouvelle force , & est entrée en jouissance de ses propres biens.

Laissons l'homme à talens , & envisageons le grand homme. Souvent les talens supérieurs se tournent en malheur & en petitesse ; ils nous exposent à la vanité , qui est l'ennemie du vrai bonheur & de la

traie grandeur. Ce sont les grands sentimens qui font les grands hommes. Nulle élévation sans grandeur d'ame & sans probité. M. de la Motte nous a fait sentir des mœurs & toutes les vertus du cœur dans ce qu'il a écrit ; ses qualités les plus estimables n'ont rien pris sur sa modestie ; cet orgueil lyrique qu'on lui a reproché , n'est que l'effet de sa simplicité , un pur langage imité des Poètes ses prédécesseurs , & non un sentiment. M. de Fenelon , cet homme si respectable , dit de M. de la Motte , que son rang est réglé parmi les premiers des modernes ; qu'il faut pourtant l'instruire de sa supériorité & de sa propre excellence.

C'est un spectacle bien digne d'attention , disoient les Stoïciens , qu'un homme seul aux mains avec les privations & la douleur. Quelle privation que la perte de la vûe , pour un homme de Lettres ! Ce sont les yeux qui sont les organes de sa jouissance ; c'est par les yeux qu'il est en société avec les Muses ; elles unissent deux plaisirs qui ne se trouvent que chez elles , le desir & la jouissance. Vous n'essayez avec elles ni chagrin , ni infidélité ; elles sont toujours prêtes à servir tous vos goûts & nous offrent toujours des graces nouvelles ; mais nous ne jouissons de la douceur

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

de leur commerce , que quand l'esprit est tranquille , & que le cœur & les mœurs sont purs. Non-seulement M. de la Motte soutient de si grandes privations , mais s'il s'est livré à la plus vive douleur , il l'a souffrte avec patience ; il est doux avec elle ; il fait sentir qu'il n'a point usé dans les plaisirs ce fond de gayeré que la Nature lui a donné , puisqu'il sçait la retrouver dans ses peines. Dans la douleur, il faut que l'ame soit toujours sous les armes , qu'à tout moment elle rappelle son courage , & qu'elle soit ferme contre elle-même.

Il a passé par l'épreuve de l'envie. Quand l'ame ne sçait pas s'élever par une noble émulation , elle tombe aisément dans la bassesse de l'envie. Quelle injustice n'a-t'il pas souffert quand ses Fables parurent ? Je crois que ceux qui les ont improuvées , n'avoient pas en eux de quoi en connoître toutes les beautés ; ils ont crû qu'il n'y avoit pour la Fable que le simple & le naïf de M. de la Fontaine ; le fin , le délicat , le pensé de M. de la Motte leur ont échappé , où ils n'ont pas sçu le goûter. A ses Tragédies , on a vû les mêmes personnes pleurer & critiquer ; leur sentiment , plus sincère , déposoit contre leur injustice ; ils se refusoient à ses douces émotions , & mettoient l'improbation à la place du plaisir.

Avec quelle dignité & quelle bienséance n'a-t'il pas répondu à la critique amère de Mad. Dacier ? Enfin nous jouissons de son mérite & de ses talens , & la malignité du siècle l'empêche de jouir de sa gloire & de son immortalité. Pour moi , je le vois avec les mêmes yeux que la Posterité le verra.

La constante amitié de M. de Fontenelle pour M. de la Motte , fait l'éloge de tous les deux ; le premier m'a dit que le plus beau trait de sa vie étoit de n'avoir pas été jaloux de M. de la Motte. Jugez du mérite d'un Auteur , qu'un aussi grand homme que M. de Fontenelle a trouvé digne de sa jalousie.

Nous saisissons l'occasion du Portrait qu'on vient de voir , pour apprendre au Public qu'on travaille vivement à une édition complète & très-belle des ouvrages de M. de la Motte. Les augmentations , qui formeront environ trois volumes , ne sont pas inférieures à ce que cet Ecrivain lumineux , énergique , hardi & profond a fait de plus beau.



A vj



E P I T R E

*A Mademoiselle Bouchaud , par M. le
Clerc de Montmerci , Avocat au Parle-
ment , dans le tems qu'elle travailloit à
son Portrait.*

O Vous , qui d'une main sçavante ;
Faites penser la toile & la rendez vivante ,
Bouchaud , qui peignez l'ame aussi-bien que le
corps ,
A vos rares talens si je ne puis atteindre ;
Daignez agréer mes efforts ;
On ne peut point chanter comme vous sçavez
peindre.
C'est par vous qu'après mon trépas ,
Mes amis me verront encore ;
Votre frere surtout ne s'en lassera pas ;
Si tous deux avant lui la tombe nous dévore ,
Avec une tendre douleur ,
Ses yeux de pleurs mouillés, regarderont sans cesse,
Ce tableau , monument d'une vive tendresse ,
Les traits de son ami , l'ouvrage de sa sœur.
Mais en finissant cet ouvrage ,
N'oubliez pas du moins ce que je sens pour vous ;
Peignez ce que mon cœur vous peint sur mon
visage ;

Si vous ne rendez point un sentiment si doux,

Je méconnoîtrai mon image.

Je sçais que l'Art toujours ne suit point le désir ;

C'est au Peintre à trouver un moment favorable ;

L'instant où je vous aime est un instant durable ;

Vous pouvez le peindre à loisir.

Je ne suis point dans l'Art connoisseur infailible ;

Dites-moi si l'instant où mon cœur est sensible ,

Vous est difficile à saisir ?

Mais non , voilà mes traits , c'est moi que je con-

temple ;

Voilà le sentiment que l'on vient de tracer.

Tendres cœurs , ce tableau doit vous servir d'ex-

emple.

Amour , Amour , cours le placer

Va , cours le placer dans ton Temple ;

Et que tous les amans le viennent encenser.

Quelle main m'a donné cette nouvelle vie !

J'existe en deux endroits : un Art plein de magie ,

Me laisse à peine appercevoir

Quel est l'original & quelle est la copie ,

Ou si c'est un portrait , ou si c'est un miroir.

La Peinture & la Poësie

Sont deux aimables sœurs qui charment l'Univers ;

Je n'eusse jamais fait de vers ,

Sans un peu de rendre folie.

Voulez-vous remporter le prix ?

Prenez le Maître que j'ai pris.

L'Amour sera toujours la source du génie ;

14 MERCURE DE FRANCE.

Pour l'honneur de votre Art laissez vous enflammer ;
Qu'un cœur tel que le mien, si tendre & si fidèle,
Vous serve en tout tems de modèle ;
Pour bien peindre, il faut bien aimer.

L'Amour sans doute est un grand Maître ;
Econtez & suivez ses charmantes leçons ;
C'est lui qui de ma lyre anime les doux sons ,
Et tous les médifans , qui l'appellent un traître ,
Sont indignes de le connoître.

Son flambeau , son divin flambeau ,
Répand cette lueur , ce degré de lumière ,
Propre à guider votre pinceau ;
L'Amour vaut mieux qu'Aved , * Rigaud & Lar-
gilliere.

Quand sur votre palette il versera des pleurs ,
Si dans le même instant avec reconnoissance ,
Vous y détrempez vos couleurs ,
Vous sentirez l'effet de sa douce puissance ;
Alors sur votre toile , avec tant de plaisir ,
Admirant le pouvoir de la belle Nature ,
Vous direz , avec un soupir ,
La tendresse du Peintre anime la Peinture.

* *Mademoiselle Bouchaud est Eleve de M. Aved.*





R E F L E X I O N S

*Sur le Génie d'Horace , de Despréaux & de
Rousséau. Par M. L. D. D. N.*

LEs ouvrages de Despréaux & de Rousséau , fondus ensemble , feroient , quant au genre , un Horace presque complet. Celui-ci , modèle inimitable jusqu'à eux , en a été imité si soigneusement , qu'il semble , au premier coup d'œil , non-seulement leur avoir prêté son goût , mais leur avoir communiqué son génie. Je ne crois pourtant pas qu'il y ait aucune ressemblance dans leurs génies. Ce sont trois hommes , à peu près de la même taille , vêtus des mêmes habits , & dont les traits ont quelque rapport. On peut s'y méprendre de loin ; mais de près chacun a sa physionomie bien marquée qui le caractérise. A dire le vrai , le génie différent des Langues , le différent goût des Nations , peuvent bien entrer pour quelque chose dans ce qui distingue les trois Poètes. Notre goût méthodique a pros crit l'usage de ce que les Anciens nommoient Episodes , & nous les nommons Ecart s. Peut-être est-ce avec raison que nous nous les sommes in-

16 MERCURE DE FRANCE.

terdits, car l'usage en est fort difficile, & l'abus en est fort aisé: On reproche à Horace d'en avoir abusé, & l'on pourroit bien reprocher le contraire aux autres; mais ceci, n'est qu'une différence vague & générale: on peut observer des nuances plus fines & qui sont aussi frappantes quand on les démêle avec soin. Tout cela se présente naturellement en jettant les yeux sur les genres où ils se sont exercés, & sur l'empreinte particulière dont chacun les a marqués. Horace, par exemple, dont le mérite est de réunir la finesse & le sentiment, sème tous ses ouvrages des traits les plus flatteurs pour ceux à qui il les adresse. Toutes ses louanges sont pleines de délicatesse, & conservent en même-tems un air de naturel & de simplicité, d'où résulte le vrai mérite des louanges; qui ne sont flatteuses, que lorsqu'elles paroissent sincères. Celles qu'Horace donne, respirent toujours un air de vérité, bien plus précieux que la finesse dont on se pare souvent mal-à-propos. Cette dernière qualité perd son mérite dès qu'on l'apperçoit; aussi Horace ne l'emploie-t'il qu'en l'incorporant aux autres, de façon qu'elle en relève le prix, sans qu'on puisse démêler qu'elle y entre pour quelque chose. Il ne marche guères sans elle; mais il la maîtrise. Il ne veut point

l'employer pour éblouir , parce qu'il n'en est pas ébloui lui-même : il s'en sert dans ses louanges pour y assaisonner le respect & la reconnoissance , sentimens froids , à qui il sçait donner un ton piquant, sans qu'il cesse d'être affectueux. Telles sont les louanges qu'il donne à Auguste. Il les proportionne aux divers points de vûe , sous lesquels on pouvoit l'envisager. Tantôt il le loue comme le Maître du monde , tantôt comme le protecteur des arts , tantôt comme le défenseur des loix , le fleau des vices , l'ami des vertus. Quelquefois il rassemble tous ces traits dans le même tableau , & quelque flatteur que soit le pinceau , il conserve au portrait un certain air de fidélité & de ressemblance. Quand il loue ses amis , c'est avec chaleur & modestie tout ensemble : il loue alors, comme l'amitié sçait louer. Quand il loue Mécène son ami , mais un ami protecteur & respectable , il exprime le respect & la reconnoissance ; mais il leur fait parler le langage de l'inclination. Mécène lui donna , après le retour d'Auguste en Italie , une petite métairie auprès de Rome. Son étendue & ses revenus étoient fort modiques : il n'y en auroit peut-être eu assez pour personne ; mais il y en avoit assez pour Horace , à qui non-seulement la mé-

18 MERCURE DE FRANCE.

diocrité suffisoit pour être heureux , mais qui ne pouvoit l'être que par elle. Il fit alors une Ode pour remercier son bienfaiteur , ou plutôt pour lui dire , sans le remercier expressément , que son bienfait faisoit la douceur de sa vie. Voici deux strophes de cette Ode , qui me paroissent avoir un grand mérite. Dans l'une , il fait une peinture indirecte du présent que lui a fait Mécène , & il l'accompagne d'une réflexion philosophique , qui prouve que ce présent lui suffit & lui doit suffire. L'autre contient une louange détournée de la générosité de Mécène , à qui le Poëte ne suppose d'autres bornes que les desirs de ceux qu'il oblige.

Un clair ruisseau , de petits bois , *
 Une fraîche & tendre prairie ,
 Me sont un trésor que les Rois
 Ne pourroient voir qu'avec envie.
 Je préfère l'obscurité ,
 Qui suit la médiocrité ,
 A l'éclat qui suit la puissance.
 Le Riche est au sein des plaisirs
 Moins heureux par la jouissance ,
 Que malheureux par les desirs.

Je n'ai point ces riches habits

* *Inclusam Danaën , &c.* L. II.

Qu'avec orgueil Plutus étale :
 Ni vin rare , ni mets exquis
 Ne couvrent ma table frugale,
 Mais dans ma douce pauvreté ,
 De la dure nécessité
 J'ignore l'affligeante peine ;
 Je jouis d'un destin heureux ;
 Et n'ai-je pas toujours Mécène ,
 Si je voulois former des vœux ?

Voilà comme Horace louoit. C'est une
 preuve de la facilité merveilleuse de son
 génie, que cette fécondité de pensées, cer-
 te variété de tours, qui ne lui manquoient
 jamais quand il vouloit louer, & c'est aussi
 une des nuances les plus marquées qui le
 distingue d'avec Rousseau & Despréaux.
 Rousseau loue rarement ; il le dit lui-même
 dans son Epître à Marot :

J'ai peu loué. J'eusse mieux fait encor
 De louer moins.

Je suis de son avis, & je trouve que
 non-seulement il loue rarement, mais ra-
 rement bien. Quand je dis bien, j'entends
 par-là un bien proportionné au mérite su-
 périeur qu'il a dans d'autres parties, un
 bien qui pût le mettre de ce côté-là en pa-
 rallèle avec Horace, avec qui il me sem-
 ble qu'il le soutient à d'autres égards. Il

16 MERCURE DE FRANCE:

faut pourtant excepter de cette critique son Ode au Prince Eugène, où prenant un essor audacieux, il emploie l'invention la plus riche, & fait éclore du sein des fictions un éloge historique & simple en apparence, mais admirable & digne du Héros à qui il l'adresse. Je ne sçaurais me refuser le plaisir de transcrire ici les belles strophes qui l'amènent. Je sçais que tout le monde les a sous les yeux; mais je m'assure que ceux qui ont le bon esprit de les sçavoir par cœur, seront bien aises de les retrouver encore ici.

Ce Vieillard, qui d'un vol agile,
Fuit, sans jamais être arrêté,
Le Temps, cette image mobile
De l'immobile éternité,
A peine du sein des ténèbres
Fait éclore les faits célèbres,
Qu'il les replonge dans la nuit.
Auteur de tout ce qui doit être,
Il détruit tout ce qu'il fait naître,
A mesure qu'il le produit.

Mais la Déesse de Mémoire,
Favorable aux noms élatans,
Soulève l'équitable histoire
Contre l'iniquité du temps:

Et dans le registre des âges ,
Consacrant les nobles images
Que la gloire lui vient offrir ,
Sans cesse en cet auguste livre ,
Notre souvenir voit revivre
Ce que nos yeux ont vû périr.

C'est-là que sa main immortelle ;
Mieux que la Déesse aux cent voix ;
Sçaura , dans un tableau fidèle ,
Immortaliser ses exploits ,
L'avenir , faisant son étude
De cette vaste multitude
D'incroyables événemens ,
Dans leurs vérités authentiques ,
Des fables les plus fantastiques
Retrouvera les fondemens.

Tous ces traits incompréhensibles ,
Par les fictions ennoblis ,
Dans l'ordre des choses possibles
Par-là se verront rétablis.
Chez nos neveux , moins incrédules ;
Les vrais Césars , les faux Hercules ,
Seront mis en même degré ,
Et tout ce qu'on dit à leur gloire ,
Et qu'on admire sans le croire ,
Sera crû sans être admiré ,

21 MERCURE DE FRANCE:

Je ne sçais rien de plus beau dans notre Langue, que ces quatre strophes. Les trois premières, surtout, sont comparables à ce qu'Horace a jamais fait de mieux. J'avoue que la louange que contient la quatrième, me paroît un peu outrée, & je ne sçais s'il n'y a pas plus d'exagération que de délicatesse. C'est que Rousseau, toujours maître dans l'Art de la Poësie, qui consiste en choix d'images, de tours & d'expressions, ne l'étoit pas dans l'Art des louanges, qui exige une aménité dans l'esprit & dans le cœur, dont son caractère l'éloignoit trop.

Le peu de louanges, répandues dans ses ouvrages, est une preuve & un aveu de son impuissance à cet égard. Il sçavoit bien tirer parti de lui-même, & je ne doute pas qu'il n'ait été fort embarrassé, toutes les fois qu'il s'est crû obligé de louer. Despréaux ne mérite pas tout-à-fait le même reproche. Il a loué l'Auguste de son siècle, quelquefois aussi finement qu'Horace le sien. Tel est l'éloge du Roi qu'il met dans la bouche de la mollesse au deuxième chant de son Lutrin.

Hélas ! qu'est devenu ce tems, cet heureux tems,
Où les Rois s'honoroient du nom de fainéans,
S'endormoient sur le Trône, & me servant sans
honte,

Laissoient leur sceptre aux mains , ou d'un Maire ;
ou d'un Comte ?

Aucun soin n'approchoit de leur paisible Cour ;
On reposoit la nuit , on dormoit tout le jour.
Seulement au printems , quand Flore dans les
plaines

Faisoit taire des vents les bruyantes haleines ,
Quatre bœufs attelés , d'un pas tranquille & lent ;
Promenoient dans Paris le Monarque indolent.
Ce doux siècle n'est plus. Le Ciel impitoyable
A placé sur le Trône un Prince infatigable.
Il brave mes douceurs , il est sourd à ma voix ;
Tous les jours il m'éveille au bruit de ses exploits ;
Rien ne peut arrêter sa vigilante audace :
L'été n'a-point de feux , l'hiver n'a point de glace .
Je me fatiguerois à te tracer le cours
Des outrages cruels qu'il me fait tous les jours.

Ce tour de flatterie me paroît bien heureux , & il n'est pas le seul de cette espèce
que Despréaux ait mis en usage , Dans l'Épître
au Roi , qui commence par ce vers :

Grand Roi , cesse de vaincre , ou je cesse d'écrire :

l'artifice qu'il employe pour prodiguer
un encens détourné , est fort ingénieux. Je
ne sçais s'il n'en auroit point pris l'idée
dans une Lettre de Voiture au grand Con-

24 MERCURE DE FRANCE.

dé. Ce Voiture sçavoit louer bien finement. Son esprit est marqué au coin du mauvais goût de son tems, & sans doute du sien ; mais il en a toujours beaucoup, & ses louanges en sont pleines. Je ne sçais pourquoi il l'alloit chercher si loin : il ne renoit qu'à lui de le trouver bien plus près. C'est une chose à remarquer, qu'un homme nourri, comme il le paroît par plusieurs de ses Lettres, de la lecture des meilleurs ouvrages des Anciens ; un homme qui sçavoit apprécier si bien le goût du siècle d'Auguste, & celui du siècle de Néron, soit tombé lui-même dans les défauts qu'il apperçoit, & n'ait jamais écrit que du style qu'il condamne. Du moins Corneille avoit-il la bonne foi d'admirer hautement Lucain, & de chercher ouvertement des beautés dramatiques dans la Pharsale. Mais Voiture, zélé partisan de Cicéron, se déchaîne en mille endroits contre l'affectation & le style précieux de Sénèque & de Pline le jeune, tandis que lui-même ne s'apperçoit pas qu'il est toujours recherché dans ses tours, & n'est jamais naturel ni simple dans ses expressions. Cette contradiction est plus étonnante que rare. Sénèque lui-même s'est élevé contre le mauvais goût de son tems : il pleure la bonne Eloquence, & attaque avec ce chagrin qui
ne

ne l'abandonne jamais , les Orateurs de son siècle , sans se souvenir que c'est de lui qu'ils ont pris ce ton qu'il leur reproche , & avec lequel il déclame contre eux.

Je ne sçais si on ne trouveroit pas en France des exemples pareils ; mais Despréaux s'est bien garanti de ce défaut : on ne sçauroit lui reprocher aucun de ceux que sa critique reproche aux autres. A cela près ses Satyres ne me paroissent avoir rien de commun avec celles d'Horace. Ce n'est pas qu'en bien des endroits les unes ne soient imitées & souvent traduites des autres ; mais il est bien différent de traduire un Poëte , ou de lui ressembler. L'un est l'ouvrage de l'art : on traduit avec du travail , de l'application & de la constance. L'autre ne sçauroit être que l'ouvrage de la nature : il faut avoir la même tournure de génie qu'un homme , pour lui ressembler. C'est de-là que résulte la différence qui distingue nos deux Satyriques. Le Latin porte une lumière philosophique sur les mœurs de son tems ; il peint le vice & la vertu , & les colore avec les nuances , les plus justes & les plus propres à inspirer l'amour de l'un & l'horreur de l'autre. C'est-là son but ; il ne fait qu'effleurer les vices Ecrivains de son tems. Ce n'est pas contre eux qu'il veut écrire : tant pis pour ceux

qui se trouvent sur son passage ; il ne va pas les chercher. La morale est le fond de son ouvrage, non pas une morale sèche, monotone & inanimée, pour ainsi-dire, mais vivante, enjouée & variée à l'infini par de continuels portraits. C'est dans chacune de ses Satyres quelque précepte nouveau, paré de toutes les graces d'une poésie familière, & d'une peinture vive. Le corps de ses Satyres forme une galerie de tableaux. Celles du Poëte François ne sont, à proprement parler, qu'un recueil d'observations littéraires : il n'en veut qu'aux mauvais Poëtes ; il les attaque avec audace, il les poursuit avec acharnement. Ce qui n'est qu'un jeu pour Horace, & une espèce d'Episode, qui le délasse de la Philosophie, est l'affaire essentielle de Despréaux, qui au contraire ne philosophe qu'en passant ; & alors quelle prodigieuse différence entre eux ! Boileau prêche la raison, Horace la fait parler, la fait voir. Le François montre de la justesse & de la solidité. L'autre les cache & ne laisse voir que de l'agrément. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'à chaque moment on retrouve Horace chez Despréaux, & Horace traduit aussi bien qu'il peut l'être. Il n'y perd souvent rien, si on n'en excepte une certaine noblesse de tour qui est inimitable à l'Art, qui échappe à la li-

me , & que la Nature seule peut donner. Voilà ce qui manquoit souvent à Despréaux. Aussi de tous les Anciens qui lui ont servi de modèle , Horace n'est pas celui qu'il a le plus heureusement imité ; il trouve mieux son compte avec Juvenal & Perse , dont les écrits portent l'empreinte d'un caractère sec & dur , plus analogue à l'inflexibilité de Boileau , que la plaisanterie philosophique d'Horace. La traduction qu'il fait dans sa Satyre sur l'Homme , de ces beaux vers de la cinquième Satyre de Perse , est un chef-d'œuvre avec lequel il faut se souvenir à tout moment , que Perse est l'original, si on veut lui accorder quelque préférence sur la copie.

Debout , dit l'avarice , il est tems de marcher : *
 Hé laisse-moi? Debout. Un moment! Tu répliques?
 A peine le Soleil fait ouvrir les boutiques.
 N'importe , leve-toi. Pourquoi faire , après tout ?
 Pour courir l'Océan de l'un à l'autre bout ,
 Chercher jusqu'au Japon la porcelaine & l'ambre ,
 Rapporter de Goa le poivre & le gingembre.
 Mais j'ai des biens en foule , & je puis m'en passer.
 On n'en peut trop avoir , & pour en amasser
 Il ne faut épargner ni crime ni parjure ;
 Il faut souffrir la faim & coucher sur la dure.

* *Eia , inquit Avaritia? surge . . . Sat. V.*

B ij

18 MERCURE DE FRANCE.

Pourquoi cela est-il si bien traduit ? C'est que cela couloit de source. Le Traducteur alors pensoit d'après lui, & il auroit pû dire la même chose, quand Perse ne l'auroit pas dit avant lui. Il n'en est pas de même d'Horace, & celui-ci n'a guères dit de choses, qui sans lui se fussent trouvées sous la plume de Boileau. On s'approprie les pensées d'un homme ; mais pour cela on ne pense pas comme lui, & on ne s'approprie pas ce qui le faisoit penser, je veux dire son génie. Despreaux a fait des vers admirables, des critiques excellentes ; il a donné des leçons raisonnables. Il a employé très-heureusement les pensées d'Horace. Je confonds ici, pour abrégér, les Satyres de Boileau avec ses Epitres morales. On y trouve par tout un Poète, maître de son Art, un Ecrivain judicieux, un homme d'un goût sûr & d'une morale saine. Mais à côté de tant d'admirables qualités, on entrevoit souvent un peu de stérilité, de sécheresse, & une certaine raison pesante & triste, qui cherche à convaincre plutôt qu'à persuader. Horace, dans les ouvrages du même genre, est en même-tems sublime & familier, noble & simple, lumineux, clair & concis. Sa philosophie est douce, enjouée, animée ; sa raison est aimable, & son goût fin. Le Fran-

çois est un Philosophe qui versifie , le Latin est un Poëte qui philosophe. Ecoutons le juste & bel éloge que Rousseau en fait dans son Epitre aux Muses.

Le seul Horace en tous genres excelle ,
De Cythérée exalte les faveurs ,
Chante les Dieux , les Héros , les bûveurs ;
Des sots Auteurs berne les vers ineptes ;
Nous instruisant par gracieux préceptes ,
Et par sermons de joie antidotés.

Voilà Horace tel qu'il est : voilà aussi Rousseau , quant aux ouvrages , mais non pas quant à la maniere. Sa Poësie lyrique est d'une élégance admirable ; ses images sont poëtiques & parfaitement rendues ; mais je ne sçais s'il ne se livre pas trop au plaisir de faire de beaux vers. L'amour de la rime l'emporte , ou du moins c'est à cela que j'attribue quelques longueurs , quelques répétitions , quelques lieux communs , qui ne laissent pas de se trouver assez souvent dans ses Odes. Plus sage & plus exact qu'Horace , son pinceau est plus léché , ses couleurs sont plus empâtées , les ouvrages sont plus finis : mais ce premier trait , cette premiere pensée du Peintre , qu'un coup de pinceau transmet à la toile , & qui la fait parler ; ces hardiesses d'enthousiasme , que la correction affoiblirait , qui donnent

B iiij

la vie au tableau, & qui le rendent la chose même, se rencontrent rarement chez lui.

Voilà le genre de beautés qui fourmillent chez Horace, & qui le caractérisent. Souvent il ne dit qu'un mot, mais chaque mot est une chose, chaque chose est une pensée ou une image : il semble n'écrire que pour peindre ou pour penser. Rousseau ne pense & ne peint que pour écrire. Quelquefois même il lui arrive de s'occuper de cette troisième chose aux dépens des deux autres. Il est juste d'en accuser notre Langue, un peu sèche, & dont le goût, asservi à la méthode, croit que la clarté ne consiste que dans l'ordre apparent. De là cette économie des transitions, si pénibles pour le Poète, & si fâcheuses pour la Poésie, qui mettent la moitié d'une Ode en liaisons. De là cet usage d'enchaîner la vérité qu'on se propose d'établir dans une Ode, à la suite des pensées préliminaires qui l'amènent méthodiquement, de façon qu'une Ode devient une file

De froids dixains rédigés en chapitres,

comme le dit plaisamment Rousseau à quelqu'un, ou une Romance sublime qui suit pied à pied ses Héros, & détaillant scrupuleusement leurs exploits, y attache en-

aveusement les yeux du Lecteur.

Mais si tout cela résulte nécessairement du genre de notre Langue, & du goût de ceux qui la parlent, il s'ensuit aussi qu'il ne faut point faire d'Odes en François, car tout cela est précisément contradictoire à la nature de l'Ode. Je ne crois pas que ce soit là le parti qu'il faille prendre. C'est comme si on vouloit proscrire chez nous l'usage des espèces, parce que notre pays ne fournit point d'or. Entretienons sagement l'abondance, en cherchant sous un autre climat ce que le nôtre nous refuse. Empruntons, appropriions-nous les beautés réelles d'une autre Langue, enrichissons-en la nôtre, & multiplions par-là nos propres biens. D'ailleurs on trouve quelquefois des trésors en retournant un champ où des siècles entiers n'avoient apperçû qu'un sable aride. S'étoit-on avisé avant la Fontaine de penser que la Langue Française fût susceptible de la perfection du style des Fables? On ne s'est pas même avisé depuis d'en faire souvenir. Est-ce la faute de la Langue, ou des Ecrivains? N'excluoit-on pas la Poësie épique de notre domaine? Ne désespéroit-on pas que notre Langue pût atteindre au pathétique, au sublime, à l'énergie, à la variété qu'elle exige? La Henriade a paru, & on y trou-

B iiij

ve tout cela. Il ne faut que du génie , mais il en faut. Lui seul sçait trouver dans une Langue tout ce qui lui est propre. Rousseau lui-même en est une preuve en plusieurs endroits. Si toutes ses Odes ressembloient à celle qu'il a faite sur la naissance du Duc de Bretagne , il seroit bien difficile de ne pas confondre son mérite avec celui d'Horace. Cette Ode me paroît un chef-d'œuvre qui ne laisse rien à désirer. La variété , la noblesse , la richesse des tours & des expressions , y répandent ces beautés qu'on admire chez Horace , & qu'on souhaite ailleurs. Point de liaisons traînantes , point de répétitions , point de lieux communs. Le Lecteur n'y trouve que des fleurs à cueillir , des pierres précieuses à amasser : & toutes ces richesses sont enchassées avec un art infini , par le secours mélodieux des rimes , qui sans doute embellissent notre Poësie , quand elles ne la défigurent pas. La rime est un ornement symétrique qui pare beaucoup l'édifice dont il fait partie. Mais cette symétrie ne sçauroit être trop parfaite , ni l'Architecte trop difficile dans le choix des matériaux qu'il y emploie. Rousseau ne s'y est guères trompé ; & cette beauté est à un point de perfection si satisfaisant chez lui , qu'elle fait souvent illusion sur le regret qu'on

pourroit avoir, qu'elle n'accompagne pas toujours des beautés d'un autre genre.

Un autre talent qui met un grand prix aux ouvrages de Rousseau, est celui de choisir heureusement les expressions. Chaque mot est à sa place, & celui qu'il emploie est presque toujours celui qu'il falloit. Voilà peut-être le seul point de ressemblance entre Horace & lui. Aussi les Epîtres du second me paroissent avoir assez d'analogie avec celles du premier. Horace se sert d'une tournure de vers aisée, & dont le ton familier supplée à l'harmonie, & joint les graces libres de la prose à la vive précision de la Poësie. Rousseau a employé une mesure de vers, peu estimée chez nous avant lui, & inconnue dans le genre d'ouvrage où il l'a portée. Il y rassemble les graces de Marot & de la Fontaine; il les épure & les ennoblit quand il le faut; & cachant un travail profond sous l'air agréable d'une liberté élégante, il réunit dans ses vers la clarté, l'aisance, la noblesse & la naïveté. Il égaye sa philosophie par des images. Il ne crie pas si haut que Despréaux, mais il se fait mieux entendre. Il ne déclame pas, il ne prêche pas; il raisonne, il parle, il peint. Voilà ce qu'a fait Horace. Aussi leur maniere de philosopher se ressemble assez. Mais il ne faut

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

pas s'y tromper, ils ne se ressembloient qu'dans la maniere : le fond est absolument différent ; ils ne voyent pas les mêmes objets sous les mêmes faces.

La morale d'Horace respire par tout la gaité, la tranquillité de l'âme, & une certaine quiétude, qui ne se rencontre qu'avec des passions douces, & qui forme l'homme de plaisir raisonnable, & l'homme vertueux, aimable ; en un mot, l'Épicurien sage, le Philosophe de bonne foi, l'homme heureux. Rousseau n'a point de philosophie dans l'esprit : il s'en pare presque toujours ; & celle qu'il emprunte est âcre, mordante, cynique ; de-là le font ses plaisanteries & ses préceptes souvent imbibés. Horace a bien quelquefois des railleries piquantes ; mais ce n'est qu'un grain de sel de trop, qui semble, être tombé par mégarde. Rousseau, accablé d'ennemis, taxé d'une conduite odieuse, pourfuit avec acharnement ses accusateurs. Jaloux de sa réputation, il se venge de l'avoir perdue, plutôt qu'il ne réussit à la recouvrer : il traite avec le genre humain avec mépris ; & sa causticité naturelle, aggraviée par son malheur, lui inspire une âcreté qui fait ressembler ses ouvrages, plutôt à un libelle qu'à une apologie. Il est vrai que la position de ces deux Poètes a été

bien différente. Horace , chéri de ses concitoyens , aimé du maître du monde , avoit autant d'amis & de protecteurs qu'il y avoit d'honnêtes gens à Rome : il lui étoit bien difficile d'être de mauvaise humeur. Rousseau , martyr malheureux de la prévention , ou exemple célèbre d'une justice sévère , a passé la moitié de sa vie dans le trouble , & l'autre dans le désespoir. L'enjouement ne marche guères en si mauvaise compagnie. Mais le malheur ne change pas le caractère des hommes, il le développe , il en découvre les défauts que la bonne fortune cacheoit ; mais il ne fait que les découvrir , & ne les fait pas naître.

Ovide , plus malheureux que Rousseau , n'a jamais connu la causticité ; il est tombé dans la bassesse , dans la foiblesse , dans l'adulation la plus outrée. C'est un excès bien opposé à celui qu'on peut reprocher à Rousseau. C'est que le génie de celui-ci étoit bien opposé au génie d'Ovide ; & il ne ressemble pas davantage à celui d'Horace. Horace étoit un homme voluptueux , indépendant , un temperament tranquille & modéré. Il avoit assez de passions pour être heureux , & elles n'étoient pas assez vives pour l'empêcher de l'être. Ce n'étoient , à proprement parler , que des goûts , & le plus dominant chez lui étoit

B. vj

la paresse. Le sentiment seul pouvoit l'en tirer. Le sentiment lui dictoit ces vers aimables où il chante si agréablement, tantôt sa maîtresse, tantôt le plaisir de la table. Il est charmant dans ces deux genres ; & la peinture de ces soupers Epicuriens qui ressembloient la frugalité & la délicatesse, est d'un agrément infini. On y voit un mélange inimitable de libertinage & de philosophie, deux choses bien opposées, & qui vont si bien ensemble, quand elles se réunissent naturellement. On y trouve partout l'honnête homme & l'homme de plaisir, qui joint la finesse du goût à la délicatesse du sentiment ; enfin, pour dire tout cela en un mot, qui n'étoit pas en usage de son tems, l'homme de la meilleure compagnie à tous égards. Écoutons-le parler à sa bouteille, & lui demander le doux trésor qu'elle renferme, & qu'il veut partager avec un Philosophe de ses amis.

Aimable fille de la treille , *
 Doux charme de l'oïveté,
 Fidèle ami , chere bouteille ;
 Viens, amène la volupté.
 Que dans l'ardeur de ton délire
 Nos jours passent comme un instant, †

* *O nata mecum*, &c. L. III.

Obéis au son de ma lyre ;
Hâte-toi , Sylvandre t'attend.

Ne crains pas son air de rudesse ,
Formé sur de dures leçons :
La voix qu'inspire la sagesse
Ne dédaigne pas les chansons.
Souvent cette morale austère
Dont Caton voulut s'étayer ,
Célébrant ton joyeux raystère ,
Avec toi daigna s'égayer.

Par une douce violence
Tu commandes à nos humeurs ;
Tu forces la haine au silence ,
Tu sçais t'affujettir nos mœurs.
Tu dérides le front du Sage ,
Sous la douce yvresse abattu ;
Et tu sers le libertinage ,
Sans effiroucher la vertu.

Le voile de la politique
Tombe sous tes premiers efforts ;
De sa plus secrète pratique
Tu découvres tous les ressorts.
Par toi , le pauvre qu'on opprime
Perd un douloureux souvenir ,
Etdans le transport qui l'anime
Ne voit qu'un heureux avenir.

38 MERCURE DE FRANCE.

Viens, & que les graces badines,
Qui ne t'abandonnent jamais,
Des plaisirs que tu nous destines
Redoublient encor les attraits.
A la lueur de cent bougies,
Rivales de l'astre du jour,
Nous célébrerons tes orgies,
Sans songer même à son retour.

Voilà Horace à table & en gayeté. Quelles graces, quel agrément dans l'esprit ! Qu'il seroit délicieux de vivre avec un tel homme ! Despréaux & Rousseau n'ont rien fait qui fasse désirer la même chose. Ils ne sçauroient être mis en parallèle avec Horace de ce côté-là. Je ne vois rien chez les Modernes qui en fasse souvenir à cet égard, si ce n'est quelques pièces de l'Abbé de Chaulieu. On y voit la même morale, la même sensibilité pour le plaisir, & la même facilité d'expression, enfin le même tour de génie. Ne croiroit-on pas qu'Horace a fait ces quatre vers, où l'Abbé de Chaulieu, déjà vieux, acheve ainsi la peinture de son ame :

Ami, voilà comment sans chagrin, sans noirceurs,
De la fin de nos jours, poison lent & funeste,
Je sème encor de quelques fleurs.
Le peu de chemin qui me reste.

Quelles sont ces fleurs dont il sème ses derniers jours ? C'est le secours d'une philosophie douce & gaye qui s'accommode au tems, & qui porte le plaisir partout. C'est ce qu'il dit dans quatre autres vers, qui finissent son Ode sur la Retraite :

Egayons ce reste de jours
Que la faveur des Dieux nous laisse ;
Paiïons de plaisirs & d'amours ;
C'est le conseil de la sagesse.

Voilà les fleurs qu'Horace cueilloit. Cette retraite de l'Abbé de Chauieu est tout-à-fait dans son goût, & comparable presque à cette Ode charmante dans laquelle Horace chante la douceur de la vie champêtre. « Heureux, dit-il, heureux ce-
» lui qui sillonne le champ de ses peres, &
» vit, comme eux, sans soins, sans affai-
» res & sans créanciers ! »

De la trompette sanguinaire
Il ose mépriser la voix ;
De la fortune mercenaire
Il ignore les dures loix.

Il rit du frivole avantage
Dont le Courtisan est épris,
Et l'intrigue au double visage,
N'obtient de lui que des mépris.

40 MERCURE DE FRANCE.

Fidèle aux loix de la Nature ,
Seule elle fait tous ses plaisirs ,
Et ses besoins sont la mesure
De ses goûts & de ses desirs.

Tantôt à sa vigne naissante
Il unit de jeunes ormeaux ;
Tantôt d'une main bienfaisante
Il en élague les rameaux.

Tantôt à l'ombre de sa treille ;
Il compte ses troupeaux naissans ;
Il serre les dons de l'abeille ;
Il tond ses agneaux bondissans.

Lorsque Pomone en ses contrées
A mûri ses dons précieux ,
Il charge ses mains épurées
Des prémices qu'il offre aux Dieux.

Sous un vieux chêne il sçait attendre
Le déclin du brûlant Soleil ,
Puis sur un gazon frais & tendre
Il va chercher un doux sommeil.

Alors mille rivaux d'Orphée ,
Fardeau léger des arbrisseaux ,
S'unissent pour hâter Morphée ,
Au gazonillement des ruisseaux.

Cette peinture n'a-t'elle pas un agré-

ment infini ? Il semble voir la Nature elle-même , & la nature de l'âge d'or. Voilà ce que Despréaux & Rousseau n'ont jamais fait entrevoir. Ils ne connoissoient pas ce genre-là : & pourquoi ? C'est que la nature de leur esprit les en détournoit. Il faut pour ces poësies champêtres & printanieres , un naturel & une aménité, qui ne se trouvent qu'avec un cœur paisible & un esprit gai. Il faut que ces ouvrages soient faciles & empreints d'un certain caractère de paresse aimable , qui ne semble eveillée que par le sentiment. Ils doivent respirer la vertu douce & la volupté sage. Les images y doivent être simples , mais nobles ; il ne faut les chercher qu'autour de soi , mais il faut les choisir. Il y faut de l'élégance sans affectation , de la naïveté sans grossiereté , de l'enjouement sans déreglement , de la poésie douce , familiere , fertile sans excès , variée sans écarts , noble sans faste , & animée sans transport. Despréaux & Rousseau , remplis d'excellentes qualités , étoient bien loin de celles-là. L'esprit du premier répand l'aigreur ; le cœur du second distille le fiel. Despréaux , critique farouche & opiniâtre , est presque toujours de mauvaise humeur. Rousseau , venimeux par sa propre nature , s'il est permis de parler ainsi , & envenimé par

42 MERCURE DE FRANCE.

ses malheurs , est un ennemi toujours armé. Ce sont deux Lynx affamés , prompts à appercevoir & à saisir leur proie. Je ne crois pas que ni l'un ni l'autre ait jamais été amoureux. La discrétion des Poètes ne leur défend pas de chanter leur amour, & la Poésie le leur ordonne. La peinture de ce doux sentiment est son plus délicieux appanage , ainsi leur silence peut constater leur insensibilité. Et il ne faut pas y avoir du regret ; une maîtresse auroit été bien mal entre leurs mains. Je crois que pour peu qu'elle eût connu Horace , elle l'eût trouvé bien souvent à redire dans ses imitateurs. Écoutons-le parler à la sienne , & la faire parler dans une Ode en dialogue qu'il lui adresse comme un projet de raccommodement , & le gage de la doubleté qu'il a d'être brouillé avec elle.

HORACE ET LYDIE.

Horace.

Plus heureux qu'un Monarque au faite des grandeurs , *

J'ai vû mes jours dignes d'envie ;
Tranquilles , ils couloient au gré de nos ardeurs ;
Vous m'aimiez , charmante Lydie.

* *Donc gratus, &c.*

Lydie.

Que mes jours étoient beaux , quand des soins les
plus doux

Vous payiez ma flamme sincère !

Vénus me regardoit avec des yeux jaloux :

Chloé n'avoit pas sçû vous plaire.

Horace.

Par son luth , par sa voix , organe des amours ,

Chloé seule me paroît belle.

Si le destin jaloux veut épargner ses jours ,

Je donnerai les miens pour elle.

Lydie.

Le jeune Calais , plus beau que les amours ,

Plait seul à mon ame ravie.

Si le destin jaloux veut épargner ses jours ,

Je donnerai deux fois ma vie.

Horace.

Quoi ! si mes premiers feux ranimant leur ardeur ,

Etouffoient une amour fatale ;

Si perdant pour jamais tous ses droits sur mon
cœur ,

Chloé vous laisse sans rivale

Lydie.

Calais est charmant , mais je n'aime que vous.

Ingrat , mon cœur vous justifie.

Heureux également , en des liens si doux ,

De perdre ou de passer la vie.

44. MERCURE DE FRANCE.

Que d'esprit, que d'adresse, ou plutôt que de sentimens ! car j'aime à croire que cette Ode est son seul ouvrage. Avec quelle finesse les motifs de cette brouillerie amoureuse sont détaillés ! Avec quel artifice ce Calais & cette Chloé, qui en étoient les causes, sont amenés là pour être sacrifiés à Horace & à Lydie ! Il est à croire que celle-ci adopta le projet de son amant & justifia la fin de l'Ode : je ne lui pardonnerois pas de ne l'avoir pas fait. Mais je crois que Despréaux & Rousseau auroient été bien embarrassés à la détacher de son Calais. La tendresse & la galanterie ne sont pas de leur domaine. Il y a cependant quelques Epigrammes & quelques Contes du dernier, qui sont marqués au coin de ces deux qualités aimables. Il faut prendre garde ici à une chose, c'est qu'il y a dans ces petits ouvrages deux mérites d'un genre différent. Il y a la pensée ou le sentiment, qui conclut & qui constate l'Epigramme ; & il y a la manière d'amener cette pensée. Ce dernier talent doit se rapporter à l'art de conter ; & Rousseau le possédoit à merveille : il y eût été le maître d'Horace. Celui ci a inséré quelques Contes dans ses Satyres & ses Epitres. Les allégories sont justes & fines, les préceptes sont raisonnables, la fable est nette &

concise. Mais la Fontaine n'avoit pas paru, & Horace n'étoit pas la Fontaine. Sa manière de conter tient un peu de la précision sèche de Phédre, dont il étoit presque contemporain. Peut-être étoit-ce-là le goût des Romains. Peut-être aussi ne s'accommodoient-ils de cela, que parce qu'ils ne connoissoient pas mieux.

Rousseau, nourri non-seulement des Anciens, mais de ces Modernes, à qui il ne manque, pour ainsi dire, que l'antiquité, a puisé heureusement dans les sources qu'avoient ouvert Marot & la Fontaine. Aussi conte-t'il admirablement. Pas un mot qui ne soit où il doit être, pas un de manque, pas un de trop. Il semble que celui qu'il employe en rime, ait été inventé pour le mettre à la fin du vers où il le place. Rien ne languit, tout marche, tout tend à la fin, & jamais il ne blesse cette unité précieuse, d'où résulte la vraie beauté des ouvrages d'esprit. Voilà le mérite de la manière; & celui-là n'est fondé que sur le jugement sain, le goût juste, & l'artifice judicieux de l'Auteur. Le mérite de la pensée au contraire tient uniquement au sentiment qu'elle exprime. Quand cette pensée est fine, quand elle est naturelle, quand elle est délicate, quand elle est tendre, quand elle est passionnée,

quand elle est galante, elle a le mérite de la finesse, du naturel, de la délicatesse, de la tendresse, de la passion, de la galanterie. Or pour faire une douzaine d'Epigrammes tendres & galantes, il ne faut qu'une douzaine de pensées de ce genre. Je conviens que pour en trouver seulement une, il faut avoir les parties d'où elle résulte.

Mais à l'égard de Rousseau, chacun sçait comment ses Epigrammes sont nées sous sa main; & son mérite est établi sur tant de titres incontestables, qu'on peut, sans offenser sa mémoire, avouer que dans ces petits ouvrages le fonds n'est pas à lui. Les vieux livres & la conversation le lui fournissoient; mais ce qui est uniquement à lui, c'est la manière. Je ne parle point de ses Epigrammes satyriques; je crois que personne n'en réclamera les pensées: & si c'est un mérite de médire plaisamment, celui-là restera tout entier à Rousseau.

Oublions ces traits où l'esprit se pare des défauts du cœur, & revenons à des objets plus doux. Je remarque que Rousseau a donné la forme de Conte à tous les petits ouvrages qu'il a faits dans le genre galant. C'est que quand il tenoit une pensée de cette espèce, il se sentoit maître dans l'art de la faire valoir. Sans l'artifice du Conte, cette pensée n'auroit fait qu'un vers; & il

en faut bien de pareilles pour faire une Ode telle, par exemple, que le Dialogue d'Horace & de Lydie. Rousseau se dé-
 fioit avec raison de son fonds sur cet ar-
 ticle, & il a bien fait de se rejeter sur la
 maniere, où il est admirable. Quand il
 s'est écarté de cette méthode sage, il s'en
 est mal trouvé. Il y a pourtant de jolis ta-
 bleaux dans ses Cantates; mais ce sont des
 peintures, & non pas des sentimens. L'O-
 de qu'il adresse à une veuve, fait voir
 combien il étoit neuf dans le pays de la
 galanterie. Ce petit Poëme est moqueur,
 au lieu d'être galant & ce qui seroit son vé-
 ritable genre. Rousseau n'y cherche pas à
 plaire, mais à faire rire. Il y a même des
 plaisanteries grossieres & qui devroient
 choquer celle pour qui elles sont faites.
 Telle est cette strophe:

De la célèbre Matrône,
 Que l'antiquité nous prône,
 N'imitiez point le dégoût,
 Ou pour l'honneur de Petrone,
 Imitiez-la jusqu'au bout.

Il me semble que c'est sacrifier bien in-
 décemment l'honneur de la veuve à celui
 de Pétrone; & je ne crois pas que cette
 tournure de consolation lui ait beaucoup
 plu. N'y a-t'il donc que l'égarement le

48 MERCURE DE FRANCE.

plus infâme , qui puisse remplacer le sentiment le plus honnête ? La Poësie manque-t'elle d'images agréables & voluptueuses ? Non , sans doute. Mais le Poëte dont nous parlons en manquoit , il manquoit de sentiment ; quand je dis , Rousseau manquoit de sentiment , je ne veux pas dire qu'il ne sentoit point ; mais il n'avoit qu'une façon de sentir. Tous les sentimens n'étoient point de son ressort : & comme il s'est exercé sur toutes sortes de sujets, on sent quelquefois ce vuide dans ses ouvrages. Ses Cantiques, qui sont admirables , pleins d'idées , de tours , d'expressions , d'images sublimes , deviennent froids quand il y faut parler le langage affectueux. Tant que Rousseau veut peindre le maître , le créateur du monde , le Dieu des armées , le fleau des méchans , son pinceau est d'une hardiesse & d'une noblesse inimitables. Mais faut il peindre un Dieu , pere & ami des hommes , faut-il lui adresser l'hommage du cœur ? Rousseau ne trouve plus rien chez lui , & se sert mal adroitement de ce qu'il emprunte.

Horace parloit à ses Dieux sur un ton bien different. Les images riantes , les sentimens affectueux ne lui coûtent pas plus que les traits pathétiques & les idées majestueuses. Il semble le meilleur ami de ses Dieux.

Dieux. C'est M. de Fenelon. Horace est est plein de sentiment : il le porte par tout. C'est le caractère distinctif de tous ses ouvrages ; & c'est un mérite qui manque souvent à Rousseau , & plus encore à Despréaux. Celui-ci réunissoit le goût , la raison, & une connoissance infinie de sa Langue & de son Art. Tout cela en a fait un Versificateur excellent , un Ecrivain admirable ; un peu plus de sentiment en auroit fait un Poète achevé. C'est du sentiment que résulte le génie , ou plutôt le génie n'est autre chose qu'un sentiment fort vif , un instinct supérieur à l'esprit & aux réflexions. L'usage a étendu la signification du mot de sentiment trop loin , pour que ceci n'ait pas besoin d'explication. On entend communément par-là la sensibilité du cœur. Or tout homme sensible n'est pas un homme de génie ; mais tout homme de génie est sensible , & n'est homme de génie que parce qu'il est sensible.

Rappelons-nous les effets du génie , pour en démêler plus aisément la cause. C'est au cœur qu'aboutissent tous les chemins qu'on peut tenir pour plaire ; mais le cœur s'affecte par bien des impressions différentes : il y en a autant que de passions , & c'est de là que résultent les divers noms qu'on leur a donnés. Les passions fortes ,

audacieuses , l'ambition , l'orgueil , la générosité , le désespoir , nous frappent en grand. Nous appellons homme d'enthousiasme , de génie , celui qui les excite en nous : voilà Corneille. Les passions tendres, & plus à la portée de tous les cœurs, nous causent une émotion douce. Nous accordons le mérite du sentiment à celui qui nous l'inspire : voilà Racine. Voilà dans d'autres genres Quinault , la Fontaine , qui ne nous plaisent, que parce qu'ils nous attachent , & qui ne nous attachent , que parce qu'ils intéressent. D'où tout cela émane-t'il ? Il faut en revenir à ce que je viens de dire. L'unique source de plaisir pour nous , c'est le cœur. Or on n'inspire pas ce qu'on ne sent point. Je ne doute pas que Corneille n'eût fait parler Alexandre plus héroïquement que n'a fait Racine , & je crois que Racine a fait parler Phédre plus passionnément que n'auroit fait Corneille. C'est que Corneille n'étoit homme de sentiment qu'à l'égard de ces passions fortes où nous appellons le génie , sentiment ; mais enfin tout cela émane du cœur ; & c'est ce qui manquoit à Despréaux. Il ne parle qu'à l'esprit & à la raison , parce qu'il n'a que de la raison & de l'esprit. Il leur parle à merveille , & quand il trouve l'occasion

rare de saisir une matiere où cela suffise,
 il est tout-à-fait admirable. Il n'en faut
 pas d'autre preuve que son Art Poétique,
 ouvrage, dont le genre unique est préci-
 sément à son unisson. Il y joint la vérité
 des images à la solidité des préceptes : il
 égaye le style didactique par des portraits
 & des comparaisons. Tout y est sage &
 ingénieux, juste & fin à la fois. Bien des
 gens semblent vouloir le regarder, comme
 une compilation de l'Art poétique d'Ho-
 race. Je ne sçais si c'est mauvais goût ou
 mauvaise foi. Mais il me semble nécessaire
 que l'un ou l'autre ait enfanté cette opi-
 nion. Parmi environ douze cens vers, qui
 composent l'Art poétique de Despreaux,
 il y en a peut-être une cinquantaine d'em-
 pruntés ou de traduits, si l'on veut, d'Ho-
 race. Le Tasse en a pris, à proportion,
 bien davantage chez Virgile, sans qu'on
 l'ait accusé d'avoir compilé l'Enéide.
 D'ailleurs ce n'est pas en cela que consiste
 la vraie ressemblance des ouvrages, c'est
 dans l'enchaînement des parties, c'est dans
 leurs proportions, c'est dans leur empla-
 cement qu'elle se trouveroit ; mais rien de
 tout cela n'est pareil chez nos deux Poètes.
 Horace, échauffé d'un feu continuel, ne
 prend jamais haleine : il se répand, com-
 me un torrent, sur toutes les matieres qu'il

52 MERCURE DE FRANCE.

traite. Sa course n'est pas réglée ; il laisse bien des choses derrière lui , puis il revient sur ses pas. Il ramasse tout , il dit tout , mais avec trop de chaleur , pour ne pas blesser la régularité. Il est précis , bref & coupé , peut-être même décousu ; mais que les lambeaux sont précieux ! Son ouvrage est un édifice où tous les ordres d'architecture sont mêlés , & ne sont pas assez distingués ; mais le choix des ornemens fait oublier leur désordre.

Despreaux marche toujours l'équerre à la main. Ce n'est pas un Conquérant qui pénètre avec une rapidité confiante , jusqu'aux extrémités de la terre ; c'est un Général sage & habile , qui va pied à pied , mais sûrement ; qui reconnoît , qui prépare tous les chemins avant de s'y engager. Boileau manie avec une adresse extrême l'art si difficile des transitions. Tout est lié , tout forme un total régulier & admirable. Il y a pourtant des gens de beaucoup d'esprit , à qui cet ouvrage ne paroît pas encore assez méthodique. N'est-ce pas pousser un peu loin le goût de la méthode ? Pour moi , je crois que s'il y en avoit davantage , il y en auroit trop. Ce ne seroit plus que l'ouvrage d'un Régent : & tel qu'il est , il me paroît le chef d'œuvre d'un Poète. J'avouerai même , que s'il

m'a jamais paru qu'on pût y désirer quelque chose , c'est de cette chaleur à laquelle Horace accoûtume trop ceux qui le connoissent. Cette chaleur , dont le sentiment est la source , & qui est elle-même celle des peintures vives , manque souvent à Despréaux : aussi son coloris manque-t'il de vivacité. Il a traduit dans son Art Poétique deux vers d'une Ode d'Horace , qui chez celui-ci sont d'un feu , d'une vivacité extrême. Il les a fort bien traduits ; mais il remplace le sentiment par de l'élégance : & le sentiment n'a point d'équivalent qui puisse le rendre. Les voici :

* Un baiser cueilli sur les lèvres d'Iris ;
Qui mollement résiste , & par un doux caprice
Quelquefois le refuse , afin qu'on lui ravisse.

Ce n'est pas là Horace ; ce n'est pas Lycymnie , dont il parle alors. Cela est bien élégant , les vers sont bien faits , l'image est agréable ; mais ce n'est pas la chose même : cela ne remue pas , cela ne respire pas la volupté. Le dernier vers ne me satisfait point du tout. Je n'y trouve que foiblement tracés ces redoublemens de plaisirs , cette progression de transports

* *Facili sevitia rogat qua poscente magis gaudent eripi.* Lib 2.

C iiij

que causent à une maîtresse tendre les efforts d'un amant, qu'elle excite par des fantaisies adroites & passageres. Je vois tout cela chez Horace. Ses deux vers me peignent le tête à tête le plus passionné. Le François ne me paroît pas assez pressé, assez vif, il y manque du coloris : & voilà ce qui manquoit à Despréaux. C'est un excellent Graveur : ses Estampes sont bien dessinées, les figures sont bien distinctes, son ordonnance est parfaite ; mais l'illusion des couleurs n'y est pas.

Rousseau ne manque pas de coloris ; mais sa maniere n'est pas universelle. Il est parfait dans la sienne ; mais dès qu'il en sort, son pinceau n'est plus le même. Il n'a qu'un cercle d'idées, dont il tire un parti prodigieux ; mais en les déguisant il ne les multiplie point. C'est un excellent Peintre de portraits ; il ne voit pourtant pas la Nature en beau, & il la peint comme il la voit, avec une force & une hardiesse extrêmes. Horace a toutes les manieres & tous les tons de couleurs ; mais livré à un génie ardent, qui le maîtrisoit peut-être quelquefois, son ordonnance n'étoit pas toujours aussi parfaite que son dessein & son coloris. Despréaux manque de sentiment. Rousseau en manque aussi à certains égards. Tous deux n'abondent

pas assez d'idées. Ils sont plus réguliers, plus exacts, souvent moins nobles, moins finis & moins vifs, mais toujours plus arrangés qu'Horace, qui n'a pas assez d'économie, & qui manque de méthode, ou qui la sacrifie à la variété, dont la fécondité de son génie le rendoit maître.



E P I T R E

A M. Moreau, Premier Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris. Par M. le Roi.

*Per damna, per cades ab ipso
Ducit opes, animumque ferro.*

Hor. L. IV. Ode IV.

O Toi, qui joins l'étude à tant d'expérience,
Moreau, vole à mes cris, j'implore ta science.
J'abattois à mes pieds les habitans de l'air;
Le cylindre tonnant d'où s'élance l'éclair,
Brisé de toutes parts, par ses éclats déchire
La main sur qui la droite ose usurper l'empire.
Tu vois, en frémissant, ces doigts, ces nerfs
 broyés,
L'artère ruisselante, & les os foudroyés.
Tu prétends, qu'égaré dans ses routes rompues,
Le sang va se changer en liqueurs corrompues?

C iiij

56 MERCURE DE FRANCE.

Qu'un salulaire acier devoit , sans hésiter * ,
 Lui couper les canaux qu'il iroit infecter.
 Rebelle à tes conseils , j'écoute un Empirique ;
 Je me fers , malgré toi , d'un impuissant topique ;
 Je diffère d'un jour , & le mal empiré ,
 Loin de répondre au vœu par l'espoir inspiré ,
 Me force de souscrire à ce dur sacrifice.
 » Ah ! pour sauver le tronc que la branche périsse !
 » Voilà mon bras. . . Baigné des pleurs de l'amitié,
 Dans tes yeux , cher *Moreau* , je lisois la pitié ,
 Tandis que , le front calme en ce moment cri-
 tique ,
 J'opposois aux douleurs un courage stoïque.
 Le nœud le plus étroit , par un double contour ,
 Aux esprits animaux interdit le retour.
 L'acier jusques à l'os s'ouvre un cruel passage ,
 La scie , en le tranchant , achève enfin l'ouvrage ;
 Le sang , comme un torrent , s'élance loin de moi ,
 Mais à l'instant *Moreau* l'enchaîne sous sa loi.
 Un éclair est moins prompt : ses mains intelli-
 gentes
 Ferment avec un fil ces sources jaillissantes ,
 Ces canaux entr'ouverts , dont les extrémités
 Vomissent de mon sang les flots précipités.
 Mon artère indocile au doigt qui sert de digue ,

* *MM. Moreau, Guérin & Andouillet furent tous
 trois d'avis unanime pour l'amputation de l'avant-
 bras , qui n'a duré , avec le pansement , que cinq
 minutes.*

Tente de la forcer ; le sang qu'elle prodigue
Y resserre ses flots , & nuit à son retour.
Il faut que l'autre bras par un excès d'amour ;
Se dévouant au fer , comme un autre Pylade ,
Au prix de tout son sang sauve le bras malade.

Mollement soutenu sur ses pieds indolens ,
Le sommeil vient calmer des maux si violens ;
Des horreurs du trépas mon ame tourmentée ,
Goûte de ses pavots la douceur enchantée.
D'où vient qu'à mon réveil les doigts que j'ai
perdus ,
Par de vives douleurs semblent m'être rendus ?
Flatté qu'à mes desirs ils soient encor dociles ,
Je fais pour les mouvoir des efforts inutiles.

Oh ! si le sage étoit l'arbitre de son sort ;
Au milieu des écueils il s'ouvreroit un port ;
Lui-même de ses jours il trancheroit le reste ;
Mais il doit compte au Ciel de ce dépôt céleste :
Il ose vivre , & loin de céder au malheur ,
Il brave la tempête , & rit dans la douleur.
Il sçait que la Nature à tous nos maux sensible ;
Assigne à chacun d'eux le remède infailible.
Des Sçavans par la gloire à l'étude animés ,
Avides des trésors dans son sein renfermés ,
Ont surpris ses secrets , ont sondé ses mystères.
Les serpens dans leurs mains devenus salutaires ,
Sur les fourneaux ardens exhalent leurs venins :

C v

58 MERCURE DE FRANCE:

De leurs corps sublimes coulent des sucres divins ;
Et ministres de mort on tire d'eux la vie.

Sans recourir aux sels extraits par la Chymie,
Galien inventa ce baume si vanté ,
Qui ferme ma blessure , & me rend la santé.

Ah ! que tu me vends cher , *Moreau* , ce bien
suprême !

Tu fais veiller sur moi la famine au teint blême ;
Sans cesse déchiré par ce cruel vautour ,
Je meurs , & je renaïs mille fois en un jour.

» La diette a rendu ton estomach débile ,
» Tout aliment , dis tu , s'y tourneroit en bile ,
» L'apostème naîtroit par le flux des humeurs..
» Le caustique infernal envain de ces tumeurs.
» Tenteroit d'applanir la mortelle excrescence ;
» Ou renonce à la vie , ou garde l'abstinence.

Quel fatal embarras ? Que résoudre , *Moreau* ?
Aux charmes de ta voix , du creux de mon cer-
veau ,

En dépit de la faim la raison vient d'éclorre ;
Ma voix est presque éteinte , & j'applaudis encore.

Quoi ! faut-il que l'esprit soit l'esclave du corps ?
Au moins si d'Apollon les sublimes accords ,
Me tirant hors de moi par leur noble harmonie ,
Aux dépens de mon corps m'élevoient le génie ,
Des astres ennemis j'oublierois la rigueur ,
Et ce délire heureux me rendroit la vigueur.

Bacchus me conduiroit aux bords de l'Hypocrène :

Mais puis-je voir à jeun l'élève de Sylène ,
Des Nymphes , des Sylvains animer les concerts ,
Et puiser à longs traits la joie & les bons vers ?

Mais quel objet flatteur à mes yeux se présente !
J'apperois une peau vermeille & renaissante
Etaler sur mon bras les roses & les lys ,
Et promettre la force à mes sens affoiblis.

Je sçaurai me venger (Styx , c'est toi que j'atteste ;)

Du bras que j'ai perdu , par celui qui me reste.
* Le Clerc , choisis pour moi le bronze le plus pur ;
Voyons si d'un bras seul le coup sera moins sûr.
Quadrupedes , oiseaux vous ferez l'hecatombe
Que ma main foudroyante a vouée à la tombe
D'un bras. . . Je laisse fuir l'instant de me venger ;
Amis , autour de moi , venez tous vous ranger ,
Comme vous , je dédaigne un triomphe facile ;
Forçons d'un sanglier l'épais & sombre azile ;
Songez qu'il semble mort , quand il n'est que
bleffé ;

Point de pitié , frappez-le , encor que terrassé
Souvent il se relève , il écume de rage ,
Des traits de feu , des dards il affronte l'orage :
La meute l'assaillit ; mais ses obliques coups

* Il fait les Canons des Fuyils du Roi.

C vj

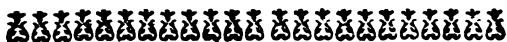
60 MERCURE DE FRANCE:

Aux dogues déchirés font sentir son courroux.
Il hérisse ses crins , & son œil étincelle.
Furieux à l'aspect de son sang qui ruisselle ,
I fait pour se venger d'incroyables efforts ;
Il veut vendre sa vie au prix de mille morts ;
Sur qui l'osa frapper il fond tête baissée ;
Dans le flanc du courfier sa défense enfoncée ;
L'abbat , le fait rouler sur son maître imprudent
Ah ! comment échapper à la cruelle dent ?
Le Chasseur va-t'il perdre & sa vie & sa gloire ?
Tout renversé qu'il est , il force la victoire ;
Il pointe un bronze creux contre le sanglier ;
Le rapide lingot suit l'éclair meurtrier ,
L'atteint au cœur ; son sang s'écoule avec sa vie.

Moreau , de quel plaisir j'aurois l'ame ravie ,
Si jamais entraîné par un feu trop ardent ,
Peut-être plus hardi , plus heureux que prudent ,
D'un sanglier tombé sous ma main triomphante ,
Je presentois la hure à ma belle Atalante !
Ses mains ceindraient mon front des myrtes de
Cypris ;
Dieux ! les plus grands périls sont des jeux à ce
prix.

Le filet , le pied droit , *Moreau* , je te les voue ;
Je me ris des censeurs quand le succès m'avoue.
Mon intrépidité ne te surprendra pas :
Privé d'un bras , *Segur* vole encore aux combats ,
Le Marchand court les mers échappé du naufrage :
Dois-je donc recevoir l'exemple du courage ?

Que ne peut *Vaucanson*, par son Art créateur,
 Vivifier mon bras d'un principe moteur !
 De nos Physiciens ce docte Coryphée
 Change, quand il lui plaît, l'Automate en Orphée ;
 S'il entend les accens de ma plaintive voix,
 Le bras, que je n'ai plus, renaîtra sous ses doigts.



L'Ouvrage suivant a été imprimé dans
 une Ville de Province, d'où il nous
 a été envoyé. Comme il n'est guères ré-
 pandu, nous nous croyons autorisés à l'in-
 sérer dans notre Journal. La lecture de ce
 morceau convaincra tout le Royaume que
 M. de Bougainville écrit avec le naturel,
 l'élégance, & la dignité qui conviennent à
 l'importante place qu'il occupe.

ELOGE HISTORIQUE

*De M. le Cardinal de Rohan, lû le 15 No-
 vembre 1749, dans l'Assemblée publique
 de l'Académie Royale des Inscriptions &
 Belles-Lettres.*

ARmand - Gaston - Maximilien de
 Rohan, Cardinal Prêtre de la Sain-
 te Eglise Romaine du Titre de la Trinité
 du Mont, Evêque & Prince de Strasbourg,

62 MERCURE DE FRANCE.

Landgrave d'Alsace , Prince du Saint Empire , Grand Aumônier de France , Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit , Proviseur de Sorbonne , Abbé de Saint Wast d'Arras , de la Chaise-Dieu , & de Foigny , l'un des Quarante de l'Académie Française , & Honoraire de celle des Belles Lettres , naquit à Paris le 26 Juin 1674. Il étoit le quatrième fils de François , Prince de Rohan-Soubise , & d'Anne de Chabor , fille aînée d'Henri de Chabor , Duc de Rohan.

Une figure noble , & dont les traits heureux sembloient formés par les graces , fut le moindre des présens qu'il reçut de la Nature. Elle lui prodigua ses dons les plus précieux. Aux saillies d'une imagination brillante , aux agrémens d'un esprit vif & juste , se joignit tout ce qui peut annoncer un cœur sensible , vertueux , bienfaisant ; & le germe de ces qualités aimables , qui devoient le rendre si cher à la Société , se développa rapidement avec l'âge. Son enfance fut l'aurore d'un beau jour.

L'éducation seconda ses talens naturels. Ses études eurent un succès , dont l'éclat n'est point effacé par celui qui couvre le reste de sa vie. La Ville de Bourges , où il les commença sous les yeux du Prince de Soubise , son pere , Gouverneur de Berry ,

en partage la gloire avec le Collège de Harcourt , où il vint les achever. Les charmes de cette Littérature agréable , dont nous cueillons les prémices dans le cours des Humanités , ne l'empêcherent pas de sentir le mérite réel de la Philosophie. Cependant il falloit alors une grande pénétration pour le reconnoître , au travers des ronces , dont cette Science étoit hérillée. Il l'envisagea , comme une introduction à la Théologie , vers laquelle il tournoit toutes ses vûes , pour se disposer à l'Etat Ecclésiastique.

Son rang , qui le mettoit en droit d'aspirer avec succès aux plus hautes dignités de l'Eglise , ne lui parut pas une dispense des qualités nécessaires pour les remplir. Quoique pouvant se reposer sur sa naissance , l'Abbé de Soubise voulut ne rien devoir au nom qu'il portoit , & sûr en quelque sorte de tout obtenir , il eut la noble prétention de tout mériter. L'estime générale qu'il s'étoit acquise dans ses premières études le suivit en Sorbonne. Tous ceux qui couroient avec lui cette longue & laborieuse carrière , charmés de sa politesse , admiroient son application. Il étoit en même tems leurs délices & leur modèle.

La Théologie , de toutes les Sciences la

64 MERCURE DE FRANCE.

plus noble & la plus importante , est peut-être aussi la plus difficile. Mais que ne peut l'opiniâtreté du travail , soutenue par un jugement solide , une mémoire heureuse , un génie élevé ? Les progrès de M. l'Abbé de Soubise furent rapides & brillans. Sa première Thèse est du mois de Mars 1696. Il la soutint couvert , avec tous les honneurs * , qu'on ne défère qu'aux Princes issus de Maisons Souveraines. Cet Acte , où son érudition eut ses Maîtres eux-mêmes pour admirateurs , mit dans un nouveau jour le talent singulier qu'il avoit pour la parole.

Il en donna des preuves encore plus frappantes deux ans après , dans le Panégyrique de Louis XIV , qu'il prononça comme Prieur de Sorbonne : Panégyrique comparable à celui de Trajan ; mais dont l'Auteur connoissoit mieux que Pline la véritable éloquence. La sienne avoit cette noble simplicité qui fait en tout genre le caractère essentiel du beau. Ce discours enleva tous les suffrages , & la Traduction Françoisise qu'on en fit sur le champ , multiplia les éloges : le talent de l'Orateur parut égaler la grandeur du sujet.

* Ces honneurs consistent à parler couvert , à être ganté , & à être traité de *Serenissime Princeps* , tant par le Président de la Thèse , que par les Bacheliers , qui argumentent.

La Renommée porta dans l'Europe sçavante le nom de M. l'Abbé de Soubise. Ces traits de sa jeunesse sont d'autant plus remarquables, que l'idée qu'ils donnoient de son caractère, contribua beaucoup à son élévation. Ce fut autant son mérite que sa naissance, qui le fit élire en 1701, Coadjuteur de Strasbourg.

Cette Ville importante étoit alors une nouvelle conquête pour la France & pour la Religion. Louis XIV, en la réunissant à la Couronne, venoit de la faire rentrer dans le sein de l'Eglise Romaine. Sous les auspices de ce Prince, les Catholiques avoient en 1681 repris possession de la Cathédrale, usurpée depuis plus d'un siècle par les Protestans. Mais, quoique la Réforme eût cessé d'être dominante dans ses murs, elle y conservoit toujours un parti considérable. L'Université tenoit hautement pour elle, avec la moitié des Citoyens. Cette division formoit comme deux Villes dans l'enceinte d'une seule. L'invasion du Luthéranisme & les guerres, dont l'Alsace étoit depuis long-tems le théâtre, avoient de plus introduit des abus sans nombre, dans la discipline & dans les mœurs. Enfin les Evêques de Strasbourg, Souverains au delà du Rhin, faisoient partie du Corps Germanique. Ils avoient

féance dans la Diette générale ; & tirés presque tous des plus grandes Maisons de l'Empire , ils étoient à la tête du Chapitre, le plus noble de l'Allemagne.

Pour occuper une telle place dans de pareilles circonstances , il falloit un homme , dont l'extraction répondît à celle de ses Prédécesseurs ; qui , sans rien devoir à son titre , pût tenir par lui-même un rang distingué dans une République de Souverains , qui joignant au don de représenter , toutes les vertus solides , soutînt par sa magnificence l'éclat du nom François , & le fît chérir par son affabilité : il falloit un Prélat , dont le zèle pour la Religion , & la discipline Ecclésiastique , fût réglé par la prudence ; qui se regardant moins , comme le Chef d'un parti , que comme le Pere d'enfans divisés , protégéât les uns , sans blesser la tolérance qu'il devoit aux autres , & fçût , au défaut de l'unanimité , maintenir la paix : qui sensible au plaisir d'être aimé , fût persuadé que le vrai , pour subjuguier utilement les esprits , doit triompher des cœurs.

On vit ce Prélat dans M. l'Abbé de Soubise. Toutes les qualités qu'il réunissoit firent tomber sur lui le choix du Roi , de l'Evêque & du Chapitre. Le Cardinal de Furstemberg , en l'adoptant , le sacra dans

L'Eglise Abbaticale de Saint Germain-des-Prez. L'Alsace applaudit à cette Election. Elle vit avec plaisir un Siége, souvent occupé par des Archiducs, par des Princes de Lorraine, de Brandebourg & de Bavière, à la veille d'être rempli par un Evêque de la Maison de Rohan; de cette ancienne Maison, l'une des premières du Royaume, & qui, depuis tant de siècles, joint à sa propre grandeur, celle que donnent les Alliances les plus augustes.

L'événement justifia les espérances que la Province avoit conçûes. Le Coadjuteur, devenu Titulaire en 1704, sut se montrer à la fois Evêque & Prince. On le vit soutenir la dignité de son Siége, avec une noblesse, qui lui mérita l'estime & la considération de toute l'Allemagne; corriger les abus; rendre au Service Divin sa majestueuse décence; rétablir dans son Diocèse l'ordre & la tranquillité; ménager les prétentions de la Réforme, en conservant avec vigueur les droits de la Religion Catholique. Le nombre des Protestans est à présent beaucoup moindre, & diminue de jour en jour. Pour les ramener, il n'employa jamais que la douceur, les libéralités, la raison, & cet heureux don qu'il eut toujours de plaire & de persuader. Je ne dois qu'indiquer ici ces faits intéressans : le

68 MERCURE DE FRANCE.

détail en appartient à l'Histoire Ecclésiastique d'Alsace.

Ce seroit encore attenter aux droits des Historiens de l'Eglise, que de m'étendre sur la part importante qu'il eut en France aux affaires de la Religion, vers la fin du dernier Regne & sous la minorité du Roi. On sçait que sur la nomination de Louis XIV, Clément XI le créa Cardinal en 1712; que Grand Aumônier de France en 1713, il fut un des Présidens de l'Assemblée extraordinaire, convoquée pour l'acceptation de la Bulle *Unigenitus*; qu'en qualité de Chef de la Commission, il se chargea du rapport, & que le Corps respectable auquel il rendit compte, en louant son zèle, admira son éloquence.

La mort de Clément XI ouvrit en 1721, une brillante carrière aux talens politiques de M. le Cardinal de Rohan. Il étoit en chemin pour Rome, où il alloit résider au nom du Roi. Cette nouvelle lui fit hâter sa marche. Il entra au Conclave le 2 Avril, & le 8 Mai suivant, Innocent XIII fut élu. La part qu'eut à cette élection le Cardinal de Rohan, son mérite personnel, sa réputation, sa magnificence, fixerent sur lui tous les yeux dans la Capitale du Monde Chrétien. On s'y rappelle encore les pieuses largesses qu'il fit

à l'occasion de la convalescence du Roi. L'éclat qui l'environnoit fut un spectacle pour une Ville où les grands spectacles sont si communs, & qui les aime encore, comme elle les aimoit sous le regne d'Auguste. Mais en même tems que ces dehors pompeux repaissoient l'avide curiosité des Habitans de Rome, son affabilité, les charmes de son esprit, la protection qu'il accordoit au mérite, & l'usage qu'il fit pendant son séjour de la confiance du Souverain Pontife lui concilioient tous les cœurs.

Le Sacré Collège, qui dans le Conclave avoit vû briller sa pénétration & son habileté, eut souvent depuis occasion d'admirer ses connoissances & la justesse de son esprit. Il en donna particulièrement des preuves dans une affaire importante, dont l'examen étoit du ressort d'une Congrégation où le Pape l'avoit fait entrer. M. le Cardinal de Rohan, s'étant apperçu qu'on s'écartoit du point de la question, prit la parole, & son avis forma celui du Tribunal. Comme l'Italien ne lui étoit pas encore familier, il eut recours dans cette rencontre à la Langue Latine, & charma ses Auditeurs par la facilité de l'expression, en même tems qu'il les persuada par la force du raisonnement. Les Cardinaux

étrangers que la vacance du Saint Siège avoit attirés en grand nombre à Rome , reçurent le Chapeau dans un Consistoire solennel , où M. le Cardinal de Rohan , qui se trouvoit à leur tête , fit au nom de tous un discours , hautement applaudi de cette auguste Assemblée. Celui , par lequel il prit congé du Pape au mois de Décembre , ne le fut pas moins. Il étoit devenu le sujet des entretiens de Rome , & l'on s'aperçut long-tems du vuide qu'y laissa son départ.

Tous les Princes d'Italie , dont il traversa les Etats , en reprenant la route de France , se féliciterent d'être sur son passage. Le Duc de Parme alla au devant de lui. Le Roi de Sardaigne le reçut en Prince ; & dans les honneurs , dont par tout on le combla , il eut le plaisir sensible de voir sa personne distinguée de son rang.

Cette réputation qu'il s'étoit acquise pendant son premier séjour , il l'a soutenue , & même augmentée dans les trois voyages qu'il a faits depuis , pour l'Election de Benoît XIII , de Clément XII , & du Pape , aujourd'hui regnant. Son entrée dans Rome étoit une espèce de triomphe , où la joye de le revoir éclattoit par mille applaudissemens. A ces marques de satisfaction succédoient bientôt les regrets de

le perdre. Mais en s'éloignant il étoit sûr de n'être pas oublié. Son nom sera longtemps cher aux Citoyens de Rome.

Ce nom ne l'est pas moins aux Amateurs des Lettres. M.^{le} Cardinal de Rohan les a chéris, protégés, encouragés par ses bienfaits. Il leur faisoit un accueil, d'autant plus satisfaisant pour eux, que son goût leur étoit connu. Quoique le torrent des affaires parût l'entraîner, il avoit sçu dérober à ses occupations assez de tems pour acquérir de nouvelles connoissances, & pour cultiver les genres d'étude auxquels sa jeunesse s'étoit consacrée. Les Sçavans même de profession trouvoient à profiter auprès de lui. Toujours assez instruit pour les entendre, il l'étoit souvent assez pour leur faire des objections, pour leur donner des vûes fines & lumineuses, pour proposer à leurs recherches des objets curieux & nouveaux. La politesse & le ton d'égalité, qui regnoit sans affectation dans ces entretiens, faisoient presque perdre de vûe le Cardinal Evêque de Strasbourg, pour ne montrer que l'Académicien.

Ce titre, dont se paroît un homme revêtu des plus éminentes dignités, étoit moins un hommage qu'une justice, que la République des Lettres avoit crû lui devoir. Nous avons déjà cité plusieurs oc-

72. MERCURE DE FRANCE.

cations où son éloquence parut avec éclat. Elles ne sont pas les seules ; & nous pouvons donner les mêmes éloges à tous les discours qu'il a prononcés dans l'exercice de ses diverses fonctions ; entre autres à ceux , dont il accompagna la célébration du Mariage du Roi , qu'il fit à Strasbourg, & dont il renouvela la Cérémonie à Fontainebleau , comme Grand Aumônier de France.

Cet Art de manier la parole , d'assujettir au ton du sujet un style toujours noble & pur , est un des traits qui caractérisent M. le Cardinal de Rohan. Il étoit , à ce titre seul , un des principaux ornemens de l'Académie Françoisé , dans laquelle il prit séance le 31 Janvier 1704 ; jour heureux & brillant pour cette Compagnie , où son entrée rétablit le calme , troublé depuis quelque tems par un de ces orages , que les passions excitent dans les Sociétés Littéraires , comme dans les autres.

Dès 1701 , le Roi l'avoit mis au nombre des Honoraires , qu'il donnoit à l'Académie des Belles Lettres , par le Règlement , qui la renouvela , pour ainsi dire , en lui faisant prendre une forme plus stable & plus régulière. Il en fut nommé Président en 1712 , & continué l'année suivante. Nos Registres parlent sou-

vent

vent alors de l'ardeur & de l'émulation , qu'entretenoient dans nos Assemblées sa présence , & le goût qu'il marquoit pour les objets de nos travaux. Quoique l'estime soit un tribut , dont le sçavoir & les talens ne peuvent être frustrés sans injustice , c'est un tribut flatteur , que reçoivent toujours avec reconnoissance ceux qui seroient le plus en droit de l'exiger. Mais il les flatte surtout de la part d'un homme qu'ils admirent eux-mêmes , & qui , fait pour fixer leurs regards , paroît s'occuper d'eux. C'est alors une véritable récompense , dont leur amour propre sent tout le prix ; & le desir de la mériter , en animant leurs efforts , est une des sources de leurs succès.

M. le Cardinal de Rohan , prodigue de cette estime , si capable d'encourager les gens de Lettres , en a souvent aidé plusieurs à l'obtenir , par les secours qu'ils puisoient dans sa Bibliothèque , l'une des plus nombreuses & des mieux choisies qui soient en Europe. Celle de M. de Thou , possédée depuis par M. le Président de Menars , en compose le fonds. Elle étoit prête à se disperser en 1701 & la France auroit vû passer dans des mains étrangères une partie de ce trésor , amassé par un de ses plus grands Hommes ,

I. Vol.

D

si le goût de M. l'Evêque de Strasbourg pour les Lettres ne nous l'eût conservé. Il l'acheta dans le fort d'une guerre opiniâtre & ruineuse. Les sollicitations de M. l'Abbé de Boissy, qu'il s'étoit attaché dès le tems de sa Licence, & qui fut depuis Associé de l'Académie, contribuerent à le déterminer.

Ce Recueil étoit renommé pour les belles reliûres, pour les excellentes éditions, & surtout pour les Livres en grand papier, que M. de Thou possédoit seul. Il avoit sçu se les procurer par un moyen, qui suppose la curiosité d'un Amateur, & le crédit d'un Magistrat généralement estimé. Il envoyoit aux Ministres du Roi, dans les différentes Cours, le plus beau papier qu'on eût alors, pour faire tirer un, ou quelquefois deux exemplaires des meilleurs ouvrages qui s'imprimoient chez les Etrangers. Ses vûes ne se bornoient pas à cet objet, qui n'est après tout, qu'une singularité plus remarquable qu'utile. Il s'étoit proposé de former une Bibliothèque universelle.

M. le Cardinal de Rohan suivit principalement sur cet article le plan du Fondateur. Malgré les dépenses nécessaires & continuelles qu'il faisoit dans son Diocèse, & par tout où l'exigeoit son état, il n'a

cessé d'augmenter cette collection , déjà très-nombreuse. L'accroissement qu'elle a reçu par ses soins , est si considérable ; que l'ancien fonds en fait aujourd'hui la moindre portion. Entre autres articles importants , elle offre une suite des meilleurs ouvrages composés sur le Droit public , dont l'étude est très-florissante en Allemagne. Le nombre , la condition , la rareté des Livres qui forment cette Bibliothèque , l'ordre même dans lequel ils sont disposés , tout annonce le goût de celui qui la possédoit ; & c'est moins pour lui que pour elle qu'il sembloit avoir construit le Palais dont elle occupe une partie.

Peu de tems après son retour de Rome en 1722 , M. le Cardinal de Rohan ouvrit sa Bibliothèque à des Conférences , où regnoient sous ses auspices la politesse , l'esprit & l'érudition. Dom Calmet , Dom Bernard de Monfaucon , le Pere de Tourne mine , & plusieurs autres de nos plus célèbres Littérateurs s'y trouvoient à des jours marqués , pour s'entretenir sur des matieres de Critique ou d'Histoire. Il présidoit quelquefois lui-même à ces sçavantes Assemblées , où chacun , obligé de remplir à son tour une séance entiere , choisissoit à son gré le sujet de sa dissertation.

Mais ce que nous ne pouvons trop re-

D ij

marquer dans un éloge littéraire , c'est l'accès que les Sçavans de tout état , & principalement les Ecclésiastiques , ont toujours eu dans cette Bibliothèque. Elle s'ouvroit pour eux à toute heure : ils y trouvoient , outre les Livres dont ils avoient besoin , toutes les facilités nécessaires pour le travail. M. le Cardinal de Rohan , qui pendant son séjour à Paris venoit de tems en tems la visiter , étoit charmé d'y rencontrer des Lecteurs. Il se faisoit un plaisir de les questionner sur l'objet de leurs études , & de les encourager par l'intérêt qu'il paroïssoit y prendre. Les gens de Lettres n'avoient pas seulement la liberté d'emprunter les Livres , & de les garder à loisir. S'ils en demandoient quelques-uns qui ne fussent pas dans la Bibliothèque , on les achetoit sur le champ, pour leur en procurer la lecture. Le zèle du Bibliothécaire secondoit de si louables dispositions. M. l'Abbé Oliva satisfaisoit en les suivant , son goût pour les Lettres.

C'est à ses soins , & à la libéralité de M. le Cardinal de Rohan , que le Public doit l'édition de plusieurs Lettres du Pogge Florentin , & de son *Traité sur les vicissitudes de la Fortune* : ouvrage curieux , dont le manuscrit appartenoit au Cardinal Or-

roboni. L'Italie recèle peut-être encore un grand nombre d'écrits de ses plus illustres Sçavans, dont la connoissance jetteroit un nouveau jour sur l'Histoire des derniers siècles, si l'exemple de M. le Cardinal de Rohan trouvoit beaucoup d'imitateurs.

Ce morceau du Pogge, qu'il fit imprimer à ses frais, parut en 1723 sous ses auspices. C'est une sorte d'hommage qu'il a reçu plus d'une fois, & dont il fut toujours redevable à la réputation qu'il s'étoit acquise dans l'Europe. De tous les ouvrages qui lui furent dédiés, je ne citerai que le Trésor des Anecdotes du Pere Martenne; les Antiquités de l'Eglise d'Espagne, & la Traduction Italienne de nos Mémoires, dont le premier volume parut à Venise en 1730. La flatterie n'eut aucune part à ces témoignages publics d'une juste reconnoissance. Les gens de Lettres pouvoient-ils en avoir trop pour un Amateur illustre, qui s'attachoit à former une Bibliothèque immense pour leur usage, autant que pour le sien? Il en avoit deux autres, dont il étoit plus souvent à portée de jouir, l'une à Strasbourg, & l'autre à Saverne.

En effet, Strasbourg & Saverne ont été les lieux de sa résidence ordinaire; & c'est là surtout qu'il étoit grand, si c'est mériter

D iij.

ce nom , que d'être affable avec dignité magnifque avec économie , zélé fans intolérance , modéré fans foibleffe , ferme & prudent , ami de la paix & conservateur de l'ordre. Nous avons déjà parlé de ce qu'il a fait dans son Diocèse , où ses soins ont rétabli la régularité. Son départ y répandoit la tristesse : on l'eût regardé comme un malheur public, sans l'esperance d'un retour prochain. Il rentroit au bruit des acclamations , & la joye qu'inspiroit sa présence, étoit peinte dans tous les yeux. Son Palais toujours ouvert , étoit toujours rempli. Au milieu de cette affluence , M. le Cardinal de Rohan s'occupoit , comme s'il eût été dans une profonde solitude. Ce concours le charmoit sans le distraire. Ceux qui l'abordoient , au lieu d'une audience , trouvoient un entretien plein de bonté. Il s'intéressoit à leur situation ; il accommodoit leurs differends. L'air obligeant , dont il accordoit une grace en relevoit le prix ; & la peine qu'il témoignoit à refuser consolait de ses refus ; il étoit le lien & l'arbitre des familles , des Corps , des differens partis. Quoiqu'il ait sçu défendre ses prérogatives avec vigueur , son Chapitre conserva toujours avec lui l'union la plus parfaite.

Dans la discussion des matieres les plus

épineuses , on admiroit sa douceur , sa pénétration , la justesse de ses idées. D'un coup d'œil il faisoit le point de la question , & sans s'arrêter aux branches , il s'attachoit aux difficultés essentielles. La raison , qui pour convaincre les hommes , a besoin de les séduire , ne fut jamais si séduisante que dans sa bouche. Les graces de sa personne , la noblesse de sa diction , l'élégance toujours naturelle des tours qu'il employoit , cette politesse qui proportionnoit son langage au rang , au mérite , aux circonstances , tout concouroit à lui donner sur les esprits un empire , dont il ne se servoit souvent , que pour faire goûter des conseils utiles , ou des partis avantageux. C'étoit un Enchanteur aimable , qui n'abusoit point de ses charmes ; & c'est à ce caractère , à cette conduite qu'il a dû l'estime & l'amour des peuples confiés à ses soins , tandis que sa magnificence attiroit sur lui les regards des Estrangers.

M. le Cardinal de Rohan , placé sur la plus importante de nos frontieres entre deux Peuples puissans & rivaux , sembloit être chargé de représenter la France auprès de l'Allemagne. Personne n'étoit plus fait pour réussir dans cette brillante fonction. La beauté de ses jardins & de ses Palais , ornés par tous les Arts , donnoit une haute

D.iiij

80 MERCURE DE FRANCE.

idée de notre goût : ses manieres faisoient aimer nos mœurs : & la grandeur du Sujet annonçoit la Majesté du Souverain. Ses correspondances continuelles avec les Princes de l'Empire , les ont souvent mis à portée de lui donner des marques des sentimens qu'ils avoient pour lui. Il étoit dans l'habitude de leur faire des présens , & d'en recevoir d'eux. Les Princes de Waldeck , de Bade , de Darmstadt , & des Deuxponts venoient passer plusieurs jours avec lui. L'Electeur de Cologne lui rendit visite en 1739 , & trouva Saverne au-dessus de sa réputation.

Cette estime , dont jouissoit M. le Cardinal de Rohan , ne se borneroit point à des démonstrations vagues & passageres. Il en a sçu tirer en plusieurs rencontres des avantages réels ; mais surtout s'en servir pour remettre son Siège en possession de ses plus beaux droits. En 1721 , il obtint de l'Empereur l'Investiture des Etats que l'Evêché de Strasbourg possède en Allemagne ; & reconnu par cette cérémonie Membre de l'Empire , il reprit dans la Diette générale une séance , dont les deux Evêques précédens n'avoient pas joui.

Si la splendeur dans laquelle il vivoit n'eût été qu'une vaine décoration , faite uniquement pour les yeux , ce ne seroit

pas un sujet d'éloge. Mais sa magnificence n'étoit point un abus des richesses. Ce n'étoit ni cette pompe frivole, dont l'éclat est inutile à ceux qu'il éblouit, ni ce faste odieux que le Sage méprise, & que le vulgaire contemple en murmurant. Bienfaisante & libérale, elle allioit les dehors de la représentation avec le soulagement des malheureux : elle entretenoit les Arts & l'industrie ; elle répandoit dans l'Alsace l'abondance & la joye. Les Ecclésiastiques, les Militaires, les gens de Lettres étoient admis à sa table & logés dans son Palais, lorsqu'ils vouloient y faire quelque séjour. Il suffisoit de lui être présenté, pour y demeurer aussi long-tems que la nécessité des affaires, les charmes du lieu, ceux de la société pouvoient y retenir ; & l'on en sortoit plein de reconnoissance, pour faire place à d'autres qui devoient y trouver les mêmes agrémens : Les soldats ennemis, retenus prisonniers pendant la guerre aux environs de Strasbourg, ont ressenti les effets de sa généreuse compassion. Hommes, femmes, enfans, il les a fait venir dans son Palais, & les a consolés dans leur misère par des secours de toute espèce. Saverne étoit un Temple consacré par la grandeur à l'hospitalité :

François & Guillaume de Furstemberg.

D. v.

82 MERCURE DE FRANCE.

avoient construit ce superbe édifice , mais il doit tous ses embellissemens à M. le Cardinal de Rohan. Le Palais Episcopal de Strasbourg est son ouvrage. Il l'a commencé en 1730 , & tous les connoisseurs en admirent l'élégance & la noblesse.

Cependant , malgré tant de dépenses , les revenus de l'Evêché sont augmentés considérablement. Il avoit trouvé son Diocèse dans cet état de désordre que devoient produire l'anarchie dans laquelle il avoit long-tems gémi , l'absence de ses Evêques , & le mélange des Religions. Il le laisse réglé, tranquille , rétabli dans son ancien lustre , embelli de bâtimens somptueux. Ne pouvoit-il pas à quelques égards s'approprier la réflexion que fit Auguste sur l'état où Rome étoit , lorsqu'il prit les rênes de l'Empire , & sur celui dans lequel à sa mort il laissa cette Capitale du monde ? Mais plus heureux que ce Prince , il a ce qu'Auguste ne put ou ne voulut pas avoir, un successeur digne de lui., formé par ses soins , héritier de son nom , de ses qualités aimables , de son goût pour la Littérature , & dont les vertus consolèrent l'Alsace.

Quoique M. le Cardinal de Rohan fût sujet à de fréquentes attaques de goutte , la bonté de son tempéramment sembloit lui promettre des jours plus longs. Une

maladie que d'abord on ne crut pas mortelle l'emporta presque subitement au mois de Juillet dernier , dans la soixante-seizième année de son âge. Il est mort pleuré de sa famille , d'un grand nombre d'amis illustres , d'un peuple nombreux dont il fut les délices , & regretté d'un Souverain , digne de regner sur les plus grands hommes. *C'est une vraie perte , a dit le Roi en apprenant sa mort. Le Cardinal de Rohan a bien servi l'Etat ; il étoit bon Citoyen & grand Seigneur , je n'ai jamais été harangué par personne qui m'ait plu davantage.*



E P I T R E

A Madame Fermé , par M. Jordan.

EN vain un enfant d'Apollon
S'est promis de ne plus écrire ,
Si deux beaux yeux montant sa lyre ;
Le rappellent sur l'Hélicon ;
Un seul des regards de Thémire
M'a fait oublier mon serment :
En vain la Raison en murmure ;
Pour un objet aussi charmant ;
Il est si doux d'être parjure ,
Que fallût-il porter ses fers ,

D'vj

84 MERCURE DE FRANCE.

J'irois, content de ma blessure,
Publier par tout dans mes vers
Cette douceur insinuante,
Dont le Ciel doua son esprit,
Et qui la rend intéressante
Dans le moindre mot qu'elle dit.

Mais où m'emporte-trop de zèle ?
C'est assez de ce premier trait ;
Laissons le soin de ce portrait
À quelque plume plus fidelle ,
Qui l'orne d'un beau coloris :
Autrefois il n'étois permis
Qu'au pinceau du divin Apelles
De peindre l'illustre beauté
Qui charma le vainqueur d'Arbelles.

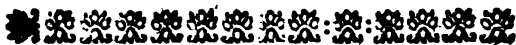
L'Auteur de la *Felicità* ,
Bernard , Gresset , ou bien Voltaire ,
Ecrivains connus à Cythère ,
Peuvent seulement de nos jours
Peindre la mere des amours :
Thémire en occupe la place ,
Surtout lorsqu'avec tant de grace
Elle définit la raison
Qu'elle fait perdre à plus d'une ame ,
Par un doux & cruel poison ,
Qui de plus en plus nous enflâme.
Moi , qui la crains peu , Dieu merci ,
J'ose la définir ainsi.

La raison au printems de l'âge ,

Ne consultant que nos desirs ,
Groit avoir un prétexte sage ,
Pour nous permettre les plaisirs :
Ensuite avec assez d'adresse
Elle cherche la volupté ,
Qui vient remplacer la tendresse :
Avec moins de vivacité
Dans l'âge mûr , c'est la santé :
Qui la fixe & qui l'intéresse ;
Enfin à la caducité ,
Dans son humeur atrabilaire ,
Elle entasse pour l'avenir ,
Et se prive du nécessaire .
Pour un moment qui va finir.

La vôtre , charmante Thémire ,
Met son unique amusement
A voir le douloureux martyre
D'un tendre & malheureux amant ;
Mais , prenez garde d'en trop rire ;
A force de s'en amuser ,
Vient un instant qu'on s'en occupe ,
Et l'Amour qui n'est jamais dupe ,
S'en sert pour vous tyranniser.





L E T T R E

*Du R. P. Charvët, Chanoine Régulier de
Saint Antoine, sur les cornes du limaçon.*

Vous me demandez, Monsieur, quelle est mon occupation favorite dans les momens de loisir, que me laissent les devoirs de mon état. Je me plais à remplir ce vuide par l'étude de la Physique, dont vous connoissez l'utilité & l'agrément. Mais en lisant les Auteurs qui traitent de cette belle Science, j'ose quelquefois n'être pas de leur avis. En voici un exemple, que je vous communique, d'autant plus volontiers, qu'il me fournit l'occasion de soumettre mes réflexions, & mes expériences à vos lumières.

Le sçavant Auteur du Spectacle de la Nature dit dans son premier volume, entretien neuvième. » Que la Nature a » pourvû le limaçon de quatre lunettes » d'approche, pour l'informer de ce qui » l'environne. Il ajoute, que ces quatre » cornes sont autant de tuyaux, avec une » vitre au bout, ou quatre nerfs optiques, » sur chacun desquels il y a un très-bel » œil. Que le limaçon, non-seulement

» leve la tête pour voir de loin , mais qu'il
» porte encore bien plus haut ses quatre
» nerfs , & les yeux qui les terminent ;
» qu'il les allonge & les dirige comme il
» veut ; que ce sont de vraies lunettes
» d'approche , qu'il tire & qu'il renferme ,
» selon son besoin , enfin qu'il y a deux
» de ces cornes où les yeux sont faciles à
» appercevoir , & que peut-être les deux
» autres soutiennent l'organe de l'odorat.

Cette observation me parut au premier coup d'œil , plus ingénieuse que solide. En supposant même qu'elle soit juste , je ne vois pas que l'on puisse qualifier de lunettes les cornes de l'animal. La lunette d'approche n'est propre qu'à briser les rayons de la lumière , pour les transmettre à l'œil. Or comme l'on suppose que celui du limaçon est placé à l'extrémité antérieure de ses cornes , il est clair que le nom de lunette ne convient pas à cet organe.

M. Peluche a tiré son observation de *Lister* , célèbre Anatomiste de l'Académie Royale des Sciences de Londres * , qui combat le Mémoire de M. Poupert , inséré dans le Journal des Sçavans , du Lundi 30 Novembre 1693 . Je transcris le passage de Lister.

* *Exercit. anatom. altera* , pag. 4. in-8°. Londres. 1695.

88 MERCURE DE FRANCE.

Hæc autem exigua tubercula nigrantia non oculos esse, sed nescio quas antlias, ut vult Franciscus Poupart, Academia Parisiensis, credere vix possum. Nam de iis qui suis capitellis eminent, perinde ut de humilioribus & parum exertis oculis, falsum est quod ait, admotâ festucâ illam non videri aut percipi; eum vel ex umbrâ injectâ, quod sæpius expertus sum, cornicula illa, sive tubulos visorios retrahere soleant, modò recentèr capta vivacesque sint.

Porro ait, maculam illam nigram summis corniculorum capitellis positam, nihil aliud esse, præter nodulum quemdam, ex musculorum extremis fibris contractis complicatisque, confectum. At in anterioribus cochlearum terrestrium corniculis, perinde ut in hac nostrâ terrestri bestiolâ, (ubi non alia cornicula quam anteriora, & ipsa immaculata, ac ejusdem planè figuræ capitata, & quæ eandem celerrimam contractionem habeant.) macula illa nigra prorsus desunt.*

Poupart avoit assuré, que quelque objet que l'on présente au limaçon sans le toucher, il ne donne aucun signe de son apperçevance. Lister nie le fait, & prétend au contraire, que cet animal retire ses cornes, lorsqu'on approche de lui un fêtu,

* L'Auteur traite en cet endroit, d'une espèce particulière de limaçon.

ou même lorsqu'on intercepte un rayon du Soleil vis-à-vis de son organe.

La curiosité me portant à examiner de quelle part se trouve la vérité , j'observai un limaçon de jardin , dans le tems qu'il marchoit d'un pas grave & assuré , ayant les cornes hors de leur étui , & très-hautes. Je plaçai sur sa route un caillou d'un volume , assez considérable pour être aperçu de loin , & pour mettre obstacle à la marche. Je ne doutois presque pas , que l'approche de cet embarras ne l'obligeât de se détourner du droit chemin , ou de ralentir sa course. Quelle fut ma surprise , lorsque je le vis suivre sa route avec une égale intrépidité , & donner ensuite tête baissée contre l'écueil !

Je répétai l'expérience sur plusieurs autres animaux de la même espèce , comptant que dans le nombre il s'en trouveroit quelqu'un plus avisé. La précaution fut inutile , tous firent la même faute. Aucun d'eux ne fut assez habile pour appercevoir le piège que je lui avois tendu , & pour se détourner en conséquence ou à droite ou à gauche.

Vous êtes , sans doute , curieux de savoir ce que ces animaux faisoient alors de leurs cornes ? J'ai remarqué que , bien loin de diriger ces prétendues lunettes pour

90 MERCURE DE FRANCE.

reconnoître l'objet .qui leur fermoit le passage , ils s'en servoient , comme font les aveugles d'un bâton , pour discerner par le tact le corps qui les embarassoit , & qu'ils tâtoient ce corps en divers points , aussi loin que leurs cornes pouvoient s'étendre.

Parmi les limaçons qui arrivoient vers le milieu de la pierre , les uns moins courageux , après avoir sondé le terrain , se replioient , & changeoient de route ; les autres plus hardis gravissoient la montagne , tenant pour lors les cornes droites & élevées ; d'autres que le hazard avoit conduits sur le bord de l'écueil , employoient également leurs cornes pour reconnoître le passage par attouchement ; & sentant qu'il y avoit une issue par le côté , ils se gardoient bien de grimper sur le caillou , mais ils tournoient cet obstacle , pour continuer plus aisément leur voyage.

Cette maniere de marcher à tâtons , comme les aveugles , me paroît une raison décisive en faveur de l'ancien sentiment , qui est celui de M. Poupart. C'est en vain que j'ai cherché dans les cornes du limacon les vestiges de l'organe de la vue. J'en ai disséqué plusieurs , & je n'y ai trouvé , de même que M. Poupart , qu'une espèce de nerf continu , tirant sur le noir ,

dont l'extrémité , qui ressemble au pommé d'une canne , est enduite d'une gomme , qui le rend impénétrable à l'humidité , sans rien ôter à la délicatesse de la sensation.

C'est par-là que la Nature , qui se plaît à varier ses productions , supplée au défaut de la vue qu'elle refuse à ces animaux. Elle leur donne quatre cornes d'une souplesse extrême , qui ne sont que l'étui d'un nerf , qu'ils dirigent en tout sens avec beaucoup de vitesse & d'agilité , & qui , touchant immédiatement les objets extérieurs , produit dans l'animal un sentiment vif & prompt , par le moyen duquel il évite les dangers qui l'environnent.

Il étoit à propos que le limaçon rampât sur la terre fort lentement : s'il avoit des pieds & un mouvement plus facile , ses cornes seroient exposées à se froisser. La coque qui lui sert d'azile , paroîtroit même hors d'œuvre , s'il avoit des yeux comme les autres animaux.

Mais le limaçon trouvera-t'il sa subsistance sans le secours de la vue ? Pourquoi non. L'odorat peut lui servir de guide dans la recherche des mets qui lui conviennent. On sçait que ce sens , plus subtil dans la plupart des bêtes que dans l'homme même ,

92 MERCURE DE FRANCE.

devient souvent nécessaire à leur conservation. C'est l'odorat qui apprend au bœuf à discerner les herbes venimeuses qu'il rencontre dans les pâturages. Le sanglier flaire de loin un Chasseur embusqué au bord de la forêt. Le loup sent sa proie, plutôt qu'il ne l'apperçoit, ce qui lui épargne de longues courses. Je passe sous silence l'exemple du chien, & de tant d'autres animaux qui ont le nez excellent. Ce que j'ai dit prouve suffisamment, que la vue n'est pas nécessaire au limaçon pour chercher sa nourriture. Au reste, je n'examine point la construction mécanique des cornes de cet animal. M. Poupard dit là-dessus des choses très-curieuses, que l'on peut lire dans le Mémoire que j'ai cité.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A Metz, le 5 Mai 1751.



L'INFORTUNE

STANCES.

A. M. G.... D. D. M. D. R.

AUX cruautés du sort pour dérober ma vie ,
 Dans quel azile , ô Ciel , dois-je fixer mes pas ?
 Te verrai-je toujours , ô Fortune ennemie ,
 Par mille affreux ennuis préparer mon trépas ?

Les Dieux sourds à mes cris , à mes pleurs in-
 sensibles ,
 Ne mettront-ils jamais un terme à mes malheurs ?
 Et le fatal fuseau des Parques inflexibles
 Ne me filera-t'il que des jours pleins d'horreurs ?

D'un chagrin dévorant éternelle victime ,
 Je le sens redoubler de moment en moment !
 Tel le fils * de Japet enchaîné sur sa cime ,
 Est d'un avide oiseau l'immortel aliment.

Souvent dans les revers l'espérance flatteuse
 Calme d'un malheureux l'excessive douleur :
 Il peut par les bienfaits d'une ame généreuse ,
 De ses calamités adoucir la rigueur.

D'Esculape ** souvent l'Art rappelle à la vie

* Prométhée. ** Dieu de la Médecine.

94 MERCURE DE FRANCE:

Des maux les plus cruels un malade accablé ;
Jadis le tendre Ovide , en quittant sa Patrie ,
Par quelques vrais amis du moins fut consolé.

Mais du destin l'injuste & barbare constance
Se plaît à me frapper de ses plus rudes coups ;
Que dis-je ? A peine même un rayon d'espérance
Flatte mon triste cœur d'un avenir plus doux.

Je suis le seul , hélas ! qui presque sans res-
source ,
Vois tous les cœurs pour moi fermés à la pitié :
Sans secours , sans amis , de ma funeste course
Jusqu'ici dans les pleurs j'ai rempli la moitié.

Que d'autres , éblouis par un orgueil frivole ,
Nous vantent leur fortune , & leurs nobles ayeux ?
Mon ame , dédaignant une honteuse idole ,
Préfère à tant d'éclat des biens plus précieux :

Quelques foibles talens , une candeur austère ;
Voilà les qualités dont je suis revêtu ;
Mais pour celui qu'opprime une horrible misère ,
Que servent les talens , & presque la vertu ?

Mon esprit aux Beaux Arts se livra dès l'enfance ;
Leurs attraits enchanteurs sçurent le captiver ;
Inutile avantage ! au sein de l'indigence ,
Il est trop dangereux d'oser les cultiver.

L'infortune toujours étouffa le génie ;

Le mérite languit sans la prospérité :
Par elle secondé , l'Auteur * d'Iphigénie
N'en parvint que plutôt à l'immortalité.

Je n'ai point l'heureux don que lui fit la Nature,
Et dans l'obscurité je gémirai toujours ,
Si d'un cœur bienfaisant la bonté ne procure
A ma stérile Muse un utile secours.

*D'un procédé si beau ta seule ame est capable ;
Tes bienfaits , cher Cousin , déjà plus d'une fois ,
De ma reconnaissance ont excité la voix ;
Continue à me tendre une main favorable :
Et fais voir , qu'étant homme , & surtout malheu-
reux ,
Je dois tout espérer de ton cœur généreux.*

* Racine.

D. 1751.

Les mots des Enigmes & des Logogri-
phes du Mercure de Mai , sont le pain , les
dents , Bouclier & Guirlande. On trouve
dans le premier Logogriphe boucle , boue ,
broc , lie , cure , Brie , loir , Loire , colier ,
col , ou cou , Bouc , boule , crible , cire. On
trouve dans le second , Dieu , Livre , Guine,
grade , dague , espèce de poignard , Lune ,
gril , Daniel , Gand , guide , rage & Ir-
lande.



E N I G M E.

DE sa toilette solitaire,
 De son silence involontaire ,
 L'autre jour en rêvant , Eglé charmoit l'ennui ;
 Sa belle-main prêtoit à sa tête un appui ,
 Un véhicule à ses sombres pensées ,
 Tandis que son amant , auditeur clandestin ,
 Des plaintes qu'à demi sa voix a prononcées ,
 S'occupoit à chercher le sujet incertain.
 » Quelles bizarres loix à notre sexe impose
 » Le goût capricieux de la métamorphose !
 » Ce qui parut hier un animal tremblant ,
 » Paroît le lendemain un animal énorme ;
 » Qui changeant tout à coup son inconstante
 » forme ,
 » Se déguise à nos yeux en insecte volant ,
 » Et prenant son essor vers la céleste voûte ,
 » Forme un globe brillant que la terre redoute ;
 » Enfin il revient sur ses pas ,
 » Emprunter tour à tour la figure funébre
 D'une victime du trépas ;
 » Et le phantôme vain d'une Ville célèbre ,
 » Où du soldat François le nom ne mourra pas.
 » Cette image changeante est l'emblème fidèle...
 De votre cœur , m'écriai-je à propos ,
 Pour dérober mon nom au parallèle.

Ah !

'Ah ! dit Eglé , pourquoi troublez vous mon repos ?

D'une paisible & sage rêverie ,
Indiscret ! vous avez interrompu le cours.
Bien plus , j'ai deviné l'objet de vos discours,
Malgré le voile épais de leur bizarrerie ,
Répondis-je ; à ces mots on devient furieux ;
Sur moi tombe un torrent de noms injurieux ;
Le geste est aussi prompt que la langue est mé-
chante ;
On me frappe , je ris ; on me gronde , je chante.
Pour finir nos débats , permettez-moi du moins
De réclamer , lui dis-je , un Juge & des témoins.
Je choisirai *Mercur*e , en qualité d'arbitre ,
Et le Public remplira l'autre titre.

A Besançon , le 2 Avril 1751.

LOGOGRIPE.

JE suis faite , Lecteur , pour ravir , pour char-
mer ;
L'ennui fuit devant moi , mon art sçait le calmer ;
Je sers l'Amour , & préside à ses fêtes ;
Je célèbre de Mars quelquefois les conquêtes ;
Mais comme à l'union je dois mes agrémens ,
De mes plaisirs la paix est le vrai tems-
Mon nom n'est pas François , quoique commun en
France ;
1. Vol. E

98 MERCURE DE FRANCE.

La Grèce est sa Patrie , il lui doit sa naissance.
Neuf pieds forment mon corps ; je vais pour t'éclaircir ,

Par mes combinaisons , Lecteur , me découvrir.

J'offre un homme d'abord inspiré de Dieu même ,
Qui transmit le premier sa volonté suprême ,
Et pendant quarante ans gouverna les Hébreux ;
Le petit fils d'Adam , ce Patriarche heureux ,
A qui contre les eaux Dieu permit un azile ;
Le second de ses fils ; cette superbe Ville ,
Dont il est tant parlé dans l'ancien Testament ;
Ce frere vertueux qu'un tendre sentiment ,
Malgré leur trahison , fit secourir ses freres.

Un Saint fameux dans les sacrés mystères ;
Ce vieux Pontife , à qui Jesus fut présenté :
Un Apôtre célèbre , en Octobre fêté ;
Le nom de certains vers consacrés à l'Office ;
D'un oiseau babillard , & d'un chef de l'Eglise.
Ce qui frappe l'oreille ; un ennemi de Dieu.
Le travail d'un insecte , en usage en tout lieu ;
Un jeu d'enfans ; l'oiseau qui jadis sauva Rome ;
Cette fille qu'Isis à propos rendit homme ;
Le titre que l'on donne aux Monarques Persans ;
Lorsque l'on est fâché , ce que l'on fait aux gens ;
Certain lieu , qui fournit l'argent en abondance ,
Commun dans le Perou , très-rare dans la France ;
Un dans le sexe ; un arbre droit & haut ;
Une Riviere en France ; une Ville en Hainaut ;
Une autre en Italie , autrefois République ;

Cette femme , qu'Horace en son Art Poétique
Veut qu'un Auteur exact peigne toujours en
pleurs ,

Et dont Junon causa tous les malheurs ;
Cette jeune beauté , que la même Déesse ,
Pour braver Jupiter & tromper son adresse ,

Aux soins d'Argus vainement confia ;
Un mot bas & commun , ce que tout le monde a ;

Des anciens Grecs une grande Province ;
Du jeu d'Echecs la pièce la plus mince ;
L'eternité que met la Lune à compléter son cours ;
Ce qu'amour & procès nous procurent toujours ;

Un habitant du Cloître ; un legume admirable ;
Des filles dont le nom est par tout dans la Fable ;
Un Romain , contre qui Cicéron déclama....
Mais il est tard ; adieu : je vais à l'Opéra.

Par M. Mésle.

A U T R E.

Dix pieds composent ma structure ;
A la bête , aux humains , je sers de nourriture ;
Mais chez le peuple Armoricaïn
L'on me donne la préférence.
Cher ami Lecteur , ta loquence
Pouvoit bien rester en chemin.

E ij

D'abord , décomposant mon être ,
 Bientôt sous tes yeux va paroître
 Ce qui souvent nous fait bâiller ;
 L'endroit , où sans bateau l'on passe une rivière ;
 Tertre qui sert de barrière ,
 A la mer en courroux , & la fait reculer ;
 Monnoye Angloise ; un mot Celtique ;
 Un très-vaste Pays d'Afrique ;
 L'anti-thèse de non ; un terme négatif ;
 Mot Latin dénommatif ;
 La partie où finit la cuisse ;
 Nom d'un Saint , voisin de la Suisse ,
 Jadis Evêque de Seben ;
 Liqueur qui bannit le chagrin ;
 L'état où naissent tous les hommes ;
 Ce qui dans le siècle où nous sommes ,
 Produit la jalousie , & nous rend envieux ;
 Un Juge du Peuple de Dieu ,
 Qui signalant son bras sur le Madianite ,
 Vainqueur également du fier Amalécite ,
 Gouverna quarante ans les Enfans d'Israël ;
 Nom d'une Isle de l'Archipel ;
 Celui qui le premier but du jeu de la treille ,
 L'opposé de la mort , sentiment qui réveille ;
 Un fruit qui croît sur les bords du Bengo ,
 A tout malade aliment salubre ;
 Et d'un Escadron Mousquetaire
 L'Etehdart ou bien le Drapeau ;
 Nom que porte à Paris la fille grande & mince ;

La femelle d'un singe ; une belle Province ;
Le berceau des esprits enjoués & badins ;
Le conducteur en de fâcheux chemins ;
De l'Empire la Capitale ;
Une autre Ville Impériale ;
Gage de libéralité ;
L'Office avant Vêpres chanté ;
Celui qui nous rend la justice ;
La Déesse à l'hymen propice.
Mais , Lecteur , tu m'as deviné ,
Et malgré mes tours de souplesse ,
Je ne dois plus être ignoré ;
Je suis à bout de ma finesse.
J'ajoute enfin pour dernière façon ;
Le mets favori du Maçon.



NOUVELLES LITTERAIRES.

PRINCIPES de Religion, ou préservatif
contre l'incrédulité. *A Paris*, chez
Prault, le jeune, Quai des Augustins, à la
Lyre d'or, in-12. Un volume, 1751.

Cet ouvrage qui roule sur la Religion
naturelle, sur la Judaïque, & sur la Chré-
tienne, nous a paru estimable. Ce n'est
proprement, ni un Livre de controverse,
ni un Livre de dévotion. L'Auteur a eu
l'adresse d'y faire entrer les raisonnemens

E iij

les plus forts , & les sentimens les plus vifs en introduisant un homme sage , qui médite profondément sur le plus important de tous les objets. Nous ne connoissons rien sur cette matiere de plus convenable aux jeunes gens qui entrent dans le monde ; ils apprendront à connoître , à respecter , à aimer leur Religion , dans un ouvrage qui est clair , qui est court , & qui est bien écrit.

NOUVEAU voyage de Guinée , contenant une description exacte des Coûtumes, des manières , du terrain , du climat , des habillemens , des bâtimens , de l'éducation , des Arts manuels , de l'Agriculture , du Commerce , des emplois , des Langages , des rangs de distinction , des Habitations , des divertissemens , des mariages , & généralement de tout ce qu'il y a de remarquable parmi les Habitans. Traduit de l'Anglois de Guillaume *Smith* , Ecuyer. *A Paris* , chez *Durand & Pissot* , 1751 , in-12. Deux volumes.

On peut compter d'autant plus sûrement sur tout ce qu'on trouvera dans la Relation que nous annonçons , qu'elle est l'ouvrage d'un homme que la Compagnie d'Afrique , en Angleterre , avoit choisi pour être instruite de tout ce qui concer-

doit son Commerce dans la Guinée. Nous conseillons aux personnes qui lisent pour s'instruire , de lire exactement & avec soin tout l'ouvrage ; les lecteurs qui ne veulent que s'amuser , peuvent se contenter du second volume , où ils trouveront un parallele très-agréable des mœurs de Guinée & des nôtres.

DIALOGUE entre le siècle de Louis XIV. & le siècle de Louis XV. *A la Haye* , 1751 , in-12. Un volume.

C'est proprement un parallele des hommes illustres des deux Regnes. L'Auteur qui a des connoissances , pourroit faire de son Dialogue la base d'un ouvrage plus considérable. Nous l'exhortons à y travailler , & à faire une attention sérieuse à son style.

HISTOIRE de la Jamaïque , traduite de l'Anglois. Par M * * * , ancien Officier de Dragons. *A Londres* , chez *Nourse* , 1751 , in-12. Deux volumes.

Cette Histoire est écrite brièvement , hardiment & facilement : on n'y trouvera rien de superflu , mais nous n'avons pas remarqué qu'il y manquât quelque chose. L'origine de cette belle Colonie , & ses accroissemens , l'importance de sa situation ,

E iiiij

& l'étendue de son Commerce; la sagesse; & la simplicité de ses Loix; les expéditions, & la ruine de ses Corsaires; les vûes & les vertus de ses Gouverneurs; les embarras & ses ressources; tout y est peint avec un air de bonne foi, auquel il n'est pas possible de refuser sa confiance. Nous aurions souhaité que l'Auteur n'eût pas traité les Espagnols de ce siècle, avec le mépris qu'il a pour ceux du siècle passé. Si l'expédition de Porto-Bello est honorable pour les Anglois, celle de Carthagène n'est pas honteuse pour les Espagnols.

MELANGES de Poësie, de Littérature & d'Histoire, par l'Académie des Belles-Lettres de Montauhan, pour les années 1744, 1745, & 1746. *A Montauban, chez Teulieres; & se trouvent à Paris, chez Chaubert, 1751, in-8°. Un volume.*

Ce beau Recueil commence par l'Histoire de cette Académie, qui s'est formée insensiblement, & parmi des contradictions, comme la plupart des autres Corps Littéraires.

M. l'Abbé Beller, si connu par les prix qu'il a remportés dans un grand nombre d'Académies, occupe beaucoup d'espace dans le Recueil que nous annonçons: on y voit de lui un discours, pour prouver

qu'il n'est point de meilleur Citoyen que l'homme de Lettres ; un éloge historique de M. Delfios ; un essai d'explication de quelques textes des réflexions de l'Empereur Marc-Aurèle ; un morceau où il examine ce que l'homme de Lettres doit au Héros , & ce que le Héros doit à l'homme de Lettres. Nous allons transcrire une partie de ce qu'il dit en faveur des Lettres.

Je conviens que les dispositions naturelles de l'esprit & du cœur renferment le premier genre de l'héroïsme. Mais cette première semence ne se développe guères sans le secours d'une main habile qui la cultive. Les grandes âmes éprouvent , sans doute un penchant secret , & presque invincible , qui les entraîne vers la gloire ; mais ce penchant , toujours confus & aveugle par lui-même , a besoin d'être conduit , d'être dirigé , à mesure qu'il s'attache à quelque objet particulier. Or les travaux des hommes de Lettres sont utiles , sont nécessaires pour cette double fonction. Quels secours immenses ne peut-on pas y puiser ! ouvrez leurs Livres , vous y verrez tous les sentiers qui conduisent à la gloire , tous les obstacles qui en éloignent , & les exemples vivans de toutes les vertus. Vous y apprendrez les ressorts de la politique , les sublimes maximes du Gouvernement ,

E w

les Loix équitables de la justice , le métier difficile de la guerre. C'est par-là que de fameux Capitaines se sont formés à l'Ecole d'Achille ou d'Alexandre. Je n'ai pas besoin de remonter dans des siècles éloignés , ni de passer chez des Nations étrangères , pour citer les plus grands noms en preuve de cette vérité. Presque de nos jours , & pour ainsi dire , sous nos yeux , les Condé , les Conti , semblables aux Scipions , cherchoient sans cesse dans la lecture des anciens ces vûes supérieures , cette science des détails , si vaste , mais si nécessaire ; cet Art enfin de perfectionner & de mettre en œuvre les qualités de l'esprit & du cœur , que la Nature a coutume de prodiguer aux Héros. Personne n'ignore que le premier , dans une de ses brillantes expéditions , alloit reconnoître les lieux qui avoient servi de théâtre à la valeur & à la capacité de ce célèbre Conquérant des Gaules. Faut-il s'étonner qu'il en imitât si bien la conduite , qu'il parût constamment animé du même génie , qu'il en ait égalé les divers succès ?

L'émulation , cet immortel aiguillon de la gloire , n'agit si puissamment sur le cœur humain , que par le secours de ces vives images qu'elle emprunte de l'Eloquence & de la Poësie. Les Historiens , en

ous mettant continuellement sous les yeux les vertus & les exploits d'un Héros, vous inspirent le desir de l'imiter : & quels prodiges de valeur n'enfante point ce noble desir ? L'amour propre, toujours avide de distinctions, ne voit pas sans être ému, les honneurs décernés à ceux qui se signalent. Un beau modèle l'anime, l'enflamme, mais ce modèle, nous le tenons de la main du Poëte ou de l'Orateur. Eux seuls l'ont tracé ; eux seuls nous le présentent, le conservent, en perpétuent le souvenir & l'amour. Ils ont donc la première part à tous les effets utiles qu'il produira dans la suite des âges.

Du desir & de l'espérance de l'immortalité sont toujours nées les actions héroïques. En vous dévouant aux périls, aux travaux, vous vous flattez qu'un jour l'univers ressentira du bruit de vos vertus & de vos exploits. Quel moyen infailible avez-vous pris pour n'être pas trompé dans votre attente ? Comment votre nom parviendra-t'il jusqu'aux climats étrangers ? Comment pourra-t'il franchir les bornes étroites de votre Patrie ? Vous avez besoin que quelque Poëte, que quelque Historien s'en charge, pour le transmettre, si j'ose parler ainsi, de main en main avec le sien, pour le faire voler avec son ouvrage au-

E vj

108 MERCURE DE FRANCE.

delà des mers , au-delà même des tems. Sans lui , les cent bouches de la Renommée seront bientôt muettes pour vous. C'est à lui à fixer en votre faveur cette gloire fugitive , dont vous croyez être en possession , & qui cherche sans cesse à vous échapper. C'est lui qui grave en caractères ineffaçables dans les Annales de l'Univers les victoires des Conquérans , la sagesse des Législateurs , toutes les qualités des Héros. C'est lui qui les fait passer d'âge en âge jusqu'à la postérité la plus reculée.

Qu'est-ce qui pourroit suppléer à son silence ? Ce ne seront point les statues , les inscriptions , les trophées , titres vuides , éloges toujours imparfaits , qui n'indiquent tout au plus qu'une partie du mérite ; monumens fragiles , que le tems renverse , qu'il détruit tôt ou tard. Les ouvrages de l'esprit sont les seuls qui soient naturellement affranchis de la loi des changemens. Le marbre. & l'airain périront avant que les productions immortelles de l'homme de Lettres aient reçu la moindre atteinte ; elles survivent à toutes les révolutions , elles assurent par conséquent l'immortalité à tous ceux , qu'un Auteur , digne de ce nom , associe à sa réputation & à sa gloire.

On trouvera dans tout ce qui est sorti de

la plume de M. l'Abbé Beller, un style naturel & élégant, des pensées vraies & des tours agréables, beaucoup d'ordre & de Logique. Cet Ecrivain a supérieurement le talent, assez rare, de bien faire un discours.

LES REFLEXIONS de M. de Grandval, sur l'usage des machines dans les Poèmes, dont les Héros sont Chrétiens, nous paroissent mériter une grande attention. Cet habile Magistrat s'est proposé de prouver, que dans les Poèmes de cette nature on peut employer avec agrément les machines, & leur procurer toute la vraisemblance nécessaire. Il a indiqué ensuite les moyens qui lui ont paru les plus propres à y réussir. Quoique M. de Grandval ait dit, pour établir son opinion, ce qui se pouvoit dire de plus sensé & de plus fort, nous doutons, s'il aura la satisfaction de la voir généralement suivie : il nous semble que l'opinion contraire a bien des partisans.

M. LE FRANC avertit dans un discours très-réfléchi, lû dans une assemblée publique, que quoique l'Académie propose pour sujet du discours pour le prix, une maxime de l'Ecriture Sainte, elle ne prétend pas couronner des Sermons. Voici comment ce judicieux Ecrivain s'explique à cette occasion.

C'est pour ne pas perdre de vûe le seul,

flambeau qui luise à nos yeux sans les tromper, je veux dire la Religion, qu'il est important de n'admettre dans la Philosophie humaine, que des principes dictés, ou avoués par la Sagesse éternelle. C'est en cela que les modernes l'emportent incontestablement sur les anciens. Ceux-ci ne marchaient qu'à tâtons dans un labyrinthe d'erreurs. La vérité, que les plus grands Philosophes n'ont pû qu'entrevoir, fuyoit devant eux comme un fantôme. Elle n'a du corps & de la réalité, que pour ceux, dont les spéculations & les recherches sont fondées sur des principes immuables. Les plus sages & les plus sçavans d'entre les Payens n'avoient que des notions très-imparfaites de la Divinité, de la Providence, du véritable bonheur, de l'autre vie, & de l'immortalité de l'ame. Il leur échappoit des choses admirables sur la justice, la charité, l'amitié, les devoirs de la vie civile, & généralement sur toutes les vertus. C'étoient des restes précieux des connoissances que l'homme avoit eues dans son premier état de perfection, & dont sa chute, ni les ténèbres du Paganisme n'avoient pas étouffé le germe. Mais ne rapportant plus ses actions à la fin principale qui en devoit être l'objet, il raisonnoit au hasard. Sa science étoit bâtie sur

des fondemens ruineux , & il souhaitoit plus de connoître le bien , qu'il ne le connoissoit en effet. Chaque Secte avoit ses systêmes de vertu , comme chaque peuple avoit ses Divinités.

Tel étoit l'homme abandonné à ses vagues méditations. Dieu seul pouvoit rectifier ses pensées , leur donner de l'ordre & de la justesse , un but & une fin. Cet ouvrage lui étoit réservé. Les plus beaux Traités Philosophiques ne nous offrent rien d'utile & de nécessaire , qui ne soit clairement expliqué dans les Livres de la Loi. C'est donc pour apprendre aux jeunes Ecrivains , que toute vérité , que toute maxime de saine morale sont renfermées dans les Saintes Ecritures , qu'il nous a paru convenable d'y chercher des sujets , sur lesquels ils doivent s'exercer , sans s'écarter néanmoins du genre Académique.

Le passage de la Bible n'empêche point qu'il n'y ait une différence essentielle entre l'Académicien & le Prédicateur. Ce dernier doit parler en Apôtre , & le premier en Philosophe Chrétien. L'un , ne faisant envisager aux hommes que la vie meilleure , à laquelle ils sont appelés , ramène tout à ce point intéressant. L'autre , occupé du soin de les rendre meilleurs dans ce monde , plus indulgens , plus sociables ,

112. MERCURE DE FRANCE.

moins injustes , seconde en cela les vûes du Créateur. Celui-là employe tout à tout l'Ecriture & les Docteurs de l'Eglise. Il emprunte les propres paroles de Dieu , étale ses promesses , ses menaces , ses jugemens. Celui-ci parle un langage moins terrible , moins chargé de citations & d'autorités. Il s'attache à persuader à ses semblables l'obligation de s'assister entr'eux , de se secourir mutuellement , & de jouir en commun de tous les avantages de l'humanité.

Le commencement de l'Histoire de Louis II , Prince de Condé , dont M. l'Abbé de Monville a enrichi le Recueil , fera regretter qu'il ait abandonné cet important ouvrage. Nous croyons qu'on trouvera dans le morceau que nous annonçons, autant de noblesse qu'on a trouvé autrefois d'agrément dans la vie de Mignard. Le récit de la bataille de Rocroy , que nous allons copier en partie , justifiera notre jugement.

Le Mardi 19 Mai, le Duc d'Enguyen visita tous ses postes , animant les Officiers & les soldats par les discours les plus capables de leur inspirer la valeur nécessaire dans une action où il s'agissoit de la gloire & du salut de la France. Son exemple, plus puissant que ses discours , échauffa tous les

cœurs. Il donna aussi-tôt l'ordre de marcher, avec le mot de ralliement, qui fut *Enguyen*, & son armée s'ébranlant toute entière en même-tems, alla droit aux ennemis, à qui Mélos venoit d'inspirer l'ardeur de vaincre dont il étoit transporté.

Un peu en avant du terrain qu'occupoit l'aîle gauche des Espagnols, il y avoit un petit bois taillis assez épais, où le Comte de Fontaine avoit logé mille Mousquetaires. Le Prince les chargea lui même d'abord avec une grande partie des troupes de son aîle droite, à laquelle il continuoit de s'attacher principalement, & que Gassion commandoit sous lui. L'attaque fut faite avec tant de vigueur, que malgré l'avantage du lieu, il ne resta aucun de ceux qui y avoient été portés.

Après cet avantage, le Duc d'Enguyen marcha en avant avec sa seconde ligne contre le Duc d'Albuquerque, Général de la Cavalerie Espagnole, & ordonna à Gassion de s'étendre sur la droite avec la première ligne, pour prendre en flanc l'ennemi. Gassion exécuta avec la promptitude & le succès qui lui étoient ordinaires, les ordres qu'il avoit reçus. Les Escadrons qu'Albuquerque voulut lui opposer, furent rompus à la première charge; ils se renversèrent les uns sur les autres, & bien-

tôt leur désordre devint une déroute entière.

Ce que fit alors ce Prince , prouve bien qu'il étoit né Général. Sans s'arrêter à poursuivre l'ennemi qui fuyoit , il tourna court contre l'Infanterie Allemande , Wallonne & Italienne , laissant à Gassion le soin de donner la chasse à la Cavalerie , qu'il venoit de rompre.

Cette conduite étoit nécessaire pour réparer le désavantage de l'aîle gauche de l'armée Françoisé. La Cavalerie commandée par le Maréchal de l'Hôpital, ayant été à la charge avec trop de vivacité & au galop , contre des Escadrons qui venoient à elle en bon ordre , fut rompue au premier choc & prit la fuite. Les Espagnols profitant du désordre où elle étoit , la poussèrent vivement & ne purent être arrêtés par la Ferté-Senneterre , qui fit ferme avec beaucoup de bravoure , jusqu'à-ce que son cheval ayant été tué sous lui , il fut accablé par le nombre , percé de coups & fait prisonnier. Cet accident fut suivi de la perte du canon ; la Barre , qui commandoit l'Artillerie , fut tué en le défendant.

Alors le Maréchal, ralliant une partie de ses troupes , chargea de nouveau , & avec tant de vigueur , qu'il fit à son tour reculer l'ennemi & regagna le canon , mais un

de pistolet lui ayant cassé le bras
 le tems qu'il soutenoit l'effort des
 agnols avec une valeur extraordinaire,
 son aîle s'enfuit à vau de route, &
 ennemis achevant de pousser tout ce
 voulut faire de la résistance, taillèrent
 pieces quelques bataillons, reprirent
 seconde fois le canon, & sembloient
 devoir plus rien trouver qui les arrêât,
 and le Baron de Sirot les reçut à la tête
 Corps de réserve, & s'opposa à leur
 toire.

Sirot justifia de toute maniere en cette
 cation le choix du Duc d'Enguyen dans
 important emploi qu'il lui avoit confié.
 rallia de nouveau les troupes de l'aîle
 uche, & dit à ceux qui leur venoient
 donner de la part du Maréchal de l'Hô-
 tal de se retirer, parce que la bataille
 oit perdue : *qu'elle ne l'étoit pas, puisque*
Duc d'Enguyen vivoit, & que Sirot & ses
compagnons n'avoient pas encore combattu.

Par ce mot, digne que Plutarque en eût
 it honneur à quelqu'un de ses Héros, il
 ssûra les esprits consternés, & donna le
 ms au Prince de pouvoir achever en per-
 nne ce qu'il avoit si glorieusement com-
 encé. Sans rompre ses Escadrons, il ve-
 oit de passer sur le ventre à toute l'Infan-
 rie Allemande & Walonne, & donnoit

encore la chasse à l'Infanterie Italienne, lorsqu'il s'aperçut de la défaite de son aîle gauche.

Le Prince marcha aussi-tôt en bon ordre contre la droite des ennemis, qui se croyoit déjà victorieuse, & la trouvant route débandée, il en triompha sans peine. Senneterre & tout ce qu'il y avoit de prisonniers François durent la liberté à la charge que fit le Duc d'Enguyen. Le canon fut repris, l'aîle droite des Espagnols entierement mise en déroute, & forcée de fuir à son tour.

Don Francisco de Mélos désespérant de rallier ses forces dispersées, ne songea plus qu'à sa propre sûreté. Mais le Comte de Fontaine n'en usa pas de même. Quoique obligé par une longue incommodité de se faire porter en chaise au combat, ce grand homme se trouvoit par tout. Il se mit alors à la tête de l'Infanterie Espagnole, qui resserrée auprès du canon, formoit un seul bataillon, composé de 4500 Espagnols naturels, en quatre Régimens, les plus vieux qui fussent en Flandres, Burgy (c'étoit le plus fort,) Albuquerque, Velandia & Vilkealbois.

Le Comte de Fontaine voyant que le Duc d'Enguyen venoit l'attaquer, se prépara à la défense. Dès que le Prince se fut

approché à la tête des troupes Françoises ,
 e bataillon Espagnol s'ouvrit. Il en sortit
 une décharge de 18 canons chargés à car-
 ouches , & en même-tems toute cette In-
 fanterie fit un feu si prodigieux , que les
 François ne le purent soutenir , & se ren-
 verserent les uns sur les autres. Le Duc
 d'Enguyen les ayant promptement remis
 en ordre , recommença la même charge ;
 mais les Espagnols serrant leurs rangs , &
 levissant leurs piques contre la Cavalerie,
 les attaqua trois fois avec aussi peu de
 succès que la première.

Sur un faux avis que Bek s'avançoit
 avec 6000 hommes, le Duc d'Enguyen
 n'avoit pas balancé à attaquer l'Infanterie
 Espagnole avec ce qu'il avoit auprès de lui
 de Cavalerie. Il étoit prêt de faire venir le
 canon pour rompre ce bataillon qu'on ne
 pouvoit entamer ; mais le corps de réserve,
 & quelques-uns des bataillons qui avoient
 poussé les ennemis , étant arrivés, cette
 valeureuse Infanterie se vit enveloppée de
 toutes parts , & les Officiers , jugeant qu'il
 falloit céder au nombre , ceux qui se trou-
 verent plus avancés commencerent à mon-
 trer , en faisant signe du chapeau , qu'ils
 demandoient quartier.

Par un événement fatal , ce qui devoit
 être le salut de tant de braves gens , fut

cause qu'il n'en échappa qu'un très-petit nombre, & donna lieu à une réponse généreuse & fiere que fit après la bataille un des prisonniers, interrogé combien il étoient ; *comptez les morts*, dit-il.

Le Duc d'Enguyen s'avançoit pour recevoir la parole des Espagnols, & leur donner la sienne. La crainte qu'ils eurent d'une nouvelle attaque, les porta à faire une décharge sur lui ; & de tant de dangers qu'il avoit affrontés ce jour-là, ce fut le plus grand qu'il eût couru. La fureur emporte au même instant des troupes passionnées pour leur Général. Dans l'ardeur de venger sur les ennemis le péril qu'il avoit essuyé, elles chargent de tous côtés, sans attendre d'ordre, & sans presque trouver de résistance, elles percent jusqu'au milieu du bataillon, & ne veulent donner aucun quartier. Les Suisses sur tout, qui ne pouvoient se résoudre à faire des prisonniers, s'acharnoient au meurtre, plus encore que les François. Le carnage fut épouvantable, quelques efforts que fit le Duc d'Enguyen pour l'arrêter. Enfin sa voix se faisant entendre, & tout ce qui restoit d'Infanterie Espagnole mettant les armes bas, & se pressant autour de lui, le Comte de Garcès & Dom Georges de Castellui, Mestres de Camp, furent pris de la main ; & les

ordres sauverent la vie à ce qui restoit d'Officiers & de soldats.

Aussi tôt que le Prince eut donné ses ordres pour la garde des prisonniers, il pensa au ralliement des troupes, & se mit en état d'attaquer Bek, s'il oisoit s'engager dans la plaine. Mais peu de momens après Gassion, qui revenoit de poursuivre la Cavalerie ennemie, assûra que ce Général s'étoit contenté de recueillir dans le bois les débris des troupes de Mélos, & que la consternation des uns s'étoit tellement communiquée aux autres, qu'elles ne se retiroient pas avec moins de désordre que celles qui avoient été battues. Il étoit alors environ neuf heures du matin.

Le Duc d'Enguyen, ne pouvant plus douter que la victoire ne fût à lui, fléchit les genoux au milieu du champ de bataille, & commandant à tous les soldats d'en faire autant, il rendit grâces à haute voix à l'arbitre des combats, de la bénédiction qu'il avoit donnée à ses armes.

Telle fut la fin de la bataille de Rocroy, la plus glorieuse peut être que la France eût gagnée depuis plusieurs siècles, & dont on peut dire qu'elle fut plus avantageuse encore que glorieuse au Royaume.

Nous voudrions pouvoir dire quelque chose de tous les ouvrages de ce Recueil ;

mais les bornes de notre Journal ne le permettent pas. Nous croyons avoir assez donné de preuves du cas que nous en faisons, par la manière dont nous en avons parlé, & en transcrivant les réflexions pleines de sagacité, d'agrément & de philosophie de M. L. D. D. N. sur le génie d'Horace, de Despreaux & de Rousseau.

TRADUCTION du premier Livre des Odes d'Horace. *A Toulouse*, chez Jean Crosat, 1751.

Cette brochure commence par une Lettre adressée à Madame de Montegut, femme célèbre dans sa Province par ses ouvrages, ses talens & ses vertus. L'Auteur entreprend d'y prouver que les Poètes ne peuvent être bien traduits qu'en prose : il ne dit sur cette question que ce qui a été déjà dit ; mais il le dit d'un ton énergique, & avec une espèce d'enthousiasme, nécessaire pour persuader la plupart des hommes : la manière d'écrire est noble & ingénieuse, mais quelquefois un peu embarrassée, & souvent essée. Les remarques qui accompagnent la Traduction que nous annonçons, sont visiblement d'un homme qui a bien étudié son original, & qui a toute la sagacité nécessaire pour le bien entendre. Pour mettre nos Lecteurs à
portée

portée de juger du mérite de la Traduction , nous allons transcrire l'Ode huitième que nous prenons au hasard.

Vous voyez le mont Soracte revêtu de neiges épaisses , dont le poids affaisse les forêts ; vous voyez que l'excessive rigueur des frimats enchaîne le cours des rivières : eh bien ! cher Thaliarque , faites grand feu , & prodiguez ce vin de quatre feuilles , que vous tenez dans des tonneaux sabins ; laissez aux Dieux le soin de tout le reste ; dès qu'ils ont attiré les vents , dont les combats irritent les mers , aucune feuille d'arbre n'est agitée. Gardez-vous , surtout , de prévoir le lendemain ; comprenez pour un gain chaque jour que la fortune vous laisse , & tandis que la sombre vieillesse est encore loin , aimez les danses , & soyez galant. Quelquefois montrez-vous dans le champ de Mars ; de tems en tems promenez-vous dans les Places ; mais ne manquez pas de vous trouver à ces agréables rendez-vous du soir , où l'on se parle à l'oreille ; soyez-y le décelateur enjoué de quelque jeune fille , qui se cache dans un coin , mais qui éclate de rire , à dessein d'y être découverte.

L'HOMME AIMABLE , avec des réflexions & des pensées sur divers sujets. Par

J. Vol.

F

M. *Marin*, Avocat au Parlement de Paris.
A Paris, chez *Prault*, fils, Quai de Conti,
 1751.

Voici le portrait que M. *Marin* fait de son Homme aimable. » La Nature semble
 » avoir épuisé tous ses trésors sur Eudoxe ;
 » la fortune ne l'a pas moins favorisé ; il
 » a de l'esprit, des talens, des richesses,
 » de la naissance, & une figure qui pré-
 » vient en sa faveur ; mais ses vertus le
 » rendent supérieur aux biens de la for-
 » tune, & aux dons de la Nature. Eu-
 » doxe a fait de bonne heure les acqui-
 » sitions nécessaires à son état ; il réunit
 » dans lui les qualités utiles, & les quali-
 » tés aimables. Il a sçu discipliner son
 » ame, & plier sa volonté au gré de tout
 » le monde. Capable de se faire société à
 » lui-même, il se produit dans les com-
 » pagnies, & il en fait les délices. Il ai-
 » me constamment le bien, & le recher-
 » che. Sa vie est un éloge de la vertu ; il
 » la rend aimable. La sagesse & l'honneur
 » ont toujours été la règle de ses actions.
 » Il applaudit avec plaisir au mérite des
 » autres hommes, & refuse de prendre
 » connoissance de leurs défauts. S'il ne
 » peut se les dissimuler, il les met sur le
 » compte des foiblesses humaines, & des
 » imperfections de notre être. Son amè

n'est pas renfermée dans les ténèbres de
 son cœur. Elle est à découvert sur toute
 sa personne; sa langue, ses yeux, son
 visage & sa pensée, n'ont jamais été en
 contrariété. Persuadé que la conduite
 d'un homme, qui s'obstineroit à être sage
 tout seul, tiendrait de la folie, il suit
 les caprices du monde, sans en être es-
 clave; il se soumet aux vicissitudes des
 goûts, sans les approuver; il est l'hom-
 me de tous les états. Place Eudoxe sur
 les différens Théâtres, il y jouera égale-
 ment bien son rôle. Il a toutes les ver-
 tus, sans avoir les défauts qui les appro-
 chent. Il est doux sans fadeur, complai-
 sant sans bassesse, poli sans afféterie,
 vrai, sincère, sans austérité; bienfaisant
 sans ostentation. Il est tout ce qu'il veut
 être, & il n'est que ce qu'il doit être. Il
 s'est concilié le respect des hommes par
 sa naissance, leur estime par ses vertus,
 leur amour par sa politesse, leur attra-
 chement par sa générosité. Son humeur
 est égale, son caractère uni, ses regards
 caressans, ses manières aisées, sa démar-
 che noble, son abord complaisant, sa
 voix douce & sonore, son discours pur
 & agréable. Vous avez vû Eudoxe une
 fois, vous le verrez toujours de même;
 s'il parle, il ne dit que ce qu'il faut dire,

» & le dit , comme il faut le dire. Ci-
 » toyen du monde , tous les hommes sont
 » ses amis , ses freres ; ils ont des préten-
 » tions sur ses bienfaits. Il employe ses
 » richesses à secourir les indigens , son cré-
 » dit à protéger les infortunés ; ses soins ,
 » ses peines , à contribuer au bonheur de
 » ceux qui l'environnent. Bon parent ,
 » bon ami , bon sujet , il remplit avec exac-
 » titude les devoirs de la société ; le bien
 » de l'Etat le réveille. Sensible aux dou-
 » ces impressions de la Nature , les mal-
 » heurs de ses semblables le touchent , &
 » raniment sa bienfaisance. Enfin , Eudoxe
 » est un homme aimable , c'est l'homme le
 » plus digne d'être aimé.

Ceux qui seront curieux de ressembler
 au portrait que nous venons de copier ,
 trouveront dans le Livre de M. Marin le
 détail des vertus , qui entrent essentielle-
 ment dans le caractère d'un homme aimable , & des défauts qui le détruisent. Ce
 Traité est suivi de réflexions & pensées
 diverses ; les deux ouvrages font honneur
 à l'esprit & au cœur de leur Auteur. Nous
 avons transcrit un morceau très agréable
 du premier ; nous allons présenter à nos
 Lecteurs quelques traits du second.

La conversation d'un homme , qui dit
 rarement de bonnes choses , & souvent

des choses communes & indifferentes, est une espèce de Lotterie, où il y a beaucoup de billets blancs, & peu de lots.

L'esprit consiste moins dans le talent de le produire, que dans l'art de le placer. Un Prédicateur, qui avoit coutume de composer des Sermons, dont toutes les phrases sembloient disputer d'esprit les unes avec les autres, disoit un jour, en parlant de Judas : *Ce malheureux détesté du Ciel & de la terre, périt entre l'un & l'autre :* comme si ni l'un ni l'autre n'avoit voulu le supporter.

En vérité, il y a des gens bien fots ; je ne fais cette réflexion, que pour céder au plaisir de raconter une histoire, dont il y a trente témoins. On examinoit à l'Observatoire une éclipse de Soleil. Bien du monde y étoit accouru ; un brillant Marquis, qui accompagnoit deux Dames de distinction, apprit en arrivant, que tout étoit fini. *N'importe*, répondit-il, *entrons toujours, Mesdames, je connois M. de Casfini, c'est un galant homme ; il aura la complaisance de recommencer*

Un faux ami ressemble à l'ombre d'un cadran, elle se montre lorsque le temps est serein : elle disparoît dès qu'il est nébuleux.

Il n'y a pas moins d'ingratitude à publier les faveurs d'une maîtresse , qu'à cacher celles d'un ami.

Une jolie femme , qui fait le procès à l'Amour , ressemble à un avaro qui déclame contre la soif des richesses.

Un vieillard , qui raconte avec une douce satisfaction ses intrigues amoureuses , ressemble à un tronc d'arbre desséché , qui pousse encore quelques rejettons vers la cime , quoique les racines soient entièrement sans vie,

Les femmes ont en horreur un mari jaloux ; elles supportent sans peine la jalousie d'un amant ; seroit-ce , parce qu'elles sont plus portées à manquer à leurs époux qu'à leurs amans ?

Un Architecte habile ne manque jamais de faire les figures qu'il doit placer au faite d'un édifice , plus grandes qu'elles ne sont naturellement , afin que , malgré leur élévation , elles ne perdent rien dans les proportions qu'elles doivent avoir. Mais la fortune , ou plutôt quelques Princes , qui n'agissent que par caprices & sans règle , placent quelquefois aux postes les plus élevés , des hommes si petits à tous égards , qu'ils ne paroissent à nos yeux que comme des Pgmées.

La Religion est le bien du peuple ; elle

est le bien de l'Etat, Doubter de la vérité de la Religion, c'est une erreur personnelle. La combattre, c'est un attentat contre la société.

CHROA-GENESIE, ou génération des couleurs, contre le Systême de Newton. Par M. *Gautier*, Pensionnaire du Roi. *A Paris*, chez *Bondet*, 1751, in-12. Deux volumes.

C'est une nouvelle production de M. *Gautier*, si célèbre par son Art d'imprimer les Tableaux. L'Auteur distribue à présent les planches des parties de la génération de l'homme & de la femme, ce qui fait la seconde distribution de sa quatrième & dernière souscription des plaques anatomiques. M. *Gautier* doit à ses succès & à ses talens l'honneur d'avoir pû dédier sa génération des couleurs à Sa Majesté, & de la lui avoir présentée, aussi bien qu'à Monseigneur le Dauphin.

POESIES sacrées, dédiées à Mesdames de France, Madame Victoire, Madame Sophie & Madame Louise. Par M. l'Abbé S***. *A Paris*, chez la veuve *Cailleau*, rue Saint Jacques, 1751.

La premiere partie de ces Poësies sacrées contient les plus beaux endroits d'I-

F iiij

saie, & de quelques autres Livres saints, mis en stances régulières. La seconde renferme quelques Pseaumes & quelques Cantiques. L'Auteur a ajouté à son Recueil des Poësies morales, ou des préceptes de la vie civile, mis en distiques Latins, attribués à Caton.

RECHERCHES Critiques sur l'état présent de la Chirurgie, traduites de l'Anglois de M. Samuel *Sharp*, Membre de la Société Royale & Chirurgien de l'Hôpital de Saint Guy à Londres. Par M. A. F. *Jault*, Docteur en Médecine, & Professeur au Collège Royal. *A Paris*, Quai des Augustins, chez *Nyon*, fils, à l'Occasion; *Guillyn*, du côté du Pont-Saint-Michel, au Lys d'or; 1751. Un volume in-12.

Si on doutoit des progrès de la Chirurgie en Angleterre, ce Livre seul contribueroit beaucoup à les faire connoître. Il est rempli de réflexions judicieuses sur les opérations les plus importantes de la Chirurgie, & principalement sur les hernies, les maladies de l'urèthre, la taille, &c. L'Auteur, qui a fait plusieurs voyages en France, compare souvent les méthodes d'opérer, usitées parmi nos Chirurgiens, avec celles que l'on pratique en Angleterre, & il nous a paru juger des unes & des

Autres avec une impartialité qui n'est pas ordinaire parmi les Auteurs de sa Nation. Dans le chapitre, où il s'agit de la taille, après avoir examiné les différentes manières d'opérer, il soutient qu'il est plus commode pour l'Opérateur d'être assis sur une chaise d'une hauteur proportionnée à la table sur laquelle est placé le malade, comme on fait en Angleterre, que de mettre un genou en terre, comme le font nos Chirurgiens, & il s'attache à prouver par de très-bonnes raisons, qu'il est beaucoup plus avantageux de placer le malade horizontalement, que de lui donner, comme en France, une situation oblique, suivant un angle de quarante cinq degrés. Cette dernière pratique a déjà été combattue dans l'ouvrage d'un Anonyme, dont nous avons parlé.

Il traite avec beaucoup de sagacité des maladies de l'urèthre, & il fait voir que l'écoulement qui reste, après une gonorrhée, doit plutôt être regardé comme une évacuation contre nature des liqueurs des organes sécrétoires, que comme une vraie suppuration, ainsi que quelques personnes l'ont avancé, sans beaucoup de preuves. Il dit que l'effet des bougies les plus fameuses parmi nous, étant d'être suppuratives, il est aisé d'en fabriquer qui ne

B w

130 MERCURE DE FRANCE.

leur soient pas inférieures en vertu. Ildonne même la composition de celles qui ont le mieux réussi en Angleterre, & nous croyons devoir l'insérer ici pour l'utilité publique. *Prenez du Diachylon fait avec la poix de Bourgogne, deux onces ; du Mercure, une once ; de l'Antimoine crud, & réduit en poudre fine, demie once.* Plusieurs personnes, dignes de foi, nous ont assuré que ces bougies ont été employées en Angleterre avec un très-grand succès. Nous ne nous étendrons pas davantage sur ce Livre : il nous suffira de dire, qu'on y trouvera des choses très curieuses, & qu'il soutient parfaitement la réputation que l'Auteur s'étoit déjà acquise, par un Traité d'opérations qui a été traduit & imprimé en France, il y a quelques années.

TRAITE' HISTORIQUE & dogmatique sur les Apparitions, les Visions & les Révelations particulieres, avec des observations sur les Dissertations du R. P. Dom Augustin Calmet, touchant les Apparitions & les Revénans. Par M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy, in-12. A Avignon, & se trouve à Paris, chez Jean Noel Leloup, Quai des Augustins, à la descente du Pont-Saint-Michel, 1751. Deux volumes.

Voici un ouvrage fait sur une matiere,

dont tout le monde se mêle de parler , & sur laquelle il est peu de personnes qui aient des principes justes & raisonnables. Ceux même qui quelquefois veulent en écrire , ne sont pas toujours ceux qui se sont formé des principes plus justes ; cependant il en faut : comment juger autrement de ce qu'on lit en tant de Livres , & de ce qui s'en dit dans les conversations ordinaires ?

L'Auteur , après avoir établi , indépendamment de l'Ecriture Sainte , la vérité & la réalité des apparitions & des révélations particulières , par les monumens les plus sûrs des trois premiers siècles de l'Eglise , & même par l'Empereur Constantin , vient aux motifs & aux intérêts qui ont donné lieu d'en inventer de fausses. C'est sur quoi il s'étend beaucoup , & fait voir qu'il n'y a guères de Communautés , qui ne se prétendent établies en vertu de Révélations , comme si la chose leur étoit essentielle. Il en excepte pourtant plusieurs de celles qui , ayant été formées dans un tems plus éclairé , ont eu pour Fondateurs de saints Personnages qui donnoient bien plus dans la pratique des vertus chrétiennes , que dans la contemplation.

Le Chapitre , où M. l'Abbé Lenglet établit les règles qui servent à distinguer les

vraies & les fausses Apparitions, n'est ni le moins curieux pour les faits extraordinaires, ni le moins utile dans la pratique. Après le sçavant Pape Benoît XIV, il distribue ces règles en trois classes, par rapport aux choses révélées en elles-mêmes ; par rapport aux personnes qui reçoivent ces révélations, & par rapport aux circonstances qui les accompagnent.

L'autorité des révélations particulières dans l'Eglise, n'est pas moins importante. C'est sur quoi l'Auteur cherche à marcher à pas mesurés, & toujours après les plus grands Maîtres. Vient ensuite une question singulière, sçavoir, qui sont les personnes qui reçoivent le plus souvent la grace des apparitions & des révélations. Après quoi suit le détail d'un grand nombre de saintes ames, qui ont publié, ou du moins sous le nom de qui on a publié de ces sortes de merveilles. C'est ce qui donne enfin lieu à l'Auteur d'examiner les Révélations de Marie de Jesus, Abbessé du Convent de l'Immaculée Conception de la Ville d'Agréda, en Espagne : Révélations qui ont fait tant de bruit en France il y a cinquante cinq ans, c'est-à-dire, en 1696, & qui en font encore aujourd'hui d'avantage en Espagne, en Portugal, & surtout à Rome, où l'on travaille depuis long-tems.

au procès de la Canonisation de cette vertueuse Abbessé.

L'Auteur qui proteste ne prendre aucun parti dans la contestation de ce Livre , fait voir cependant par le fond de l'ouvrage même , qu'il n'est pas de cette Religieuse , & les preuves qu'il donne à ce sujet , sont également plausibles & curieuses ; on y trouve même beaucoup de faits singuliers , qui feront plaisir aux Lecteurs qui aiment les anecdotes historiques en matière Littéraire. Et sur le ton que le prend l'Auteur , il s'en faut bien qu'il regarde cet ouvrage comme inspiré du Ciel , quoique d'ailleurs il en fasse quelque cas.

Enfin le dernier chapitre de l'ouvrage est destiné à un examen sage & poli des Dissertations du R. P. Calmer , sur les Apparitions & les Revenans. On ne dit pourtant rien des Vampires , & l'Auteur en donne la raison dans sa Préface , qui n'est pas moins curieuse que le corps de l'ouvrage. Il croit qu'on peut expliquer naturellement , & par des raisons physiques ce phénomène : & à ce sujet il ne peut s'empêcher de publier un aveu de ce que dans les Dissertations du P. Calmer , on faisoit dire à M. le Maréchal Duc de Richelieu , que l'on avoit fait parler contre les lumières , & contre tout ce qu'il avoit

134 MERCURE DE FRANCE.

observé à ce sujet ; dans le tems de son Ambassade à Vienne. On sçait que ce Seigneur a trop d'esprit & de connoissances pour se laisser surprendre à de pareilles tromperies.

Tout ce nouvel ouvrage est appuyé sur les témoignages des Peres de l'Eglise , & des Auteurs de la vie spirituelle ; il est accompagné de Dissertations & de plusieurs pièces curieuses & intéressantes. Mais celle qui fait le plus de plaisir est une longue Lettre du Pape Benoît XIV , touchant le Livre de l'Abbesse d'Agréda. Elle est , comme tous les ouvrages du Souverain Pontife , pleine de raison , de sçavoir & de modération.

ABRÉGÉ Chronologique de l'Histoire d'Angleterre , depuis le commencement de la Monarchie , jusqu'au regne du Roi qui est actuellement sur le Trône , avec des anecdotes curieuses , une description des principales Villes des trois Royaumes , & un article à part sur l'établissement & le pouvoir du Parlement de la Grande Bretagne. Par M. du Port du Tertre. *A Paris*, chez la veuve Cailleau , rue Saint Jacques , in-12. Trois volumes , 1751. Nous parlerons de cet ouvrage dans le Mercure prochain.

SUJETS proposés par l'Académie Royale des Sciences & Beaux Arts, établie à Pau, pour deux Prix qui seront distribués le premier Jeudi du mois de Février 1752.

L'Académie ayant jugé à propos de réserver le prix de 1751, en donnera deux en 1752, l'un à un ouvrage en prose, qui aura pour sujet : *Les devoirs de l'autorité sont plus pénibles, que ceux de la dépendance.*

Et l'autre à un ouvrage de Poésie, dont le sujet sera : *L'utilité d'une Académie Militaire.*

Les ouvrages ne pourront excéder une demi heure de lecture, ils seront adressés à M. de Duplax, Secrétaire de l'Académie; on n'en recevra aucun après le mois de Novembre, & s'ils ne sont affranchis des frais du port.

Chaque Auteur mettra à la fin de son ouvrage, la Sentence qu'il voudra, il la répétera au dessus d'un billet cacheté, dans lequel il écrira son nom.

M. Oursel, Avocat au Parlement de Paris, est l'Auteur de l'ouvrage d'Eloquence, qui remporta le prix en 1750. Et le Poème qui fut couronné, est de M. Bordenave d'Oloron, Avocat au Parlement de Pau.

B E A U X - A R T S.

CHENU, Graveur, rue de la Harpe, à côté du passage des Jacobins, vis-à-vis le Café de Condé, vient de mettre au jour une Estampe, intitulée : *le Curieux, ou le Peintre*. On ne pouvoit lui donner un titre plus juste.

Le Peintre s'est représenté dans le Tableau, debout, sa palette dans une main, & l'autre soutenue par son appui-main, écoutant le sentiment d'un homme, presque vû par le dos, & dont la tête est de profil : il a pris la place de l'Artiste, & considère avec satisfaction un paysage, placé sur le chevalet ; un homme debout, qui paroît un des amis du Peintre, écoute ce Curieux avec une égale attention. Il est assez vraisemblable que cette petite action est fondée sur la vérité : en la supposant telle, le Curieux se connoissoit en peinture, & sçavoir en bien parler, car le Peintre & son ami n'ont l'air, ni de la moquerie, ni de la dérision, mouvemens assez ordinairement inspirés aux Artistes, quand on ne s'exprime pas avec justesse sur l'Art qu'ils pratiquent, & surtout quand ils sont placés comme ceux-ci, sans être vûs de celui qui parle.

La lumière est fort bien distribuée dans le petit Tableau ; un grand rideau placé sur le devant , cache la moitié d'une fenêtre , dont la chambre est éclairée , & cette chambre est peinte d'après nature , ainsi que tout le reste. Cette lumière est encore renfermée par une grande masse d'ombre , formée par une table , sur laquelle on voit un Livre de Musique , un luth , un globe , & le tapis dont cette table est couverte , groupe avec une armure complète , placée sur le devant de la composition. Le Peintre a voulu , sans doute , témoigner par ces differens attributs , ses goûts présents , & peut-être ses occupations passées , ou du moins son inclination , car il ne paroît pas qu'il ait jamais porté les armes.

Corneille Bega , n'étant pas fort connu en France , on ne fera peut-être pas fâché de trouver ici un court abrégé de sa vie. Il étoit de Haarlem ; sa mere étoit fille de Corneille Corneille , de la même Ville , celui , dont M. de Piles a parlé dans un de ses articles ; son pere étoit Sculpteur , & se nommoit Pierre Beguin , le fils changea de nom , & se fit connoître sous celui de Bega , pour faire de la peine à son pere. Il fut élève d'Adrien van Ostade , & travailla dans sa maniere avec beaucoup de

138 MERCURE DE FRANCE.

succès ; ses Tableaux sont placés avec distinction dans les Cabinets de Hollande. Ses mœurs étoient mauvaises ; il étoit emporté dans ses passions , & l'amour lui coûta la vie : une fille, dont il étoit amoureux , fut attaquée de la peste ; loin de l'abandonner , il redoubla ses soins , & frappé de la même maladie , il mourut le 27 Août 1664. On voit son portrait dans Houbraken , tom. 1 , p. 326 , planche 0 ; c'est celui qui est coëffé d'un chapeau. Nous pouvons assurer que Corneille Bega auroit été très-content de la façon , dont M. Chenu a rendu son goût en général, sans avoir fait tort aux détails , & nous croyons , que s'il avoit retouché les épreuves & conduit le Graveur , l'exécution de la gravûre n'auroit pas été meilleure ; enfin les Curieux seroient trop contens , si les superbes Tableaux que possède M. le Comte de Bruhl leur étoient tous ainsi communiqués. Ce grand Ministre est connu par tant d'autres parties dans l'Europe , que nous aurions des éloges à lui donner en plus d'un genre , si c'étoit ici le lieu de le louer ; mais il ne nous conviendrait point de parler d'autre chose que des Arts , surtout à l'occasion d'une planche qui lui est dédiée , & qui est gravée d'après un Tableau de son magnifique Cabinet ; nous nous

contenterons de dire , que Bega a représenté par un esprit de prophétie , un Curieux sage , solide & éclairé , qui dit des choses , dont les Artistes sont frappés.

V E R S sur le Portrait du Roi , peint en cuirasse. Par M. Vanlo.

C E Héros semble fait pour nous donner la Loi ;
A son air de grandeur , à cette noble audace ,
On le prendroit pour le Dieu de la Thrace ,
Ou le Vainqueur de Fontenoi.

Par M. Sireuil , Ancien Valet-de-Chambre du Roi.

ODIEUVRE , Marchand d'Estampes , rue des Postes , cul-de-sac des Vignes , vient de mettre en-vente les portraits de Guillaume Amphrie de Chaulieu , d'Alexandre VI , de César Borgia , Duc de Valentinois : de Charles Molin , Avocat au Parlement.

M. D'Auvergne , Ordinaire de la Musique de la Chambre du Roi , & de l'Académie Royale de Musique , vient de donner ses troisième & quatrième Œuvres , composés chacun de deux Concerts de symphonies , à quatre parties , pour trois violons & une basse ; le prix de chaque Œuvre est de 6 liv. en blanc , cette Musique agréable & nouvelle , se vend aux adresses ordinaires.

Carte Marine.

M. BELLIN, Ingénieur ordinaire de la Marine, vient de publier, par ordre de M. Rouillé, Secrétaire d'Etat, ayant le Département de la Marine, une Carte réduite des mers du Nord, qu'il a dressée pour le service des Vaisseaux du Roi; elle comprend les Côtes de l'Europe, depuis le quarante-huitième degré de latitude septentrionale, jusqu'au soixante-quinzième degré, & elle renferme 105 degrés en longitude, de sorte que l'on y trouve les Isles Britanniques, une partie des Côtes de France, les Côtes de Dannemark & de Suède, la mer Baltique, en entier, & les Côtes de Norwege & de Laponie, jusques & compris la mer Blanche, l'Islande, le Groenland, dans toute l'étendue que les divers Auteurs, tant anciens que modernes, lui ont donnée; le détroit de Davis, l'entrée de celui de Hudfond, les Côtes de Labrador, le détroit de Belle-Isle, & partie de l'Isle de Terre-neuve.

Cette Carte est accompagnée d'un Mémoire imprimé, qui donne une grande idée du travail de M. Bellin; on y voit que cette Carte lui a coûté bien du tems: il ne craint point d'avouer qu'il auroit souhaité la donner plutôt, & qu'elle auroit dû

suivre les quatre grandes Cartes générales qu'il a publiées en 1738, 1739, 1740 & 1741; mais qu'il n'avoit pas les connoissances nécessaires sur plusieurs parties importantes, pour lesquelles il lui a fallu faire une étude particulière, & des recherches extrêmement étendues.

Nous n'entrerons point dans le détail des observations, dont cet Auteur a fait usage, pour parvenir à des corrections considérables, & qui sont d'une grande importance pour la sûreté des Navigateurs; ces sortes de discussions ne sont guères susceptibles d'extrait; nous remarquerons seulement, que si M. B. fait connoître les fautes de quelques Cartes étrangères, & les relève avec force, il rend justice à celles, dont il reconnoît la bonté, & se fait un plaisir d'avouer les secours qu'il en a tirés, & l'usage qu'il en a fait. Il cherche la vérité, & la saisit par tout où il la trouve. La façon dont il finit son Mémoire, en est la preuve. Après beaucoup de discussions géographiques, il ajoute.

» Ce qu'on vient de voir me paroît suffisant pour faire connoître les observations, dont nous avons fait usage pour dresser une Carte des mers du Nord, faire voir les sources où nous avons puisé les parties de détail, & mettre les

« Sçavans & les Navigateurs en état de
 « nous opposer une critique saine & judi-
 « cieuse , à laquelle nous nous rendrons
 « toujours avec plaisir. C'est-là le langage
 du sçavoir & de la modestie , joints en-
 semble.

Nous remarquerons encore que cette Carte est très-bien gravée , & que M. Bel-
 lin n'a rien négligé pour en rendre l'usage
 commode à tous les Navigateurs : les airs
 de vent y sont en grand nombre & pas-
 sent sur les terres , comme il est nécessaire ,
 mais ils sont tracés en rouge , & le corps
 de la Carte en est noir , de sorte qu'on
 évite la confusion ordinaire & désagréable
 des Cartes Hydrographiques.

Un autre avantage de la Carte de M. B.
 c'est que cet Ingénieur y a tracé les diffé-
 rens Méridiens , dont les Nations de l'Eu-
 rope se servent pour naviguer , de sorte
 qu'on peut compter sa longitude , soit du
 Méridien de Teneriffe , soit de l'Isle de
 Fer , soit de celui de Londres , ou du Cap
 Lezard , dont on voit la correspondance
 avec celui de l'Observatoire de Paris. Ce
 qui épargne des calculs aux Navigateurs
 de diverses Nations qui se rencontrent à
 la mer , & qui se communiquent leur
 point , qu'ils peuvent comparer bien plus
 promptement , & bien plus aisément sans
 crainte d'erreur.

On trouve cette Carte à Paris , chez l'Auteur , rue Dauphine , auprès de la rue Christine.

DESCRIPTION du Château de Chambord , en quatorze planches *in-fol.* grand papier , où l'on trouve les différens plans de tous les étages , les développemens de son fameux escalier , & toutes les beautés de ce superbe Edifice semigothique , que les Connoisseurs assûrent être le chef-d'œuvre du Primatice , fameux Peintre & Architecte ; le tout levé & dessiné sur les lieux par M. le Rouge , Ingénieur-Géographe du Roi , & se trouve chez lui rue des Augustins , ainsi qu'une Carte Topographique de la Terre & Château de Gaillon , près de Rouen , avec une élévation.

On donnera au Public , vers la fin du mois de Juillet prochain , ou d'Août au plus tard , la vûe & perspective de toute la Ville de Marseille , & de ses environs ; cet ouvrage se grave sous la direction de M. le Bas , Premier Graveur du Cabinet du Roi , chez lequel on a exécuté les fêtes données à Strasbourg, Cette vûe a été levée très-exactement sur les lieux par un habile Dessinateur en ce genre , qui a ob-

144 MERCURE DE FRANCE.

Servé le point de vûe le plus gracieux , & le plus étendu : ladite vûe a été prise du côté de la belle vûe de la plaine Saint Michel ; elle comprend depuis l'extrémité du Cap Colonne , jusqu'au Cap Cecie , ce qui forme tout le Golphe , en donnant la vûe de la Rade , Isles voisines , & Port : on distingue aisément dans cette vûe les maisons remarquables , comme Maison de Ville , Arsenal , Paroisses & Convens , le tout désigné par des lettres de renvoi. Les Propriétaires de maisons à Marseille reconnoîtront facilement leurs expositions. On n'a rien oublié pour rendre cet ouvrage parfait sur les nuages ; au-dessus du milieu de ladite vûe est une Renommée avec plusieurs Génies , portant les Armes de la Ville ; au bas est un cartouche , portant la dédicace à M. le Duc de Penthièvre , Grand Amiral de France ; ce cartouche est accompagné de plusieurs emblèmes. Les souscriptions de cet ouvrage ont été ouvertes le premier du mois d'Avril dernier ; chez les Sieurs Aulagnier , & Compagnie , Négocians , rue Quinquampoïs , à Paris ; & chez le Sieur le Bas , rue de la Harpe , vis-à-vis la rue Percée , à Paris ; lesdites souscriptions seront fermées à la fin du mois d'Août prochain. Ceux qui souscriront , obtiendront cette vûe à 12 liv. en cinq

cinq belles épreuves , en blanc , sur du papier Royal , dit grand Aigle. Cette Vûe se vendra ensuite au Public , 18 liv. en blanc , 24 liv. pour les personnes qui la souhaiteront collée sur toile , sans gorge ; avec gorge noire , 30 liv. avec gorge dorée , 42 liv. Ladite Vûe a huit pieds & demi de long , sur deux & demi de hauteur. On se flatte que le Public la recevra favorablement ; on a employé les plus habiles Artistes dans les différentes parties de l'ouvrage , qui est commencé depuis deux ans. On prie instamment d'affranchir les Lettres.

. LOUIS-ANTOINE LEPLAT , Maître Horloger à Paris , donne avis au Public qu'il a inventé une machine , avec laquelle toutes sortes de Pendules se remontent d'elles-mêmes , & vont continuellement avec la plus grande justesse : il a eu l'honneur de la présenter à l'Académie des Sciences , qui l'a approuvée , le 3 Février 1751 , sur le rapport de Messieurs Camus & de Parcieux , Commissaires nommés pour l'examiner.

Cette machine , inconnue jusqu'à présent , est très-simple , très-solide , & très-facile à exécuter ; elle agit par le moyen d'un moulinet , enfermé dans une caisse ,

I. Vol.

G

au travers de laquelle passe un courant d'air.

Le poids qui se remonte par l'agitation de ce moulinet, est de dix livres; il se trouve presque toujours à la même hauteur, à trois ou quatre pouces près, dans les tems où l'air est le moins agité. Lorsque ce poids est presque entièrement remonté, il leve une sorte de soupape ou de vanne, qui bouche l'entrée par où l'air passe, & empêche par là le mouvement du moulinet, lorsqu'il n'est pas nécessaire.

On peut ajuster cette machine à toutes sortes de Pendules déjà faites, même à sonnerie, &c. Elle a l'avantage de les rendre beaucoup plus justes, étant toujours remontées par elles-mêmes, sans aucune secousse, & n'étant presque jamais sujettes à être remises à l'heure.

L'usage de cette machine peut encore s'étendre à des objets plus importants : elle pourroit servir à faire agir continuellement des pompes, en y appliquant un poids qui combinât les différentes agitations de l'air. On pourroit aussi s'en servir très-aisément & très-utilement dans certaines Manufactures.

L'Inventeur & l'Auteur de cette machine ne cherche qu'à se rendre utile au

Public & aux personnes de son Art. Il en donnera dans peu une explication plus ample , avec les figures nécessaires pour en démontrer les effets.

*EXTRAIT d'une Lettre de Paris ,
adressée à Milord. . .*

DOm Noel, Religieux Benedictin de la Congrégation de Saint Maur, né avec un talent singulier pour les ouvrages d'Optique, construit des Microscopes, dont l'effet est extraordinaire. Il a eu l'honneur d'en présenter un à Sa Majesté, qui ayant reconnu le mérite de l'ouvrage, a récompensé l'Auteur, autant qu'il pouvoit l'être, eu égard à son état de Religieux. Il l'a fait venir à Saint Germain des Prez, lui a fait donner un appartement à Versailles, & pour animer de plus en plus ses efforts, & l'engager à faire valoir son génie, il lui a fait compter les fonds nécessaires pour la construction d'un Télescope de quinze pieds, dont ce Religieux a fait un essai, qui promet des découvertes nouvelles. Les Curieux, les Sçavans, les Seigneurs, se font un plaisir d'aller voir cet Artiste dans son laboratoire; il ne fait point mystère de son secret. Il est vrai qu'il seroit assez difficile de le lui dérober, parce qu'il dépend de deux choses qu'on

G ij

voit rarement réunies dans la même personne, je veux dire une précision mathématique dans l'esprit pour concevoir le point juste, & la même précision dans la main, pour le saisir & le rendre dans l'exécution.

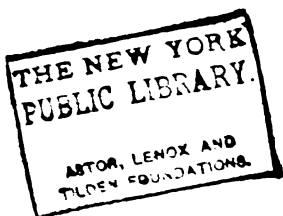
LETTRE à l'Auteur du Mercure.

JE vous suis sensiblement obligé, Monsieur, de l'attention que avez bien voulu avoir, de ne point insérer cet Extrait dans le Mercure, sans me l'avoir communiqué. L'Auteur, qui probablement est de Paris, auroit dû ne pas ignorer les secours que j'ai tirés de M. le Duc de Chaulnes, le plus versé dans cette partie. C'est à ce Seigneur que je dois la réputation dont je jouis, & c'est par ses lumières que j'ai perfectionné les instrumens, qui ont mérité l'approbation de toute la Congr. Cette précision mathématique qu'on m'attribue, est proprement la partie de M. le Duc de Chaulnes, l'exécution est le seul mérite que je puisse m'attribuer. Ainsi, Monsieur, vous me ferez plaisir, ou de supprimer entièrement cet Extrait, ou de me l'imprimer qu'avec ma Lettre.

Je suis, &c.

Frere Noel, M. B.

A l'Abbaye S. Germain des Prez, ce 5 Mai.



49

49

II.

1888

remis
Bal-
732;
lu cé-
re de
s, de
Ballet
euse;
ûe est

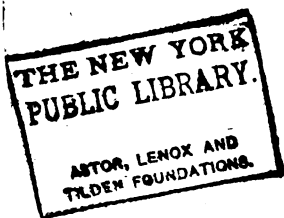
voit rarement réunies dans la même personne, je veux dire une précision mathématique dans l'esprit pour concevoir le point juste, & la même précision dans la main, pour le saisir & le rendre dans l'exécution.

LETTRE à l'Auteur du Mercure.

JE vous suis sensiblement obligé, Monsieur, de l'attention que avez bien voulu avoir, de ne point insérer cet Extrait dans le Mercure, sans me l'avoir communiqué. L'Auteur, qui probablement est de Paris, auroit dû ne pas ignorer les secours que j'ai tirés de M. le Duc de Chaulnes, le plus versé dans cette partie. C'est à ce Seigneur que je dois la réputation dont je jouis, & c'est par ses lumières que j'ai perfectionné les instrumens, qui ont mérité l'approbation de toute la Cour. Cette précision mathématique qu'on m'attribue, est proprement la partie de M. le Duc de Chaulnes, l'exécution est le seul mérite que je puisse m'attribuer. Ainsi, Monsieur, vous me ferez plaisir, ou de supprimer entièrement cet Extrait, ou de me l'imprimer qu'avec ma Lettre.

Je suis, &c. *Frere Noel, M. B.*

A l'Abbaye S. Germain des Prez, ce 5 Mai.



5

is
1-
2,
6-
le
le
et
3;
2



CH A N S O N.

A I R T E N D R E.

Quand je vous parle, Eglé, de mon ardeur,
 Ne m'écoutez; votre cœur devient tendre;
 Sur vos beaux yeux j'entrevois mon bonheur,
 Cependant vous craignez de vous rendre.

Faite pour plaire & pour charmer,
 Qu'a donc l'amour qui vous puisse allarmer?

Ah! je le vois, ses aîles
 Et que ses traits vous paroissent cruelles;
 Mais, belle Eglé, ne les redoutez pas,
 Dieu n'en a que pour suivre vos pas.

Par M. de Meville.

S P E C T A C L E S.

L'Académie Royale de Musique a remis
 au Théâtre, Mardi 27 Avril, le Ballet
 des Sens, qui avoit été donné en 1732,
 & repris en 1740; les paroles sont du cé-
 lebre M. Roy, Chevalier de l'Ordre de
 Saint Michel, Auteur des Elemens, de
 Callirhoé, &c. L'idée générale de ce Ballet
 a toujours été trouvée très-ingénieuse;
 mais l'exécution de l'Acte de la Vûe est

G iij.

150 MERCURE DE FRANCE.

fort supérieure : c'est un des morceaux du Théâtre lyrique, le plus ingénieusement & le plus agréablement écrit.

La Musique est de feu Mouret, un des Musiciens les plus gracieux que nous ayons eu. On a entendu avec un plaisir plus marqué la sarabande du prologue, le récitatif de l'Acte de l'Odorat, le divertissement devenu Vaudeville de l'Acte de l'Ouie, & l'Acte entier de la Vûe.

Dans le premier Acte, le rôle de Leucotoë est rempli par Mlle Coupée ; celui de Clytie, par Mlle de Romainville, & celui du Soleil, par M. Jeliote. Dans le second Acte, Mlle Chevalier fait le rôle de la Reine des Syrènes, & M. de Chassé celui d'Ulysse. C'est Mlle Fel qui est l'Amour dans le troisième Acte, Mlle Coupée y est Zephire, & Mlle Romainville, Iris. Le Public est content de la manière, dont les différens rôles sont remplis : on les a trouvés bien distribués, joués & chantés avec goût. Celui de l'Amour attiré la principale attention ; Mlle Fel y a mis tout le goût, toute la précision, tout le brillant dont il est susceptible. Mlle Coupée a bien de l'agrément & des graces dans le rôle de Zephire.

On a revû avec plaisir Mlle Lyonnois, qui n'avoit pas dansé depuis quinze ou

dix-huit mois : elle partage les applaudissemens du Public avec Mlles Lamy , Puvigné & Vestris.

Les Connoisseurs sont contents de la manière dont le Ballet est remis. Les habits & les décorations sont de fort bon goût. On desireroit quelque chose dans l'arc-en-ciel : voici ce qu'écrivit à ce sujet un des plus grands & des plus célèbres Physiciens de l'Europe.

Remarques sur l'Arc-en-Ciel de l'Opéra.

ON m'avoit fort vanté la décoration de l'Opéra des Sens, où Iris paroît assise sur le sommet de l'arc-en-ciel. J'ai vu cette décoration, & je n'y ai trouvé qu'une grosse poutre circulaire, colorée au hazard, & faisant en tout un objet dur & sec, au lieu d'un des objets les plus riens, des plus doux, & des mieux nuancés que le Ciel présente à nos regards. Les couleurs y étoient ainsi rangées, à commencer par le bord supérieur ; *jaune, vert, rouge, bleu, & jaune* repeté, qui terminoit le bord inférieur, la bande rouge, qui en occupoit le milieu, étant la plus large de toutes. C'étoient comme cinq rubans colorés, & séchement cousus les uns aux autres. Rien de moins conforme à la Nature. Il semble cependant qu'il ne falloit qu'y

G iiij

regarder , & le phénomène n'est pas bien rare ; mais l'expérience n'apprend que trop , que pour bien voir , il faut quelque chose de plus que des yeux.

Voici donc comment on doit peindre l'arc-en-ciel , ou , ce qui revient au même , comment il paroît dans les circonstances les plus favorables , lorsque l'air est le plus pur autour des gouttelettes d'eau , dont il demeure chargé après la pluie , & dont les réflexions & les réfractions produisent ce phénomène. Je ne prétends rien donner ici , que d'après ce qu'on en trouve dans les excellens Livres d'Optique qui ont paru sur ce sujet , & surtout d'après celui de M. Newton.

Les couleurs de l'arc-en-ciel sont telles ; & ainsi rangées , à commencer toujours par le bord supérieur. *Rouge , couleur de feu , orangé , jaune , vert , bleu celeste , bleu turquin ou indigo , & violet* ; bien entendu que toutes ces couleurs soient lavées & nuancées de l'une à l'autre ; le violet même qui devrait être très-foncé au bord inférieur , s'y fondant avec la clarté du ciel en un *bleu purpurin*.

Lorsque l'air est plus épais & moins transparent , ces sept couleurs s'y réduisent sensiblement à cinq , & même à trois ; savoir , dans le premier cas , *rouge , jaune ,*

vert, bleu & violet; & dans le second, qui est très-ordinaire, *rouge, jaune & bleu*, toujours d'autant plus lavées, qu'il y en a davantage qui s'y confondent. Mais comme il s'agit presque toujours d'imiter la belle Nature, le Peintre peut hardiment y employer les sept couleurs ci-dessus, & aussi vives qu'il voudra, pourvû qu'il ait l'art de les bien nuancer.

Ce n'est pas tout; il faut donner à l'arc la largeur qui lui convient, & de même aux couleurs, la largeur qu'on voit qu'elles y occupent, ou qu'on sait encore plus exactement par les principes d'Optique qu'elles doivent y occuper. Quant à sa longueur ou à son amplitude, elle dépend de la hauteur actuelle du Soleil sur l'horizon. L'arc sera d'autant plus grand, & approchera d'autant plus du demi-cercle, que le Soleil sera plus bas.

Pour me mieux faire entendre de ceux à qui ce détail pourroit être utile, & qui d'ordinaire ne sont ni Opticiens, ni Astronomes, quoique le plus souvent il fallût presque être tout pour réussir parfaitement en quelque chose: je vais donner une idée du terme, ou de la commune mesure, dont je me servirai pour exprimer toutes ces proportions. J'appelle *dégré* une longueur, ou une largeur, à peu près dou-

154 MERCURE DE FRANCE.

ble du diamètre apparent du Soleil ou de la Lune , quand l'un ou l'autre est fort élevé & approche du Midi. Ce diamètre varie un peu , il n'est pas toujours le même entre les deux Astres , ni pour chacun en particulier ; mais une plus grande précision seroit ici superflue , & ne seroit que nous embarrasser.

La largeur totale de l'arc-en-ciel est de deux degrés & un quart ; mais à cause de la dégradation insensible de ses bords , on peut la mettre à deux degrés un sixième , c'est-à-dire , à deux degrés dix minutes , la minute faisant la soixantième partie d'un degré. Son rayon , à le prendre depuis le sommet de la bande rouge , jusqu'au centre qui est sous l'horison , répond à un arc de cercle d'environ quarante-deux degrés , dont il est la corde.

Le *rouge* , l'*orangé* , le *jaune* & le *vert* occupent la moitié supérieure de la largeur de l'arc-en-ciel , & les *bleus* avec le *violet* la moitié inférieure. Cependant il s'en faut bien que les largeurs des quatre premières , non plus que des trois dernières , soient égales entr'elles. Mais pour rendre plus clairement ces dimensions , j'en vais mettre ici les rapports sous les yeux par la figure suivante , où ces rapports sont exprimés par des nombres , dont

La somme fait la largeur totale de l'arc. Il n'en coûtera pas davantage de les donner exactement, & cette exactitude dans la spéculation, peut toujours être utile dans la pratique, ne fût-ce que pour savoir de combien on s'en est écarté. C'est sur un tronçon de cet arc, que j'écris ces largeurs, ou ces grandeurs numériques.

Rouge,	45
Orangé,	27
Jaune,	48
Vert,	60
Bien céleste,	60
Indigo,	40
Violet,	80
En tout	360

Il paroît souvent un second arc au-dessus de celui-ci, & quelquefois, mais très-rarement, un troisième au-dessus du second. Je ne parlerai que de ce second.

Il est plus large que le premier, ayant environ trois degrés quarante minutes de largeur. Il est composé des mêmes couleurs, mais plus foibles & plus lavées; dans les mêmes proportions, mais en ordre renversé. C'est-à-dire, que le rouge est en bas, & le violet en haut. La distance de son bord inférieur au bord supérieur du premier, est d'environ deux

G. vj;

degrés, trente-cinq ou trente minutes ; les deux arcs comprenant en tout environ huit degrés vingt-cinq minutes.

Ce second arc-en ciel , au-dessus , ou vis-à-vis de la tête de la Déesse , assise sur le premier , feroit , ce me semble , un bel effet , & augmenteroit d'autant le naturel & la magnificence de la décoration. Un ciel bleu clair entre deux serviroit à cacher plusieurs pièces de la machine , & les marches par où Iris descend sur le Théâtre. Cela vaudroit du moins beaucoup mieux que ces vilains nuages obscurs qu'on y a joints , & qui s'accordent fort mal avec la sérénité de l'air , qu'annonce l'action théâtrale dont il s'agit. C'est qui est certain , c'est qu'avec un peu d'intelligence , il n'auroit fallu dans tout ceci , ni plus de peine , ni plus de dépense , pour bien faire que pour mal faire.

J'oubliois de dire , que le second arc-en-ciel se trouve très-souvent rompu vers son sommet de part & d'autre , à cause de la foiblesse de ses couleurs , & par la grande clarté du ciel , qui s'y réfléchit d'autant plus , que ce sommet est plus élevé. On ne voit ordinairement que les jambes de cet arc , appuyées sur l'horison. C'est dans ce vuide , & jusqu'au premier arc , qu'on pourroit placer quelques nuages le-

gers autour d'Iris , comme pour lui en faire un Trône & un Dais.

Toute grande chute d'eau produit un arc-en-ciel , par l'éparpillement des gouttes dans l'air d'alentour. Les grandes cascades du fleuve Saint Laurent , & de la rivière de Niagara , dans l'Amérique Septentrionale , en sont toujours environnées. On pourroit donc en orner la Scène lorsqu'on y met des cascades. Par exemple , la décoration , dont nous venons de parler , n'en représenteroit que mieux le triomphe galant de la Déesse.

Si un tel sujet , ou quelque'autre , fabuleux ou historique , pouvoit exiger ou comporter une autre espèce d'arc-en-ciel , un arc-en-ciel tout-à-fait renversé , ayant son sommet en enbas vers l'horison , & ses branches en enhaut , qui iroient couper celles de l'arc-en-ciel , ou des arcs-en-ciel ordinaires , la Nature encore ne nous manqueroit pas pour nous autoriser à l'employer. Il y a de semblables arcs-en-ciel , quoique très rares , & par des circonstances qu'il seroit trop long d'expliquer. En un mot , la Nature bien observée fournira toujours aux grands Peintres & aux habiles Décorateurs , de quoi rendre le merveilleux de la fiction , & souvent de quoi l'embellir & le surpasser.

DES MERCURE DE FRANCE.

Les Comédiens François ont fermé leur Théâtre par *Zaire* & le *Magnifique*, & ils l'ont rouvert par *Polieuète* & les *Vagances*.

Ils n'ont point eu de nouveauté, mais ils ont eu une débutante. Mlle Martin joue les rôles d'*Amoureuse*. Les Pièces qu'elle a choisies pour son début, sont la *Gouvernante*, & les *Folies amoureuses*, les *Dehors trompeurs*, *Zaire* & la *Serenade*, & *Zenaïde*, &c.

Les Comédiens Italiens ont fermé & ouvert leur Théâtre par les *Amans inquiets*, Parodie de *Thétis & Pelée*. Mlle Chantilli, qui a reparu sur ce Théâtre avec toutes ses graces, & son talent pour le chant & pour la danse, a redoublé l'empressement que le Public avoit marqué pour cette nouveauté. Le Vaudeville qu'on va lire a servi de compliment pour la clôture & pour l'ouverture.

V A U D E V I L L E

Du Compliment.

M. Rochard.

Tonton, Colin, heureux époux,
Que votre bonheur nous flate !
Pour célébrer un nœud si doux,

En ces lieux la joie éclate.
 Chacun son présent à la main ;
 Va vous faire la révérence ;
 N'ayez souci du lendemain ,
 Car j'aurai soin de la dépense ,
 Et voilà comment
 Il faut faire un compliment

II. Couplet.

Cléon, déjà sur le retour ,
 Brûloit pour une coquette ;
 Envain il peignoit son amour ,
 Et prodiguoit la fleurette :
 Son hommage étoit des plus foux ,
 Tant qu'il ne parla que tendresse ,
 Il offre Contrats & bijoux ,
 Pour lui , d'abord on s'intéresse ,
 Et voilà comment
 Il faut faire un compliment.

III. Couplet. Tontou.

Par vos propos , amans de Cour ,
 Croyez-vous charmer une ame ?
 Ce n'est point par un joli tour
 Qu'il faut prouver votre flamme ;
 Quand l'esprit est si babillard ,
 Le cœur n'a pas grand chose à dire ;
 Hélas , il suffit d'un regard
 Où le sentiment se fait lire ,
 Oui , voilà comment
 Il faut faire un compliment

IV. Couplet. Colin.

Te souviens-tu que dans nos bois
D'un loup je domptai la rage ?
Tous nos bergers , à haute voix ,
Célébrerent mon courage ;
Si ta bouche ne put s'ouvrir ,
Ton cœur avoit eu trop d'alarmes ;
Mais je vis briller le plaisir
Dans tes yeux , encor pleins de larmes ;
Ah , voilà comment
Il faut faire un compliment.

V. Couplet.

Quand Lise chante sous l'ormeau ,
On s'empresse pour l'entendre ;
C'est toujours éloge nouveau
Sur sa voix légère & tendre ;
Charmé du plaisir qu'elle fait ,
Avec transports chacun l'admire ;
Lucas est le seul qui se tait ;
Mais il la regarde , il soupire ;
Et voilà comment
Il faut faire un compliment.

VI. Couplet. Nanette.

Chaque berger d'un air coquet ,
S'en vient le jour de ma fête ,
M'engager à prendre un bouquet ,
Par un compliment honnête ;
C'est à qui louera mes attraits ,
Avec plus d'esprit & d'aisance ;

Blaise ne sçait rien dire.... mais....

Mais il fait parler son silence ;

Et voilà comment

Il faut faire un compliment.

VII. Couplet. M. Rochard , au Public.

Messieurs , pour faire nos adieux ,

Un compliment est d'usage ;

Mais souvent il est ennuyeux ,

Et refroidit notre hommage ;

Aucun discours ne peut jamais

Peindre l'ardeur qui nous inspire ,

Et ce n'est que par les effets

Que le zèle doit se produire ;

Oui , voilà comment

Il faut faire un compliment *.

VIII. Couplet. Mad. Debesse.

Tous nos succès les plus brillans

Ne sont dûs qu'à l'indulgence ;

Avec nous , depuis fort long-tems ,

Le Public est en avance ;

Mais comment rendre les transports

D'une vive reconnoissance ?

C'est en redoublant nos efforts ,

Plutôt que par notre éloquence :

Oui , voilà comment

Il faut faire un compliment.

* Ce couplet & les suivans , servent de compliment au Public.

IX. Couplet. Mlle Astrandi.

Si la Parodie a flaté ,
 Ce n'est point par son mérite ;
 Aux Ballets , à la nouveauté ,
 L'Auteur doit sa réussite ;
 Il reconoit qu'on l'applaudit ,
 Beaucoup moins qu'on ne l'encourage ;
 Il en va faire son profit ,
 Pour mériter votre suffrage ;
 Et voilà comment
 Je vous rends son compliment.

X. Couplet. M. Soli.

Votre critique avec douceur ,
 Forme un Acteur qui commence ;
 J'ai vu l'indulgent spectateur
 Ranimer mon esperance ;
 Mes talens , au gré de mes vœux ,
 Ne viendront jamais assez vite ;
 C'est par des progrès plus heureux ,
 Qu'il faut qu'envers vous je m'acquitte ;
 Et voilà comment
 Il faut faire un compliment.

XI. Couplet. Arlequin.

Je parlerois jusqu'à demain ,
 Du zèle ardent qui m'anime ;
 Mais vous conviendrez qu'Arlequin
 N'est pas un Orateur sublime ;
 Je me perdrois dans les détours.

De ma rhétorique frivole ;
Messieurs , au lieu de grands discours ,
Je vais faire une cabriole ;
Et voilà comment
Je vous fais mon compliment.

XII. Couplet. Le petit Vizentini.

Hélas ! Messieurs , si mes talens
Pouvoient répondre à mon zèle ,
Aux Acteurs les plus excellens ,
Je servirois de modèle.
Quelques succès flatent mes vœux ;
C'est un enfant qu'on encourage ;
Grandissez donc , petit morveux ,
Si le progrès doit suivre l'âge.
C'est en attendant ,
Que je vous fais mon compliment.

CONCERTS SPIRITUELS.

LA publication du Jubilé a fait fermer à Pâques tous les Théâtres huit jours de plus qu'à l'ordinaire , & ensuite tous les Dimanches pendant deux mois. Ce vuide a été rempli par le Concert Spirituel. Les assemblées ont toujours été nombreuses & brillantes. Tout le monde a entendu de nouveau avec plaisir l'agréable Motet de M. Cordelet , *Domine in virtute tuâ*. Le *Domini est terra* , nouveau Motet à grand

164 MERCURE DE FRANCE:

Chœur de M. le Febvre , a bien réussi. Le *Confitebor* de M. Dupuy , Maître de Musique de l'Eglise de Saint Sernin à Toulouse, n'a pas eu un sort si heureux. Tout ce que M. Davesne donne, plaît universellement; ses nouveaaux ouvrages ont confirmé, augmenté même l'idée qu'on avoit conçue de son talent. M. Chiabran continue à faire les délices de Paris : on est également charmé & de la Musique qu'il exécute , & de la maniere dont il l'exécute.

Nous ne dirons rien des grands morceaux fort connus , qu'on a exécutés au Concert, il suffit d'en donner le détail, pour justifier le goût des Directeurs & du Public.

Le 18 Avril , Dimanche de la *Quasimodo* le Concert commença par une symphonie à Cors-de-chasse , ensuite *Cantate* , Motet à grand Chœur de M. de Lalande. M. Moria , âgé de onze ans , joua seul un Concerto; Mlle Fel chanta *Laudate pueri Dominum*, petit Motet de M. Fiocco; M. Gavinié joua seul. Le Concert finit par *Cœli enarrant* , Motet à grand Chœur de M. Mondonville.

Le Mardi 20 , il commença par une symphonie , ensuite *Domine in virtute tuâ* , Pl 20 , Motet à grand Chœur de M. Cordelet , Maître de Musique de l'Eglise de Saint

Germain l'Auxerrois ; une symphonie de M. Telleman ; Mlle Chevalier chanta un petit Motet de M. le Maire ; M. Chiabran, neveu de M. Somis , Ordinaire de la Musique du Roi de Sardaigne , joua seul. Le Concert finit par *Dominus regnavit* , Motet à grand Chœur de M. Mondonville.

Le Vendredi 23 , il commença par une symphonie de M***, ensuite *Domini est terra*, Motet à grand Chœur de M. le Febvre, Organiste de l'Eglise de Saint Louis en l'Isle ; M. Chiabran joua seul une Sonate après le premier Motet, & un Concerto avant le dernier ; Mlle Duperey chanta *Regina Cæli*, petit Motet de M. Mouret. Le Concert finit par *Venite exultemus* de M. Davesne , Ordinaire de l'Académie Royale de Musique.

Le Dimanche 25 , il commença par une symphonie de M. Martin , ensuite *Exaltabore* , Motet à grand Chœur de M. de Lande ; M. Moria joua un Concerro ; Mlle Fel chanta *Latentur Cæli* , petit Motet de M. Martin ; M. Gaviniés joua seul. Le Concert finit par *Bonum est* , Motet à grand Chœur de M. Mondonville.

Le Dimanche 2 Mai, il commença par une symphonie à Cors-de-chasse , ensuite *Confitebor*, Ps. 9, Motet nouveau à grand Chœur de M. Dupuy ; M. Chiabran joua une

Sonate après le premier Motet , & un Concerto avant le dernier ; M. Gelin chanta *Venite exultemus* , petit Motet. Le Concert finit par *Nisi Dominus* , Motet à grand Chœur de M. Mondonville.

Le Dimanche 9 , il commença par une symphonie, ensuite *Beatus quem elegisti*, tiré du Ps. *Te decet* , Motet à grand Chœur de M. Gilles. M. Chiabran joua une Sonate après le premier Motet , & un Concerto nouveau de sa composition avant le dernier , ensuite *Cantate Domino* , Ps. 149, Motet à grand Chœur à tymballes & trompettes, de M. Davesne. Le Concert finit par *De profundis* , Motet à grand Chœur de M. Mondonville, auquel on a ajouté le *Gloria Patri* du *Jubilate Deo* du même Auteur, à la place du *Requiem*.

Le Dimanche 16 , il commença par une symphonie de M. Guillemant , Maître de Flute, ensuite *Domine in virtute tua*, Ps. 20, Motet à deux Chœurs de M. Cordelet. M. Chiabran joua une Sonate après le premier Motet , & un Concerto nouveau de sa composition à Cors-de-chasse avant le dernier ; ensuite *Laudate* , Ps. 150 , Motet à grand Chœur de M. Davesne. Le Concert finit par *Diligam te*, Motet à grand Chœur de M. Gilles, dans lequel Mlle Chevalier chanta *Beata gens* , Récit ajouté de M. de la Lande.

CONCERTS A LA COUR.

Mois de Mai.

LE Lundi 10, le Mercredi 12, & le Samedi 15, on chanta à Marly l'Opéra d'Omphale. Les paroles sont de M. de la Motte. & la Musique de M. Destouches.

Milles Chevalier, Romainville, de Selle, Daigremont & Mathieu; Mrs Poirier, Benoît, & Joguet, en ont chanté les rôles.



NOUVELLES ETRANGERES.

D U N O R D.

DE PETERSBOURG, le 26 Mars.

ON a reçu avis de l'Ukraine, que quelques Hordes de Tartares avoient fait une incursion sur les frontieres de cette Province, & qu'ils avoient même étendu leur pillage dans plusieurs cantons dépendans ou protégés de la Russie. Sur cette nouvelle, les Généraux commandans les troupes en Ukraine, ont eu ordre d'en rassembler une partie dans la ligne, & de faire des détachemens du côté de la Steppe, pour garantir les habitans des insultes de ces Hordes.

On a conduit ici de Revel, sous escorte, deux Demoiselles, filles d'un Officier Général, qui ont déclaré avoir de grands secrets à révéler. L'Impé-

l'Impératrice les a fait interroger en sa présence. On a aussi arrêté un Officier de distinction. Cette affaire est d'autant plus surprenante, que les Délateurs ne sont pas écoutés légèrement dans cet Empire, & qu'il faut qu'ils soient bien sûrs de la vérité de leur accusation, quand ils chargent quelqu'un, car suivant les anciennes Loix de la Russie, qui-conque en accuse un autre, doit prouver sa délation, en souffrant volontairement d'être appliqué à la torture, & ce n'est qu'après cette épreuve que l'accusé, s'il nie le crime dont on le charge, subit à son tour la peine de la question.

Les dernières nouvelles portent que les Demoiselles qu'on a conduites ici de Revel, sont filles du Comte de Douglas, Lieutenant Général, à qui l'Impératrice avoit accordé la démission de ses emplois, & qui vient d'être arrêté sur leur déposition. Plusieurs personnes du premier rang, qui prennent intérêt à cette affaire, ont fait de vives représentations à Sa Majesté Impériale, alléguant surtout une Loi de l'Empereur Pierre le Grand, par laquelle il est statué qu'au cas qu'il se trouvât des enfans affés dénaturés pour accuser leur pere ou leur mere, ils devoient non-seulement n'être point écoutés, mais être encore sévèrement punis, & renvoyés ensuite à leurs parens.

DE WARSOVIE, le 27 Mars.

Par des lettres de Kaminieck, on vient d'être instruit de la cause des mouvemens des Turcs à Choczin & aux environs. Elles marquent que les Janissaires, sur le soupçon qu'on cherche à affoiblir chaque jour leur puissance, en diminuant insensiblement leurs prérogatives, ont saisi le premier sujet de mécontentement pour éclater ; le
 peu

peu d'exactitude avec laquelle ils sont payés dans leurs quartiers de la Moldavie & de la Valachie, leur a servi de prétexte. Leur Aga a d'abord été l'objet de leur ressentiment, ils l'ont arraché de chez lui & l'ont précipité dans un fossé. Ils ont ensuite tourné leur fureur contre le Pacha, qu'ils n'ont pu forcer dans le Château qu'ils ont assiégé; de là ils se sont répandus dans Choczin, ont pillé plusieurs quartiers de la Ville, & mis à contribution les villages circonvoisins. Peu contents de ce butin, ils se sont avancés sur le territoire de Pologne près Zwaniec. Au premier avis, le Commandant de la Division de Podolie a marché de ce côté-là avec la moitié de ses troupes, qui ont été aussi tôt renforcées par les ordres du Grand Général de la Couronne. On a pris soin de bien garnir tous les postes de la frontière. Ces précautions ont arrêté les Janissaires, qui ont pris le parti de se retirer. Leur Aga échappé du péril, en a été quitte pour l'effroi, & s'est sauvé à Constantinople.

DE STOCKHOLM, le 9 Avril.

Le 6 de ce mois, le Prince Successeur Adolphe Frédéric a été proclamé Roi avec l'applaudissement de toute la Nation. Cette proclamation s'est faite dans tous les carrefours de cette Capitale par les Héraults d'armes, comme il est d'usage dans ces occasions.

Le Marquis d'Havrincourt, Ambassadeur de France, le Baron de Rhodt, Ministre de Prusse, & les autres Ministres étrangers, ont dépêché ce matin des Exprès à leurs Cours, pour y porter cette nouvelle. Le Chambellan Panin, Envoyé extraordinaire de Russie, a expédié aussi un courier cet après midi à Pétersbourg. On dit que le nouveau

I. Vol.

H

Roi a écrit lui-même à l'Impératrice de Russie pour lui donner part de son avènement au Trône, & pour l'assurer du désir sincère où il étoit d'entretenir une parfaite intelligence avec S. M. Imp.

Le 7, les Sénateurs, les Généraux, les Collèges, le Magistrat & le Clergé se rendirent le matin au Palais, pour faire au Roi & à la Reine leurs complimens de condoléance sur la mort du feu Roi, ainsi que ceux de félicitation sur l'avènement de Sa Majesté au Trône. L'après midi, l'Ambassadeur de France & les autres Ministres étrangers, s'acquitterent de la même fonction.

Le Roi a confirmé dans son Conseil, le serment qu'il avoit fait au Sénat le jour précédent, de maintenir les Loix de la Suède, & de gouverner suivant la forme de Régence, établie en 1720.

Le corps du feu Roi a été exposé sur un lit de parade, pour y rester pendant trois jours. Ensuite il doit être mis dans une salle voûtée jusqu'au tems de l'inhumation solennelle. Sa bonté & ses autres vertus lui avoient acquis l'amour de ses Sujets, & sa mémoire sera toujours chère à la Suède. Il avoit épousé le 31 Mai 1700, la Princesse Louise-Dorothée de Brandebourg, fille de Frederic III, Roi de Prusse, morte le 19 Décembre 1705. Le 4 Avril 1715, il épousa en secondes nœces, la Princesse Ulrique-Éléonore, sœur de Charles XII, Roi de Suède. Il parvint au Trône le 4 Avril 1720, & le 30 Mars 1730, il devint Landgrave de Hesse Cassel, par la mort du Prince son pere. Il étoit resté veuf depuis le 5 Décembre 1741, qu'il perdit la Reine son épouse.

On a fait sçavoir aux Commandans des troupes du Roi, qui sont sur la frontiere de Finlande, qu'ils eussent à les contenir dans une exacte discipline, & à veiller, sur tout, qu'elles ne fissent au-

cans mouvemens contraires au maintien de la tranquillité entre la Suède & la Russie.

Le Chambellan Panin, Envoyé Extraordinaire de la Cour de Russie, a été, ainsi que les autres Ministres étrangers, complimenter le nouveau Roi. Ce Ministre attend avec impatience le courrier qui doit lui apporter avis de l'Acte d'assurance qu'il a envoyé à Pétersbourg. Le Roi lui a remis cet Acte lui-même, en lui disant » qu'il espéroit » que cet écrit convaincroit l'Impératrice de Russie de ses sentimens pour la Nation Suédoise, & » du desir qu'il avoit de la faire jouir des douceurs » de la paix, en n'oubliant rien pour entretenir » une parfaite intelligence avec les Puissances voisines de la Suède, & pour écarter jusqu'au plus léger sujet d'ombrage.

DE COPENHAGUE, le 2 Avril.

On arme en diligence quatre Vaisseaux de guerre & six Frégates. On y doit embarquer six cens hommes de troupes réglées. On dit que cette Escadre est destinée à se rendre sur les côtes d'Afrique, pour y former un nouvel établissement, dont on espere de grands avantages dans la suite.

Trois personnes, lassées de vivre, viennent de se noyer, & deux autres de se couper la gorge; une pareille fureur étoit inconnue jusqu'ici en Danemarck. Pour en donner plus d'horreur au public, on a noté cette mort d'infamie, & les cadavres, accompagnés d'un valet de bureau, ont été transportés sur un tombereau hors de la Ville, & enterrés sous la potence.

Le Roi a rendu une Ordonnance, par laquelle Sa Majesté, en qualité de Souverain de Groenlande, en astringe le commerce à la seule Compagnie.

H ij

trois ou quatre Espagnols. Le Viceroy donna de si bons ordres, que les mutins furent pris & mis en prison. On en fit mourir sept sur les lieux, les autres furent conduits & pendus à Lima. La Noblesse Indienne donna au Roi dans cette occasion des preuves de sa fidélité, car elle fit marcher une de ses Compagnies, commandée par D. Toribio Tacuri, Sergent Major, afin de contenir le peuple, & de seconder l'exécution. Ces justes châtimens ont rétabli le calme dans tout ce Royaume.

On parle d'un transport considérable de troupes, qu'on doit faire d'Oran en Afrique, & l'on continue à travailler en diligence à la construction & à l'équipement de plusieurs Vaisseaux de guerre & autres Bâtimens.

ITALIE.

DE NAPLES, le 30 Mars.

Hier 21 de ce mois, quelques Matelots de Chiaïa ayant pris querelle avec des soldats du Régiment de Calabre, se réfugièrent dans le Palais du Prince de Strongoli, où ils furent poursuivis. Au bruit qui se fit dans la Cour du Palais, les deux fils de ce Prince descendirent, accompagnés d'un valet de chambre, pour arrêter le désordre, mais loin d'être retenu par leur présence, un de ces soldats eut la brutalité de blesser dangereusement le valet de chambre d'un coup de fusil, à côté du plus jeune des Princes, pendant que l'autre osa porter un coup de sabre au Prince aîné. On accourut au secours, les coupables furent arrêtés, ils furent conduits en prison, & subiront incessamment le supplice qu'ils ont mérité.

Le Conseil de Commerce doit établir une Com-

pagnie d'Assurance , dont le fonds sera de cent mille Ducats. Sa Majesté en a approuvé le projet qui lui a été présenté , & l'on en publiera bientôt le Règlement.

Le même Conseil travaille à l'établissement d'une Ecole de Marine , pour former des Sujets dans l'art de la Navigation.

DE ROME , le 20 Avril.

On a conduit ici en prison un Barigel , ou Prevôt de Campagne , accusé d'être d'intelligence avec les voleurs , qui depuis quelque tems ont fait differens vols en cette Capitale. On a trouvé chez lui plus de deux mille sequins , quantité de galons d'or , d'épées , de montres & d'autres effets volés.

Dans un souterrain , dont on a fait la découverte à *Santo Gemini* , on a trouvé un ancien Tombeau , où étoit renfermée une Urne remplie de Médailles d'or , qui donnent actuellement de l'occupation aux Sçavans , pour en déchiffrer les caractères.

DE FLORENCE , le 27 Mars.

On a publié un Edit , portant défense à qui que ce soit de léguer par testament , aucuns biens en faveur des Convents ou autres Communautés Religieuses.

L'Empereur vient de faire une Loi qui abroge dans ce grand Duché toute disposition testamentaire faite à titre d'apanage , de droit d'aînesse ou de *Fidei-Commis*. L'intention de Sa Majesté Impériale est fondée sur l'équité naturelle , qui veut que tous les héritiers appelés au partage des successions , en jouissent à portion égale , sans qu'il puisse y avoir de préférence entre eux.

H. iiii

DE MODENE, le 24 Mars.

Le plan pour une Compagnie de Commerce a été approuvé, & doit être au plutôt mis en exécution. On se flatte que plusieurs Négocians Anglois voudront bien s'y intéresser; & des lettres de Londres portent qu'il en devoit partir bien tôt pour Massa un Navire, dont la charge consistera, surtout, en grains.

DE PARME, le 20 Avril.

Le 13 de ce mois, l'Infant Duc & l'Infante Duchesse, firent leur entrée publique avec beaucoup de magnificence. L'après midi, Leurs Alteesses Royales sortirent du Palais pour aller à l'Eglise Cathédrale, rendre grâces à Dieu de l'heureux accouchement de l'Infante Duchesse, & de la naissance d'un Prince. La marche commença par un détachement des Gardes du Corps, suivis de deux carrosses à huit chevaux; l'Infant Duc & l'Infante Duchesse occupoient le premier; la jeune Princesse étoit dans le second. Plusieurs autres équipages à huit & à six chevaux, remplis par les Seigneurs & les Dames de la Cour, venoient ensuite, & un second détachement de Gardes du Corps fermoit la marche. On avoit posté, le long des rues, des Grenadiers la bayonnette au bout du fusil & la Cavalerie s'étoit rangée en haye sur la place devant l'Eglise.

Leurs Alteesses Royales étant arrivées à la porte de la Cathédrale, y furent reçues par l'Evêque, en habits pontificaux, à la tête de son Chapitre, & ce Prélat les ayant conduites à l'Autel, y étonna le *Te Deum*, qui fut chanté par la Musique, au bruit du canon, & au son de toutes les cloches.

Après le Service divin, l'Infant Duc & l'Infante Duchesse retournerent au Palais avec le même cortége. Il y eut le soir plusieurs feux d'artifice, accompagnés d'illuminations dans toute la Ville.

Leurs Alteſſes Royales partirent hier pour Colorno, où elles doivent s'arrêter quelques jours, avant que d'aller à Plaiſance.

DE TURIN, le 20 Mars.

Le Comte Chriſtiani, Grand Chancelier du Duché de Milan, eſt attendu en cette Ville, pour convenir avec les Miniſtres du Roi, d'un plan concernant le cours de la rivière du Teſſin, qui ſépare les Etats de Sa Maieſté, du Milanès, afin qu'on n'en détourne pas les eaux, & que par ce moyen on n'empêche pas la navigation, au préjudice de la Ville de Milan.

La Duchefſe de Savoye avance heureuſement dans ſa groſſeſſe.

On parle ici de l'échange du Pavéſan & de la Ville de Pavie, contre le Novarrois, la Fortereſſe de Novare & le Comté d'Anghiere; mais on ne peut juger de la certitude de ce projet, qu'après l'arrivée de ce Miniſtre. Le but d'un tel échange eſt, dit-on, de faciliter la navigation du Milanès, par le Lac Majeur & par la rivière de Teſſin.

DE MILAN, le 30 Mars.

Le Comte Chriſtiani, Grand Chancelier de ce Duché, s'eſt rendu ſur les frontières de l'Etat de Veniſe, pour régler avec les Commiſſaires de cette République, les limites de part & d'autre.

H v

DE LONDRES, *le 9 Avril.*

LE Roi est entièrement rétabli de sa dernière indisposition.

On assure qu'un Bill sera présenté au Parlement, pour mieux encourager la culture du sucre dans les Colonies Angloises d'Amérique, & pour interdire l'entrée du sucre étranger dans les Ports d'Irlande.

La Compagnie des Indes est entrée en traité avec un nommé Mills, qui par le moyen d'une machine de son invention, s'est engagé de repêcher le trésor & les autres effets, que la Compagnie a perdus par le naufrage des Vaisseaux *le Duc de Cumberland & la Princesse Louise.*

Le 27, les Communes ayant repris leurs délibérations, & l'ordre du jour ayant été lû pour faire la troisième lecture du Bill pour une naturalisation générale des Protestans étrangers, une proposition fut faite, que cette lecture se fît en conséquence; mais après plusieurs débats, la proposition fut rejetée à la pluralité de cent-vingt neuf voix contre cent seize, & ce Bill fut renvoyé à deux mois.

Le Roi a ordonné de passer au grand Sceau du Royaume les Lettres Patentes pour créer le Prince George Guillaume-Frédéric, Prince de Galles & Comte de Chester.

On dit que le Roi se rendra dans peu au Parlement, pour donner son consentement aux Bills, qui seront passés aux deux Chambres, & pour y notifier cette création. On conviendra ensuite d'un revenu pour le nouveau Prince de Galles, & l'on formera sa Maison.



F R A N C E.

Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.

LE 20 Avril, le Comte d'Albemarle, Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire du Roi de la Grande Bretagne, eut, en long manteau de deuil, une Audience particuliere du Roi, dans laquelle il donna part à Sa Majesté de la mort du Prince de Galles. Il fut conduit à cette Audience, ainsi qu'à celle de la Reine, par le Marquis de Verneuil, Introduceur des Ambassadeurs.

Le 22, la Cour à cette occasion prit le deuil pour 15 jours.

La Reine, Monseigneur le Dauphin & Mesdames continuent leurs Stations pour gagner le Jubilé. Madame la Dauphine visita Lundi la Paroisse.

Du 22: *Actions*, 1950; *Billets* de la premiere Loterie Royale, 713; *Billets* de la seconde, 650.

Le 25, Monseigneur le Dauphin fit rendre à la Paroisse de Notre-Dame, les Pains benits, qui furent présentés par l'Abbé de Terremonde, Aumônier du Roi en quartier auprès de Monseigneur le Dauphin.

Le 26, le Roi partit pour Choisy, & revint le 27. Monseigneur le Dauphin s'y rendit le 28, & revint le soir. Mesdames y allerent le 29, & revinrent avec le Roi.

Le 24, Sa Majesté signa le Contrat de mariage de François Martial Comte de Choiseuil Beaupré, Colonel du Régiment de Flandre, Brigadier des

H vj

Armées du Roi, avec Charlotte-Rosalie de Romanet, fille de Pierre-Jean de Romanet, ci-devant Président au Grand Conseil, & de Marie-Charlotte d'Estrade.

Le Roi a donné une place de Menin de Monseigneur le Dauphin, au Comte de Choiseuil, & une place de Dame de compagnie de Madame Henriette, à la Comtesse son épouse.

Les cérémonies des fiançailles & de la bénédiction nuptiale ont été faites le lendemain au Château de Bellevue.

Le 29, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix huit cens soixante livres; les Billets de la premiere Loterie Royale, à sept cens, & ceux de la seconde, à six cens quarante-deux.

Madame Victoire est indisposée d'un rhume depuis le 30 du mois d'Avril. Elle a été saignée le 4 Mai, & commence à se mieux porter.

Le premier Mai, le Duc de Gesvres présenta au Roi le Vicomte de Melun, de l'ancienne & illustre Maison de ce nom; il fut ensuite présenté à la Reine, à Monseigneur le Dauphin, à Madame la Dauphine, à Mesdames de France, aux Princes & aux Princesses du Sang; & le jour d'après il vit le Chancelier, les Ministres & Secretaires d'Etat. Le Vicomte de Melun descend des *Melun-la Borda-le-Vicomte*, cadets des *Melun-Tancarville*, fondus en 1411 dans la Maison de Harcourt, & des *Melun-Epinoy*, éteints le 21 Août 1739. Par ces événemens le pere du Vicomte de Melun, dont on annonça la mort dans le Mercure du mois de Septembre 1749, reprit le titre primitif de ses ancêtres, & se qualifia chef du nom & armes de la Maison de Melun; differens Actes le constatent, entre autres sa protestation, non attaquée, dans les mains de l'Archevêque de

Sens, contre l'union des deux Chapelles fondées à Blandi, près la Ville de Melun, par Adam IV, Vicomte de Melun, Seigneur de Montreuil-Bellay, l'an 1264, & par Guillaume IV, Vicomte de Melun, Comte de Tancarville, le 24 Mars 1395. En qualité de cadets, les *Melun-la-Borde-le-Vicomte*, portoient sur les armes de la Maison de Melun, d'azur à sept Bezans d'or, trois, trois, un, & au chef d'or la brisure d'un Lion issant de gueules, sur le chef; & les *Melun-la-Loupe-Marcheville*, qui ont fini en 1406, de quatre Merlettes de sable. Les Auteurs de ces deux branches étoient Jean, & Simon, Maréchal de France en 1293, enfans puînés d'Adam III, Vicomte de Melun, & de Comtesse de Sancerre, de la Maison des Comtes Souverains de Champagne, né en 1200, & issu de Goscelin, alias Joscelin, Vicomte de Melun, parent du Roi, & de race Royale, *Consanguineus Regis & ex stirpe Regiâ*, atteste une Charte de l'an 997, Dom Mabillon la rapporte en sa Diplomatique, page 579.

Le 3 Mai, le Roi, accompagné de Monseigneur le Dauphin, fit dans la Plaine des Sablons, la Revue du Régiment des Gardes Françaises, & de celui des Gardes Suisses, lesquels, après avoir fait l'exercice, défilèrent en présence de Sa Majesté. Mesdames de France se trouverent à cette Revue.

Le 6, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-neuf cens dix livres; les Billets de la premiere Loterie Royale, à sept cens dix, & ceux de la seconde, à six cens quarante-sept.

Le 8, le Roi partit pour Marly.

Le 9, la Reine, Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine & Mesdames de France, s'y rendirent l'après-midi.

Le Roi, la Reine, & la Famille Royale, signent le 8, le Contrat de mariage de Jean-Alexandre Romée de Villeneuve, Vicomte de Vence, Colonel en second, & Commandant le Régiment de Royal-Corse, avec Angélique-Louise de la Rochefoucault, fille du Marquis de Surgeres.

Le 3 Mai, le Roi, accompagné de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames de France, se rendit chez le sieur Lemoine, Sculpteur de Sa Majesté, pour y voir le modèle du monument que les Etats de Bretagne font faire en mémoire de la convalescence de Sa Majesté 1744, & de ses conquêtes.

Le Roi a été reçu par le Duc de Penthievre, Gouverneur de Bretagne, le Duc de Chaulnes, Commandant en chef dans cette Province, le Duc de Rohan, Président de la Noblesse, le Vicomte de Rohan, Député du même Corps, M. Duclos, Historiographe de France, ancien Député du Tiers-Etat, & M. de la Boissière, Trésorier des Etats.

Mrs Duclos & de la Boissière, sont particulièrement chargés de la conduite de cet ouvrage.

Sa Majesté a témoigné une extrême satisfaction aux représentans de la Province, ainsi qu'au sieur Lemoine; & par un trait de bonté, qui fait honneur aux Arts, elle a promis de nommer l'enfant dont l'épouse de ce Sculpteur est enceinte.

Le Roi a disposé de la place de Lieutenant Général de la Province de Languedoc, vacante par la mort du Marquis de Prie, en faveur du Marquis de Puyzieulx, Lieutenant Général des Armées de Sa Majesté, Chevalier de ses Ordres, & Ministre d'Etat, ayant le département des affaires étrangères.

Le Chevalier Chauvelin, Lieutenant Général des Armées du Roi, Commandant les troupes de Sa Majesté qui sont en Corse, & son Ministre Ple-

nipotentiaire à Gènes, a été nommé Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, à la place du feu Marquis de Chépy.

Le Roi a accordé à M. Chauvelin, Intendant de la Généralité d'Amiens, la Charge d'Intendant des Finances, qui vaquoit par la mort de M. Orry de Fulvy.

Sa Majesté a nommé Intendant de la Généralité d'Amiens, M. d'Aligre de Boissandry, Intendant de la Généralité de Pau, & M. Megret d'Etigny, Maître des Requêtes, Intendant de celle de Pau.

BENEFICES DONNÉS.

LE Roi a nommé PAbbé du Bourg, Grand Vicaire de Cahors, à l'Abbaye d'Orbais, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Soissons. L'Abbé Girard, du Diocèse de Lyon, à l'Abbaye de Solignac, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Limoges, & l'Abbé de Vassal de la Quézie, Grand Vicaire de Sarlat, à l'Abbaye de Saint Amand de Coly, Ordre de Saint Augustin, Diocèse de Sarlat.

La Compagnie des Indes a reçu depuis quelques jours, des lettres de Pondichery, du mois d'Octobre dernier, qui l'ont instruite de plusieurs avantages remportés par ses troupes sur celles de deux Princes Maures du pays, & qui lui donnent de grandes espérances d'une paix prochaine. Ces guerres ont pris leur origine en 1740, par une invasion des Marattes dans la Province d'Arcatte, où Pondichery se trouve situé. Ils battirent & firent prisonnier Chandersaëb, Prince du pays, sous l'autorité du grand Mogol, & de Nizam,

alors Soubab des Royaumes de Golconde & d'Ausengabad, l'un des plus puissans Vassaux de l'Empire, qui même s'en étoit rendu comme indépendant. La famille de Chanderlaëb se réfugia dans Pondichery, & y trouva un asile, malgré les menaces & la puissance du Général Maratte. M. Dumas, Gouverneur des Etablissmens François de l'Inde, crut qu'il étoit de l'honneur & de l'intérêt de la Nation, de ne pas abandonner à son infortune la famille d'un ancien & fidèle Allié : il s'intéressa même pour lui auprès des Marattes, de qui M. Dupleix a ensuite obtenu la liberté. Anavardikan, Seigneur Maure, profita de la détention de son Maître, pour usurper sa Principauté. Il se montra dès-lors notre ennemi, & chercha les occasions de traverser notre Commerce, en haine de notre ancienne alliance avec Chanderlaëb. Nous recherchâmes inutilement à nous assurer de son amitié par des traités ; il les a rompus toutes les fois qu'il a crû pouvoir le faire impunément. Il a surpris en pleine paix des Officiers François, qu'il n'a rendus qu'après leur avoir fait essuyer les plus cruels traitemens pendant six mois ; il a envoyé ses troupes contre nous lors des sièges de Madras & de Pondichery, enfin il a fait entrer dans son alliance & dans ses projets contre nous, le fils naturel de Nizam, nommé Nazerlingue, qui lui avoit succédé, au préjudice de son petit-fils légitime. Ce dernier, nommé Mouzaferlingue, ayant fait déclarer Nazerlingue rebelle, & obtenu du Grand Mogol l'investiture des Etats de Nizam, leva un Corps d'armée considérable, & rechercha en même tems notre alliance & celle de Chanderlaëb, devenu libre. Nos intérêts communs nous unirent. Anavardikan fut tué dans cette guerre, dont tous les avantages furent dûs à nos troupes.

On étoit sur le point d'en profiter pour conclure un accommodement avec Nazerlingue, lorsque celui-ci ayant engagé son neveu à avoir une entrevue avec lui, se saisit de sa personne, & le retint prisonnier. Nazerlingue s'approcha ensuite de Pondichéry avec une armée nombreuse, mais sans oser rien entreprendre. Le défaut de vivres & de fourrages, la désertion & les maladies ont fait fonder cette armée, & Nazerlingue, harcelé par nos détachemens, a pris le parti de se retirer à Arcatte. Nos troupes l'ont suivi & ont battu sous Giugi le reste des siennes, commandées alors par un fils d'Anaverdikan. Profitant du désordre & de l'épouvante de l'ennemi, Mrs Dauteuil & de Bussy se sont rendus maîtres de la Ville le même soir, & des Forts la nuit suivante, quoique la Place soit forte par sa situation & par ses ouvrages. Nous y avons trouvé beaucoup d'Artillerie & de munitions de guerre. Sa position, à dix lieues de Pondichéry, rend cette conquête importante; elle est du domaine de Chanderlaëb, & doit avoir été remise en sa possession.

Pendant que Nazerlingue étoit campé près de Pondichéry, il a envoyé ses ordres aux Gouverneurs particuliers des Villes de Mazulipatam & de Yanaon, d'en chasser les Employés de la Compagnie, & de mettre les scellés sur ses Loges ou Comptoirs, & sur les effets qui y étoient. M. Dupleix, informé de cet événement, a fait partir secrètement par mer, un détachement de deux cents hommes, qui s'est rendu maître de Mazulipatam, sans résistance, & y a trouvé la Loge & les effets de la Compagnie dans le même état que ses Employés les avoient laissés. On a sçu que le peu d'effets, qui étoient dans celle de Yanaon, avoient été pillés.

Cette guerre a coûté jusqu'à présent fort peu d'Européens à la Compagnie. Toutes les lettres de l'Inde lui annoncent une paix prochaine. Les Seigneurs Maures sont rebutés par deux campagnes pénibles & malheureuses. Ils voyent leurs terres ruinées par la guerre ; ils n'y ont d'ailleurs aucun intérêt, & sont peu attachés à Nazerlingue : ils sçavoient que nos troupes s'approchoient d'Arcatte, & ils paroissoient les y désirer, afin d'être en état de contraindre Nazerlingue de faire une paix qui rétablisse la tranquillité générale dans le pays.

Le Comte Dauteüil, Commandant, & M. de Bussy, se sont extrêmement distingués, ainsi que Mrs de la Touche, Gallar, Law, de Caix, Pradeau, Kène, Saint-George, Verri & le Normant, Officiers. Leur fermeté a rempli le soldat de confiance ; il n'a connu aucun danger avec eux, & s'est porté partout avec une intrépidité que l'ennemi n'a pû soutenir.

Malgré le préjudice que la guerre cause toujours aux affaires du commerce, la Compagnie attend cette année des retours considérables de l'Inde.

Le 13, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-huit cens quatre-vingt-dix livres ; les Billets de la premiere Loterie Royale, à six cens quatre-vingt quinze ; ceux de la seconde n'ont point de prix fixe.





M O R T S.

LE 14 Mars mourut à Nancy Jean-Louis, *Comte de Bourcier*, Baron de Montureux & de Mervaux, Seigneur d'Arracourt, &c. Conseiller d'Etat, & Procureur Général du Roi en sa Cour souveraine de Lorraine & Barrois; & fut inhumé avec pompe le 16 dans l'Eglise des Minimes de cette Ville, en la Chapelle de sa famille. Il étoit né à Luxembourg, le 12 Mai 1687, fut fait en 1710 Avocat Général à la Cour Souveraine de Lorraine, & à l'ouverture du Palais de la même année, il prononça sa première harangue, qui a été imprimée, de même que la plupart de celles qu'il a prononcées dans la suite. Il obtint en 1712, des provisions en survivance de la Charge de Procureur Général, possédée par son pere, & la même année ce dernier Magistrat, ayant été envoyé par le Duc Léopold, en qualité de Plénipotentiaire au Congrès d'Utrecht, le Comte de Bourcier, son fils, eut ordre de le suivre pour pouvoir se former dans l'Art de la négociation. Il fut fait Conseiller d'Etat en 1716, Maître des Requêtes, & Conseiller au Conseil des Finances en 1721; eut dans le même tems la survivance de Premier Président de la Cour Souveraine de Lorraine, & il en prêta serment entre les mains du Duc Léopold, qui l'envoya en 1723 en Cour de Rome, pour y faire reconnoître par le Saint Siège le droit de la Cour Souveraine, de connoître du possessoir des Benefices. L'affaire fut terminée à la satisfaction du Prince. La famille de ce Magistrat, Auteur de plusieurs ouvrages, est originaire du

Comté de Vaudemont, en Lorraine ; & doit être distinguée d'une ancienne Maison de ce nom, dont étoit Henri Bourcier, Marquis de Saint Aulnez, nommé Chevalier des Ordres du Roi en 1651, Lieutenant Général de ses Armées, Gouverneur de Leucate.

Le 18, Anne le Gout, veuve de Pierre-Antoine Rouillé, Président Honoraire du Grand Conseil, & Maître des Requêtes honoraire, mourut à Paris dans un âge avancé.

Le 30, mourut à Paris, à dix heures du soir, Louise-Julie de Mailly, née au mois de Mars 1710, veuve de Louis-Alexandre Comte de Mailly, Capitaine Lieutenant des Gendarmes Ecossois, frère aîné de Louis, Comte de Mailly, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses Armées, Premier Ecuyer de Madame la Dauphine. Elle étoit fille de Louis de Mailly, Marquis de Néelle, & Chevalier des Ordres du Roi, & d'Armande-Félice de la Porte-Mazarin. La Maison de Mailly, l'une des plus anciennes du Royaume, étoit connue avec distinction dès l'an 800, sous le Règne de Charlemagne, suivant l'Histoire de Poitou, qui nous apprend, que vers ce tems-là, Guillaume, Vicomte de Sanfay, petit fils du Comte de Poitou, épousa Marthe, de la Maison de Mailly, dont vint quelques degrés après, Agnès de Sanfay, femme de Guillaume, Tête d'étroupe, Duc de Guyenne.

Le 31, Frédéric-Louis d'Angleterre, Prince de Galles, & Electoral d'Hannover, mourut à Londres, après quelques jours de maladie, âgé de quarante-quatre ans & deux mois.

Ce même mois mourut à Paris Charles-Henri-Philippe, Vicomte de Montboissier, Brigadier des Armées du Roi, né le 15 Mars 1719, fils puîné de Philippe-

Claude , Marquis de Montboissier , Capitaine-Lieutenant de la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi , Lieutenant Général de ses Armées , & de Marie Anne-Geneviève de Maillé. Il n'a point laissé d'enfans de Magdeleine-Charlotte Boutin, sa femme, qu'il avoit épousée le 26 Février 1748. La Maison de Montboissier tenoit un haut rang dès le onzième siècle, puisque vers l'an 1000, Hugues-Maurice, surnommé le Déconfu, Seigneur de Montboissier, en Auvergne, fonda l'Abbaye de Saint Michel de la Cluse, en Piémont. Cet Hugues-Maurice étoit le trisayeul d'Heraclius de Montboissier, Archevêque de Lyon, que l'Empereur Frédéric I, en qualité de Roi de Bourgogne, déclara par une Bulle, du 18 Novembre 1157, Exarque du Royaume de Bourgogne, avec tous les droits de Régale sur la Ville de Lyon, & dans son Archevêché, au-delà de la Saône, ce qui causa entre l'Archevêque & le Comte de Forez, qui se qualifioit Comte de Lyon, des differends qui furent terminés l'an 1173. Le Comte céda à l'Archevêque & à son Chapitre la Comté de Lyon, avec la Justice, & en échange il reçut onze cens marcs d'argent & plusieurs Terres. Depuis cet échange les Chanoines ont le titre de Comtes de Lyon, qui leur a été confirmé par deux Déclarations du Roi Philippe le Bel.

Le 5 Avril, Elisabeth *Maxwel-Rattray*, veuve de George Rattray, Colonel au Service de France, & Gentilhomme de la Chambre de Jacques II, Roi de la Grande Bretagne, mourut à Saint Germain-en-Laye, âgée de 97 ans

Le 23, Jacques-François-Léonor Goyon de Matignon, dit *Grimaldi*, Duc de Valentinois & d'Estouteville, Pair de France, Prince de Monaco, Sire de Matignon, Comte de Thorigny, Lieute-

nant Général en Basse-Normandie, ci-devant commandant les Armées du Roi à Monaco, mourut à Paris âgé de 62 ans. Il étoit fils de Jacques Goyon, Sire de Matignon, Comte de Thorigny, Seigneur du Duché d'Estouteville, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses Armées, & de la Basse-Normandie, Gouverneur des Villes & Châteaux de Cherbourg, Grandville, Saint Lo & Île de Chauzé, & de Charlotte de Matignon, sa nièce, Comtesse de Thorigny; & avoit pour bisayeul Jacques Goyon, Sire de Matignon, Comte de Thorigny, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général & Commandant en Chef dans la haute & basse Guyenne, Maire de Bordeaux, Gouverneur de Cherbourg, si célèbre sous les Rois Charles IX. Henri III. & Henri IV.

Le Duc de Valentinois sortoit d'une des plus anciennes & des plus illustres Maisons de Bretagne, dont la filiation est prouvée depuis Etienne Goyon, Seigneur de la Roche-Goyon & de Plevenou, qui vivoit en 1209, & qui laissa veuve Luce, Dame de Matignon, vivante en 1225. Etienne Goyon n'étoit pas le premier de son nom, & avoit des ancêtres connus dès l'an 1075.

Le 8 Mai, Louis *de Prie*, Marquis de Planes, appelé le Marquis de Prie, non Aimard, comme l'a dit la Gazette de France, Chevalier des Ordres du Roi, Parrain de Sa Majesté, Brigadier de ses Armées, Lieutenant Général de la Province de Languedoc, Gouverneur de Bourbon-Lancy, ci-devant Ambassadeur Extraordinaire à Turin, mourut au Château de Versailles, âgé de 78 ans, sans postérité. C'est en sa faveur que la Seigneurie de Planes, en Normandie, Diocèse de Lizieux, a été érigée en Marquisat, avec union de celle de

Courbépine , par Lettres Patentes , données au mois de Février 1724. Cette Maison est l'une des plus anciennes de la Province de Berry , où elle étoit connue dès le onzième siècle , & qui a donné à l'Eglise un Cardinal , & à l'Etat un Grand Maître des Arbalétriers , un Grand Pannetier , deux Grands Queux de France , & un Chevalier de l'Ordre du Saint Esprit. Le Marquis de Prie avoit épousé en secondes nœces , le 5 Juin 1744 , Anne de Bidos , fille de Jean de Bidos , Marquis de Castéja , Gouverneur de Toul , & a laissé pour frere , Léonor François de Prie , dit le Comte de Prie , ancien Capitaine de Cavalerie , reçu en 1723 Chevalier de l'Ordre de Saint Lazare ; qui a eu de sa femme , Marie-Magdeleine-Geneviève Loquet de Tolleville , Louis , Marquis de Prie , né le 25 Février 1734. Le Roi a donné le Gouvernement de Bourbon-Lancy , vacant par la mort du Marquis de Prie , au Comte de Prie , Mousquetaire , âgé de 16 à 17 ans , son neveu.

Le même jour , mourut à Paris Jeanne-Elisabeth *Relard de Fontenay* , épouse de Thomas-Urbain Maussion , Seigneur de Candé , Conseiller au Grand Conseil.

Le 9 , Michel-Georges *Fournier* , Abbé Commandataire de l'Abbaye Royale de Notre-Dame de Grandchamp , Conseiller en la Chambre Souveraine du Clergé , pour la Ville de Soissons , mourut dans sa soixante-unième année ,

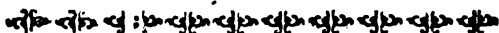
N°. Dans le Mercure du mois de Mars dernier , à l'article du mariage de Jean-Claude Palamedes , Marquis de Forbin-Gardane , du 19 Janvier dernier , il y a erreur sur le nom de Baptême de la Dame son épouse ; elle s'appelle *Clotilde-Adelaïde* de Felix-Greffet , & non pas *Pierrette-Augustine* , & elle est fille de Pierre de Felix de Greffet , Che-

valier, Comte de Villarfouchard, Seigneur de la Ferratiere, & de Dame Marie-Anne de Laugier.

La Maison de Felix est originaire de la Ville de Turin en Piémont. On a inséré dans le *Mercure* du mois de Septembre 1748, un précis de l'ancienneté de la noblesse de cette Maison, à l'occasion de la mort de Paul de Felix de Greffet, Chevalier, Comte de Villarfouchard, Seigneur de la Ferratiere, ayeul de la Marquise de Forbin, qui donne lieu à cet article, & l'on y a fait voir comment la Maison de Felix est une branche de l'illustre Maison de Grimaldi.

La Maison de Felix a contracté des alliances avec les plus considérables Maisons d'Italie, telles que les Maisons d'Orfini, de Montferrat, de Saluces, de Sanseverino, & autres.

Divers Auteurs parlent de cette Maison, comme Philibert Pingon, la Chieza, Carigliani, Charles de Granpré, Tristan l'Hermite, &c.



ARRESTS NOTABLES.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi, du 16 Mars, qui fixe à quinze livres par millier pesant, non compris les quatre sols pour livre, les droits d'entrée dans le pays conquis, sur le fer fendu en verges & vergillons, venant de l'étranger, au lieu du droit de dix livres, fixé par l'Arrêt du Conseil du 10 Avril 1702.

AUTRE du 2 Avril, portant règlement pour l'adjudication des baux de la seconde moitié des Oâtrois, lorsqu'il survient des enchères de tiercement ou de triplement dans les Sièges des Elections.

AUTRE

AUTRE du 13 , servant de règlement pour le recouvrement des droits d'Amortissement & Franc fief.

AUTRE du 17 , portant qu'il sera incessamment procédé au recouvrement des sommes dûes à Sa Majesté par les acquéreurs d'Offices de Receveurs & Contrôleurs des Octrois & autres Offices de la même nature.

DE PAR LE ROI. Nicolas-René Berryer , Chevalier , Conseiller d'Etat , Lieutenant Général de Police de la Ville , Prevôté & Vicomté de Paris , Commissaire en cette partie.

Le Roi ayant , par son Ordonnance du premier Février dernier , ordonné l'assemblée de tous les bataillons de Milice , & étant nécessaire de fixer le jour & le lieu où doit se tenir l'assemblée du bataillon de Milice de la Ville de Paris: Vû ladite Ordonnance , ensemble les ordres particuliers à nous adressés par M. le Comte d'Argenson , Ministre & Secrétaire d'Etat , ayant le Département de la guerre , nous ordonnons que tous les soldats du bataillon de Milice de la Ville de Paris , seront tenus de se rendre le 8 Mai prochain , à Aubervilliers , à l'effet d'y demeurer assemblés pendant le tems prescrit par l'Ordonnance du Roi du premier Février dernier , à peine contre ceux qui y manqueront , d'être arrêtés partout où ils se trouveront , & d'être punis conformément à l'article II. de l'Ordonnance de Sa Majesté du premier Mars 1750. Fait à Paris le 17 Avril 1751. *Signé, BERRYER.*
Et plus bas , par Monseigneur , Charlet.

ORDONNANCE DU ROI , du 25 ,
Concernant les Spectacles des Comédies Française
& Italienne.

I. Vol.

I

NOUVEAU REGLEMENT

*Pour l'Académie Royale de Chirurgie , donné
par le Roi. Du 18 Mars 1751.*

DE PAR LE ROI,

SA Majesté , voulant donner à son Académie de Chirurgie de nouvelles marques de son affection , & de l'attention particulière que S. M. donne à ce qui peut concourir à ses progrès , elle a résolu le present Reglement qu'elle veut & entend être observé , ainsi qu'il s'ensuit.

A R T. I. L'Académie de Chirurgie demeurera toujours sous la protection du Roi ; elle recevra les ordres de Sa Majesté par celui des Secrétaires d'Etat qui aura dans son Département les autres Académies.

II. Le Premier Chirurgien du Roi sera Président né de l'Académie ; il aura inspection sur tout ce qui la regardera ; il en dirigera les travaux , en fera observer les Réglemens , il ouvrira les Séances aux heures marquées ; il présidera aux Assemblées , recueillera les suffrages , prononcera le résultat des Délibérations ; il nommera les Commissaires pour l'examen des ouvrages qui seront présentés ; il vifera toutes les Expéditions du Secrétaire , ainsi que tous les Actes concernant la recette & la dépense de l'Académie.

III. L'Académie sera divisée en quatre Classes.

La première sera composée de quarante Académiciens qui auront le titre de Conseillers du Comité.

La deuxième sera composée de vingt Académiciens qui auront le titre d'Ajoints au Comité.

La troisième sera formée par tous les autres Maîtres en Chirurgie de Paris qui ne seront pas des deux premières Classes, avec la qualité d'Académiciens libres.

Enfin il y aura une quatrième Classe d'Académiciens sous la dénomination d'Associés, tant François qu'étrangers.

IV. Le Lieutenant du Premier Chirurgien du Roi & le Bibliothécaire du Collège de Chirurgie, seront toujours du nombre des quarante Académiciens de la première Classe.

V. Les quatre Prevôts & le Receveur de S. Côme, lorsqu'ils ne seront pas tirés du nombre des quarante Académiciens de la première Classe, jouiront néanmoins de tous les droits, honneurs & distributions, desquels ces quarante Académiciens doivent jouir, & ce, tant qu'ils seront en charge seulement, & sans qu'ils puissent être censés Membres du Comité.

VI. Les Officiers de l'Académie seront toujours choisis dans le nombre des quarante Académiciens de la première Classe. Ces Officiers seront un Directeur, un Vice-Directeur, un Secrétaire, un Commissaire pour les Extraits, un second Commissaire pour les correspondances, & un Trésorier.

VII. Parmi ces Officiers, il n'y aura que le Secrétaire & le Trésorier qui seront perpétuels; les autres seront électifs, ainsi qu'il sera dit ci-après.

VIII. Le Directeur, & à son défaut le Vice Directeur, & au défaut de celui-ci, le Secrétaire, tiendront la place du Président & rempliront dans les Assemblées ses fonctions, lorsqu'il sera absent.

IX. Le Secrétaire sera chargé d'écrire sur un registre, destiné à cet usage, les délibérations de l'Académie, & il en délivrera les expéditions. Il fera tous les ans l'histoire raisonnée des différens

Mémoires qui auront été approuvés par l'Académie au commencement de chaque année, & après un mûr examen, elle en ordonnera l'impression lorsqu'elle le jugera convenable.

X. Tous les Titres, Mémoires & Registres de l'Académie, à l'exception de ceux de recette & de dépense, qui resteront entre les mains du Trésorier, seront déposés dans une armoire dont le Secrétaire gardera la clef.

XI. Les Mémoires, Lettres & ouvrages qui seront adressés à l'Académie, seront remis d'abord entre les mains du Commissaire pour les Extraits, qui en fera l'extrait, pour en rendre compte à l'Académie dans la plus prochaine assemblée. Il sera aussi chargé de lui faire part de la même manière des Livres nouveaux qui paroîtront, tant dans le Royaume, que dans les pays étrangers, sur tout ce qui pourra avoir rapport à la Chirurgie. Ces Extraits seront rendus fidèlement & sans aucune critique de la part du Commissaire qui indiquera simplement les vûes dont on pourra profiter.

XII. Le Commissaire pour les correspondances répondra aux lettres des Associés étrangers & autres, qui auront écrit à l'Académie; il sera obligé de communiquer ses réponses à l'Académie, avant de les envoyer.

XIII. Le Lieutenant du Premier Chirurgien du Roi, remplira toujours en cette qualité, la place de Trésorier perpétuel de l'Académie.

XIV. Le Trésorier sera chargé de la recette & dépense des fonds de l'Académie; il en tiendra un registre qui sera visé & paraphé par le Président. Il sera aussi chargé par un état signé de lui & du Président, des meubles, machines & instrumens appartenans à l'Académie, & à mesure que le nom-

bre en augmentera , ils seront portés sur cet Etat , lequel sera recollé au mois de Décembre de chaque année.

XV. Les Conseillers du Comité seront tentés de fournir chaque année un ou deux Mémoires ; la place de ceux qui passeront deux ans sans se conformer à cette disposition , à moins qu'ils n'aient eu des raisons légitimes pour en être dispensés , sera déclarée vacante , & on procédera à l'Election d'un nouveau Conseiller , après en avoir prévenu le Président. Il en sera usé de même à l'égard de ceux qui sans excuses valables auront manqué trois mois de suite à se trouver aux Assemblées.

XVI. Les quarante Conseillers de la première Classe , & les vingt Adjoints du Comité , qui composent la seconde , formeront ensemble le Comité perpétuel de l'Académie. Les membres de ce Comité auront tous voix délibérative dans les affaires qui concerneront l'Académie ; mais lorsqu'ils s'agira de l'élection des Conseillers , les Conseillers seuls auront voix.

XVII. Les Académiciens libres auront séance dans toutes les Assemblées ordinaires de l'Académie ; ils pourront y lire des Mémoires , & pour constater leur assiduité aux Assemblées , ils signeront à chaque Séance à laquelle ils assisteront , sur un registre destiné à cet effet , qui sera tenu par le Trésorier. Ce registre sera conservé dans les Archives , pour y avoir recours en cas de besoin.

XVIII. Dans la Classe des Académiciens Associés pourront être compris des Chirurgiens des Provinces du Royaume , & des pays étrangers , qui se seront distingués dans leur profession , & qui auront fait part de leurs découvertes & de leurs observations particulières.

XIX. Pour remplir les places de Directeur ,
ij

Vice-Directeur , & celles de Commissaires pour les Extraits & pour les correspondances , le Comité élira chaque année par la voye du scrutin , trois Sujets pour chacune desdites places , lesquels seront proposés à Sa Majesté , qui sera suppliée d'en choisir un des trois.

Ces Officiers , & principalement le Commissaire des Extraits & celui des Correspondances , pourront , sous le bon plaisir du Roi , être continués plusieurs années de suite , lorsque l'Académie le jugera convenable au bien de son service.

XX. Lorsqu'il y aura une place vacante dans la première Classe , les Conseillers choisiront par scrutin trois sujets dans la seconde , & Sa Majesté sera suppliée d'en nommer un des trois.

XXI. Il en sera de même lorsqu'il viendra à vacquer une place parmi les Adjoints au Comité ; les Conseillers & les Adjoints choisiront par scrutin , trois des Maîtres en Chirurgie , Académiciens libres , qui auront fourni des Mémoires ou Observations , pour en être nommé un par Sa Majesté.

XXII. Lorsque Sa Majesté aura fait choix d'un des Sujets proposés , l'Académie en sera instruite par le Secrétaire d'Etat.

XXIII. Quant à la nomination des Académiciens Associés étrangers , lorsque l'Académie aura délibéré sur leur Association , & que cette Association aura passé à la pluralité des voix , Sa Majesté sera suppliée de vouloir bien la confirmer , & l'Académie sera pareillement instruite par le Secrétaire d'Etat de la confirmation faite par S. M.

XXIV. L'Académie s'occupera à perfectionner la théorie & la pratique de la Chirurgie par des recherches & des découvertes sur la physique du corps humain , & sur les causes , les effets & les indications des maladies Chirurgicales. Elle s'atta-

chera sur-tout à marquer avec précision les cas dans lesquels on doit faire ou omettre les opérations, le tems & la maniere de les pratiquer, ce qui doit les précéder & ce qui doit les suivre. Elle indiquera les remèdes chirurgicaux convenables à chaque maladie, & les raisons qui auront déterminé à les employer.

XXV. Elle aura soin de recueillir les observations ou les descriptions des maladies chirurgicales qui auront paru extraordinaires, ou pour lesquelles on aura employé des remèdes particuliers & des opérations nouvelles.

XXVI. Elle donnera l'histoire des pratiques & l'origine des méthodes qu'on leur a substituées, en observant les raisons de préférence qui ont fait adopter celle-ci.

XXVII. L'Académie recevra tous les Mémoires qui lui seront adressés, & après les avoir examinés, elle en fera l'usage qu'elle croira le plus propre à remplir son objet.

XXVIII. Elle s'assemblera régulièrement le Jeudi de chaque semaine, au Collège des Maîtres en Chirurgie, ainsi qu'elle l'a fait jusqu'à présent. Lorsqu'il se trouvera une Fête le Jeudi, elle vacquera cette semaine; elle vacquera aussi pendant la quinzaine de Pâques. Les séances seront de deux heures, depuis trois jusqu'à cinq.

XXIX. Outre ces Assemblées ordinaires, il y en aura d'extraordinaires, suivant l'exigence des cas, lorsque le Président le jugera à propos. Ces Assemblées seront convoquées par un billet circulaire du Directeur.

XXX. Les Académiciens Conseillers & Adjoints auront leurs places marquées, suivant l'ordre de leur réception à l'Académie; & dans les délibérations, ainsi que dans les élections,

ils donneront leurs suffrages suivant le même ordre.

XXXI. Le Comité ne pourra délibérer valablement qu'il ne soit au moins composé de vingt-cinq, tant Conseillers qu'Adjoints. Tout s'y décidera à la pluralité des voix.

XXXII. Les délibérations qui auront été prises, seront enregistrées ; il suffira qu'elles soient signées du Président & du Secrétaire. Mais la signature du Trésorier sera encore nécessaire, lorsqu'il s'agira des fonds de l'Académie.

XXXIII. Dans les Assemblées ordinaires, lorsque le Commissaire des Extraits aura fait part à l'Assemblée, des Lettres, Mémoires & Ouvrages, dont il aura eu à lui rendre compte ; que le Commissaire des Correspondances aura communiqué les réponses qu'il aura été chargé de faire par ordre de l'Académie, & qu'elles auront été approuvées, ou reformées, on délibérera aussitôt sur la réponse que l'on devra faire aux nouvelles Lettres & Ecrits qui paroîtront moins importants. Quant aux Ouvrages qui mériteront plus d'attention, il en sera fait un état par le Secrétaire sur un Registre destiné à cet effet, pour les remettre à l'examen à leur tour. On lira ensuite les Mémoires, selon l'ordre du Registre ; chaque Mémoire sera lu deux fois ; on ne pourra y faire des Observations qu'à la seconde lecture. Si après la seconde lecture, on juge que l'Ouvrage dont il s'agit mérite encore un examen plus particulier, il sera donné à un ou plusieurs Académiciens, nommés Commissaires à cet effet, par le Président ou le Directeur, & ils feront leur rapport à l'Académie dans un tems marqué : les Commissaires ne pourront différer leur rapport au-delà de ce tems, sans une permission expresse de l'Académie, & dans le cas où ils auroient

Besoin de quelques éclaircissmens de la part des Auteurs des Mémoires, ces éclaircissmens seront lûs aussi à l'Académie.

XXXIV. Les Mémoires qui auront été lûs, & que les Auteurs auront réformés sur les Observations qui auront pû être faites, seront remis incessamment au Secrétaire, lequel y mettra son apostille avec la date du jour auquel chaque Mémoire aura été lû.

XXXV. Chacun pourra faire ses Observations sur tout ce qui aura été dit, lû ou proposé dans les Assemblées, après néanmoins qu'il en aura pris l'aveu du Président.

XXXVI. Le Président ou celui qui tiendra sa place veillera exactement à ce que tout se passe décemment dans les Assemblées, & il lui sera permis de renvoyer sur le champ de l'Assemblée celui ou ceux qui y causeront du trouble, même de leur faire ôter par délibération de la Compagnie le droit d'y assister, soit pour un tems, soit même pour toujours, suivant l'exigence des cas.

XXXVII. Sur les fonds que le feu Sieur de la Peyronie, Premier Chirurgien du Roi, a légués par son Testament à l'Académie de Chirurgie, il sera distribué conformément à ses intentions, chaque jour d'Assemblée ordinaire, un Jetton à chacun des quarante Conseillers du Comité. Lorsqu'il s'en trouvera d'absens ou qui arriveront après l'heure fixée par l'article suivant, leurs Jettons seront partagés, conformément aux intentions dudit Sieur de la Peyronie; c'est-à-dire, que la moitié en appartiendra au Secrétaire, & que l'autre moitié sera distribuée aux Adjoints arrivés dans l'espace de tems marqué, en observant leur rang d'ancienneté, & à raison d'un Jetton chacun. L'ancienneté des Adjoints

se comptera du jour qu'ils auront été reçus à la Place d'Adjoints, & non pas de la date de leur Réception au Collège de Chirurgie.

XXXVIII. Le Trésorier aura, à l'effet de ce que dessus, un Registre sur lequel les Conseillers & les Adjoints du Comité signeront en entrant; à trois heures & un quart précises, il signera immédiatement après le dernier Académicien arrivé, & il tirera une ligne sous sa signature; ceux qui viendront après la ligne tirée, ne seront plus admis à la distribution des Jettons.

XXXIX. Lorsque les Prévôts & le Receveur de S. Côme se trouveront en même-tems Académiciens de la première Classe, ils n'auront dans les Assemblées de l'Académie qu'un seul Jetton comme les autres Conseillers; mais s'ils ne sont point Académiciens du Comité, les Jettons qu'ils recevront en qualité de Prévôts & de Receveur, ne changeront rien à la distribution ordinaire, & seront fournis au de-là des quarante sur les fonds de l'Académie.

XL. La distribution des Jettons ne se fera qu'après la Séance de l'Académie.

XLI. Pour perfectionner de plus en plus les progrès de la Chirurgie, & exciter l'émulation, non seulement parmi les Chirurgiens du Royaume, mais même parmi ceux de toute l'Europe, l'Académie proposera chaque année une Question Chirurgicale, & le prix fondé par le feu Sieur de la Peyronie sera donné à celui qu'elle jugera avoir traité cette Question avec le plus de succès.

XLII. L'Académie choisira la Question dans le nombre de celles qui lui seront indiquées par les Académiciens qui auront été nommés pour la proposer; & celle qui aura été choisie sera

annoncée au Public dans le courant du mois de Janvier de chaque année. Toute personne de quelque qualité & condition qu'elle puisse être, pourra prétendre au prix ; on n'en excepte que les Membres de l'Académie.

XLIII. Le Secrétaire recevra les Mémoires pour le prix jusqu'au dernier jour de Janvier de l'année qui suivra celle où la Question aura été proposée. Chaque Auteur aura soin d'y mettre une marque distinctive, comme Paraphe, Devise ou Signature ; cette marque sera couverte d'un papier blanc, collé & chacheté, qui ne sera levé que dans le cas de préférence pour le prix.

XLIV. Le Président de l'Académie nommera des Commissaires du Comité pour l'examen des Mémoires présentés ; ils en rendront compte dans une assemblée particulière qui se tiendra à cet effet, & le prix ne sera adjugé qu'au Mémoire qui aura deux tiers des Suffrages du Comité. Si les Commissaires jugent que les Auteurs des Mémoires n'ayent pas rempli l'objet de la Question, le prix sera remis à une autre année, & dans ce cas il sera double.

XLV. Le Prix sera une Médaille d'or de la valeur de 500. l. qui sera délivrée à l'Auteur en personne, ou à celui qu'il aura chargé de la recevoir ; il sera nécessaire de représenter la marque distinctive avec une copie au net du Mémoire couronné.

XLVI. La Pièce qui aura remporté le Prix sera imprimée en entier ; on pourra se contenter de donner des Extraits de celles qui en auront le plus approché.

XLVII. Le Prix sera proclamé dans la Séance publique que l'Académie tiendra le premier Jeudi d'après la Quinzaine de Pâques. Les Aca-

démiciens pourront dans cette même Assemblée lire les Mémoires de leur composition qu'ils croiront intéresser le Public, après toutefois en avoir obtenu le consentement.

XLVIII. Aucun des Académiciens ne pourra prendre cette qualité, dans les Ouvrages qui n'auront pas été approuvés par l'Académie. Ceux qui contreviendront au présent Article, seront exclus de plein droit de l'Académie.

XLIX. Veut Sa Majesté que le présent Règlement soit lu dans la première Assemblée de l'Académie, & transcrit en entier à la tête de ses Registres; & en cas de contravention, S. M. se réserve d'y pourvoir sur le compte qui lui en sera rendu.

Fait à Versailles le dix-huitième jour de Mars mil sept cent cinquante-un. Signé LOUIS, & plus bas, DE VOYER D'ARGENSON.

LETTRE

*De M. ***, Médecin, à M. ***, Médecin de Bordeaux, au sujet d'un Mémoire sur la nature & propriétés des Eaux Minérales de Bagnères, lu le 25 Janvier 1749, à l'Académie des Sciences & Beaux Arts de Pau, & imprimé à Pau, 1750.*

Monsieur, on a entendu dire à un Chymiste de Paris, qu'il est aussi difficile d'analyser une Eau minérale, que de faire de l'or. Si c'est exagérer la difficulté de ce genre de travail, que-

de le mettre à côté du grand œuvre , au moins est-il certain qu'il est au-dessus des connoissances communes de Chymie , dont se contentent la plupart des Médecins Praticiens , ceux qui ne sont pas spécialement occupés de cette partie Physique de la Médecine.

Le Mémoire sur les Eaux de Bagnères , sur lequel vous me faites l'honneur de me consulter , est l'ouvrage d'un Médecin qui nous avertit lui-même , que la matière qu'il traite est moins de son ressort , que de celui des Artistes expérimentés , & qu'il sent tout le besoin qu'il auroit d'un de ces Artistes , versé dans la science épineuse des sels & de leur cristallisation. Sans le secours de cet Artiste , il ne fera , selon ses propres expressions , que hazarder , & peut-être même s'égarer.

Vous sçavez ; Monsieur , qu'on n'acquiert pas par une humble Préface , le droit de faire goûter un ouvrage imparfait , & que le Public est en possession au contraire de celui de le proscrire , malgré l'aveu le plus modeste , malgré les traces les plus marquées de la bonne volonté de l'Auteur , & même de son travail , *si recte noscitis* ; prononce-t'il durement , *discedo peritis*.

Il me paroît qu'on devroit être moins sévère ; & pour moi je me sens toujours très-obligé à ceux qui essayent de m'instruire. Il étoit utile , par exemple , que les Eaux de Bagnères fussent mieux connues ; la tentative de procurer cette connoissance est toujours louable , ce me semble. Quel mal peut-elle faire au Public ? D'abord la nullité du succès ne sçauroit avoir d'autre inconvénient , que celui de nous laisser aussi peu avancés que nous l'étions auparavant ; mais à cela , il n'y a de perdu que le travail que l'Auteur a eu la générosité de risquer. Quant à l'erreur que ces sortes

d'ouvrages peuvent répandre , & qui en est le défaut le plus dangereux , elle n'est pas à craindre ici ; l'Auteur a la bonne foi de prévenir lui-même , contre la confiance trop étendue qu'on pourroit lui accorder. Je le répète donc , il me semble qu'on doit toujours sçavoir gré à un Auteur , sur-tout quand il ne cherche pas à nous séduire , de la peine qu'il veut bien se donner , quel qu'en soit le succès. Mais je crois aussi que , quand on découvre qu'il a manqué son objet , si cet objet est important , c'est un devoir de le publier. La matière qu'il a traitée doit être remise alors dans la classe des sujets neufs ; on doit l'indiquer à ceux qui sont à portée de faire de nouvelles recherches. C'est dans cet esprit , Monsieur , que je rends publique la réponse que j'ai l'honneur de vous faire.

Pour ne pas entrer dans un examen critique trop détaillé , je prends d'abord le résumé que l'Auteur fait de son travail , en ces mots : *Telles sont en général les Eaux de Bagnères. L'idée qu'en présente ce tableau , est celle d'un liquide affiné dans les entrailles de la terre par le frottement qu'il y souffre , brisé par la chaleur des feux souterrains qui l'agitent sans cesse , dans lequel naissent deux espèces de terre : l'une martiale alcaline (on veut dire alcaline) l'autre simplement précipitante , quelques particules de fer en substance , un peu de sel qui paroît participer de la nature de l'alun , un tant soit peu de sel qui participe du vitriol , du sel de glauber , du sel commun , ou plutôt dans la plupart du sel d'epsom , & enfin un autre sel , connu sous le nom de selenité. (On veut dire selenite.)*

Il faut examiner d'abord , si cette description peut jamais exprimer la composition d'une Eau minérale ; si les principes qu'on lui assigne sont des êtres physiques connus , ou du moins possibles. ;

car si le tableau ne représente rien, on est, sans doute, dispensé d'examiner s'il est ressemblant : or il me paroît que c'est précisément le cas de celui-ci ; car :

Qu'est-ce qu'un *liquide affiné par le frottement, brisé par la chaleur* ? De l'Eau *affinée, brisée* par les frottemens & par le feu, est un être physique fort singulier. Ne peut-on pas regarder ces deux mots, *affiné, brisé*, comme de ces expressions oiseuses, plus bannissables cent fois du langage des Sciences, que de celui des Belles Lettres, où elles sont pourtant fort décriées ; celles-ci empruntées de la Théorie médicale commune, où elles ne sont malheureusement que trop à la mode pour le sang & les humeurs.

Qu'est-ce qu'une *terre martiale alkaline*, désignée plus haut, par ces mots : *Roussâtre argileuse. . . . qui fermente avec tous les acides* ? Une terre argileuse ne peut être alkaline, ni par conséquent soluble par les acides, car une des propriétés caractéristiques des terres argileuses, est précisément de n'être pas attaquées par les acides.

Qu'est-ce que cette autre terre, *simplement précipitante*, appelée plus bas, *lourde & absorbante* ; & plus haut, *legère, spongieuse, & ne fermentant point avec les acides* ? Précipitant, en Chymie, ne se dit jamais que d'un corps qui rompt l'union réelle de deux autres, de l'un desquels il prend la place. Le titre de précipitante, donné à cette seconde terre, ne peut donc désigner ici aucune propriété réelle, puisqu'il n'y est question d'aucune décomposition. *Lourde & legère* se contredisent par la valeur, comme les termes, *absorbante & ne fermentant point avec les acides*, ne peuvent pas mieux s'allier, car *absorbant & fermentant avec les acides*, sont termes exactement synonymes.

208 MERCURE DE FRANCE.

Qu'est-ce qu'un *sel* qui paroît participer de la nature de l'alun ? Qu'est ce qu'un *sel* qui participe du vitriol ? Ces approximations sont insuffisantes, surtout l'Art étant assez avancé pour avoir mieux :

Du sel commun ; ou plutôt dans la plupart du *sel d'ebfom*. Que signifie cette liaison , ou ce rapport exprimé par ces mots : du sel commun , ou plutôt du sel d'ebfom ? On ne connoît aucuns-degrés par lesquels la nature passe du sel commun , au sel d'ebfom. C'est avec le sel de glauber , qu'il falloit ranger le sel d'ebfom , ou , pour mieux dire , ne pas faire deux êtres distincts de ces deux sels , car c'est un fait d'histoire naturelle très-connu , qu'il n'y a aucune différence réelle entre le sel de glauber & le sel d'ebfom , l'un & l'autre retirés des Eaux minérales.

Cette courte analyse me met déjà en droit , si je ne me trompe , d'avancer que la connoissance que le Mémoire que j'examine , nous donne des Eaux de Bagnères , est très-obscur & très-insuffisante , & me dispense d'évaluer en détail les preuves que l'Auteur donne de l'existence de chacun des principes qu'il assigne à ces Eaux. Mais il me reste à observer en général sur les moyens d'examen qu'il a employés.

Premièrement , la cristallisation des sels , souvent sujette à des variations , (mais non pas pourtant à des jeux toujours inévitables) & les changemens qu'ils peuvent produire dans les couleurs de quelques substances végétales , ou animales , & dans la composition de quelques autres sels neutres , ne peuvent fournir que des notions vagues , & tout au plus des indices. Quand on n'est pas assez habitué à manier les sels , pour les reconnoître à quelques signes extérieurs , le moyen le plus sûr , l'unque même qui puisse faire décou-

virer leur nature , est de les décomposer & de les recomposer. On obtient par cette voie , qui d'ailleurs est la plus abrégée , des connoissances distinctes & positives. Ainsi , au lieu , par exemple , de n'avoir appris par vingt mélanges que ce qui suit (c'est-à-dire rien) *sçavoir, qu'un certain sel n'est pas un acide ; proprement dit. 2°. Que , quoiqu'il participe de la nature de l'alun , il en diffère pourtant. 3°. Qu'il n'est pas vitriolique ,* au lieu , dis-je , de n'avoir rien appris ; par la seule voie très connue de la décomposition , on auroit , sans doute , pu dire positivement ; de l'alun , ou bien l'acide de l'alun avec telle base , ou : l'acide du sel marin avec une base terreuse , &c. L'énumération de toutes les expériences que l'Auteur a mises à la place de ce moyen ; l'exposition détaillée de cent petites propriétés , qu'il substitue au simple énoncé de la composition des sels , qui auroit suffi. Tout cela fait un tableau confus , chargé , dans lequel il est impossible de s'orienter.

Secondement , que l'Auteur pouvoit se contenter de faire la plupart de ses évaporations , à l'air libre , au lieu de les faire dans les vaisseaux fermés , ou distiller. Car on n'a pas besoin d'expériences pour *sçavoir, que l'Eau de Bagnères distillée ne ressemble en rien à la même Eau , considérée dans son état naturel : on ne sçauroit soupçonner que deux terres , du sel approchant de l'alun , un autre sel approchant du vitriol , du fer en substance , du sel marin , du sel de glauber , & de la felenite* puissent s'élever par la distillation. Les phénomènes de la formation de ces lames , ou feuilles très-minces & très-brillantes , qui paroissent dès le commencement des distillations , leurs configurations , & celles de ces autres lames que l'Auteur a apperçues sur la surface des dissolutions.

des sels qu'il a fait évaporer, ne me paroissent pas fort utiles à observer & à décrire. Les premières ne sont pas assurément des feuilles des sels que ces Eaux contiennent, comme l'Auteur le croit vraisemblable. Car des sels, surtout des sels très-solubles, comme le sont tous ceux que ces Eaux contiennent, excepté la selenite, étendus dans un volume immense d'Eau, tel qu'est celui d'une livre, pour sepr à huit grains de substance saline, ne seront pas lâchés par cette Eau, réduite à un gros, c'est-à-dire, à la soixante-quatrième partie de sa masse, & surtout cette Eau étant très-chaude: or les feuilles dont il s'agit, paroissent plutôt, plutôt, dès le commencement des distillations. Ces premières feuilles ne sont donc que terreuses, ou tout au plus seleniteuses. Quant aux secondes, la pellicule qui se forme sur une liqueur saline, rapprochée à un certain point, lorsqu'elle n'est pas encore continue, ou lorsqu'elle est rompue par quelque accident que ce soit, présente ces lames plus ou moins grandes, quarrées, hexagones, triangulaires, &c. Mais cette bizarrerie mérite aussi peu d'attention, que celle qu'on peut observer dans les diverses figures des nuages, ou dans celles des fragmens d'un pot de terre, ou de verre, qu'on a mis en pièces. Chacun des fragmens ou des lambeaux de la pellicule est composé d'une infinité de petits crystaux, dont la forme seule seroit utile à déterminer; mais celle de leurs collections, non-seulement n'apprend rien, mais même elle peut imposer pour la forme distinctive & caractéristique des sels qu'on cherche, quand on n'est pas prévenu sur le danger de cette méprise, auquel l'Auteur a échoué. Les filets que l'Auteur a vû avec plaisir se jouer en tous sens, & pèle-mêle avec les lames dans la liqueur, ne sont pas

non plus des crystaux solitaires. Il n'est pas inutile d'observer en passant, que quand même toutes ces figures seroient moins accidentelles, quand même l'Auteur auroit découvert la forme essentielle des crystaux primitifs de tous les sels de ces Eaux, il s'en faut bien qu'il fût en droit d'en conclure comme il fait, que ces crystaux sont en petit dans les Eaux, ce qu'ils sont en grand dans les résidences, & encore moins d'en déduire leurs qualités physiques & médicinales. Ainsi, c'est au moins très-gratuitement que l'Auteur soupçonne parmi tous les crystaux, les pyramidaux, & ceux qu'il a représentés comme des aiguilles, d'être l'instrument spécial de la coagulation du lait. Car quels sels, par exemple, affectent plus la forme pyramidale & en aiguille, que le nitre & le sel de glauber? Or le nitre & le sel de glauber, assurément, ne coagulent pas le lait; mais cette physique est anéantie par trop de faits, pour qu'on soit obligé de s'arrêter à la combattre.

Enfin je me crois obligé d'observer que toutes les variétés des produits des opérations, & celles des résultats des expériences me paroissent dépendre uniquement des circonstances du manuel. Ces variétés ne dépendent pas des qualités physiques des corps examinés; on n'est pas réduit à s'en prendre aux caprices de la Nature; il est bon de la sauver de ce reproche.

Je ne toucherai point à la partie purement médicale du Mémoire, sur les Eaux de Bagnères, qui peut mieux que vous l'apprécier, Monsieur?
Je suis, &c.

A Paris, le 20 Novembre 1750.

P. S. Au reste, je ne manquerai pas, Monsieur;

de vous faire part de mes Réflexions sur la seconde partie, que l'Auteur promet, dès que vous aurez eu la bonté de me la procurer, comme vous avez bien voulu vous en charger.

PAR Brevet & Approbation de la Commission Royale de Médecine, du 24 Août 1750. Béchique souverain du Sr Valade, pour les maladies de la poitrine.

EN conséquence de la délibération prise au Bureau de la Commission Royale, sur les Certificats des Médecins & d'autres personnes dignes de foi, concernant les bons effets d'un Syrop Béchique de la composition du Sr Claude Valade, il lui a été permis de composer & vendre le Syrop Béchique, qui a été reconnu comme un remède efficace pour le soulagement & guérison radicale du rhume, des toux invétérées, oppressions & douleurs de poitrine, & un puissant palliatif dans l'asthme humide.

L'Auteur a donné à son Béchique une odeur & un goût agréables. La bouteille, scellée de son cachet, étiquetée de sa main (*Béchique souverain*) est enveloppée de l'imprimé qui en prescrit l'usage & le régime, qui n'est pas bien gênant; que si on l'observe exactement, on peut compter sur une prompte guérison, ou un soulagement marqué, suivant les cas. Ce Béchique convient d'ailleurs à toutes sortes de personnes, aux enfans même, & aux femmes enceintes, qu'il soulage avec tant de succès, lorsqu'elles se trouvent attaquées de toux violentes ou de douleurs dans le dos, trop fréquentes, &c. S'il y a quelque personne qui souhaite

avoir l'imprimé, on le lui donnera avec plaisir.

Il ne se débite qu'en deux endroits: sçavoir, chez le sieur *Valade*, Auteur de ce Béchique, demeurant chez M. *Boivin*, Luthier, à la Guittare Royale, rue Tictonne, au premier étage, où on verra son tableau. On le trouve journellement toute la matinée jusqu'à midi, & depuis deux heures jusqu'à cinq du soir. Les Dimanches & Fêtes, jusqu'à neuf heures du matin seulement. Il aura tous les égards possibles pour les personnes non opulentes.

Le second endroit où l'on en trouve journellement & à toute heure, est chez la Dame veuve *Mouton*, Marchande Apoticaire de Paris, rue Saint Denis, vis-à-vis le Roi François.

Les personnes qui écriront, sont priées d'affranchir le port des lettres.

A V I S.

LA veuve du Sieur Simon *Bailly* renouvelle au Public ses assurances, qu'elle continue de fabriquer les véritables Savonettes légères, & de pains de pâte pour les mains, de pure crème de savon, dont elle seule a le secret: comme plusieurs se mêlent de les contrefaire, & les marquent comme elle, pour n'être point trompé, il faut s'adresser chez elle, rue *Pavée Saint Sauveur*, au bout de celle du petit Lyon, à l'Image Saint Nicolas, une porte cochère, presque vis-à-vis la rue François, quartier de la Comédie Italienne.

AUTRE AVIS.

LE Sr *Touchet*, Baigneur Privilegié du Roi, donne avis qu'il a pris les Maisons & Bains du Sr *Dauges*, tant à Versailles & Fontainebleau qu'à Compiègne. Sçavoir :

A Versailles, rue du vieux Versailles, à côté du Juste.

A Fontainebleau, à la Maison de la Corne, dans la grande rue.

A Compiègne, rue Saint Jacques.

APPROBATION.

J'Ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le premier volume du *Mercur de France* du présent mois. A Paris, le trois Juin 1751.

MAIGNAN DE SAVIGNY.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en Vers & en Prose.	
Epitre à mon habit,	3
Portrait de M. de la Motte, par feue Mad. la Marquise de Lambert,	6
Epitre à Mlle Bouchaud, par M. le Clerc de Montmerci, Avocat au Parlement, dans le tems qu'elle travailloit à son Portrait,	12
Réflexions sur le Génie d'Horace, de Despreaux & de Rousseau, par M. L. D. D. N*****	15

Épître à M. Moreau, premier Chirurgien de l'Hô- tel-Dieu de Paris, par M. le Roi ,	55
Eloge Historique de M. le Cardinal de Rohan , lu le 15 Novembre 1749, dans l'Assemblée publi- que de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres ,	61
Épître à Mad Fermé, par M. Jordan ,	83
Lettre du R. P. Charvet, Chanoine Régulier de S. Antoine, sur les cornes du Limaçon ,	86
L'infortuné, Stances à M. G... D. D. M. D. R.	93
Mots des Enigmes & des Logogripes du Mercure de Mai ,	95
Enigme & Logogripes ,	96
Nouvelles Littéraires. Principes de Religion , ou préservatif contre l'incrédulité ,	101
Nouveau voyage de Guinée ,	102
Dialogue entre le siècle de Louis XIV. & le siècle de Louis XV	103
Hist. de la Jamaïque, traduite de l'Anglois , <i>ibid.</i>	
Mélange de Poësie , de Littérature & d'Hist.	104
Traduction du premier Livre des Odes d'Hora- ce ,	120
L'homme aimable, avec des Réflexions sur divers sujets ,	121
Chroa-Genesie , ou génération des couleurs , con- tre le système de Newton , par M. Gautier , Pensionnaire du Roi ,	127
Poësies sacrées, dédiées à Mesdames de France, <i>ibid.</i>	
Recherches critiques sur l'état présent de la Chi- rurgie ,	128
Traité historique & dogmatique sur les appar- itions , &c.	130
Sujets proposés par l'Académie Royale des Scien- ces & Beaux-Arts, établie à Pau, pour deux Prix qui seront distribués le premier Jeudi du mois de Février 1752.	135

Beaux-Arts ,	136
Chanson notée ,	149
Spectacles ,	<i>ibid.</i>
Remarques sur l'Arc-en-Ciel de l'Opera ,	151
Vaudeville du Compliment pour la clôture & l'ouverture du Théâtre Italien ,	158
Concerts Spirituels ,	163
Concerts de la Cour ,	167
Nouvelles Etrangères , &c.	<i>ibid.</i>
France. Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.	179
Bénéfices donnés ,	183
Morts ,	187
Arrêts notables ,	192
Nouveau Reglement pour l'Académie de Chirurgie , du 18 Mars ,	194
Lettre au sujet d'un Mémoire sur la nature & la propriété des Eaux minérales de Bagnères , lû à l'Acad. des Sciences & Beaux Arts de Pau ,	204
Béchuque souverain du Sr Valade , pour les maladies de la poitrine ,	212
Avis de la veuve Bailly , pour les véritables Savonnettes de pure crème de savon , & pains de pâte pour les mains ,	213
Autre Avis ,	214

La Chanson notée doit regarder la page

149

De l'Imprimerie de J. BULLOR.

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

J U I N. 1751.
SECOND VOLUME.



A PARIS,

Chez { La Veuve CAILLEAU, rue Saint
Jacques, à S. André.
La Veuve PISSOT, Quai de Conry,
à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.
JACQUES BARROIS, Quai
des Augustins, à la ville de Nevers.

M. DCC. LI.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

A V. I S.

L'ADRESSE du *Mercure* sera dorénavant , à commencer du premier Juillet prochain , à M. MERIEN , Commis au *Mercure* , rue de l'Echelle Saint Honoré , à l'Hôtel de la Roche-sur-Yon , pour remettre à M. l'Abbé Raynal.

Nous prions très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste , d'en affranchir le port , pour nous épargner le déplaisir de les rebuter , & à eux celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers , qui souhaiteront avoir le *Mercure de France* de la première main , & plus promptement , n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée.

On l'envoie aussi par la Poste , affranchi de port , aux personnes de Province qui le desirer.

On avertit aussi que ceux qui voudront qu'on le porte chez eux à Paris chaque mois , avant qu'il paroisse chez les Libraires , n'ont qu'à faire sçavoir leurs intentions , leur noms & leur demeure audis sieur Merrien , Commis au *Mercure* ; on leur portera le *Mercure* très-exactement , moyennant 21 livres par an , qu'ils payeront , sçavoir , 10 liv. 10 s. en recevant le second volume de Juin , & 10 l. 10 s. en recevant le second volume de Décembre. On les supplie instamment de donner leurs ordres pour que ces payemens soient faits dans leurs tems.

On prie aussi les personnes de Provinces , à qui on envoie le *Mercure* par la Poste , d'être exactes à faire payer au Bureau du *Mercure* à la fin de chaque semestre , sans cela on seroit hors d'état de soutenir les avances considérables qu'exige l'impression de cet ouvrage.

On adresse la même prière aux Libraires de Provinces.

Les personnes qui voudront d'autres *Mercures* que ceux du mois courant , les trouveront chez la veuve Piffot , Quai de Conti.

P R I X X X X . S O L S .



MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

J U I N. 1751.

PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

LE MANOIR CHAMPESTRE.

O D E

Par M. Vial.

D E mon bonheur, aimable azile,
à loin des troubles de la Ville
retrouve ma liberté;
aux séjour, campagnes paisibles,
vous m'offrez les douceurs sensibles
une innocente volupté.

1751

II. Vol.

A j

4 MERCURE DE FRANCE.

Que j'aime ces claires fontaines,
Ces côteaux , ces riantes plaines ,
Ces bosquets , ces gazons fleuris !
Là dans les bras de l'innocence ,
Je reçois de l'indépendance
Les faveurs & les dons chéris.



Tantôt , sur un lit de verdure ,
Où brille la simple Nature ,
Je jouis d'un loisir flatteur ;
Tantôt , dans le fond d'un bocage ,
Le rossignol par son ramage
Me charme l'oreille & le cœur.



Là , dans une voûte secrète ,
L'écho fidèle me répète
Les doux accords des chalumeaux :
Ici , couché sous une treille ,
Je fais dans Racine & Corneille
Un sage emploi de mon repos.



Tantôt , dans ce manoir champêtre ,
Sous l'épais feuillage d'un hêtre ,
Je suis ma stoïque raison :
Tantôt , une Nymphé badine ,
Au bord d'une onde cristalline ,
Vient réveiller mon Apollon.



Sevré de ces fieres mortelles,
 Qui font sécher vis-à-vis d'elles
 Les Céladons trop amoureux,
 Du bisarre enfant de Cythère
 Je n'éprouve point la coléro,
 Ni les transports capricieux.



Le vil intérêt, l'avarice,
 La fourberie, & l'injustice,
 Ne troublent point ces lieux charmans:
 Ici, la discorde, l'envie,
 Les noirs soupçons, la jalousie,
 Ne font point siffler leurs serpens.



Des Conquérans la vaine gloire;
 Leurs exploits vantés dans l'Histoire;
 Touchent peu mon ambition:
 L'éclat, les amorces traîtresses
 Des rangs, des honneurs, des richesses,
 Ne me font point illusion.



Dans cette douce solitude,
 Toujours exempt d'inquiétude,
 Je coulerai d'heureux momens,
 Et lorsque la Parque ennemie
 Connera le fil de ma vie,
 Je prendrai congé des vivans.

A. iijj



ASSEMBLÉE PUBLIQUE

*De l'Académie des Sciences, tenue le Mer-
credi 21 Avril.*

L'Assemblée fut présidée par M. le Comte de Maillebois.

M. de Fouchi, Secrétaire perpétuel de l'Académie, annonça que le Prix qui avoit été proposé pour 1749, & remis à 1751, dont le sujet étoit la meilleure manière de connoître, lorsqu'on est en mer, les courans, leur force & leur direction, étoit adjudé à la pièce n^o. 3, qui a pour devise: *Peragit tranquilla potestas quod violenta nequit*, dont l'Auteur est M. Daniel Bernoulli.

Que les deux Pièces qui en-avoient paru
approcher davantage, étoient n°. 5, qui
a pour devise : *Affiliū fluctus imoque à
gurgite pontus verlitur.*

Et no. 7, dont la devise est: *Ipse docendus adhuc quæ censeo, respicite ut si cæcus iuv monstrare velit.*

Que ces deux dernières Pièces ne se-
roient imprimées , qu'au cas que les Au-
teurs se fissent connoître , & parussent le

désirer, & que le sujet proposé pour le prix de 1753, étoit *la manière la plus avantageuse de suppléer à l'action du vent sur les grands Vaisseaux, soit en y appliquant les rames, soit en employant quelque autre moyen que ce puisse être.*

M. de Fouchi lut les éloges de Messieurs Petit & l'Abbé Terrasson ; il représenta le premier, comme un des plus grands Chirurgiens qu'il y ait jamais eu, & le second, comme un homme de beaucoup d'esprit, fort simple. Cette lecture occupa agréablement l'Assemblée.

M. Duhamel lut ensuite un Mémoire sur la formation des couches ligneuses. Nous allons présenter à nos Lecteurs ce que la Dissertation de cet habile Physicien contenoit de plus remarquable.

EXTRAIT DU MEMOIRE.

Sur la formation des Couches ligneuses.

ON sçait que le corps ligneux des arbres augmente en grosseur, par l'addition d'un nombre prodigieux de feuilletts ligneux ; mais l'origine de ces feuilletts forme une question, qui partage ceux qui ont le plus étudié l'Anatomie des plantes.

A iiiij

3 MERCURE DE FRANCE.

Malpighi croit que ce sont les couches les plus intérieures de l'écorce , celles qu'on nomme le *liber* , qui se convertissent en bois : Grew regarde l'écorce comme l'organe destiné à la formation des couches ligneuses ; mais il ne croit pas qu'elles fassent jamais partie de l'écorce. M. Halés croit qu'elles émanent du bois précédemment formé ; enfin un sentiment fort ancien , & qui a été combattu par Grew , est que ces couches doivent leur origine à un mûssilage qui s'amasse entre l'écorce & le bois.

M. Duhamel avoit adopté le sentiment de Malp. dans les Mémoires qu'il a donnés à l'Académie sur les os ; mais ayant été obligé d'examiner plus particulièrement les couches ligneuses , en travaillant au Mémoire qu'il a donné à l'Académie sur la guérison des playes des arbres & sur la greffe , il s'est trouvé engagé à prêter encore plus d'attention à la première formation de ces couches : lorsque M. D. étoit prêt à faire part à l'Académie de ses premières expériences , il fut arrêté par un incident , dont il rend compte dans son Mémoire.

M. de Jussieu , le cadet , reçut une Lettre & un Mémoire , l'un & l'autre , signés d'un nom inconnu ; le Mémoire combat-

toit le sentiment de Malp. La Lettre invitoit M. de Jussieu à communiquer le Mémoire à M. D. avec assurance que le but de l'Auteur n'étoit que de parvenir à connoître la vérité, sans prétendre faire de critique des Mémoires de M. D.

Ce procédé soutenu, comme il l'a été, est bien louable & bien rare; aussi M. D. se proposa-t'il de répondre de son mieux à la politesse de l'anonyme; il suspendit la lecture de son Mémoire, il pria M. de Jussieu de lui mander (par les voies indiquées) qu'il y avoit des expériences de faites pour éclaircir la question qui avoit excité sa curiosité, l'assurant, que s'il vouloit se faire connoître, M. Duhâmel lui enverroit un détail circonstancié de ses recherches, & que cet Académicien seroit charmé de les suivre de concert avec lui; ces mêmes offres ont été réitérées bien des fois, pendant l'espace de deux ans, que M. D. a toujours suspendu la lecture de son Mémoire; enfin le Physicien inconnu, ayant invité M. D. à publier ses expériences, déclarant que ses affaires & la délicatesse de son tempéramment ne lui permettoient pas de se livrer à suivre assiduement cette recherche de Physique, M. D. s'est déterminé à en donner un détail succinct, se réservant de traiter plus

A. v.

au long cette même matière dans une autre occasion , & il espère que le Physicien , qui a jugé à propos de cacher son nom , ne refusera pas de lui faire part de ses vûes , & des tentatives qu'il fera pour éclaircir une question , qui est bien digne de l'attention de ceux qui s'appliquent à connoître l'Anatomie des végétaux.

Nous ne pouvons pas suivre M. D. dans le détail de toutes les expériences qu'il a faites , pour connoître ce que la Nature opère sous des enveloppes opaques , & qu'on ne peut découvrir que par des ruses , & une sorte d'industrie , dont on ne peut se passer , quand on fait des recherches de Physique expérimentale ; nous nous contenterons d'indiquer les faits principaux ,

Si on enlève à un prunier un morceau d'écorce , pour y en substituer un de pareille dimension , pris sur un pêcher , cette écorce se greffe , & il se forme sur elle des couches ligneuses qui sont de bois de pêcher ; voilà qui prouve déjà que les couches ligneuses émanent de l'écorce , car si le bois avoit fait quelques productions , elles auroient été de son genre ; mais pour ne laisser aucun doute sur ce point , M. D. a quelquefois gratté avec un greffoir la superficie du bois , sur lequel il posoit

l'écorce étrangère ; il a été jusqu'à en détacher des copeaux , & même jusqu'à interposer, entre l'écorce & le bois, des corps étrangers, des lames d'étain ; dans tous ces cas il s'est formé sous l'écorce substituée des couches ligneuses qui étoient de sa nature , & point du tout de celle du sujet. Enfin M. D. prouve incontestablement par beaucoup d'expériences , qu'il seroit trop long de rapporter , que l'écorce seule peut produire des couches ligneuses ; mais ces couches, avant d'être converties en bois , ont-elles fait partie de l'écorce, ou émanent-elles seulement de l'écorce, sans en avoir jamais fait partie ? C'est la question qui partage Malp. & Gr. & que M. D. a tâché d'éclaircir par bien des expériences ; nous n'en rapporterons qu'une.

Il enleva à des ormeaux un parallélograme d'écorce, de façon qu'il ne tenoit à l'arbre que par un de ses côtés ; apercevant toute l'épaisseur de l'écorce , ainsi soulevée , il introduisit entre les couches corticales des fils d'argent trait , ayant soin de mettre, les uns immédiatement sous l'épiderme, d'autres environ au milieu de l'épaisseur de l'écorce , & d'autres dans les couches du *liber* , les plus intérieures ; ceux-ci au bout de quelques années se trouverent engagés bien avant dans les

Arj.

12 MERCURE DE FRANCE.

bois , & les autres resterent constamment dans l'écorce.

Ces expériences prouvent que les couches extérieures de l'écorce restent toujours corticales. » Elles prouveroient encore (ajoute M. D.) que les couches intérieures du *liber* se convertissent en bois , si j'étois bien certain de n'avoir fait aucune rupture aux couches du *liber* : mais comment n'avoir pas des soupçons , quand on se propose d'introduire des fils dans des couches fort minces & très-fragiles ?

En disséquant les arbres qui avoient servi pour ces expériences , M. D. aperçut , entre le bois & l'écorce , une couche qui par sa couleur , sa texture & sa dureté , se distinguoit du bois qu'elle recouvroit , & de l'écorce dont elle étoit recouverte ; cette couche étoit dans des endroits attachée au bois , & dans d'autres à l'écorce : on peut la regarder comme une couche ligneuse , qui n'avoit pas encore acquis la dureté ni l'adhérence à l'ancien bois qu'elle devoit avoir dans la suite.

Cette observation fait conjecturer à M. D. que les couches ligneuses sont formées par l'écorce , & qu'elles en font partie dans le tems de leur formation. Quoiqu'elles soient dès lors destinées à deve-

nir ligneuses, cette raison peut-elle engager à les regarder avec Malp. comme faisant partie du *liber* ? Ou doit-on avec Gr. les regarder, comme faisant déjà partie du corps ligneux ? C'est, dit M. D. une dispute de mots, qui peut rester indécise.

Après avoir prouvé que l'écorce produit les couches ligneuses, M. D. rapporte plusieurs expériences, qui prouvent que le bois peut produire de l'écorce. Une des plus frappantes, est des cerisiers qu'il avoit dépouillés de leur écorce, depuis les branches jusqu'aux racines, & qui ayant été garantis des injures de l'air, ont produit une nouvelle écorce, sous laquelle il s'est formé des couches ligneuses.

Les expériences de M. D. offrent des choses bien singulières, car il prouve 1°. que l'écorce peut se réparer par des productions corticales, quand on l'a entamée, & dans l'état naturel, elle paroît être l'organe destiné à produire les couches ligneuses.

2°. Le bois qui ne se répare point quand il a été entamé, peut produire de l'écorce qui sur le champ donne naissance à de couches ligneuses.

3°. Il démontre que les couches ligneuses & les corticales se forment dans le

14 MERCURE DE FRANCE.

même lieu , entre le bois & l'écorce ; comment ces productions qui sont très-tendres dans leur origine , se développent-elles , sans se confondre ?

4°. Il prouve que le bois ne fait aucune production , quand il est recouvert par les écorces , & cependant il produit de l'écorce , quand il en a été dépouillé , & qu'on a substitué à l'écorce enlevée un enduit de thérébentine , un tuyau de cristal , en un mot , quand on tient le bois à couvert des injures de l'air.

M. D. finit son Mémoire , en avouant qu'il n'est point encore en état de rendre raison de plusieurs faits singuliers , qui sont prouvés par ses expériences , ni même de décider absolument la question , qui faisoit l'objet principal de son Mémoire ; mais qu'il a crû travailler utilement pour la Physique , en exposant les points qui méritent d'être éclaircis , & en engageant les Physiciens à tourner leurs vûes de ce côté-là. Cependant M. D. n'interrompt point ses recherches , & il doit y être engagé par le succès de ses premières tentatives , qui ont déjà fait évanouir plusieurs difficultés.

M. le Monnier lut ensuite la Préface de la première partie de ses Observations de

la Lune. Comme l'ouvrage entier de ce grand Astronome est déjà imprimé, nous en allons donner une idée.

Le titre de l'ouvrage que nous annonçons porte, *Observations de la Lune, des Planettes & des Etoiles fixes, pour servir à la Physique Céleste & aux usages de la navigation, avec les ascensions droites de la Lune, déterminées indépendamment de la Parallaxe, & les nouvelles recherches pour consulter l'inclinaison de l'orbite lunaire au plan de l'Ecliptique. Première Partie, année 1751. A Paris, de l'Imprimerie Royale.*

L'Auteur expose dans sa Préface les difficultés qu'on trouve à établir avec la précision nécessaire les ascensions droites de la Lune, & il indique toutes les sources des corrections dont les observations sont susceptibles, tant de la part des instrumens, que des mouvemens particuliers aux Etoiles & au Soleil, auxquelles la Lune a été comparée.

L'ouvrage roule sur quatre objets principaux.

Le premier a été de prédire les erreurs des Tables Lunaires en cette année 1751 & les suivantes, en prédisant une suite d'observations de la Lune, faites au Méridien depuis 1733 jusqu'à la fin d'Avril.

16 MERCURE DE FRANCE.

1736, tems du départ pour le voyage de la Laponie. Par-là on peut connoître quelle a été l'erreur des Tables en ces années-là; & comme cette erreur est la même 18 ans après, à même distance de la Lune au Soleil, c'est-à-dire dans ces années-ci 1751, 1752, 1753, &c. on aura par ce moyen le vrai lieu de la Lune, & par conséquent la longitude en mer par approximation. Nous n'entrerons pas ici dans les détails circonstanciés, sur lesquels l'Auteur a crû devoir s'étendre, tant au sujet de la Période de 18 ans & de celle de 9 ans, que des autres Elémens, qui peuvent faire réussir dans les voyages & sur tout à la mer, cette méthode d'approximation. L'Auteur n'y laisse à désirer que d'en donner des exemples, ce que l'on trouvera dans les Mémoires présentés à l'Académie, tome I, au sujet de la longitude de *Buenos-Aires*. D'ailleurs divers Officiers, distingués dans le Corps de la Marine, munis de bons instrumens, & déjà instruits des nouvelles méthodes, seront bien-tôt en état d'en faire l'application. M. le Monnier s'est donc contenté de leur indiquer généralement tous les moyens, tels que la mesure des distances, les occultations ou passages d'Etoiles dans la ligne des Cornes, ce qui donne la conjonction visible. En un mot, l'Au-

teur n'a négligé aucune des circonstances nécessaires pour en assurer le succès.

Le second objet a été le progrès de la Physique Céleste , en perfectionnant la Théorie de la Lune. On trouve d'abord dans le Journal des Observations, une suite bien complète d'observations *des Diamètres* apparens de la Lune, ce qui fera connoître à chaque fois le rapport de ces distances à la Terre, élément essentiel pour vérifier la Théorie, & pour découvrir à quelle cause l'on doit principalement attribuer la difference qui se trouvera entre les Tables & l'observation du mouvement de la Lune en ascension droite, ou en longitude. Les observations qu'il produit ensuite de l'ascension droite de la Lune, étant employées avec les précautions, dont l'Auteur a soin d'avertir dans sa Préface, feront encore connoître (outre les corrections nécessaires aux Elémens des Tables) de nouvelles équations, jusqu'ici inconnues, sans doute, faute d'observations assez suivies, ou du moins assez exactes de la part des Anciens. On verra par ce moyen dans quels cas la Théorie s'écarte le plus des observations, en les comparant aux Tables.

L'Auteur n'a donné que l'ascension droite du premier bond dans les croissans jus-

18 MERCURE DE FRANCE.

qu'à la pleine Lune, & celle du second bond, dans les décours, que pour laisser à chacun la liberté de se servir des Tables de M. Hallei, ou de celles de Slamsteed, imprimées dans les Institutions Astronomiques; il avoit fait les calculs pour connoître l'erreur des Tables sur les derniers, qui d'ailleurs sont plus commodes pour l'usage ordinaire, & la Théorie de M. Newton en donnera sans doute bientôt de plus complètes, si les Astronomes & les Géomètres agissent de concert dans le dessein d'achever cette Théorie, qui a surpassé jusqu'ici les forces de l'analyse. Enfin M. le Monnier se propose de donner dans le second ou troisième cahier d'observations, qui suivront immédiatement celui-ci, les erreurs des nouvelles Tables du mouvement de la Lune, s'il y a moyen d'obtenir pour lors des Tables encore plus exactes que celles de M. M. Slamsteed & Hallei.

Le troisième objet a été d'indiquer la manière de réduire l'ascension droite du bord de la Lune, observé à celle du centre. Dans les Mémoires de l'Académie de l'année 1735, on trouve en abrégé cette méthode qui vient d'être expliquée dans les Tables de M. Hallei, à dessein de corriger les observations de ce grand Astronome, qui, comme le remarque M. le Monnier,

s'est trompé avec tous les Modernes, en calculant la demi-durée du passage du Diamètre, vû de la surface & non pas du centre de la Terre.

Le quatrième objet regarde la Parallaxe de la Lune, dont l'effet, selon l'Auteur, tend à diminuer les latitudes Boréales de la Lune, & à augmenter les Australes, en sorte que l'inclinaison de l'orbite lunaire étant la même des deux côtés, il est évident qu'une Parallaxe fausse, qu'on auroit employée, peut être facilement par-là corrigée. Mais cette inclinaison n'est la même que dans certains cas, & c'est-là ce qui a fait jusqu'ici la plus grande difficulté. Elle sera la même, selon les principes reçûs aujourd'hui dans la Physique Céleste, toutes les fois que la ligne des nœuds fera un même angle avec celle qui passe par le Soleil. Or les inclinaisons sont encore sujettes à quelque autre variation particulière, de manière que les augmentations ou diminutions dans l'inclinaison de l'orbite, ont vraisemblablement fait abandonner, il y a long-tems, la méthode des Parallaxes proposée ci-dessus, comme impraticable. M. le Monnier a découvert les limites de ces variations, & propose enfin de se servir avec les précautions indiquées, des plus grandes latitudes possibles, ce qui arrive deux

fois chaque année, quand le Soleil est dans la ligne des nœuds, & la Lune en quadrature. Au reste, dans cette plus grande inclinaison de l'orbite, regardée jusqu'ici comme constante, l'Auteur a trouvé une variation qui s'étend à une minute. Il a donc fallu distinguer les cas où la plus grande inclinaison possible se trouvoit la même ou se rétablissoit, ce qui a pû d'abord se conclure dans une seule & même Lunaïson, en répétant deux fois l'observation à chaque intervalle d'environ six mois. L'Auteur en donne les résultats depuis 1739 jusqu'à 1743, & annonce la suite de ce travail, pour constater les limites des variations de la plus grande inclinaison de l'orbite Lunaire.

M. de Vaucanson termina la Séance par la description d'un Moulin à organciner la soye. Ce Moulin est un objet de si grande importance pour le Royaume entier; la description en fut écoutée à l'Académie avec une attention si vive, & elle fut si universellement approuvée, que nous avons crû devoir enrichir notre Journal du Mémoire entier.

CONSTRUCTION

*De nouveaux Moulins à organciner les soyes,
Par M. de Vaucanson.*

Les Fabriques du Royaume en Etoffes de soye doivent leur plus grande réputation à la beauté, à la variété & au goût de leurs desseins, & si les Fabriquans trouvoient toujours une machine premiere à y employer, qui eût toutes les qualités requises, il n'est pas douteux qu'ils ne portassent leur fabrication à un bien plus haut degré de perfection; ils éviteroient par là le reproche qu'on fait quelquefois à leurs étoffes, & surtout aux étoffes unies, de n'être pas aussi bonnes & aussi belles qu'elles pourroient être.

Je donnai l'année dernière la construction d'un nouveau Tour ou devidoir, pour tirer la soye des cocons; mais indépendamment de cette premiere fabrication, la soye a encore besoin de plusieurs autres préparations pour pouvoir être employée dans la confection des étoffes. Les défauts qui se trouvent toujours dans ces secondes préparations, & les nouveaux moyens que j'ai trouvés pour y remédier, feront le sujet de ce Mémoire.

Lorsque la soye a été tirée des cocons

20 MERCURE DE FRANCOIS

fois chaque année, quand le Soleil e
la ligne des nœuds, & la Lune en
ture. Au reste, dans cette plus gra
clinaison de l'orbite, regardée
comme constante, l'Auteur a r
variation qui s'étend à une m
donc fallu distinguer les cas
grande inclinaison possible f
même ou se rétablissoit, ce
bord se conclure dans une
Lunaison, en répétant deu
tion à chaque intervalle
mois. L'Auteur en donne
puis 1739 jusqu'à 1743
suite de ce travail, po
mites des variations de
clinaison de l'orbite Lu

M. de Vaucanson. te
description d'un M
foye. Ce Mouline
importance pour
description en fu
avec une attention
universellement app
crû devoir enrichir
moire entier.

CONSTRUCTION

De la maniere d'organiser les soies.
de M. de l'Académie.

Les Soies se trouvent en France

que de la
 du cocon ,
 le premier
 ulin chaque
 le second à
 , séparément
 mble pour en
 corde de soye

aler ainsi la soye
 résister aux dif-
 effuyer à la tein-
 s de la fabrication

ture plusieurs fois
 , où elle souffre une
 e , parce que les éche-
 ent tordus par deux
 oit pour en exprimer
 ur ouvrir la soye & lui

soye a reçu un mauvais
 re qu'elle a été inégale-
 ar le moulin, les fils qui
 tordus, ne peuvent obéir à
 me ceux qui le sont davan-
 cas ces derniers ne reçoivent
 du chevillage, d'autant que si
 cer la cheville pour faire ou-
 les premiers alors s'énervent,

22 MERCURE DE FRANCE.

sur le devidoir, elle forme differens échevaux, & est appelée *Soye Greze*, c'est-dire soye simple ou sans apprêt.

On devide la soye de ces échevaux sur des bobines : ces bobines remplies de soye, sont portées sur un moulin, dont l'effet est de tordre chaque brin de soye, à mesure qu'il se devide d'une bobine sur une autre; cette premiere opération est appelée premier apprêt, parce qu'effectivement la soye y reçoit un premier tord.

La soye tordue à un bout sur le premier moulin, est redevidée à la main sur de nouvelles bobines à deux, trois & quelquefois quatre bouts, suivant la nature de l'étoffe à laquelle cette soye est destinée.

Ces dernieres bobines, garnies de soye à plusieurs bouts, sont portées sur un moulin different, dont l'effet est de retordre à contre-sens du premier, chaque fil de soye double ou triple, à mesure qu'il monte sur une espee de devidoir qu'on nomme *Guindre*, & sur lequel chaque fil de soye vient former un écheveau particulier; cette seconde opération s'appelle donner le second apprêt, parce que la soye y reçoit un second tord, c'est après cette seconde opération que la soye change de nom, on la nomme *Organcin*.

On voit par tout ce que je viens de dire,

que l'organcin n'est autre chose que de la soye, qui, après avoir été tirée du cocon, a reçu deux apprêts differens, le premier qui consiste à tordre sur le moulin chaque brin de soye en particulier, & le second à joindre plusieurs de ces brins, séparément tordus, & à les retordre ensemble pour en former une espèce de petite corde de soye cablée.

On a été obligé de travailler ainsi la soye pour la mettre en état de résister aux differens efforts qu'elle doit essayer à la teinture & sur le métier, lors de la fabrication de l'étoffe.

Elle reçoit à la teinture plusieurs fois l'action du chevillage, où elle souffre une extension considérable, parce que les échevaux y sont fortement tordus par deux grosses chevilles, soit pour en exprimer l'humidité, soit pour ouvrir la soye & lui donner du lustre.

Mais quand la soye a reçu un mauvais apprêt, c'est-à-dire qu'elle a été inégalement tordue sur le moulin, les fils qui sont le moins tordus, ne peuvent obéir à la cheville, comme ceux qui le sont davantage, auquel cas ces derniers ne reçoivent point l'effet du chevillage, d'autant que si l'on veut forcer la cheville pour faire ouvrir ceux-ci, les premiers alors s'énervent,

s'écorchent, & de plus souvent se rompent; d'où il résulte toujours des échevaux mal-traités à la teinture, ou des échevaux qui ne présentent point à l'œil une nuance de couleur parfaitement égale, parce que la soye n'a pas pû être également ouverte dans toutes les parties.

L'inégalité d'apprêt dans les soyes occasionne encore plusieurs inconvéniens dans la fabrication de l'étoffe, & plusieurs défauts dans l'étoffe fabriquée.

L'organein sert toujours à faire la chaîne de l'étoffe, & cette chaîne est ordinairement composée de trois, de quatre, de cinq, & quelquefois de six mille fils, tous également tendus sur le métier, & contenus entre deux rouleaux; chaque fil est obligé de se prêter également au jeu des lisses, qui forcent alternativement une partie de la chaîne à s'ouvrir pour le passage de la navette; cette ouverture, qui est par tout égale, force par conséquent chaque fil à s'étendre également; mais comme ils n'ont pas tous la même élasticité, parce qu'ils n'ont pas été tous également tordus, les uns perdent plutôt leur ressort & deviennent plus lâches que les autres. Ces fils plus lâches, s'écorchent dans les lisses & dans le peigne; ils occasionnent des fausses passées, & quand ils arrivent

arrivent sur l'étoffe, ils en ôtent tout l'uni, tout le brillant & toute la bonté.

Il est donc bien essentiel, si on veut parvenir à une fabrication parfaite d'étoffe, que non-seulement la soye ait été tirée du cocon bien nette & bien égale, mais encore qu'elle ait reçu dans ses secondes préparations un tord bien égal & bien suivi, sans quoi on ne pourra jamais se flatter d'arriver à ce point de perfection, que l'on desire, & que l'on doit toujours avoir en vûe dans nos Fabriques, si on veut qu'elles méritent la préférence sur les Fabriques étrangères, qui peuvent avoir des avantages sur elles à d'autres égards.

L'inégalité du tord est cependant un défaut absolument général dans tous les organcins, soit de France, soit étrangers, parce que tous les moulins à organciner sont partout les mêmes, & qu'il n'est pas possible, par la façon dont ils sont construits, que la soye puisse y recevoir un apprêt égal dans toutes les parties; c'est ce que je vais faire voir, en examinant la construction de ces moulins, & en considérant l'effet qui en doit résulter. Je commencerai par le moulin du premier apprêt, c'est-à-dire par celui qui donne le premier tord à la soye.

Tout le monde connoît ces moulins.

II. Vol.

B

faits en forme de cage ronde , dont le diamètre est ordinairement de vingt à vingt-quatre pieds , sur une hauteur de dix , de quinze , & quelquefois de trente pieds , suivant que le permet l'emplacement.

Cette cage est composée de plusieurs montans droits , & de plusieurs traverses ceintrées : c'est sur ces traverses , qui forment la circonférence du moulin , que sont placés perpendiculairement tous les fuzeaux , à six pouces de distance les uns des autres ; ces fuzeaux ne sont autre chose que des tiges de fer d'un pied environ de hauteur , sur cinq à six lignes de diamètre dans leur partie inférieure , qui est ronde , & qu'on nomme le ventre du fuzeau ; la partie supérieure forme un quarré sur lequel on place une bobine remplie de la soye qu'on veut tordre ; cette tige , garnie de sa bobine , est simplement appelée fuzeau.

L'extrémité inférieure de la tige forme une pointe qui entre dans une petite crapaudine de verre , & près du milieu de cette tige il y a une gorge ou collet , qui est contenu par une petite bride de bois , qui entretient ce fuzeau perpendiculairement sur sa pointe , avec la facilité de pouvoir tourner librement.

On garnit de fuzeaux toute la circonfé-

rence du moulin ; on en met sur les traverses ceintrées, ce qui forme par étage autant de rangées de fuzeaux , qu'il y a de traverses sur la hauteur du moulin.

A un pied & demi au-dessus de chaque rangée de fuzeaux , il y a des baguettes de bois qui portent des bobines destinées à recevoir la soye des fuzeaux.

Au centre de la cage est un gros arbre en bois , mobile sur son pivot d'enbas , & retenu perpendiculaire par son courillon d'en haut : on nomme cet arbre la tige du moulin.

A la hauteur de chaque rangée de fuzeaux , cette grosse tige porte six rayons soutenus dans une situation horizontale , c'est à-dire perpendiculaire à la tige.

L'extrémité de chacun de ces rayons porte une portion de cercle à peu près de la même courbure que celle des traverses ceintrées de la cage ; ces portions de cercle sont attachées dans leur milieu sur le bout du rayon par une cheville qui leur permet un petit jeu horizontal : elles sont appelées par les ouvriers Strafins.

A une extrémité de chaque strafin , est appliquée sur le bord extérieur, une bande de cuir , à l'autre extrémité est une corde , tirée par un petit poids , qui fait appuyer la bande de cuir sur le ventre des fuzeaux

B ij

28 MERCURE DE FRANCE.

avec une force proportionnelle à la pesanteur de ce poids.

Quand on fait tourner la tige du moulin, soit par le moyen de l'eau, soit par des chevaux ou à bras d'hommes, tous les rayons tournent aussi, & par conséquent les strafins, dont les côtés garnis de cuir, appuyent & glissent par intervalle sur le ventre des fuzeaux, & les font tourner comme on feroit tourner sur son pivot un toton qu'on agiteroit de tems en tems avec la main.

Les bobines qui sont au-dessus sur les baguettes, reçoivent leur mouvement par des rouages correspondans avec la tige du moulin. On attache chaque fil de soye provenant des fuzeaux, sur la bobine qui lui répond; cette bobine, en tournant, tire à elle le fil de soye du fuzeau, & ce fil de soye, en montant sur la bobine, se tord sur lui-même autant de fois que le fuzeau fait de révolutions.

Pour que le tord fût égal dans tous les fils de soye qui montent des fuzeaux sur les bobines, il faudroit qu'il y eût une proportion constante & invariable entre le nombre des révolutions de ces bobines qui tirent la soye, & celui des révolutions des fuzeaux qui la tordent; il faudroit, par exemple, que pendant le tems que les bo-

bines , qui ont deux pouces de diamètre , ont fait **une** révolution & qu'elles ont par conséquent tiré six pouces de soye, tous les fuzeaux eussent fait cent révolutions pour qu'il y eût , dans chaque longueur de soye de six pouces , cent points de tord ; mais si les révolutions des fuzeaux varient , si elles augmentent ou si elles diminuent , tandis que les révolutions des bobines seront constantes , la soye qui montera sur ces bobines sera tordue inégalement ; c'est ce qui ne manque jamais d'arriver dans ce moulin , & ce que je vais tâcher de rendre sensible.

Les bobines qui tirent & qui se couvrent de la soye qui vient de dessus les fuzeaux , reçoivent leur mouvement par différens rouages menés par la tige du moulin ; de sorte que quand cette tige fait une révolution , on est bien sûr que toutes les bobines en font un nombre déterminé ; mais il n'en est pas de-même des révolutions des fuzeaux , ils ne sont point mûs par des rouages comme les baguettes qui portent les bobines , ils sont seulement mûs par le frottement des strafins qui viennent par intervalle glisser sur leur ventre.

Il est bien aisé de sentir qu'un mouvement communiqué par une telle puissance , ne sauroit jamais avoir une vitesse unifor-

me ; car si le fuzeau se trouve bien d'alplomb , s'il est bien libre sur la pointe & dans son collet , le fuzeau , dis-je , tournera avec une extrême facilité ; mais la vitesse en sera très irrégulière , parce qu'elle augmentera toutes les fois que le fuzeau aura été touché par le strasin , & qu'elle diminuera insensiblement jusqu'à ce que le strasin suivant ait repassé & l'air agité de nouveau ; en sorte que dans le cas même le plus favorable , c'est à-dire de la plus grande liberté du fuzeau , il y aura toujours un mouvement fort inégal.

Apparemment que les premiers inventeurs de cette mécanique (qui est d'ailleurs très-ingénieuse) se sont imaginés que comme l'accélération & le retardement de ce mouvement arrivoient dans des périodes de tems très-courts & assez réguliers , il en résulteroit toujours un mouvement à peu près égal , pendant l'espace de tems que la soye employe à monter de dessus le fuzeau sur la bobine , & voilà pourquoi ils ont recommandé que la distance qui est entre deux , & qu'ils appellent la traite , soit la plus grande que faire se peut , afin que le tord ait tout le tems de s'égaliser sur la soye , pendant qu'elle monte sur la bobine.

Mais l'expérience a dû faire voir , que

Quoique le passage des strafins arrive dans des intervalles de tems réglés , le mouvement qu'ils impriment au fuzeau , n'en est pas plus régulier , car pour peu que les fuzeaux ne soient pas bien d'aplomb , qu'il y ait trop , ou trop peu de jeu dans leur collet , que la tige quarrée ne se trouve pas directement au centre de pesanteur de la bobine , l'action des strafins ne produit plus le même effet.

Il est bien difficile , suivant la construction de ces moulins , que la chose puisse arriver autrement ; la ligne des centres des fuzeaux placés sur la circonference du moulin , devroit toujours former un cercle parfait , pour que les strafins , dont le mouvement est circulaire , puissent toujours glisser sur le ventre des fuzeaux avec la même pression ; mais il n'est pas possible que les traverses ceintrées , qui portent la pointe des fuzeaux , puissent conserver long-tems une forme bien circulaire ; ces traverses sont de bois , & par conséquent très-sujettes à se tourmenter ; les brides qui tiennent les fuzeaux par leur collet , sont attachées sur de semblables traverses , à six pouces de distance des premières : or il est aisé de concevoir , que pour peu que ces deux traverses se tourmentent dans un sens différent , il arrive que la

B iiij

pointe du fuzeau suit le côté vers lequel la traverse se trouve déjettée, tandis que le collet se porte du côté opposé avec la traverse, sur laquelle est attachée la bride, dès lors plus d'aplomb dans le fuzeau, & par conséquent nulle liberté pour le mouvement.

Je ne finirois pas si je-voulois ici rendre compte de toutes les raisons, qui empêchent les fuzeaux de tourner librement & régulièrement. Je me contenterai de dire, qu'il n'y a pas un moulin où ces fuzeaux tournent, & puissent tourner d'une vitesse uniforme; que sur quatre cens fuzeaux, dont un moulin est ordinairement garni, il n'y en a pas deux qui tournent également, & que souvent un fuzeau fait cent révolutions, pendant le tems que tel autre n'en fait quelquefois pas dix.

Indépendamment d'un défaut aussi grand que l'est celui-là, il s'en trouve encore un très-considérable qui vient de l'uniformité de mouvement des bobines, car en supposant même que les révolutions des fuzeaux fussent toutes régulières, il s'ensuivroit toujours une très-grande inégalité d'apprêt ou de tord dans la soye.

Les bobines qui, comme je l'ai déjà dit, se couvrent de la soye qu'elles tirent toute tordue de dessus les fuzeaux, ont toutes

un diamètre à peu près égal , qui est ordinairement de deux pouces ; elles reçoivent par conséquent à chaque révolution qu'elles font , une longueur de soye , qui est d'environ six pouces , & qui fait le tour entier de la bobine. Or en supposant , comme je viens de le dire , que le mouvement des fuzeaux fût très uniforme , c'est-à-dire , que chaque fuzeau fit toujours le même nombre de révolutions pendant le tems que chaque bobine en fait une , il est certain que chaque longueur de soye qui feroit le tour de la bobine , recevrait une même quantité de tord ; si le nombre de révolutions des fuzeaux étoit de cent , par exemple , chaque tour de soye fait sur la bobine , auroit cent points de tord ; mais comme le pourtour de la bobine devient plus grand , à mesure qu'elle se remplit , & qu'il est augmenté d'un cinquième , quand elle est tout-à fait pleine , la quantité d'apprêt diminue dans la même proportion , & cette diminution va jusqu'à un cinquième dans les derniers tours ; parce qu'il faut alors une longueur de soye d'un cinquième plus grande pour en faire le pourtour , & que dans cette plus grande longueur de soye , il ne s'y trouve que cent points de tord , comme dans la plus petite longueur qui fait les premiers tours.

B i w

34 MERCURE DE FRANCE:

Il est donc bien démontré que les meilleurs moulins, & les mieux construits, en y supposant même des perfections qu'ils n'ont pas, ne sçauroient jamais donner un tord égal, & par conséquent un bon apprêt aux soyes qu'on y travaille, & que cette inégalité d'apprêt est d'autant plus grande qu'on laisse monter plus de soye sur les bobines, ce qui arrive presque toujours, parce que le tems qu'on employe à changer plus souvent de bobines, est un tems perdu pour le Moulinier.

Si l'on veut entrer dans un plus grand examen sur la construction de ces moulins, on verra encore bien d'autres inconvéniens, qui empêchent que la soye n'y reçoive toute l'égalité d'apprêt qu'elle devroit avoir. Par exemple, les fils de soye qui viennent des fuzeaux, placés près des montans de la cage, ne montent point perpendiculairement sur leurs bobines; il arrive de-là que la petite règle de bois, qui distribue chaque fil de soye, en allant & venant sur toute la longueur de la bobine, & qu'on nomme le va & vient, tire le fil dans son mouvement progressif, & qu'elle le lâche dans son mouvement de retour; ce fil tiré par le mouvement progressif du va & vient, l'est aussi par le mouvement de la bobine qui tourne conti-

nuellement ; il monte donc alors beaucoup plus vite , & reçoit par conséquent moins de tord , que dans le tems du retour du va & vient , parce que dans ce tems-là , la bobine se charge du fil que lâche le va & vient , avant que d'en tirer de nouveau de dessus le fuzeau , ce qui produit un apprêt alternativement fort , & alternativement foible dans une bonne partie de la soye qu'on travaille sur le moulin.

Le mouvement du va & vient , qui distribue le fil de soye sur toute la longueur de la bobine , contribue encore à rendre le tord inégal , en ce que ce mouvement est produit par la révolution d'une manivelle : car quoique les révolutions de la manivelle soient constantes , & se fassent en tems égaux , les corps qui en reçoivent leur mouvement n'ont point une vitesse uniforme , c'est-à-dire , que les espaces qu'ils parcourent sur une ligne droite , dans des tems égaux , sont inégaux ; si la longueur de cet espace parcouru , qui a pour mesure deux fois celle du rayon de la manivelle , est par exemple de quatre pouces dans trois secondes de tems , il faudra le tiers du tems , ou une seconde pour parcourir un quart de l'espace ou le premier pouce , les deux pouces suivans , ou la

B vj

36 MERCURE DE FRANCE.

moitié de l'espace sera parcourue dans le second tiers du tems , ou dans la deuxième seconde , & le dernier quart de l'espace qui est le dernier pouce , sera parcouru , comme le premier dans la troisième ou dernière seconde.

Il suit de là que la bobine faisant plusieurs révolutions , dans le tems que le va & vient parcourt toute sa longueur , & ces révolutions se faisant en tems égaux , le fil de soye décrit sur la bobine une hélice , dont les pas sont comme les espaces parcourus par le va & vient , c'est-à-dire , plus allongés les uns que les autres , les pas plus allongés contiennent une plus grande longueur de soye dans leur révolution que ceux qui le sont moins , les bobines par conséquent ne tirent pas une même longueur de soye à chaque révolution qu'elles font , ce qui occasionne encore un apprêt inégal.

Cette multiplicité de défauts étoit trop essentielle , & formoit un trop grand obstacle à la perfection des étoffes , pour ne pas m'engager à chercher tous les moyens possibles d'y remédier ; la chose m'a paru long tems difficile , la solution du problème étoit de trouver la construction d'un moulin , où tous les fuseaux fissent constamment le même nombre de révolutions ,

où toutes les bobines , quoique mûes par un premier mobile toujours constant , diminuassent cependant leur vitesse dans la même proportion que leur diamètre se trouveroit augmente par la soye qui y arriveroit continuellement dessus , où tous les fils de soye montassent perpendiculairement des fuzeaux sur les bobines , & où le va & vient eût une vitesse toujours uniforme.

C'est à quoi je suis parvenu dans la construction nouvelle d'un moulin , dont je me dispenserai de donner ici la description , dans la crainte de paroître trop long , mais dont je rapporterai exactement tous les effets.

Les fuzeaux dans ce moulin nouveau sont placés sur deux lignes droites & parallèles , qui peuvent avoir dix , vingt ou trente pieds de longueur , suivant la grandeur du lieu : on peut mettre plusieurs rangs de fuzeaux sur la hauteur du moulin , suivant que le bâtiment est plus ou moins élevé.

Tous les fuzeaux de chaque rang sont mis en mouvement par une chaîne sans fin , dont les maillons engrennent avec un petit pignon , que porte la tige de chaque fuzeau , de façon que dans le tems que le premier mobile , qui conduit les chaî-

nes, a fait une révolution, tous les fuzeaux du moulin en ont fait un nombre déterminé, & ce nombre est aussi invariable, que le seroit celui des révolutions d'un pignon, qui engrenneroit avec une roue dentée à l'ordinaire.

Les bobines y reçoivent leur mouvement par le même mobile que les fuzeaux, mais avec cette différence que leur vitesse diminue à mesure qu'elles se remplissent de soye; toutes les fois que le va & vient, par son mouvement progressif, ou par son mouvement de retour, a distribué le fil de soye sur toute la bobine, sa circonférence ou son volume se trouve augmenté de la grosseur de ce même fil, c'est aussi à chaque mouvement du va & vient que s'opère la diminution de vitesse des bobines, & ce, dans la même raison de la grosseur du fil; s'il faut que le fil de soye soit distribué cent mille fois par le va & vient sur toute la longueur de la bobine pour la remplir entièrement, chaque mouvement du va & vient fait diminuer la vitesse de cette bobine d'un cent millième; si la soye est d'un quart plus grosse, la vitesse en est diminuée d'un soixante-quinze millième, & si elle est plus grosse de moitié, la vitesse en est diminuée d'un cinquante millième: enfin toutes les différences de

diminution peuvent s'opérer par degré à chaque mouvement du va & vient, & toujours proportionnellement aux différentes grosseurs de soye. Le va & vient n'y reçoit point son mouvement par une manivelle, mais il est produit par la révolution d'une portion de cercle denté, qui engrenne alternativement avec deux crémaillères, ce qui rend la vitesse très-uniforme., au moyen de quoi tous les pas de l'hélice, formée par le fil de soye sur la bobine, se trouvent parfaitement égaux entre eux, ce qui fait que dans tous les tems, soit que les bobines soient vuides ou pleines, au quart ou à la moitié, elles tirent toujours à chaque tour qu'elles font, une même longueur de soye, pendant que les fuseaux ont tous fait un même nombre de révolutions, d'où il résulte une soye toujours également apprêtée, c'est-à-dire, toujours également tordue dans toutes ses parties.

Il arrive quelquefois, & cela n'est que trop ordinaire, qu'en perfectionnant une machine à certains égards, on la complique à beaucoup d'autres, & que c'est souvent aux dépens de la simplicité qu'on multiplie ses effets. On ne pourra pas reprocher cet inconvénient au moulin nouveau que je présente aujourd'hui, on verra

au contraire que je l'ai pour le moins autant simplifié que perfectionné.

Je ne lui ai point donné une forme ronde , comme celle des moulins ordinaires : son plan forme un parallélogramme de seize pieds de long , sur quinze pouces de large ; outre que cette forme est beaucoup plus avantageuse pour le service du moulin, qui se trouve par tout éclairé, elle épargne plus de la moitié du terrain.

Sa construction est beaucoup plus légère , elle est entièrement dégagée de toutes ces grosses masses , & longues pièces de bois, qui se déjettent considérablement, & qui dérangent toujours la forme des moulins; tous les mouvemens y sont fort libres; il n'y a pas la moitié des frottemens qui se trouvent dans les moulins ordinaires, aussi ne faut-il qu'une très-petite force pour les faire mouvoir.

Le travail du moulin s'y fait beaucoup plus facilement , & beaucoup plus commodément ; quand il faut augmenter ou diminuer l'apprêt, on est obligé , dans un moulin ordinaire , de changer soixante-douze pignons ; un seul suffit dans le moulin nouveau , pour augmenter ou diminuer la vitesse de toutes les bobines , & par conséquent pour changer tout l'apprêt. Je n'entrerai point ici dans le détail de plusieurs

autres avantages qu'on trouvera dans ce moulin ; l'usage les fera mieux connoître que tout ce que j'en pourrois dire , ce n'est même qu'après l'avoir vû travailler pendant neuf mois consecutifs , que j'ai pris sur moi d'annoncer tous ceux que je viens de décrire.

Il ne me reste plus qu'un mot à dire sur les moulins du second apprêt. J'ai dit plus haut , que loi que la soye avoit été tordue à un bont sur le premier moulin , on joignoit plusieurs de ces bonts ensemble , qu'on devoit à la main sur de nouvelles bobines qui étoient ensuite portés sur un autre moulin , pour que fil double ou triple être tordu à contre sens du premier tord , & monter en écheveau sur un guindre , ce sont ces moulins qu'on appelle moulins de torse ou de second apprêt. Ils sont ordinairement construits comme ceux du premier apprêt, avec cette difference qu'on les fait mouvoir plus communément avec une courroye sans fin qui embrasse tous les fuzeaux ; on est dans l'usage de croire que la courroye fait tourner les fuzeaux avec moins d'irrégularité que les strafins , parceque la courroye appuye continuellement sur eux & ne les abandonne jamais , au lieu que les strafins ne viennent les toucher que par intervalle.

Mais quand on observe ce mouvement avec quelque attention , on voit que pour peu que la courroie soit plus ou moins tendue , la vitesse des fuzeaux est plus ou moins grande , & que si la ligne de leur centre ne forme pas un cercle parfait , ceux qui sont plus en dedans sont moins pressés par la courroie , & tournent par conséquent plus lentement que ceux qui sont plus en dehors ; ainsi on peut sans se tromper de beaucoup , regarder les révolutions des fuzeaux dans ce moulin , tout aussi inégales que celles des fuzeaux dans le moulin du premier apprêt.

La soie au lieu de monter de dessus les fuzeaux sur des bobines comme dans le moulin du premier apprêt , monte ici sur des guindres : ces guindres sont des espèces de devidoirs ou de chevalets , composés de quatre lames de bois de trois pieds environ de longueur , attachées vers leurs extrémités sur deux croisillons montés sur un même arbre ; le pourtour de ces chevalets ou guindres a environ vingt-six pouces.

Chaque fil de soie qui se trouve dans ce moulin double ou triple , est conduit sur ces guindres par une petite boucle de fer immuable , & s'y divise en échevaux. Quand l'ouvrier juge que l'écheveau est

assez gros , il en fait la capieure , c'est-à-dire qu'il casse le fil montant pour le lier autour de l'écheveau qui vient d'être fait ; il fait ensuite glisser cet écheveau de côté , pour faire place à un autre qui ne peut se faire que vis-à-vis la petite boucle de fer qui conduit le fil de soye , & comme tous les échevaux se trouvent faits à peu près dans le même tems , l'ouvrier fait la même opération sur tous les autres en faisant le tour du moulin.

Il résulte trois grands inconvéniens de cette méthode , premièrement le fil de soye qui est conduit sur le guindre par une boucle immobile , s'y devide toujours au même endroit & forme un écheveau en talus fort étroit & fort épais , parce que le fil de soye montant toujours l'un sur l'autre , fait des tours qui augmentent continuellement de grandeur , au point que les derniers ont dix-huit ou vingt-quatre lignes de plus que les premiers.

Or quand ces échevaux se trouvent entre les deux chevilles du Teinturier ou du lustrage , il faut que la soye des plus petits tours s'écorche ou se casse pour que l'action de la cheville arrive jusqu'aux plus grands , ce qui occasionne un déchet très considérable dans le devidage de ces soyes , beaucoup de perte de tems à l'ouvrier ,

44 MERCURE DE FRANCE.

parce qu'il en employe presque toujours autant à rechanger les fils cassés ou écorchés, qu'à fabriquer l'étoffe, ce qui l'engage souvent à favoner ou à droguer la foye pour la faire couler plus aisément, & enfin beaucoup de perte au fabricant qui, après avoir supporté tous ces premiers déchets, se trouve avoir une etrille beaucoup moins bonne & beaucoup moins belle.

Le second inconvénient qui résulte de la méthode ci-dessus, est que la grosseur de tous les échevaux n'est jamais la même, puisqu'elle dépend toujours du plus ou moins d'attention d'un ouvrier; ces échevaux devroient tous être très petits & bien égaux: mais comme le moulin va ordinairement jour & nuit, il arrive que ceux qui se font pendant la nuit sont du double plus gros que ceux qui se font faits pendant le jour, ce qui dépend de l'heure à laquelle on a capié le soir.

Le troisième inconvénient vient de ce que l'écheveau se faisant toujours à la même place sur le guindre, à cause de l'immuabilité de la boucle qui y conduit le fil de foye, on est obligé quand l'écheveau est fait, de le faire glisser à droite ou à gauche sur le guindre, pour faire place à un autre écheveau; quand le tems est humide

ou pluvieux , les lames en bois du guindre se trouvent considérablement enflées , on a toutes les peines du monde à faire glisser l'écheveau , & ce n'est ordinairement qu'aux dépens de quantité de fils cassés ou écorchés qu'on en vient à bout.

Ces inconvéniens ont été prévûs & ont tous été évités dans mon second moulin pour le dernier apprêt. Les révolutions des fuzeaux y sont tout aussi régulières & tout aussi constantes que dans mon premier moulin , puisque le mécanisme est absolument le même à cet égard : la soye y monte en écheveau sur des guindres ; mais tous les fils y sont conduits par des boucles ou guides attachés sur des tringles qui ont un petit mouvement d'allée & de venue , & qui promènent insensiblement chaque fil de soye sur le guindre & lui fait former un écheveau de dix lignes de large sur un quart de ligne d'épaisseur. Quand les guindres ont fait deux mille quatre cents révolutions , & que chaque écheveau se trouve avoir deux mille quatre cents tours , une détente alors sans qu'on touche au moulin , fait subitement reculer les tringles où sont attachés les guides , ce qui fait changer de place à tous les fils de soye qui viennent former un nouvel écheveau à côté du premier ; après deux mille quatre

cens autres révolutions, la détente part de nouveau, & tous les fils se trouvent encore dans une nouvelle place pour former un troisième écheveau, ce qui se répète constamment jusqu'à ce que tous les guindres se trouvent couverts d'échevaux; incontinent après le dernier tour du dernier écheveau, le moulin s'arrête de lui-même, & avertit l'ouvrier par une sonnette, de lever les guindres qui sont pleins & d'en remettre de vuides.

On sent aisément que moyennant cette nouvelle manière, les échevaux faits sur ce moulin, sont tous de la même grosseur, puisqu'ils ont tous exactement deux mille quatre cens tours, que les premiers & les derniers tours de chaque écheveau sont, à très-peu de chose près, de la même longueur, puisque tous les échevaux n'ont qu'un quart de ligne d'épaisseur, qu'il n'est plus besoin de faire glisser chaque écheveau sur le guindre pour faire place au suivant, puisque sans toucher au moulin, les fils de soye changent eux-mêmes de place & viennent former des échevaux les uns à côté des autres, jusqu'à ce que les guindres soient entièrement couverts. Il est bien vrai qu'on est obligé de changer plus souvent de guindres, parce que la largeur des échevaux, & la petite distance qui les sé-

Pâte , ne permettent pas qu'il y en entre autant que par la manière ordinaire ; mais le tems qu'on employe à changer plus souvent de guindres se trouve bien regagné par celui qu'on employe ordinairement à faire les capieures ; elles ne se font point ici sur le moulin , on a bien plus de facilité à les faire , lorsque le guindre en est ôté , on les fait beaucoup mieux & on y perd moins de soye ; on trouve d'ailleurs un avantage bien considérable sur la main d'œuvre, puisqu'une femme peut fort à son aise servir quatre de ces moulins , tandis qu'il faut un homme très agile & très adroit pour en servir un à l'ordinaire.

Enfin il est bien aisé de concevoir que les soyes , qui , après avoir été tirées de la coque avec soin , seront montées sur ces nouveaux moulins , y recevront un tord parfaitement égal dans toutes leurs parties , soit dans le premier , soit dans le second apprêt , que ces soyes ne seront plus si maltraitées à la teinture & au lustrage , qu'elles seront plus aisées à travailler sur le métier , & qu'il en résultera des étoffes beaucoup meilleures , beaucoup plus belles , & fabriquées en beaucoup moins de tems.

Il ne dépend plus que du Ministère de rendre ces découvertes utiles , en les fai-

48 MERCURE DE FRANCE.

Il faut connoître par quelques premiers établissemens dans les Provinces du Royaume où il se recueille le plus de soye, Il n'y a que le Gouvernement qui puisse supporter le surplus de dépense qu'exigent ordinairement les nouvelles constructions, pour lesquelles il ne se trouve pas d'abord assez d'ouvriers tous formés & outillés pour les exécuter à un prix médiocre : mais l'Etat se trouvera grandement dédommagé des avances qu'il pourroit faire, par l'avantage qu'il aura d'avoir des organcins plus beaux & plus parfaits que dans aucun lieu du monde, par l'avantage de conserver dans son intérieur une main d'œuvre qu'il est obligé de payer bien cher à ses voisins, & par l'avantage de perfectionner la partie de son commerce la plus florissante, qui se trouve aujourd'hui attaquée de toutes parts par les étrangers.

Le Mémoire sur les tours à tirer la soye des cocons, qui devoit précéder celui qu'on vient de lire, fut lu à la rentrée de la Saint Martin 1749. On en trouvera l'Extrait dans le Mercure de Janvier 1750.



LES



LES AVANTAGES DE L'ESPERANCE.

O D E

*Qui a été couronnée par l'Académie des Jeux
Floraux, le 3 Mai 1751.*

C'est l'espoir du bonheur qui fait le bonheur
même ;

Pourquoi donc, insensé, querellois-je les Dieux ?
Quelle erreur ! J'avois crû que leur pouvoir su-
prême

L'avoit exilé dans les Cieux.

Tu m'éclaires enfin, secourable espérance ;
Par toi , dans ses desirs trouvant la jouissance ,
Mon cœur goûte la volupté.

Ta voix, pour le séduire, enfante les mensonges ;
Qu'importe ? Il fut toujours plus flatté de ses songes,
Qu'heureux par la réalité.



Dans ces lieux , où souvent l'innocence & le crime
Gémissent sous leurs fers des caprices du sort ;

Tu voles : ta clarté console les victimes,
Que le Ciel destine à la mort.

Tu les fuis ; quelle horreur de leur ame s'empare ,
Du cœur qui se flétrit , de l'esprit qui s'égare ,
Leur raison devient le bourreau.

Chaque instant de malheur avilit leur courage ,
II. Vol.

C

50 MERCURE DE FRANCE.

Et l'affreux désespoir qui les livre à la rage,
Les entraîne dans le tombeau.



Des folles passions tu modères l'ivresse ;
Tu calmes de nos cœurs la crainte & les désirs ;
Le travail à ta voix bannissant la mollesse ,
Est le premier de nos plaisirs.
Tu sçus du genre humain flétrir l'orgueil sauvage ;
D'un amour mutuel il connut l'avantage ;
L'amour est le prix des bienfaits ;
Le besoin rendit l'homme à l'homme nécessaire ,
Et l'espoir du secours fut le Dieu tutelaire
Qui l'arracha de ses forêts.



Sous la main du travail la terre fit éclore
Les prémices heureux de sa fécondité ;
De l'aveugle intérêt l'espoir sçut faire encore
Le nœud de la société ;
Quels Artistes nombreux du sein de l'indigence ,
S'excitent à l'envi , cherchent la récompense
De leurs efforts industrieux !
Sans relâche attachés à leur pénible ouvrage ,
L'obstacle les abbat , l'espoir les encourage ;
Mais le prix seul frappe leurs yeux.



Le Pilote hardi cherchant de nouveaux mondes ,
Prend les Astres pour guide & les suit dans leur
cours ;

Sans crainte du naufrage au caprice des ondes.

Il ose confier ses jours ;

Sur la foi des Zéphirs il affronte l'orage ,

Il jouit du succès qui l'attend au rivage ,

Lorsqu'il vogue encor sur les flots :

La mort se glisse en vain dans sa nef entr'ouverte ,

En vain l'onde & le vent conspirent-ils sa perte ,

L'espoir est l'art des matelots.



La gloire ouvre à mes yeux les fastes de l'Histoire ;

Que d'exploits éclatans par l'espoir enfantés !

L'espoir seul de regner au Temple de mémoire ,

Eleva , peupla les Cités.

Sur l'airain qu'il polit imprimant la parole ,

Du passé fugitif , du présent qui s'envole ,

L'homme fixa le souvenir.

Aux Dieux il emprunta leur sublime langage ,

Sur la toile muette il traça son image ,

Et se transmet à l'avenir.



Doux espoir , tu regnas sur les bords du Permesse ;

D'Orphée & de Linus tu soutenois la voix ,

Et lorsqu'Anacréon célébroit sa tendresse ,

Tu plaçois le Luth sous ses doigts.

C'étoit toi qui guidas l'espoir de Démosthène ;

Et quand la foudre en main il maitrisoit Athènes ,

L'avenir s'offroit à ses yeux.

Sans ce puissant moteur, digne objet de leurs veilles,

C ij

32. MERCURE DE FRANCE.

Des sages Despréaux , des sublimes Corneilles ;
Le génie eût péri comme eux.



Vous, qui bravant les coups de la Parque barbare,
Ecartez de l'oubli le voile redouté,
Quel démon vous retient sur les pas de Pindare ?
L'espoir de l'immortalité.
Chantre heureux, que d'encens on doit à ton génie !
Les Dieux donnerent l'être , & tu donnas la vie
A tes Athletes triomphans.
En consacrant ton nom , tu sauvas leur mémoire ,
Moins fiers de tes lauriers , que jaloux de la gloire
D'être célébrés par tes chants.



Amour, tu ralentis les feux que tu couronnes ;
Tu regnes par l'espoir, mieux que par tes bienfaits ;
Nos cœurs sont moins flattés des plaisirs que tu
donnes ,
Que des douceurs que tu promets.
Epris de leurs desirs qu'irrite l'espérance ,
Ces amans fortunés vivent dans l'innocence ;
Amour , ne les exauce pas ;
Mais de leurs vœux remplis jè vois naître la
haine ;
Tu crois la resserrer & tu brises leur chaîne ;
Tes plaisirs en font des ingrats.



Tantôt, né de mon sang un venin redoutable ,
 En dévorant mon corps, effusque mon esprit ,
 Et tantôt sous le poids de l'âge impitoyable
 Ma fragile raison périt.

Complice de mes sens mon ame criminelle ,
 Doit-elle du trépas subir la loi cruelle ,

Grands Dieux , ou survivre à vos coups ?
 Non ; du lent avenir , du passé trop rapide ,
 L'espoir vainqueur révèle à mon esprit timide ,
 Qu'il est immortel comme vous.



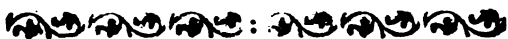
Tems pour moi trop tardif, cet esprit te devance ,
 Sans attendre ton cours il joint l'éternité ,
 Et malgré toi , je puis avant son existence
 Jouir de ma félicité.

Promise à ma vertu, ma vertu la réclame ,
 L'espoir l'offre à mes yeux , il en remplit mon ame ;
 Oui , l'espérer , c'est en jouir.

Lorsque des passions l'essor fougueux m'entraîne ,
 L'attente des vrais biens aux vertus me ramene ,
 Et m'enivre du vrai plaisir.

Castillon.





ASSEMBLÉE PUBLIQUE

*De l'Académie des Inscriptions &
Belles-Lettres.*

LE sujet du prix qui a été distribué, étoit,
 » quelle a été parmi les hommes l'ori-
 » gine de l'Astrologie judiciaire ? quels
 » étoient chez les différens Peuples les
 » principes de cette prétendue science ?
 » quels en ont été les progrès jusqu'à la
 » mort de Jules César , & quel rapport on
 » lui supposoit avec les affaires publiques
 » & particulières ?

La Pièce couronnée a pour Auteur M.
 l'Abbé *Carlier* , Bachelier en Théologie,
 qui avoit gagné celui de l'année précé-
 dente.

Le sujet du prix que l'Académie distri-
 buera dans la Séance publique d'après Pâ-
 ques , 1752 , est *l'état des Sciences en Fran-
 ce , sous les Regnes de Charles VIII , & de
 Louis XII.*

Les Pièces affranchies de port , doivent
 être remises entre les mains du Secrétaire
 de l'Académie , avant le premier Décem-
 bre de cette année 1751.

M. de Bougainville y lut l'éloge

de M. Turgot. L'idée qu'on y trace de la Prevôté de ce grand Magistrat, est trop curieuse & trop magnifique, pour ne pas trouver ici sa place.

M. Turgot fut nommé Prevôt des Marchands de la Ville de Paris en 1749. Il réunissoit dans sa personne tout ce qui prévient le peuple en faveur des Magistrats ; une taille avantageuse, de beaux traits, une physionomie qui respiroit la douceur. Cet extérieur, soutenu par une grande réputation de probité, fixa sur lui tous les yeux la première fois qu'il parut à la tête du Corps de Ville, & le peuple l'aima dès qu'il le vit.

Le début de son administration eut un éclat qui sembloit en présager la splendeur. Monseigneur le Dauphin naquit le quatre Septembre de la même année. Cet heureux événement, qui combloit les vœux du Royaume & de l'Europe, fut célébré par des fêtes que le Roi honora de sa présence. Il vint souper à l'Hôtel de Ville, & daigna se montrer satisfait du zèle de M. Turgot. C'étoit un ancien usage que les Prevôts des Marchands reçussent en pareil cas du Roi une gratification de quarante mille sances. Mais M. Turgot se crut assez récompensé par l'approbation de son Maître.

C iiij.

Les soins qu'il lui fallut donner d'abord aux préparatifs de cette fête, ne l'avoient pas distrait de l'étude de ses autres devoirs. Il s'attacha, dès qu'il fut en place, à s'en former une idée juste, & cet examen, en lui dévoilant la nature & l'étendue de ses fonctions, redoubla son ardeur. Chef d'un Corps qui représente le Corps entier des Citoyens, Président d'un Tribunal dont l'objet essentiel est une police nécessaire & difficile; dispensateur de revenus destinés à des usages aussi variés qu'importans, il se voyoit, sous ces divers rapports, chargé de défendre les privilèges de la Capitale, d'en soutenir la dignité, de contribuer à l'ordre, qui peut seul en assurer le repos, de veiller à l'entretien des édifices publics, d'encourager les Arts, de multiplier ces utiles embellissemens, qui rendent le séjour d'une Ville plus commode, ou plus agréable, enfin de pourvoir en partie aux besoins du peuple sans nombre, que Paris rassemble & nourrit chaque jour. De combien de mesures, de précautions, de travaux n'est pas le fruit, cette abondance dont nous jouissons presque sans y penser; qui lute contre une prodigieuse consommation, contre les désordres des saisons, les débordemens de rivières, les sécheresses, contre mille accidens, qu'on ne peut quel-

quefois ni prévenir ni combattre ? Que de sources rassemblées pour entretenir ce superflu , qui seul nous assure le nécessaire !

Le cours de la Seine & des rivières dont elle reçoit les eaux , est soumis à la Jurisdiction du Prevôt des Marchands , & comme elles servent à transporter une grande partie des denrées qui se consomment à Paris , c'est lui seul que regarde cette portion si considérable de l'approvisionnement. Tout ce qui s'amène par terre & se débite ailleurs que sur les Ports , ressortit au Lieutenant Général de Police. La subsistance de Paris dépend en quelque sorte du concert de ces deux Magistrats.

Ce rapport entre leurs opérations demande en eux la même vigilance & la même activité. Tous deux ont à diriger vers un objet commun une infinité de manœuvres différentes , à tirer parti de l'intérêt des hommes , à faire servir leurs passions , leur concurrence , leurs besoins même , à l'avantage de la société. Ils doivent , en réprimant leur cupidité , favoriser leur industrie , employer leurs talens , sans se prêter à leurs vûes ; s'attirer la confiance du peuple , le tromper quand il a besoin de l'être , placer à propos la douceur & la fermeté ; prendre à la fois tous les caractères

G. v.

que demandent les diverses parties d'une administration si variée.

S'il m'étoit permis de m'étendre ici sur la conduite de M. Turgot, autant qu'elle le mérite, l'histoire de ses Prevôtés offriroit peut-être des traits applicables à toutes les circonstances possibles. On diroit même que tout ce qui pouvoit mettre à l'épreuve le Magistrat ferme, actif, intrépide, fécond en ressources, supérieur aux détails & capable de s'y livrer, s'est réuni, comme à dessein, pendant les onze années qu'a duré son exercice. Froids extraordinaires, stérilités, sécheresses, incendies, tumultes dans les lieux soumis à ses ordres, sujets intéressans de fêtes publiques, tout semble avoir conspiré pour sa gloire. L'esquisse que je vais tracer le montrera suffisamment. Quoique légère, elle m'entraînera dans quelques détails, & je sçais qu'il en est peu, qu'au premier coup d'œil on ne méprise; mais j'écris pour des Citoyens.

Les divers besoins de Paris consomment tous les ans une immense quantité de bois de toute espece. Toutes les branches de ce commerce dépendent du Prevôt des Marchands. La principale est le bois à brûler : objet très important & qui devient de jour en jour plus digne de l'attention des Magistrats & du Ministère même. On auroit

peine à croire jusqu'où M. Turgot pouſſoit à cet égard l'exactitude & l'attention, ſi le ſuccès qui les a récompensées n'en étoit la preuve. Malgré les obstacles ſans nombre qui ſe ſont rencontrés dans le cours de ſes cinq Prevôtés, il a trouvé moyen d'avoir preſque toujours dans les Chantiers la proviſion de deux ans, & dans les Ports éloignés une troiſième, prête à conduire ici. Ceux qui ſçavent de quelle maniere les bois ſ'exploitent, par combien d'états, de mains, de lieux ils paſſent, avant que de pouvoir être mis ſur les bateaux qui les amènent, ou former ces trains, dont nous voyons la rivière couverte en certains tems, peuvent avoir une idée des ſoins, des veilles, des précautions que cet article ſeul exigeoit de M. Turgot. Auſſi s'étoit-il rendu capable de trouver au beſoin toutes les reſſources poſſibles, par l'étude approfondie qu'il avoit faite de tout ce qui ſe rapporte même indirectement à ce commerce. A des informations journalières de l'état de chaque Port, il joignoit une connoiſſance exacte du cours de la Seine, de toutes les rivières qui ſ'y jettent, des ruiſſeaux qui tombent dans ces rivières, & celle des pays arroſés par tant de canaux différens. La ſituation des lieux, la nature des terrains, leurs propriétés, leurs pro-

Q. vj,

ductions , l'étendue des forêts , la qualité des bois , les difficultés plus ou moins grandes de leur exploitation , les obstacles à vaincre , les méthodes à réformer , les travaux à faire pour ouvrir des chemins , pour assurer la navigation , pour donner un lit commun à des eaux dispersées & dès lors inutiles ; tout , en un mot , avoit été l'objet de ses recherches. Des Cartes générales & particulières , levées sous les auspices par une main habile , l'instruisoient de cette multitude de détails : ils y sont exprimés avec une précision surprenante , & , pour ainsi-dire , mis sous les yeux.

Le grand nombre d'accidens qui pouvoient rendre les mesures ordinaires insuffisantes ou même inutiles , remplissoit M. Turgot d'une inquiétude continuelle. Il voyoit d'un côté la consommation du bois presque doublée dans Paris depuis 1709 , s'accroître de jour en jour , & de l'autre , les grandes forêts du Morvant & du Nivernois s'épuiser par des dégradations insensibles. L'amour du bien public , ingénieux , comme le sont toutes les passions à l'égard de leur objet , lui fit en 1739 former un projet , dont l'exécution remedieroit à tout , & dont nous ne pouvons mieux faire sentir l'importance , qu'en disant que

M. le Maréchal de Bellisle en avoit eu l'idée en même-tems que M. Turgot. Ce projet est de frayer aux bois de la Lorraine une route jusqu'à Paris, en établissant une communication entre l'Oyse & la Meuse, par la riviere d'Aîne & par quelques Canaux. Tous les plans de cet ouvrage ont été dressés avec une exactitude singulière.

Par tout ce qu'exige du Prevôt des Marchands la consommation du bois-seul, on peut juger de l'immensité d'un travail, dont cet article n'est qu'une légère partie. Les vins, les bleds & généralement toutes les sortes de grains & de marchandises, qui se débitent sur les Ports de cette Capitale, demandent les mêmes soins. Dans les années communes, la fourniture des bleds roule plus sur le Magistrat de la Police que sur lui. Ce que la riviere en amene alors ne monte qu'à la cinquième partie de l'approvisionnement total. C'est le contraire dans les années fâcheuses, où le plat pays est moins en état de fournir. Il faut aller en ce cas chercher des grains dans les Provinces éloignées, quelquefois même chez l'étranger, & ces grains remontent ou descendent la Seine. En 1738 & dans les deux années suivantes, les Ports de la Ville ont fourni presque seuls à la subsistance de Pa-

ris. M. Turgot s'est surpassé lui-même dans ces trois dernières années, qui furent les plus difficiles de sa gestion.

Forcé de combattre à la fois l'inclémence des saisons & les obstacles qui naissoient de l'avidité des hommes, il dut ses succès à sa constance, à son génie, ajoûtons, au zèle infatigable de son Secrétaire, digne confident de ses vûes, comme lui, plein de droiture, de désintéressement, d'ardeur pour le bien public, & qui par un dernier trait de ressemblance, a, comme lui, sacrifié sa santé dans cette occasion. Un travail outré les a réduits l'un & l'autre à l'état le plus affreux. M. Houssemaine, c'est le nom de ce bon Citoyen, devint paralitique dès l'année 1740, & l'est encore. M. Turgot, sujet à la goutte, dont les fréquens accès l'eussent empêché de vacquer à tout, essaya des remèdes qui la firent refluer dans le sang, & telle est l'époque de la langueur dans laquelle il a traîné le reste de ses jours.

Le cas qu'il a fait d'un homme si propre à le seconder, montre assez combien il estimait la vertu. Jamais il n'a donné sa confiance qu'à des gens de bien; il aimait à les employer, il sçavoit les distinguer. Son discernement n'étoit pas moindre dans un autre genre. Les grands Artistes trou-

voient en lui un juste estimateur de leurs talens, & son suffrage étoit d'autant plus digne de les flatter, qu'il les jugeoit par lui même. En échange de leurs conseils, il leur a quelquefois fourni des idées heureuses. Un des amusemens de son loisir avoit été d'étudier les différentes pratiques des Arts, de visiter les Ateliers, de s'instruire à fond du détail des Manufactures. Il favorisoit les Auteurs des secrets utiles, & les épreuves qu'il en hazardoit ont été pour eux des moyens d'augmenter leurs expériences en même-tems que leur réputation.

M. Turgot s'exerçoit lui-même avec succès à perfectionner des machines, à les simplifier, à les rendre d'un usage plus sûr ou plus étendu. Son imagination féconde en nouveautés utiles ou brillantes, a souvent concouru dans les réjouissances publiques avec les talens des Artistes qu'il employoit. Rien n'égale la pompe des fêtes qu'il a données, que la politesse aisée, noble, attentive, avec laquelle il en faisoit les honneurs. La Poésie seule décriroit celles qui suivirent en 1739, la publication de la Paix & le Mariage de Madame. Dans ces fêtes somptueuses, l'ordre, le nombre, la nouveauté des spectacles, se disputèrent nos applaudissemens.

64. MERCURE DE FRANCE.

La dernière surtout, mémorable à jamais par sa magnificence, a mérité de devenir en ce genre un monument du goût de notre siècle.

Mais quoique ces brillantes occupations fussent pour lui des devoirs, & qu'elles aient servi de plus à mettre son génie dans un beau jour, il connoissoit trop le prix de la véritable gloire, pour l'attendre de leur éclat passager. D'autres titres plus réels lui répondent de l'immortalité. Cet ouvrage, digne des Romains, qu'il a fait construire pour l'écoulement des eaux de Paris & de toutes les immondices qu'elles entraînent; ce Quai, dont la hardiesse étonne les connoisseurs; la Fontaine de la rue de Grenelle, monument digne de Périclès & de Phidias, & qu'on eût admiré dans Athènes; tant d'autres établissemens solides & durables, dont nous transmettrons l'usage à nos descendans, assurent à M. Turgot l'admiration de la Postérité. Le détail de ces grands travaux appartient à l'Histoire; ils méritent la description la plus exacte, & celle qu'est capable de nous la donner le sçavant Ecrivain que le titre d'Historiographe attache à la Ville de Paris. Il fera remarquer, sans doute, que les Portes Saint Denis & Saint Martin, le Quai neuf & les remparts, sont dûs aux soins

de M. le Pelletier , Ministre d'Etat , grand oncle de M. Turgot ; que depuis sa Prevôté jusqu'à celle de son neveu , il ne s'est fait presque rien de considérable ; que M. de Souzi eut la direction du Pont Royal , & qu'ainsi depuis près d'un siècle presque tous les embellissemens de Paris sont l'ouvrage ou de M. Turgot , ou d'une famille à laquelle il appartenait.

Ce que lui-même a fait n'est qu'une partie de ce qu'il avoit projeté. Il vouloit substituer un Pont de pierre au Pont rouge , environner l'Isle du Palais d'un Quai , qu'il auroit conduit jusqu'aux Invalides ; établir dans les divers quartiers de la Ville des réservoirs qui eussent distribué l'eau partout ; dégager le Portail de Saint Gervais & se charger à certaines conditions d'achever le Louvre. Ces projets , mûrement réfléchis , & dont les plus justes mesures sembloient répondre , si des obstacles supérieurs ne les eussent arrêtés , n'en doivent pas moins entrer dans l'estimation de la grandeur de ses vûes. Un Prevôt des Marchands n'est pas un Ministre. Avec les idées de M. Colbert , M. Turgot n'avoit ni la disposition des mêmes sommes , ni la même indépendance.

Au reste ces ouvrages frappans , dont la beauté fixe nos regards , annoncent tou-

jours le goût de leur Auteur ; mais ce ne sont pas toujours des preuves de son zèle pour le bien public. L'amour propre suffit pour de pareilles entreprises , dont l'éclat est la récompense , & si M. Turgot n'avoit laissé que des monumens de cette espèce , je lui verrois un droit incontestable à l'estime des amateurs des Arts ; je pourrois douter qu'il méritât la reconnoissance des Citoyens. Mais ce qui me persuade que dans ces travaux même si capables de lui faire un nom , l'espérance de la gloire agit moins sur son cœur , que le desir d'être utile , c'est le nombre presque infini d'ouvrages inconnus , obscurs , invisibles en quelque sorte , dont Paris , sans le sçavoir , est redevable à ses soins.

L'énumération seule en feroit un volume. Ici sa prévoyance faisoit placer une rampe , un parapet , une barrière ; là c'étoient des Pompes , des pieux qui pussent indiquer la hauteur de l'eau ; des filers qui retinssent ceux dont le hazard auroit causé la chute. Il faisoit exactement couper les joncs qui croissent dans la rivière au-dessus de Paris , parce qu'on s'étoit apperçu que la graine ou la mousse qu'ils produisent , a la qualité d'un poison froid. Qu'on parcourre , en un mot , ses Prevôtés , on en comptera les jours par les services. On

verra le lit de la Seine nettoyé, dégagé de sables en plusieurs endroits; les attérissemens qui s'y formoient, détruits avec soin; les eaux conduites dans des fontaines, que des sources moins bonnes avoient remplies jusqu'alors; un long travail entrepris pour regler les différentes mesures des liqueurs; des chaussées construites ou réparées; des Corps-de-garde établis sur les Ports & sur les remparts; mille précautions prises pour rendre la navigation plus facile; les incendies moins fréquens ou moins dangereux; la voye publique plus sûre ou plus libre; des embellissemens, des réparations sans nombre dans l'intérieur de l'Hôtel de Ville; l'ordre mis dans les Archives: enfin l'amélioration de tant de parties, dont chacune est insensible, mais dont le bon état néanmoins est le seul fondement du bien général.

Tous ces détails sont immenses; plusieurs en particulier semblent petits, mais plus ils le paroissent, plus la vûe, qui sans les confondre, sans négliger les grands objets, embrasse tout à la fois, a de force & d'étendue. L'utilité de ces travaux les annobliroit aux yeux de M. Turgot; avec l'esprit assez juste pour n'en mépriser aucun, il avoit l'ame assez grande pour leur sacrifier la gloire attachée à des entrepri-

ses trop brillantes. Il voyoit même dans la plupart le motif d'intérêt le plus capable de l'animer, un rapport sensible avec la vie des hommes.

En effet son humanité fut extrême, & malheureusement elle n'eut que trop d'occasions de paroître. Dans les tems de calamités publiques, il prodiguoit à l'indigence des secours de toute espèce. Aux embrasemens de l'Hôtel-Dieu & de la Chambre des Comptes, arrivés coup sur coup en 1737, dans d'autres incendies moins connus, on le vit infatigable, intrépide, présent partout, donner ses ordres avec sang froid, soutenir les travailleurs par son exemple & ses largesses, risquer sa vie pour sauver des malheureux prêts à périr sous les flammes & les débris. Le peuple témoin de son courage, de son activité, de ses attentions généreuses, voyoit alors combien l'homme animoit en lui le Magistrat.

Aussi peu de Magistrats ont-ils été chéris autant que M. Turgot. Sa présence inspiroit au peuple le respect & la joye, maintenoit la police, arrêtoit les tumultes les plus violens. L'autorité de sa vertu le dispensoit de recourir à celle de sa place. On peut se souvenir du démêlé sanglant qui s'excita sur le Port Saint Nicolas, en

tre les soldats des deux Régimens des Gardes au mois de Janvier 1736. Il s'agissoit de la décharge d'un bateau, dont les Suisses s'étoient emparés au préjudice des François. Ceux-ci vinrent le matin attaquer les travailleurs, qui se défendirent, & la querelle s'échauffoit, lorsque l'arrivée de M. Turgot rétablit le calme; mais ce calme n'étoit qu'apparent. Sur les quatre heures après midi, les Suisses s'étant rangés en bataille dans le Carrousel, marcherent le sabre à la main vers le Port. Dans ce moment quatre Compagnies aux Gardes Françaises passoient sur le Pont-neuf, en revenant de Versailles. Elles mettent sur le champ la bayonnette au bout du fusil & s'avancent en ordre contre les Suisses. Ils se joignent & le combat s'engage. Des cris confus l'annoncent à M. Turgot, qu'un heureux pressentiment ramenoit alors vers le lieu de la scène. Il y vole, se jette au fort de la mêlée, leur crie de mettre bas les armes. Au même instant toutes les armes sont à ses pieds. Il fait ranger les combattans sur deux lignes, écoute leurs plaintes, prononce entre eux & les apaise. Il le devoit, sans doute; peut-être même a-t'il moins risqué qu'on ne pense à faire son devoir. Un Magistrat est armé par le respect qu'imprime sa dignité. M. Turgot

connoissoit le pouvoir de la sienne , & son mérite personnel le mettoit en droit de s'y fier. Mais cette confiance dans un pareil cas suppose toujours bien du courage. Pour sentir alors tout ce qu'on peut , il faut être capable d'oser tout ce qu'on doit.

Quelle que fût la considération générale dont il jouissoit , cette estime est une suite si naturelle de sa conduite , que je ne m'arrêteroïs pas à la remarquer , si son zèle n'en avoit tiré de nouveaux avantages pour la Ville de Paris. M. Turgot ne se bornoit pas à l'embellir , à la rendre , en quelque sorte , plus habitable , à mettre les étrangers à portée de la connoître par un plan qui justifiât les éloges de la Renommée , à donner au Corps , qui représente les Citoyens , un lustre égal à sa dignité. Défenseur ardent des prérogatives de la Capitale , il a sçu maintenir des droits contestés , faire revivre des privilèges , à la veille d'être prescrits , en obtenir de nouveaux également honorables. Le détail en seroit trop long ; c'est une formule que nous sommes obligés de répéter à chaque page. Les faits se nuisent par leur multitude , & forcés de choisir , nous regrettons tout ce qu'il ne nous est pas possible d'employer.

Ce précis des services de M. Turgot , tout imparfait qu'il est , montre assez com-

bien il a mérité le titre de Citoyen. Cependant nous n'avons encore rien dit d'un trait , qui considéré sous differens regards , annonce autant la sagesse que l'équité de ses vûes. C'est l'emploi qu'il fit de plus d'un million à rembourser des principaux de rente au denier cinquante , sans obliger les propriétaires à rien perdre sur le capital de leurs intérêts. On dut lui sçavoir d'autant plus de gré de cette opération , qu'il suivoit le plan de M. Lambert ; conduite assez rare dans un successeur , trop intéressé souvent , pour faire cas d'une gloire qu'il feroit réduit à partager ; mais M. Turgot étoit fait pour donner des exemples de désintéressement dans tous les genres. Il en est sur lesquels sa modestie me contrainst au silence. Je ne sçais même s'ils ne sont pas trop éloignés de nos mœurs pour être cités ; ils trouveroient aujourd'hui beaucoup d'incrédules , & peut-être de Censeurs.

Un tel usage d'une pareille somme , tant de fêtes , de libéralités , de réparations , d'embellissemens de toute espèce , paroissent devoir épuiser le trésor de la Ville. On ne seroit pas surpris qu'en la quittant , M. Turgot en eût laissé les fonds chargés de dettes considérables. Cependant , & c'est ce qui met le comble à sa gloire ,

malgré de telles dépenses , il l'a remise à ses successeurs beaucoup plus riche qu'elle n'étoit avant sa Prevôté. Ses revenus étoient presque doublés en 1740. Le fait n'est pas vrai-semblable , mais il est vrai. Une grande économie, une administration éclairée, qui proportionnoit les entreprises aux moyens, la réunion de plusieurs droits faite de son tems au Domaine de la Ville, le produit de quelques droits anciens augmenté naturellement, ou porté par une sage régie à sa valeur réelle ; d'autres opérations particulières , que je ne puis développer ici, ont été les sources de cet accroissement prodigieux , & concourent à donner la solution de ce Problème. Paris gardera comme une des plus belles époques de son histoire, la Prevôté de M. Turgot ; & le souvenir de ses vertus ne contribuera pas moins à faire vivre son nom, que la durée de ses monumens.



EXTRAIT

E X T R A I T

D E L A D I S S E R T A T I O N ,

*Sur les digressions, & la méthode de l'Histoire
d'Hérodote, par M. l'Abbé Geinoz ;
seconde partie.*

M On sieur l'Abbé G. qui avoit développé dans la première partie de sa Dissertation, le système de morale, qu'Hérodote a eu dessein d'établir dans son Histoire, rendit compte dans la seconde partie, de la méthode que cet Auteur a suivie : il examina avec quel art il a disposé ce nombre prodigieux d'événemens, d'observations & de connoissances qu'il vouloit transmettre à la postérité. Cet examen parut d'autant plus nécessaire à M. L. G. qu'à la première lecture de cet Auteur, on n'apperçoit pas la beauté de son plan : la plus grande partie des Lecteurs est choquée du désordre qui paroît y regner.

Mais si Hérodote n'a pas suivi dans son Histoire l'ordre des faits & des tems, c'est, selon M. L. G. parce qu'il a voulu plaire à ses Lecteurs, & éviter l'uniformité & la sécheresse de la narration, toujours inséparables de l'ordre chronologique. Il a pris Homère pour son modèle, & il l'a

II. Vol.

D

aussi parfaitement imité , que la difference de l'Histoire & de la Poësie pouvoit le permettre. L'Iliade & l'Odyssée , sont les sources où il a puisé ce grand art d'amuser ses Lecteurs par cette étonnante variété d'objets qu'il leur présente. Le parallele continuel que fit M. L. G. de ces deux Poëmes avec l'Histoire d'Hérodote , fut la preuve , dont il se servit pour faire voir qu'il ne manque rien à la beauté & à la perfection du plan que cet Historien s'est tracé.

Homère , dit-il , semble d'abord ne se proposer en général , que de montrer les pernicious effets de la discorde parmi les Chefs d'une Armée , & en particulier les funestes suites de la colére d'Achille ; il instruit cependant le Lecteur par differens épisodes de tout ce qui s'est passé pendant la guerre de Troye , & lui rappelle le souvenir de plusieurs actions glorieuses des Héros Grecs , qui étoient antérieurs à cette fameuse expédition. Il ne s'arrête pas à en décrire les préparatifs , il jette tout d'un coup le Lecteur au milieu de cette guerre , comme s'il l'avoit déjà mis au fait de ce qui s'y passe. Le récit de la colére d'Achille lui donne occasion de décrire les combats & les événemens qui en ont été les suites. Telle est , en un mot ,

l'adresse du Poëte ; il trouve le moyen dans un sujet si simple d'étaler les richesses de la plus vaste & de la plus brillante imagination.

Hérodote transporte dans l'Histoire la méthode du Poëme Epique. Il se propose en général de raconter ce qui s'est passé de plus considérable parmi les hommes, & en particulier les démêlés & les grandes actions des Grecs & des Barbares. Pour remplir ce double objet, il ne commence point par tout ce qui s'est passé dans le premier âge du monde ; il débute par une courte exposition des injures réciproques, qui mirent la dissention parmi les Grecs & les Barbares. Il transporte ensuite tout d'un coup le Lecteur au regne de Crésus, Roi de Lydie ; il raconte la malheureuse entreprise de ce Prince contre Cyrus, Fondateur de la Monarchie des Perses ; de-là il suit Cyrus & les Rois ses Successeurs dans leurs différentes expéditions. Comme ces Conquérans portèrent leurs armes contre toutes les Nations connues, l'Historien prend de-là occasion de décrire les Loix, la Religion, les mœurs & les antiquités de tous ces Peuples. La variété de tant d'objets prévient le dégoût que n'auroit pas manqué de causer au Lecteur un long récit histori-

D ij

que , & une attention continuelle aux mêmes choses.

Tel est l'art avec lequel Hérodoté a sçu imiter le plan de l'Iliade. Si Homère s'étoit borné à décrire simplement les cruels effets de la colère d'Achille , s'il n'avoit pas enrichi son Poëme de descriptions & de peintures , il n'auroit pas enlevé les suffrages de toute l'Antiquité , il n'exciteroit pas encore aujourd'hui dans les meilleurs esprits cette admiration qu'il fait placer au-dessus de tous les Poëtes. Il en est de même de l'Histoire d'Hérodoté : si cet Auteur s'étoit contenté de narrer tout de suite les guerres de Perse , quelle sécheresse ne regneroit-il pas dans cet ouvrage ? Quelle perte n'auroit-ce pas été pour la postérité , si elle avoit été privée de la connoissance des antiquités des Peuples qu'Hérodoté seul lui a conservées ?

M. L. G. compara ensuite l'Histoire d'Hérodoté avec l'Odyssée ; & montra qu'on apperçoit encore mieux dans ce Poëme que dans celui de l'Iliade , le dessein que l'Historien a eu d'imiter le Poëte. L'Odyssée a cet avantage sur l'Iliade , dit M. L. G. qu'elle est plus féconde en événemens divers , & plus susceptible d'épisodes & de digressions. Elle consiste presque

tout entiere en récits , & a par conséquent plus de rapport à l'Histoire , que n'en a l'Iliade.

Le but d'Homère dans l'Odyssée est de raconter comment Ulysse , après avoir erré en differens Pays pendant dix ans , & avoir couru mille dangers , est enfin arrivé à Itaque ; comment à son retour il a défait les poursuivans de Penelope , qui s'étant emparés de sa Maison , consommoient ses biens & ruinoient ses États. Les vûes d'Homère s'étendent encore plus loin , il veut nous apprendre une partie des aventures des autres Héros qui avoient été au siège de Troye , ce qui lui donne occasion de rapporter plusieurs événemens , dont les récits produisent une agréable variété dans son Poëme. Tout ce qui étoit arrivé antérieurement à Ulysse , y entre par maniere d'épisode ; mais lorsqu'il est enfin arrivé à Itaque , il n'est plus question de digressions , le Poëte ne s'occupe plus alors qu'à préparer le dénouement du Poëme , & à montrer avec quelle adresse & quel courage Ulysse , inspiré & fortifié par Minerve , détruit la nombreuse troupe des poursuivans de Penelope.

Voilà en peu de mots le plan de l'Odyssée. M. L. G. fit voir en quoi le plan de l'Histoire d'Hérodote lui ressemble , & il

D iij

y trouva d'abord le même trait de ressemblance qu'il avoit observé , en comparant l'Histoire d'Hérodote avec l'Iliade. Mais ce n'est pas seulement , continua-t-il , par le plan & l'arrangement des matieres que l'Histoire d'Hérodote ressemble à l'Odyssée , c'est par la nature même du sujet , par le contexte de la narration , & par une imitation suivie du début , de la conduite & de la catastrophe du Poëme.

Homère chante la gloire d'Ulysse , qui après dix années d'absence & de travaux , rentre dans ses Etats , délivre sa Maison des Tyrans qui l'opprimoient , & triomphe de tous ses ennemis par la valeur & la prudence. Hérodote raconte les grandes actions des Grecs dans la guerre qu'ils eurent à soutenir pour la défense de leur liberté , & la conservation de leur Patrie. Homère rappelle en differens récits les aventures & les travaux d'Ulysse , pour donner une juste étendue à son Poëme , pour l'orner & y répandre de l'agrément par le merveilleux des fictions. Les divers monumens historiques qu'Hérodote enchâsse avec tant d'art dans le tissu de sa narration , quoique remplis d'instructions & tous intéressans par eux-mêmes , ne sont cependant , à proprement parler , que des ornemens épisodiques , adroitement en-

ployés pour embellir le fonds de son Histoire , & pour en rendre la lecture plus agréable par la grande variété des objets. Le Poëte commence l'Odyssée par l'exposition de l'état malheureux où la Maison d'Ulysse étoit réduite. L'Historien semble aussi ne commencer son Histoire au regne de Crésus , que pour avoir occasion de montrer l'état de foiblesse & d'obscurité , où étoient alors les principales Républiques de la Grèce. On est en peine de savoir comment des Etats si foibles soutiendront l'effort de la puissance des Perses. L'Odyssée nous laisse dans une semblable inquiétude jusqu'au retour d'Ulysse.

On peut dire , qu'Hérodote a imité la conduite du Poëme en cette partie , autant que le devoir de l'Historien & la différence du sujet ont pû le lui permettre. Comme il n'a point créé lui-même son sujet , & qu'il n'avoit point la liberté de changer l'ordre & la suite des faits , on ne doit pas s'attendre à trouver une parfaite ressemblance entre son ouvrage & l'Odyssée. Mais on trouve du moins qu'en suivant des routes différentes , Hérodote est parvenu au même but , c'est-à-dire , qu'il excite les mêmes mouvemens dans l'esprit du Lecteur , & qu'il y produit le même intérêt.

D iiij

M. L. G. fit remarquer ici l'attention que le Poëte & l'Historien ont eue à préparer la catastrophe de leurs ouvrages. Ils n'oublient rien l'un & l'autre de ce qui peut la rendre vraisemblable. Le massacre des poursuivans étoit fort au dessus des forces d'Ulisse & de Telemaque. La Grèce paroissoit de même n'être point en état de résister à l'invasion des Perses. Il étoit donc de l'art, & même du devoir de l'Historien, aussi-bien que du Poëte, de nous apprendre avec quelle adresse ces entreprises avoient été conduites, de nous montrer par quels degrés, & par quels secours leurs Héros sont parvenus à exécuter de si grandes actions, & c'est en quoi Hérodote a parfaitement imité Homère. La prise & l'incendie de Sardes excitent toute la colère de Darius ; il fait les plus grands préparatifs de guerre, il menace les Athéniens de ravager leur Pays & de détruire leurs Villes : on craint tout pour eux ; mais on est bientôt rassuré par la victoire qu'ils remportent dans la plaine de Marathon. Le succès de cette bataille, loin de terminer la guerre, ne fait que l'allumer de plus en plus. Xerxès, en succédant à l'Empire, hérite de la haine de Darius contre les Grecs. Il arme toute l'Asie, il couvre la mer de Vaisseaux ; comment

la Grèce soutiendra-t'elle l'effort d'une puissance si énorme ? L'Historien prend soin de nous tirer de cette inquiétude ; il nous a appris d'avance les progrès que les Athéniens avoient fait depuis quelques années dans l'Art militaire , & en particulier dans la Marine. Après ces instructions préliminaires , Hérodoté passe au récit de l'expédition de Xerxès. Alors tout occupé de son sujet , il ne s'abandonne plus à de longues digressions. Fidèle imitateur d'Homère dans la conduite du sujet , il est plein du même enthousiasme , quand il arrive à la catastrophe. Il peint avec des traits de feu les combats des Thermopyles , & les fameuses batailles de Salamine & de Platée. La description de ce qui se passe dans ces fameuses journées , n'est pas moins terrible que celle du massacre des Princes qui prétendoient au mariage de Penelope.

M. L. G. finit sa Dissertation , en disant qu'il passoit sous silence bien d'autres traits de conformité entre l'Histoire d'Hérodoté & l'Odyssée , tels que sont le style , le tour des phrases , & les expressions. Il observa , que quoique Hérodoté ait suivi de si près son modèle , il ne s'est cependant jamais écarté des devoirs d'un bon Historien , & qu'on ne peut pas le soupçonner d'avoir

D v

82 MERCURE DE FRANCE:

sacrifié la vérité de l'Histoire aux agrémens du style , ni à la gloire de sa Nation.

E X T R A I T

Des Additions à l'Histoire du Roi Jean , pere de Charles V. Par M. l'Abbé Saltier.

C'Est une opinion assez généralement reçue parmi les gens de Lettres, qu'entre les Princes de la Maison Royale de Valois, Charles V. & François Premier ont été les principaux Auteurs de la renaissance des Lettres, & que c'est à ces deux Princes qu'on est redevable des premiers rayons de lumiere , qui ont dissipé les ténèbres de l'ignorance. Personne jusqu'ici ne s'est avisé d'associer à cette gloire le pere de Charles V , & peut-être que cette entreprise paroîtra d'abord un paradoxe ; mais les réflexions suivantes les feront bientôt disparoître.

L'Histoire nous apprend que Jean , pere de Charles V , n'attendit pas à être Roi, pour honorer de sa protection les Sciences & ceux qui les cultivoient. Il n'étoit encore connu que sous le nom de Duc de Normandie , lorsque Jean de Vignai , Religieux Hospitalier de Saint Jacques du Haut-Pas , offrit à ce Prince une Traduc-

tion du Livre de la Moralité du Jeu des Echecs.

La Bibliothèque du Roi possède un manuscrit , dont la rareté fait tout le prix. C'est un Dialogue , où le Duc de Normandie nous est représenté comme un des Interlocuteurs. Ce Traité est une Physique générale , où les personnages du Dialogue s'entretiennent des differens corps répandus sur la surface de la Terre , & du mouvement des Globes célestes. Quoique la Philosophie fût encore au berceau , on peut néanmoins par ce Traité connoître quelle pouvoit être la variété des connoissances , & à quel degré elles avoient été portées dans le siècle de Jean , Duc de Normandie. On conçoit aussi par-là que ce Prince , dans sa jeunesse même , avoit acquis les connoissances , qu'il étoit possible d'acquérir dans le siècle où il vivoit. Ajoûtons qu'en même tems , il jettoit dans les esprits ces semences qui devoient produire un jour des fruits plus éclatans. Il excitait par sa protection , & par son amour pour les Sciences, le desir de les perfectionner, & s'il n'étoit réservé qu'à des tems fort éloignés de réussir , il faut s'en prendre à la nature de l'esprit humain , qui ne parvient à rien de parfait dans quelque genre que ce soit , que par des progrès lents &

D. vj

84 MERCURE DE FRANCE.

ſuccéſſifs. On put du moins dès-lors entrevoir l'aurore de ce beau jour , où devoient éclore ces chefs-d'œuvre d'Eloquence & de Poëſie , qui ont ſi fort illuſtré le Regne de Louis XIV.

Philippe de Valois mourut en 1349, & laiffa le Trône à ſon fils. Le Roi Jean , animé du même goût qui s'étoit manifeſté dans le Duc de Normandie , ne ſongea qu'à rendre facile l'acquifition des connoiſſances , à mettre les Curieux en état de tirer de l'Hiftoire Ancienne ce qu'il y a de plus inſtructif & de plus intéreſſant , à enrichir la Langue Françoisé des ouvrages précieux que poſſèdent les Langues ſçavantes. Pour cet effet il engagea Pierre Berceure , Religieux Benedictin , & alors Prieur de Saint Eloi à Paris , à traduire les trois Décades qui nous reſtent de Tite-Live. Cette Traduction précieufe pour le ſiècle où elle parut pour la première fois , l'eſt encore aujourd'hui pour nous par un grand nombre de mots François qui manquoient à la Langue , & que l'Auteur inventa pour rendre pluſieurs mots Latins , qui n'avoient pas , ſelon qu'il le remarque, leurs *Propres François*. On trouve dans les Mémoires de l'Académie une liſte de tous les termes qui furent créés alors , & qui ne contribuerent pas peu à enrichir la Langue Françoisé.

Cette entreprise ne fut pas la seule , à laquelle le Roi Jean attacha les Sçavans de son tems : il voulut encore faciliter la lecture de l'Ecriture Sainte aux personnes accoutumées à la Langue Françoisë , & peu exercées dans la Langue Latine. Maître Jean de Sy , pour seconder les intentions du Prince, travailla à une version de l'Ecriture Sainte , & le Catalogue de la Bibliothèque de Charles V. fait foi , que cet Auteur , par ordre du Roi Jean , en avoit traduit plusieurs morceaux. Ce Catalogue est un inventaire original , & du tems même de Charles V. Il présente un grand nombre de Livres qui n'ont été composés que pour satisfaire les desirs du Roi Jean , en suivre les vûes , & exécuter ses ordres. On doit présumer que le Recueil des Livres de cet inventaire avoit été commencé , & vraisemblablement très avancé par le Roi Jean ; autrement on ne pourroit se persuader que depuis 1364 jusqu'en 1373 , qui est l'année où cet inventaire fut fait , Charles V. eût pû rassembler plus de neuf cens volumes. L'impression n'étoit pas encore trouvée ; les Livres étoient fort rares , difficiles à recouvrer , & les embarras de la guerre ne sembloient permettre à Charles V. que de donner quel-

ques momens de son loisir à des amusemens Littéraires. Concluons donc que la Librairie du Louvre , pour parler le langage du tems , étoit autant l'ouvrage du Roi Jean , que de Charles V , son fils.

On s'étonnera moins de ce goût vif & ardent , qui portoit le Roi Jean à rassembler des Livres , lorsqu'on fera attention à l'amour qu'il avoit pour les Sçavans mêmes. Ce Prince n'avoit rien négligé pour attirer dans ses Etats l'illustre Pétrarque. Aux plus pressantes invitations , il avoit joint les conditions les plus avantageuses. Pétrarque lui-même ne nous a pas laissé ignorer cette circonstance de sa vie , si glorieuse pour le Prince , & si honorable pour lui. Charles V , dans ses tentatives , à l'égard de Thomas de Pisan , pere de Christine , fut plus heureux que le Roi Jean à l'égard de Pétrarque ; mais on peut croire que l'exemple du pere guida le fils.

En voilà assez , pour prouver que le Roi Jean par lui-même a mérité le titre de premier Restaurateur des Lettres , & qu'il faut lui rapporter les commencemens de leur renaissance en France. On doit juger par les faits que nous avons rapportés d'après M. l'Abbé

Sallier , que le Roi Jean avoit tiré les esprits de leur assoupissement , qu'il avoit réveillé l'industrie , & excité l'émulation parmi ceux qui se sentoient capables d'écrire ; que les ouvrages les mieux accueillis étoient ceux qui tournoient au profit des mœurs & de l'honnêteté , qu'il avoit prescrit lui-même ceux , dont la Traduction , ou la composition pouvoit multiplier les connoissances , étendre la sphère des idées , élever les vûes , fournir des exemples de vertu , animer le courage , & nourrir dans tous les cœurs l'amour du bien public. Ce goût qu'il avoit pour les Sciences , il l'avoit transmis , comme un héritage précieux , aux Princes , ses fils , par l'éducation qu'il avoit sçû leur donner. Ainsi ce que Charles V. fit pour les Lettres , le Roi Jean l'avoit inspiré. Charles V. eut assez de force dans l'esprit pour conduire à d'heureux succès les affaires les plus importantes , & pour allier avec le Gouvernement de l'Etat , l'amour des Sciences , & le soin de les faire fleurir ; mais le Roi , son pere , lui avoit fait connoître les moyens , & son exemple lui avoit suggeré les mesures qu'il falloit prendre pour y réussir. Si donc Charles V. a eu la gloire d'élever l'édifice , il faut convenir que le Roi Jean en avoit

posé les premiers fondemens. Ainsi pour marquer la véritable époque du renouvellement des Sciences en France, il faut remonter au Regne du Roi Jean. On verra depuis ce tems renaître, se répandre, & s'accroître la lumiere dont nous jouissons, & qui a éclairé les hommes jusqu'à nos jours.

Cette lumiere que le Roi Jean ralluma, que Charles V. augmenta, fut conservée avec beaucoup de soin par les autres Princes, ses fils. » Jean, Duc de Berri, second fils du Roi Jean, aimoit, dit » Christine de Pisan, gens soubtils, soit » Clers ou autres, beaux Livres de Sciences Morales, & Histoires notables des » Pollicies Romaines. tous ouvrages » soubtilement faits & par Maistrie, » beaux & polis à ournemens. On tomberoit dans un détail sec & ennuyeux, si on rapportoit tous les ouvrages que l'on s'empressa de dédier aux Princes, dont il ordonna l'exécution, ou pour la perfection desquels il communiqua le secours de ses lumieres mêmes. M. le Laboureur a publié avec la vie de Jean, Duc de Berri, l'inventaire des Livres que ce Prince possédoit. Il y en avoit de tout genre, Livres de Religion, Livres de Jurisprudence, Livres d'Histoire, Livres de Belles-Let-

tres, Livres de Philosophie. Cet Inventaire cependant n'est pas complet, & la Bibliothèque du Roi a recouvré plusieurs volumes manuscrits de Jean, Duc de Berri, non compris dans la Liste de M. le Laboureur, & qu'il est aisé de reconnoître pour avoir appartenu à ce Prince, par l'Inscription que N. Flamel a mise à la tête de ces volumes.

Philippe, premier Duc de Bourgogne, de la seconde Maison Royale, fils du Roi Jean; & Charles, Duc d'Orleans, son arriere-petit-fils, montrèrent un goût vif pour les Lettres. Qui ne voit que ce goût décidé pour la Littérature, avoit sa première source dans le Roi Jean, qui l'avoit inspiré à ses enfans, & qu'eux-mêmes à leur tour avoient transmis à leurs descendans, comme un précieux héritage?

E X T R A I T

Du Discours de M. l'Abbé Vatty, sur les différences qui caractérisent la Tragédie Grecque & la Tragédie Françoisé.

Monsieur L. V. trouve que les Tragédies des Grecs différoient des nôtres en trois points essentiels. 1°. Par le choix des sujets; 2°. par la maniere de les traiter; 3°. par leurs représentations.

Il fait voir 1°. que les sujets des Tragédies Grecques étoient toujours des actions publiques , & exposées à la vûe de tout un peuple. En second lieu que leurs sujets étoient beaucoup plus simples que ceux de nos Tragédies, qu'on n'y voyoit ni ces intrigues compliquées , ni ces incidens multipliés que nous nous plaçons à étaler sur notre Scène. Il cite, pour exemple de l'extrême simplicité des sujets des Tragédies Grecques, le Philoctète de Sophocle , qui est une des plus belles pièces de ce Poète , & où il n'y a que trois personnages avec le chœur.

3°. Les Grecs choisissoient des actions si terribles & si atroces , que nous ne pourrions les soutenir aujourd'hui : notre Théâtre s'est plié à la douceur de nos mœurs , nous y voulons toujours voir de la galanterie. Les Anciens cherchoient à faire une grande impression sur les spectateurs ; ils vouloient exciter en eux la pitié & la terreur : il leur falloit des passions portées aux derniers excès , & des malheurs épouvantables.

La constitution & l'économie de la Tragédie Grecque , sont toutes différentes de la disposition des nôtres. Les Athéniens ignoroient la division du Poème dramatique en cinq Actes ; leur Tragédie n'ad-

met aucun vuide. L'action marche de suite , & telle qu'elle a dû naturellement se passer. Le chœur toujours présent à l'action , est un des principaux personnages , fait une espèce de basse continue dans les Scènes , & remplit ses intermèdes par ses chants ; les complaints des Héros partagées en strophes , ainsi que les chœurs , & dans les mêmes mesures de vers , occupent aussi souvent les vuides de l'action. En général , les Anciens étoient infiniment plus scrupuleux que nous sur la vraisemblance , rien ne se passoit sur leur Theatre sans une raison , ou nécessaire ou au moins apparente.

On peut dire aussi que la Poësie des Tragédies Grecques est bien plus forte , & plus relevée que la Poësie des nôtres ; nos Poëtes sont obligés de modérer leur verve pour se réduire au ton d'une conversation noble. Les Tragiques Grecs pouvoient se livrer à tout leur enthousiasme. Il faut convenir encore qu'ils ont mieux connu que nous , quel étoit le but que devoit se proposer la Tragédie , je veux dire , l'instruction des spectateurs. Il n'y a aucune Tragédie Grecque qui ne présente par le résultat de sa fable une moralité , & les chœurs n'y cessent d'inspirer l'horreur du vice , & l'amour de la vertu.

92 MERCURE DE FRANCE.

M. L. V. observa en dernier lieu , que les Tragédies anciennes étoient faites pour être représentées avec bien plus de pompe & de magnificence que les nôtres ; elles supposent toujours des décorations , des machines ; elles étoient accompagnées de chants , de danses & d'instrumens. M. L. V. est même persuadé qu'elles se chantoient d'un bout à l'autre. Il a prouvé autrefois son sentiment dans une Dissertation , imprimée dans le huitième volume des Mémoires de l'Académie des Belles Lettres.

La Tragédie Grecque tenoit essentiellement à la Religion , & faisoit une partie considérable du culte que l'on rendoit aux Dieux. On ne représentoit jamais que pendant la célébration de quelque fête. Il y avoit un Autel sur le Théâtre ; on y faisoit des sacrifices devant & après le spectacle. Les Acteurs étoient appelés Ministres de Bacchus , & on les révéroit comme les autres Prêtres dans le tems de leurs fonctions. Les compositions des Poètes Athéniens devoient s'ajuster à des idées de pompes & de solemnités religieuses.

M. L. V. finit ainsi : puisque par tant de raisons les Tragédies des Grecs étoient différentes des nôtres , ne les jugeons pas par les mêmes principes , entrons plutôt dans leurs vûes , tâchons de prendre leurs

idées , instruisons - nous bien de leurs mœurs , de leur Gouvernement , de leur Religion ; nous verrons bientôt disparaître les défauts que nous y croyons voir , & nous les lirons avec plus de plaisir & avec plus d'utilité.



A sua Eccellenza il Signor MARCHESSE DE CURSAY , Maresciallo di Campo, e Commandante Generale delle Truppe di S. M. X^a. in Corsica. Si allude ad alcuni frutti e fiori finti presentatigli dall' Autore.

S O N N E T T O.

Q Uesti Frutti , Signor , e questi Fiori
Che industre man feo di natura a scorno,
Se non li sdegni , forse fia che un giorno
Altri io t'offra di lor assai maggiori.

Che a me permesso è fra i celesti Cori
Delle Dive , che in Pindo hanno il soggiorno ;
Alli Eroi più famosi il crine adorno
Render di sagri , ed immortali allori.

Sprezzar con questi allor potrai l' altera
Empia Donna , che nulla al mondo cura ,
E miete i più bei Fior inanzi sera.

Anzi , mercè di lor , ferma , e sicura
Tua fama andar vedrassi , e sulla nera
Sponda , insultar l'onda di lete oscura.

Del Sig. Roberto Curlo , Nobile Genovese.



OBSERVATIONS

Sur le Discours qui a été couronné à Dijon.

L'Auteur du Discours Académique qui a remporté le Prix à l'Académie de Dijon , est invité par des personnes qui prennent intérêt au bon & au vrai qui y régner , à publier ce Traité plus ample , qu'il avoit projeté & depuis supprimé.

On espère que le Lecteur y trouveroit des éclaircissemens & des modifications à plusieurs propositions générales , susceptibles d'exceptions & de restrictions. Tout cela ne pouvoit entrer dans un Discours Académique , limité à un court espace. Cette sorte de style non plus n'admet peut-être pas de pareils détails , & ce seroit d'ailleurs paroître se défier trop des lumières & de l'équité de ses Juges.

C'est ce que des personnes bien intentionnées ont voulu faire entendre à certains Lecteurs hérissés de difficultés & peut

être de mauvaise humeur de voir le luxe trop vivement attaqué. Ils se sont récriés sur ce que l'Auteur semble, disent-ils, préférer la situation où étoit l'Europe avant le renouvellement des sciences, état pire que l'ignorance par le faux savoir ou le jargon scholastique qui étoit en règne.

Ils ajoutent que l'Auteur préfère la rusticité à la politesse, & qu'il fait main basse sur tous les Sçavans & les Artistes. Il auroit du, disent-ils, encore marquer le point d'où il part pour désigner l'époque de la décadence, & en remontant à cette première époque, faire comparaison des mœurs de ce tems là avec les nôtres. Sans cela nous ne voyons point jusqu'où il-faudroit remonter, à moins que ce ne soit au tems des Apôtres.

Ils disent de plus, par rapport au luxe, qu'en bonne politique on sçait qu'il doit être interdit dans les petits Etats, mais que le cas d'un Royaume tel que la France, par exemple, est tout différent. Les raisons en sont connues.

Enfin voici ce qu'on objecte. Quelle conclusion pratique peut-on tirer de la Thèse que l'Auteur soutient ? Quand on lui accorderoit tout ce qu'il avance sur le préjudice du trop grand nombre de

Sçavans & principalement de Poètes ; Peintres & Musiciens , comme au contraire sur le trop petit nombre de Laboureurs. C'est , dis-je , ce qu'on lui accordera sans peine. Mais quel usage en tirera-t'on ? Comment remédier à ce désordre , tant du côté des Princes que de celui des Particuliers ? Ceux là peuvent-ils gêner la liberté de leurs sujets par rapport aux Professions auxquelles ils se destinent ? Et quant aux luxe , les loix somptuaires qu'ils peuvent faire n'y remédient jamais à fonds ; l'Auteur n'ignore pas tout ce qu'il y auroit à dire là dessus.

Mais ce qui touche de plus près la généralité des Lecteurs , c'est de sçavoir quel parti ils en peuvent tirer eux-mêmes en qualité de simples Particuliers , & c'est en effet le point important , puisque si l'on pouvoit venir à bout de faire concourir volontairement chaque individu particulier à ce qu'exige le bien public , ce concours unanime feroit un total plus complet , & sans comparaison plus solide , que tous les réglemens imaginables que pourroient faire les Puissances.

Voilà une vaste carrière ouverte au talent de l'Auteur , & puisque la presse roule & roulera vraisemblablement (quoi qu'il en puisse dire) & toujours plus au service
du

du frivole & de pis encore qu'à celui de la vérité, n'est-il pas juste que chacun qui a de meilleures vûes & le talent requis, concoure de sa part à y mettre tout le contrepoids dont il est capable ?

Il est d'ailleurs des cas où l'on est plus comptable au Public d'un second écrit qu'on ne l'étoit du premier. Il n'y a pas beaucoup de Lecteurs à qui l'on puisse appliquer ce Proverbe. *A bon entendeur demi-mot* On ne sauroit mettre dans un trop grand jour des vérités qui heurtent autant de front le goût général, & il importe d'ôter toute prise à la chicane.

Il est aussi bien des Lecteurs qui les goûteront mieux dans un style tout uni, que sous cet habit de cérémonie qu'exigent des Discours Académiques, & l'Auteur, qui paroît dédaigner toute vaine parure, le préférera sans doute, libéré qu'il sera par là d'une forme toujours gênante.

P. S. On apprend qu'un Académicien d'une des bonnes Villes de France, prépare un Discours en réfutation de celui de l'Auteur. Il y fera sans doute entrer un Article contre la suppression totale de l'Imprimerie, que bien des gens ont trouvé extrêmement outré.

R E P O N S E

Aux Observations précédentes.

JE dois, Monsieur, des remerciemens à ceux qui vous ont fait passer les observations que vous avez la bonté de me communiquer, & je tâcherai d'en faire mon profit; je vous avouerai pourtant que je trouve mes Censeurs un peu sévères sur ma Logique, & je soupçonne qu'ils le feroient montrés moins scrupuleux, si j'aurois été de leur avis. Il me semble, au moins que s'ils avoient eux-mêmes un peu de cette exactitude rigoureuse qu'ils exigent de moi, je n'aurois aucun besoin des éclaircissemens que je leur vais demander.

L'Auteur semble, disent-ils, préférer la situation où étoit l'Europe avant le renouvellement des sciences. Etat pire que l'ignorance par le faux sçavoir, ou le jargon qui étoit en régie. L'Auteur de cette observation semble me faire dire que le faux sçavoir, ou le jargon scholastique soit préférable à la Science, & c'est moi-même qui ai dit qu'il étoit pire que l'ignorance; mais qu'entend-il par ce mot de *situation*? L'applique-t-il aux lumières ou aux mœurs, ou s'il confond ces choses que j'ai tant pris de peine à distinguer? Au reste, comme

c'est ici le fond de la question , j'avoüe qu'il est très-mal adroit à moi de n'avoir fait que sembler prendre parti là-dessus.

Ils ajoutent que l'Auteur préfère la rusticité à la politesse. Il est vrai que l'Auteur préfère la rusticité à l'orgueilleuse & fausse politesse de notre siècle , & il en a dit la raison. *Et qu'il fait main basse sur tous les Sçavans & les Artistes.* Soit , puisqu'on le veut ainsi , je consens de supprimer toutes les distinctions que j'y avois mises.

Il auroit du , disent-ils encore , marquer le point d'où il part , pour désigner l'époque de la décadence. J'ai fait plus ; j'ai rendu ma proposition générale : J'ai assigné ce premier degré de la décadence des mœurs au premier moment de la culture des Lettres dans tous les pays du monde , & j'ai trouvé le progrès de ces deux choses toujours en proportion. *Et en remontant à cette première époque , faire comparaison des mœurs de ce tems-là avec les nôtres.* C'est ce que j'aurois fait encore plus au long dans un volume in-quarto.

Sans cela , nous ne voyons point jusqu'où il faudroit remonter , à moins que ce ne soit au tems des Apôtres. Je ne vois pas , moi , l'inconvénient qu'il y auroit à cela , si le fait étoit vrai. Mais je demande justice

au Censeur : Voudroit-il que j'eusse dit que le tems de la plus profonde ignorance étoit celui des Apôtres ?

*Ils disent de plus , par rapport au luxe , qu'en bonne politique on sçait qu'il doit être interdit dans les petits Etats , mais que le cas d'un Royaume , tel que la France par exemple , est tout different. Les raisons en sont connues. N'ai-je pas ici encore quelque sujet de me plaindre ? Ces raisons sont celles auxquelles j'ai tâché de répondre. Bien ou mal , j'ai répondu. Or on ne sçauroit guères donner à un Auteur une plus grande marque de mépris qu'en ne lui répliquant que par les mêmes argumens qu'il a réfutés. Mais faut-il leur indiquer la difficulté qu'ils ont à résoudre ? La voici. Que deviendra la vertu , quand il faudra s'enrichir à quelque prix que ce soit * ? Voilà ce que je leur ai demandé , & ce que je leur demande encore.*

Quant aux deux observations suivantes , dont la première commence par ces mots : *Enfin voici ce qu'on objecte , & l'autre par ceux-ci , mais ce qui touche de plus près ;* je supplie le Lecteur de m'épargner la peine de les transcrire. L'Académie m'avoit demandé si le rétablissement des Sciences & des Arts avoit contribué à épurer les

* Disc. p. 38.

mœurs. Telle étoit la question que j'avois à résoudre : cependant voici qu'on me fait un crime de n'en avoir pas résolu une autre. Certainement cette critique est tout au moins fort singulière. Cependant j'ai presque à demander pardon au Lecteur de l'avoir prévue, car c'est ce qu'il pourroit croire en lisant les cinq ou six dernières pages de mon discours.

Au reste, si mes Censeurs s'obstinent à désirer encore des conclusions pratiques, je leur en promets de très clairement énoncées dans ma première réponse.

Sur l'inutilité des Loix somptuaires pour déraciner le luxe une fois établi, on dit que *l'Auteur n'ignore pas ce qu'il y a à dire là-dessus*. Vraiment non. Je n'ignore pas que quand un homme est mort, il ne faut point appeller de Médecins.

On ne sauroit mettre dans un trop grand jour des vérités qui heurtent autant de front le goût général, & il importe d'ôter toute prise à la chicane. Je ne suis pas tout à fait de cet avis, & je crois qu'il faut laisser des osselets aux enfans.

Il est aussi bien des Lecteurs qui les goûteront mieux dans un style tout uni, que sous cet habit de cérémonie qu'exigent les Discours Académiques. Je suis fort du goût de ces Lecteurs-là. Voici donc un point dans le-

E. iiij.

quel je puis me conformer au sentiment de mes Censeurs , comme je fais dès aujourd'hui.

J'ignore quel est l'adversaire dont on me menace dans le *Postscriptum*. Tel qu'il puisse être , je ne sçaurois me résoudre à répondre à un ouvrage , avant que de l'avoir lû , ni à me tenir pour battu , avant que d'avoir été attaqué.

Au surplus , soit que je réponde aux critiques qui me sont annoncées , soit que je me contente de publier l'ouvrage augmenté qu'on me demande , j'avertis mes Censeurs qu'ils pourroient bien n'y pas trouver les modifications qu'ils espèrent. Je prévois que quand il sera question de me défendre , je suivrai sans scrupule toutes les conséquences de mes principes.

Je sçais d'avance avec quels grands mots on m'attaquera. Lumieres , connoissances , loix , morale , raison , bienveillance , égards , douceur , aménité , politesse , éducation , &c. A tout cela je ne répondrai que par deux autres mots , qui sonnent encore plus fort à mon oreille. Vertu , vérité ! m'écrirai-je sans cesse ; vertu , vérité ! si quelqu'un n'aperçoit là que des mots , je n'ai plus rien à lui dire.

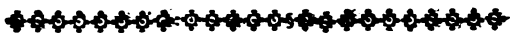


EPIGRAMME

Contre un Auteur logé au quatrième étage.

Suivant la hauteur de la place
 Qu'*Apollon* nous marque au *Parnasse* ;
 Nous réglons notre appartement ;
 Or , écoutez , voici comment :
 Celui qui sur le *Pinde* prime ,
 Peut s'étaler dans un premier ;
 Mais qui n'en atteint pas la cime ,
 Est relegué dans un grenier.

*Par l'Inconnu , Coadjuteur du Porte-
 Bannière des Innocens.*



LE PRINTEMPS,

STANCES REGULIERES

*A Mlle D** , qui m'avoit demandé des
 vers sur cette saison.*

Que le Printemps est agréable !
 Il est accompagné des folâtres *Zéphirs* ;
 Il nous rend la campagne aimable ;
 Il invite à goûter les plus tendres plaisirs.

E iiiij.

204 MERCURE DE FRANCE

Tout rit, tout plaît dans la Nature ;
La jeune & belle *Flora* étale en tous les lieux ,
Gazons fleuris, tendre verdure ,
Et du lys odorant l'éclat délicieux.

Reine des fleurs, charmante rose !
Pourquoi donc naître, hélas & parer nos jardins ,
Puisqu'aussi-tôt sèche qu'éclosoe ,
Tout votre éclat ne dure au plus que deux matins.

Semblable à cette fleur divine ,
Une belle nous plaît ; on en est enchanté ;
Bientôt une sévère épine
Nous rebute & nous chasse, enfin vient son Été.

Trop tard alors elle veut plaire ,
En voyant les appas déjà sur le retour ,
On la méprise, elle a beau faire ,
L'Amour, pour la punir, la chasse de sa Cour.

Jeunes beautés si florissantes ,
Faut-il que vous passiez aussi rapidement ?
Votre Printems vous rend charmantes :
Rarement votre Été peut fixer un amant.

Votre teint de lys & de roses
Par son riant éclat sçait enchanter nos cœurs ;
Mais ces beautés à peine écloses ,
Se fannent en un jour comme les moindres fleurs.

Jouissez de votre jeunesse,

Aimez , belles , aimez au printemps de vos jours ,
 Car l'approche de la vieillesse
 Voit fuir à pas légers les volages amours.

E N V O I.

Gravez bien au fond de votre ame ,
 Et reteñez , *Iris* , cette utile leçon :

Mon cœur , à présent tout de flamme ,
 Peut-être en votre Eté ne seroit qu'un glaçon.

Par le même



O N a vû dans le Mercure du mois d'Avril un article de l'Encyclopédie sur une matiere très-connue & traitée par un grand nombre de differens Auteurs ; c'étoit le mot Abeille ; on a crû devoir donner un autre article d'Histoire Naturelle sur une matiere presque ignorée , ou traitée du moins très-superficiellement par ceux qui en ont écrit , c'est le mot *Agate* , il est , comme le premier , de la composition de M. d'Aubenton. On verra par cet exemple que le Dictionnaire de l'Encyclopédie ne contiendra pas seulement l'Histoire des connoissances acquises , mais qu'on en trouvera aussi de nouvelles dans toute la suite de ce grand ouvrage.

Agate, *Achates* S. F. (Hist. Nat.) Pierre fine que les Auteurs d'Histoire Naturelle

ELVV

ont mise dans la classe des pierres fines demi-transparentes. Voyez Pierre fine.

On croit que le nom d'Agate vient de celui du fleuve *Aobates* dans la vallée de Noto en Sicile, que l'on appelle aujourd'hui *le Drillo*, & on prétend que les premières pierres d'Agate furent trouvées sur les bords de ce fleuve.

La substance de l'Agate est la même que celle du caillou, que l'on appelle communément *Pierre à fusil* : toute la différence que l'on peut mettre entre l'une & l'autre, est dans les couleurs ou dans la transparence ; ainsi l'Agate brute, l'Agate imparfaite par rapport à la couleur & à la transparence, n'est pas différente du caillou, & lorsque la matière du caillou a un certain degré de transparence ou des couleurs marquées, on la nomme *Agate*.

On distingue deux sortes d'Agates par rapport à la transparence : sçavoir l'Agate Orientale & l'Agate Occidentale. La première vient ordinairement des pays Orientaux, comme son nom le désigne, & on trouve la seconde dans les pays Occidentaux, en Allemagne, en Bohême, &c. On reconnoît l'Agate Orientale à la netteté, à la transparence, à la beauté du poli ; au contraire l'Agate Occidentale est obscure ; sa transparence est obscurcie, & son po-

liment n'est pas aussi beau que celui des *Agates Orientales*. Toutes les *Agates* qu'on trouve en Orient n'ont pas les qualités qu'on leur attribue ordinairement , & on rencontre quelquefois des *Agates* en Occident , que l'on pourroit comparer aux *Orientales*..

La matiere ou la pâte de l'*Agate Orientale* , comme disent les *Lapidaires* , est un caillou demi-transparent , pur & net ; mais dès qu'un tel caillou a une teinte de couleur , il retient rarement le nom d'*Agate*. Si la couleur naturelle du caillou est laiteuse & mêlée de jaune ou de bleu , c'est une *Chalcedoine* ; si le caillou est de couleur orangée, c'est une *Sardoine* ; s'il est rouge, c'est une *Cornaline*. Voyez *Caillou*, *Chalcedoine* , *Cornaline* , *Sardoine*. On voit par cette distinction qu'il y a peu de variété dans la couleur des *Agates Orientales* ; elles sont blanches ou plutôt elles n'ont point de couleur. Au contraire l'*Agate Occidentale* a plusieurs couleurs & différentes nuances dans chaque couleur ; il y en a de jaunes & de rouges , que l'on ne peut pas confondre avec les *Sardoines* ni les *Cornalines*, parce que le jaune de l'*Agate Occidentale* , quoique mêlé de rouge , n'est jamais aussi vif & aussi net que l'orangé de la *Sardoine*. De même le rouge

E vj.

de l'Agate Occidentale semble être lavé & éteint , en comparaison du rouge de la Cornaline. C'est la couleur du minium comparée à celle du vermillon.

La matiere de l'Agate Occidentale est un caillou , dont la transparence est plus qu'à demi offusquée , & dont les couleurs n'ont ni éclat ni netteré.

Il est plus difficile de distinguer l'Agate des autres pierres demi-transparentes , telles que la Chalcédoine , la Sardoine & la Cornaline , que de la reconnoître parmi les pierres opaques , telles que le jaspe & le jade : cependant on voit souvent la matiere demi-transparente de l'Agate mêlée dans un même morceau de pierre avec une matiere opaque , telle que le jaspe ; & dans ce cas on donne à la pierre le nom d'*Agate jaspée* , si la matiere d'Agate en fait la plus grande partie , & on l'appelle *jaspe agaté* , si c'est le jaspe qui domine.

L'arrangement des taches & l'opposition des couleurs dans les couches , dont l'Agate est composée , font des caracteres pour distinguer différentes especes , qui sont l'*Agate simplement dite* , l'*Agate onyx* , l'*Agate œlle* , & l'*Agate herborisée*.

L'*Agate simplement dite* est d'une seule couleur ou de plusieurs , qui ne forment que des taches irrégulieres posées sans ordre.

& confonduës les unes avec les autres. Les teintes & les nuances des couleurs peuvent varier presque à l'infini, de sorte que dans ce mélange & dans cette confusion il s'y rencontre des hazards aussi singuliers que bisarres. Il semble quelquefois qu'on y voit des gâsons, des ruisseaux & des paysages, souvent même des animaux & des figures d'hommes; & pour peu que l'imagination y contribue, on y apperçoit des tableaux en entier : Telle étoit la fameuse Agate de Pyrrhus, Roi d'Albanie, sur laquelle on prétendoit voir, au rapport de Plinè, Apollon avec sa lyre, & les neuf Muses, chacune avec ses attributs : On l'Agate dont Boëce de Boot fait mention ; elle étoit de la grandeur de l'ongle, & on y voyoit un Evêque avec sa mitre : Et en retournant un peu la pierre, le tableau changeant, il y paroissoit un homme & une tête de femme. On pourroit citer quantité d'autres exemples, ou plutôt il n'y a qu'à entendre la plupart des gens qui jettent les yeux sur certaines Agates; ils y distinguent quantité de choses que d'autres ne peuvent pas même entrevoir. C'est pousser le merveilleux trop loin, les jeux de la Nature n'ont jamais produit sur les Agates que quelques traits toujours trop imparfaits, même pour y faire une esquisse.

no MERCURE DE FRANCE.

L'Agate onyce est de plusieurs couleurs ; mais ces couleurs , au lieu de former des taches irrégulières , comme dans l'Agate simplement dite, forment des bandes ou des zones qui représentent les différentes couches dont l'Agate est composée. La couleur de l'une des bandes n'anticipe pas sur les bandes voisines. Chacune est terminée par un trait net & distinct. Plus les couleurs sont opposées & tranchées l'une par rapport à l'autre , plus l'Agate onyce est belle. Mais l'Agate est rarement susceptible de ce genre de beauté , parce que ses couleurs n'ont pas une grande vivacité. Voyez *Onyce*.

L'Agate œillée est une espèce d'Agate onyce , dont les couches sont circulaires. Ces couches forment quelquefois plusieurs cercles concentriques sur la surface de la pierre ; elles peuvent être plus épaisses les unes que les autres ; mais l'épaisseur de chacune en particulier est presque égale dans toute son étendue. Ces couches ou plutôt ces cercles ont quelquefois une tache à leur centre commun , alors la pierre ressemble en quelque façon à un œil ; c'est pourquoi on les a nommées *Agates œillées*. Il y a souvent plusieurs de ces yeux sur une même pierre ; c'est un assemblage de plusieurs cailloux qui se sont

formés les uns contre les autres , & confondus ensemble en grossissant. Voyez *Gaillon*.

On monte en bague les Agates oeilées , & le plus souvent on les travaille pour les rendre plus ressemblantes à des yeux. Pour cela on diminue l'épaisseur de la pierre dans certains endroits , & on met dessous une feuille couleur d'or , alors les endroits les plus minces paroissent enflammés , tandis que la feuille ne fait aucun effet sur les endroits de la pierre , qui sont les plus épais. On ne manque pas aussi de faire une tache noire au centre de la pierre en dessous , pour représenter la prunelle de l'œil , si la Nature n'a pas fait cette tache.

On donne à l'Agate le nom d'*herborisée* ou de *dendrite* , (Voyez Dendrite) lorsqu'on y voit des ramifications , qui représentent des plantes , telles que des mousses , & même des buissons & des arbres. Les traits sont si délicats , le dessein est quelquefois si bien conduit , qu'un Peintre pourroit à peine copier une belle Agate herborisée. Mais elles ne sont pas toutes aussi parfaites les unes que les autres ; on en voit qui n'ont que quelques taches informes , d'autres sont parsemées de traits qui semblent imiter les premières productions de la végétation , mais

LII. MERCURE DE FRANCE.

qui n'ont aucun rapport les uns aux autres. Ces traits, quoique liés ensemble , ne forment que des rameaux imparfaits & mal dessinés. Enfin les belles Agates herborisées présentent des images qui imitent parfaitement les herbes & les arbres ; le dessein de ces especes de Peintures est si régulier , que l'on peut y distinguer parfaitement les troncs , les branches , les rameaux , & même les feuilles. On est allé plus loin , on a crû y voir des fleurs. En effet il y a des dendrites dans lesquelles les extrémités des ramifications sont d'une belle couleur jaune ou d'un rouge vif. *Voyez Cornaline herborisée , Sardoine herborisée.*

Les ramifications des Agates herborisées sont d'une couleur brune ou noire , sur un fond dont la couleur dépend de la qualité de la pierre ; il est net & transparent , si l'Agate est Orientale ; si au contraire elle est Occidentale , ce fond est sujet à toutes les imperfections de cette sorte de pierre. *Voyez Caillon. (i)*

Le succès de l'Article ABEILLE , inséré dans le Mercure d'Avril dernier , nous a engagé à donner encore ce'ui-ci. Ce sera le dernier. Le Public sera incessamment en état de juger par lui-même du premier volume de l'Encyclopédie , qui paraîtra dans le courant de ce mois de Juin , comme on l'a annoncé dans le Prospectus.

Les mots de l'Enigme & des Logogripes du Mercure de Juin, premier volume, sont *Coëffe*, *Coëffe à la lapine*, en *Rhinoceros*, en *Papillon*, en *Comète*, en *Carcasse*, en *Berg-op-zom*; *symphonie* & *Gigoudenne*. On trouve dans le premier Logogriphe *Moïse*, *Enos*, *Noé*, *Sem*, *Sion*, *Joseph*, *Saint Joseph*, *Simeon*, *Simon*, *Hymne*, *Pie*, oiseau, *Pie*, Pape, son, impie, soie, oie, jeu, aie, oiseau, *Iphis*, *Sophie*, *Mine*, figure, *Mine d'or*, *Pin*, *Oïse*, *Mons*, *Eïse*, *Ino*, *Io*, *noïse*, *nom*, *Ionie*, *Pion*, *mois*, *soin*, *Moine*, *pois*, *Nymphe* & *Pison*. On trouve dans le second Logogriphe, *ennui*, *gué*, *Dune*, *Guinée*, *Dun*, *Guinée*, *oui*, *non*, *ego*, *genou*, *Genoin*, *vin*, *nud*, *envie*, *Ge-deon*, *nio*, *noé*, *vie*, *gego*, *Guidon*, *gigue*, *guenon*, *Guyenne*, *guide*, *vienne*, *Giengen*, *dor*, *none*, *Juge*, *Junon* & *gogue*.



E N I G M E.

Prends bien garde, Lecteur, à ce qu'on te propose;

Nous sommes deux jumeaux d'une telle union,

Qu'on nous prend pour la même chose.

Dans la commune opinion;

214 MERCURE DE FRANCE.

Cependant notre caractère
Est si divers & si contraire ,
Que toujours l'un de nous détruit
Tout ce que l'autre avoit produit.
Ensemble on ne nous voit point être ;
Et pourtant on peut affirmer ,
Quand l'un de nous vient à paroître ,
Qu'en peu de tems l'autre va se montrer.
Nous sommes fort âgés , & pourtant je te jure ,
On a pour nous encor beaucoup d'attention ;
Avec ordre , règle & mesure
Nous faisons notre fonction ,
Et cependant , malgré cette sage pratique ,
Chacun de nous passe pour lunatique.
Nous effrayâmes autrefois
Un Roi fameux parmi les Rois ,
Et sa perte pensa devenir notre ouvrage.
Nous sommes , à la fois dans ce vaste univers ;
Soit sous un Ciel heureux , soit sous un Ciel sa-
vage ,
En mille & mille endroits divers ,
Et néanmoins jamais on ne nous voit paroître
Dans un certain pays très-grand ,
Quoiqu'à ceux où l'on peut tous les jours nous
voir naître ,
Il soit semblable entièrement.
S'il faut, ami Lecteur , que long-tems tu nous
cherches ,
N'en sois point étonné , car sans présomption ,

Nous sommes en possession
De causer de grandes recherches.

LOGOGRIPE.

JE fais un ornement utile
Au plus noble des Arts, & si quelque indocile
Ose, en le pratiquant, me laisser à l'écart,
Je lui fais courir le hazard
D'avaler l'amere pillule
De voir son travail ridicule ;
Les plus célèbres des humains
Me recherchent sans nul mystère ;
Et pourtant les plus belles mains
Sont celles qui pour l'ordinaire,
Me font les plus sanglans affronts ;
Et chacun en sçait les raisons.

Onze membres jadis composoient ma structure ;
Je n'en ai plus que dix ; tout change en la Nature.
Mais dans ces dix encor, Lecteur, tu trouveras
Ce qui pour les mortels a d'étranges appas ;
Ce qui paroît toujours dans les plus grands repas ;
Dans des lieux dangereux un flambeau fort utile ;
Un petit animal, fort peu cousin des chats ;
Pour deux tendres amans un fort aimable azile ;
Un piège à l'innocent oiseau ;
Ce d'où vient la liqueur qui fait mépriser l'eau ;
Une terrible maladie ;

116 MERCURE DE FRANCE.

Ce que Cloris cache avec soin ;
Ce qu'un homme chargé dit toujours d'un peu
loin ;
Un fleuve renommé de la Lusitanie ;
Un vase de terre ou d'airain ;
Un jeune sire fort malin ;
Du corps humain une partie.
y trouverois encor plusieurs autres sujets ,
Mais je crois, cher Lecteur , qu'en voilà bien assez ;

A U T R E.

JE suis la fatale origine
De la peste & de la famine ,
Et l'enfant sorti de mon sein ,
Dépeuple encor le genre humain.
Hélas ! pouvois-je ne pas être
La source de tous les maux ,
Puisqu'un des péchés capitaux
Fait la moitié de mon être ?
De six membres qui me composent ,
Deux forment un fleuve fameux ,
Dont les eaux rapides arrosent
Les champs qu'ont engraisé les corps de nos
ayeux ;
Les quatre qui restent encore ,
Servent de guide au Chasseur ;
Sans eux-mêmes , sans eux , la poétique ardeur
Du célèbre Rousseau n'eût fait qu'une pécore ,
Et les airs de Rameau charmans, pleins de douceur.

Pour nous n'auroient rien de sonore.

En moi se trouvent renfermés

Deux fruits d'espèce différente ;

Etes-vous pauvre ? à vos regards charmés

J'étaie-richeffe brillante,

Et les estomachs affamés

Trouvent pâture abondante.

Quand de trois de mes pieds les freres sont formés.

Trois encor (si d'un chien vous sentez la morsure)

Peuvent , à ce qu'on dit , guérir votre blessure.

En est-ce assez , ami Lecteur ,

Pour mettre fin à votre rêverie ?

Non , dites-vous ; hé bien , dans une Loterie ,

D'un billet non sorti j'enrichis le porteur ,

Sans que du plus grès lot , qui flatte-encor son cœur ,

L'esperance lui soit ravie.

Que vous dirai-je encor ? Dans mes membres épars

On vit jadis triompher les Césars ,

Et l'on y lit le nom de ce Prélat antique ,

Qui d'un Prince Payen fit un Roi Catholique.

Par M. C. C.

118 MERCURE DE FRANCE.

A U T R E.

JE suis depuis long-tems , cher Lecteur , en usage ;

Je sers aux grands , petits , au fol , ainsi qu'au sage ;
A la mode soumise , on me voit tour à tour

Changer du blanc au noir , de forme & de contour ;

Mais veux-tu deviner ? de mon tout l'assemblage

Mes neuf pieds bouverlés t'instruiront davantage.

D'abord tu m'apperçois chez l'Abbé Dameret ,
Avec art arrangé , toujours & propre & net.

Autre combinaison , tu me mets en pratique ,

Pour , sur un papier blanc , noter de la musique ,

Et sans changer de nom , dans un sens différent ,

Je suis poisson de mer , délicat & friant.

Poursuis , tu trouveras l'instrument nécessaire ,

Qui fait changer du lait la nature ordinaire ;

Je te présente encor un péché capital ,

Un des quatre éléments , un rongeur animal.

Ce qu'un homme d'honneur doit remplir dans le
monde ;

Cette Ville , autrefois en Héros si féconde ,

Trouve en mon sein le nom d'un grand fleuve &
connu ;

Une amère boisson , dont tu peux avoir bû ;

Enfin , mon cher Lecteur , en ce moment peut-
être ,

Tu me vois ou me tiens , cherchant à me con-
noître.

Par M. C. . . . A Alençon.



NOUVELLES LITTERAIRES.

NOUVEAUX Mémoires d'Histoire, de Critique & de Littérature. Par M. l'Abbé d'Artigny. Tome IV. A Paris, chez Debure, l'aîné, Quai des Augustins, 1751.

Le premier article de ce nouveau volume est un détail critique de plusieurs faits douteux, ou visiblement supposés : il nous semble que l'Auteur auroit pû choisir des événemens plus importans, & par-là plus dignes de sa sagacité. Le second article contient des pièces originales, concernant le Procès de Messieurs de Bouillon, de Cinq Mars & de Thou ; c'est un événement si intéressant, si considérable, & si compliqué du Regne de Louis XIII. qu'on doit regarder comme précieux tout ce qui aide à en éclaircir l'Histoire. M. Tillior nous a donné des Mémoires pour servir à l'Histoire des Foux : M. l'Abbé d'Artigny en fait l'extrait, & y ajoute quelques éclaircissemens dans le troisième article du volume, dont nous donnons l'idée. L'article quatrième est une addition à la Chronique scandaleuse des Sçavans. M. l'Abbé d'Artigny avoit ramassé dans un des

volumes précédens de ses Mémoires , la plupart des injures que les Sçavans s'étoient dites ; il avoit oublié la querelle de M. Andri & du Pere Poisson , à l'occasion d'un Extrait que le Médecin avoit fait du panégyrique de Saint François , par le Cordelier. Il n'y a peut-être rien de plus burlesque que la défense du Pere Poisson , excepté peut-être le panégyrique qui a occasionné la guerre. Le Mémoire historique sur de M. de Breves , qui fait le cinquième article , m'a paru le morceau le plus agréable du volume. Il est suivi du discours qu'il tint , lorsqu'il remit le Duc d'Anjou entre les mains de Louis XIII. Ce curieux volume est terminé par les fameuses Thèses , soutenues à Beziers , dans un Chapitre Provincial des Carmes , en 1682. On y voit entr'autres singularités , qu'Elie étant encore dans le sein de sa mere , il apparut à son pere des hommes vêtus , comme les Carmes d'aujourd'hui , qui saluoient un petit enfant , l'emmailloient avec des flammes ardentes , & au lieu de lait , lui donnoient du feu pour nourriture. Qu'Elie fonda plusieurs Couvens de Carmes sur le Mont Carmel , à Bethel , à Jéricho , &c. qu'il établit Elisée pour Général de l'Ordre ; qu'Enoc & Elie n'ont point été ravis dans le Ciel , mais qu'ils

qu'ils furent transportés dans le Paradis terrestre, où ils sont encore en attendant la venue de l'Ante-Christ, auquel ils doivent s'opposer pour le salut des Elus. Que durant les quarante jours, qui s'écoulerent depuis la Resurrection de Notre-Seigneur jusqu'à son Ascension, le tems qui lui restoit après avoir instruit ses Disciples, il l'employoit à visiter Enoch & Elie, pour les récréer par sa présence, & leur apprendre de quelle maniere ils devoient faire la guerre à l'Ante-Christ. Que comme le Baptême est d'une obligation indispensable pour tous les hommes, sans excepter même la Sainte Vierge, quoique née sans péché, il est certain qu'Elie conféra à son tour la grace du Baptême; qu'il est vraisemblable qu'Elie participa au Sacrement de l'Eucharistie, & qu'il fut consacré Prêtre par Jesus-Christ, ou par un Ange. Que Michée, Abdias, Ezechiel, Daniel, & plusieurs autres anciens Prophètes, prirent l'habit de Carmes. Qu'il est très-probable que le Philosophe Pythagore s'engagea aussi dans l'Ordre, car il étoit Juif de Nation. Il demeura long-tems parmi les Religieux du Mont-Carmel, qui furent ses Précepteurs, & il eut soin, en formant ses élèves, de les rendre parfaitement semblables aux Disci-

II. Vol.

E

ples d'Elie , dont ils prirent en effet la même façon de se conduire , de se nourrir & de s'habiller. Que si l'on examine de près le genre de vie & les observations régulières des Druides , ces anciens & fameux Prêtres des Gaulois , on ne doutera point que ce ne fussent de vrais Carmes ; leur principal Convent étoit à Chartres. On ajoute , que malgré les transmigrations du Peuple Juif , & ses fréquentes calamités , l'Ordre fut toujours florissant & tranquille possesseur sur le Mont-Carmel des biens qu'Elie lui avoit laissés. Que les Carmes se soutinrent sans la moindre interruption , sous le nom de Réchabites , d'Esseniens , d'Assidéens , de Nazaréens perpétuels , jusqu'à Saint Jean-Baptiste , qui embrassa leur Institut avec ses Disciples. Qu'après leur conversion au Christianisme , les uns devenus Coadjuteurs des Apôtres , se répandirent par tout l'univers , & y porterent avec l'Evangile , la connoissance de leurs Régles , & des devoirs de la vie monastique. Les autres , qui étoient déjà accoutumés par leur profession à vivre en solitude , se retirèrent dans les déserts de la Palestine , de l'Egypte , & surtout de la Thébaïde , où ils fondèrent quantité de Monastères , remplis d'une multitude innombrable de Religieux.

Que si dans la suite il s'éleva d'illustres personnages qui établirent differens Ordres , soit en Orient , soit en Occident , leur principale attention fut toujours de conserver les observances les plus essentielles de l'Institut des Carmes , qui leur avoit servi de modèle. Que ceux-ci dans le second âge de l'Ordre furent nommés Thérapeutes , Hermites , Anachorètes , Solitaires , Ascètes , Philosophes & Cénobites. Qu'il n'est pas douteux que Saint Antoine , Saint Hilarion , Saint Pacôme , Saint Cyrille , Saint Basile , Saint Jérôme , Saint Simplicien , Saint Romain , Directeur de Saint Benoît , Saint Palladius , Apôtre des Ecoissois , & une infinité d'autres grands hommes , n'aient pris l'habit parmi les Carmes. Mais on fait remarquer particulièrement le Saint Simon Stoch , à qui la Sainte Vierge accorda le privilège attaché au saint Scapulaire , & au vêtement des Disciples d'Elie , pour montrer sa protection singulière envers cet Ordre qui lui est dévoué , & qui par une succession non interrompue doit subsister jusqu'à la fin des siècles.

On vient de publier le *Prospectus* d'une Histoire Synoptique du Royaume & de la Maison de France , ou Table historique,
F.ij

chronologique , généalogique & critique ,
contenant :

L'Histoire abrégée des soixante-neuf
Rois de France , distribués en quatre races ,
l'ordre de leur succession & de leur filia-
tion , du côté paternel & maternel , le
commencement , la durée , & la fin de cha-
que Regne , le lieu où ces Princes sont
morts , & celui où ils ont été enterrés.

Et la véritable origine de la race Ca-
petienne , actuellement sur le Trône , mal
exposée par Duboucher , Sainte Marthe ,
Dominicq , le Ministre Blondel , le Doc-
teur Chifflet , Anselme & autres Généalo-
gistes.

Et une filiation exacte depuis Saint Ar-
noul , descendant de Clovis I. jusqu'à
Louis XV.

Où on a corrigé & rectifié les fausses dat-
tes , les erreurs & les omissions des Chro-
niques & des Annales , des Historiogra-
phes , Abbréviateurs , Chronologistes &
Généalogistes , d'après les ouvrages des
Auteurs contemporains , & une infinité
de Chartes , produites par le Duc d'Eper-
non , Duchesne , Dupuy , Pithou , Besly ,
Perard , Labbé , Valois , Firmond , le
Cointre , Monfaucon , Petau , le Marquis
de Saint Aubin , & généralement les meil-
leurs Critiques qui ont travaillé sur notre
Histoire.

On y a joint une Table des variations chronologiques , contenant les dattes initiales & finales de tous les Règnes , adoptées par nos Ecrivains , où l'on voit d'un seul coup d'œil la dissonance qui regne entre tous ceux qui ont travaillé sur cette matiere , & l'insuffisance de leurs ouvrages pour bien apprendre l'Histoire de France.

Cet ouvrage est une espèce de Carte , ou de Table historique , chronologique , généalogique & critique , partagée en neuf colonnes. Il paroît par le *Prospectus* que l'Auteur a des connoissances étendues , & que malgré la multitude d'écrits que nous avons sur l'Histoire de France , le sien ne sera pas de trop. Ce *Prospectus* se trouve chez *Bulot* , rue S. Etienne des Grès.

L'ENLEVEMENT d'Eripe , traduit du Grec de Parthenie de Nicée , par M. * * , avec quelques Poësies , du même. *A Paris*, chez la veuve *Lamesle* , rue vieille Bouclerie , 1751. Brochure de 16 pages.

LES ELEMENS & progrès de l'éducation. Par M. de Bonneval. Nouvelle édition , augmentée de réflexions sur le premier âge de l'homme du même Auteur. *A Paris* , chez *Prault* , pere , Quai de Gêvres , 1751 , in-12. Un volume.

F iiij

L'article premier des Elemens de l'éducation , est le développement de ce grand principe : *Ne faites à autrui , que ce que vous voudriez qu'on vous fit.* L'article second roule sur les visites. La doctrine de l'Auteur consiste à dire , que la visite de devoir doit se faire d'un air respectueux ; celle de cérémonie , avec civilité , & celle de pur plaisir , avec une honnête familiarité. On trouvera des choses sensées & pratiques dans les articles suivans qui roulent sur la table , la parure & les habits , les spectacles , le jeu , les promenades , l'étude & le choix des Livres. Dans l'article neuvième , qui roule sur l'esprit de société , l'Auteur s'exprime ainsi : » Il ne faut souvent qu'une Dame seule , pour donner le ton à un cercle d'hommes ; » je suppose qu'elle ait de l'esprit , vous les voyez civils , honnêtes , circonspécts , traiter les matieres avec un certain goût que donne le desir de plaire ; » tous s'efforcent de mériter son suffrage : » ôtez cette Dame , la conversation devient bruyante , chaque homme reprend un ton plus vif , & soutient son opinion avec une fermeté qui dégénere bientôt en opiniâtreté. On peut donc avancer , comme un principe certain , qu'il est avantageux à la société que les Dames y soient admises.

Après les articles X , XI , XII & XIII , qui traitent de la manière , dont un jeune homme doit s'entretenir avec les étrangers, de la générosité , de la timidité , des graces extérieures , vient le chapitre de la discrétion ; l'Auteur y dit sagement aux jeunes gens : » Les occasions de parler des femmes se présentent souvent ; il sied bien à un jeune homme de n'en jamais rien dire qui puisse être mal interprété : je dis plus ; s'il veut réussir , il doit même parler avec ménagement de celles qui ne se sont pas ménagées avec le public.

Voici ce que l'Auteur dit dans l'article suivant , qui traite de la complaisance , de la flatterie & des louanges. » Lorsque j'établis pour maxime , que la complaisance est une qualité nécessaire dans la société , j'entends par-là que l'amour propre d'autrui doit l'emporter sur le nôtre , & cela sans autre vûe que de rendre le commerce de la vie plus agréable. Si l'on veut étendre cette vûe simple , & qu'on ait dessein de séduire le cœur de celui auquel on défere par quelque motif d'intérêt , cette intention seule fait dégénérer la complaisance en flatterie , de sorte que pour user d'une comparaison , la complaisance & la flatterie ressemblent à deux belles femmes , dont la

» premiere étant vertueuse ne veut faire
 » aucun usage de ses attrait , ou pour
 » mieux dire, elle les possède sans y pen-
 » ser ; & la seconde est une belle femme
 » qui profane ses graces par des desseins
 » illégitimes.

Les derniers articles sont ceux du respect dû aux Gouvernemens , du point d'honneur , de la Religion & de la superstition ; nous regrettons de ne pouvoir pas copier ce que nous y avons trouvé d'utile.

La seconde partie de cet ouvrage traite des progrès de l'éducation. Pour éclairer les jeunes gens sur le choix d'un état , on développe les obligations de l'Eglise , de l'Epée , du Ministère , de la Robe , du Commerce , de la Finance , de la Médecine & du Barreau. Les réflexions de l'Auteur s'étendent encore à d'autres objets , comme le choix d'une femme , le bel esprit , la réputation , &c. Cette seconde partie est plus réfléchie , & plus fortement écrite que la premiere. On en jugera par le morceau sur l'amitié , que nous allons copier.

Je serai content de deux amis , lorsque j'apprendrai que l'estime est le principe de leur union ; que , lorsqu'ils sont ensemble , le tems passe avec rapidité ; que

les jours qu'ils n'ont pû se voir, ils ont senti qu'il leur manquoit quelque chose d'essentiel, & que nulle occupation, nul amusement ne les a empêchés de s'apercevoir d'un vuide. J'envierai leur sort, lorsque j'apprendrai qu'ils se suffisent l'un à l'autre; que leur confiance est mutuelle; que leurs plaisirs & leurs peines sont tellement solidaires, que dans le partage il n'y a point de difference, de maniere cependant, que l'un des deux conserve assez de fermeté pour consoler l'affligé, car ce seroit une triste société que celle de deux amis qui succomberoient tous les deux sous le poids de quelque malheur, que l'un des deux auroit éprouvé. Je les admirerai, lorsque je sçaurai que l'infortune de l'un a été réparée par la générosité de l'autre; lorsque j'aurai vû que l'esprit de concurrence ne les a point conduits par des voies trop discrettes au même but, & que l'émulation, si naturelle aux grands hommes, n'a non-seulement jamais altéré leurs sentimens, mais qu'elle est de nature à pouvoir se concilier avec la satisfaction de voir occuper par l'ami, le même poste qui paroïssoit également convenir à l'autre. Je serai édifié, lorsqu'on me dira que ces amis ont respecté entr'eux le secret des autres, & qu'ils

ont été bien persuadés qu'il y avoit dans le monde des choses , sur lesquelles l'amitié la plus forte n'a point de droit ; celui des deux qui s'offenseroit d'un mystère de l'espèce de ceux que j'entends , auroit tort , & cesseroit même d'être estimable. Enfin , l'amitié a des bornes , & il ne lui est pas permis , sous prétexte de délicatesse ou d'étendue de son pouvoir , de manquer à ce qu'on doit à la Religion , à la Justice & à la Patrie. L'amitié enfin est faite pour le bonheur d'un petit nombre de personnes qui se conviennent ; mais cette félicité isolée ne doit préjudicier à personne , ni au bonheur public.

La troisième partie , qui paroît pour la première fois , consiste en quelques réflexions sur le premier âge de l'homme. On trouvera dans tout l'ouvrage des vûes sages & pratiques. L'Auteur qui est Philosophe , cherche à être utile , & nous pouvons assurer qu'il le sera.

On vient de publier une nouvelle édition du *Dictionnaire de Rimes de Richelet* ; elle est beaucoup plus ample , & plus correcte que la dernière. On y a ajouté un nombre très-considérable de mots , dont les Poètes peuvent avoir besoin. Richelet n'avoit rangé que les rimes par ordre al-

phabétique , on a eu la patience de ranger de même tous les mots , en sorte qu'on se servira de ce Dictionnaire , non-seulement pour y chercher ces rimes , mais aussi pour éclaircir ses doutes , soit sur l'usage , soit sur le genre , soit sur l'orthographe , soit sur la signification des mots , qui sont rendus par autant de mots Latins , que l'on a vérifiés avec tout le soin possible , parce que la plus grande partie de ceux qui avoient été employés dans les précédentes éditions , ou ne répondoient pas exactement aux mots François , ou avoient été forgés , ou tirés des Auteurs de la basse latinité. On a mis à la tête de ce Dictionnaire deux Traités , l'un de la versification Françoisse ; on en a l'obligation à M. l'Abbé Joly ; & l'autre , de divers ouvrages en vers. Ces deux Traités n'ont point encore paru. Celui de Richelet n'étoit qu'ébauché : ces deux-ci sont complets , & nous ne croyons pas qu'on y ait rien omis d'utile en ce genre. Le Public sera content de l'impression & des caractères qui sont tout neufs. C'est un assez gros volume *in-8°*. dont le format est plus grand que celui de la dernière édition. On est redevable à M. l'Abbé Berthelin , Chanoine de Douai , de celle que nous annonçons , à laquelle il a tâché de donner le degré de

132 MERCURE DE FRANCE.

perfection qui lui manquoit. Ce Livre se vend rue Saint Jacques , chez *Poirion* , *Desprez & Cavelier* , fils.

RECUEIL de Poësie de Mlle de *S. Phalier* , avec les airs notés à la fin. *A Amsterdam* , 1751. Ce sont des Epitres & des Chançons de la même main qui nous a donné il y a quelque tems le *Porte-feuille rendu & Emilie*.

NOUVELLE Histoire Poëtique , & deux Traités abregés , l'un de la Poësie , l'autre de l'Eloquence , composés pour l'usage de Mesdames de France , par M. *Hardion*. *A Paris* , chez *Jacques Guerin* , *Desprez & Cavelier* , 1751 , in-12. 3 volumes.

Ce Livre n'est pas comme la plûpart de ceux de ce genre , une compilation ; c'est l'ouvrage d'un homme d'esprit & de goût. On y trouvera de la méthode , de la clarté , du style , de l'agrément ; il n'y a rien sur tout ni de trop ni de trop peu , ce qui fait le grand mérite des ouvrages didactiques. Un trait , pris au hazard , fera mieux connoître cette nouveauté , que tout ce que nous en pourrions dire. C'est l'article de *Vulcain & des Cyclopes* , qui se présente le premier.

Vulcain étoit le Dieu du feu. On compte

plusieurs Vulcains ; le premier , qu'on disoit fils du Ciel , le second , qui avoit reçu la naissance du Nil , & qui étoit en grande vénération chez les Egyptiens , & le troisième , fils de Junon. Les Grecs regardoient celui-ci comme forgeron lui-même , parce qu'il étoit l'Inventeur des ouvrages qui se fabriquent avec le fer , l'airain , l'or & l'argent. Il avoit établi ses premières forges dans l'Isle de Lemnos , parce que cette Isle est sujette aux tremblemens de terre , & qu'elle jettoit des flammes par des volcans , ou parce qu'on y a inventé la fabrique des armes. Il y a eu aussi des forges dans le Mont Etna en Sicile , & dans les Isles qu'on appelloit de son nom *Vulcaniennes* , sur-tout dans celle qu'on nomme aujourd'hui *Lipari* ; en un mot , dans tous les lieux où il y avoit des volcans. On lui attribuoit tous les ouvrages qui passoient pour des chefs - d'œuvre , tels que le Palais du Soleil , Pandore , cette femme si accomplie , & qui tenoit dans une boîte tous les maux qui affligent les hommes ; les armes d'Achille , celles d'Énée , &c. L'établissement des forges de Vulcain dans l'Isle de Lemnos , avoit donné lieu de dire qu'il y avoit été précipité du Ciel par Jupiter.

Le culte de ce Dieu étoit venu d'Égypte ,

où il avoit un Temple superbe , & une statue haute de 75 pieds. Les Romains lui avoient bâti un Temple ; Romulus lui consacra des quadriges d'airain , c'est-à-dire , un char attelé de quatre chevaux de front. On avoit coûtume dans ses Sacrifices , de faire consumer par le feu les victimes, sans en rien réserver pour le festin sacré. Tarquin le vieux , Roi de Rome , après avoir défait les Sabins , fit brûler en l'honneur de ce Dieu , leurs armes & leurs dépouilles.

Les chiens étoient destinés à garder les Temples , & le Lion lui étoit particulièrement consacré. Entre les fêtes qu'on avoit établies en son honneur , la principale étoit celle où l'on couroit avec des torches allumées , qu'il falloit porter jusqu'à un certain but , sans les éteindre , sous peine d'infamie.

Dans les monumens où il est représenté , on le voit avec de la barbe , les cheveux négligés , vêtu d'un habit qui ne lui descend que jusqu'au-dessus des genoux , portant sur la tête un bonnet pointu , dans la main droite un marteau , & des tenailles dans la gauche.

Les Cyclopes étoient d'anciens habitans de la Sicile , aux environs du Mont Etna , & parce qu'on ne connoissoit pas leur ori-

gine , on les disoit enfans de Neptune , & selon d'autres , fils du Ciel & de la Terre. Ils étoient brutaux , féroces , & ennemis de toute société. On les nommoit Cyclopes , à cause d'un œil rond qu'ils avoient au milieu du front. On les a dit ouvriers de Vulcain , parce qu'ils habitoient près du Mont Etna , où ce Dieu avoit ses principales forges , & le bruit que les feux souterrains font dans l'intérieur de cette Montagne , s'attribuoit aux coups redoublés que ces ouvriers donnoient sur leurs enclumes. Ils furent employés à forger les foudres dont Jupiter se servit pour combattre les Géans. Ils avoient aussi fabriqué le Trident de Neptune , la Fourche & le Casque de Pluton , & une infinité d'autres ouvrages. Les Grecs les mirent au nombre des Dieux , & il est fait mention d'un Temple qu'ils avoient à Corinthe , & d'un Autel sur lequel on leur offroit des Sacrifices. Le plus célèbre d'entre eux s'appelloit *Polyphème* ; il avoit sur eux un empire absolu , & les anciens Poètes l'ont représenté comme un Géant d'une taille énorme , mais plus monstrueux encore par ses mœurs & par sa cruauté que par sa taille. Cependant il s'étoit laissé séduire aux charmes d'une Nymphe de la mer , appelée Galatée , qu'il s'efforça en vain de fléchir , en jouant d'un

136 MERCURE DE FRANCE.

flageolet, composé de sept tuyaux d'inégale longueur. Il avoit pour rival un jeune Prince nommé Acis. Dans un transport de jalousie, il l'accabla sous un rocher qu'il avoit déraciné, & les Dieux transformèrent ce malheureux en un fleuve de son nom, & qui avoit sa source dans le Mont Etna.

POESIES du Chevalier de *Pierres de Fontenailles*, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, & Capitaine dans le Régiment de Poitou. *A Poitiers*, chez J. Felix *Faulcon*, & se trouve à *Paris*, chez *Martin*, rue S. Jacques, 1751. in-8°.

C'est un Recueil d'Epitres, d'Odes, de Contes, d'Epigrammes, d'Allégories, &c. Pour mettre nos Lecteurs en état de juger de leur prix, nous allons transcrire une des pièces qui nous ont paru les plus jolies.

LE BAL DE WESTPHALIE.

DU plaisir de la danse, où brille leur adresse,
Tous les François sont entichés,
Et le Bal est chez eux un champ où l'allégresse
N'admet point les ours mal lechés,
Vils sujets de l'impolitesse :
Ils n'ont point cet esprit brutal,
Ce maintien empesé, cette morgue impolie ;

Qui d'un galant de Westphalie
 Forment sans contredit le plus sot animal
 Que j'aye encore vû de ma vie.
 Donne-t'il un Bal par hazard ?
 Ce sont d'insipides orgies ;
 La bière y tient lieu de Nectar ,
 Et dans ces sombres tabagies ,
 Une triste lueur fait voir cent effigies ,
 Qui distillent le nénuphar.
 Incapable d'un tendre hommage ,
 Au son du cor-de-chasse il poursuit les attraits
 Qui le tiennent en esclavage ,
 Comme un Chasseur dans les forêts
 Poursuit une bête sauvage ,
 Qu'il veut pousser dans les filets.
 Dans un coin de cette retraite ,
 On voit des altiers ,
 Qui daignent conter la fleurette ;
 Et sous le poids douteux de trente-deux quartiers
 Font gémir une humble couchette.
 Leur bouche , en guise de soupirs ,
 Exhale une épaisse fumée ;
 La grossiere vapeur de leur pipe enflammée ;
 Est l'image de leurs plaisirs ;
 Comme elle, ils sont obscurs, passagers & frivoles
 Tel est enfin l'encens exquis ,
 Que ces tudesques Adonis ,
 Brûlent au nés de leurs Idoles ;
 Elles n'ont point l'agilité ,

138 MERCURE DE FRANCE

L'enjouement , la vivacité
Qui caractérisent la danse ;
Elles n'ont point cet air aisé ,
Cet air enfin par excellence ,
Et que nous respirons en France :
La finesse & les agrémens
Ne sont point de leur compétence ,
Ni de celle de leurs amans.

Un galant dans cette contrée ,
Observe peu les loix du fils de Cithérée ;
Il n'est complaisant ni badin ,
C'est un Polyphème sauvage ,
De qui toujours le Dieu du vin
Reçoit le principal hommage.

L'Amour dans ces climats n'est point ce Dieu
charmant ,

Dont les jeux & les ris toujours suivent les traces ;
C'est un faux Cupidon , qui vole pesamment ,
Et fait tout en dépit des Graces.

S'il ne veut s'exposer au comble de l'ennui ,
L'étranger dans ces lieux , a tort de se produire :
Des regards dédaigneux se promènent sur lui ,
Sans que l'on ait jamais rien d'affable à lui dire ;
Il demeure isolé , sans honneurs , sans appui ,
Et sans doute il joueroit un fort sot personnage ;

S'il ne sçavoit en homme sage ,
S'amufer , dans un coin , des sottises d'autrui :
Il réfléchit sur les manieres
De tous les differens pays ;

En Espagne elles sont altieres ,
 Libres dans Amsterdam , civiles dans Paris ,
 Franches chez le Germain, barbares dans Tunis;
 A M elles sont grossieres ;
 Cependant la contagion
 N'a pas encor gagné toute la Nation ,
 Et l'on peut parmi les Notables
 Faire plus d'une exception ;
 Il est encor des gens aimables ;
 Propres à la société ,
 Chez qui l'étranger bien traité ,
 Passe des momens agréables;
 On y voit encor la beauté
 Sous les loix de l'urbanité.

Entre autres j'y connois une jeune mortelle ;
 Qui dans le monde entier peut servir de modèle ;
 Et sçache tout M qu'en sa seule faveur
 Je cesse enfin mes invectives
 Contre ces froids objets , qui des Graces naïves
 Ignorent à jamais le charme séducteur.

ADDITION pour servir d'éclaircissement
 à quelques endroits de la Lettre sur les
 sourds & muets. On trouve cette brochure
 à Paris chez *Bauché* , fils , Quai des Au-
 gustins. 1751.

La brochure que nous annonçons a com-
 me deux parties. On trouve dans la pre-
 miere le développement de quelques prin-
 cipes qui avoient été établis dans la Lettre.

Ce que nous allons rapporter sur le goût prouvera , à ce que nous croyons , qu'on trouvera dans les éclaircissemens le même esprit de lumière , la même sagacité , la même métaphisique qu'on a vue dans l'ouvrage même.

Quelqu'autre , Mademoiselle , vous fera l'histoire des opinions différentes des hommes sur le goût , & vous expliquera , ou par des raisons , ou par des conjectures , d'où naît la bizarre irrégularité que les Chinois affectent par tout. Je vais tâcher , pour moi , de vous développer en peu de mots l'origine de ce que nous appelons le goût en général , vous laissant à vous-même le soin d'examiner à combien de vicissitudes les principes en sont sujets.

La perception des rapports est un des premiers pas de notre raison. Les rapports sont simples ou composés. Ils constituent la symmétrie. La perception des rapports simples étant plus facile que celle des rapports composés , & entre tous les rapports celui d'égalité étant le plus simple , il étoit naturel de le préférer , & c'est ce qu'on a fait. C'est par cette raison que les aîles d'un bâtiment sont égales , & que les côtés des fenêtres sont parallèles. Dans les Arts , par exemple en Architecture , s'écarter souvent des rapports simples & des

symmétries qu'ils engendrent , c'est faire
 une machine , un labyrinthe , & non pas
 un Palais. Si les raisons d'utilité , de va-
 riété , d'emplacement , &c. nous contrai-
 gnent de renoncer au rapport d'égalité &
 à la symmétrie la plus simple , c'est tou-
 jours à regret , & nous nous hâtons d'y
 revenir par des voyes qui paroissent en-
 tierement arbitraires aux hommes superfi-
 ciels. Une statue est faite pour être vûe de
 loin ; on lui donnera un pied d'estal. Il faut
 qu'un pied d'estal soit solide. On lui choi-
 sira entre toutes les figures régulières celle
 qui oppose le plus de surface à la terre.
 C'est un cube. Ce cube sera plus ferme en-
 core ; si ses faces sont inclinées , on les
 inclinera ; mais en inclinant les faces
 du cube , on détruira la régularité du
 corps , & avec les rapports d'égalité , on
 y reviendra par la plinthe & les moulu-
 res. Les moulures , les filets , les galbes ,
 les plinthes , les corniches , les panneaux ,
 &c. ne sont que des moyens suggérés par
 la nature , pour s'écarter du rapport d'éga-
 lité & pour y revenir insensiblement. Mais
 faudra-t'il conserver dans un piedestal
 quelque idée de légereté ? On abandon-
 nera le cube pour le cylindre. S'agira-t'il de
 caractériser l'inconstance ? On trouvera
 dans le cylindre une stabilité trop mar-

quée, & l'on cherchera une figure que la statue ne touche qu'en un point. C'est ainsi que la Fortune sera placée sur un Globe, & le Destin sur un cube.

Ne croyez pas, Mademoiselle, que ces principes ne s'étendent qu'à l'Architecture. Le goût en général consiste dans la perception des rapports. Un Tableau, un Poëme, une belle Musique, ne nous plaisent que par les rapports que nous remarquons. Il en est de même d'une belle vie comme d'un beau Concert. Je me souviens d'avoir fait ailleurs une application assez heureuse de ces principes aux phénomènes les plus délicats de la Musique, & je crois qu'ils embrassent tout.

Tout a sa raison suffisante ; mais il n'est pas toujours facile de la découvrir. Il ne faut qu'un événement pour l'éclipser sans retour. Les seules ténèbres que les siècles laissent après eux suffisent pour cela ; & dans quelques milliers d'années, lorsque l'existence de nos pères aura disparu dans la nuit des temps, & que nous serons les plus anciens habitans du monde auxquels l'histoire profane puisse remonter, qui devinera l'origine de ces têtes de béliers, que nos Architectes ont transportées des Temples Payens sur nos édifices ?

Vous voyez, Mademoiselle, sans atten-

dre si long-tems , dans quelles recherches s'engageroit dès aujourd'hui celui qui entreprendroit un Traité Historique & Philosophique sur le goût. Je ne me sens pas fait pour surmonter ces difficultés qui demandent encore plus de génie que de connoissance. Je jette mes idées sur le papier , & elles deviennent ce qu'elles peuvent.

Des observations sur l'extrait qu'on a fait dans le Journal de Trévoux , de la Lettre sur les sourds & muets , terminent l'écrit que nous annonçons ; il ne nous convient pas de prendre parti dans cette dispute. Tout ce que nous nous permettrons de dire , c'est que M. Diderot défend très bien son ouvrage , singulièrement l'interprétation qu'il a donnée de trois beaux vers du dix-septieme Livre de l'Iliade , & que nous ne voyons pas ce que le Journaliste pourra répondre.

A P O L O G I E de l'esprit des loix , ou reponse aux observations de M. de la P. par M. de R * * *. *A Amsterdam & se trouve à Paris chez la veuve Cailleau rue S. Jacques.*

L'esprit des loix est une des productions qui font le plus d'honneur à l'esprit humain. Ce jugement , qui nous paroît être celui de l'Europe entiere , n'a pas mis ce

144 MERCURE DE FRANCE.

grand ouvrage à couvert de la critique. M. l'Abbé de la Porte dont l'esprit est si juste , l'a attaqué , & , à ce qu'il nous paroît , sans humeur & sans mauvaise foi. M. de R * * * entreprend de justifier une partie de ce qui a été contredit. Ses discussions sont pleines de respect & d'admiration pour l'Auteur de l'esprit des loix , & d'estime & d'égard pour le critique.

LETTRES Siamoisés , ou le Siamois en Europe : brochure *in-12*. 1751.

Ces Lettres sont des observations sur nos mœurs & sur nos usages. On pourra juger de l'ouvrage , par le morceau que nous allons copier.

Les femmes Européennes peuvent aller de compagnie avec nos Pagodes , que le vulgaire de Siam n'encense qu'à proportion des riches vêtemens dont elles sont chargées. Leurs maris semblent des Prêtres qui contractent , en les épousant , la dispendieuse obligation de réhausser l'éclat de ces idoles de chair , des étoffes les plus précieuses & des diamans les plus rares.

Mais ce qui différencie ces malheureux Epoux , des Prêtres qui veillent à la garde de nos Temples , c'est que l'entretien

rien de l'idole est à la charge des premiers , & que ce n'est pas toujours de leur part que l'encens est le plus agréablement reçu.

Les ornemens étudiés , l'agaçante affectation , les faux sentimens à la place des mœurs , l'oisiveté pour la Philosophie , le mépris des préjugés au lieu de la belle pudeur , les soins épuisés de plaire , au défaut de la noble modestie , & ce qui est encore plus contagieux , l'art séduisant de dissiper l'esprit , d'amollir l'ame , & d'enyvrer le cœur des hommes qui les approchent , c'est ici le cercle corrompu de vices & de ridicules , que décrivent la plupart des femmes de l'Europe.

Si tu les voyois, cher Abensalida, dans les assemblées où leur condition , plus encore leur amour propre, les conduit, tu rougirois de la tache flétrissante , qu'elles repandent continuellement sur ton sexe. Là c'est un jeune Talapoin (car ce n'est point dans les Temples qu'on rencontre ces faux Ministres de *Tévetat*) qui fait monter vers ces idoles périssables la vapeur d'un encens que le préjugé lui commande de brûler uniquement , pour le frere ingrat de Nacodom. Ici il les dégage à son profit des devoirs sacrés de l'hymen, qui n'est en ces lieux qu'une chaîne de bien-séance , perpétuée par l'ambition & la fortune.

II. Vol.

G

ELOGE historique de M. Lévêque de Pouilly , Lieutenant des habitans de la Ville de Rheims par M. de *Saulx*, Chanoine de l'Eglise de Rheims, Chancelier de l'Université, & Principal du Collège. *A Rheims*, chez *Florentin*. Brochure in-4^o.

M. de Pouilly est envisagé dans l'éloge que nous annonçons , comme homme de Lettres & comme Magistrat. En qualité d'homme de Lettres , il mérite de grandes louanges pour les connoissances immenses qu'il avoit acquises , & pour la théorie des sentimens agréables , ouvrage dont les vues fines & métaphysiques ont beaucoup reussi , & qui vient d'être traduit en Allemand. Comme Magistrat , il a fait du bien à tous ses Concitoyens , il leur a fait toutes sortes de biens , & il leur a fait du bien pour tous les tems ; il est heureux que des vertus si vraies , si utiles , & si éclatantes ayent un Panégyriste aussi sage & éclairé que M. de Saulx.

CHOIX de différentes pieces nouvelles , qui ont été représentées aux Théâtres depuis quelques années. 3 vol. in-12. *A Paris*, chez *Cailleau*, rue S. Jacques 1751.

Les pieces contenues dans ces trois volumes sont les Petits-Mâtres , Comédie. Le Provincial à Paris , Comédie.

Les Fausses inconstances , Comédie. La Feinte supposée , Comédie. Caliste ou la belle Pénitente , Tragédie. Merope , Tragédie de M. Clément. Le Marchand de Londres ou Histoire de George , traduite de l'Anglois par M. Clément. La petite Sémitamis , Tragédie. Le Plaisir , Comédie avec le Divertissement. Venda , Reine de Pologne , Tragédie. Les Souhais , Comédie. L'Electre d'Euripide , Tragédie. La Partie de Campagne , Comédie.

Une partie de ces pieces a été représentée, & l'autre ne l'a pas été; plusieurs ont réussi, & d'autres n'ont point eu de succès; le Libraire , en recueillant ces ouvrages de differens Auteurs , sauve par ce soin , de l'oubli plusieurs bonnes pieces , & fournit à beaucoup de curieux la facilité de completer leurs Théâtres.

HISTOIRE Littéraire du regne de Louis XIV. Dediée au Roi.

I. Cet Ouvrage renferme les éloges historiques de toutes les personnes illustres de l'un & de l'autre sexe , qui se sont distinguées dans les Arts & dans les Sciences sous le règne de Louis le Grand.

II. On ne s'est pas contenté d'indiquer leurs principaux Ouvrages; on s'est en-

G ij

core attaché à en faire l'analyse , & à rapporter les differens succès dont ils ont été suivis , & les divers jugemens qui en ont été portés.

III. Cet Ouvrage est divisé en autant de Livres , qu'il y a de classes différentes d'hommes illustres , qui se sont rendus célèbres dans les Arts & dans les Sciences.

IV. Chaque Livre est précédé d'une Préface , où après avoir exposé dans quel état étoit sous les régnés précédens tel Art ou telle Science , dont il est traité dans ce Livre , on fait voir les progrès que cet Art ou cette Science ont fait sous le règne de Louis XIV ; & jusqu'à quel degré de perfection ils ont été portés.

V. Dans la première classe sont compris les Théologiens Scholastiques , Moraux , Mystiques , les Controversistes & les Canonistes.

VI. La seconde classe renferme les Orateurs sacrés & profanes , & les Jurisconsultes.

VII. La troisième classe est pour les Historiens.

VIII. Dans la quatrième classe sont contenus les éloges des Philosophes , & dans cette classe sont compris les Physiciens , les Mathématiciens , les Géomètres , les Astronomes , les Ingénieurs , les Mécha-

niciens, les Naturalistes, les Médecins, les Anatomistes, les Chymistes & les Botanistes.

IX. On a placé dans la cinquième classe les Poètes Latins & François, les Poètes tragiques, comiques, lyriques, satyriques & les Musiciens.

X. La sixième classe est pour les Philologues, tels que les Critiques, les Grammairiens, les Lexicographes, les Bibliographes, les Géographes, les Interprètes, les Commentateurs, les Traducteurs, les Mythologistes, les Généalogistes, les Chronologistes, les Blasonistes, les Antiquaires, les Médailhistes, & autres qui ont excellé dans quelque genre particulier de Littérature.

XI. La septième classe comprend les Dames Illustres, qui par leur esprit & leur science ont fait la gloire de leur sexe & de leur siècle.

XII. La huitième & dernière classe contient les éloges des Architectes célèbres, des Peintres, des Graveurs, des Sculpteurs, des Monétaires, des Machinistes, & généralement de tous les grands hommes qui ont perfectionné quelque Art particulier.

XIII. Dans la dernière partie de cet Ouvrage, la plus intéressante & la plus

instruative, on rapporte toutes les Médailles qui ont été frappées à l'honneur de Louis XIV, & la courte explication que l'on donne de ce grand nombre de Médailles, forme une espèce d'abregé de l'Histoire Civile & Militaire du règne de ce grand Roi.

Les matériaux qui ont servi à la composition des Discours, mis à la tête de chaque Livre, & où seront exposés les progrès que chaque Art & chaque Science auront fait sous le Regne de Louis XIV, ont été fournis à l'Auteur par les plus grands Maîtres, & qui tous excellent dans l'Art ou dans la Science sur laquelle ils auront fourni des Mémoires, & dont l'Histoire leur est parfaitement connue.

Cet ouvrage est de M. l'Abbé *Lambert*, Auteur de la nouvelle Histoire Générale, Civile, Naturelle, Politique & Religieuse de tous les Peuples du monde, qui vient d'être traduite en Anglois. L'ouvrage paroîtra à la fin du mois de Juillet prochain; & se débitera chez *Quillau*, fils, Libraire, rue Saint Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins, aux Armes de l'Université.

Il renfermera trois volumes in-4°. chacun d'environ 600 pp. & il sera imprimé sur du beau papier, communément appelé *Carré fin d'Anvergne*, & sera orné d'un

frontispice, de vignettes & d'un cul-de-lampe. Cet ouvrage en feuilles se vendra 30 livres, & 36 relié.

Les Libraires intéressés à l'édition de l'Histoire générale d'Espagne, de *Ferreras*, traduite en François par M. *d'Hermilly*, dix volumes *in-4°*. avertissent pour la dernière fois ceux qui n'ont pas encore retiré cet ouvrage pour lequel ils avoient souscrit, que passé le premier Septembre prochain, ils ne jouiront pas du bénéfice du dixième volume qui leur est accordé *gratis*, n'ayant fourni que pour neuf volumes, qu'au contraire ils seront obligés de le payer 10 liv. en blanc.

Nous rendrons compte incessamment de cet ouvrage, que les recherches de l'Historien, le style du Traducteur, & la célébrité de la Nation Espagnole, rendent très-important.

On trouve chez *Ganeau*, Libraire, rue Saint Severin, une Instruction Pastorale de M. l'Evêque de Troyes, sur la fréquente Communion, imprimée à Troyes, *in-4°*.

B E A U X - A R T S.

Description d'un nouvel Instrument de Musique , inventé par M. Micot , de Lyon.

CET Instrument, qui ressemble à une table à jouer le Piquet, qui seroit couverte, a seize pouces de large, sur deux pieds six pouces de longueur. Il présente au Musicien un Clavier au grand ravallement de cinquante-huit touches : elles commencent en gé, ré, sol, & finissent en e, si, mi. On tire une semelle, en forme de soulier, de dessous la table. Cette semelle a une partie mobile, & l'autre immobile.

La partie mobile a un petit anneau, où on accroche un cordon qui tient au soufflet inférieur, de sorte qu'en faisant un mouvement de pied, comme si on battoit la mesure, on remplit de vent le soufflet supérieur, qui fournit sans discontinuation au jeu de l'Instrument. Le mouvement du pied, ou la mesure la plus lente, suffit pour la musique la plus compliquée. Les sons de l'Instrument que nous annonçons sont fort agréables ; le dessus imite le hautbois, la basse, le basson.

M. Micot, qui a eu l'honneur de fournir son nouvel Instrument à la Reine, &

aux principales Personnes de la Cour, demeure rue Saint Antoine, vis-à-vis la rue Cloche-Perche. Il fait de ces Instrumens à deux claviers.

LE TRIOMPHE de Themire, Cantatille, mise en Musique par M. Duché, est fort agréable, très-chantant, & tout-à-fait dans le bon goût François. On le trouvera, avec le Recueil d'Airs, du même Auteur, chez tous les Marchands de Musique.

LETTRE à l'Auteur du Mercure.

JE vous prie, Monsieur, de vouloir bien placer dans votre Mercure, le nouveau Surtout en Orfèvrerie, de la composition du célèbre M. Ballin, Premier Orfèvre du Roi, connu depuis long tems par ses talens supérieurs en tout genre. Cet ouvrage est destiné pour M. le Marquis de la Ensenada, Premier Ministre du Roi d'Espagne. La baze est de forme ovale, contournée sur un baroque agréable, & renferme dans son pourtour une mer agitée par ses flots, qui désigne leur impétuosité, en se répandant par differens côtés. Neptune y paroît sur une Conque marine, artistement rocaillée, & traînée par des chevaux nourris dans cet élément. Son attitude

G v

est celle d'un Dieu courroucé , de ne pas voir les Nayades lui offrir des présens , & ne s'occuper qu'à nager , plutôt que de lui rendre leur hommage. Plusieurs enfans se jouent des differens poissons qu'ils ont scû prendre ; le Dauphin en est le principal. Cet ingénieux Auteur n'a point oublié les écueils qui se rencontrent dans cet abîme intarissable , ni les roseaux , dont les feuilles paroissent brisées par les vents. Cet ouvrage est exécuté avec tout le soin possible. Les Connoisseurs en jugeront. C'est à l'insçu de ce vigilant & laborieux Artiste , que l'Auteur de ce foible éloge , moins ouvrier que Théoriste , peut prouver le zèle de sa reconnoissance , n'ayant dessein de se faire connoître que sous deux lettres initiales. Je suis , &c.

L. F.

A Paris , ce 14 Mars 1751.

Le départ de M. Natoire , qui va remplacer M. de Troy à Rome , a fait soupçonner par quelques personnes que M. Fessard pourroit bien abandonner sa Chapelle des Enfans Trouvés. Cet habile Graveur se hâte d'assurer le Public , qu'il n'a jamais eu plus de zèle pour son entreprise , & qu'il la suit avec tout le soin & toute la

vivacité dont il est capable. Les Curieux, les Souscripteurs surtout, dont nous allons donner la Liste, pourront voir chez M. Fessard, rue de la Harpe, vis-à-vis la rue Serpente, les preuves de son travail.

*Noms des Souscripteurs, dans l'ordre
où ils ont souscrit.*

Mad. Goffrain, rue Saint Honoré. M. de Bachaumont, rue Neuve Saint Augustin. M. de Schreiber, Aumônier de l'Ambassade Danoise, rue de Tournon. M. de Wasserchlebe, chargé des affaires de Sa Majesté Danoise, Hôtel d'Entrague. M. Thiboult, Imprimeur du Roi, Place de Cambray. M. Joullain, Marchand d'Estampes, Quai de la Mégisserie. Le même M. Joullain. M. du Ronceray, rue de Richelieu. M. le Marquis de Croismarre, rue Saint Nicaise. M. Watelet, Receveur Général des Finances, rue du Sentier. M. Delalive de Bellegarde, Fermier Général, rue Saint Honoré. M. Lorimier, le fils, rue de Vendôme. Mylord Clare, rue de Séve. M. le Chevalier de Breteuil, rue de Seve. M. le Duc de Chevreuse, rue Saint Dominique. M. Dormesson Ducherray, Conseiller au Parlement, Place Royale. M. Boutin, fils, Receveur Général des Fi-

nances, rue de Richelieu. M. Boutin de la Columiere, Maître des Requêtes, rue de Richelieu. M. de Julienne, aux Gobelins. M. de Boullongne, fils, Maître des Requêtes, rue Neuve des Petits Champs. M. le Comte de Caylus, à l'Orangerie. M. le Duc de Luynes, rue Saint Dominique. M. de Selle, Trésorier Général de la Marine. M. le Duc de Berthune, à l'Hôtel de Charost. Le Roi de Pologne, Electeur de Saxe. M. le Comte de Brulh, Premier Ministre du Roi de Pologne. M. le Baron de Thiers, Place de Vendôme. Mad. le Dauceur, rue de Richelieu. M. Delahaye, Fermier Général, Hôtel de Bretonvilliers. M. Spinhirn, Secrétaire des Ambassadeurs de Pologne. M. le Commandeur des Grioux, rue de Berry. M. du Boccage, rue de la Sourdiere. Mad. de la Popliniere, rue de Venardour. M. de Corberon, Conseiller d'Etat. M. l'Abbé Chevalier, rue Saint Thomas du Louvre. M. Moreau, Avocat du Roi du Châtelet, Place Royale. M. Dullivier, Député au Conseil du Commerce, rue Thérèse. M. Gamard Avocat, rue Sainte Croix de la Bretonnerie. M. Gauthierel, fils, Marchand, rue des Bourdonnois. M. Duchesne, Prevôt des Bâtimens du Roi. M. Bonnest de Saint Remy, Di-

recteur Général des Fermes à Châlons. M. de Bose , de l'Académie Française. M. Thiroux d'Arconville , Président au Parlement. M. le Duc de Saint Aignan. M. Dubrocard , Secrétaire du Gouvernement de Bourgogne. M. Despillly , Libraire. M. de Champigny , Conseiller au Parlement. M. le Duc de Beauvilliers. M. Bombarde. M. de Caumont , de l'Oratoire. M. Lallemant de Nantouillet , Fermier Général. M. Lallemant de Bez , Fermier Général. M. de Pisani , Maître des Comptes. M. l'Abbé Soufciet.

MESSIEURS Pierre le Roi , fils de Julien le Roi , & Lepaute , Horloger du Roi , ont eu l'honneur de présenter à Sa Majesté une Pendule , composée d'une simple roue ; la simplicité & la perfection de cet ouvrage ont mérité le suffrage de la Cour , & l'estime du grand nombre de Curieux qui l'ont vûe.

L'invention de cette Pendule est dûe à M. Pierre le Roi , qui a des connoissances de plus d'un genre , & un genie rare pour l'Horlogerie. Il a senti que les plus habiles gens ne l'étoient pas trop pour rendre son idée , & il s'est adressé à M. Lepaute , connu par plusieurs bons ouvrages , & sin-

158 MERCURE DE FRANCE:

gulièrement par trois Horloges orizontales qui ont fait du bruit. La réunion de deux hommes d'un talent distingué, chacun en son genre, a produit une découverte qui fait honneur au génie de nos Artistes.

C'est au Luxembourg, chez M. Lepaute, que se font les nouvelles Pendules; elles se vendent aussi chez lui, & dans la rue Saint André des Arts, chez M. Pierre le Roi, son associé en cette partie. Ces deux habiles Horlogers nous ont paru passionnés pour leur Art, & très-disposés à faire plutôt de bonnes Pendules qu'à en faire beaucoup. Nous croyons devoir faire part de ces dispositions au Public, pour lui inspirer une confiance, qu'il donne quelquefois à des aventuriers, & qu'il refuse souvent à des gens habiles.





S P E C T A C L E S.

L'Académie Royale de Musique a quitté le Ballet des *Sens*, après seize représentations, & a remis au Théâtre, Mardi 8 Juin, *les Indes Galantes*, Ballet héroïque, de Messieurs Fuzelier & Rameau. Ce bel ouvrage représenté, pour la première fois en 1735, & repris en 1743, a été reçu comme on s'y attendoit. Nous nous étendrons davantage sur cet article dans le Mercure prochain.

Mlle Reix, qui a fait long-tems les délices de la Comédie Italienne, vient d'entrer à l'Opéra; elle a dansé dans les dernières représentations du Ballet des *Sens*, la *Pantomime* du troisième Acte, dans laquelle Mlle Lani avoit été si fort applaudie. Le changement de Théâtre n'a pas diminué l'idée favorable qu'on avoit du talent de Mlle Reix, pour la danse haute.

Les Comédiens François ont donné Jeudi, troisième du mois de Juin, la première représentation de *Zarès*, Tragédie de M. Pallissot de Montenoy. Ces-

te nouveauté n'a été jouée que trois fois.

Mlles Riviere & Favier , de la Comédie du Roi de Pologne , Electeur de Saxe , continuent à danser à notre Théâtre François. Nous avons parlé plus d'une fois des graces de Mlle Riviere ; nous nous reprochons de n'avoir pas rendu justice au talent de Mlle Favier , qui a beaucoup d'oreille , & la jambe très-brillante.

L'imagination de M. Deheffe continue à être vive , gracieuse , & abondante. Ses deux derniers Ballets , *les Vendanges* & *le Mai* , ont le mérite de ses autres compositions. La Musique du dernier Ballet , qui est de M. des Broses , a été trouvée universellement gaye & charmante ; on a surtout goûté une Musette , dont les paroles sont de M. de Marcouville.

MUSETTE de M. des Broses , de la Comédie Italienne.

M A D. F A V A R T.

DAns nos hameaux la paix & l'innocence
Des cœurs contents remplissent les desirs ,
Et l'enjouement soumis à la décence
Sans en rougir anime nos plaisirs.

L'heureux amant , toujours tendre & fidèle ,
 Dans ses discours peint sa sincérité ,
 Et lorsqu'il jure une flamme éternelle ,
 Sans se masquer il dit la vérité.

M. Rochard.

Si quelquefois au bord d'une onde pure ;
 La jeune Iris consulte ses appas ,
 Elle ne veut composer sa parure
 Qu'avec les fleurs qui naissent sous ses pas ;
 Ainsi , fuyant une grace étrangère ,
 Elle tient tout de la simple beauté ,
 Et le seul art qui plaise à la bergere ,
 C'est l'art d'aimer avec fidélité.

D U O.

Mad. Favart , M. Rochard.

Quand la Nature ici se renouvelle ,
 L'Amour paroît ranimer ses ardeurs ;
 Mais nous brûlons d'une flamme si belle ,
 Que la saison ne peut rien sur nos cœurs.
 Les vrais liens d'une égale tendresse
 Ne sont point faits pour dépendre du tems ;
 Pour les serrer nous les chantons sans cesse ,
 Et notre amour est toujours au printems.

La Vendange , Ballet Pantomime.

Le Théâtre représente un coteau chargé
 de vignes , au pied duquel on voit d'un
 côté une partie d'un vieux Château , & de

162 MERCURE DE FRANCE.

l'autre un angar , couvert de chaumée ,
qui avance au-delà des chassis.

Première Entrée.

Arrivée des Vendangeurs & Vendangeuses en dansant , pour se préparer au travail.

Seconde Entrée.

Le Seigneur & la Dame sortent du Château , suivis de leurs domestiques , l'un portant un parassol , & l'autre tenant la queue de la Dame ; ils interrompent les Vendangeurs dans leurs danses , & le vieux Seigneur met en ordre les Vendangeuses , pendant que la Dame y met les Vendangeurs.

Troisième Entrée.

Les Vendangeurs & Vendangeuses montent sur le coteau , & travaillent à cueillir le raisin : pendant cette vendange , des domestiques vont chercher des sièges , & une collation pour le Seigneur & la Dame.

Quatrième Entrée.

Une Vendangeuse se détache , & vient danser devant le Seigneur & la Dame , en leur apportant des raisins. Elle retourne à l'ouvrage , & est relevée par deux Vendangeurs & deux Vendangeuses , qui sont remplacés par une seule Vendangeuse.

Cinquième Entrée.

Le Seigneur donne ordre à un des do-

mettiques de sonner le dîner ; à l'instant les Vendangeurs quittent l'ouvrage , & vont au Château chercher des gamelles ; les deux domestiques sortent avec la marmite , & ils sont suivis des Vendangeurs chargés des autres provisions.

Sixième Entrée.

Danse du Seigneur & de la Dame ; pendant cette entrée quelques Hussards paroissent sur le haut de la colline , & vont avertir leurs camarades.

Septième Entrée.

Les Hussards , conduits par un Chef , descendent la colline ; ils tirent quelques coups , ce qui répand un effroi général. Les Vendangeurs s'enfuient ; les uns montent sur les arbres , les autres se cachent ; les Hussards vont investir le Seigneur & la Dame , & les domestiques qu'ils dépouillent ; pendant que le Capitaine les fait garder , les Hussards vont enfoncer la porte du Château , ils y entrent , & en sortent avec des brocs de vin & des verres.

Huitième Entrée.

Le Capitaine fait asseoir poliment le Seigneur & la Dame , & leur fait entendre qu'il va donner un divertissement à sa façon.

Exercice des brocs & des verres.

Neuvième Entrée.

Après la gayeté qu'a produit l'exercice, les Hussards font la paix avec les Vendangeurs, dansent avec les Vendangeuses; ils mêlent dans leurs plaisirs le Seigneur, la Dame, les domestiques, & le Ballet finit par une contredanse générale.

Le Mai, divertissement pantomime.

Le Théâtre représente un Village, dans le fond duquel on voit une maison plus apparente que les autres; elle est précédée d'une avenue d'arbres, qui forme une place destinée à planter le mai.

Le Ballet commence à la pointe du jour.

Première Entrée.

Plusieurs garçons du Village arrivent avec une troupe de symphonistes à leur tête, ils portent le mai, le plantent en face de la maison, & au bruit des instrumens qui les accompagnent.

Seconde Entrée.

Un Paysan niais, portant un mai sur son épaule, une vielle à la ceinture, une lanterne à la main, se dispose à planter le mai, vis-à-vis la porte d'une femme qu'il aime. Un autre paysan lui dérobe le mai, & en fait la galanterie à sa maîtresse; le niais trompé, donne sa serenade à une femme pour une autre; celle à qui cette

fête étoit destinée , voyant que la fête est pour sa voisine , sort de chez elle furieuse , & se venge sur le niais. La maîtresse du payfan , fâchée de ce que la serenade est troublée , descend à son tour ; la dispute augmente ; le payfan craignant de recevoir quelques coups , charge le niais sur son dos , se sauve , & est poursuivi par les deux femmes.

Troisième Entrée.

• Un jeune payfan qui vient en dansant , apperçoit un mai devant la maison du fonds ; la crainte qu'il a que ce ne soit un hommage rendu à sa maîtresse , lui fait faire les plus grands efforts , mais des efforts inutiles pour l'arracher ; il sort piqué , & revient avec un petit mai qu'il plante au pied du grand ; il fait alors un signal , auquel son aimable maitresse répond en se faisant voir ; joie du petit payfan de la voir , allégresse de la part de la petite paysanne , à la vûe du mai ; ils dansent ensemble , & toutes les filles du Village paroissent à leurs fenêtrés.

Quatrième Entrée.

Tous les payfans arrivent en dansant ; & chacun avec son mai , qu'il va planter vis-à-vis de la porte de sa maîtresse , après quoi ils dansent tous sous les fenêtrés , & invitent les filles à descendre.

Cinquième Entrée.

Pendant que les Villageoises quittent leurs fenêtres, la porte de la maison du fond s'ouvre, le maître en sort : charmé de la galanterie des payfans, il appelle sa femme, qui à son tour marque sa joie à la vue du mai.

Sixième Entrée.

Chaque fille sort de sa maison ; empressement des payfans à courir au-devant d'elles ; entrée générale des uns & des autres autour des mais.

Septième Entrée.

Le payfan, toujours chargé du niais sur son dos, & poursuivi par les deux femmes, arrive tout essouffé & jette son fardeau par terre ; on les raccommode, & tous quatre dansent ensemble.

Huitième Entrée.

Pas de deux, du maître & de la maîtresse.

Neuvième Entrée.

Ballet général, danse autour des différens mais, & où chaque payfan amène la file du Ballet ; cette contredanse se trouve coupée par différens pas de deux & de quatre, qui à la fin, se joignant aux autres, terminent le divertissement.

PRAULT, fils, Quai de Conti, vient

d'imprimer *le Tribunal de l'Amour*, Comédie en un Acte, & en vers libres; c'est M. Landon qui en est l'Auteur. Elle a été représentée au Théâtre François, sur la fin de l'année dernière. C'est une Pièce à Scènes épisodiques; l'Amour y donne audience, à quiconque a envie de l'entretenir, ou de le consulter. Pour mettre nos Lecteurs en état de juger du ton & du style de cette Comédie, nous allons copier la Scène troisième.

S C E N E I I I.

MOMUS, L'AMOUR, UN FINANCIER.

Le Financier, dans l'enfoncement du Théâtre, feignant de parler à sa femme, qu'on suppose être dans les coulisses.

Ne m'en parlez donc plus, je vous l'ai dit,
Madame,

Partez. Je n'irai point avec vous à Passy;
Vous avez votre cercle, & j'ai le mien aussi.

Il s'avance sur le Théâtre.

Voyons qui d'elle ou moi, mérite plus de blâme;
Puisque l'Amour tient tribunal ici.

L'Amour.

De qui vous plaignez-vous ?

Le Financier.

Je me plains de ma femme.

Momus.

Eh ! . . . quel est votre état ?

Le Financier.

A peu près Financier

Momus.

Ah ! Monsieur , l'excellent métier !

Le Financier.

Sans doute , je voulus , pour me mettre à la mode

Prendre une femme par methode ,

Lui donner un état qui répondît au mien.

Madame avec sa main m'apporta quelque bien ;

Je lui fis sa Maison , elle eut son équipage ,

De sa société je lui laissai le choix :

Je lui dis qu'il étoit d'usage

Entre époux , comme il faut , de se voir une fois

Dans la semaine , ou dans le mois ,

Que la fadeur du mariage

Etoit faite pour le bourgeois :

Que l'hymen d'à présent étoit libre & volage ,

Qu'on s'affichoit si l'on s'aimoit ,

Que c'étoit encor trop , lorsque l'on s'estimoit.

L'Amour.

Eh bien !

Le Financier.

Madame à ce langage

A répondu comme un lutin ;

Qu'elle vouloit me voir le soir & le matin ;

Ne faire qu'un même menage.

Sans

Sans cesse auprès de moi , m'excédant de ses feux,
Jusques dans mon Bureau , venant faire des
nœuds ,

Elle me trouve unique. . .

L'Amour.

Ah , quelle frénésie !

Jamais en vous voyant elle n'a de vapeurs !

Le Financier.

J'aimerois mieux avoir d'elle en coquetterie

Ce qu'elle me donne en fadeurs.

Momus.

Prêtez-vous cette femme en une Isle étrangère ?

Dans les gens du bon ton , il en est tant ici ,

Qui par goût , par état , détestent leur mari.

Le Financier.

Elle a trop écouté son provincial de Pere.

L'Amour.

Ah ! de ces gros bourgeois ?

Le Financier.

Jugez de mon tourment.

Dans un cercle avec elle , où je suis rarement ;

Quand j'y pense le moins , elle quitte sa place ,

Vient à moi m'affommer de son jargon pesant ;

Me dit , mon cher mari , mon cœur que je t'emb
brasse.

Momus.

C'est pour faire rougir le plus petit Marchand.

II. Vol.

H

Le Financier.

Après trois mois d'hymen !

L'Amour.

Son erreur est extrême ;

Un hymen de trois mois est bien vieux maintenant.

Le Financier.

Chaque jour je lui dis , plutôt que je vous aime ;
Què je passe avec vous un ennuyeux instant ,
Eh ! Madame , jouez , & perdez mon argent.

Momus.

C'est un avis bien doux.

Le Financier , avec vivacité.

Faites de la dépense ,

Payez un Cuisinier qui vous en fasse autant ;

Aux parures du jour donnez la préférence ;

Changez votre Maison , enrichissez vos gens ;

Donnez des pensions aux meilleures faiseuses ;

Mettez de l'or massif dans vos ajustemens ,

Mais ne m'exhalez plus ces phrases ennuyeuses ;

Vous me perdez chez les honnêtes gens.

Momus.

Elle ne se rend point à ces tempéramens ;

C'est par l'éclatante dépense ,

Que les époux bien nés rachètent à présent

Ce que chacun apporte en épousant ,

D'aigreur , d'ennui , d'indifférence.

Le Financier.

Bon Dieu ! que n'est-ce là son vice dominant ?
Ce n'est point pour son cœur que j'ai pris une
épouse ;

De ses feux éternels mon ame est peu jalouse ;
Je sacrifie au faste , au bon air , aux grandeurs ;
Quinze valets de plus affichent mes couleurs.

Momus.

Vous jouez le jargon & les phrases nouvelles.

Le Financier.

Oui , je me commerce avec elles.

Momus.

Tout annonce dans vous un cavalier parfait.

Le Financier.

Il est vrai , poursuivez , achevez mon portrait ;
Il faudroit que ma femme entendît ce langage ,
Je la verrois changer au gré de mon desir ,
Si l'Amour la vouloit plier au badinage.

L'Amour.

Quelle vous détestât ?

Le Financier.

Ce seroit mon plaisir

Qu'elle me fit honneur. . . Je vous ferois bâtir
Un Palais beau , brillant , fait pour vous , c'est tout
dire.

J'en ferai l'Architecte , & je veux qu'on l'admire ;
J'ai chez moi les beaux Arts , le vrai goût , les talens ;
Nous irons , vous & moi , partager leur encens.

H ij

L'Amour.

Ce n'est point au Palais où je porte mes vûes ;
 Mes temples sont les cœurs , les ames ingénues ;
 J'habite rarement où préside Plutus ;
 Les vrais transports du cœur vous y sont inconnus ,
 Et dans ces lieux où l'art répète mon image ,
 Vous ne sçavez point soupirer ;
 Vous ne possédez rien , ayant tout en partage :
 Pour goûter mes plaisirs , il faut les désirer.

Le Financier.

Vous n'approuvez donc rien dans mon système ?
 Et que ferai je , s'il vous plaît ,
 De ma femme ?

L'Amour.

Eh bien , pour la rareté du fait ,
 Encor pendant trois mois , je veux qu'elle vous
 aime.

Le Financier.

Dites plutôt un siècle. . . Ah ! morbleu , ce projet ,
 Je l'empêcherai bien d'avoir aucun effet ;
 J'emploierai vingt Auteurs , redoutables critiques ;
 A mon aimable épouse ils feront voir le jour ,
 Et sous les coups de leurs traits satyriques ,
 Je veux voir expirer le conjugal amour.

Il sort.



CONCERTS SPIRITUELS.

L Es Concerts du jour de l'Ascension , du Dimanche suivant & des jours de la Pentecôte & du Saint Sacrement , ont été fort beaux. Nous ne nous arrêterons qu'aux nouveautés. Le Concert du Dimanche commença par une symphonie d'un Philosophe, dont la musique est presque l'unique amusement : les connoisseurs trouverent du fest dans le premier morceau , le chant du *Canta ile* neuf, beaucoup d'harmonie dans la Musette, & le dernier morceau bien dessiné.

Le Concert du jour de la Pentecôte fut ravissant, il commença par une nouveauté de M. Blainville, sur laquelle on trouvera un assez grand détail à la fin de cet article, & il finit par *Venite exultemus*, le plus beau des Motets de M. Mondonville, & par conséquent le plus beau de tous les Motets : Nous ne rappellons le souvenir de ce grand ouvrage, que pour dire à la louange des Directeurs, que l'exécution en fut parfaite.

Le Jeudi 20 Mai, jour de l'Ascension, le Concert commença par une symphonie de M. Plessi, cadet Ordinaire de l'Académie Royale de Musique ; ensuite *Cantate*, Ps. 95, Motet à grand Chœur de M. Martin. M. Chiabran, neveu de M. Somis, Ordinaire de la Musique du Roi de Sardaigne, joua une Sonate après le premier Motet, & un Concerto de sa composition avant le dernier ; ensuite *Diligam te*, Motet à grand Chœur de M. Madin. Le Concert finit par *cæli enarrant*, Motet à grand Chœur de M. Mondonville.

Le Dimanche 23, il commença par une symphonie à Cors-de-Chasse de M. Rousseau, de Geneve;

174 MERCURE DE FRANCE.

ensuite *Deus noster*, Motet à grand Chœur de M. Cordelet. Mrs Gaviniés & Dupont, jouèrent des Duo; ensuite *Laudate*, Motet à grand Chœur de M. Davesne. M. Gaviniés joua un Concerto. Le Concert finit par *Nisi Dominus*, Motet à grand Chœur de M. Mondonville.

Le Dimanche 30, jour de la Pentecôte, il commença par une symphonie dans un nouveau genre de modulation, pour essai d'un troisième Mode, par M. Blainville; ensuite *Notus in Judea Deus*, Motet à grand Chœur de M. Madin. Mrs Gaviniés & Dupont jouèrent des Duo; ensuite *Cantate Domino*, Motet à grand Chœur de M. de Lalande. M. Gaviniés joua un Concerto. Le Concert finit par *Venite exultemus*, de M. Mondonville.

Le Jeudi 10 Juin, jour de la Fête-Dieu, il commença par une symphonie à Cors de-chasse de M. Martin; ensuite *Domine in virtute tua*, Pf. 20, Motet à deux Chœurs de M. Cordelet, Maître de Musique de Saint Germain l'Auxerrois. M. Gaviniés joua une Sonate après le premier Motet, & un Concerto avant le dernier; ensuite *Cantate Domino*, Motet à grand Chœur de M. de Lalande. Le Concert finit par *Magnus Dominus*, Motet à grand Chœur de M. Mondonville.

L E T T R E

De M. Roussseau de Genève, à M. l'Abbé Raynal, au sujet du nouveau Mode de Musique, inventé par M. Blainville. A Paris, ce 30 Mai, au sortir du Concert.

Vous êtes bien aise, Monsieur, vous le Panegyriste & l'ami des Arts, de la tentative de M. Blainville pour l'introduction d'un nouveau

Mode dans notre Musique. Pour moi, comme mon sentiment là-dessus ne fait rien à l'affaire, je passe immédiatement au jugement que vous me demandez sur la découverte même.

Autant que j'ai pu saisir les idées de M. Blainville durant la rapidité de l'exécution du morceau que nous venons d'entendre, je trouve que le Mode qu'il nous propose n'a que deux cordes principales, au lieu de trois qu'ont chacun des deux Modes usités; l'une de ces deux cordes est la tonique, l'autre est la quarte au-dessus de cette tonique, & cette quarte s'appellera, si l'on veut, *Dominante*. L'Auteur me paroît avoir eu de fort bonnes raisons pour préférer ici la quarte à la quinte, & celle de toutes ces raisons qui se présente la première, en parcourant sa Gamme, est le danger de tomber dans les fausses relations.

Cette Gamme est ordonnée de la manière suivante; il monte d'abord d'un semi-ton majeur de la tonique sur la seconde note, puis d'un ton sur la troisième, & montant encore d'un ton, il arrive à la Dominante, sur laquelle il établit le repos, ou, s'il m'est permis de parler ainsi, l'hémistiche du Mode. Puis recommençant sa marche un ton au-dessus de la Dominante, il monte ensuite d'un semi-ton majeur, d'un ton, & encore d'un ton, & l'octave est parcourue selon cet ordre de notes; *mi, fa, sol, la: si, ut, re, mi*. Il redescend de même sans aucune altération.

Si vous procédez diatoniquement, soit en montant, soit en descendant de la Dominante d'un mode mineur à l'octave de cette Dominante, sans diesis ni bémols accidentels, vous aurez précisément la Gamme de M. Blainville. Par où l'on voit, 1°. que la marche diatonique est directement opposée à la nôtre, où partant de la tonique, on doit

monter d'un ton ou descendre d'un demi ton. 2°. Qu'il a fallu substituer une autre harmonie à l'accord sensible usité dans nos Modes, & qui se trouve exclus du sien. 3°. Trouver pour cette nouvelle Gamme des accompagnemens différens de ceux qu'on employe dans la règle de l'octave. 4°. Et par conséquent d'autres progressions de basse fondamentale que celles qui sont admises.

La Gamme de son Mode est précisément semblable au diagramme des Grecs, car si l'on commence par la corde *Hypate*, en montant, ou par la note en descendant, à parcourir diatoniquement deux tetracordes disjoints, on aura précisément la nouvelle Gamme; c'est notre ancien Mode Plagal qui subsiste encore dans le plein chant; c'est proprement un Mode mineur, dont le diapason se prendroit, non d'une tonique à son octave en passant par la Dominante, mais d'une Dominante à son octave en passant par la tonique; & en effet la tierce majeure que l'Auteur est obligé de donner à sa finale, jointe à la manière d'y descendre par un demi ton, donne à cette tonique tout à fait l'air d'une Dominante. Ainsi si l'on pouvoit de ce côté là disputer à M. Blainville le mérite de l'invention, on ne pourroit du moins lui disputer celui d'avoir osé braver en quelque chose la bonne opinion que notre siècle a de soi même, & son mépris pour tous les autres âges en matière de science & de goût.

Mais ce qui paroît appartenir incontestablement à M. Blainville, c'est l'harmonie qu'il affecte à un Mode institué, dans des tems où nous avons tout lieu de croire qu'on ne connoissoit point l'harmonie, dans le sens que nous donnons aujourd'hui à ce mot. Personne ne lui disputera ni la science qui lui a suggéré de nouvelles progressions fondamen-

tales, ni l'art avec lequel il les a sçû mettre en œuvre pour ménager nos oreilles bien plus délicates sur les choses nouvelles, que sur les mauvaises choses.

Dès qu'on ne pourra plus lui reprocher de n'avoir pas trouvé ce qu'il nous propose, on lui reprochera de l'avoir trouvé. On conviendra que sa découverte est bonne, s'il veut avouer qu'elle n'est pas de lui : s'il prouve qu'elle est de lui, on lui soutiendra qu'elle est mauvaise, & il ne sera pas le premier contre lequel les Artistes auront argumenté de la sorte. On lui demandera sur quel fondement il prétend déroger aux loix établies & en introduire d'autres de son autorité. On lui reprochera de vouloir ramener à l'arbitraire les règles d'une science qu'on a tant fait d'efforts pour réduire en principes ; d'enfreindre dans ses progressions la liaison harmonique qui est la loi la plus générale & l'épreuve la plus sûre de toute bonne harmonie. On lui demandera ce qu'il prétend substituer à l'accord sensible dont son Mode n'est nullement susceptible, pour annoncer les changemens de ton. Enfin on voudra sçavoir encore pourquoi dans l'essai qu'il a donné au Public, il a tellement entremêlé son Mode avec les deux autres, qu'il n'y a qu'un très-petit nombre de connoisseurs, dont l'oreille exercée & attentive ait démêlé ce qui appartenait en propre à son nouveau système.

Ses réponses, je crois les prévoir à une près. Il trouvera aisément en sa faveur des analogies, du moins aussi bonnes que celles dont nous avons la bonté de nous contenter. Selon lui, le Mode mineur n'aura pas de meilleurs fondemens que le sien. Il nous soutiendra que l'oreille est notre premier Maître d'harmonie, & que pourvu que celui-là soit content, la raison doit se borner à chercher

H v

pourquoi il l'est, & non à lui prouver qu'il a tort de l'être. Qu'il ne cherche, ni à introduire dans les choses l'arbitraire qui n'y est point, ni à dissimuler celui qu'il y trouve. Or cet arbitraire est si constant, que même dans la règle de l'octave, il y a une faute contre les règles; remarque qui ne sera pas, si l'on veut, de M. Blainville, mais que je prends sur mon compte. Il dira encore que cette liaison harmonique qu'on lui objecte, n'est rien moins qu'indispensable dans l'harmonie, & ne sera pas embarrassé de le prouver. Il s'excusera d'avoir entremêlé les trois Modes, sur ce que nous sommes sans cesse dans le même cas avec les deux nôtres, sans compter que par ce mélange adroit, il aura eû le plaisir, diroit Montagne, de faire donner à nos Modes des nazardes sur le nez du sien. Mais quoiqu'il fasse, il faudra toujours qu'il ait tort, par deux raisons sans réplique, l'une, qu'il est inventeur, l'autre, qu'il a affaire à des Musiciens.

Je suis, &c.



NOUVELLES ETRANGERES.

DU NORD.

DE PETERSBOURG, le 7 Mai.

Tous les Officiers de Marine, qui étoient ici, & qui doivent s'embarquer sur la Flotte qu'on équipe à Cronstadt, sont actuellement partis pour se rendre à leurs bords. Cependant on persiste à croire qu'il n'y aura qu'une partie de cette Flotte, qui mette à la voile.

On a reçu avis de Riga, que le Feldt Maréchal Comte de Lacy y étoit mort dans un âge très-avancé. Ce Général n'étoit point Ecoissois, comme l'ont publié diverses Gazettes. Il étoit d'Irlande, où sa famille, François d'origine, étoit établie depuis plusieurs siècles. Sur la fin de l'année 1691, il passa en France, ainsi que deux de ses freres, avec son pere, qui, étant Capitaine d'une Compagnie des Gardes Irlandoises du Roi Jacques II, y suivit ce Régiment. Son pere & ses deux freres, dont le plus jeune a été tué à Malplaquet, étant Aide-Major dans le Régiment de Rothe, sont morts tous les trois au service de Sa Majesté Très-Chrétienne. Le Feldt Maréchal de Lacy servit en France, dans le Régiment de Berwick, jusqu'à la Paix de Ryswick. Alors il alla demander de l'emploi dans les troupes de l'Empereur, & il y obtint une Compagnie d'Infanterie. Ayant eu dans la suite l'honneur d'être connu du Czar Pierre I, il s'attacha à ce Prince, qui lui donna le grade de Colonel dans les troupes Russiennes. Le zèle & l'habileté, qu'il a montrés dans les occasions où il a été employé, l'ont fait parvenir successivement aux premiers honneurs Militaires, & il a prouvé, par le succès avec lequel il a commandé les armées de Russie, qu'il étoit digne de tout ce que la fortune avoit fait pour lui.

DE STOCKHOLM, le 4. Mai.

Le Comte d'Eckleblad, Grand Maréchal, a fait sçavoir aux Ministres étrangers, qu'ils pourront aller faire leur Cour au Roi, le Mercredi & le Vendredi de chaque semaine, & que les Lundis & les Jeudis, la Reine tiendra Cercle au Palais. Leurs

H v j

Majestés n'ont pas encore dîné en public depuis la mort du feu Roi.

Le Comte de Tessin a témoigné au Comte Goes, Ministre de la Cour de Vienne, combien le Roi étoit reconnoissant des bons offices que leurs Majestés Impériales avoient mis en usage pour maintenir la tranquillité dans le Nord. Ce Ministre a assuré en même-tems le Chambellan Panin, que le Roi seroit toujours très satisfait de donner à Sa Majesté Impériale Czarienne, des preuves de la sincérité de ses dispositions, & du désir de contribuer de tout son pouvoir au maintien de la bonne intelligence entre les deux Etats.

Le Roi commence à gouverner avec tant de sagesse & de douceur, qu'il a déjà gagné les cœurs de tous ses sujets, & qu'on en conçoit les plus flatteuses espérances.

DE COPENHAGUE, le 1^r Mai.

Le 18 du mois dernier, les Frégates *le Falster* & *le Doche* mirent à la voile, & arriverent le soir à Ellseneur, d'où elles ont continué leur voyage. On garde encore le silence sur leur destination.

Le Roi accompagné d'une nombreuse suite, alla voir le 24 le nouveau Holm : de-là Sa Majesté se rendit sur la place d'Amalienbourg, où elle choisit un terrain propre à la construction d'un Hôpital pour les soldats Invalides. Elle visita ensuite l'Eglise qu'on bâtit par ses ordres, dans le voisinage, & fit distribuer une gratification aux ouvriers qui y travaillent.

Le 27 du mois dernier, l'Académie Royale de Peinture & de Dessin, nouvellement établie, fit l'ouverture de ses séances dans une des salles du Château de Christiansbourg. Le Comte de Mokke,

Conseiller Privé & Grand Maréchal de la Cour, y assista en qualité de Grand Directeur. Les Ecoles publiques commencerent le 7 de ce mois. On y donne des leçons de Géométrie, d'Architecture, de Perspective & de Dessin.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, le premier Mai.

ON doit publier dans peu une Ordonnance ; par laquelle il sera défendu à tout Ordre Religieux, de recevoir aucune personne pour y faire profession, avant qu'elle atteint l'âge de vingt ans accomplis.

L'ouverture des Etats du Royaume de Hongrie se fit le 10 de ce mois à Presbourg. Vers les neuf heures du matin, les Députés se rendirent en Corps au Palais, & ils conduisirent l'Impératrice Reine à la Chapelle, où Sa Majesté, après que le *Veni Creator* eut été chanté par la Musique, entendit la grande Messe, célébrée pontificalement par l'Archevêque de Colocz. L'Impératrice Reine alla ensuite à la Salle des Etats, & lorsqu'elle se fut placée sur son Trône, le Comte Nadasti, Chancelier de Hongrie, exposa aux Députés les demandes de Sa Majesté. Les Etats ayant élu le lendemain le Comte de Bathiany pour Palatin du Royaume, ils ont commencé à délibérer sur ces demandes, lesquelles rencontrent quelques oppositions. On prétend que pour les faire cesser, la Cour accordera aux Hongrois, moyennant une certaine contribution qu'ils payeront tous les ans en forme de don gratuit, la liberté de faire entrer leurs vins & leurs grains dans cet Archiduché. Leurs Majestés Impériales vinrent hier en cette

cette Ville, pour voir les Archiduchesses, & aujourd'hui elles sont retournées à Presbourg.

DE DRESDE, le 8 Mai.

La Cour est à Leipzig. Leurs Majestés y jouissent d'une parfaite santé. Il y a tous les jours table ouverte pour les Ministres & Seigneurs étrangers.

Les Lettres de Pologne, marquent que quelques Cosaques se sont révoltés dans une des îles du Boristhène.

DE RATISBONNE, le 10 Mai.

On attend, pour délibérer sur l'affaire de la garantie de la Silésie, que les Ministres du nouveau Roi de Suède & du Landgrave de Hesse-Cassel, aient reçu de leurs Cours de nouvelles instructions à ce sujet.

DE HAMBOURG, le 11 Mai.

Le Traité de paix que cette Régence a conclu avec l'Etat d'Alger, a été ratifié par le Conseil, & l'Acte de ratification expédié immédiatement après. On n'est plus occupé que des présens qu'on doit envoyer au Dey.

Sur les Lettres qu'on a reçues ici de Petersbourg, on ne doute pas que la bonne intelligence entre la Cour de Russie & celle de Suède ne soit maintenue & affermie, au moyen du renouvellement du Traité d'Abo, & d'un Règlement plus précis des limites du grand Duché de Finlande.

J U I N. 1751. 183

E S P A G N E.

DE MADRID, le 18 Mai.

SA Majesté a été informée par les lettres de Don François de Varas, Président du Tribunal de la Maison de Contractation, que les Frégates *la Saint Joseph & la Saint Antoine*, qui viennent de la Havanne & de la Vera-Cruz, étoient entrées le 28 du mois dernier dans la Baye de Cadix; que le 8 de ce mois la Frégate *la Notre-Dame des Miracles* y étoit revenue de Buenos-Ayres, & que le Navire *la Notre-Dame de l'Assomption* y étoit arrivé le 10 de la Havanne, d'où il avoit mis à la voile le premier du mois de Mars. Les deux premières Frégates ont apporté cent seize mille sept cents douze Piaftres, cinquante-cinq furons de Cochenille, & cent cinquante-quatre mille sept cents livres de Tabac en feuilles. Il y avoit à bord de la troisième deux mille trois cents soixante-deux Doublons, deux cents huit mille six cents quatre Piaftres, sept cents dix-huit marcs de Vaiselle d'argent, & sept mille six cents dix-huit Cuirs. La charge du Navire *la Notre-Dame de l'Assomption* consistoit en deux cents quarante-huit mille six cents trente-six Piaftres, onze cents soixante-huit marcs de Vaiselle d'argent, deux cents quarante-deux mille quatre cents livres de Tabac en poudre, vingt-quatre mille trois cents vingt-quatre de Tabac en feuilles, deux cents trois mille cinq cents livres de Sucre, trois cents soixante & une de Cacao, & plusieurs autres marchandises.

I T A L I E.

DE ROME, le 24 Avril.

IL s'est tenu plusieurs Congrégations , pour délibérer sur les Plans qui ont été présentés au Pape par deux Ingénieurs François , au sujet du nouveau Port qu'on doit construire à Anzio. On avoit d'abord approuvé ces Plans , mais comme ils exigent de grandes dépenses , plusieurs Cardinaux les ont rejettés. L'affaire ayant été nouvellement mise en délibération , Sa Sainteté l'a trouvée si avantageuse pour Rome & pour tout l'Etat Ecclésiastique , qu'elle s'est déclarée pour l'exécution ; les ordres ont été expédiés en conséquence , & l'on doit y travailler incessamment.

Il a été aussi résolu de perfectionner le Canal pour l'écoulement des eaux du Boulonnois dans la Mer. Quelques Etats voisins paroissent alarmés de ce projet , disant que leurs Pays pourroient en souffrir ; mais le Pape s'est chargé de calmer leur frayeur à cet égard , & vient d'ordonner en même-tems à la Province du Boulonnois de contribuer aux dépenses des travaux , pour la somme de soixante mille Scudis.

On travaille actuellement par ordre du Pape , à la Bulle pour l'érection des deux nouveaux Evêchés , qui doivent être établis à la place du Patriarchat d'Aquilée , conformément aux conventions de l'accommodement conclu entre l'Impératrice Reine & la République de Venise. Le premier de ces Evêchés doit être érigé à Gorits sur le territoire de Sa Majesté Impériale , & l'autre à Udine de la dépendance de cette République.

Le Duc de Nivernois , Ambassadeur du Roi

de France auprès du Saint Siege , apprit le 6 de ce mois par un Courier extraordinaire , que Sa Majesté Très-Chrétienne , dans un Chapitre de l'Ordre du Saint-Esprit tenu le 25 du mois dernier , l'avoit nommé Chevalier de ses Ordres. Aussitôt que la nouvelle s'en est répandue dans cette Ville , toutes les Personnes de distinction ont envoyé ou sont allées complimenter cet Ambassadeur.

Sur les représentations qui ont été faites au Pape , touchant les dommages causés au commerce par les Corsaires d'Alger & de Tunis , Sa Sainteté a prié le Grand Maître de l'Ordre de Malte de joindre les Galeres de la Religion à celles du Saint Siege , afin que réunies ensemble elles pussent agir plus efficacement contre ces perturbateurs de la navigation. Le Grand Maître ayant donné ses ordres pour que les intentions du Pape soient remplies , on espere que bientôt la Mer sera plus libre.

DE LIVOURNE, le 14 Mai.

On doit ajouter un nouveau Fauxbourg à cette Ville par ordre de l'Empereur. Le Conseil de Régence de ce Grand Duché a fait publier une défense à toutes les Communautés Religieuses , de recevoir par testament ou autrement aucune donation , qui excédât la valeur de deux cens écus Romains. Il est ordonné par le même Edit à celles de ces Communautés , qui ont plus de revenus qu'il n'en faut pour l'entretien des personnes dont elles sont composées , de ne point exiger de dots des sujets qui se présenteront pour y entrer , jusqu'à ce que le nombre des Religieux ou Religieuses , pour qui la maison a été fondée , soit complet. Le Clergé ré-

188 MERCURE DE FRANCE:

Princesse dans l'administration des affaires , en cas de minorité du Successeur de Sa Majesté à la Couronne. Le 21 , la Compagnie de la Pêche du Hareng , qui a élu le Prince de Galles pour Gouverneur , lui présenta le Diplôme de cette Election. Il y eut le même jour un : Cour très nombreuse chez ce Prince , à qui plusieurs personnes de distinction des deux sexes le firent présenter , ainsi qu'au Prince Edouard & à la Princesse Auguste.

Les Seigneurs examinerent le 21 en grand Comité le Bill concernant la maniere dont les affaires seront administrées dans le cas d'une minorité , & ils y firent plusieurs changemens. Le 24 , après l'avoir lû pour la troisième fois , ils l'approuverent par une délibération unanime. Ils entendirent le 26 le rapport de plusieurs Bills particuliers. Le 20 , la Chambre des Communes résolut de porter un Bill , pour autoriser le Roi à faire des Baux à ferme ou à rente, des charges, terres & héritages , dépendans du Duché de Cornouaille , & quelques Membres proposèrent de faire divers Réglemens qui regardent les Cours de Justice. Dans la Séance du 21 , les Commissaires , chargés de l'examen du Bill pour assurer le payement des droits établis sur le Tabac en feuilles , firent leur rapport. La Chambre approuva le lendemain les changemens faits au Bill par lequel il est ordonné de réformer le Calendrier. S'étant assemblée ensuite en grand Comité , elle examina le Bill , dont l'objet est d'empêcher les Officiers des Justices inférieures d'être troublés dans l'exercice de leurs charges. Le 24 , elle lut le projet du Bill , qui pourvoit au circonstances dans lesquelles le Trône seroit occupé par un Prince mineur. Elle fit dans la séance du jour suivant la seconde lecture de ce projet , & après avoir paillé

celui concernant les Officiers des Justices subalternes , elle ajouta différens articles au Bill , par lequel on espère de prévenir la contrebande du Tabac. Il fut décidé le 26 , qu'on porteroit un Bill pour favoriser les Manufactures de toile de la Ville de Manchester. Le même jour , la Chambre dressa le projet du Bill , pour autoriser le Roi à faire des Baux à ferme ou à rente , des charges , terres & héritages , dépendans du Duché de Cornouaille , & elle examina en Commitee un autre Bill , pour restreindre l'usage des billets de crédit dans les Colonies Angloises de l'Amerique.

Quatre Vaisseaux de la Compagnie de la Baye de Hudson ont mis aujourd'hui à la voile pour cette Baye. Les Navires le *Fort Saint Georges* & le *Boscawen* , qui appartiennent à la Compagnie des Indes Orientales , sont arrivés , le premier de Madraff , & le second de Bombay. Le Chef d'Escadre Rodney partira incessamment , pour aller tenter quelques découvertes, que suivant les observations du Lord Anson , on peut faire dans la mer du Sud. Deux habiles Mathématiciens ont ordre du Gouvernement d'accompagner ce Chef d'Escadre dans son voyage. On mande de la Nouvelle Ecosse , qu'on y travaille avec beaucoup de diligence à la construction de plusieurs Vaisseaux , mais que des maladies causées par la continuité des pluies & par la disette des vivres , font périr un grand nombre de personnes dans cette Colonie.

La contrebande faisant tous les jours de nouveaux progrès , malgré les mesures prises par le Gouvernement pour s'y opposer , & l'Isle de Man par sa situation étant à portée de contribuer extrêmement à ce commerce illicite , le Gouvernement a dessein de réunir cette Isle à la Couronne de la Grande Bretagne.



F R A N C E.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE 16 Mai, la Reine arriva de Marly, & se rendit à l'Eglise des Récollets de Versailles, où l'on célébroit la Fête de Saint Jean de Népomucene. Sa Majesté entendit le Panégyrique du Saint, prononcé par le Pere Sixte Ambuel, Religieux de la Maison, assista aux Vêpres, au Salut, & retourna ensuite à Marly.

Le 19, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-huit cents cinquante-cinq livres; les Billets de la premiere Loterie Royale à six cents quatre-vingt-deux; ceux de la seconde, à six cents vingt-sept.

Le 24, le Roi, la Reine, Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine & Mesdames de France revinrent à Versailles de Marly.

Le 25, le Baron de Scheffer, que le Roi de Suède a confirmé son Ministre Plénipotentiaire auprès du Roi, eut une audience particuliere de Sa Majesté, dans laquelle il présenta ses nouvelles Lettres de Créance.

Sa Majesté a fait le 17 Mai, un remplacement d'Officiers de Marine, par lequel elle a nommé un Vice-Amiral, deux Lieutenans Généraux, trois Chefs d'Escadres, vingt-sept Capitaines de Vaisseaux, soixante-douze Lieutenans, & quatre-vingt Enseignes.

Vice-Amiral.

Le Chevalier de Camilly,

Lieutenans Généraux.

Le Chevalier d'Espinau , & M. d'Orves.

Chefs d'Escadres.

Mrs Massiac , Perier l'aîné , le Comte du Guay.

Capitaines de Vaisseaux.

Mrs. Clavel , Capitaine d'artillerie ; Montalais ,
 Desfontaine , la Villéon , Rochemore la Devèze ,
 Chevalier de Drucourt , Pannat , Chevalier de Parce-
 vaux , d'Erville , Cabanoux , Chevalier de Castillon
 l'aîné , Kerlerrec de Kervaségant , Merville , Cheva-
 lier de Villevieille , de Chezac , Commandant les
 Gardes de la Marine ; Jubert de Bouville , Castillon
 cadet , Odom des Gouttes , Comte d'Amfreville ,
 Comte de Galean de Gadagne , Chevalier de Cau-
 mont , l'Eguille Froger , Comte Desnos , Beauhar-
 nois Beaumont , le Vassor de la Touche , Saurins ,
 Marquis de Choiseuil Praslin.

Lieutenans.

Le Chevalier de Castelet Monier , le Cheva-
 lier d'Urre , Messieurs Segur Cabanac ; Fulconis ;
 Breteuil Taillefer , Chevalier d'Herlye , de l'Isle
 Calian , Castellane la Valette , Saint Victoret ,
 Boifron d'Orignac , Rosmadec Saint-Allouarn ,
 Mablan d'Aiminy , du Plessis Botherel , Cheva-
 lier de Carné , Blotier , Braquemont , Josselin
 de Marigny , Meyromet Saint Marc , Lieute-
 nant d'Artillerie ; Montcalm Saint Veran , la Ville
 blanche , Chevalier de Blois , Chevalier de Kersau-
 son , Quenhoet le Mintier , Dandanne de Lincourt ,
 de Fabregues , Breugnon , Moelien de Gouandour ,
 Chevalier du Bois de la Mothe , Laccary , Lieute-
 nant d'Artillerie ; la Comté Pigache , Chevalier de
 Boifron d'Orignac , du Bois de la Motte , d'Achard
 de la Brangelie de Balanzac , Deshayes de Cry ,
 Chevalier de Breugnon , Chevalier de Courserac ,

de Ruis, Aide-Major; Chevalier de Lorgeril, Chevalier de Menildot de Rideauville, du Lescot, Guiny de Kerhos, Chevalier de Beaucouse, Coste de Champeron, Aide-Major; Faucher, Lieutenant d'Artillerie, d'Isle Beauchêne, Aide-Major, Bremoy, Lieutenant des Gardes de la Marine à Brest; Borry, Chevalier du Dresnay des Roches, Aide-Major; Chevalier du Bos, Aide Major; Chevalier de la Tour, Chevalier de Crefnay. Chevalier d'Olmont, Boulainvilliers, Chevalier de Laugier Beaucouse, Lieutenant d'Artillerie; Chevalier de Moy, Lizardais, Lieutenant d'Artillerie; la Combe Benneville, Taillevis de Perigny, Chevalier de Forbin d'Oppede, Chevalier d'Agoult, Chevalier de Noé, la Thulaye, Lieutenant d'Artillerie; Boisseau de la Galernerie, Longchamp Montendre, Lieutenant d'Artillerie; du Châtel Taneguy, Semerville l'ainé, Lieutenant d'Artillerie; de Raimondis, Chevalier Fabry, Aide-Major; d'Inteville, Vicomte de Rochechouart, de Walles; Lieutenant d'Artillerie, Chevalier de Rohan.

Enseignes.

Le Chevalier de Landemont, Mrs Gourfelas; Valmenier, Beuzeval, Geraldin, Villers Fransure de Brissaucourt, Chevalier de Raimondis, Chevalier de Verissey, Drée de la Serée, Chevalier de Village Villevieille, Chevalier de Cobion Dandiran, Chevalier de Cours Lussaignet, Lauzieres Themines, Beaupoil de Saint Aulaire, de la Haye Montbault, de Grieu, Bonnefoy de Bretauville, Kerjan Kerjan, la Salle Proissy, la Grandiere, Bois de la Morte Rabeau, Marquis de Villeneuve Source, Janvry de Verneuil, Chevalier de Coatandon, Querguisiau, Cohars, Brue de Cleray, Giraud Dagay, de Boades, la Porte Vezins, Chevalier de Sobiratz, Guyonnet de

de Montbalin, Luppé de la Motte, Massol de Vergy, Sorel, Fraiziers, la Garde Payan, la Gardonic; Vialis, de Gantes, Chevalier de Cicé, Chevalier de Novarin, du Mesné Lezurec, du Brossey du Mas, de la Clue, Douville, Talhouet de Sevrac, Nepveu, Marquis de Nieul, Chevalier de Goimpy Feuquières, Villers de Grassy, Reynach de Barre, Chevalier de Boisgelin, Chevalier de Diziers Guyon, Derchigny de Clieu, Roussel de Preville, Chateaumorant, du Vergier Kerborlay, Chevalier de Bellot la Houssaye, Damas, Clapier Saint Tropez, Pontleroy, Guittard de Riberolles, de Thienne, Pensfunte-niou, le Forestier, Trudaine, Longueval, Dampierre, Marquis de Jons, Chevalier de Lordar, Guinot de Lugeons, Chevalier de Monty, de Longueil le Moine, de Peynier; de Foresta Col-longue, Desmeneutz de Boisbriant, Framond, d'Hairon, Chevalier de Grimaldy.

Le 27 les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-huit cens quarante livres; les Billets de la premiere Loterie Royale à six cens soixante-cinq; ceux de la Seconde, à six cens vingt-cinq.

Le 29. du mois dernier, veille de la Fête de la Pentecôte, la Reine accompagnée de Monseigneur le Dauphin, de Madame Henriette, de Madame Victoire, de Madame Sophie & de Madame Louise, assista aux premieres Vêpres, chantées par la Musique, auxquelles l'Abbé Gergoy, Chapelain ordinaire de la Chapelle de Musique, officia.

Le lendemain, jour de la Fête, les Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du Saint Esprit, s'étant assemblés vers les onze heures du matin dans le Cabinet du Roi, Sa Majesté tint un Chapitre, dans lequel l'Abbé de Pomponne,

Chancelier des Ordres du Roi , fit le rapport des preuves du Duc de Nivernois , Ambassadeur Extraordinaire de Sa Majesté à Rome , & qui avoit été nommé Chevalier dans un Chapitre tenu le 25 du mois d'Avril. Ces preuves ayant été admises , ainsi que l'information des vie & mœurs du Duc de Nivernois , & sa Profession de Foi , le Roi chargea le Comte de Saint Florentin Secrétaire d'Etat & des Ordres de Sa Majesté , d'envoyer à cet Ambassadeur une Lettre , portant permission de se revêtir des Marques de l'Ordre , en attendant qu'il puisse être reçu Chevalier avec les cérémonies accoutumées. Lorsque le Chapitre fut fini , Sa Majesté se rendit à la Chapelle , étant précédée de Monseigneur le Dauphin , du Duc de Chartres , du Comte de Charolois , du Comte de Clermont , du Prince de Conti , du Comte de la Marche , du Prince de Dombes , du Comte d'Eu , du Duc de Penthièvre , & des Chevaliers , Commandeurs & Officiers de l'Ordre. Le Roi devant lequel les deux Huissiers de la Chambre portoient leurs mailles , étoit en Manteau , le Colier de l'Ordre du Saint-Esprit par-dessus , ainsi que celui de l'Ordre de la Toison d'Or. Sa Majesté entendit la Grande Messe , qui fut célébrée par l'Evêque Duc de Langres , Prélat Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit. La Reine , Madame la Dauphine , Madame Henriette , Madame Victoire , Madame Sophie & Madame Louise , entendirent la même Messe dans la Tribune.

L'après-midi , leurs Majestés accompagnées de Monseigneur le Dauphin , de Madame la Dauphine , & de Mesdames de France , à l'exception de Madame Adélaïde , assistèrent au Sermon du Pere Sutil , Chanoine Régulier de l'Abbaye du Val-Secret , & Prieur du Château de Châtea-Thierry , & ensuite aux Vêpres.

Monseigneur le Dauphin communia le 29 par les mains de l'Abbé de Barral, Aumônier du Roi.

Le même jour, Madame la Dauphine communia par les mains de l'Abbé de Poudens, son Aumônier en quartier.

Le 31, le Roi fit dans la Plaine de Montesson, près de Saint-Germain en Laye, la revue des quatre Compagnies des Gardes du Corps, de celles des Gendarmes & des Chevaux-Légers de la Garde de Sa Majesté, des deux Compagnies des Mousquetaires, & de celle des Grenadiers à Cheval. Sa Majesté passa dans les rangs, & les vit défiler. La Reine, Monseigneur le Dauphin, Madame Henriette, Madame Victoire, Madame Sophie & Madame Louise, se trouvèrent à cette revue.

Le premier de ce mois, M. de Reventlau, Envoyé Extraordinaire du Roi de Dannemarck, eut la première Audience publique du Roi, & ensuite de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, de Madame, de Madame Henriette, de Madame Adélaïde, & de Mesdames Victoire, Sophie & Louise. Il fut conduit à ces Audiences par le Marquis de Verneuil, Introduceur des Ambassadeurs, qui étoit allé le prendre dans les Carrosses du Roi & de la Reine, & après avoir été traité par les Officiers du Roi, il fut reconduit à Paris dans les Carrosses de leurs Majestés, avec les cérémonies accoutumées.

Le Roi prit le même jour le deuil en violet pour trois semaines, à l'occasion de la mort de Frederic, Roi de Suede, & Landgrave de Hesse-Cassel.

Madame Adélaïde a eu ces jours derniers quelques accès de fièvre, accompagnés d'une ébul-

lition ; mais cette Princesse se porte mieux , & le premier de ce mois elle fut en état de sortir de son appartement, pour aller entendre la Messe dans celui de Madame.

Le premier de ce mois , pendant la Messe du Roi l'Abbé Blanchard , Maître de Musique de la Chapelle , en quartier , fit chanter *Quam bonus Israel Deus* , nouveau Motet de sa composition , dont la beauté ne cede point à celle des autres ouvrages de ce sçavant Musicien. Un Page de la Musique , âgé seulement de dix ans , y chanta un récit avec un goût & une précision , qui furent généralement admirés. Il est fils de M. Richer , Ordinaire de la Musique du Roi.

La Charge de Lieutenant Général pour le Roi dans le bas-Poitou , vacante par la mort du Marquis de la Carte , a été donnée par Sa Majesté au Marquis de Beuvron , Mestre-de-Camp du Régiment de son nom.

Sa Majesté a nommé Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis , le Chevalier de Guers , Commandant d'un des Bataillons du Régiment des Gardes-Françoises.

La Comtesse de Jarnac , héritière de la Branche aînée de la Maison de Chabot , a substitué aux Cadets de son nom , & nommément au Vicomte de Rohan son neveu , Maréchal des Camps & Armées du Roi , la Comté de Jarnac située en Angoumois , à condition de porter désormais le nom seul & les armes seules de Chabot. A cet effet , elle a obtenu des Lettres Patentes du Roi , dattées du 27 du mois dernier , qui , en faveur des Appelés à cette substitution , dérogent à d'autres Lettres Patentes du 15 Septembre 1746 , par lesquelles la Branche cadette de la Maison de Chabot est obligée de joindre au nom & aux armes de Chabot le nom

& les armes de Rohan. Le Vicomte de Rohan en conséquence a pris le nom de Vicomte de Chabot.

M. Quesnay , l'un des Médecins Consultants du Roi , a été élu par l'Académie Royale des Sciences , pour remplir la place d'Associé Libre , qui vaquoit dans cette Compagnie par la mort du Marquis d'Albert , Chef d'Escadre des Armées Navales de Sa Majesté.

Le 3 , les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-huit cens soixante-quinze livres ; les Billets de la premiere Loterie Royale , à six cens quatre-vingt-dix , & ceux de la seconde , à six cens cinquante.



NAISSANCE , MARIAGE & Morts.

L E Lundi au soir , 24 Mai , naquit à Paris , & fut baptisé le lendemain 25 , en l'Eglise Paroissiale de Saint Gervais , François-Joseph du Pouget , fils de François-Louis du Pouget , Chevalier , Comte de Nadaillac , Vicomte de Monteil , Baron de la Farge , Seigneur de la Villeneuve , Exempt des Gardes du Corps du Roi , Mestre-de-Camp de Cavalerie , Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis , Brigadier des Armées de Sa Majesté , & de Adelaide-Françoise du Pille. Son parrain a été François-Joseph du Pouget , dit le Chevalier de Nadaillac , son oncle paternel , Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Condé , & sa marraine , Françoise-Angelique du Pille , veuve de Claude Laurent , Maître en la Chambre des Comptes de Rouen , sa grande tante maternelle.

Le 25 Avril, François-Martial, *Comte de Choiseul-Beaupré*, Colonel du Régiment de Flandres, Brigadier des Armées du Roi, Menin de Monseigneur le Dauphin, épousa au Château de Bellevue, Charlotte-Rosalie de Romanet, Dame de compagnie de Madame Henriette de France, fille de Pierre Jean de Romanet, ci-devant Président au Grand Conseil, mort le 5 Octobre 1750, âgé de 65 ans, & de Marie-Charlotte d'Estrade. M. le Comte de Choiseul est fils puîné d'Antoine de Choiseul, Marquis de Beaupré, & d'Anne-Charlotte d'Illys, & descend en ligne directe de Raimier I, Sire de Choiseul, qui vivoit en 1060 & 1070, issu, suivant l'Abbé le Laboureur, des Comtes de Langres, ou selon le Pere Vignier, des Comtes de Bassigni, origine dont le lustre fut encore relevé par celui de l'alliance que contracta Rainaud III, Sire de Choiseul, un de ses descendants, avec Alix de Dreux, petite-fille de Robert de France, Comte de Dreux, dont est sortie une glorieuse & nombreuse postérité, dans laquelle on trouve un Evêque & Comte de Châlons, Pair de France, un de Mende, deux Ducs & Pairs, trois Maréchaux de France, & cinq Chevaliers des Ordres du Roi.

Voyez l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, à l'occasion du Duché Pairie de Choiseul, tom IV, p. 817, & suiv.

Le 7, mourut en la Communauté des Filles de la Croix, cul-de-sac de Guimené, Dame Marguerite-Louise de Chourfes, veuve de Charles de la Condamine, Ecuyer, Conseiller Secrétaire du Roi, Maison Couronne de France, &c Receveur Général de Moulins. Elle étoit fille de Gabriel de Chourfes, Seigneur de Beauregard, Gouverneur de la Ville & Château de Bonnetable, & de Magdeleine de la Ro-

Che-Bressay. Son bisayeul paternel étoit Jean de Chourfes, Chevalier, Seigneur du Bremien, Baron de Lombertz, Seigneur de Boisfrelon, Monrhule, Neaufte, &c. Capitaine de Cinquante Hommes d'armes, Gouverneur pour le Roi de la Ville & Château de Vendôme en 1563, lequel avoit épousé Antoinette de Castelnau de Clermont, par Contrat passé le 15 Mars 1556, pardevant Michel Mailler & Pierre Ouldry, Notaires Jurés à Saumur. Ledit Jean de Chourfes étoit fils de Gauvain de Chourfes, Chevalier Seigneur du Bremien, qui épousa Jeanne de Bailleul en 1489, par Contrat passé devant Barriere en la Châtellenie d'Authon, au Perche. Les Seigneurs du Bremien étoient puînés de la Maison de Chourfes Malicorne, dont la branche aînée a fini en la personne de Jean de Chourfes, Gouverneur de Poitou, Chevalier du Saint Esprit, à l'Institution de cet Ordre, en 1578, & qui commandoit la Cavalerie à la bataille de Moncontour, en 1569. Les descendans mâles des Seigneurs du Bremien, aujourd'hui vivans, sont N. de Chourfes de Beauregard, Page du Roi de la Grande Ecurie, & ses freres, Godefroi-François de Chourfes, Baron de Schonderloc, ancien Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint Louis, dont le fils unique a été tué Capitaine de Dragons à Bergop-soom, Emanuel de Chourfes, & son fils, dit l'Abbé de Beauregard. *Voyez l'Armorial de France.*

Le 4 Mai, mourut, à l'âge de trente-six ans, Paul-Esprit-Marie de Cramezel, Chevalier Seigneur d'Oromainvillier, né en Espagne, Chevalier de la Clef d'Or, d'une branche qui y est établie, & qui s'y soutient depuis l'arrivée d'Alexandre de Cramezel en Espagne; branche qui est d'u-

ne très-ancienne Maison de la Province de Bretagne, dont on a crû devoir donner au Public une courte Généalogie à cause de son antiquité. Le premier de cette Maison, qui soit parvenu à notre connoissance, est Philippe de Cramezel, né en 1189, annobli par Lettres d'Edouard I, Roi d'Angleterre, données un an après son avènement à la Couronne. Il fut depuis Grand Officier à la Cour de ce Prince, après avoir beaucoup servi, & ensuite Général d'Armée, suivant quelques anciennes traditions, & des titres fort en règle.

Philippe Emmanuel de Cramezel, son fils, épousa, l'an 1244, Louise de Fortescu, d'une très-ancienne Maison, dont sont sortis des Chanceliers d'Angleterre, & premiers Officiers de la Cour des Rois. Il s'établit à Saint Malo, en Bretagne, & eut pour fils,

Emmanuel-Philippe de Cramezel, né en Mai 1278, qui fut Gentilhomme d'honneur de Philippe de Valois, Roi de France; il se distingua, l'an 1304, à la bataille de Mons-en-Puelle, & fut créé Chevalier de l'Ordre de l'Etoile, institué en 1351.

De Louise de Mont-Louis, d'une ancienne Maison de Bretagne, sa femme, est venu,

Bertrand de Cramezel, né en Janvier 1323, Chevalier de l'Etoile, marié à Catherine Descoublau, d'une ancienne Maison, dont sont sortis un Cardinal, Archevêque de Bordeaux, cinq Chevaliers du Saint Esprit, & autres grands hommes; de cette alliance vinrent Armand-Henri, & Barthelemi de Cramezel; Barthelemi étoit Seigneur de la Templery-Boure, qui séparoit le Maine de la Bretagne, & épousa Demoiselle Gouyon de Matignon.

Armand, son frere aîné, Comte de Corseuil,

Chevalier de l'Etoile , se distingua à la bataille d'Auray , donnée le 24 Septembre 1364 , & eu de son mariage , avec Anne Martel , Jean de Cramezel I. du nom. Il avoit plusieurs biens considérables à Saint Malo , en Bretagne , dans l'Evêché de Nantes , & en celui de Vannes. Il se signala à Toul , à Metz & à Verdun. Charles , Roi de France , lui donna des témoignages d'affection & de bonté. Le Comté de Corseuil lui fut donné par Charles V. comme un très petit reste de l'ancienne Ville des Curiosolites.

Jean de Cramezel I. du nom , Comte de Corseuil , Chevalier Seigneur de Kerhué , &c. né le 16 Avril 1368 , épousa Jeanne Bouchard de Montmorency , de laquelle est venu Guillaume de Cramezel , qui suit , âgé de 89 ans. Il obtint de Pierre II. du nom , Duc de Bretagne en 1457 , une Ordonnance en faveur de sa Maison , par laquelle la Généalogie ci dessus est constamment prouvée jusqu'à lui , de même que les Contrats de Mariage ; il en obtint une autre du même Duc , qui le déchargea de deux reaux qui lui furent imposés par surprise ; mais soit qu'il ne fût pas satisfait de l'explication d'icelle , ou qu'il fût jaloux de faire connoître à ce Duc quelle étoit l'illustration de ses ayeux , & l'ancienneté de sa Maison , il lui en fournit des titres qui la lui firent connoître ; c'est cette Ordonnance fort en règle qui paroît aujourd'hui , en laquelle sont rappelés les differens services de cette famille , tant en France qu'en Angleterre , par laquelle aussi , il est reconnu que du mariage de Barthelemi de Cramezel , avec une fille de la Maison de Matignon , vint Jules Coëssard de Cramezel , qui de sa femme , Dame Durtrevou de Kersauson , eut Guy de Cramezel , qui a continué une branche qui s'est aussi jetée en

Espagne, & qui s'y soutient de-même que celle dont il est fait mention ci-dessus.

Guillaume de Cramezel, Chevalier Seigneur de Kerhué, Comte de Corfeuil, de son mariage avec Anonime Letiéque eut Jean de Cramezel, II. du nom. Il se trouva à la bataille donnée par les Bretons à Saint Aubin-du-Cormier, & se retira ensuite à son Château de Kerhué, à Guerrande, où il rendit de bons offices.

Jean de Cramezel II. Chevalier Seigneur de Kerhué, de la Touche, &c. épousa en première & seconde nœces Demoiselle de Kerpoisson, & Demoiselle de Kerallan, filles de bonnes Maisons, desquelles il eut François de Cramezel, & plusieurs filles qui ont entré en différentes Maisons distinguées; il servit dans la bataille, qui se donna en 1562, entre l'Armée du Roi & celle des Calvinistes rebelles.

François de Cramezel, son fils, Chevalier Seigneur de Kerhué, de Kerallan, de la Touche & autres lieux, eut de son mariage avec noble Demoiselle Madique, Dame du Château Madique, Marc I. Il servit dans la Plaine de Dreux, entre les Rivières d'Eure & de Blaise; il se trouva encore au siège de Dreux, fait par Henri IV, dit le Grand, qui lui écrivit cette Lettre: J'ai çû, François de Cramezel, vos diligences & celles de Chevigné de la Sicaudais, votre cousin: croyant de bonne foi que ma Lettre vous trouvera en-deçà la mer, & non par-delà, je vous fais ces trois lignes, par lesquelles je vous dis derochef, & d'arochef, venez, venez, & le plutôt que faire se pourra me sera agréable, car vous deux je vous attends avec impatience, pour être éclairci de tout ce que vous m'écrivez. Signé, HENRI.

Marc de Cramezel, son fils, eut Rolland, &c.

Marc II. du nom. Rolland épousa Cathérine 1^e Mauguén, Marc. II, Demoiselle le Texier, Dame de Bignole, & de Kvanladon, & en eut Joseph qui suit.

Joseph de Cramezel, Chevalier Seigneur de la Touche, Sieur de la Haye, de la Bernardière, &c. eut deux femmes en mariage, desquelles sont issus Jean, Pierre & Augustin de Cramezel. Les deux derniers obtinrent en 1743, des Arrêts de maintenue de leur ancienne extraction, au Parlement de Rennes, en conséquence des titres qu'ils y présenterent à cette fin, avec René de Cramezel, leur cousin au troisième degré, Chevalier Seigneur de Kerhué, & de la Haydrau. C'est tout ce que nous pouvons donner de cette Généalogie, prouvée par des titres authentiques, en laquelle il n'a pu être fait mention de la branche qui se soutient en Espagne, non plus que de celle de René de Cramezel, Seigneur de Kerhué, n'ayant ici aucun titre qui nous en puisse faire parler, quoique de la même Maison, prouvée par Arrêts & filiation.

Par les Prières & le Mandement de Mathieu III. de Montmorenci, Chevalier Seigneur de Saint-Loeu & de Deuil, marié à une fille de Jean Briant, Connétable de Sicile, & Grand Panetier de France, écrit à Edouard I, Roi d'Angleterre, en faveur du fils de Philippe de Cramezel, on voit qu'il s'étoit extrêmement employé auprès de lui en faveur de Philippe-Emmanuel de Cramezel en 1277, par lequel titre en très-bonne forme, ledit Seigneur de Montmorenci en faisoit de grands éloges, lui faisant même connoître que les Ancêtres de ce Cramezel pouvoient servir depuis deux cents ans en Angleterre.

Par un Extrait d'Age, fait & daté de Chantocé,

A 17

204 MERCURE DE FRANCE.

du 24 Décembre 1359, fut né Armand de Cramezel, fils légitime de Haut & Puissant Bertrand de Cramezel, Sire de Chantocé & de Durtale, les parrain & marraine qui ont signé à ce Baptême, furent Armand-Erard Hervé de Montmorenci, & Puissante Anne de Blois. Ce titre est aussi en règle que celui ci-dessus.

Une Lettre de grace, donnée par Philippe VI. de Valois, au Bois de Vincennes, le 11 Juin 1350, en faveur d'un nommé Jacques Lebert, qui avoit usurpé quelques revenus de Chantocé, prouve que ce Jacques étoit homme Justicier de la Maison d'Emmanuel-Philippe de Cramezel, & que ce Cramezel avoit le Bail de Bertrand son fils; il est encore reconnu que ce Jacques Lebert confessa ses fautes en la Cour de ce Cramezel, auquel Philippe VI. de Valois donne les qualités de Sire de Chantocé & de Durtal, Durostalum, Durstalum.

Par un ordre de Jean, dit le Bon, Roi de France, sous le scel & contre-scel, datté de Paris le 12 Août 1353, Emmanuel-Philippe de Cramezel fut obligé de donner à Bertrand, son fils, le Comté de Corseüil, dont les Cramezels ne se trouvoient possesseurs que par le don que leur en fit un Roi de France; cette contrainte lui fut faite en conséquence du mariage de son fils avec Cathérine Escoublau; par ce même titre, il lui fut ordonné de remettre à Isabeau, sa fille, la Terre & Marquisat de Montigny, en faveur de son mariage avec Rolland de Chapt de Rastignac, Gentilhomme du Périgord; de laquelle Maison est descendu feu le dernier Archevêque de Tours, & Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit; & fut ordonné entre autres choses, d'hériter Bertrand de Cramezel de deux autres Seigneuries, le chargeant de les mettre à foi & hommage.

Par une dispense d'âge , du 15 Mai 1369 , donnée par Charles V , Roi de France , en l'Abbaye du Val Notre-Dame , en faveur de Jean de Cramezel , fils d'Armand & d'Anne Martel , il est expliqué qu'il ne l'accorde qu'en considération des services des Cramezels , & en celle de Anne Martel , qu'il traite de sa féale & cousine. Par le même Brevet de dispense d'âge , il nomma un Christophe du Coëtlosquet , Gentilhomme Breton , pour être l'Administrateur & Gouverneur des biens considérables de ce Jehan : moyennant , disoit-il , lesquels secours de ce Coëtlosquet , son parent , il sera permis à ce Jehan , au cas que son pere vienne à mourir , de jouir de toute puissance , autorité sur ses Terres , assises , Fiefs , arriere-Fiefs , Maisons , Domaines , Châtellenies , Châteaux , rentes , revenus , & autres biens quelconques des successions de ses pere & mere.

Par un droit de chasse & de Garenne , qui est aussi en règle que le sont les Titres ci-dessus , donné le 10 Avril 1387 , par Bouchard de Montmorency , Pannetier de France , sur ses terres en faveur des habitans de la Ville de Chantocé , il se voit qu'il n'en donnoit le droit qu'en considération d'Armand de Cramezel & de sa femme Martel , sa cousine , & qu'il se fit annexer 15 sols parisis de droit à cette occasion.

Par aven , datté d'Amiens , du 23 Juin 1404 , qu'ont rendu Henri & Barthelemi de Cramezel à Jean de Montmorency , Seigneur de Bausseau & de la Faloise , du Marquisat de Montigny , qu'ils possédoient , & de la Comté de la Templerie , il est écrit à la fin d'icelui par ledit de Montmorency , qu'il ne peut leur permettre la continuation d'un Donjon qu'ils faisoient faire sur Montigny , malgré les grandes augmentations qu'ils y avoient

Sites. Que ce Montigny ne leur appartenoit au plus que par les dons qu'en avoit fait un Montmorenci en 1300 aux Cramezels. Qu'il dit reconnoître Barthelemi pour son parent, depuis le mariage de Jean de Cramezel avec Jeanne Bouchard de Montmorenci, sa cousine germaine; de même que son frere Barthelemi, depuis le sien avec Françoise Gouyon de Matignon, qu'il dit être sa cousine. Voilà ce dont il est fait mention dans cette acceptation d'aveu, qui est un titre très en règle.

Par Acte passé au Château de Vimi, en la résidence d'Arras, il est prouvé que Jean de Cramezel II, du nom, décéda à Douai, & qu'il y fut sépulturé en l'Eglise Paroissiale de Saint Albin, des archives de laquelle cet Acte a été retiré, ainsi que l'Epitaphe ci après, en 1749, par Pierre-Augustin de Cramezel, qui en faisoit les recherches. Ce Jean se trouva à Douai pour des affaires de famille qu'il y avoit, & étoit très-consideré de la Maison de Montmorenci, qui pour éterniser sa mémoire à la postérité fit orner l'Epitaphe, dont nous venons de parler, & qui est ci après, par son Testament, fait & passé pardevant les Notaires d'Amiens, en présence de Haute & Puissante Françoise de Montmorenci, fille du Baron du lieu de Nevelle, & de Dame Marie le Horne, Douairiere, Dame de Montigny, Vimi & le Warde. Ladite Françoise a été Légatrice des legs suivans, le 18 Septembre 1567, Ce Jehan laissoit par son testament 12000 liv à son cousin du Coëtlosquet, en espèces; plusieurs bienfaits aux Officiers qui le servoient; 1159 liv, à son cousin Cheigné de la Sicaudais, étudiant à Vannes, & 1200 liv. de monnoye qu'il donnoit au Curé de la Paroisse où il est inhumé, en faveur des prières

qu'il en attendoit pour le repos de son ame. Il abandonna aussi 68 livres de rente, en faveur d'un nommé Nicolas de Savary, son Notaire à Guerrende, le tout sur la Terre de Kallant; & par un Acte de Fondation faite à perpétuité en 1637, le 29 Mai, passé au Chapitre de l'Eglise de Saint Yves de Guerrande, par Ouvrard, Notaire Royal, & Cady, autre Notaire Royal, Garde Minute, il est constamment prouvé qu'un ancre Jehan de Cramezel, Chevalier Seigneur de Kethué, transporta le nombre de quelques cellois de marois à faire sel ausdits Religieux dudit Convent de Saint Yves, où les Cramezels ont le droit de se faire inhumer au Chœur dudit Convent, où il est fondé une Messe, & un certain nombre d'Oraisons marquée, à chant, & célébrée à Diacre & Sousdiacre, tous les jours de Vendredi, sur ladite tombe de ce Jean de Cramezel, en laquelle avoient été inhumés ses pere & mere.

Epitaphe ordonnée & passée pardevant nous Buissine & Demaretz, Notaires Royaux à Arras, près de Douai, par ordre de Haute & très Puissante Dame Françoise de Montmorenci, pour être placée sur la tombe de Haut & Puissant Jean de Cramezel : Cy gist Jehan de Cramezel, fils de Puissant Guillaume de Cramezel, Comte de Corseuil, descendant des très Hauts & Puissans Seigneurs de Chantocé, & Barons de Durtale, Gentilhommes d'Honneur, en leur vivant, de différens Rois, Chevaliers de leurs Ordres du Ressort de la Ville de Guerrende, Evêché de Nantes en Bretagne famille venue en ce Pays-là d'Angleterre, annoblie par les armes qu'elle a portées avec gloire & distinction, par Edouard I. Roi d'Angleterre. Ché moy ce Jehan de Cramezel, d'un mérite considérable, n'a voulu mourir, après

son testament fait & signé de moy , François de Montmorenci , mais est décédé en la Paroisse de Saint Albin , en la Ville de Douai , où il est sépulturé. Serviteur habile dans la bataille donnée sur les Calvinistes rebelles. Priez Dieu pour le repos de son ame , les Fidèles qui passerez en ces lieux. Amen.

Les Armes de cette Maison étoient avant Philippe , dit le Long , d'un Dauphin d'argent , fond de gueule. Ce Roi , en 1349 , en considération des prières de Bertrand de Cramezel & de ses anciens services , de même que de ceux de ses ayeux , lui accorda , par un Brevet qui est très en règle , deux Dauphins , de même pour être posés sur le même fond 2 & 1 , avec cette devise : Fidèle à sa Patrie , brave pour son Prince ; il leur sacrifie & ses forces & sa vie.

Fidelis Patria , Regis generosus & ardens ,

Confestim vires , animamque utrique repono

Le 8 Mai , mourut à Paris Gaspard Goutier , Interprète du Roi pour les Langues Orientales , célèbre par sa profonde érudition.

Le 9 mourut à l'âge de 32 ans , Françoise-Claire de Harcourt , femme de Emmanuel Dieu-donné , Marquis de Hautefort , Chevalier des Ordres du Roi , Maréchal de ses Camps & Armées , Ambassadeur Extraordinaire à Vienne ; elle étoit fille du feu Maréchal de Harcourt , dont on a parlé dans les Mercurès précédens , & avoit épousée en 1738 , M. le Marquis d'Hautefort. Hautefort est une Terre très-considérable en Périgord , qui entra , l'an 1388 , dans une branche de la Maison de Gontaut , par le mariage de Mathe de Born , avec Hélie de Gontaut , Damoiseau de

Badefol , dont la postérité quitta le nom & les Armes de Gontaut , & prit ceux d'Hautefort , pour satisfaire à la clause de la substitution , faire par Bertrand , pere de Mathe de Born.

On s'est trompé à l'article de la mort de M. de Montboissier , en disant qu'il n'a point laissé d'enfans. Il a laissé un fils , âgé de 18 mois.

EPITHALAME,

Sur le Mariage de M. le Comte de Choiseuil , avec Mademoiselle de Romanet , célébré dans la Chapelle du Château de Bellevûe , le 25 Avril 1751.

Dieu d'Amour , Dieu d'Hymen , vous voilà
camarades ;
Que sans cesse par vous *Choiseuil* soit enflâmé
Pour le sang gracieux de l'illustre *d'Estrades* ,
A qui *Dunkerque* doit son Maître *Bien-Aimé*.

*Présenté à Madame la Comtesse d'Estrades ,
par M. Sebire des Saudrais , Secrétaire du
Roi , Député de la Flandre Maritime & de
Dunkerque , &c.*

L E T T R E

*De M. la Vie , Receveur de Saint Liebaux ;
à M. Lottin , Commis au Trésor Royal ,
chez M. Gandion, & La Réponse de ce der-
nier , au sujet d'une maladie du canal de
l'urethre , guérie par M. Dibon , &c.*

IL y a quelques jours , Monsieur , que j'entens
dis faire ici l'éloge d'un remède que M. Di-
bon , Chirurgien à Paris , met un usage pour la
guérison des rétentions d'urine. Une personne
qui a l'honneur de vous connoître , m'assura que
vous aviez reçu un entier soulagement par le
moyen de ce remède ; je la priai , en conséquence,
de me donner votre adresse , pour que j'eusse
l'honneur de vous écrire , pour vous prier , Mon-
sieur , de vouloir bien me faire part de la vérité
du fait , en & même-tems de me donner l'adresse du
Chirurgien qui vous a traité. Un de mes intimes
amis , qui est cruellement tourmenté de pareille
maladie , se détermineroit sur un témoignage
aussi certain que le vôtre , à partir pour Paris ,
pour se mettre entre ses mains. Il seroit aussi néces-
saire de sçavoir si pour cette guérison le malade
pourroit loger chez ce Chirurgien. Je vous serois
infinitement obligé de vouloir me donner ces éclair-
cissemens en faveur d'un galant homme , dont
vous abrégeriez beaucoup les souffrances. J'espère
que vous voudrez bien accorder cette grâce aux
sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être , &c.

A Nogent sur Seine, du 28 Décembre 1750.

R E P O N S E de M. Lottin.

LA maladie dont vous me parlez, Monsieur ; est sujette à des conséquences si affreuses, que je n'ai pas voulu tarder d'un moment à vous donner des éclaircissemens sur ce que vous souhaitez. Voici donc quel a été mon état. Il y a environ 14 ou 15 ans que j'eussentis pour la première fois quelques difficultés d'uriner. Deux saignées calmèrent ces difficultés, mais les mêmes accidens reparurent par intervalle, & même d'une manière si opiniâtre, qu'on fut obligé, après tous les remèdes généraux, d'en venir aux bains, & au petit lait. Par ce moyen on facilita la sortie des urines, mais toujours avec quelque peine, ce qu'on attribua à une inflammation du sphincter de la vessie.

Au mois d'Août dernier, les urines ayant été entièrement supprimées, j'envoyai chercher mon Chirurgien, qui me saigna deux fois, & comme les circonstances exigeoient un prompt secours, il voulut me sonder, mais toutes les tentatives furent inutiles. Je me trouvais alors dans une situation dont je fremis encore, quand je me la rappelle. Ce fut dans le fort de ces douleurs, qu'un de mes amis m'ayant dit que M. Dibon, Chirurgien, &c. venoit de publier un ouvrage, dans lequel il proposoit un remède souverain pour ces sortes de maladies, remède de l'effet duquel il étoit si assuré, qu'il n'exigeoit rien qu'après l'entière guérison du malade, j'envoyai à l'instant le prier de passer au plutôt chez moi. Après que je lui eus exposé mon état, il m'introduisit dans le canal de l'urethre une bougie, que je gardai deux heures, au bout desquelles je rendis un verre d'urine, ce que je n'avois pu faire depuis quatre

jours. Le soir il m'en mit une seconde , que je gardai une heure de plus que la première , & après l'avoir ôtée , je rendis une quantité assez considérable d'urine , mais dans un long espace de tems. Dès ce moment je me trouvai un peu à mon aise , & je dormis 4 à 5 heures. Le lendemain , la fièvre , qui avoit été calmée , parut vouloir se rallumer , & je commençois à en ressentir les accès , lorsque M. Dibon arriva , accompagné de M. Capet, Médecin de la Faculté. Ce dernier parut inquiet de mon accident , & son inquiétude me causa beaucoup d'agitation. Je crus vraiment n'avoir été soulagé que pour un moment , & qu'au fond ma maladie étoit sans ressource. Ces Mrs me rassurèrent cependant , & me dirent que puisqu'heureusement on avoit connu la cause de la maladie , & qu'on avoit trouvé un moyen sûr de l'attaquer dans son principe , je pouvois compter sur une prochaine guérison. La chose est arrivée comme on me l'avoit promis , & j'ai enfin recouvré une santé parfaite.

Je ne fais point mystère des obligations que j'ai à M. Dibon , & vous êtes le maître , Monsieur , de produire ma lettre , & de me nommer à qui bon vous semblera. Vous pouvez en toute sûreté adresser M. votre ami à ce Chirurgien ; je lui parlerai pour l'engager à lui donner un logement chez lui , & le malade y trouvera , comme moi , les effets salutaires de son remède. J'ai été quitte de ma maladie en moins de six semaines , durant lesquelles j'ai fait usage des bougies , & de quelques purgations , qui m'ont fait tous les biens possibles. J'ai l'honneur d'être , &c.

A Paris , ce 4 Janvier 1751.

A V I S.

Les personnes qui ont souscrit pour l'Encyclopédie, sont averties que le premier volume de ce grand Ouvrage, sera délivré le 28 de ce mois.

A P P R O B A T I O N.

J'Ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le second volume du *Mercur de France* du présent mois. A Paris, le quinze Juin 1751.

MAIGNAN DE SAVIGNY.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en Vers & en Prose.	
Le Manoir champêtre, Ode, par M. Vial,	3
Assemblée publique de l'Académie des Sciences,	6
Les avantages de l'espérance, Ode qui a été couronnée par l'Académie des Jeux Floraux,	49
Assemblée publique de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres,	54
Sonnetto,	93
Observations sur le Discours qui a été couronné à Dijon,	94
Epigramme contre un Auteur logé au quatrième étage,	103
Le Printems, Stances irrégulières,	ibid.
Article de l'Encyclopédie, sur le mot <i>Agate</i> ,	105
Mots de l'Enigme & des Logogriphes du premier volume du <i>Mercur de Juin</i> ,	112

Enigme & Logogripkes ;	<i>ibid.</i>
Nouvelles Littéraires , &c.	119
Beaux-Arts. Description d'un nouvel Instrument de Musique , inventé par M. Micot. Canta- tille ,	153
Lettre à l'Auteur du <i>Mercur</i> sur un nouveau Surtout d'orfèvrerie ,	<i>ibid.</i>
'Avis de M. Fessard , sur sa Chapelle des Entans trouvés ,	154
Nouvelle Pendule, présentée à Sa Majesté par Mrs Pierre le Roi & Lepaute ,	157
Speâcles ,	159.
<i>Zarès</i> , nouvelle Tragédie représentée sur le Théa- tre François ,	<i>ibid.</i>
Musette de M. des Broses , de la Comédie Ita- lienne ,	160
Extrait de la <i>la Vendange</i> , Ballet pantomime ,	161
Autre du Tribunal de l'Amour ,	167
Concerts Spirituels ,	173
Lettre de M. Rousseau de Genève , à M. l'Abbé Raynal , au sujet du nouveau Mode de Musique, inventé par M. Blainville , à Paris le 30 Mai , au sortir du Concert ,	174
Nouvelles Etrangères , &c.	178
France. Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.	190
Remplacement d'Officiers de Marine ,	<i>ibid.</i>
Naissance , Mariage & Morts ,	197
Epirhame sur le Mariage de M. le Comte de Choi- seul avec Mlle de Romanet ,	209
Lettre de M. de la Vie à M. Lottin , & la réponse de dernier au sujet d'une maladie du Canal de l'urethre , guérie par M. Dibon.	210

De l'Imprimerie de J. BULLOT.

274

115

